.. NAZ.
anuele III
II
PPL.
ATINA
A 12
)0
POLI

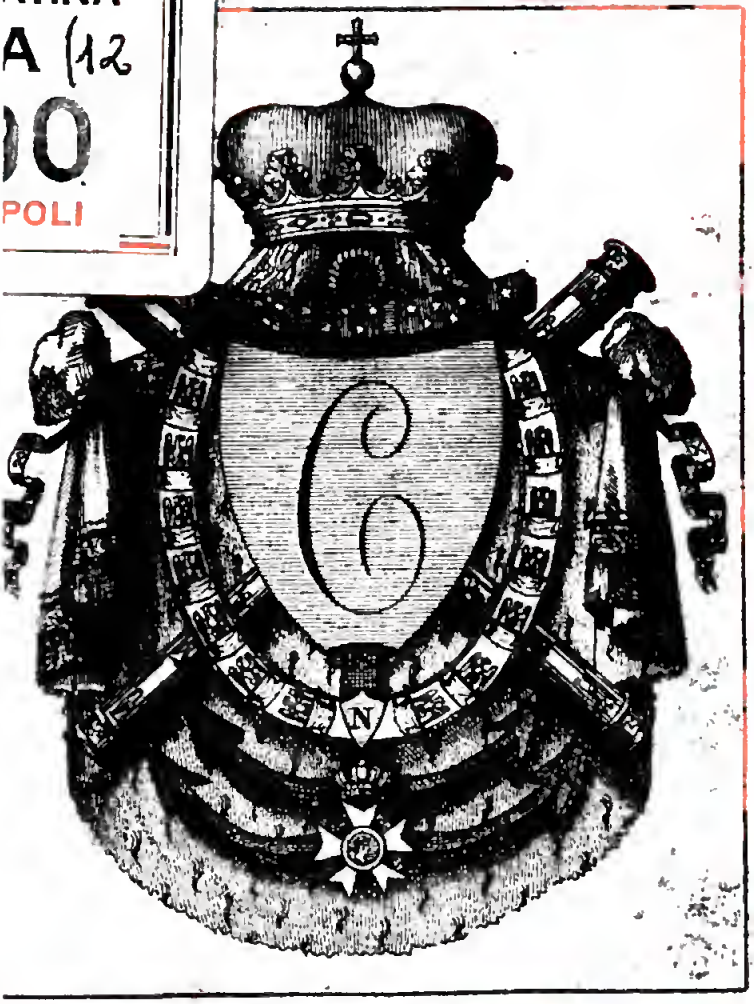

ogle

83. 2. 24.

II Suff. Palat. A 290

627623 SBN

HISTOIRE
DES
EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

Par M. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au College de Beauvais.*

TOME XII.

A PARIS,

Chez { La Veuve DESAINT, rue du Foin.
SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CONSTANTIN, EMPEREUR.

CE Volume contient l'Hiſtoire du grand CONSTANTIN, qui régna près de trente-&-un ans. Ans de Rome 1057-1088. De J. C. 306-337.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.

FASTES DU REGNE DE CONSTANTIN.

CONSTANTIUS VI. } AUGG. An. R. 1057
GALERIUS MAXIMIANUS VI. } AUGG. De J.C. 306

Conſtantin proclamé Auguſte par ſes troupes, veut ſe faire reconnoître en cette qualité par Galérius. Mais

celui-ci attribue à Sévere le titre d'Auguſte, & réduit Conſtantin à celui de Céſar.

Courſes des Francs réprimées par Conſtantin, qui les ayant chaſſés des Gaules, paſſe le Rhin, ravage le pays des Bructeres par le fer & par le feu, & emmene un grand nombre de priſonniers, qu'il fit expoſer aux bêtes.

Maxence, fils de Maximien Hercule, ſouleve les Prétoriens dans Rome, & prend la pourpre le 28. Octobre. Sévere, qui étoit en Italie, marche contre lui. Maximien Hercule ſe met en mouvement comme pour venir au ſecours de ſon fils, qui lui rend la pourpre.

Maxence regne durant ſix ans, ſans être jamais reconnu par Galérius. Ces deux Princes furent toujours ennemis. De cette diviſion réſulta une double nomination de Conſuls, les uns choiſis par Galérius, les autres par Maxence : ce qui met de la diverſité & de la confuſion dans les Faſtes. A Rome on reconnoiſſoit les Conſuls de Maxence, & dans le reſte de l'Empire ceux de Galérius. Nous les énoncerons ici les uns & les autres, en ſuivant pour guide M. de Tillemont.

M. AURELIUS SEVERUS AUGUSTUS. AN. R. 1058. De J. C. 307.
MAXIMINUS CÆSAR.

A Rome.

MAXIMIANUS HERCULIUS AUGUSTUS IX.
MAXIMINUS CÆSAR.

Conſtantin fut auſſi Conſul cette année, apparemment ſubrogé à Sévere, qui perdit bientôt le Conſulat avec l'Empire, & même la vie.

Sévere s'étoit avancé près de Rome pour attaquer Maxence. Il fut trahi par les ſiens, & obligé d'aller s'enfermer dans Ravenne, où Maximien Hercule vint l'aſſiéger, & le réduiſit à ſe remettre entre ſes mains moyennant promeſſe de la vie ſauve. On ne tint pas parole à Sévere, & il fut contraint de ſe faire ouvrir les veines.

Maximien paſſe en Gaule pour s'appuyer de l'alliance de Conſtantin, à qui il donne ſa fille Fauſta en mariage, & confere le titre d'Auguſte. Conſtantin avoit déja été marié à Minervine, & il en avoit eu un fils, l'infortuné Criſpus Céſar.

Galérius vient en Italie pour dé-

truire Maxence ; & abandonné d'une grande partie de ſes troupes, il eſt trop heureux de pouvoir s'enfuir.

Maximien revient à Rome, & il veut arracher la pourpre de deſſus les épaules de ſon fils.

N'ayant pu réuſſir, il ſe tranſporte en Gaule, puis à Carnonte en Pannonie, où Galérius avoit mandé Dioclétien pour nommer en ſa préſence & de ſon conſentement Licinius Auguſte. Maximien ſollicite inutilement Dioclétien de reprendre la pourpre. Licinius eſt fait Auguſte.

L'Afrique reconnoît Maxence.

An. R. 1059. De J.C. 308. MAXIMIANUS HERCULIUS X. / MAXIMIANUS GALERIUS VII. } AUGG.

A Rome.

Point de Conſuls juſqu'au 20. Avril. De ce jour.

MAXENTIUS AUGUSTUS.
ROMULUS CÆSAR.

Romulus étoit fils de Maxence.

Maximin Daia ſe fait déclarer Auguſte par ſes ſoldats malgré Galérius,

qui, obligé de le reconnoître en cette qualité, ne fait plus difficulté d'accorder le même titre à Conſtantin.

Maximien Hercule revenu en Gaule abdique de nouveau la dignité Impériale, & feint de ſe contenter de la condition privée, nourriſſant toujours dans ſon cœur des projets ambitieux.

Alexandre ſe révolte en Afrique contre Maxence, & ſe fait Empereurr.

LICINIUS AUGUSTUS. An. R. 1060. De J. C. 309.

Nous ne pouvons point aſſigner avec certitude le Collegue de Licinius, de qui le Conſulat même n'eſt pas abſolument aſſuré. Quelques Faſtes portent *après le dixieme & le ſeptieme Conſulat*, dixieme de Maximien Hercule, ſeptieme de Galérius, comme s'il n'y avoit point eu de Conſuls cette année dans l'étendue des Départemens qui reconnoiſſoient l'autorité de Galérius.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS II.
ROMULUS CÆSAR II.

Mouvemens des Francs ſur le Rhin.

& en même tems révolte de Maximien Hercule.

Conſtantin repouſſe les Francs ; & ſe rend maître de la perſonne de Maximien dans Marſeille. Il lui laiſſe la vie.

An. R. 1061. De J. C. 310. ANDRONICUS. PROBUS.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS III. ſeul Conſul.

Maximien tente d'aſſaſſiner Conſtantin dans ſon lit, & pris ſur le fait il eſt forcé de s'étrangler lui-même.

Ses ſtatues & ſes images ſont abattues, & conſéquemment celles de Dioclétien, qui communément y étoient jointes. Il eſt mis au rang des Dieux par Maxence ſon fils.

Expédition de Conſtantin au delà du Rhin contre les Francs.

Galérius eſt attaqué d'une horrible maladie.

Naiſſance, & commencement du regne de Sapor II. Roi des Perſes.

MAXIMIANUS GALERIUS VIII.
MAXIMINUS II.
} AUGG. AN. R. 1062. De J. C. 311.

A Rome, depuis le mois de Septembre seulement.

RUFINUS.
EUSEBIUS.

Galérius publie un Edit pour faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Cet Edit fut affiché à Nicomédie le 30 Avril.

Il meurt à Sardique, & recommande en mourant Valérie sa femme, fille de Dioclétien, à Licinius.

Maximin s'empare de l'Asie, qui avoit été dans le Département de Galérius. Les Etats du même Galérius en Europe restent à Licinius.

La veuve de Galérius, maltraitée par Licinius, passe avec sa mere Prisca dans les Etats de Maximin, qui veut l'épouser, & ne pouvant l'y réduire, la relegue dans les déserts de Syrie.

Maxence reprend l'Afrique sur Alexandre, & la tyrannise.

Il faisoit gémir Rome & l'Italie

ſous un joug de fer par ſes violences & ſes horribles débauches.

Bonté & douceur du Gouvernement de Conſtantin. Il viſite & rétablit la ville d'Autun.

Maxence provoque les armes de Conſtantin, qui ſe prépare à porter la guerre en Italie.

Conſtantin implore le ſecours du vrai Dieu, qu'il connoiſſoit confuſément. Croix miraculeuſe qui lui apparoît au Ciel, pendant qu'il étoit encore en Gaule. Il ſe convertit au Chriſtianiſme, & ſe fait inſtruire par des Evêques. Oſius paroît avoir eu grande part à ſa converſion. Il fait de la Croix ſon principal étendard. *Labarum.*

An. R. 1063. De J. C. 312. CONSTANTINUS II. } AUGG.
LICINIUS II. }

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS IV. ſeul Conſul.

Conſtantin force le pas de Suſe, & après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Lieutenans de Maxence, il arrive près de Rome.

Bataille le 28. Octobre près du

pont Mulvius, où Conſtantin eſt vainqueur, & Maxence en fuyant ſe noie dans le Tibre.

Conſtantin entre triomphant dans Rome, & il fait oublier à cette Capitale les maux qu'elle avoit ſoufferts ſous Maxence.

Les Prétoriens caſſés, & leur camp détruit.

Conſtantin eſt déclaré par le Sénat premier Auguſte.

Arc de Conſtantin, ſubſiſtant encore aujourd'hui dans Rome.

Statue de Conſtantin tenant en main une croix.

Ce Prince donne en ſon nom & en celui de Licinius un Edit en faveur des Chrétiens.

Maximin avoit été juſques-là un ardent perſécuteur des Chrétiens : & même, les Arméniens ayant embraſſé le Chriſtianiſme, il leur avoit fait cette année la guerre pour les contraindre d'y renoncer. Cependant la crainte l'obligea de ſe conformer à l'Edit de Conſtantin.

Ici Euſébe marque la fin de la perſécution ordonnée par Dioclétien.

Commencement des Indictions.

An. R. 1064. De J. C. 313. CONSTANTINUS III. LICINIUS III. } AUGG.

Mariage de Licinius avec Conſtancie ſœur de Conſtantin, célébré à Milan. Entrevue des deux Princes à cette occaſion.

Ils donnent de concert un nouvel Edit plus circonſtancié & plus étendu en faveur du Chriſtianiſme.

Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin pour combattre les Francs, qu'il défait & rechaſſe de nouveau au delà du fleuve.

Dioclétien meurt dans ſa retraite de Salones, accablé de chagrins. Il eſt mis au rang des Dieux par Maximin & Licinius.

Maximin attaque Licinius, & entre hoſtilement dans la Thrace. Il eſt vaincu près d'Andrinople, repaſſe en Bithynie, & ne s'arrête que dans la Cappadoce.

Licinius fait afficher dans Nicomédie le 13. Juin l'Edit de Milan, dix ans & environ quatre mois après la publication de l'Edit de Dioclétien pour la perſécution.

Maximin forcé par ſes malheurs rend auſſi une Ordonnance favorable aux Chrétieus.

Paix générale de l'Egliſe.

Licinius pourſuit Maximin, qui s'empoiſonne à Tarſe en Cilicie, & meurt au bout de quelques jours dans les plus cruelles douleurs.

Sa famille eſt exterminée par Licinius, qui fit auſſi mourir Sévérien fils de Sévere, Candidien fils naturel de Galérius, Priſca & Valérie, l'une épouſe, l'autre fille de Dioclétien. Ainſi fut détruite toute la race des perſécuteurs.

Jeux ſéculaires omis.

VOLUSIANUS II. ANNIANUS.

AN. R. 1065. De J. C. 314.

Concile d'Arles contre les Donatiſtes.

Conſtantin demande à Licinius un nouveau partage de l'Empire, & ſur ſon refus il entreprend de l'y forcer par la guerre.

Bataille de Cibalis en Pannonie, où Licinius eſt vaincu.

Valens créé Céſar par Licinius.

Bataille de Mardie entre Philippopoli & Andrinople, dont le ſuccès ne fut pas bien décidé.

Paix conclue entre les deux Empereurs. Valens mis à mort. Une grande

partie de l'Illyrie, la Macédoine, & la Grece, cédées à Conſtantin.

An. R. 1066. De J. C. 315. CONSTANTINUS IV. LICINIUS IV. } AUGG.

Loi de Conſtantin pour abolir le ſupplice de la croix.

Il célebre à Rome les fêtes de ſa dixieme année.

An. R. 1067. De J. C. 316. SABINUS. RUFINUS.

Conſtantin le jeune naît à Arles.

Loi pour permettre & autoriſer les affranchiſſemens des eſclaves dans l'Egliſe en préſence de l'Evêque.

An. R. 1068. De J. C. 317. GALLICANUS. BASSUS.

Criſpus & Conſtantin, tous deux fils de l'Empereur Conſtantin, & Licinianus fils de Licinius, ſont faits Céſars.

Naiſſance de Conſtance ſecond fils de Conſtantin & de Fauſta.

An. R. 1069. De J. C. 318. LICINIUS AUGUSTUS V. CRISPUS CÆSAR.

An. R. 1070. De J. C. 319. CONSTANTINUS AUGUSTUS V. LICINIANUS CÆSAR.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VI. AN. R. 1071. De J.C. 320.
CONSTANTINUS CÆSAR.

Loi qui abolit les peines anciennement ordonnées contre le célibat.

Victoire remportée par Crispus Céſar ſur les Francs.

Naiſſance de Conſtant, troiſieme fils de Conſtantin & de Fauſta.

CRISPUS II.
CONSTANTINUS II. } CÆSS. AN. R. 1072. De J.C. 321.

Loi qui ordonne la célébration du Dimanche.

Licinius chaſſe les Chrétiens de ſon Palais, & commence ainſi la perſécution, auſſi artificieuſe que cruelle, qu'il exerça contre eux pendant trois ans.

PETRONIUS PROBIANUS. AN. R. 1073. De J.C. 322.
ANICIUS JULIANUS.

Les Barbares voiſins du Danube battus par Conſtantin en divers combats.

SEVERUS. AN. R. 1074. De J.C. 323.
RUFINUS.

Courſes des Goths repouſſées par Conſtantin.

Ce Prince, zélé protecteur des

Chrétiens, ne pouvoit les voir ſans douleur opprimés par ſon Collegue. Licinius de ſon côté les craignoit, comme affectionnés à Conſtantin. D'ailleurs il étoit brutal, cruel, violent. De ces diſpoſitions naquit la guerre entre les deux Empereurs.

Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu. Il va s'enfermer dans Byzance, que Conſtantin aſſiege par terre.

La flotte de Conſtantin, commandée par ſon fils Criſpus Céſar, détruit celle de Licinius.

Celui-ci ſort de Byzance, paſſe la mer, & vient à Chalcédoine, où il fait de nouveaux préparatifs. Il nomme Céſar le grand-maître de ſa maiſon M. Martinianus.

Conſtantin paſſe en Aſie. Bataille de Chryſopolis. Licinius vaincu ſe retire à Nicomédie, & par l'entremiſe de Conſtancie ſa femme, ſœur de Conſtantin, il obtient ſûreté pour ſa vie, à condition de quitter la pourpre, & de ſe ſoumettre au vainqueur. Il eſt envoyé à Theſſalonique. Le Céſar Martinianus eſt mis à mort.

Peu après, c'eſt-à-dire, dès cette année même ou la ſuivante, Conſtan-

tin fit tuer Licinius, qui ſupportoit impatiemment la condition privée, & tramoit des intrigues avec les Barbares. Licinius eſt déclaré tyran, & ſes ordonnances caſſées. Son fils le ſuivit de près, & fut auſſi mis à mort, ſans que l'on puiſſe alléguer aucun motif légitime de cette rigueur.

Conſtance, ſecond fils de Conſtantin & de Fauſta, eſt fait Céſar.

CRISPUS III. } CÆSS. AN. R. 1075.
CONSTANTINUS III. } De J.C. 324.

Conſtantin ſeul maître de l'Empire, travaille plus efficacement qu'il n'avoit fait encore à étendre le Chriſtianiſme, & à amener la ruine de l'Idolâtrie.

Premieres meſures priſes par ce Prince par rapport à l'Arianiſme naiſſant.

PAULINUS. AN. R. 1076.
JULIANUS. De J.C. 325.

Concile de Nicée.

Conſtantin célebre ſa vingtieme année à Nicomédie. Il la célébra l'année ſuivante à Rome.

Edit par lequel il invite tous ceux qui ſe trouveront opprimés par ſes

Magiſtrats & Officiers à recourir à lui.

Loi qui défend les combats de gladiateurs.

An. R. 1077. De J.C. 326. CONSTANTINUS AUGUSTUS VII.
CONSTANTIUS CÆSAR.

Conſtantin vient à Rome.

Trompé par les calomnies de Fauſta ſa femme, il fait mourir ſon fils Criſpus Céſar; & enſuite ayant découvert la vérité, il punit de mort Fauſta elle-même.

Il fait éclater hautement dans Rome ſon mépris pour les ſuperſtitions idolâtriques, & le mécontentement que le Sénat & le peuple en témoignerent par des plaintes & des murmures, commença à dégoûter le Prince de ſa Capitale.

An. R. 1078. De J.C. 327. CONSTANTIUS.
MAXIMUS.

Conſtantius Conſul de cette année ne paroît point avoir été de la famille Impériale.

Découverte du S. Sépulcre & de la Croix de J. C.

Conſtantin commence le bâtiment de l'Egliſe de la Réſurrection à Jéruſalem.

JANUARIUS. AN. R. 1079.
JUSTUS. De J.C. 328.

Mort de ſainte Hélene, mere de Conſtantin.

Commencemens de Conſtantinople. Conſtantin avoit voulu d'abord bâtir à Ilion, & même il mit en train l'ouvrage. Mais il renonça bientôt à ce deſſein, & ſe détermina pour Byzance, dont il entreprit de faire une nouvelle Rome.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VIII. AN. R. 1080.
CONSTANTINUS CÆSAR IV. De J.C. 329.

Il y a des raiſons & des autorités pour différer juſqu'à cette année la fondation de Conſtantinople. Mais le ſentiment que nous avons ſuivi eſt plus probable.

GALLICANUS. AN. R. 1081.
SYMMACHUS. De J.C. 330.

Dédicace de la nouvelle ville, à laquelle Conſtantin donna ſon nom, le lundi 11. Mai.

Aucun exercice public du culte idolâtrique dans Conſtantinople. Son fondateur en fit une ville toute Chrétienne.

Egliſe des Apôtres.

Les édifices ayant été trop pouſſés, ne furent pas aſſez ſolides.

Conſtantin décora ſa ville des plus beaux privileges, il y établit un Sénat, il s'appliqua à la peupler, & il la rendit en moins de dix ans la ſeconde ville de l'Univers.

An. R. 1082. De J.C. 331. BASSUS. ABLAVIUS.

Egliſe bâtie par les ordres de Conſtantin à Mambré.

Edit pour remettre à perpétuité le quart des impôts qui ſe levoient ſur les terres.

On rapporte à cette même année la loi qui permet aux parties plaidantes de ſe faire juger par les Evêques. Elle eſt ſuſpectée de faux par Jacques Godefroi.

An. R. 1083. De J.C. 332. PACATIANUS. HILARIANUS.

Les Goths vaincus par le jeune Céſar Conſtantin.

Les Sarmates contraints de ſe ſoumettre.

DALMATIUS. An. R. 1084.
XENOPHILUS. De J.C. 333.

Dalmatius Conſul de cette année eſt ou le frere, ou le neveu de Conſtantin.

Ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que Dalmatius le pere fut décoré du titre de Cenſeur, & il eſt le dernier qui l'ait porté.

Ce fut donc en ce tems que Conſtantin commença à élever en dignité ſes freres & neveux, que la prudence de ſainte Hélene avoit toujours pris ſoin de tenir bas.

Conſtant troiſieme fils de Conſtantin eſt fait Céſar.

On peut rapporter à cette année la mort du Philoſophe Sopatre.

Ambaſſades des Barbares du Nord, de l'Orient, & du Midi, qui viennent faire hommage à la grandeur de Conſtantin.

L'Empereur écrit à Sapor en faveur des Chrétiens de Perſe.

Il écrit & fait écrire ſes enfans à S. Antoine.

An.R 1085. De J.C. 334. OPTATUS. ANICIUS PAULINUS.

Les Sarmates vaincus par leurs eſclaves viennent chercher un aſyle ſur les terres de l'Empire.

An.R.1086. De J.C.335. FLAVIUS JULIUS CONSTANTIUS. RUFIUS ALBINUS.

Jules Conſtance Conſul de cette année étoit frere de Conſtantin. Il fut pere de Gallus Céſar & de Julien l'Apoſtat.

Conſtantin célebre la fête de ſa trentieme année. Depuis Auguſte aucun Empereur n'étoit parvenu à ce terme.

Il partage l'empire entre ſes trois fils, marquant à chacun ſon département.

Il nomme Céſar Dalmatius ſon neveu, & donne à Annibalien frere de Dalmatius le titre de Roi, lui aſſignant pour Etats la petite Arménie, le Pont, & la Cappadoce. Dalmatius Céſar devoit avoir la Thrace, la Macédoine, & la Grece. Conſtantin par tous ces arrangemens ne ſe dépouilloit pas. Il ſe réſervoit la jouiſſance de tous ſes Domaines, qui ne devoient être partagés de fait qu'après ſa mort.

Révolte de Calocérus dans l'isle de Chypre.

NEPOTIANUS. FACUNDUS. — AN. R. 1087. De J.C. 336.

Népotianus Consul de cette année paroît être celui qui prit la pourpre en 350. & qui étoit fils d'une sœur de Constantin.

FELICIANUS. TITIANUS. — AN. R. 1088. De J.C. 337.

Les Perses ayant rompu la paix, Constantin se préparoit à marcher contre eux en personne, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut.

Il est baptisé par Eusebe de Nicomédie, & meurt le jour de la Pentecôte, dans la soixante-quatrieme année de son âge, & la trente-&-unieme de son regne.

TYRANS sous le regne de Constantin.

CALOCÉRUS en Egypte.

ALEXANDRE régna durant trois ans dans l'Afrique, qu'il avoit enlevée à Maxence.

VALENS & MARTINIANUS furent successivement créés Césars par Licinius.

HISTOIRE DU REGNE DE CONSTANTIN.

§. I.

Conſtantin grand Prince, mais non exemt de taches. Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit chef de l'Empire. Galérius nomme Sévere Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Céſar. Maxence prend la pourpre à Rome. Sévere marche contre lui. Maximien Hercule reprend la pourpre. Sévere abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines. Maximien s'allie avec Conſtantin. Exploits de Conſtantin contre les Francs. Maximien lui donne en mariage ſa fille Fauſta, & le nomme Auguſte. Galérius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte. Maximien veut dépouiller le même Ma-

xence ſon fils, & manque ſon coup. Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galérius. Il y eſt témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte. Maximien Conſul avec Galérius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence. Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire. Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin. Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs. Maximien reprend la pourpre pour une troiſieme fois. Il en eſt dépouillé par Conſtantin. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait, il ſe pend lui-même. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites. Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier. Dieu le frappe d'une horrible maladie. Après un an de ſouffrances, Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution. Il meurt. Traits qui le concernent. Jugement ſur ſon caractere. Ses Etats partagés entre Li-

cinius & Maximin. Quatre Princes alors dans l'Empire. Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans. Il abuſe avec cruauté de cette victoire. Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin. Tableau de ſes cruautés. Conſtantin, guerrier & bienfaiſant. La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin. Importance de cette guerre. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme. Conſtantin entre en Italie, & remporte pluſieurs victoires ſur les troupes de Maxence. Derniere bataille près de Rome, où Maxence périt. Entrée triomphante de Conſtantin dans Rome. Noble uſage que fait Conſtantin de ſa victoire. Prétoriens caſſés : leur camp détruit. Soins de Conſtantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome. Témoignages de l'affection publique envers Conſtantin. Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une croix, avec une inſciption religieuſe. Edit donné à Rome par Conſtantin en faveur des Chrétiens. Maximin eſt

obligé

obligé de s'y conformer, au moins en partie. Fin de la perſécution de Dioclétien. Commencement de l'Indiction. Entrevue de Conſtantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Conſtancie. Nouvel Edit en faveur des Chrétiens. Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin, & remporte une victoire ſur les Francs. Mort douloureuſe de Dioclétien, après une ſuite de cruels chagrins. Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence. Les Chrétiens perſécutés par Maximin. Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats. Il eſt vaincu, & périt par une horrible maladie. Sa famille & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs, eſt exterminé par Licinius. Jeux ſéculaires omis. Guerre entre Conſtantin & Licinius. Traité de paix, par lequel Conſtantin agrandit conſidérablement ſes domaines. Cette paix dura huit ans entiers. Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découvert. La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius. Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu. La flotte de Lici-

nius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont. Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis. Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique. Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin. Joie des Chrétiens ſur-tout, dont la Religion triomphe. Mort de Licinius, & de ſon fils. Conſtantin fait mourir Criſpus ſon fils aîné, & Fauſta ſa femme. Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin. Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme. Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence. Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfere Byzance. Fondation de C. P. Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne. Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. Dédicace de la ville.

EN commençant l'Hiſtoire du regne de Conſtantin, je n'ai garde d'imiter l'adulation abſurde & impie d'Euſebe de Céſarée, qui n'a pas rougi d'écrire que Dieu ſeul peut être un digne Panégyriſte de cet Empereur. Je préſente au Lecteur un Prince cher & reſpectable au Chriſtianiſme, qu'il a délivré de l'oppreſſion & placé ſur le trône; grand par les talens, grand par les vertus: mais non pas exempt de taches, depuis même qu'il eut embraſſé notre ſainte Religion. Une politique intéreſſée, une prévention trop crédule, lui ont fait commettre des fautes inexcuſables; & il eſt un exemple de cette inconſéquence trop commune, qui en rendant un hommage ſpéculatif aux regles, s'en éloigne en bien des actions. Ce qui doit nous conſoler, c'eſt que les dix dernieres années de ſa vie, toutes remplies d'œuvres inſpirées par le zele du Chriſtianiſme, ne nous offrent plus le mêlange d'aucun vice, & qu'enfin le Baptême, qu'il reçut en mourant, eſt un bain ſalutaire, qui aura purifié ſon ame de ſes anciennes

Conſtantin grand Prince, mais non exempt de taches. *Euſ. de vit. Conſt. l. 2.*

ſouillures, & l'aura mis en état de ne point perdre la récompenſe de ce qu'il a fait pour l'Egliſe Chrétienne.

Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit Chef de l'Empire.

Je mets ſon nom en titre, quoique dans ſes commencemens il ne tînt pas le premier rang entre les Princes qui gouvernoient l'Empire. Cet honneur ſuprême, après la mort de Conſtance Chlore, fut dévolu à Galérius: & même Conſtantin, qui d'abord avoit reçu de ſes ſoldats le nom d'Auguſte, fut réduit bientôt par lui, comme nous allons le voir, au degré de ſimple Céſar. Mais comme il entra dès-lors en part de la ſouveraine puiſſance, & qu'il la réunit enfin toute entiere en ſa perſonne, la commodité de former un ſeul riſſu d'Hiſtoire ſans interruption, m'a paru préférable à une exactitude ſcrupuleuſe, qui pourroit nuire à la clarté.

Galérius nomme Sévere Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Céſar.

Lactant. de Mort. Perſ. §5.

La premiere démarche de Conſtantin, après qu'il eut été proclamé Auguſte par l'armée de ſon pere, fut de demander à Galérius la confirmation de ce que ſes ſoldats avoient fait en ſa faveur. Pour cela il lui envoya, ſuivant le cérémonial établi alors, ſon portrait couronné de lauriers. Galérius n'étoit point du tout diſpoſé à la

recevoir. Ses vues & ſes arrangemens étoient tout autres, comme je l'ai dit, & il ne pouvoit pas ſe promettre beaucoup d'affection & de déférence de la part de Conſtantin, qu'il avoit cruellement offenſé. Auſſi dans un premier mouvement de colere peu s'en fallut qu'il ne fît brûler & le portrait, & celui qui l'avoit apporté. Mais d'un autre côté il penſa que s'il refuſoit ſon conſentement, il falloit en venir à une guerre dont le ſuccès auroit été fort incertain. Le jeune Prince étoit reconnu & chéri dans toute l'étendue des pays qui avoient obéi à ſon pere; &, ſi nous en croyons Lactance, il avoit même pour lui le cœur des troupes qui environnoient Galérius : enſorte que ce chef de l'Empire n'avoit pas lieu de compter ſur leur fidélité, s'il entreprenoit de les employer contre Conſtantin. Ce fut donc pour lui une néceſſité de ſe plier aux circonſtances, & de conſentir à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il voulut néanmoins venger au moins en partie les droits de ſon autorité, qui n'avoit pas été aſſez reſpectée. Il conféra à Sévere le titre d'Auguſte vacant par la mort de Conſtance Chlore, & en envoyant la pour-

pre à Conſtantin, il lui ordonna de ſe contenter du nom & des honneurs de César. Conſtantin, par une modération tout-à-fait louable, acquieſça à ce jugement, & il deſcendit ſans murmurer du ſecond rang au quatrieme.

Panég. Maxim. & Conſt.

Lactant. 28. Galérius n'étoit pas abſolument mécontent de l'état actuel des choſes. S'il n'avoit pas tiré de la mort de ſon Collegue l'avantage qu'il eſpéroit, au moins il n'y perdoit rien de ce qui avoit été précédemment en ſa poſſeſſion. Conſtantin ne ſe déclaroit point ſon ennemi, & même il ſe ſoumettoit juſqu'à un certain point à ſes ordres. Un nouveau trouble donna à Galérius d'autres alarmes, & devint un mal auquel il ne lui fut pas poſſible de remédier.

Maxence prend la pourpre à Rome.

Il dut s'en imputer la cauſe. J'ai dit que ce Prince avoit ordonné un dénombrement des biens & des perſonnes dans toutes les Provinces de ſon obéiſſance, & que cette opération s'exécutoit avec une rigueur qui dégénéroit en tyrannie. Il prétendit ſoumettre Rome même, & déja il avoit nommé les Officiers qui devoient aller, ſous le prétexte d'un dénombrement, ravager cette Capitale de l'Empire &

de l'Univers. Ayant ainſi alarmé & aigri les citoyens, il indiſpoſa encore les ſoldats ; & continuant ce qu'avoit commencé Dioclétien, il affoiblit les Prétoriens par un nouveau retranchement. Maxence, fils de Maximien Hercule & gendre de Galérius, trouvant les eſprits dans cette fermentation, profita de la conduite imprudente du Souverain pour achever de les révolter, & pour s'élever lui-même à l'Empire. Il lui avoit été bien dur de voir Sévere & Maximin paſſer devant un fils & gendre d'Empereurs comme lui, & être nommés Céſars à ſon préjudice. La promotion de Conſtantin, qui ſe relevoit d'une pareille injuſtice qu'il avoit ſoufferte, fut pour Maxence un nouvel aiguillon. Encouragé * par ſon pere, qui regrettoit les grandeurs auxquelles on l'avoit forcé de renoncer, & ayant gagné quelques-uns des principaux Officiers du camp

Zoſ. l. II.

Aur. Vict.

* *L'expreſſion originale ſembleroit dire que Maximien Hercule s'oppoſa au deſſein de ſon fils. Mais des Ecrivains tels qu'Aurélius Victor ne doivent pas être ſuivis aveuglément. Prenons de lui ce qui eſt probable, & croyons ſans peine que Maximien fut conſulté. Dès que ce premier fait eſt admis, on ne peut pas douter qu'un Prince auſſi ambitieux n'ait exhorté & aidé Maxence à revendiquer l'Empire dans l'eſpérance & dans la vue d'y revenir lui-même, comme il arriva.*

& de la ville, il se mit à la tête de ce qui restoit de Prétoriens; & proclamé Auguste par eux, il se rendit maître sans peine de Rome, fit tuer celui qui y commandoit pour Galérius, & quelques autres Magistrats, & fut reçu du peuple comme un libérateur. Cette révolution est datée par M. de Tillemont du vingt-huitieme jour d'Octobre de la même année de J. C. 306. où nous commençons le regne de Constantin.

Sévere marche contre lui.

Nos Auteurs ne marquent point où étoit alors Sévere, qui avoit l'Italie dans son département. Soit négligence de sa part, soit affaires qui l'occupassent ailleurs, son absence de Rome facilita sans doute le succès de l'entrepriſe de Maxence. Dès qu'il en fut instruit, il accourut pour arrêter les suites d'un mouvement qui tendoit à le dépouiller; & muni de l'autorité de Galérius, qui ne vouloit pas se laisser donner la loi une seconde fois, & qui avoit toujours haï son gendre, il rassembla tout ce qu'il y avoit de troupes en Italie, & marcha vers Rome. Mais ces troupes étoient bien mal disposées à le servir. Elles avoient toujours obéi à Maximien Hercule, &

Lactant. 26.

par conſéquent elles devoient conſerver de l'attachement pour le fils de ce Prince. D'ailleurs les délices de la Capitale, qu'elles avoient long-tems goûtées, étoient un attrait qui les portoit à deſirer plutôt d'y vivre tranquillement qu'à livrer à cette ville des aſſauts en ennemis. Pour les fortifier dans ces ſentimens, Maximien reparut en ce moment ſur la ſcene.

Maximien Hercule reprend la pourpre.

Ce vieillard inquiet, & poſſédé d'un deſir ardent de remonter ſur le trône, avoit voulu probablement tenter l'aventure par ſon fils, & voyant qu'elle avoit réuſſi, il réſolut d'en tirer avantage pour lui-même, & de pouſſer l'affaire auſſi loin qu'elle pourroit aller. Il vint donc à Rome ſous prétexte de ſoutenir Maxence, & de réunir tous les eſprits en faveur du nouveau Prince, par lequel il avoit été mandé. Dès qu'il fut arrivé, ſon fils, qui ne ſe défioit de rien, lui propoſa, & le fit prier par le Sénat & par le peuple Romain, de reprendre la pourpre. Il ne fut pas beſoin de lui faire violence : & Maximien ſe revit avec joie en poſſeſſion d'un rang qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Alors il y eut ſix Princes à la fois dans l'Empire,

Paneg. Maxim. & Conſt. & Lactant.

Auguſtes ou Céſars : Galérius, Séve-re, Maximin, Conſtantin, Maximien Hercule, & Maxence. On rapporte qu'il ne tint pas à Maximien Hercule que ce nombre ne fût augmenté d'un ſeptieme, & qu'il écrivit à Dioclé-tien pour l'exhorter à imiter ſa dé-marche. Mais il n'ébranla pas cette ame ferme, qui ne ſe déterminoit pas légérement, & qui lorſqu'il s'agiſ-ſoit de prendre un parti, penſoit aux conſéquences.

Eutrop.

Sévere abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines.

Aurel. Vict Zoſ. Lactant.

Tout réuſſit d'abord à Maximien & à Maxence. Sévere s'étant approché de Rome, ſes ſoldats mal affectionnés, & d'ailleurs gagnés par l'argent de ſes ennemis, l'abandonnerent : enſorte qu'il ne lui reſta d'autre reſſource que de s'enfuir à Ravenne. Maximien l'y pourſuivit, & entreprit de l'aſſiéger. Mais comme la place étoit forte & bien munie, il appréhenda que, ſi le ſiege traînoit en longueur, Galérius n'eût le tems de venir au ſecours d'un Collegue fidele & ſoumis. Il recourut donc à la perfidie : & comme il avoit affaire à un eſprit crédule & timide, il lui perſuada qu'il n'en vouloit point à ſa vie, & que dès qu'il ceſſeroit d'a-voir lieu de le regarder comme un

rival, il deviendroit ſon protecteur. Sévere le crut, vint ſe livrer entre ſes mains, & lui remit la pourpre qu'il avoit reçue de lui deux ans auparavant. *Euſeb. Chron.* Maximien, en homme religieux, ne voulut point violer ſon ſerment : mais il fit agir ſon fils. A peine le malheureux Sévere étoit-il ſorti de Ravenne, & en marche pour ſe rendre au lieu de ſa retraite, qu'une embuſcade placée par Maxence ſe ſaiſit de ſa perſonne. *Zoſ.* On le mena aux trois Tavernes ſur le chemin d'Appius : & là tout ce qu'il put obtenir ce fut une mort douce. *Vict. Epit. Lactant.* On lui permit de ſe faire ouvrir les veines. Il laiſſa un fils nommé Sévérien, qui n'eut pas un meilleur ſort que lui, & qui fut tué peu d'années après, comme nous le dirons, par Licinius. La mort de Sévere doit être arrivée dans les premiers mois de l'an de J. C. 307. *Tillem.*

Maximien délivré de Sévere, craignoit Galérius. Il voulut donc ſe procurer un appui contre lui, en s'alliant étroitement avec Conſtantin. Ce jeune Prince n'avoit pas lieu, non plus que Maximien, d'aimer Galérius : & d'ailleurs il commençoit ſon regne d'une façon tout-à-fait brillante, aimé

Maximien s'allie avec Conſtantin. *Lactant.*

au dedans, redoutable aux ennemis du dehors. Le premier uſage qu'il fit de ſa puiſſance, fut d'accorder aux Chré-
Lactant. 24. tiens le libre exercice de leur Religion, en * révoquant expreſſément l'Edit de perſécution, que ſon pere s'étoit con-
Euſ. de vit. Conſt. l. 25. *Paneg. Maxim. & Conſt.* tenté de ne point executer. Il traitoit tous ſes ſujets avec la bonté & la douceur dont ſon pere lui avoit laiſſé l'exemple, & qu'il regardoit comme la plus précieuſe portion de ſon héritage. En même tems il repouſſa les courſes des Francs, que rien ne pouvoit empêcher d'infeſter les Gaules, & de chercher à s'y établir.

Exploits de Conſtantin contre les Francs.

Ces peuples n'avoient pas plutôt vu Conſtance paſſer dans la Grande-Bretagne, que profitant de ſon éloignement ils avoient rompu la paix, & recommencé leurs ravages. Conſtantin ayant ſuccédé à ſon pere, marcha contre eux, les vainquit dans la Gaule, fit priſonniers deux de leurs Rois, Aſcaric & Gaïſe; & pour frapper la nation de terreur par l'exemple des rigueurs exercées ſur ſes Princes, il les expoſa aux bêtes dans un magnifique ſpectacle.

Eumen. Paneg. Conſt. Aug.

* *C'eſt ainſi que je concilie les témoignages différens des Auteurs, qui attribuent les uns à Conſtance Chlore, les autres à Conſtantin, la ceſſation de la perſécution dans les Provinces d'Occident.*

qu'il donna après sa victoire. Non content de cet exploit, Constantin passa le Rhin, & entra dans le pays des Bructéres, * qu'il mit à feu & à sang. Rien ne fut épargné. Les villages furent brûlés, les bestiaux pris & égorgés, les hommes & les femmes massacrés : & ceux qui échapperent à l'épée, & qu'il fit prisonniers, eurent encore un sort plus cruel. Comme il les jugeoit incapables de rendre jamais aucun service vraiment utile, à cause de leur fierté intraitable & de leur perfidie, ils furent condamnés au même supplice que leurs Rois, & livrés aux bêtes, dont ils imitoient la férocité.

Il se proposoit de réduire par cette sévérité inexorable les nations Germaniques à un repos forcé. Pensant que ses armes pourroient être appellées ailleurs par des circonstances qu'il étoit aisé de prévoir, il vouloit assurer la tranquillité de son pays avant que d'être obligé de s'en éloigner. Il prit toutes les précautions possibles pour fortifier la barriere naturelle que le Rhin oppose à la Germanie. Il entretenoit une flotte sur ce fleuve : la rive étoit bordée de forts construits de distance

* *Ce peuple habitoit près de l'Ems.*

en distance, bien munis, bien gardés. Il commença un pont à Cologne, pour se procurer un passage commode & facile, toutes les fois qu'il en auroit besoin : & la terreur de cette entreprise fut si grande parmi les peuples Germains, que plusieurs d'entre eux vinrent implorer la clémence de Constantin, & lui demander la paix, en lui donnant des otages, & toutes les assurances d'une inviolable fidélité. Tel étoit l'état des affaires de Constantin, lorsque Maximien vint en Gaule rechercher son amitié au commencement de l'an de J. C. 307.

Maximien lui donne en mariage sa fille Fausta, & le nomme Auguste. *Lactant. 27. Zos.*

Il y avoit déja entre eux de grandes liaisons. Constance Chlore étoit fils adoptif de Maximien, & il avoit épousé la belle-fille de ce même Prince, Théodora, qui avoit donné à Constantin plusieurs freres & sœurs. Maximien serra encore plus étroitement les nœuds de cette alliance en concluant le mariage de Constantin avec sa fille Fausta. Ce mariage étoit projetté depuis long-tems, si nous en croyons le témoignage d'un Panégyriste : & rien n'empêche que nous n'y ajoutions foi, puisque l'Empereur Julien y est conforme, & assure en ter-

Paneg. Maxim. & Const.

Julian. Or. 1.

mes exprès que c'étoit une affaire concertée entre Conſtance Chlore & Maximien. Conſtantin avoit pourtant été marié à Minervine, qui n'eſt point connue d'ailleurs, & il en avoit eu un fils nommé Criſpus, qui pouvoit être alors âgé de ſept ans, & dont la fin malheureuſe eſt la principale tache de la vie de ſon pere. Peut-être Minervine étoit-elle morte dans le tems dont nous parlons : peut-être fut-elle répudiée pour faire place à Fauſta. Ce qui eſt certain c'eſt qu'elle avoit été, non pas concubine, mais légitime épouſe. Les Auteurs Payens ſont d'accord avec les Chrétiens pour louer la chaſteté de Conſtantin, & ſon éloignement de tout plaiſir illicite.

Tillem.

Paneg Maxim. & Conſt. & Anon. Paneg. Conſt.

Maximien, en même tems qu'il faiſoit Conſtantin ſon gendre, lui conféra le nom & le rang d'Auguſte. Conſtantin s'en mit alors en poſſeſſion, comptant que la nomination de Maximien étoit un titre inconteſtable, & bien plus fort que n'avoit été la proclamation des ſoldats après la mort de ſon pere. Il ne fut pourtant reconnu en cette qualité par Galérius que l'année ſuivante.

Paneg Maxim. & Conſt.

Pendant que ce qui vient d'être ra-

Galérius vient en Ita-

Il se pour détrôner Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte *Lactant. 27. Zos.*

conté se passoit en Gaule, Galérius étoit entré en Italie pour venger Sévere, & détrôner Maxence. Son projet, si nous en croyons Lactance, dont le zele est toujours vif contre ce Prince, n'alloit à rien moins qu'à exterminer le Sénat & massacrer le peuple de Rome. C'étoit une entreprise plus aisée à former qu'à exécuter. Galérius menoit une armée nombreuse, mais qu'il n'avoit pas su s'attacher par les liens de l'estime & de l'affection. D'ailleurs il n'étoit point au fait de ce qu'il osoit tenter. Il n'avoit jamais vu Rome, &, comme (*a*) le Tityre de Virgile, il se figuroit cette ville assez semblable à celles qu'il connoissoit, à quelques légeres différences près. Lorsqu'il fut à portée de la considérer, il fut effrayé de son immense étendue, & il commença à douter du succès. Bientôt Maxence, qui étoit habile à débaucher les soldats de ses ennemis, vint à bout de corrompre la fidélité de ceux de Galérius. Gagnés par argent, par promesses, ils se récrierent sur l'indignité d'une guerre entre le beau-

(*a*) Urbem quam dicunt Romam, Melibœe, putavi
Stultus ego huic nostræ similem. *Virg. Ecl. I.*

pere & le gendre : ils affectoient un reſpect religieux pour les droits de la patrie, & Romains ils ſe faiſoient un ſcrupule d'attaquer Rome. Ils ne s'en tinrent pas à de vaines clameurs. Déja des Légions entiéres déſertoient, & paſſoient du côté de Maxence. Galérius ſe vit alors dans une poſition toute ſemblable à celle de Sévere, & il craignit un pareil déſaſtre. Il fléchit ſon orgueil : il ſe jetta aux pieds des ſoldats qui lui reſtoient, & par ſes prieres, par ſes larmes, par les promeſſes des plus magnifiques récompenſes, il obtint d'eux qu'ils ne l'abandonnaſſent pas, & qu'ils l'eſcortaſſent dans ſa retraite. Il prit donc la fuite, ſans avoir tiré l'épée, ni tenté la fortune du combat.

Lactance aſſure qu'il auroit été facile d'achever de le détruire, ſi on l'eût pourſuivi. Mais Maxence, auſſi lâche & auſſi négligent qu'il étoit artificieux & fourbe, ſe trouva heureux d'être délivré de péril, & il laiſſa Galérius ſe retirer en toute liberté. Celui-ci, qui ne comptoit pas ſur une tranquillité ſi déplacée, prit une précaution conforme à ſon génie pour aſſurer ſa fuite. Il permit & même

ordonna à ſes troupes de piller & de ravager tout le pays qu'elles traverſoient. Cet ordre produiſit la déſolation d'une grande partie de l'Italie. Il n'y eut point d'excès, que ne ſe permiſſent des ſoldats à qui l'on accordoit pleine licence. Galérius en recueilloit deux avantages. Il enrichiſſoit ſon armée, & il ne laiſſoit à ceux qui voudroient le pourſuivre qu'un pays réduit à la miſere, & où ils ne trouveroient aucune ſubſiſtance. Il retourna ainſi dans les Provinces de ſon obéiſſance, avec la honte d'une entrepriſe manquée, & une diminution conſidérable de ſes forces.

Maxence affranchi de toute crainte, & ivre de ſa proſpérité, ſe livra à tous les vices de la tyrannie. Il regardoit comme ſa proie les biens des citoyens, l'honneur des femmes : & il exerçoit toutes ces violences avec une pleine ſécurité. Il ne ſavoit pas qu'un nouveau danger le menaçoit de la part de ſon propre pere. Maximien Empereur ſans Etats, n'étoit pas de caractere à ſe contenter d'un vain titre. Son gendre régnoit dans les Gaules, ſon fils en Italie : mais leur puiſſance n'étoit pas la ſienne, & il vivoit dans leur

Maximien veut dépouiller le même Maxence ſon fils, & manque ſon coup *Anon. Valeſ. Conſt. Aug. Zoſ.*

Lact. 18.

dépendance. Il voulut armer Conſtantin contre Maxence : & n'ayant pu y réuſſir, il ſe tranſporta à Rome, mettant toutes ſes reſſources en lui-même, & réſolu, puiſque les appuis étrangers ſe refuſoient à ſes deſirs, d'exécuter ſeul une entrepriſe à laquelle ſon ambition effrénée ne lui permettoit pas de renoncer. Il s'imaginoit que les troupes qui lui avoient autrefois obéi, reviendroient avec joie à leur ancien Général & Empereur : & le mauvais gouvernement de ſon fils ſembloit lui fournir l'occaſion la plus favorable d'exciter un ſoulévement. Il dreſſa ſes batteries, il manœuvra, & comme il étoit audacieux & téméraire, il ſe perſuada aiſément avoir acquis des forces ſuffiſantes. Alors il convoqua une aſſemblée des ſoldats & du peuple, & là il invectiva contre les déſordres du gouvernement de Maxence, qui étoit préſent, il le déclara indigne de l'Empire, & il entreprit de l'en dépouiller par voie de fait, en lui arrachant lui-même la pourpre Impériale de deſſus les épaules.

Zoſ. Lactant.

Cette violence ſi étrange a paru à M. de Tillemont autoriſer les ſoupçons que quelques Ecrivains ont jettés

Tillem. Conſt. art. 9.

ſur la légitimité de la naiſſance de Maxence. Ils ont dit qu'il n'étoit pas fils de Maximien, mais un enfant ſuppoſé par l'Impératrice Eutropie, que des vues politiques avoient engagée à ce crime. Une pareille ſuppoſition n'eſt guere probable en ſoi : l'autorité des Ecrivains qui l'atteſtent, eſt médiocre : & dans la réalité Maxence a toujours joui des droits & de l'état de fils de Maximien. Si ce vieil Empereur ſe porta contre lui à l'excès que je viens de raconter, ce n'eſt qu'un effet peu ſurprenant de l'ambition furieuſe qui le dévoroit. Maximien étoit bien capable de violer les droits de la nature pour parvenir à régner.

Anon. Paneg. Conſt. Aug.
Vict. Epit.
Lactant.

Mais il avoit mal pris ſes meſures. Maxence trouva de l'appui dans les ſoldats, qui prirent hautement ſon parti contre un pere dénaturé, contre un vieillard turbulent, qui n'avoit pu ni garder l'Empire lorſqu'il le poſſédoit, ni ſe contenter de la condition privée à laquelle il s'étoit réduit; & qui vouloit reprendre par un crime horrible ce qu'il avoit abandonné ou par inconſtance ou par foibleſſe. Maximien courut riſque de ſa perſonne : il fut obligé de chercher ſon ſalut dans la

fuite; & il ſe vit chaſſé de Rome, dit Lactance, comme un autre Tarquin le Superbe.

Il ſe retira déſeſpéré & confus, mais non changé, & il vint en Gaule auprès de Conſtantin ſon gendre, à qui il tâcha inutilement de communiquer ſes fureurs. Rebuté par ce Prince, qui ne voulut ni épouſer ſa querelle, ni aider ſa vengeance, il recourut à Galérius, l'ennemi implacable de ſon fils. Lactance lui attribue le deſſein digne de lui, mais peu vraiſemblable dans la circonſtance, de tuer Galérius & d'uſurper ſa place. Il eſt vrai que l'objet de toutes ſes démarches étoit le trône, & que ce deſir alloit en lui juſqu'à la phrénéſie, & le portoit à vouloir détruire tout obſtacle qui s'y oppoſeroit. Mais la puiſſance de Galérius étoit trop bien affermie pour pouvoir être aiſément ébranlée, & les vues de Maximien ne tendoient pas, au moins directement, à la renverſer. Il ſe propoſoit, comme nous le verrons, un autre plan, qui échoua : & il ne gagna à ſon voyage, que d'être témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte.

Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galérius. *Eutrop. Lactant.* 29.

Galérius ne reconnoiſſoit point en- Il y eſt té-

moin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte.

core Conſtantin pour Auguſte. Il regardoit Maxence comme uſurpateur & tyran. Il eſt plus que probable qu'il tenoit pour irréguliere la démarche que Maximien avoit faite en reprenant la pourpre, & qu'il ne lui attribuoit point d'autre caractere que celui d'ancien Empereur. Ainſi la place d'Auguſte que Sévere avoit occupée, étoit toujours vacante ſuivant ſon ſyſtême, & il y deſtinoit Licinius.

Eutrop. Licinius étoit ſon compatriote, & ſon ami de tous les tems, & il lui avoit rendu de grands ſervices dans la guerre contre Narsès roi des Perſes. Il *Vict. Epit.* paſſoit pour habile dans l'art militaire, & ſavoit maintenir la diſcipline parmi les troupes. Mais c'étoit-là ſon ſeul mérite. Du reſte rien n'eſt plus odieux que le portrait que font de lui les Payens même. Ils lui attribuent une avarice honteuſe, des débauches infames, un caractere dur & prompt à s'irriter, une averſion incroyable pour les Lettres, qu'il ignoroit abſolument, & que par cette raiſon il mépriſoit & haïſſoit juſqu'à les appeller un poiſon & une peſte publique. Il en vouloit ſur-tout à la ſcience du barreau : mais en général quiconque cultivoit ſon

eſprit par les belles connoiſſances lui devenoit ſuſpect ; & comme à ſes autres vices il joignoit la cruauté, ſouvent des Philoſophes, ſans autre crime que leur profeſſion, furent condamnés par lui à des ſupplices que les loix réſervoient aux eſclaves. Il fut un violent perſécuteur des Chrétiens, autant qu'il lui fut permis de ſuivre ſon inclination ; & ſi dans certains tems il les épargna, ou même parut les protéger, ils n'eurent obligation de la douceur dont il uſa à leur égard, qu'aux vues d'une politique qui ſavoit s'accommoder aux circonſtances. Ce fut une ame féroce, qui porta ſur le trône tous les défauts d'une naiſſance ruſtique & d'une éducation groſſiere, quoiqu'il s'attribuât une ſorte de nobleſſe en ſe faiſant deſcendre de l'Empereur Philippe : imagination, qui ne faiſoit qu'ajouter à la baſſeſſe de ſon origine le ridicule de la vanité. Il lui reſta pourtant de ſa premiere condition une façon de penſer eſtimable dans un Prince. Né dans un village de la Dace, & exercé durant ſon enfance aux travaux de la campagne, il conſerva toujours une pente à favoriſer ceux qui ſont attachés à la culture des terres : portion

Aurel. Vict.

Euſeb. Hiſt. Eccl. X. 8.

Capit. Gord. III. 34.

Vict. Epit.

de l'Etat trop ſouvent négligée, & qui en eſt néanmoins la baſe & le ſoutien.

Par cette idée du caractere de Licinius on voit qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que Galérius le chérît, puiſqu'il y retrouvoit preſque un autre lui-même. Il avoit depuis long-tems, comme je l'ai déja remarqué, le deſſein de l'élever. Cependant il n'avoit pas voulu, dans le premier changement dont il fut auteur, le propoſer pour Céſar à Dioclétien, parce que Licinius ayant alors plus de quarante ans, lui paroiſſoit d'un âge à être fait tout-d'un-coup Auguſte. Il avoit pour point de vue la place de Conſtance Chlore. Mais ſon plan ayant été dérangé par la promotion de Conſtantin, il ſaiſit l'occaſion de la mort de Sévere pour exécuter enfin ce qu'il avoit réſolu.

Lactant. 20.

L'uſurpation de Maxence & l'ambition forcenée de Maximien faiſoient encore un obſtacle : & je me perſuade que ce fut à raiſon de ces difficultés que Galérius voulut s'autoriſer dans ce qu'il prétendoit faire, du ſuffrage de Dioclétien, qui étoit comme le pere de tous les Princes actuellement régnans,

régnans, & à qui la dignité de la conduite qu'il tenoit dans sa retraite conservoit toujours une impression de majesté. Galérius le pria donc de se rendre à Carnonte dans la Pannonie, où il étoit alors, afin qu'ils pussent conférer ensemble. *Zos. & Lactant. 29.*

Ce fut dans cette ville que Maximien, qui n'étoit ni attendu ni desiré, vint les joindre avec des vues bien différentes des leurs. Il paroît que son dessein étoit d'obtenir de Dioclétien par des instances de vive voix ce qu'il avoit inutilement tenté par lettres, & de l'engager à reprendre l'autorité suprême avec lui, afin d'empêcher, disoit-il, que l'Empire rétabli & conservé florissant par leurs soins & par leurs veilles de tant d'années, ne fût livré à la merci d'une jeunesse imprudente, qui s'immiscoit d'elle-même dans un Gouvernement dont elle étoit incapable. Il n'étoit pas difficile à Dioclétien de démêler à travers ces discours spécieux & ces couleurs de bien public le motif d'intérêt personnel qui faisoit parler son Collegue. Mais sans entrer dans des explications inutiles, il se retrancha à vanter les douceurs qu'il goûtoit dans sa retraite; & il est

Vict. Epit. probable que c'eſt alors qu'il cita les légumes de ſon jardin comme préférables à toutes les grandeurs. Ainſi tout ſe paſſa paiſiblement à Carnonte. Licinius fut déclaré Auguſte par Galérius en préſence de Dioclétien & de Maximien, le onze Novembre de la même année 307. où Sévere avoit été tué, & il eut pour ſon département la Pannonie & la Rhétie, en attendant ſans doute l'Italie, lorſque Maxence en auroit été dépouillé.

Tillem.

Maximien Conſul avec Galérius.

Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence.

Galérius, en nommant Licinius Auguſte, avoit confirmé & aggravé la diſgrace de Maximien. Il ſemble néanmoins qu'il ait voulu le conſoler par quelques marques de conſidération, & qu'il lui ait même permis de conſerver les honneurs & le titre d'Auguſte, puiſqu'il le fit ſon Collegue dans le Conſulat l'année ſuivante 308. lui déférant même le premier rang.

Je crois devoir avertir ici que, depuis l'uſurpation de Maxence, la confuſion qui régna dans l'Empire, en a introduit une grande dans les Faſtes : enſorte que les Conſulats de toutes ces années ſont fort brouillés. Maxence ne fut jamais reconnu par Galérius, qui étoit chef de l'Empire : & réci-

proquement Galérius n'étoit pas reconnu dans Rome, où dominoit Maxence. Chacun de ces deux Princes nommoit des Consuls, & ne vouloit point recevoir ceux qui étoient nommés par l'autre. Delà beaucoup de brouilleries, qu'il est souvent bien difficile d'éclaircir. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans ces sortes de discussions. Ceux qui en sont curieux peuvent consulter M. de Tillemont.

Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire. *Lactant.*

Maximien, Auguste quant au titre, & jouissant des stériles honneurs d'un Consulat, qui n'étoit pas même reconnu dans Rome, ne s'accommoda pas long-tems du séjour auprès de Galérius. Il revint l'an 308. en Gaule, où Constantin lui tenoit un asyle toujours prêt, n'ayant pas encore appris à se défier de son beau-pere, & de la passion incurable de régner qui dominoit cet ambitieux vieillard. Celui-ci, pour nourrir la crédulité de son gendre, fit une démarche de modération apparente, & quitta une seconde fois la pourpre. Il prétendoit se mettre ainsi à l'abri de tout soupçon, & travailler d'autant plus sûrement à relever sa fortune, que sa manœuvre seroit plus sour-

de & plus cachée. La facilité de Conſtantin favoriſa les eſpérances perfides de Maximien. Le jeune Empereur ne ſe contenta pas de faire jouir ſon beau-pere d'une opulence Impériale dans la condition privée. Il avoit pour lui une déférence extrême : il vouloit que ſes ſujets reſpectaſſent Maximien, & lui obéiſſent ; & il leur en donnoit lui-même l'exemple, prenant ſes conſeils, étudiant ſes volontés, juſqu'à ſe réſerver preſque uniquement les honneurs du rang ſuprême, & lui en laiſſer la puiſſance.

Exmen. Pan. neg. Conſtant. Aug.

Un traitement ſi généreux auroit ſatisfait une ame capable de quelque modération. Mais, (*a*) comme le remarque à ce propos même un Orateur que j'ai cité plus d'une fois, il n'eſt point de dons de la fortune qui puiſſent remplir l'avidité de ceux dont la raiſon ne borne point les deſirs. Ils ne ſentent point leur bonheur, qui ne fait d'eux que des ingrats : & toujours pleins d'eſpérances, toujours vuides des biens

(*a*) Nullis muneribus fortunæ explentur, quorum cupiditates ratio non terminat : atque ita eos felicitas ingrata præterfluit, ut ſemper pleni ſpei, vacui commodorum, præſentibus careant, dùm futura proſpectant. At enim divinum illum virum qui primus Imperium &

dont ils pourroient jouir, ils perdent le préſent en courant après un avenir incertain & périlleux. Quelle différence, ajoute le même Orateur, entre Maximien & ſon Collegue! Cet homme divin, qui le premier a fait part de l'Empire qu'il pouvoit poſſéder ſeul, & le premier y a renoncé, ne ſe repent point du parti qu'il a pris, & il ne compte point avoir perdu ce qu'il a cédé volontairement : véritablement heureux, lorſque ſimple particulier il voit les maîtres de l'Empire lui rendre des devoirs comme à un ſupérieur.

Il fallut quelque tems à Maximien pour diſpoſer toutes choſes par rapport à ſes vues. Ainſi il reſta tranquille toute l'année 308. & partie de la ſuivante.

Au commencement de 308. Conſtantin ne jouiſſoit encore du titre d'Auguſte que dans les Provinces qui lui obéiſſoient. L'ambition d'un autre lui valut l'avantage d'être reconnu en cette qualité par Galérius, & conſé-

Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin. *Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 13. & Lact. 32.*

participavit & poſuit, conſilii & facti ſui non pœnitet, nec amiſiſſe ſe putat, quod ſponte tranſcripſit. Felix beatuſque verè, quem veſtra tantorum Principum colunt obſequia privatum. *Eumen. Paneg. Conſt. Aug.*

quemment par tout l'Empire, ſi l'on excepte les pays qui étoient ſous la loi de Maxence.

Maximin, qui trois ans auparavant avoit été fait Céſar par Dioclétien ſur la préſentation de Galérius, ne vit qu'avec un violent dépit Licinius élevé au rang d'Auguſte. Il prétendoit être lézé, & ſes plaintes n'étoient pas ſans quelque fondement. Comme il avoit le droit d'ancienneté qui parloit pour lui, il ſe croyoit juſtement autoriſé à ne point céder la prééminence à un nouveau venu, & il en écrivit en ces termes à Galérius, qui fut très-piqué de voir ſon neveu s'élever contre ſes volontés. Il l'avoit tiré de la pouſſiere, comptant ſur une aveugle obéiſſance de ſa part. Mais à vrai dire il ne la méritoit pas. Son propre exemple retomboit ſur lui : & après la violence qu'il avoit faite à Dioclétien, il n'étoit pas en droit de ſe plaindre de ne pas trouver de la ſoumiſſion dans ſes créatures. Il vouloit néanmoins être obéi, & il répondit à Maximin que ſes arrangemens devoient être reſpectés, & que d'ailleurs l'âge de Licinius étoit une raiſon ſolide de préférence. Maximin inſiſta avec une nou-

velle force : la choſe tourna en négociation : & Galérius commençant à ſe relâcher, propoſa d'abolir le nom de *Céſars*, & de déférer à Maximin & à Conſtantin, dont la cauſe étoit la même, le titre de *Fils des Auguſtes*. Ce changement étoit une illuſion, qui laiſſoit toujours ſubſiſter le tort que Maximin prétendoit avoir ſouffert. Ne pouvant obtenir juſtice, il ſe la fit à lui-même. Dans une aſſemblée de ſon armée qu'il convoqua, il fut déclaré Auguſte, & il en manda la nouvelle à Galérius, ſuppoſant que ce qui venoit de ſe paſſer à ſon ſujet étoit l'ouvrage des ſoldats. Je ne me laſſe point de faire obſerver quel étoit alors le pouvoir des gens de guerre dans le Gouvernement Romain. Galérius céda, & il conſentit que le nom & les honneurs d'Auguſte fuſſent rendus communs aux quatre Princes, lui, Licinius, Maximin, & Conſtantin. Maxence étoit toujours regardé comme rebelle & comme tyran.

De cet arrangement, auquel la force avoit autant & plus de part que les loix, il réſulta une conteſtation pour les rangs entre les Auguſtes. Galérius étoit indubitablement le premier. Mais

les trois autres s'oppoſoient mutuellement des droits contraires & des prétentions reſpectives. Licinius avoit pour lui la volonté de Galérius. Conſtantin étoit celui des trois qui le premier avoit porté le nom d'Auguſte. Maximin ſe prévaloit d'être le plus ancien Céſar. Cette querelle fut décidée par les événemens.

Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs. *Eumen. Paneg. Conſt. Aug.*

Conſtantin ſoutenoit les accroiſſemens d'honneurs dont il étoit nouvellement décoré, par de nouveaux exploits contre les ennemis de l'Empire. Les Francs avoient repris les armes, & menaçoient encore les Gaules d'une invaſion. Il n'en coûta à Conſtantin que de ſe montrer pour arrêter leurs courſes : & cela par deux fois dans un eſpace de tems fort court. Car les menées de Maximien Hercule obligerent le jeune Prince à laiſſer imparfaite ſa premiere expédition, & ayant ainſi donné lieu aux Francs de réitérer leurs mouvemens, elles le mirent dans la néceſſité de retourner contre eux, & toujours avec le même ſuccès. Dès qu'il parut, tout rentra dans le calme: & comme ſon éloignement ſeul avoit inſpiré à ces nations inquietes la hardieſſe de remuer, ſon retour prompt &

ineſpéré les glaça de terreur, & leur fit tout-d'un-coup tomber les armes des mains.

Son infidele beau-pere lui donna de plus vives inquiétudes par des intrigues domeſtiques, qui mêlées, comme on vient de le voir, avec la guerre contre les Francs, cauſerent enfin la perte de leur auteur.

Maximien reprend la pourpre une troiſieme fois. Il en eſt dépouillé par Conſtantin. *Id. ibid. & Lactant.* 29. 30.

Sur la premiere nouvelle de la rebellion des nations Germaniques, Conſtantin ſe diſpoſant à ſe mettre auſſi-tôt en marche pour aller les réprimer, Maximien lui conſeilla de ne mener que la moindre partie de ſes forces, comme plus que ſuffiſante contre de pareils ennemis. Cet avis convenoit aſſez au caractere de Conſtantin, actif, ardent, plein de feu, & aimant ſur toutes choſes la célérité de l'exécution. Le perfide vieillard avoit, en donnant ce conſeil, une double vue de malignité. D'une part il ne déſeſpéroit pas que ſon gendre foiblement accompagné ne périt dans quelque combat contre des nations belliqueuſes; & de l'autre il ſe propoſoit d'attirer à lui les nombreuſes troupes que Conſtantin laiſſoit dans l'inaction, & qui n'étant plus retenues par la préſence de leur Prince, ſeroient

plus disposées à se prêter à la séduction. Plein de ces pensées, dès qu'il vit Constantin éloigné, il travailla à se faire des partisans parmi les Officiers & les soldats; & lorsqu'il le fut entré sur les terres des ennemis, il leve le masque, reprend pour la troisieme fois la pourpre, se fait proclamer Empereur, & s'étant emparé des trésors du Prince, il en fait largesse à tous ceux qui voulurent partager la proie avec lui. Il n'y trouva pas tous les esprits disposés, & la fidélité de plusieurs ne put être ébranlée par ses dons. Ceci se passoit dans le pays que nous nommons la Provence.

Constantin, qui étoit alors sur le Rhin, en fut promptement averti, & comme il avoit déja remporté sur les Francs quelque avantage, qui lui promettoit sûreté de ce côté, il ne perdit pas un moment pour venir remédier à un mal qui le menaçoit de sa ruine. L'ardeur de ses troupes égaloit la sienne: tout retardement leur paroissoit odieux. Des rives du Rhin ils vinrent d'abord à Chalons-sur-Saone, sans prendre aucun repos dans une si longue marche. Là Constantin embarqua ses troupes, & il descendit par la Saone

& par le Rhône jusqu'à Arles, où il comptoit trouver Maximien. Mais le vieil ambitieux avoit abandonné la place. Surpris par la diligence de Constantin, & n'ayant pas eu le tems de grossir & de fortifier son parti, sa ressource fut de se sauver à Marseille, où il s'enferma, & se mit en état de défense, se proposant, dit Eutrope, de gagner du tems pour s'enfuir par mer en Italie, & espérant que la qualité de pere lui feroit encore obtenir la protection de Maxence. Tout le pays abandonné par lui retourna avec joie sous les loix de son légitime maître : les troupes qui s'étoient laissé séduire, s'empresserent de lui renouveller leur serment. Constantin étoit aimé : & il ne resta à Maximien que les soldats qu'il avoit emmenés avec lui, & qui ne lui étoient guere attachés, comme l'événement le prouvera.

Il ne fut pas difficile à Constantin de réduire un si foible adversaire. En se présentant devant Marseille, il donna d'abord un assaut à la place : mais les échelles s'étant trouvées trop courtes, il fit sonner la retraite, & retint l'ardeur de ses soldats, qui ne connoissoient point d'obstacle, & qui ne

jugeoient rien impoſſible à leur courage. Il paroît qu'il vouloit vaincre à moins de riſque & moins de frais, au moyen d'une intelligence qu'il avoit dans la ville. Car Maximien s'étant montré ſur le mur, Conſtantin lia d'en bas une converſation avec lui, & lui fit ſur ſa conduite des reproches doux, auxquels le vieil Empereur ne répondit que par des invectives brutales. Pendant que la conférence duroit encore, ceux de la ville ouvrirent une de leurs portes, par laquelle entrerent ſubitement les gens de Conſtantin. Maximien ſaiſi ſur le champ fut amené aux pieds de ſon vainqueur, qui ſe contenta d'une réprimande en paroles, & lui laiſſa la vie, par reſpect pour l'affinité qui les uniſſoit. Il prit pourtant les précautions néceſſaires pour ſa ſûreté. Il dépouilla le malheureux vieillard de la pourpre Impériale, & il le retint auprès de ſa perſonne.

Maximien demeura en repos pendant le reſte de l'année 309. à laquelle paroît appartenir la folle entrepriſe dont je viens de rendre compte. Mais la tranquillité étoit pour lui un état violent. Dès l'année ſuivante 310. de

J. C. il trama une nouvelle trahiſon, plus noire encore que la précédente, & qui enfin lui attira la mort qu'il cherchoit.

Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait il ſe pend lui-même.

Le crime aveugle, & l'impunité des premiers forfaits eſt un attrait qui porte un mauvais cœur à en hazarder de nouveaux. Maximien fut aſſez ſcélérat & aſſez inſenſé pour ſolliciter ſa fille de livrer Conſtantin à ſes fureurs. Par prieres, par careſſes, par promeſſes flatteuſes, il tâcha de l'engager à laiſſer ouverte pendant la nuit la chambre où couchoit l'Empereur, & à en écarter les gardes. Fauſta ſe trouvoit dans un grand embarras. D'une part elle craignoit ſans doute les emportemens de ſon pere, ſi elle refuſoit de ſe prêter à ce qu'il exigeoit d'elle : & de l'autre elle étoit très-réſolue de ne point trahir ſon mari. Elle promit de faire ce qui lui étoit propoſé, & elle rendit compte de tout à Conſtantin. Il fut convenu entre eux que l'on ſe mettroit en état de convaincre le criminel, & de le prendre ſur le fait. Pour cela on fit coucher dans le lit de l'Empereur un Eunuque que l'on craignoit peu de ſacrifier : une négligence affectée dans tout l'appartement

Zoſ. l. II. Eutrop. Lactant.

ſembloit inviter l'aſſaſſin. En effet au milieu de la nuit Maximien ſe leve, & voyant la garde ou endormie, ou faiſant mal ſon devoir, il ne douta pas que Fauſta ne lui eût tenu parole. Il avance, il s'approche du lit, tue celui qu'il y trouve couché, & croyant avoir tué Conſtantin, déja il ſe livroit à des tranſports de joie, lorſque Conſtantin parut environné de gens armés. Il eſt aiſé de juger quelle fut la conſternation du coupable. Une rage muette le rendit immobile. Il s'étoit ôté à lui-même tout moyen de défenſe, & il ne pouvoit plus eſpérer de grace. Conſtantin crut faire aſſez, que de lui laiſſer le libre choix d'un genre de mort : & Maximien termina par une corde dont il s'étrangla lui-même, une vie ſouillée de crimes. Il étoit âgé de ſoixante ans, & il périt à Marſeille.

Vict. Epit. Eutrop.

Telle fut la cataſtrophe ignominieuſe d'un Prince qui avoit régné avec gloire pendant près de vingt ans. Tant qu'il fut guidé par Dioclétien, il jouit d'une fortune heureuſe & brillante : abandonné à lui-même, ſa vie ne fut plus qu'un tiſſu d'entrepriſes téméraires, de crimes, & de malheurs. Grand éloge pour la ſageſſe de celui

dont l'autorité & les conſeils avoient contenu dans les bornes un caractere fait pour donner dans tous les excès.

Maxence, voulant paroître affligé d'une mort qui vraiſemblablement étoit pour lui un ſujet de joie, ordonna l'apothéoſe de Maximien, & fit un Dieu de ce Prince déteſté du ciel & de la terre. Conſtantin ne lui envia point les honneurs de la ſépulture, & il lui érigea même un magnifique tombeau. On crut vers l'an 1054. avoir découvert ce tombeau à Marſeille. On l'ouvrit, & le corps, qui fut trouvé entier, fut jetté à la mer par le conſeil de Raimbaud Archevêque d'Arles.

Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites. *Tillem.*

Il eſt aſſez ſingulier que Conſtantin, en même tems qu'il dreſſoit à Maximien une honorable ſépulture, fit par-tout abattre ſes ſtatues & détruire ſes portraits. Cette opération, odieuſe en ſoi, le devenoit encore davantage en ce que l'outrage en retomboit ſur Dioclétien, dont les ſtatues & les images accompagnoient ordinairement celles de ſon Collegue. Il me ſemble que Conſtantin auroit témoigné plus de généroſité en épargnant les monumens de Maximien à cauſe de

Lactant. 42. *Euſ. Hiſt. Eccleſ. VIII.* 13.

Dioclétien, qu'en enveloppant dans une disgrace commune son bienfaicteur avec son ennemi.

La mort de Maximien tombe sous l'an 310. Il avoit été un violent persécuteur des Chrétiens, &, comme nous l'avons remarqué, il avoit commencé à exercer sur eux ses cruautés long-tems avant que l'Edit de Dioclétien lui en fit une espece de loi. Comme le premier des persécuteurs, il périt le premier avec toutes les marques de la vengeance divine. Galérius ne tarda pas à le suivre. Il avoit été le principal auteur de la guerre solemnellement déclarée aux serviteurs de Dieu : & Dieu le punit immédiatement par lui-même sans employer le ministere des hommes.

Violences de Galérius contre tous ses sujets, & contre les Chrétiens en particulier. *Lactant.* 31.

Ce Prince plein de sa grandeur ne pensoit à rien moins qu'au supplice rigoureux qui le menaçoit. Dès les commencemens de l'an 310, il s'occupoit des fêtes de la vingtieme année de son regne, qu'il se proposoit de célébrer le premier Mars de l'an 312. & comme si les réjouissances du souverain devoient être le malheur des peuples, il n'étoit point de violences qu'il n'exerçât sur ses sujets pour amasser des som-

mes immenſes, & ſe mettre ainſi en état de faire admirer la magnificence de ſes vicennales. Nous avons déja vu à quelles exactions avoit donné lieu le dénombrement ordonné par lui dans tout l'Empire. Cette nouvelle impoſition ſe levoit avec la même rigueur. Par-tout (*a*) des ſoldats, qui faiſoient plutôt l'office de bourreaux. Inutilement les malheureux contribuables alléguoient-ils leur indigence : il leur falloit ou ſouffrir mille tourmens, ou payer ſur le champ ce qu'ils n'avoient point. Nulle aire ſans un impitoyable commis, nulle vendange ſans gardien: on réduiſoit à mourir de faim & de ſoif les laboureurs & les vignerons, dont le travail fournit aux autres la nourriture & le boire. Outre les fruits de la terre, on exigeoit encore de l'or, de l'argent, des étoffes précieuſes pour les décorations des ſpectacles : enſorte qu'en ôtant aux malheureux ſujets de l'Empire par l'enlevement des richeſſes naturelles toute voie d'ac-

(*a*) Milites, vel potiùs carnifices ſingulis adhærebant ... Venia non habentibus nulla : fuſtigandi multiplices cruciatus, niſi exhiberetur ſtatim quod non erat... Nulla area ſine exactore, nulla vindemia ſine cuſtode, nihil ad victum laborantibus relictum ... Quid veſtis omnis gene-

quérir, on vouloit néanmoins tirer d'eux ce qu'on les mettoit dans l'impuiſſance de ſe procurer. Galérius ruinoit ainſi pour de frivoles amuſemens tous ceux qui avoient le malheur d'être ſoumis à ſes loix. Mais les Chrétiens avoient de plus à ſouffrir de ſa part une perſécution violente, qui duroit depuis ſept ans, & que la longueur du tems ne faiſoit qu'aigrir & rendre de jour en jour plus cruelle.

Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 16.

Dieu le frappe d'une horrible maladie.

Enfin Dieu tira vengeance de cet implacable ennemi de ſon culte, & il le frappa d'une plaie incurable, dont le ſiege donne lieu de penſer qu'elle avoit été occaſionnée, comme je l'ai déja obſervé, par la débauche. Euſebe & ſur-tout Lactance nous ont laiſſé une deſcription de ce mal, qui fait horreur. Je me contenterai de remarquer que le tourment fut très-long, que tout l'art des Médecins & toutes les opérations chirurgicales furent inutiles, que la pourriture ayant pénétré dans les entrailles, il en ſortit des vers en une multitude effroyable, &

Lactant. 33. *Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII.* 16.

ris? quid aurum? quid argentum? Nonne hæc neceſſe eſt ex venditis fructibus comparari? Undè igitur hoc, ô dementiſſime tyranne, præſtabo, quum omnes fructus auferas, univerſa naſcentia violenter eripias? *Lactant.*

que la figure même de toute la perſonne du malade étoit devenue monſtrueuſe. Depuis la ceinture en haut, la phthiſie & la maigreur l'avoient réduit en ſquélete; & tout le bas du corps étoit tellement enflé qu'on n'y diſtinguoit plus la forme ni des pieds ni des jambes, & que l'on croyoit voir un outre tendu.

Ce malheureux Prince ſouffrant des douleurs incroyables, ſuivit d'abord la barbarie de ſon caractere. Pour récompenſe des ſervices que les médecins & chirurgiens lui rendoient, il en fit mourir pluſieurs, & il continua la perſécution contre les Chrétiens avec la même fureur. La longue durée du mal, qui fut d'un an entier, vint pourtant à bout de le dompter, & de lui inſpirer des remords ſur les cruautés qu'il exerçoit contre tant d'innocens. Rufin rapporte qu'un de ſes médecins, qui ſans doute étoit Chrétien, l'aida à faire cette réflexion, en lui remontrant hardiment que ſa maladie étoit manifeſtement une vengeance divine, & ne pouvoit céder à aucun remede humain. Que depuis long-tems il faiſoit la guerre aux ſerviteurs de Dieu, & que Dieu avoit

Après un an de ſouffrances Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution. *Rufin Hiſt. Eccl. VIII. 18.*

Lactant & Euſeb. étendu ſa main ſur lui. Galérius ne put ſe refuſer entiérement à cette penſée, que la violence de ſes maux autoriſoit. Nouvel Antiochus, il fut touché d'une ſorte de repentir, mais moins vif encore & moins ſincere que celui de cet ancien criminel. Son orgueil ne lui permit pas de reconnoître pleinement ſon tort, & en publiant un Edit pour faire ceſſer la perſécution, il voulut ſauver l'honneur de ſa conduite précédente.

Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 17. Cet Edit, quoiqu'il fût ſon ouvrage, porte avec ſon nom ceux des Empereurs Conſtantin & Licinius. Maxence n'y eſt point nommé, parce qu'il n'étoit pas reconnu par les autres Princes. On ne voit pas par quelle raiſon le nom de Maximin n'y eſt point exprimé. Il y a toute apparence qu'il a été ſimplement omis par la négligence des Copiſtes. L'Edit fut publié en Latin, qui étoit la langue *Lactant. 34.* de l'Empire, & Lactance nous en a conſervé l'original.

Galérius commence par y vanter les bonnes intentions qu'il a toujours eues de réformer les abus ſelon l'ancienne diſcipline des Romains. Il compte au rang des abus la Religion Chrétienne,

& il taxe d'aveuglement ceux qui la ſuivent, en ce qu'ils ont abandonné les maximes de leurs peres, c'eſt-à-dire, le culte idolâtrique. Il rend témoignage à la violence & à l'inutilité des voies qu'il a priſes pour détruire le Chriſtianiſme, & en même tems à la conſtance des Chrétiens, dont les uns ont ſouffert la mort, & les autres, depuis que leurs temples ont été fermés, n'en fréquentent pas plus les temples des Dieux de l'Empire. Il ſe dit touché de l'état où ils ſe trouvent, ſans exercice d'aucune Religion : & c'eſt par indulgence & par bonté qu'il leur permet de recommencer à s'aſſembler pour honorer leur Dieu à leur maniere. Il finit par leur enjoindre de prier Dieu pour ſa conſervation.

On voit aſſez combien une telle Déclaration eſt différente d'un aveu de l'injuſtice de la perſécution. Le mal arrache à Galérius un changement de conduite, mais il ne peut le forcer à condamner ce qu'il a fait. Il en réſulta néanmoins un bien. Les Egliſes jouirent de la paix : les particuliers qui étoient détenus dans les priſons pour cauſe de Chriſtianiſme, recouvrerent la liberté : les temples du vrai

Il meurt. *Lactant.* 35. Dieu furent relevés. Mais Galérius ne méritoit pas récompenſe pour une paix accordée de ſi mauvaiſe grace. L'Edit avoit été affiché à Nicomédie le trente Avril 311. & l'Empereur mourut le mois ſuivant, probablement à Sardique, Capitale de la Dace, ſon pays natal. En mourant il recommanda Valérie ſa femme, & Candidien ſon fils naturel, à Licinius, qui au lieu d'être leur protecteur, comme toutes ſortes de raiſons l'y engageoient, ſe déclara, ainſi que nous le rapporterons, leur ennemi, & les fit mourir au bout de quelques années l'un & l'autre.

Traits qui le concernent. *Aurel. Vict.* Il paroît que Galérius conſidéroit & aimoit Valérie, dont il avoit donné le nom à un petit canton de la Pannonie qu'il défricha, & qu'il rendit habitable, en abattant de grandes forêts, & en faiſant écouler les eaux du lac * Pelſon dans le Danube. La Dace ſa patrie lui fut chere juſqu'à un excès même condamnable, s'il eſt vrai, comme le dit Lactance, qu'il ait eu la penſée de l'illuſtrer, en aboliſſant le nom de l'Empire Romain, & y ſubſtituant celui d'Empire Dacique. Tout ce que *Lactant.* 27.

* *Si ce lac a été mis à ſec par Galérius, il a repris depuis ſa premiere forme. On l'appelle aujourd'hui Neuſidler-zée, entre les villes de Vienne & de Rab.*

l'Hiſtoire nous raconte de ce Prince, annonce un caractere extrême, outré, & qui ne ſavoit garder aucune meſure. Quand il n'auroit pas été ardent & cruel perſécuteur des Chrétiens, l'ambition, la dureté, l'injuſtice, qui régnerent dans ſa conduite, nous le feroient toujours regarder comme un méchant Prince. Il fut ingrat envers Dioclétien, injuſte envers Conſtantin, tyrannique à l'égard des peuples. Son bel endroit eſt la guerre. Encore n'y réuſſit-il pas contre Maxence. Il avoit régné dix-neuf ans deux mois & quelques jours, à compter depuis qu'il fut fait Céſar; ſix ans & quelques jours, depuis qu'il fut parvenu au rang d'Auguſte.

Jugement ſur ſon caractere.

Il n'eſt point dit qu'il ait fait aucune diſpoſition de ſes Etats. On peut conjecturer néanmoins avec beaucoup de vraiſemblance, que ſon plan étoit d'avoir Licinius pour ſucceſſeur. Mais l'Aſie Mineure, qu'il avoit poſſédée, étoit trop à la bienſéance de Maximin pour ne pas irriter ſa cupidité. Dès qu'il fut inſtruit de la mort de Galérius, il ſe mit en devoir de s'emparer de cette belle Province, & profitant des lenteurs de Licinius, qui de-

Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin.

Lactant. 36.

meuroit dans l'inaction, il vint juſqu'en Bithynie, reçu par-tout avec joie, parce que, pour ſe gagner l'affection des peuples, il aboliſſoit la loi onéreuſe du dénombrement. Licinius enfin s'avança à ſa rencontre : & ſur les deux bords du Détroit ou Boſphore de Thrace, les deux Princes rangerent leurs troupes, ſe menaçant mutuellement d'une guerre qu'ils craignoient l'un & l'autre. La querelle fut terminée par un accord. Licinius céda ce que ſon concurrent, plus diligent que lui, avoit déja envahi, & il conſentit que Maximin joignît l'Aſie à l'Orient & à l'Egypte. Pour lui, il reſta paiſible poſſeſſeur de l'Illyrie, à laquelle la Thrace, la Macédoine, & la Grece, étoient comme annexées.

Quatre Princes alors dans l'Empire.

Voici donc quel fut alors le partage de l'Empire. Conſtantin, Licinius, & Maximin, ſe reconnoiſſant tous trois pour Auguſtes, mais ſe diſputant entre eux la prééminence, régnoient, le premier dans les Gaules, l'Eſpagne, & la Grande-Bretagne; le ſecond en Illyrie; le troiſieme dans l'Aſie, l'Orient, & l'Egypte. Le centre de l'Empire, c'eſt-à-dire, l'Italie & l'Afrique, étoient au pouvoir de Maxence,

Maxence, que les trois autres Princes traitoient de tyrans.

Maxence avoit commencé, comme je l'ai dit, par s'emparer de Rome. Ce fut cette année-ci même 311, qu'il réunit à son domaine l'Afrique, qui d'abord avoit refusé de le reconnoître, & où s'étoit ensuite fait proclamer Empereur un certain Alexandre, qui en jouit pendant plus de trois ans. Zosime est l'auteur qui nous donne le plus de lumieres sur cette révolution, mais avec le mêlange de brouilleries & d'obscurités, qui ne manque jamais d'accompagner les récits de cet Ecrivain.

Maxence, maître de l'Italie, avoit aussi réuni à son domaine l'Afrique, par la victoire remportée sur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans. *Zos. l. II.*

Maxence, sorti avec avantage des attaques que Sévere & Galérius lui avoient livrées, & voyant son pouvoir bien établi en Italie, revendiqua l'Afrique, comme en étant une dépendance, & comme faisant partie des domaines de Sévere, qu'il avoit vaincu. Il y envoya donc ses images; c'étoit la forme de la prise de possession. Il paroît que cette démarche opéra une division entre les troupes qui étoient en Afrique. Une partie, & même la plus considérable, se soumit à Maxence. Il s'en trouva cependant

pluſieurs, qui, par attachement pour Galérius, ne voulurent point promettre obéiſſance à ſon ennemi. Comme ils étoient les plus foibles, ils réſolurent de ſe retirer à Alexandrie, où la protection de Maximin, qui régnoit en Egypte, les auroit mis en ſûreté. Mais on leur coupa le chemin : ils furent obligés de revenir à Carthage, & de ſubir la loi du plus fort.

Maxence, qui ne comptoit pas beaucoup ſur cette ſoumiſſion forcée, eut la penſée de ſe tranſporter en Afrique pour s'y faire reconnoître en perſonne. D'ailleurs cruel & vindicatif, il vouloit punir la réſiſtance de ceux qu'il avoit fallu contraindre par les armes, à ſe ranger ſous ſes loix. Enfin il ſe défioit d'Alexandre qui commandoit en Afrique en qualité de Vicaire du Préfet du Prétoire. Alexandre n'étoit pourtant pas fort redoutable, homme ſans courage & ſans fermeté, mou & inappliqué par caractere, & en qui ces défauts étoient encore augmentés par les glaces de l'âge. Mais Maxence à tous égards valoit encore moins que lui. Une réſolution que lui dictoient des motifs ſi puiſſans, manqua d'exécution par ſa

Aurel. Vict. & Zoſ.

crédulité ſuperſtitieuſe aux réponſes des Aruſpices, ou peut-être par ſa lâcheté, qui aima à ſe couvrir de ce voile favorable. Les Sacrificateurs conſultés lui ayant dit que les entrailles des victimes qu'ils avoient immolées n'offroient point de préſages heureux, il renonça au deſſein d'aller en Afrique, & il ſe livra tout entier aux plaiſirs de Rome.

Il voulut néanmoins prendre ſes ſûretés par rapport à Alexandre, & il lui demanda ſon fils en otage. Alexandre craignit pour cet enfant, qui étoit dans un âge tendre, & beau de viſage, les honteux & brutaux déréglemens du Tyran; & il refuſa de l'envoyer. Maxence irrité apoſta des aſſaſſins pour tuer ſecretement Alexandre. Mais ce fut préciſément cette odieuſe démarche qui hâta la révolte. Les aſſaſſins furent découverts: & les ſoldats juſtement indignés, & ſe rappellant tous les anciens ſujets qu'ils avoient de haïr Maxence, ſecouerent ſon joug, & revêtirent leur Chef de la pourpre. Ceci ſe paſſa l'an de J. C. 308. Alexandre, malgré ſon incapacité, ne laiſſa pas, parce qu'il avoit affaire à Maxence, de jouir paiſible-

ment de la puiſſance Impériale en Afrique pendant plus de trois ans.

En 311. Maxence ſe réveilla enfin de ſon aſſoupiſſement, & ſe préparant à faire la guerre à Conſtantin, il voulut auparavant réduire l'Afrique ſous ſon obéiſſance. Il ne lui en coûta pas de grands efforts. Il fit partir ſon Préfet du Prétoire Rufius Voluſianus avec un petit nombre de troupes, & il lui donna pour aide & pour conſeil un homme peu connu d'ailleurs, mais qui paſſoit pour habile capitaine: il ſe nommoit Zénas. Ces deux Commandans livrerent un combat à Alexandre, qui fut défait, pris & étranglé. L'Afrique rentra ainſi ſous les loix de Maxence.

Aur. Vict. Dans cette petite guerre, ou dans les mouvemens qui l'ont précédée, la ville de Cirte en Numidie eut à ſoutenir un ſiege, ſoit pour la cauſe d'Alexandre, ſoit contre lui. Car l'expreſſion de l'Auteur original eſt équivoque. Elle ſouffrit beaucoup de ce ſiege, & ayant été dans la ſuite réparée par Conſtantin, elle prit le nom de ſon bienfaicteur, & fut appellée Conſtantine.

Il abuſe Maxence vainqueur abuſa de la for-

tune avec toute la cruauté d'une ame basse. Il ruina l'Afrique par des recherches tyranniques, dont la révolte d'Alexandre étoit le prétexte. Les délateurs eurent beau champ, dit Zosime, à accuser d'avoir favorisé ce rebelle tous ceux que leur naissance ou leurs richesses exposoient à l'envie. Aucun ne fut épargné. Plusieurs périrent : les moins maltraités souffrirent la confiscation. Maxence vouloit même détruire Carthage, & priver ainsi l'Empire Romain d'un de ses plus beaux ornemens. Il en triompha, comme si Carthage eût été encore la rivale de Rome. Mais il n'eut pas le loisir d'achever sa vengeance sur cette malheureuse ville, sans doute parce que la guerre contre Constantin lui parut un objet plus important.

avec cruauté de cette victoire. *Zos. & Aurel. Vict.*

Il feignoit, comme je l'ai dit, d'être extrêmement irrité de la mort de son pere, & de vouloir en tirer raison. Dans le vrai, le motif qui l'animoit, étoit l'ambition, & le desir de s'enrichir de la dépouille de Constantin. Il ne se rendoit guere justice, en osant se mesurer contre un tel adversaire. Détesté & mépriſé, il attaquoit un Prince qui étoit l'objet de l'estime &

Il se dispose à attaquer Constantin. *Zos. & Lactant.* 43.

de l'amour de tous ceux qui lui obéiſſoient.

Tableau de ſes vices.

Ce ne ſont pas les ſeuls Ecrivains Chrétiens qui peignent Maxence avec les couleurs les plus noires. Les Payens ne lui ſont pas plus favorables. Zoſime aſſure que Maxence exerça toutes ſortes de cruautés & de débauches dans Rome & dans toute l'Italie. Aurélius Victor à ces excès odieux ajoute la lâcheté, la timidité, & un engourdiſſement de pareſſe, qui, ſelon un Panégyriſte du tems, lui permettoit à peine de mettre le pied hors de ſon Palais. Il ne connoiſſoit nul exercice militaire : le champ de Mars ne le voyoit jamais. Ses exercices étoient de délicieuſes promenades dans ſes jardins & ſous ſes portiques de marbre. Se tranſporter à une maiſon de plaiſance, c'étoit pour lui une expédition. Et il tiroit vanité de cette inaction honteuſe. Il ne feignoit point de dire qu'il étoit le ſeul Empereur ; & que les autres Princes combattoient pour lui ſur les frontieres. Telle étoit la molleſſe de Maxence. Par rapport à ſes autres vices, le détail nous en eſt fourni, ſur-tout par un Auteur Chrétien, mais qui ne fait que développer

Anon. Pan. vet. Conſt. Aug.

ce que Zoſime & Victor ont renfermé en deux mots.

Maxence, dit Euſebe, au commencement qu'il ſe vit maître de Rome, voulut donner une idée avantageuſe de la douceur de ſon Gouvernement, en faiſant ceſſer la perſécution contre les Chrétiens. Mais cette douceur étoit en lui feinte & maſquée; & ſi la Religion de ſes peres ne lui tenoit pas aſſez au cœur pour aiguillonner ſa cruauté, ſes paſſions, auxquelles il lâchoit la bride, le porterent aux plus horribles violences contre tous ſes ſujets indiſtinctement. Brutalement débauché, il enlevoit aux maris leurs épouſes, & les leur renvoyoit déshonorées. Et ce n'étoit point aux familles du peuple qu'il s'adreſſoit: il attaquoit par ſes outrages ce qu'il y avoit de plus éminent dans Rome & dans le Sénat. Rien n'aſſouviſſoit la fureur de ſes deſirs, qui toujours renaiſſans à meſure qu'ils étoient ſatisfaits, couroient d'objet en objet, ſans laiſſer aucune vertu en ſûreté. Il échoua pourtant contre celle des femmes Chrétiennes, qui craignant moins la mort que la perte du tréſor de la chaſteté, braverent la violence du Tyran. Eu-

Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 14. & de vit. Conſt. I. 33. & 34.

ſebe en cite une en particulier, qui, par une généroſité que la morale du Paganiſme auroit autoriſée, mais que la loi Evangélique ne nous permet pas de louer, attenta elle-même ſur ſa vie, pour ſauver ſon honneur.

Sophronie, * femme Chrétienne, mariée à l'un des plus illuſtres Sénateurs, eut le malheur d'attirer les regards de Maxence. Déja les Satellites du tyran ſe préſentoient à la maiſon pour l'emmener; & le mari, par une lâche timidité, leur permettoit d'enlever leur proie. Elle demanda un moment pour ſe mettre à ſa toilette, & ſe parer: & lorſqu'elle ſe vit ſeule, elle prit un couteau, & ſe l'enfonça dans le ſein. Il n'eſt point dit ſi cette aventure tragique cauſa quelque mouvement dans Rome; mais elle ne corrigea point Maxence, qui, juſqu'à la fin de ſa vie & de ſon regne, perſiſta dans ſa tyrannique infamie.

La cruauté chez lui, comme je l'ai dit, alloit de pair. Excitée par la cupidité, elle trouvoit autant de coupables que de riches. Tous ceux dont les poſſeſſions avoient de quoi tenter

* *Euſebe ne nomme point cette Dame. C'eſt de Rufin que nous apprenons ſon nom.*

Maxence, ne pouvoient éviter la mort. La douceur, la ſoumiſſion, la patience ne le déſarmoient point ; encore moins la dignité des perſonnes. Il eſt impoſſible de compter, dit Euſebe, le nombre des Sénateurs qu'il fit périr ſur des prétextes variés ſelon les circonſtances, & toujours faux.

Suivant la maxime des méchans Princes, il mettoit tout ſon appui dans les gens de guerre. Auſſi les combloit-il de largeſſes, & il épuiſoit pour eux les finances publiques. *Anon. Paneg.* *Euſeb. & Aurel. Vict.* » Jouiſſez, leur diſoit-il, prodiguez, » diſſipez : c'eſt-là votre partage ». Dans une querelle qui s'éleva entre le peuple & les ſoldats, il permit à ceux-ci de faire main baſſe ſur les bourgeois ; & le carnage fut grand. En accordant ainſi aux troupes une pleine licence, il s'aſſuroit des miniſtres pour l'exécution de toutes ſes violences ; & non-ſeulement Rome, mais l'Italie entiere étoit remplie des ſatellites de ſa tyrannie. *Anon. Paneg.*

Pour fournir aux dépenſes énormes par leſquelles il s'attachoit les troupes, le tréſor public ne ſuffit pas longtems. Il fallut y joindre les confiſcations injuſtes ; les taxes ſur tous les *Euſeb. & Aurel. Vict.*

Ordres de l'Etat, & juſques ſur les laboureurs; le pillage des temples. La ſuite d'une ſi mauvaiſe adminiſtration fut la diſette des choſes néceſſaires à la vie, & une famine ſi grande, qu'aucun homme vivant ne ſe ſouvenoit d'en avoir vu une ſemblable dans Rome.

Euſeb.

Il ne manquoit à Maxence, pour être un monſtre achevé, que l'impiété & la magie. Il ne voulut pas que ce trait de moins rendit le tableau imparfait. Euſebe l'accuſe d'avoir offert, lorſqu'il ſe préparoit à la guerre contre Conſtantin, des ſacrifices abominables, dans leſquels il immoloit des femmes enceintes & de tendres enfans, pour chercher l'avenir dans leurs entrailles palpitantes, & pour détourner ſur ces malheureuſes & innocentes victimes les maux dont il pouvoit être menacé.

Conſtantin, guerrier & bienfaiſant.

Après ce portrait de Maxence, il n'eſt pas beſoin d'obſerver, que rien ne lui reſſembloit moins que Conſtantin, qui avoit toutes les vertus contraires, & qui, au moment même que la diviſion entr'eux devint une guerre déclarée, ſe défit de la ſeule tache qui lui reſtoit commune avec ſon ennemi, en renonçant au culte des idoles, &

en devenant adorateur du vrai Dieu.

Guerrier & bienfaisant, Constantin s'occupoit également du soin de repousser les ennemis du dehors, & de celui de rendre heureux ses sujets. Les Francs étoient la perpétuelle matière de ses triomphes. La plupart des peuples qui composoient cette ligue, les Bructeres, les Chamaves, les Chérusques, & d'autres encore, se réunirent l'an 310. pour faire un plus puissant effort, & ils se préparoient à entrer hostilement dans les Gaules, où déja depuis plus de soixante ans ils travailloient vainement à s'établir. Constantin marcha contr'eux, & avant que de livrer bataille, il fit un acte de bravoure qui dans un Prince a plus besoin d'excuses, qu'il ne mérite d'éloges. Déguisé, & seulement accompagné de deux des siens, il s'avança jusqu'au camp des ennemis, & lia conversation avec quelques-uns d'entr'eux pour tirer des lumieres sur leurs desseins. Plus heureux que prudent, il revint sans avoir été reconnu : & ayant ensuite attaqué les Francs à son avantage, il défit entiérement leur armée. Ainsi la réunion des principales forces de la ligue ne servit qu'à abréger

Nazar. Paneg. Const. Aug.

à Conſtantin les voies de la victoire, qui lui auroit coûté beaucoup plus de tems, s'il eût été obligé de vaincre les uns après les autres tous ces peuples ſéparés en différens corps. M. de Tillemont ſoupçonne que ce fut à l'occaſion de cet important exploit, que Conſtantin prit le ſurnom de *Maximus* ou *très-Grand*, qui lui a été confirmé par la poſtérité.

Il le méritoit, moins encore par ſes ſuccès dans la guerre, que par ſes attentions de bonté pour les peuples qui vivoient ſous ſon Empire. Il réprima les délateurs par des loix ſéveres, & mit fin aux vexations auxquelles ſouvent étoient expoſés de leur part les plus gens de bien. Il viſitoit ſes Provinces; & par-tout il réformoit les abus, portoit le bon ordre, & faiſoit fleurir tous les biens de la paix. Euſebe parle d'un voyage que Conſtantin fit dans la Grande Bretagne avec cet eſprit. Nous apprenons du Panégyriſte Eumene, que Treves, qui étoit la plus ordinaire réſidence de ce Prince, & qui avoit ſouffert beaucoup des courſes des Barbares dans les tems précédens, ſe relevoit, & s'embelliſſoit par ſes ſoins : qu'il y bâtiſſoit un

Amen. Paneg. Conſt. Aug.

Euſ. de vit. Conſt. l. 25.

Eumen. Paneg. Conſtant. Aug.

grand Cirque, une place, des Basiliques, un Palais pour rendre la justice. Cet Orateur ne souhaite rien autre chose pour le bonheur d'Autun sa patrie, sinon que Constantin daigne y diriger ses pas.

Les vœux de l'Orateur furent accomplis. Constantin vint à Autun en l'année 311. & il fut attendri de l'état misérable où il trouva & la ville & la campagne, que les guerres avoient dévastées, & que la rigueur des impositions achevoit de ruiner. Résolu d'apporter au mal des remedes efficaces, il ne donna pas même le tems au Sénat & à tous les Ordres de la ville, qui étoient sortis pour le recevoir, de lui représenter leurs besoins. Il les prévint, & leur demanda ce qu'ils jugeoient néceſſaire pour leur soulagement. La joie & la reconnoissance les engagerent à se prosterner à ses pieds. Constantin ne put retenir ses larmes à un spectacle si touchant, larmes salutaires pour nous, dit Eumene, & glorieuses pour le Prince qui les versoit. Il s'instruisit de leur situation; & sur le champ, sans faire attendre son bienfait, il leur remit ce qu'ils devoient au Fisc depuis cinq ans, &

Eumen. Grat. Act. Flav. nom.

il diminua de plus d'un quart l'impoſition ordinaire & annuelle. La ville, pour honorer un Souverain ſi bienfaiſant, prit ſon nom, & ſe fit appeller Flavia. Mais ce nom n'a pu prévaloir ſur celui d'Auguſtodunum, qu'elle portoit depuis Auguſte, & qui s'eſt maintenu.

La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin.

Ce fut dès cette même année 311. que la rupture éclata entre Conſtantin & Maxence. Jamais ils n'avoient été ſincérement unis, quoiqu'ils ne ſe fuſſent jamais fait la guerre, & qu'ils ſemblent même s'être reconnus mutuellement, au moins pendant un certain tems, pour Collegues. Je tire cette conjecture de ce que les ſtatues de Conſtantin, comme nous le verrons, ſubſiſtoient & étoient révérées dans Rome, dont Maxence étoit le maître. Mais la différence des caracteres & des principes étoit trop grande, pour ne pas produire une diviſion réelle des cœurs ſous des dehors pacifiques.

Nazar. Paneg. Conſt.

Maxence leva l'étendard de la guerre. Conſtantin reſpectoit l'apparence d'union, qui arrêtoit les grands éclats. Il fit même des avances vers ſon beau-frere. Il l'invita à vivre en concorde & en bonne intelligence. Ses empreſ-

Anonym. & Nazar. Paneg. Conſt. Aug. & Zoſ.

ſemens demeurerent ſans fruit. Maxence enflé d'orgueil, & auſſi rempli d'ambition que dénué de talens, rebuta ſes offres, rejetta ſes propoſitions. Il ſe voyoit de nombreuſes armées, & fier de cet avantage il ne ſe propoſoit rien moins que de conquérir le département de Conſtantin, & peut-être même celui de Licinius. Il ne déclara pas ouvertement la guerre à ce dernier, mais il provoqua hautement les armes de Conſtantin, en faiſant abattre & traiter ignominieuſement ſes ſtatues. Cette inſulte étoit un acte marqué d'hoſtilité: & le Prince offenſé ne voyant plus aucun jour à conſerver la paix, ſe détermina à pouſſer vivement la guerre contre un ennemi auſſi audacieux, qu'il étoit mépriſable. C'étoit même pour lui un ſujet de joie, que de ſe voir forcé par les circonſtances à ne pas ſouffrir plus long-tems que Rome demeurât aſſervie à un tyran déteſté. Pour ſe faciliter le ſuccès, il s'aſſura de l'amitié de Licinius, & dès-lors fût projetté le mariage entre Conſtancie ſa ſœur & ce Prince. Maxence de ſon côté ſe lia avec Maximin. Mais ni Licinius ni Maximin ne prirent aucune part effec-

Euſeb. vit. Conſt. l. 20.

tive à la querelle, qui fut vuidée entre Conſtantin & Maxence.

Importance de cette guerre.

Ce fut une grande guerre, non pour la durée, mais pour l'importance de l'objet, pour les apprêts formidables, & pour la variété des exploits auxquels elle donna lieu. Ce qui la rend encore infiniment plus conſidérable pour nous, c'eſt que le ciel y intervint d'une façon miraculeuſe, & qu'elle eſt l'époque de la converſion de Conſtantin, qui rendit la paix à l'Egliſe, & qui mit fin aux perſécutions continuelles contre leſquelles elle avoit eu à lutter depuis ſon berceau.

Forces reſpectives des deux Princes ennemis.

Ceux qui parlent le plus modeſtement des forces de Maxence, lui attribuent cent mille hommes en armes. Zoſime fait monter ſon infanterie à cent ſoixante-dix mille hommes, & ſa cavalerie à dix-huit mille chevaux. *Lactant.* 44. L'armée de Sévere, dont il s'étoit rendu maître, lui avoit fourni un fond qu'il avoit enſuite augmenté par de nouvelles levées en Italie & en Afrique. Pour la ſubſiſtance de ces troupes ſi nombreuſes, il avoit fait de grands amas de bleds, qui, réſervés aux ſoldats, laiſſoient le peuple dans la miſere. Selon le même Zoſime, Conſ-

tantin partit de la Gaule avec quatre-vingt-dix mille hommes de pied & huit mille chevaux ; & c'eſt à quoi nous nous en tenons, ſans nous arrêter au langage des Panégyriſtes, qui, pour relever l'éclat de la victoire, en diminuant les forces avec leſquelles elle fut remportée, donnent à Conſtantin moins de troupes, que n'en avoit Alexandre, lorſqu'il entreprit la guerre contre les Perſes, c'eſt-à-dire, moins de quarante mille hommes. Ce que nous croirons ſans peine ſur leur témoignage, c'eſt qu'il ne put pas mener contre Maxence tout ce qu'il avoit de monde ſur pied, parce qu'il fut obligé d'en laiſſer une partie dans les Gaules, pour les défendre en ſon abſence contre les courſes des Germains.

Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme.

Il paroît que Conſtantin ne laiſſoit pas d'être frappé de la diſproportion de ſes forces avec celles de ſon ennemi : & Dieu ſe ſervit de cette inquiétude, pour le détacher du culte des idoles impuiſſantes, & l'amener à ſa connoiſſance. Il l'y préparoit dès longtems. Né d'un pere plein d'eſtime & d'affection pour les Chrétiens, Conſtantin avoit pris de bonne heure les mêmes ſentimens. Les cruautés exer-

Euſ. de vit. Conſt. I. 27. 32. II. 48. 60.

cées ſur eux par Dioclétien & par les autres Princes lui firent horreur. Il ſe rendit attentif à la vengeance que Dieu tira de Maximien & de Galérius. En conſéquence de ces différentes impreſſions, il fut toujours favorable à ceux qui ſuivoient la loi du Chriſtianiſme, & le premier uſage qu'il fit de la puiſſance Impériale, comme nous l'avons dit, ce fut d'abolir tout veſtige de perſécution. Mais néanmoins il n'étoit pas revenu des fauſſes idées dans leſquelles il avoit été nourri ſur la multiplicité des Dieux. Il trouvoit bon que chacun adorât le ſien : & pour lui, il rendoit ſes hommages à ceux qu'on lui avoit appris à révérer, ne connoiſſant point ce caractere du Dieu jaloux, qui veut être honoré ſeul, parce que lui ſeul mérite notre culte. La grandeur du péril auquel il alloit s'expoſer en combattant contre Maxence, lui fit faire de ſérieuſes réflexions. Il ſavoit que ſon ennemi employoit les maléfices & les ſacrifices magiques pour s'appuyer du ſecours des puiſſances de l'enfer. Lui au contraire, il invoqua ce Dieu qu'il ne connoiſſoit encore que d'une maniere imparfaite & confuſe, & il le pria de ſe manifeſ-

ter à lui, & de ſe déclarer ſon protecteur. Dieu exauça ſa priere, qui partoit d'un cœur ſincere; & par une bonté qui n'avoit pas ſeulement Conſtantin pour objet, mais dont l'effet devoit s'étendre à toute l'Egliſe Chrétienne, il lui accorda un prodige ſignalé, qui, dit Euſebe, ſeroit difficile à croire, s'il n'étoit puiſſamment autoriſé. Mais j'en tiens le récit de l'Empereur lui-même, & il m'en a atteſté la vérité avec ferment.

Etant en marche avec ſon armée, après-midi, lorſque le jour commençoit à décliner, Conſtantin vit dans le Ciel au deſſus du ſoleil la figure d'une croix lumineuſe, qui portoit cette inſcription : « Triomphez par » ceci ». Son armée fut témoin comme lui de ce phénomene miraculeux, qui frappa tous les ſpectateurs d'un grand étonnement. Conſtantin, quoique vivant au milieu des Chrétiens, quoique rempli de bonté pour eux, avoit néanmoins ſi peu de notion du Chriſtianiſme, qu'il ne comprit pas ce que ſignifioit cette Croix. Il fallut qu'un ſonge l'en éclaircît. Pendant la nuit, J. C. ſe montra à lui avec ſa croix, & il lui commanda d'en faire

une repréſentation ſemblable à ce qu'il voyoit, & de s'en ſervir dans les combats comme d'une défenſe aſſurée contre tous ſes ennemis. Conſtantin obéit. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'il manda des ouvriers, à qui il communiqua l'image qui lui étoit reſtée dans la mémoire : il leur en fit tracer le deſſein, & leur ordonna de l'exécuter magnifiquement. Voici la deſcription que nous en donne Euſebe.

Une longue pique revêtue d'or étoit traverſée à une certaine hauteur par une piece de bois qui en faiſoit une croix. Dans la partie ſupérieure qui s'élevoit au deſſus des bras, étoit attachée ſolidement une couronne brillante d'or & de pierreries, au milieu de laquelle paroiſſoit le monogramme de Chriſt, formé par deux lettres Grecques χ & ρ qui ſe croiſoient en cette façon connue de tout le monde ☧. Des deux bras de la croix pendoit un drapeau de pourpre, tout couvert de broderies en or & de différentes pierreries, dont l'éclat éblouiſſoit les yeux. Sur la partie inférieure de la croix, au deſſous de la couronne & du monogramme, Conſtantin fit placer ſon buſte en or & ceux de ſes en-

fans. Ce trophée de la croix devint l'étendard Impérial de Conſtantin. Les Empereurs Romains avoient toujours eu leur étendard propre, que l'on nommoit *Labarum*; & qui chargé de repréſentations de fauſſes Divinités, étoit un objet de vénération religieuſe pour les armées. Conſtantin, en ſubſtituant ſur le *Labarum* le nom de J. C. aux images des Dieux du Paganiſme, déshabituoit les ſoldats d'un culte impie, & les amenoit ſans effort à rendre leurs adorations à celui à qui elles ſont dûes. Ce précieux drapeau étoit confié à cinquante gardes de l'Empereur, choiſis entre les plus vigoureux de corps, les plus vaillans, & les plus pieux, qui étoient chargés de l'environner, de le défendre, & de le prendre ſucceſſivement ſur leurs épaules, à meſure que celui qui le portoit s'en trouvoit fatigué. Conſtantin en fit exécuter d'autres ſur le même modele, mais non pas avec la même magnificence, pour ſervir d'enſeignes militaires à tous les corps de troupes qui compoſoient ſon armée. Il voulut que les armes mêmes des ſoldats portaſſent l'empreinte de la croix, & il la fit graver ſur leurs boucliers & ſur leurs caſques.

Soſom. l. 4.

Euſ. de vit. Conſt. ll. 8.

Id. ibid. l. 32.

IV. 21.

Tillem. Le lieu précis de l'apparition de la Croix miraculeuſe à Conſtantin n'eſt point connu avec certitude. Mais la ſuite des faits dans Euſebe nous détermine, ainſi que M. de Tillemont, à penſer que ce fut dans les Gaules que s'opéra ce prodige céleſte. La date du tems eſt certainement l'année 311. de J. C. lorſque Conſtantin faiſoit les préparatifs de la guerre contre Maxence.

La certitude du fait, appuyée ſur le témoignage de Conſtantin lui-même, eſt au deſſus de toute critique. Il fit éclat : & un Orateur du tems, Payen de religion, l'indique viſiblement, quoiqu'en le racontant il le déguiſe & l'habille à la façon des fables anciennes. Nazaire aſſure que l'on avoit vu une armée céleſte, qui ſe mit à la tête de celle du Prince, & dont les ſoldats s'exhortoient mutuellement à le ſecourir. Dans ce récit ainſi altéré, paroît néanmoins l'idée d'un ſecours miraculeuſement envoyé du ciel.

Nazar. Paneg. Conſtan. Aug.

J'ai déja obſervé combien Conſtantin avoit peu de connoiſſance des élémens même du Chriſtianiſme. Auſſi-tôt que le miracle dont je viens de rendre compte lui eût inſpiré la réſo-

Euſ. de vit. Conſt. l. 32.

lution d'embraſſer notre ſainte Religion, il appella des Evêques auprès de ſa perſonne pour être inſtruit par eux des articles fondamentaux de la croyance Chrétienne. Il eſt aſſez étonnant qu'Euſebe ne nomme point les maîtres d'un ſi illuſtre proſélyte. La malignité a porté Zoſime à s'expliquer un peu davantage. Cet Ecrivain plein de fiel contre Conſtantin & contre les Chrétiens, attribue un changement, qu'il traite d'impiété, aux leçons d'un Egyptien venu d'Eſpagne : déſignation vague, mais dans laquelle, en démêlant le vrai d'avec le faux, on peut reconnoître Oſius, le plus grand homme qui fut alors dans l'Egliſe. Oſius n'étoit point Egyptien, mais il étoit Evêque de Cordoue en Eſpagne, & les témoignages ſinguliers d'eſtime, de conſidération, de confiance, que Conſtantin ne ceſſa de lui prodiguer durant toute ſa vie, concourent à nous donner lieu de penſer qu'il reſpectoit en lui l'Apôtre de ſa converſion. *Zoſ.*

L'Empereur devenu Chrétien, amena toute ſa famille à la profeſſion de la vraie Religion. Il y fit élever ſes enfans. Eutropie ſa belle-mere, veuve de Maximien Hercule, Fauſta ſa fem- *Tillem.*

me, Conſtancie ſa ſœur, embraſſerent le Chriſtianiſme. Mais ſa plus glorieuſe conquête en ce genre eſt Hélene ſa mere, qui, à la foi en J. C. joignit la pratique exacte des préceptes de l'Evangile, & qui, par une éminente piété, a mérité d'être miſe au rang des modeles que l'Egliſe honore & propoſe à ſes enfans.

Conſtantin entre en Italie, & remporte pluſieurs victoires ſur les troupes de Maxence.

C'étoit un puiſſant encouragement pour Conſtantin dans la guerre qu'il avoit entrepriſe contre Maxence, que l'aſſurance de la protection du Ciel. Il avoit d'ailleurs, à l'exception du nombre des troupes, toutes ſortes d'avantages ſur ſon rival, ſoit que l'on comparât leurs qualités perſonnelles, ſoit que l'on examinât le droit des parties & la différence des cauſes. Quand on s'en tiendroit au récit du ſeul Zoſime, il eſt manifeſte que le bien de l'Empire demandoit que Conſtantin demeurât vainqueur.

Il prenoit les voies néceſſaires pour le devenir, marchant par-tout à la tête de ſes troupes, pendant que Maxence tranquillement renfermé dans Rome ne faiſoit la guerre que par ſes Lieutenans. Conſtantin ſe préſenta d'abord devant Suſe, qui eſt, comme l'on ſait, une

Anon. & Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

une clef des Alpes & de l'Italie. Cette place, alors très-forte, & qui avoit une bonne garniſon, ſe refuſa à l'invitation qui lui fut faite de ſe rendre ſans combat, ſous promeſſe du plus favorable traitement. Conſtantin ne prétendit pas perdre un tems précieux à aſſiéger la ville dans les formes. Il fit appliquer les échelles aux murailles : il mit le feu aux portes : & l'incendie gagna avec tant de rapidité & de violence, que les habitans & la garniſon implorerent la clémence de celui dont ils avoient rejetté les offres. Le vainqueur écouta leurs prieres. Reçu dans Suſe il donna tous ſes ſoins à éteindre le feu, de peur qu'il ne conſumât entiérement la place : & maître du paſſage de l'Italie, il s'avança vers Turin.

Là il trouva une armée en bon ordre, qui l'attendoit pour lui livrer bataille. Une troupe de cavaliers bardés de fer, à la maniere des cuiraſſiers Orientaux, en faiſoit la principale force. Conſtantin attaqua avec confiance les ennemis, & il prit ſon poſte vis-à-vis les cuiraſſiers. Le combat fut rude, & il y eut beaucoup de ſang répandu. Il paroît que ce fut la défaite

des cuiraſſiers, qui décida du ſuccès général de la bataille. Conſtantin, qui ſavoit qu'empriſonnés, eux & leurs chevaux, dans leurs armures, ils ne pouvoient qu'aller en avant, & que le moindre mouvement de côté ou en arriere leur étoit très-difficile, ouvrit ſes rangs pour les recevoir, & les ayant enſuite enveloppés, il les fit aſſaillir par des ſoldats armés de maſſues, qui frappant à grands coups, hommes & chevaux, les aſſommerent comme un troupeau de bêtes, & les tuerent tous, ſans perdre de leur côté un ſeul homme. Après la deſtruction de ce corps, en qui l'armée de Maxence mettoit ſur-tout ſon eſpérance, le reſte ne tint pas. Tous prirent la fuite vers Turin. Mais cette ville leur ferma ſes portes : & c'eſt ce qui occaſionna le plus grand carnage des fuyards. Turin reçut avec joie le vainqueur, & donna le ſignal à toute la Gaule Tranſpadane de ſe ranger au parti de Conſtantin. Ce Prince entra peu après dans Milan au milieu des acclamations & des cris de triomphe : & tout le pays à la gauche du Pô depuis Turin juſqu'à Breſſe, reconnut ſes loix. Sa clémence lui facilitoit infiniment

ſes conquêtes. Ce n'étoit point un ennemi victorieux qui portât par-tout la terreur & les ravages. Les villes qui ſe ſoumettoient avoient lieu de bénir leur ſort, n'éprouvant de ſa part que des traitemens de bonté.

A Breſſe un grand corps de cavalerie vint à ſa rencontre, & bientôt mis en fuite, il ſe retira à Vérone, où ſe raſſembloit une nouvelle armée par les ordres de Maxence. Ruricius Pompeianus, chef accrédité, la commandoit, & il ſe diſpoſoit à arrêter Conſtantin devant cette place, & à en faire une barriere qui fixât les progrès de ce rapide vainqueur. Il ſe repaiſſoit de vaines eſpérances, & il débuta même par une faute qui prouve en lui peu de capacité. Il devoit garder ſoigneuſement les bords de l'Adige, que l'ennemi étoit obligé de paſſer pour arriver à Vérone. Il manqua à une précaution ſi indiſpenſable, & il n'en coûta à Conſtantin pour cette opération déciſive, que d'envoyer un détachement vers la partie ſupérieure du fleuve, qui moins large, plus foible, & nullement défendue, lui livra le trajet ſouhaité. Dès qu'il eut paſſé l'Adige, il vint mettre le ſiege devant Vérone.

Ruricius tenta pluſieurs ſorties, qui toutes lui réuſſirent mal : enſorte que craignant d'être forcé, il ſe déroba furtivement de la place pour aller chercher & ramaſſer d'autres troupes, avec leſquelles il revint, réſolu de livrer bataille à Conſtantin, & de lui faire lever le ſiege. L'Empereur ſe trouva donc entre la ville qu'il aſſiégeoit, & une armée ennemie dont les forces étoient conſidérables. Il forma ſon plan en brave & habile guerrier, & laiſſant dans ſon camp une partie de ſes troupes pour continuer le ſiege, il alla avec l'autre au devant de Ruricius. Il avoit moins de monde que ſon adverſaire, & il fut contraint de ranger toute ſon armée ſur une ſeule ligne pour faire un front égal à celui des ennemis. Mais ſa bonne conduite & ſa valeur ſuppléerent à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Lorſqu'il eut donné ſes ordres, il ſe jetta lui même au plus fort de la mêlée, il ſe riſqua aux endroits les plus dangereux : en un mot, il ſe ménagea ſi peu, qu'après la victoire ſes principaux Officiers crurent devoir lui en faire des plaintes. » (a) A quoi penſez-vous, Sei-

(a) Quid egeras, Imperator? in quæ nos fata

» gneur, lui disoient-ils, de nous ex-
» poser tous en votre personne : &
» de quoi vous servent nos bras, si c'est
» vous au contraire qui combattez
» pour nous ? » La bataille avoit commencé sur le soir, & elle dura bien avant dans la nuit. Ruricius fut tué sur la place, son armée détruite ou dissipée ; & Vérone n'ayant plus d'espérance ni de ressource, se rendit à la discrétion du vainqueur. Constantin usa modérément de ses avantages. Il n'ôta la vie à aucun de ceux qui s'étoient soumis. Mais il retint les soldats prisonniers de guerre : & comme le nombre en étoit trop grand pour être aisément gardé, il leur fit des chaînes de leurs propres épées battues & reforgées : en sorte (a) que, comme le remarque le Panégyriste, leurs armes qui n'avoient pu servir à leur défense, servirent à assurer leur captivité.

Aquilée d'une part, Modene de l'autre, suivirent l'exemple de Vérone ; & tout le pays jusqu'à Rome fut

projeceras, nisi te divina virtus tua vindicasset ? Quæ hæc est impatientia ? aut quò tibi manus nostras, si versâ vice pugnas ipse pro nobis ? *Anon. Paneg.*

(a) Ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. *Id.*

Derniere bataille près de Rome, ou Maxence périt.

ouvert à Conſtantin. Mais Rome n'étoit pas une facile conquête, ſi Maxence ſe fût obſtiné à s'y tenir enfermé. Nul événement n'avoit pu encore le déterminer à en ſortir, & ſa reſſource contre tant de diſgraces accumulées coup ſur coup avoit été d'en ſupprimer, autant qu'il avoit pu, les nouvelles. Aux approches de l'ennemi, il changea de réſolution, moins par raiſon, que par un aveuglement où les Payens même ont reconnu le doigt de Dieu. Il ſe flattoit de débaucher l'armée de Conſtantin, par les mêmes artifices qui lui avoient réuſſi pleinement contre Sévere, & en partie contre Galérius. D'ailleurs les Aruſpices & les livres Sibyllins, qu'il avoit conſultés, s'étoient accordés à lui prédire que dans le combat qui alloit ſe donner, l'ennemi de Rome périroit. Réponſe équivoque, mais qu'il interpréroit en ſa faveur, ne doutant point que celui qui venoit attaquer Rome avec une armée ne dût en être regardé comme l'ennemi. Enfin ſon courage pouvoit être rehauſſé par un petit déſavantage que Conſtantin avoit récemment ſouffert dans une rencontre de peu d'importance. Par ces diffé-

Lactant. 43. & Zoſ.

rens motifs, & encore piqué des cris du peuple qui dans les jeux du Cirque lui avoit reproché ſa lâcheté, il ſortit de la ville à la tête de ſon armée, & vint ſe camper le long du Tibre entre le Pont Mulvius & un lieu nommé les Roches rouges. Là il prépara lui-même l'inſtrument & la cauſe de ſa perte. Il dreſſa ſur le fleuve un pont compoſé de deux parties qui n'étoient liées enſemble que par des boulons de fer, qu'il étoit aiſé de tirer : moyennant quoi le pont ſe ſéparoit, & laiſſoit vuide le milieu du courant. Son plan étoit d'attirer Conſtantin ſur ce pont, d'en ôter alors les liens, & de noyer ainſi ſon ennemi. Mais ſa ruſe tourna contre lui-même.

Aurel. Vict.

Euſeb. de vit. conſt. l. 38. Zoſ.

Conſtantin ſoutenu de plus juſtes eſpérances, animé par les ſuccès précédens, & encore plus par la confiance au Dieu qu'il adoroit, reçut encore une nouvelle preuve de la protection du ciel peu avant le combat. Il fut averti en ſonge de munir les armes de ſes ſoldats du ſigne de la croix ou du monogramme de Chriſt, qui juſques-là paroiſſoit ſeulement ſur le *Labarum* : & ce fut alors qu'il établit

Lactant.

cette ſainte pratique, que j'ai rapportée par anticipation.

Panegyr. Il ſe félicitoit beaucoup de voir Maxence ſorti au devant de lui, & diſpoſé à confier ſa fortune à la déciſion d'une bataille. C'étoit pour lui avoir vaincu, que de pouvoir combattre. Ainſi dès qu'il fut arrivé près de l'ennemi, il s'arrangea pour en venir aux mains. Maxence s'y étoit préparé: mais il avoit mal pris ſes meſures. Il s'étoit réſervé ſi peu de terrein, que ſes derniers rangs bordoient le Tibre: enſorte que pour peu qu'ils fuſſent forcés de reculer, ils périſſoient infailliblement, pouſſés & précipités dans la riviere.

Conſtantin fit à ſon ordinaire le devoir de ſoldat & de Capitaine. Il diſpoſa avantageuſement ſon armée, il donna de bons ordres, il combattit vaillamment de ſa perſonne: & il fut parfaitement ſecondé par des troupes toujours victorieuſes ſous ſa conduite. Celles de Maxence étoient nombreuſes, elles avoient de la bravoure: mais il leur manquoit un Chef. Elles ne trouvoient dans celui qui les commandoit, ni habileté, ni courage, ni pré-

ſence d'eſprit, ni reſſource. Elles ne purent donc pas diſputer long-tems la victoire. Au premier choc elles furent rompues. Les plus vaillans ſe firent tuer dans le poſte qu'ils occupoient : les autres, éperdus & aveuglés, ſe jetterent dans le Tibre, & y furent la plupart engloutis. Maxence lui-même gagna ſon pont. Mais ſoit par la multitude de ceux qui le paſſoient avec lui, ſoit par quelqu'autre accident, le pont, qui étoit peu ſolide, ſe rompit : tous ceux qui étoient deſſus tomberent dans le fleuve : peu échapperent à la nage : Maxence fut noyé. *Euſeb. & Zoſ.*

C'étoit le vingt-huit Octobre, jour auquel ſix ans auparavant il s'étoit emparé de Rome & de la pourpre Impériale. Son malheureux ſort, dont il étoit bien digne, entraîna l'extinction, ou du moins l'obſcurciſſement total de tout ce qui lui appartenoit. Sa femme, ſoit que ce fût la fille de Galérius, ſoit une autre, vivoit encore lorſqu'il périt. Il avoit auſſi un fils vivant. Depuis ſa mort il n'eſt plus parlé ni de l'un ni de l'autre dans l'Hiſtoire. Un fils aîné nommé Romulus, qu'il avoit fait Céſar & deux fois Conſul, étoit mort *Tillem.* AN. J. C. 312.

avant lui, & nous avons des médailles de ce jeune Prince qui nous apprennent ſon apothéoſe. C'eſt tout ce que nous en ſavons.

Entrée triomphante de Conſtantin dans Rome.

Le lendemain de ſa victoire Conſtantin fit ſon entrée triomphante dans Rome, où la joie de tous les Ordres égaloit la ſienne. La terreur du nom de Maxence étoit ſi grande, que d'abord on n'avoit pas voulu ajouter foi à la nouvelle de ſa mort, dans la crainte d'une redoutable vengeance, ſi le bruit étoit faux & venoit à ſe démentir. Mais le corps du Tyran, qui étoit reſté enfoncé dans la vaſe, ayant été trouvé & reconnu, on lui coupa la tête, & Conſtantin dans ſon triomphe la fit porter au bout d'une pique devant lui, comme la preuve & le gage de la délivrance des Romains. Cet objet, affreux en lui-même, fut pour le peuple un objet de félicitation & de tranſports d'allégreſſe; & l'on ne contemploit pas avec moins d'empreſſement cette tête pâle & ſanglante, que le viſage du vainqueur tout rayonnant de gloire.

Zoſ.

Paneg.

L'Orateur Nazaire célebre la pompe de ce beau jour avec une éloquence qui en releve la ſplendeur, & qui

met en évidence les motifs ſolides de la joie publique. « (*a*) Jamais, dit-il, » aucun jour depuis la fondation de la » ville ne lui a été plus heureux que » celui-ci : aucun des triomphes que » l'Antiquité nous vante ne peut en- » trer en comparaiſon avec le triom- » phe de Conſtantin. On n'a point vu » marcher devant le char du vainqueur » des Généraux ennemis chargés de » chaînes, mais toute la nobleſſe Ro- » maine délivrée de celles qu'elle avoit » portées. On n'a point jetté des Bar- » bares en priſon, mais on en a tiré » les Conſulaires. Ce ne ſont point » des captifs étrangers qui ont fait la » décoration de cette fête, mais Ro- » me remiſe en liberté. Elle n'a rien » acquis ſur l'ennemi, mais elle s'eſt » recouvré elle-même : elle ne s'eſt

(*a*) Nullus poſt urbem conditam dies Romano illuxit Imperio, cujus tam effuſa, tamque inſignis gratulatio aut fuerit, aut eſſe debuerit. Nulli tam læti triumphi, quos Annalium vetuſtas conſecratos in litteris habet. Non agebantur quidem antè currum vincti Duces, ſed incedebat ſoluta Nobilitas. Non conjecti in carcerem Barbari, ſed deducti è carcere Conſulares. Non captivi alienigenæ introitu millum honeſtaverunt, ſed Roma, jam libera. Nihil ex hoſtico accepit, ſed ſeipſam recuperavit, nec prædâ auctior facta eſt, ſed eſſe præda deſivit, & (quò nihil adjici ad gloriæ magnitu-

» point enrichi d'un butin nouveau ;
» mais elle a ceſſé d'être elle-même la
» proie d'un tyran : & ce qui eſt le
» comble de la gloire, en échange de
» la ſervitude qu'elle ſouffroit elle a
» repris les droits de l'Empire. Au
» lieu de priſonniers de guerre, cha-
» cun ſubſtituoit dans ſon eſprit une
» autre ſorte de captifs ; on croyoit
» voir enchaînés les monſtres les plus
» terribles au genre humain, l'Impié-
» té domptée, la Perfidie vaincue,
» l'Audace réduite au déſeſpoir, la
» Tyrannie, la Fureur, la Cruauté,
» l'Orgueil & l'Arrogance, la Licen-
» ce & la Débauche, ennemis furieux,
» dont nous avions reſſenti les excès,
» & qui frémiſſoient de rage de ſe voir
» dans l'impuiſſance de nous nuire ».

Noble uſage que fait Conſtantin de ſa victoire.

Conſtantin mit le comble à ſa gloire par le noble uſage qu'il fit de la victoire. Zoſime écrit qu'il ne punit de mort que les principaux partiſans du Tyran. Quelques modernes ont

Zoſ. Tillem.

dinem poteſt) Imperium recepit quæ ſervitium ſuſtinebat. Duci ſanè omnibus videbantur ſubacta vitiorum agmina, quæ urbem graviter obſedérant. Scelus domitum, victa Perfidia, diffidens ſibi Audacia, & Importunitas catenata, & cruenta Crudelitas inani terrore frendebat. Superbia atque Arrogantia debellatæ, Luxuries coercita, & Libido conſtricta nexu ferreo tenebantur. *Nazar. Panegy. Conſt. Aug.*

penſé que le fils de Maxence fut de ce nombre. Mais le ſilence de l'Hiſtoire ſur ce Prince enfant n'eſt point une preuve que Conſtantin lui ait ôté la vie : & j'aime mieux m'en rapporter au témoignage d'un Orateur contemporain, qui aſſure en termes exprès, que (*a*) l'épée du vainqueur ne ſortit point du fourreau après le combat fini, & qu'il épargna les têtes de ceux mêmes dont les cris du peuple Romain lui demandoient la mort.

Prétoriens caſſés : leur camp détruit. *Zoſ. & Aurel. Vict.*

Je ne trouve bien atteſté qu'un ſeul acte de ſévérité de la part de Conſtantin après ſa victoire ſur Maxence, mais ſans effuſion de ſang, & pour cauſe très-légitime. Les Prétoriens, cette milice corrompue & énervée par les délices de la ville, ſéditieuſe à l'excès, tant de fois ſouillée du ſang de ſes Empereurs, qui preſque jamais n'avoit pu ſouffrir aucun bon Prince, & qui en avoit mis en place un ſi grand nombre de mauvais, s'étoient en dernier lieu attachés & dévoués au ſervice de Maxence. Conſtantin les caſſa, & détruiſit leur camp, bâti autrefois,

(*a*) Conſtantinus victoriæ licentiam fine prælii terminavit: gladios ne in eorum quidem ſanguinem deſtringi paſſus eſt quos ad ſupplicia (Roma) poſcebat. *Anon. Paneg. Conſtant. Aug.*

comme nous l'avons vu, par Séjan ſous Tibere. En faiſant juſtice des Prétoriens, il travailloit pour le bien de Rome & de l'Empire, & il ne ſe privoit pas lui-même des gardes néceſſaires autour de ſa perſonne. Car il y en avoit déja d'autres corps, ainſi que nous l'avons dit, inſtitués par les précédens Empereurs ſous les noms de *Protectores* & de *Domeſtici*. Il eſt à croire que les cohortes de la ville & celles du guet furent conſervées pour veiller à la ſûreté publique.

Les autres troupes qui étoient reſtées de l'armée du Tyran devoient être ſuſpectes à Conſtantin. Il ne jugea pas à propos de les tenir près de lui, & il les envoya ſur le Rhin & ſur le Danube oublier les plaiſirs de l'Italie, & combattre contre les Barbares. Peut-être y incorpora-t-il les Prétoriens qu'il venoit de caſſer, les réduiſant ainſi ſur le pied de ſoldats Légionaires.

Anon. Paneg. Conſt. Aug.

Soins de Conſtantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome. *Anon. & Nazar. Paneg.*

Le Sénat, qui avoit été cruellement maltraité & opprimé par Maxence, trouva en Conſtantin un libérateur. Nous avons vu l'Orateur Nazaire compter pour le plus bel ornement du triomphe de ce généreux

vainqueur les chefs de la Nobleſſe, & les Conſulaires tirés des priſons où les avoit jettés le Tyran. Conſtantin rappella pareillement les bannis : il rétablit en la poſſeſſion de leurs biens ceux qui en avoient été injuſtement dépouillés. Outre ces bienfaits envers un grand nombre de particuliers, il témoigna & par ſes diſcours & par ſes actions un zele vif pour l'honneur du Sénat en général, auquel il rendit ſes anciens droits, & dont il augmenta la ſplendeur, en y faiſant entrer les plus illuſtres perſonnages des différentes Provinces, afin que cette auguſte Compagnie renfermât l'élite & la fleur de tout l'Empire. *Euſ. de vit. Conſt. l. 42. & 43.*

Il ſut ſe rendre aimable au peuple ſans le flatter ni le corrompre. Il fit des libéralités de toute eſpece aux indigens. Doux, acceſſible, affable, il montroit ſur ſon viſage la ſérénité réunie avec la majeſté. Sachant combien Rome étoit avide de ſpectacles, il donna des jeux, il y aſſiſta, pouſſant la complaiſance au delà des bornes preſcrites par le Chriſtianiſme, dont peut-être il ne connoiſſoit pas encore toute la ſévérité. Mais d'un autre côté il tint la main à réprimer

toute licence qui auroit pu troubler la tranquillité de la ville. Il contint le peuple dans le devoir par une fermeté ſage, & autant par l'affection & le reſpect qu'il inſpiroit pour lui, que par la crainte des châtimens.

Aurel. Vict. & Nazar. Il donna auſſi ſes ſoins à l'embelliſſement de la ville. Il conſtruiſit des bains : il décora de nouveaux & magnifiques ornemens le grand Cirque, & pluſieurs portiques : dépenſe modeſte, qui ſe rapportoit à des monumens où il ne pouvoit paroître qu'en ſecond.

Un des traits les plus déteſtés de la tyrannie de Maxence avoit été une débauche effrénée, qui ne reſpectoit aucune loi, & qui ne faiſoit point ſcrupule d'employer la violence, lorſque la ſéduction ne ſuffiſoit pas. Conſtantin toujours ſage, toujours chaſte, ne connoiſſoit que les plaiſirs permis. Sous ſon (*a*) Empire aucune femme, qui eût des graces dans ſa perſonne, n'eut à ſe repentir du préſent que lui avoit fait la nature. La beauté n'étoit point

(*a*) Nullam matronarum cujus forma emendatior fuerit, boni ſui piguit, quum ſub abſtinentiſſimo Imperatore ſpecies luculenta non incitatrix licentiæ eſſet, ſed pudoris ornatrix. *Nazar.*

pour lui un attrait de licence, mais l'ornement de la pudeur.

J'ai dit que Conſtantin avoit déja donné une loi contre les délateurs. C'étoit une belle occaſion pour cette race d'hommes mal-faiſans, qu'une révolution opérée par une guerre civile. Combien de recherches, combien d'accuſations, ſi le vainqueur eût été diſpoſé à y prêter l'oreille ? Conſtantin alla au devant du mal qui ne demandoit qu'à renaître, par des loix plus ſéveres que les précédentes, & qui condamnoient les délateurs à mort, s'ils ne prouvoient juridiquement ce qu'ils auroient avancé. *Tillem. Conſt. 27. & 31.*

Une autre loi, bien digne de la juſtice & de l'humanité d'un grand & bon Prince, pourvoyoit au ſoulagement des pauvres, que les prépoſés à la levée des deniers publics chargeoient ſouvent outre meſure à la taille pour favoriſer les riches. Conſtantin fit un réglement pour prévenir cette odieuſe & tyrannique inégalité.

Par une conduite ſi ſage dans toutes ſes parties il répara, (*a*) ſi nous en croyons un Panégyriſte, dans un ſé-

(*a*) Quidquid mali ſexennio toto dominatio feralis inflixerat, bimeſtris ferè cura ſanavit. *Nazar.*

jour de deux mois, les maux d'une tyrannie de ſix ans ; ou, s'il y a de l'exagération dans cette expreſſion, au moins ne peut-on lui refuſer la louange d'avoir remis Rome ſur les voies de reprendre l'état floriſſant qui convenoit à la Capitale du monde.

Témoignages de l'affection publique envers Conſtantin. *Anon. & Nazar. Paneg.*

Tant de vertus remplaçant l'aſſemblage de tous les vices ne pouvoient manquer d'attirer à Conſtantin l'admiration, le reſpect, l'amour des peuples. Auſſi accouroit-on de toutes les parties de l'Italie pour voir de ſes yeux le bienfaicteur & le libérateur de l'Empire, en qui les qualités eſtimables de l'eſprit & du cœur étoient accompagnées des avantages du corps : une taille héroïque, un viſage gracieux, des manieres populaires avec dignité, une vigueur mâle ſans dureté & conſervant encore l'éclat de la jeuneſſe.

L'Afrique, que Maxence, comme je l'ai rapporté, avoit reconquiſe & réunie à ſon domaine l'année qui précéda ſa chûte, paſſa avec joie ſous les loix de Conſtantin. On y envoya la tête du Tyran qui l'avoit dévaſtée par ſes vexations & ſes cruautés. Ce fut pour cette malheureuſe Province un

doux ſpectacle, & une invitation à ſe ranger volontiers ſous l'obéiſſance du Prince qui l'avoit vengée.

Le Sénat témoigna ſa reconnoiſſance envers Conſtantin en lui aſſignant le premier rang entre les Auguſtes. Maximin pouvoit y prétendre, comme plus anciennement aſſocié aux honneurs de la dignité Impériale. Mais les vertus de Conſtantin parurent au Sénat avec raiſon décider la queſtion en ſa faveur. *Lactant. 44.*

Ce ne fut pas là le ſeul gage de l'affection publique envers ce Prince. Tout fut prodigué pour en éterniſer la mémoire : ſtatues, boucliers, & couronnes d'or & d'argent : édifices conſacrés à ſon nom & à ſa gloire, quoique bâtis par Maxence. J'ai déja dit que la ville de Cirte en Afrique, qu'il aidoit à ſe relever des maux qu'elle avoit ſoufferts de la part de ce même tyran dans la guerre d'Alexandre, prit le nom de Conſtantine. Mais le monument le plus beau & le plus durable de la victoire remportée ſur Maxence, eſt l'Arc de Triomphe que le Sénat & le peuple Romain dreſſerent à Conſtantin, & qui ſubſiſte encore *Aurel. Vict.*

aujourd'hui. L'inſcription mérite d'être rapportée.

Antiquité expliquée, T. IV. & Nardini Roma vetus, Vl. 15.

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO MAXIMO
P. F. AUGUSTO S. P. Q. R.
QUOD INSTINCTU DIVINITATIS MENTIS
MAGNITUDINE CUM EXERCITU SUO
TAM DE TYRANNO QUAM DE OMNI EJUS
FACTIONE UNO TEMPORE JUSTIS
REMPUBLICAM ULTUS EST ARMIS
ARCUM TRIUMPHIS INSIGNEM DICAVIT.

C'eſt-à-dire : *A la gloire de l'Empereur Céſar Flavius Conſtantin Auguſte, le Très-Grand, le Pieux, l'Heureux, qui par l'inſpiration de la Divinité & par la grandeur de ſon courage, aidé de la vigueur de ſon armée, a vengé la République, & faiſant triompher ſes armes auſſi juſtes que puiſſantes, l'a délivrée en même tems du tyran & de toute la faction qui le ſoutenoit. En reconnoiſſance de ce bienfait le Sénat & le peuple Romain lui ont dédié cet Arc Triomphal.*

Sur l'un des côtés de la grande Arcade ſont écrits ces mots : LIBERATORI URBIS, *au Libérateur de la ville ;* ſur l'autre : FUNDATORI QUIETIS, *à l'Auteur de la tranquillité publique.*

Il eſt à remarquer que l'on ne voit point paroître dans l'inſcription les anciens titres que prenoient les Empe-

. Il n'y eſt fait mention ni de
ance Tribunicienne, ni de puiſ-
e Proconſulaire, ni même des
ſulats de Conſtantin. C'eſt ce qui
l moins conſidérable l'omiſſion de
ualité de grand Pontife, qui ſans
méritoit attention.
Le ſoin de nommer l'armée, & de
aire entrer en part de la gloire de
xploit & du monument, eſt la ſui-
& l'effet du pouvoir énorme que
s gens de guerre avoient pris dans
Empire.

Les Antiquaires & les curieux ob-
ervent que cet Arc porte des bas-re-
iefs & des ouvrages de ſculpture de
leux goûts très-différens. Ceux d'en
haut ſont bons, & leur ſemblent avoir
été empruntés & tranſportés de la pla-
ce de Trajan. Ils prétendent y recon-
noître cet Empereur & quelques-uns
de ſes exploits. Les autres ſont du tems
même où l'Arc a été conſacré à Conſ-
tantin, & ils prouvent par leur groſ-
ſiéreté qu'alors les Arts étoient beau-
coup déchus.

Le Décret pour ériger l'Arc a été
ſans doute rendu auſſi-tôt après la dé-
faite de Maxence. Mais il paroît par

le monument même qu'il n'a été achevé & dédié que dans la dixieme année du regne de Conſtantin, c'eſt-à-dire, en 315. ou 316.

Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une Croix avec une inſcription religieuſe.

Il manqueroit l'eſſentiel à la gloire d'un Prince Chrétien, s'il n'eût pas rapporté à J. C. une victoire dont il étoit redevable à ſa protection divine. Conſtantin s'acquitta fidélement de cette obligation. Il ne fut point enflé ni des éloges infinis qu'il recevoit, ni des honneurs dont on s'efforçoit de le combler : & pour les faire remonter à leur ſource, il voulut qu'une ſtatue qu'on lui érigeoit dans le lieu le plus fréquenté de la ville tînt en ſa main droite une croix avec cette inſcription dans laquelle il adreſſoit lui-même la parole aux Romains : PAR CE SIGNE SALUTAIRE, TROPHÉE DE LA VRAIE VAILLANCE, J'AI DÉLIVRÉ VOTRE VILLE DU JOUG DU TYRAN, ET J'AI RÉTABLI LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN DANS LEUR ANCIENNE SPLENDEUR.

Euſeb Hiſt. Eccl. IX. 9.

Nous rapporterions volontiers cette inſcription dans ſa langue originale : mais nous n'en avons que la traduction en Grec qu'Euſebe en a faite.

Edit donné

C'étoit auſſi un devoir de Religion

Conſtantin que de tirer les Chré- à Rome par Conſtantin en faveur des Chrétiens.
ſes freres de l'oppreſſion ſous la-
le ils gémiſſoient depuis dix ans.
ur avoit dès le commencement de
regne accordé la liberté de conſ-
ce dans ſes Etats. Il les trouva en
eſſion du même droit dans ceux
l conquit ſur Maxence : & Lici-
s, actuellement ſon allié & ſon ami,
pouvoit manquer de les protéger
ſa recommandation. Reſtoit Maxi-
n, qui ayant interrompu la perſé-
tion contre eux en conſéquence de
Edit de Galérius, l'avoit bientôt
rès renouvellée avec fureur, ainſi
ue je le raconterai dans la ſuite plus
mplement. D'ailleurs Conſtantin le *Lactant.* 43. 44.
egardoit comme ſon ennemi caché,
& les papiers de Maxence lui avoient
découvert le ſecret de leur intelligen-
ce mutuelle. Cependant on diſſimuloit
de part & d'autre, & les dehors de
l'amitié ſubſiſtoient toujours. Ainſi
Conſtantin ne douta point que la bien-
ſéance & la crainte n'obligeaſſent Ma-
ximin à ſe conformer au vœu de ſes
Collegues. Dans cette penſée étant *Euſeb. Hiſt. Eccl. IX. 9.*
encore à Rome il donna en ſon nom
& en celui de Licinius un Edit par
lequel amplifiant les faveurs précé-

demment départies aux Chrétiens, il leur permettoit de tenir publiquement leurs assemblées & de bâtir des Eglises.

Maximin est obligé de s'y conformer, au moins en partie.

Il envoya son Edit à Maximin, qui en fut très-mortifié. Ce Prince haïssoit les Chrétiens, & il n'aimoit pas à se voir forcé par des Collegues, qui lui sembloient plutôt des rivaux, d'agir dans ses Etats d'une façon contraire à son inclination. D'un autre côté ne leur rien accorder, c'étoit leur déclarer la guerre. Il prit un parti mitoyen, & dans un Rescrit adressé à Sabinus son Préfet du Prétoire, après avoir rappellé le souvenir de Dioclétien & de * Galérius, qu'il qualifie ses Seigneurs & Peres, il témoigne d'abord vouloir à leur exemple maintenir le culte des Dieux de l'Empire. Mais comme les Chrétiens sont en trop grand nombre, & qu'en les proscrivant & les exilant, on prive l'Etat de sujets utiles, il défend qu'on leur fasse souffrir aucun mauvais traitement, & il déclare que son intention est qu'on les ramene par les caresses & par la douceur

* *Le texte porte* Maximien. *Mais je ne doute point que l'on ne doive entendre Maximien Galérius, & non Maximien Hercule, que Maximin ne pouvoit pas nommer son pere.*

douceur à ce qu'il appelle la bonne voie. Tel fut l'adouciſſement que la piété de Conſtantin procura aux Chrétiens d'Aſie & d'Orient. On ceſſa de leur faire la guerre, mais ils ne jouiſſoient point de la liberté d'exercer leur culte religieux : & même ils ne furent pas totalement exempts du danger d'une mort violente. Si Maximin trouvoit l'occaſion de faire jetter ſecrétement quelque Chrétien dans la mer, il ne la manquoit pas. Cependant comme les exécutions publiques ceſſerent, & que les loix étoient formelles pour interdire au moins toute violence contre les Chrétiens, Euſebe compte cette année (312. de J. C.) qui eſt la dixieme de la perſécution ordonnée par Dioclétien pour la derniere, & pour l'époque de la paix rendue à l'Egliſe. Lactance en recule le terme juſqu'au tems de la ruine de Maximin.

Lactant. 38.

Fin de la perſécution de Dioclétien.

Euſ. Hiſt Eccl. VIII. 16.

Cette même année (312.) eſt celle où commence, ſelon pluſieurs Savans, l'Indiction Romaine, dont nous laiſſons l'origine & l'uſage à examiner à ceux qui traitent de la Chronologie.

Commencement de l'Indiction. *Tillem.*

Conſtantin, après un ſéjour d'un peu plus de deux mois dans Rome, où il eſt vraiſemblable qu'il prit poſ-

Entrevue de Conſtantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Conſtancie.

ſeſſion de ſon troiſieme Conſulat le premier Janvier 313. ſe tranſporta à Milan, pour la célébration du mariage de ſa ſœur avec Licinius. Ces deux Empereurs avoient juſques-là toujours vécu en bonne intelligence : & ils furent bien-aiſes de ſerrer encore plus étroitement le nœud de leur union par une alliance domeſtique & perſonnelle.

Lactant. 45. Zoſ.

Nouvel Edit en faveur des Chrétiens. *Euſeb. X. V.*

Pendant qu'ils étoient enſemble à Milan ils donnerent un nouvel Edit en faveur des Chrétiens, pour expliquer & étendre celui qui étoit daté de Rome. Ils y ajouterent un important article, leur permettant de rentrer de plein droit, & ſans rien payer, en poſſeſſion de leurs Egliſes & de leurs cimetieres, dont on les avoit dépouillés : & comme ces lieux avoient paſſé par vente, ou par donation des Empereurs, entre les mains de divers particuliers, l'Edit charge le Fiſc d'indemniſer les propriétaires qui ſe trouveront dépoſſédés.

Au reſte cet Edit ne fait pas mention des ſeuls Chrétiens. Il accorde liberté de conſcience à tous ceux qui font profeſſion de quelque Religion que ce puiſſe être. On y trouve même

cpreſſions aſſez peu orthodoxes,
is conformes aux incertitudes
Payens ſur la nature Divine,
ſyſtême décidé du Chriſtianiſ-
Il réſulte delà que Conſtantin
encore peu inſtruit, & qu'il
oit pouvoir pouſſer bien loin la
laiſance pour un Collegue, qui
t jamais Chrétien; & pour des
; dont le plus grand nombre te-
fortement aux anciennes erreurs.
onſtantin ne s'arrêta pas long-tems
lan. Dès le commencement du
emps il étoit ſur les bords du bas-
n, où l'appella un nouveau dan-
le la Gaule; & ſon arrivée empê-
es Francs de paſſer le fleuve. Mais
olan n'étoit pas de reſter vis-à-vis
x pour le garder. Il vouloit leur
ner une forte leçon, qui leur ôtât,
oins pour un tems, l'envie de fai-
es courſes ſur les terres de l'Em-
. Dans cette vue il leur tendit un
e. Il répandit le bruit qu'un mou-
ent ſubit ſur le Haut-Rhin l'obli-
t d'aller y porter remede, & en
il s'éloigna à quelque diſtance,
ant ſur les lieux des troupes qui
ent ordre de ſe tenir à l'écart &
ées autant qu'il ſeroit poſſible.

Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin, & remporte une victoire ſur les Francs.

Anon. Paneg. Conſt. Aug. Zoſ.

Les Francs trompés par les apparences, & croyant avoir le champ libre, paſſent le fleuve, & commencent leurs ravages dans le plat-pays. Auſſi-tôt Conſtantin, qui avoit une flotte toute prête, deſcend à eux par le Rhin : les troupes embuſquées leur livrent un rude combat : & les pillards enveloppés, n'ayant de reſſources ni ſur terre ni ſur eau, ſont taillés en pieces. Outre un grand nombre de morts qu'ils laiſſerent ſur la place, les Romains firent beaucoup de priſonniers, envers leſquels Conſtantin renouvella la même rigueur dont il avoit déja uſé en pareille occaſion. Il les expoſa aux bêtes : traitement cruel, s'il n'étoit pas abſolument indiſpenſable.

Mort douloureuſe de Dioclétien après une ſuite de cruels chagrins.

Pendant que Conſtantin triomphoit & des Tyrans & des Barbares, Dioclétien ſubit enfin la punition de ſa haine contre le Chriſtianiſme, & il finit par une mort douloureuſe, une vie toujours remplie de chagrins depuis l'Edit fatal par lequel il avoit allumé la perſécution contre les adorateurs du vrai Dieu. C'eſt depuis cette époque qu'il éprouva une longue & triſte maladie, dont il ne revint jamais entiérement. Obligé enſuite de

ſe dépouiller malgré lui de l'Empire, ſa retraite ſembloit au moins lui promettre de la tranquillité. Il n'y éprouva qu'amertumes. Ses ſtatues renverſées avec celles de Maximien Herculé, auxquelles elles étoient jointes, furent pour lui un premier ſujet d'affliction. Mais le malheureux ſort de ſa femme Priſca & de ſa fille Valérie l'accabla de la plus vive douleur. *Lactant.* 42.

Elles avoient joui des honneurs dûs à leur rang pendant la vie de Galérius dont Valérie étoit l'épouſe, & à la Cour duquel il paroît que Priſca étoit demeurée avec ſa fille. Galérius en 35.
mourant recommanda ſa femme à Licinius, en qui il avoit une grande confiance ſur la foi de ſes bienfaits. Mais Licinius étoit un mauvais cœur, qui au lieu de reſpecter la veuve de celui à qui il devoit tout, eut avec elle des diſcuſſions ſur ſes repriſes, & 50.
voulut même, autant qu'on peut le conjecturer par la ſuite & la liaiſon des faits, la forcer de l'épouſer. Valérie crut trouver plus de ſûreté auprès de Maximin, qui étoit marié; & elle ſe ſauva dans les Etats de ce Prince avec ſa mere, avec Candidien fils naturel de ſon mari, qu'elle avoit 39-41.

adopté, & avec Sévérien fils de Sévere. Elle se trompoit beaucoup dans ses espérances. Maximin, dont les passions ne connoissoient point de frein, & qui d'ailleurs se proposoit peut-être de faire valoir les droits que la fille de Dioclétien pouvoit prétendre sur tout l'Empire, ne la vit pas plutôt arrivée à sa Cour, qu'il la sollicita de s'allier avec lui par le mariage, offrant à cet effet de répudier sa femme. Valérie, Princesse vertueuse, & qui de son ancien attachement au Christianisme avoit du moins conservé la sévérité des mœurs, sentit toute l'indécence de la demande de Maximin. Elle répondit avec fermeté, qu'une proposition de mariage étoit bien peu convenable dans le tems qu'elle portoit encore le deuil de son époux, pere adoptif de celui qui prétendoit le remplacer; que l'offre de répudier sa femme marquoit dans Maximin une dureté de sentiment, qui lui annonçoit à elle-même une pareille disgrace, si elle se mettoit dans le cas de l'éprouver; en un mot, qu'une Princesse de son rang ne passoit point à de secondes noces. Maximin fut outré du refus de Valérie, & il s'en vengea en

Tyran. Il la dépouilla de ſes biens : il lui ôta les Dames qui l'accompagnoient, & il fit même condamner au dernier ſupplice, ſur une fauſſe accuſation d'adultere, celles pour qui elle avoit le plus d'affection & de confiance : il livra aux plus cruels tourmens les eunuques qui la ſervoient : enfin il la relégua elle-même avec ſa mere, changeant perpétuellement le lieu de leur exil. Valérie du fond des déſerts de Syrie, inſtruiſit ſon pere de ce qu'elle ſouffroit. Dioclétien y fut très-ſenſible. Il demanda, & par lettres & par Députés, qu'on lui renvoyât ſa fille, & il ne put rien obtenir. Il eut la douleur de ſe voir dans l'impuiſſance de tirer de la miſere & de la captivité ce qu'il avoit de plus cher au monde.

A ce chagrin, qui ne pouvoit manquer d'être violent, s'en joignit un nouveau, qui acheva de l'abattre. Conſtantin & Licinius l'ayant invité à venir à Milan pour la cérémonie du mariage de Conſtancie, il s'en excuſa ſur ſa vieilleſſe & ſes infirmités. Ses excuſes furent mal reçues. Les deux Princes lui écrivirent des lettres menaçantes, où ils l'accuſoient d'avoir *Vict. Epit.*

favorisé Maxence, & d'être actuellement lié d'intérêts avec Maximin. Ces reproches n'ont aucune couleur de vraisemblance, & je souhaite qu'il soit possible d'en faire tomber l'injustice plutôt sur Licinius que sur Constantin. Dioclétien en fut alarmé : il craignit pour sa vie. Sa tête, affoiblie par l'âge & par la maladie, ne put supporter ce rude coup. Il tomba dans une agitation horrible, qui de l'esprit se communiquoit au corps. Il ne prenoit de repos ni jour ni nuit. Il se roulloit tantôt dans son lit, tantôt par terre. Il passoit tout le tems à soupirer, à gemir, à verser des larmes. Une situation si cruelle pouvoit bien mener au tombeau un foible vieillard. Selon plusieurs Auteurs, il n'en attendit pas l'effet : & il se fit mourir soit de faim, ou par le poison. Exemple mémorable, qui auroit dû guérir à jamais les Souverains de la pensée d'abdiquer leur puissance. Au jugement des hommes, il peut sembler que l'on doive plaindre le sort de Dioclétien. Aux yeux de Dieu, ce Prince étoit digne d'une profonde humiliation par son orgueil, & d'une mort funeste par ses cruautés exercées contre les Saints.

Lactant. 42

Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 17.

Lactant. & Vict. Epit.

Il mourut dans sa retraite de Salones, la neuvieme année depuis son abdication, âgé de soixante-huit ans, l'an de J. C. 313. On rendit de grands honneurs à sa mémoire : on lui dressa un tombeau magnifique, qui étoit encore couvert de pourpre au tems de Constance fils de Constantin. Il fut même mis au rang des Dieux : prérogative unique, dit Eutrope, par rapport à un homme mort dans la condition privée. Cette apothéose, aussi déplacée qu'irréligieuse, ne peut point être mise sur le compte de Constantin, qui faisoit alors profession du Christianisme. Elle doit être attribuée à Licinius & à Maximin, qui avoient offensé Dioclétien vivant, mais à qui il ne coûtoit rien de l'honorer après sa mort.

Vict. Epit.

Amm. Marc. l. XVI.

Eutrop.

C'est peut-être la derniere démarche que ces deux Princes ayent faite de concert. Bientôt la guerre éclata entre eux, & apporta un nouveau changement dans l'Empire, dont il est à propos de se rappeller ici l'état actuel.

Par la défaite & la mort de Maxence, l'Empire Romain se trouva partagé entre trois maîtres : Constantin, qui possédoit tout l'Occident à la

Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence.

réſerve de l'Illyrie; Licinius, qui régnoit dans l'Illyrie, ſous laquelle la Thrace, la Macédoine, & la Grece étoient compriſes; Maximin, qui tenoit ſous ſa puiſſance l'Aſie mineure, la Syrie, & l'Egypte. Conſtantin & Licinius étoient alliés. Maximin feignoit de vouloir entretenir la bonne intelligence avec ſes Collegues : mais au fond il les haïſſoit, & leur étoit ſuſpect. Outre ſes liaiſons avec Maxence, d'autres cauſes d'inimitié opéroient entre eux une diviſion ſubſiſtante, malgré les dehors de bienveillance que la politique les engageoit à garder réciproquement. On ſe ſouvient que Maximin avoit été fait Céſar au préjudice de Conſtantin, & que Conſtantin à ſon tour venoit d'être déclaré par le Sénat premier Auguſte au préjudice de Maximin. La ſucceſſion de Galérius avoit preſque allumé la guerre entre Maximin & Licinius, & le traité de partage conclu entre eux par néceſſité, & par l'effet d'une crainte mutuelle, n'avoit éteint ni leurs prétentions ni leurs animoſités. Le Chriſtianiſme même étoit pour les trois Princes une occaſion & une ſemence de haine. Conſtantin le profeſ-

ſoit, Licinius le protégeoit, & Maximin s'en montra l'implacable ennemi. Ce dernier article demande ici de moi quelque détail & quelque éclairciſſement.

Les Chrétiens perſécutés par Maximin.

Maximin, neveu & créature de Galérius, ne pouvoit manquer d'épouſer les ſentimens de ſon oncle & bienfaiteur. Par lui-même il étoit porté à la ſuperſtition, juſqu'à créer de nouveaux Prêtres & de nouveaux Pontifes dans toutes les villes & bourgades de ſes Etats, juſqu'à donner ſa confiance avec une aveugle crédulité aux Devins & aux Aſtrologues, dont il remplit ſa Cour. En voilà ſans doute plus qu'il n'en falloit pour faire un ardent perſécuteur des Chrétiens, dont la vertu d'ailleurs lui étoit néceſſairement odieuſe, parce qu'il réuniſſoit en lui-même tous les vices, l'avidité dans les exactions, qui ruinoient les Provinces; les excès du vin, qui lui troubloient la raiſon, & l'amenoient ſouvent à donner des ordres dont il ſe repentoit le lendemain; une débauche effrénée & tyrannique, qui le portoit à des excès qu'une plume chaſte n'oſe rapporter. Couronnant donc dignement tant de mauvaiſes qualités par

Euſ. Hiſt. Eccl. l. VIII. 12. 14. & IX. 1-9. Lactant. 36. 38.

un attachement insensé au culte idolâtrique, il versa d'abord à flots le sang des justes & des Saints. Ensuite voyant que les supplices & les genres de mort les plus cruels multiplioient le Christianisme, au lieu de le détruire, il prit un parti, dont il vantoit la douceur & l'indulgence, & qui consistoit à crever l'œil droit aux Chrétiens detenus dans les prisons, à leur couper ou brûler le nerf du jarret gauche, & à les envoyer en cet état travailler aux mines, où on les mattoit par les plus rudes traitemens. L'Edit donné par Galérius aux approches de la mort pour faire cesser la persécution, contraignit Maximin d'accorder aux Chrétiens quelque relâche. Mais ce ne fut pas pour long-tems. Rétabli par la mort de cet Empereur en liberté de suivre son penchant, il renouvella contre eux ses fureurs, observant néanmoins, pour ne pas se contredire lui-même, de se ménager des prétextes, & de couvrir la violence par l'artifice.

Pour diffamer le Christianisme dans son Auteur, il publia avec affectation de faux Actes de la mort de J. C. qui venoient d'être récemment fabriqués avec tant d'audace & d'ignorance,

que la mort du Sauveur ordonnée par Pilate, y étoit datée du quatrieme Conſulat de Tibere, c'eſt-à-dire, d'une année qui précede de cinq ans entiers l'entrée de Pilate dans la Judée. Cependant comme ces Actes étoient remplis d'injures & de blaſphêmes contre J. C. ils devinrent précieux à Maximin. Il commanda qu'on les affichât dans tous les lieux publics à la ville & dans les campagnes, & que les maîtres de Grammaire les fiſſent apprendre par cœur à leurs jeunes diſciples.

Dans le même tems un Duc, ou Général des troupes Romaines en Syrie, ayant enlevé de la place publique de Damas deux femmes de mauvaiſe renommée, les força par la crainte des tourmens de dépoſer qu'elles avoient été Chrétiennes, & en cette qualité témoins des abominations que les Chrétiens commettoient dans leurs aſſemblées. Il dreſſa procès-verbal de cette déclaration, & l'envoya à l'Empereur, qui en triompha, & voulut qu'elle fût publiée dans toute l'étendue de ſon Empire.

Des hommes ainſi décriés pouvoient paroître de dignes objets de la vindicte publique. Cependant Maximin,

continuant à jouer le rôle d'une feinte douceur, ne voulut pas agir contre eux de son propre mouvement. Mais il suscita les villes pour demander l'expulsion des Chrétiens, dont le commerce les souilloit. Celle d'Antioche donna l'exemple, qui fut bientôt suivi de toutes les autres. C'étoit la voie de plaire au Souverain. Maximin répondit favorablement ces requêtes, dont il étoit l'Auteur secret, & il rendit en conformité une Ordonnance, qui gravée en bronze, afin d'éterniser l'opprobre de ceux qu'il haïssoit, fut affichée par toutes les villes.

Dans cette Ordonnance, qu'Eusebe nous a conservée, le Prince vantoit le bonheur de son regne, qu'il regardoit comme la récompense de son zele pour le culte des Dieux. Il s'applaudissoit de la fidélité des terres à rendre avec usure les semences qui leur avoient été confiées; de l'ordre constant des saisons, qui ne souffroient aucun dérangement nuisible à la santé des corps; de la paix profonde, dont jouissoient ses Etats. Et la divine Providence se plut à démentir & à confondre ce langage superbe & impie, en envoyant la stérilité & la famine,

qui désolerent le pays ; une maladie contagieuse, qui en acheva le dépeuplement, & qui attaquoit particuliérement les yeux, pour venger d'une maniere caractérisée tant de Chrétiens privés de l'œil droit par le Tyran ; enfin une guerre malheureuse, à laquelle la témérité de Maximin donna elle-même naissance, & dont le mauvais succès n'étoit que le commencement de ses malheurs.

Cette guerre a un caractere singulier. Elle est la premiere qui ait été entreprise pour cause de Religion : plût à Dieu qu'elle eût été la derniere ! Maximin, par une bizarrerie extravagante, non content de persécuter les Chrétiens de son obéissance, étendit son zele furieux jusques sur un peuple qui n'étoit pas sujet de l'Empire. Le Christianisme florissoit chez les Arméniens, sans que nous puissions dire au juste quand ni comment il s'y étoit introduit. L'Empereur Romain leur déclara la guerre pour les forcer de revenir au culte des Idoles. Il n'y gagna que des fatigues & des disgraces pour lui & pour son armée : & il fut obligé d'interrompre son expédition, apparemment par la crainte que lui

inſpiroit l'union de Conſtantin & de Licinius, & par la néceſſité où il crut être de travailler à les détruire, s'il ne vouloit périr lui-même.

Les fléaux de la colere céleſte ne vengerent pas ſeulement les Chrétiens; mais tournerent à leur avantage & à leur gloire, par les œuvres de charité ſecourable qu'ils leur donnerent lieu d'exercer. Dans les horreurs de la famine & de la peſte, ſeuls ils montroient des cœurs tendres & ſenſibles, enſeveliſſant ceux qui étoient morts de la maladie, diſtribuant du pain aux pauvres qui ſouffroient la faim : & par cette conduite ils porterent les Payens mêmes à louer & à bénir le Dieu dont les adorateurs rempliſſoient ſi bien les devoirs de l'humanité.

Ainſi les choſes s'adouciſſoient, & ſe diſpoſoient à la délivrance des Chrétiens : & ce fut dans ces circonſtances que leur perſécuteur ayant reçu de la part de Conſtantin & de Licinius l'Edit donné à Rome en leur faveur, ſe crut obligé de s'y conformer, au moins en partie, comme il fit par l'Ordonnance dont j'ai rapporté plus haut le précis. C'étoit bien malgré lui qu'il tempéroit ſes rigueurs : & il compta-

pour une nouvelle injure la néceſſité que lui impoſoient ſes Collegues à cet égard. Il diſſimula néanmoins, faiſant ſourdement ſes préparatifs pour attaquer tout-d'un-coup Licinius, & le prendre, s'il lui étoit poſſible, au dépourvu.

Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats. *Euſ. IX. 10. Lactant. 45-47.*

Peu s'en fallut qu'il ne réuſsît. Pendant que Licinius étoit à Milan pour la cérémonie de ſon mariage, Maximin ayant aſſemblé en Bithynie une armée de ſoixante-& dix mille hommes, ſe met à la tête, paſſe le Détroit ſans trouver d'obſtacle : & s'étant emparé de Byzance après un ſiege d'onze jours, ayant forcé pareillement Héraclée de ſe rendre, il alloit en avant, lorſque Licinius vint à ſa rencontre. Ce Prince averti du danger s'étoit hâté de quitter l'Italie, & il ſe rendit d'abord à Andrinople avec fort peu de monde. Delà il donna ſes ordres pour raſſembler en diligence les troupes les plus voiſines, & ayant mis enſemble trente mille hommes, il ſe préſenta avec des forces ſi inégales, moins pour combattre, que pour arrêter ſon ennemi.

Maximin étoit plein de confiance. Le nombre de ſes troupes, ſes pre-

miers ſuccès lui enfloient le courage. Mais ſur-tout il comptoit ſur les prédictions de ſes Prêtres & de ſes Devins, qui lui promettoient une victoire aſſurée : & dans l'enthouſiaſme de ſa joie ſuperſtitieuſe, il fit vœu à Jupiter d'exterminer le Chriſtianiſme, après qu'il auroit vaincu Licinius. Il ſe flattoit même qu'il n'auroit pas beſoin de combattre. Comme il étoit prodigue envers les ſoldats, au lieu que Licinius les gouvernoit plus ſévérement, il eſpéroit que l'armée de ſon adverſaire ſe rangeroit d'elle-même ſous ſes enſeignes. Et ſes projets ne s'en tenoient pas là. Après avoir détruit Licinius, il prétendoit paſſer à Conſtantin, le dépouiller, & ſe rendre ainſi maître de tout l'Empire.

Mais Licinius étoit protégé du Ciel: c'eſt de quoi l'on ne peut douter, puiſqu'il demeura victorieux. Si l'on doit croire ſur la foi de Lactance, qu'un Ange lui apparut en ſonge & lui dicta une formule de priere, qu'il retint, qu'il fit apprendre par mémoire aux Officiers & à tous les ſoldats de ſon armée, & qui récitée avant le combat lui en rendit le ſuccès favorable, c'eſt ſur quoi je n'oſe prononcer. Une

grace ſi éclatante auroit quelque choſe de bien étonnant à l'égard d'un Prince Payen ; & que nous verrons bientôt devenir un cruel perſécuteur du Chriſtianiſme.

Il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie.

Ce qui eſt certain, c'eſt que la bataille s'étant engagée le dernier jour d'Avril dans la plaine dite Sérene entre Andrinople & Héraclée, Licinius, malgré l'inégalité des forces, remporta une victoire complete. La plus grande partie de l'armée de Maximin périt : le reſte l'abandonna : & ce malheureux Prince, réduit à ſe déguiſer en eſclave pour cacher ſa fuite, ne ſe crut en ſûreté que lorſqu'il eut mis la mer entre lui & ſon vainqueur, & qu'il fut arrivé à Nicomédie. Encore n'y ſéjourna-t-il pas, & continuant ſa route vers l'Orient, il ne s'arrêta qu'en Cappadoce, où il raſſembla quelques troupes, avec leſquelles il ſe crut en état de tenter de nouveau la fortune.

Licinius paſſa en Bithynie : mais il ne s'attacha pas à pourſuivre vivement un fugitif, qui ne pouvoit lui échapper. Il étoit encore à Nicomédie le treize Juin, jour auquel il fit afficher l'Edit qu'il avoit donné avec Conſtantin à Milan pour accorder la liberté *Lact. ant.* 48.

de conſcience à tous les ſujets de l'Empire, & qui, par rapport aux Chrétiens en particulier, contenoit les diſpoſitions les plus avantageuſes. Il y avoit dix ans & environ quatre mois que Dioclétien avoit fait afficher dans la même ville ſon premier Edit de perſécution.

Euſeb. La paix de l'Egliſe fut alors pleine & générale. Car Maximin de ſon côté reconnoiſſant que les Prêtres de ſes Dieux l'avoient trompé, déchargea d'abord ſur eux ſa colere, & maſſacra ceux qui étoient auprès de ſa perſonne. Enſuite il rendit juſtice aux Chrétiens, & publia un Edit qui leur étoit tout-à-fait favorable.

Mais ſa pénitence étoit auſſi fauſſe que celle de Galérius, & elle eut le même ſort. Elle ne put déſarmer la vengeance d'un Dieu trop juſtement *Lactant. 49 & Euſ.* irrité. Aux approches de Licinius, qui s'étoit mis en mouvement pour achever la ruine de ſon adverſaire, Maximin ſe retira à Tarſe en Cilicie, laiſſant ce qu'il avoit de meilleures troupes à la garde des paſſages du mont Taurus. Il n'eut pas le courage de ſe mettre à la tête de ce corps, qui faiſoit ſa derniere reſſource; & lorſ-

qu'il en eut appris la défaite, il ſe livra au déſeſpoir, il n'enviſagea plus que la mort, & s'étant rempli de vin & de viandes, comme pour dire un dernier adieu aux plaiſirs, il prit du poiſon. La nourriture dont il avoit chargé ſon eſtomac, empêcha que l'opération du poiſon ne fût prompte : mais elle ne fit qu'en amortir l'effet, & différer la mort pour prolonger les douleurs. Pendant pluſieurs jours il ſentit un feu dans ſes entrailles, qui le dévoroit, & qui agiſſoit avec tant de violence, que deſſéché & comme brûlé il devint un vrai ſquelete. Afin que ſa punition eût un rapport plus ſenſible avec les crimes qu'il avoit commis, les yeux lui ſortirent de la tête ; & devenu aveugle, il croyoit voir Jeſus-Chriſt qui ſe préparoit à le juger. Il lui demandoit grace, il le prioit de l'épargner : & ce fut au milieu de ces horribles tourmens du corps & de l'eſprit, qu'il expira vers le mois d'Août de l'an de J. C. 313.

Tillem. Sa famille, & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs eſt exterminé par Licinius. *Lactant.* 50. *& Euſeb.* IX. 11.

Licinius vainqueur extermina la famille de ce malheureux Prince, & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs. La femme de Maximin fut noyée dans l'Oronte, & ſubit ainſi le

même ſupplice qu'elle avoit fait ſouvent ſouffrir à des Dames innocentes & vertueuſes. Son fils âgé de huit ans, & ſa fille, qui n'en avoit que ſept, & qui dès-lors étoit promiſe en mariage à Candidien fils de Galérius, furent mis à mort. Candidien lui-même & Sévérien fils de Sévere perdirent pareillement la vie, s'étant rendus ſuſpects de mouvemens & d'intrigues pour faire valoir les prétentions qu'ils pouvoient avoir à l'Empire. Enfin Priſca & Valérie, l'une veuve, l'autre fille de Dioclétien, cherchées & pourſuivies pendant quinze mois, & changeant perpétuellement de retraites pour éviter de tomber entre les mains de leur implacable ennemi, ne purent échapper à la vengeance céleſte, dont Licinius n'étoit que l'inſtrument. Elles furent découvertes à Theſſalonique, condamnées & exécutées publiquement, & leurs corps jettés à la mer.

On ne nous dit point quel crime leur étoit imputé. Il eſt vraiſemblable qu'elles furent accuſées & convaincues d'intelligence avec Candidien & Sévérien, en qui elles pouvoient prendre plus de confiance qu'en Licinius,

qui les avoit toujours maltraitées. Le véritable crime de ces Princeſſes devant Dieu étoit d'avoir eu la foibleſſe de renoncer à la vérité après l'avoir connue, & de s'être ſouillées, contre les lumieres de leur conſcience, par des ſacrifices idolâtriques. Il ne paroît point qu'elles ſe ſoient relevées de cette chûte, & il y a tout lieu de croire qu'elles firent profeſſion, juſqu'à la mort, de l'impiété Payenne.

Maximin fut privé même du foible avantage qu'avoient eu les autres Princes perſécuteurs d'être honorés après leur mort. Comme il eut pour ſucceſſeur celui par les armes duquel il avoit été vaincu, ſa mémoire fut notée par les décrets les plus flétriſſans. Il fut déclaré tyran & ennemi public: ſes honneurs furent détruits, ſes monumens raſés, ſes ſtatues renverſées, ſes portraits effacés ou noircis: il n'eſt ſorte d'ignominie dont on ne s'efforçât de le couvrir: & il méritoit mieux ce traitement, qu'il ne s'étoit montré digne des grandeurs pour leſquelles il n'étoit pas né, & dont il avoit abuſé.

Zoſime obſerve que dans l'année du troiſieme Conſulat de Conſtantin & de Licinius, qui eſt celle de la défaite

Jeux ſécu-laires omis. *Zoſ. l. II.*

& de la mort de Maximin, devoient être célébrés les jeux séculaires, cent dix ans après ceux que Septime Sévere avoient donnés. Cet Auteur ne fait point mention de ceux de l'Empereur Philippe, que peut-être ignoroit-il. En idolâtre zélé, il fait très-mauvais gré à Constantin de l'omission de cette importante cérémonie, à laquelle il prétend qu'étoit attaché le bonheur de l'Empire Romain : & il rend ainsi témoignage à la piété de Constantin, qui aboliſſoit, ou laiſſoit s'abolir les fêtes les plus solemnelles du Paganisme.

Guerre entre Constantin & Licinius. *Aurel. Vict.*

Par la ruine de Maximin, il ne resta plus que deux Princes dans l'Empire, Constantin & Licinius, qui jusques-là avoient été fort unis, mais que l'opposition des caracteres & des intérêts divisa bientôt. Zosime atteste que Constantin demanda à Licinius un nouveau partage, & je ne vois rien dans cette prétention ni de difficile à croire, ni même de déraisonnable.

Comme ils n'étoient plus que deux Augustes, leurs départemens devoient être égaux. Or si Licinius joignoit les pays qui avoient obéi à Maximin, c'est-à-dire, l'Asie mineure, l'Orient, & l'Egypte, à l'Illyrie prise dans l'étendue

tendue que j'ai déja marquée plus d'une fois, ce lot excédoit de beaucoup celui de Conſtantin, qui n'avoit que l'Italie, l'Afrique, & la Gaule avec la Grande-Bretagne & l'Eſpagne. Et inutilement Licinius auroit-il allégué en ſa faveur le droit de conquête. Outre que Conſtantin pouvoit prétendre avoir eu part à la victoire, parce qu'il avoit aſſuré la tranquillité des opérations de Licinius en défendant les frontieres de l'Empire contre les Barbares du Nord, le fond de ſon droit réſidoit dans la nature même & la conſtitution de l'Etat. Ils n'étoient point, lui & Licinius, Princes alliés, mais Collegues. Leurs domaines n'étoient point iſolés. Quoiqu'avec beaucoup moins de rapports & de communication que n'en avoient eu Dioclétien & Maximien, ils étoient pourtant deux chefs d'un ſeul Empire. Par conſéquent il falloit que tout fût égal entre eux: & celui dont le partage ſe trouvoit le plus foible, avoit non-ſeulement intérêt, mais droit réel à demander une augmentation, qui rétablît l'équilibre. Je ne vois donc pas que Zoſime ſoit fondé à accuſer ici Conſtantin d'injuſtice & de perfi-

die : à moins qu'il n'y ait eu des conventions précédentes, que cet Auteur n'explique point.

Licinius ne goûta point du tout les raisons de Constantin : il se tint offensé de la seule proposition de diminuer ses domaines : & comme il étoit brave & expérimenté dans l'art militaire, il ne fut point effrayé de la nécessité de se défendre par les armes.

Voilà sans doute la vraie cause de la guerre qui éclata entre Constantin & Licinius dès l'année qui suivit la mort de Maximin. On ajoute que Licinius favorisa une conspiration tramée en Italie contre son Collegue. Ce sera un nouveau motif qui justifiera d'autant mieux Constantin.

Anon. Vales. ap. Ammian.

Zos.

Les deux Empereurs, chacun à la tête de leur armée, se rencontrerent près de Cibalis en Pannonie. Cette ville étoit située entre la Drave & la Save, à peu de distance de Sirmium. On voit par cette position que Licinius s'étoit laissé prévenir, & avoit reçu la guerre dans son pays. Il avoit affaire à un ennemi plein de feu, & dont l'activité suffisoit tellement à tout, que pendant qu'il entreprenoit & conduisoit en personne une guerre

difficile & périlleuſe, il faiſoit tenir un Concile à Arles pour l'affaire des Donatiſtes. Mais ce dernier fait n'entre point dans le plan que je me ſuis formé. Je me renferme dans mon objet.

Les deux armées ennemies ne tarderent pas à ſe choquer, & la bataille fut vive & opiniâtre: elle dura depuis le matin juſqu'à la nuit. Enfin l'aîle droite de Conſtantin étant devenue victorieuſe, entraîna la déciſion générale de l'action. Licinius vaincu, & ne voyant aucune reſſource, prit la fuite, & ſe ſauva à Sirmium: d'où, après avoir rompu le pont qui étoit dans cette ville ſur la Save, il gagna Andrinople, réſolu de raſſembler de nouvelles forces pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Conſtantin, maître du champ de bataille & du camp des vaincus, vint à Sirmium, rétablit le pont rompu par Licinius, & ſe mit ſans perdre de tems à le pourſuivre. Il traverſa la Mœſie ſupérieure & la Dace d'Aurélien, reçu par-tout comme vainqueur, & il vint à Philippopolis en Thrace, où Licinius lui envoya un Ambaſſadeur pour lui propoſer de terminer leurs *Anon. Valeſ.*

différends par un accord. Mais il y avoit opposé lui-même un nouvel obstacle, par une démarche tout-à-fait extraordinaire, dont le motif n'est pas aisé à deviner, & qui devoit souverainement irriter Constantin. Licinius depuis la bataille de Cibalis avoit nommé un César, & son choix étoit tombé sur Valens, homme peu connu d'ailleurs, de qui Constantin, dans une réponse que nous a conservé Pierre Patrice, parle avec le dernier mépris, & qui étoit apparemment sans aucune recommandation, au moins du côté de la naissance. La destitution d'un tel rival fut un préliminaire qu'exigea Constantin avant que d'entendre parler de paix; & sur le refus de Licinius, on en vint à une seconde bataille, qui se donna près d'un lieu nommé Mardie entre Philippopolis & Andrinople.

Zos.

Petr. Patric. Leg. in corpore Hist. Byz. Anon. Vales.

Zos.

Le succès de cette action ne fut point net ni décidé. Aucun des deux partis ne put se prétendre vainqueur: aucun ne fut vaincu: & les avantages balancés faciliterent l'accommodement.

Traité de paix, par lequel Const.

Au reste Constantin donna la loi. Valens fut déposé, & même tué par

ordre de Licinius, qui l'avoit mis en place pour en tirer du ſervice, & qui le ſacrifia ſans peine dès qu'il le vit devenu nuiſible à ſes intérêts. Il fut ſans doute plus amer à ce Prince de céder la plus grande partie de ce qu'il poſſédoit en Europe. Par le Traité il ne ſe réſerva en deçà de la mer que la Thrace, la Mœſie inférieure, & la petite Scythie vers les embouchures du Danube, & il abandonna tout le reſte à Conſtantin, qui remporta ainſi de la guerre un accroiſſement conſidérable de puiſſance, une grande partie de l'Illyrie, la Macédoine, & la Grece.

Conſtantin agrandit conſidérablement ſes domaines. *Zoſ. & Eutrop.*

Cette paix, quoique conclue à des conditions très-inégales, n'eut point le ſort des paix forcées, qui ne ſont le plus ſouvent qu'un intervalle court de la préparation à renouveller la guerre. Elle dura huit ans entiers, & donna ainſi le tems à l'Empire Romain de ſe remettre des agitations & des ſecouſſes continuelles qu'il avoit ſouffertes depuis la mort de Conſtance Chlore. Les deux Empereurs étoient aſſez puiſſans pour ſe reſpecter & ſe craindre mutuellement, & ils parurent vivre en parfaite intelligence pendant un aſſez long tems. Trois ans après la

Cette paix dure huit ans.

Tillem. Conſt. art. 41.

paix d'Andrinople, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 317. ils ſe concerterent de bonne grace pour élever leurs fils à la dignité de Céſars. Conſtantin en avoit deux, Criſpus né de Minervine ſa premiere femme, & qui commençoit alors à entrer dans l'âge d'adoleſcence; & Conſtantin, l'aîné des enfans qu'il eut de Fauſta, & dont on croit devoir rapporter la naiſſance à l'année précédente 316. Du mariage de Licinius avec Conſtancie étoit ſorti un fils, qui n'avoit encore que vingt mois. Ces trois jeunes Princes, dont les deux derniers n'étoient que des enfans au berceau, furent nommés Céſars, & déſignés Conſuls pour les trois années ſuivantes: & afin de mieux ſignaler l'union des deux familles Impériales, Licinius voulut gérer le Conſulat avec Criſpus Céſar, & Conſtantin avec le fils de Licinius.

Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découvert. *Euſeb. Chron. & de vit. Conſt. I. 49-56, & II. 1, 2.*

L'an 321. la concorde commença à s'altérer. J'en juge par le changement de la conduite de Licinius à l'égard des Chrétiens. Juſques-là il les avoit protégés. Alors il les chaſſa de ſon Palais: & c'eſt une preuve qu'il ne ſe faiſoit plus une affaire de conſerver l'amitié de Conſtantin, dont il

connoiſſoit le zele pour ſa Religion, & l'affection tendre pour tous ceux qui la profeſſoient. Et en effet cette conſidération là même inſpiroit des ſoupçons à Licinius contre les Chrétiens. Il s'imaginoit que ceux qu'il avoit dans ſes Etats étoient attachés de cœur à Conſtantin, qu'ils faiſoient des vœux pour lui, qu'ils deſiroient de l'avoir pour maître. Il ne pouvoit pourtant leur reprocher ni ſédition ni révolte. Il n'eſt point dit dans l'Hiſtoire qu'aucun Chrétien ait conſpiré contre Licinius, ou lui ait refuſé l'obéiſſance dans les choſes purement temporelles. Mais ce Prince vouloit ſe perſuader qu'ils le haïſſoient dans l'ame, & en conſéquence il les haïſſoit lui-même, & il leur auroit déclaré une guerre ouverte, ſi la crainte de Conſtantin ne l'eût retenu. Ainſi balancé entre deux ſentimens qui ſe combattoient, il prit un parti mitoyen, & n'oſant pas enfreindre la loi qu'il avoit portée lui-même avec ſon Collegue pour accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, il réſolut, ſans ordonner une perſécution, de les fatiguer par des chicanes qui produiſiſſent le même effet.

Dans cet esprit il publia une loi, par laquelle il interdisoit aux Evêques tout commerce entre eux, & leur défendoit de se visiter les uns les autres, & sur-tout de tenir des assemblées & des Conciles pour délibérer sur les affaires communes de leurs Eglises. » C'étoit-là, dit Eusebe, une ruse » très-bien inventée pour avoir un » prétexte de nous persécuter. De » deux choses l'une : il falloit ou que » contrevenant à cette Ordonnance, » nous nous missions dans le cas d'ê- » tre punis ; ou qu'en nous y soumet- » tant, nous violassions les loix de » l'Eglise. Car il n'est pas possible que » les grandes questions qui s'élevent » soient autrement terminées, que par » la voie des Conciles ».

Licinius éloigna en même tems de sa personne & de son Palais, comme je l'ai dit, tous ceux qui faisoient profession de Christianisme. D'anciens Officiers, apparemment eunuques ou affranchis, à qui leurs longs services avoient mérité des postes importans, étoient non-seulement chassés avec ignominie, mais dépouillés de leurs biens, que le Prince confisquoit à son profit, & même donnés pour esclaves

à des maîtres particuliers, ſous qui ils ſouffroient toutes les indignités de la ſervitude.

Pour autoriſer les calomnies infames que l'on débitoit contre les Chrétiens, cet Empereur livré aux plus horribles débauches, & ſouillé d'une infinité d'adulteres, feignit un zele rigide pour la pureté des mœurs, & entreprit de réformer ce qui n'avoit nul beſoin de réforme. Par une ſeconde loi il défendit que les femmes Chrétiennes s'aſſemblaſſent dans les mêmes Egliſes avec les hommes, & allaſſent aux mêmes inſtructions : il vouloit que les Evêques, au lieu de leur expliquer par eux-mêmes les dogmes & les myſteres de leur Religion, choiſiſſent des femmes pour catéchiſer les femmes. Ce réglement étoit viſiblement impraticable, & tendoit à priver des connoiſſances les plus néceſſaires la moitié du genre humain. Il ne fut donc pas plus reſpecté que le premier : ce qui n'empêcha pas Licinius d'ajouter une troiſieme loi ſemblable aux deux précédentes, & d'ordonner, par égard, diſoit-il, pour la commodité publique, que les aſſemblées des Chrétiens ſe tinſſent, non au

dedans des villes & dans des lieux fermés, mais à la campagne & en plein air.

L'inobſervation de ces différentes Ordonnances fournit à Licinius le prétexte qu'il cherchoit pour lever le maſque, & ſévir avec plus de rigueur. Il commença par ceux qui formoient la milice des villes, auxquels il commanda de ſacrifier aux idoles, ſous peine d'être caſſés. Il attaqua enſuite les Evêques, non pas par une perſécution générale & ouverte; mais ſans paroître lui-même, il ſuſcitoit contre les plus illuſtres d'entre eux les Gouverneurs de Provinces, qui ſur des accuſations également atroces & calomnieuſes, les maltraitoient, les faiſoient mettre en priſon, ſouvent même les condamnoient à la mort. Et on ne ſe contentoit pas à leur égard des ſupplices ordinaires. On coupoit leurs corps par morceaux, que l'on jettoit à la mer; pour ſervir de pâture aux poiſſons. Après la mort du Paſteur les brebis ſe diſperſoient: & les forêts, les antres, les ſolitudes redevenoient, comme ſous la perſécution de Dioclétien, les aſyles des Saints. C'eſt principalement dans le Pont que ces cruau-

tés furent exercées; & en même tems que l'on verſoit le ſang des Evêques, on fermoit, ou même on démoliſſoit les Egliſes. C'eſt auſſi à ce même tems que ſe rapporte la glorieuſe victoire des quarante Martyrs à Sébaſte en Arménie.

Il eſt important de remarquer que les Chrétiens n'eurent pas ſeuls à ſe plaindre du Gouvernement de Licinius. Il fit le malheur de tous ſes ſujets. Tous les vices le dominoient, l'impudicité, l'avidité, la cruauté. Delà mille vexations odieuſes ſur les peuples, violences commiſes contre des femmes recommandables par leur vertu & par leur rang, condamnations & proſcriptions des premieres têtes de l'Etat. Ce Prince barbare pouſſa l'oubli de tout ſentiment d'humanité juſqu'à punir la compaſſion pour les malheureux. Par une loi expreſſe il ſoumit à des peines ceux qui procuroient du ſoulagement & portoient de la nourriture aux priſonniers.

Un Prince de ce caractere, qui avoit entrepris la deſtruction du Chriſtianiſme, n'étoit pas diſpoſé à s'arrêter en chemin. Après y avoir travaillé durant trois ans, il ſe préparoit, au

commencement de l'an 323. à porter le dernier coup, & à donner un Edit de perſécution ſemblable à ceux de Dioclétien, ou plus rigoureux, lorſque la guerre s'alluma entre lui & Conſtantin.

La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius.

Il eſt difficile de dire qui des deux fut l'aggreſſeur. A s'en tenir aux expreſſions & au langage d'Euſebe, ce fut Conſtantin, qui après avoir pluſieurs fois & inutilement averti Licinius d'épargner ſes fideles ſujets, ſe détermina enfin à prendre en main la défenſe des ſerviteurs de Dieu perſécutés & opprimés. Selon un autre Ecrivain du tems, Licinius rompit le premier l'amitié feinte dont il avoit long-tems gardé les dehors; il trouva mauvais que Conſtantin, pour repouſſer une incurſion des Goths, fût entré en armes ſur ſes terres, ou du moins s'en fût approché de trop près avec une armée; il s'en plaignit comme d'une infraction des Traités, & s'opiniâtra à vouloir tirer raiſon de cette prétendue injure. Ce motif ſeroit bien foible, s'il eût été ſeul. Diſons plutôt que les deux Princes vouloient la guerre, que le zele de l'un, les craintes d'autre, la politique de tous les deux

Euſ. de vit. Conſt. ll. 3.

Anon. Valeſ. apud Ammian.

concouroient à rendre la rupture inévitable ; & qu'il importe peu de savoir lequel a commencé ce que l'un & l'autre desiroient également.

Il ne paroît pas que Licinius eût fait aucune guerre depuis le Traité d'Andrinople. Constantin, durant ce même intervalle, s'étoit aussi principalement occupé d'opérations pacifiques. Il avoit célébré à Rome l'an 315. les Fêtes de sa dixieme année, *Euseb. I 48.* dans lesquelles Eusebe atteste que laissant au peuple les réjouissances profanes, ce pieux Prince adressoit son culte & rendoit ses actions de graces au seul Dieu vivant & véritable. Il avoit porté un grand nombre de loix, dont nous pourrons rendre compte dans la suite. Mais ses armes n'étoient pourtant pas absolument restées oisives, ni ses troupes sans exercice. En *Nazar. Pan. Const. Aug. Zos.* l'année 320. Crispus Césat son fils remporta une victoire sur les Francs. Lui-même deux ans après il combattit plusieurs fois, & toujours avec avantage, dans la Pannonie & dans la Mœsie contre les Sarmates, qui avoient passé le Danube ; & les ayant obligés d'abandonner les terres Romaines, il passa ce fleuve après eux, & les défit dans leur propre pays. J'ai

parlé de ſon expédition contre les Goths, qui peut-être couvroit un plus grand deſſein. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'au commencement de l'année 323. tous ſes préparatifs étoient faits pour la guerre contre Licinius.

Comme il connoiſſoit la grandeur & l'importance des forces navales de ſon adverſaire, qui avoit dans ſon département l'Egypte & la Phénicie, pays où la marine avoit été de tout tems floriſſante, il s'étoit mis en état de lui diſputer l'Empire de la mer, en lui oppoſant une flotte conſidérable. Il ramaſſa ce qu'il avoit de bâtimens, il en conſtruiſit de nouveaux : & ſa flotte réunie au port de Pirée, qui étoit le rendez-vous général, ſe trouva compoſée de deux cens vaiſſeaux de guerre & de deux mille barques de charge. Son armée de terre s'aſſembla autour de Theſſalonique, où il étoit lui-même, & elle ſe montoit à ſix vingts mille hommes de pied & dix mille chevaux. Ces troupes nombreuſes & aguerries étoient bien capables d'enfler le courage d'un Prince moins religieux. Mais Conſtantin mettoit ſa principale confiance dans le trophée de la Croix, qu'il faiſoit porter à leur tête : & il voulut être accompagné

Euſ. II. 4. 5.

dans cette guerre de Miniſtres ſacrés & d'Evêques, qu'il regardoit, ſuivant l'expreſſion d'Euſebe, comme les gardiens de ſon ame.

Licinius au contraire redoubla de zele pour l'idolâtrie. Il multiplia les ſacrifices : il conſulta les Prêtres de ſes faux Dieux, les Devins, les Oracles, les Magiciens. Il fit de ſa querelle une querelle de religion : & ayant aſſemblé dans un bois ſacré les principaux Officiers de ſes troupes, pendant qu'il faiſoit couler le ſang d'un grand nombre de victimes, il déclara, par un diſcours que rapporte Euſebe, qu'il prétendoit venger les Dieux de l'Empire outragés, & qu'il prenoit le ſuccès de la guerre pour arbitre & pour juge entre eux & le Dieu de Conſtantin. Il croyoit pouvoir d'autant plus ſûrement porter au Chriſtianiſme cette eſpece de défi, qu'il étoit plus fort en nombre que ſon adverſaire. Sa flotte ſe montoit à quatre cens cinquante vaiſſeaux de guerre, & ſon armée de terre à cent cinquante mille hommes d'infanterie, & quatorze mille chevaux. Il poſta ſa flotte à l'entrée de l'Helleſpont : & il ſe rendit lui-même à Andrinople à la tête de ſes troupes de terre. Zoſ.

Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu.

Il y trouva ou y attendit Conſtantin, qui toujours ardent à porter la guerre ſur les terres de l'ennemi, s'avança de Theſſalonique juſqu'à cette ville avec ſon armée. Licinius étoit campé ſur une hauteur qui couvroit Andrinople, ayant l'Hébre devant lui; & il ſe tenoit ſur la défenſive. Conſtantin vouloit l'attaquer: mais le fleuve étoit un obſtacle, & les deux armées reſterent en préſence pendant pluſieurs jours ſans en venir aux mains. Cette inaction mettoit à la gêne la vivacité & le feu de Conſtantin. Il réſolut d'employer la ſurpriſe, & de tromper l'ennemi.

Il fit couper des bois, & préparer de gros cables, comme s'il eût eu deſſein de jetter un pont ſur l'Hébre: & pendant que les gens de Licinius s'occupoient uniquement de la penſée d'empêcher ce travail, il gagna avec un petit détachement la partie ſupérieure du fleuve, où il s'étoit aſſuré de trouver un gué: il le paſſa lui-même, & le fit paſſer enſuite à toute ſon armée. Licinius pris au dépourvu ne put reculer, & la bataille s'engagea.

Il paroît que les troupes de Licinius ne firent que médiocrement leur devoir. Elles étoient à demi déconcer-

trées par la honte & la confuſion de s'être laiſſé ſurprendre : & au contraire le ſuccès du paſſage animoit celles de Conſtantin, & leur ſembloit un gage de la victoire. L'événement y répondit. L'armée de Licinius fut rompue, & entiérement défaite, ſon camp pris & forcé : & le Prince vaincu s'enfuit à toute bride à Byzance, laiſſant trente-quatre mille des ſiens ſur la place, & le reſte diſperſé dans les montagnes & dans les forêts voiſines du champ de bataille. Le lendemain & les jours ſuivans tous ces malheureux fugitifs vinrent ſe rendre au vainqueur, qui les reçut avec bonté. *Enſ. II. 10.*

Conſtantin ſavoit vaincre, & il ne donna aucun relâche à ſon ennemi. Il ſe mit à ſa pourſuite, l'enferma par terre dans Byzance, & en même-tems envoya ordre à ſa flotte que commandoit Criſpus Céſar, & qui du Pirée s'étoit rendu dans les ports de la Macédoine, d'aller chercher la flotte ennemie pour la combattre. Elle ſe porta à l'entrée de l'Helleſpont, où étoit reſté Abantus Amiral de Licinius. On ſe diſpoſa de part & d'autre à une action : & comme l'eſpace étoit étroit, les Généraux de Conſtantin crurent qu'il ſuffiſoit de faire agir quatre-

La flotte de Licinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont. *Zoſ. & Anon. Valeſ.*

vingts de leurs meilleurs vaiſſeaux, & qu'un plus grand nombre ne ſerviroit qu'à embarraſſer le combat. Abantus vint ſur eux avec deux cens bâtimens, mépriſant l'ennemi & comptant l'envelopper ſans peine. Mais la précipitation & le déſordre, ſuites ordinaires de la préſomption, & la difficulté des évolutions dans un canal de peu de largeur, tournerent contre les gens de Licinius l'avantage de leur multitude. Ils heurtoient leurs bâtimens les uns contre les autres, ils ſe briſoient mutuellement leurs rames, & ils ſembloient ſe livrer d'eux-mêmes aux ennemis, qui s'étoient avancés en bon ordre, & que rien ne gênoit dans leurs mouvemens. Pluſieurs des vaiſſeaux de Licinius périrent, & furent coulés à fond avec les ſoldats qu'ils portoient. Cependant il n'y avoit pas encore de déciſion bien marquée, lorſque la nuit ſurvint & ſépara les combattans, qui ſe retirerent, les uns à Eléus ville de la Cherſonneſe, les autres dans le port d'Ajax, du côté de l'Aſie.

Le lendemain Abantus voulut prendre ſa revanche, & il partit par un vent de Nord pour engager un nouveau combat. Les Amiraux de Conſ-

tantin ne s'écarterent point de la rade d'Eléus, peut-être parce qu'ils prévoyoient ce qui alloit arriver. En effet vers le milieu du jour le vent tourna du Nord au Midi, & excita une tempête horrible, qui ruina entiérement la flotte de Licinius. Cent trente vaisseaux furent fracassés, cinq mille soldats noyés : & la flotte de Constantin, pour qui les vents avoient combattu, n'ayant plus d'obstacle qui arrêtât son passage, cingla vers Byzance, pour enfermer Licinius du côté de la mer, comme il étoit déja assiégé par terre.

Il passe de Byzance à Chalcédoine, & est vaincu une seconde fois près de Chrysopolis.

Constantin avoit poussé le siege avec vigueur. Il avoit fait de grands ouvrages, une terrasse qui égaloit la hauteur du mur de la ville, plusieurs tours de bois, qui placées sur la terrasse & remplies d'archers & de frondeurs ne permettoient à aucun des assiégés de paroître sur la muraille; ensorte qu'il se préparoit à battre en breche. Licinius, dans un si extrême péril, voyant que s'il attendoit l'arrivée de la flotte ennemie sa perte étoit infaillible, prit l'unique parti qui lui restoit, & il se sauva à Chalcédoine avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, ne désespérant pas de rassembler

encore d'assez grandes forces en Asie pour ramener la fortune. Il voulut aussi se procurer de l'appui en créant
Vict. uterque. César M. Martinianus, qui étoit grand maître * de sa maison : & dès qu'il l'eut associé au pouvoir suprême, il l'envoya à Lampsaque, pour empêcher, ou du moins retarder le passage des ennemis. Il se proposoit de gagner ainsi du tems, afin de pouvoir se reconnoître, & se mettre en état de soutenir un nouveau choc : & il paroît que ces précautions ne furent pas inutiles, puisqu'il se vit à la tête d'une armée de cent trente mille hommes, lorsque son adversaire passa le Détroit.

Constantin n'avoit pourtant pas perdu de tems. Dès qu'il sut la retraite de Licinius en Asie, il ne s'occupa que de la pensée de l'y suivre. Il fit tous les apprêts nécessaires, il rassembla auprès de lui toute sa flotte,

* *Le titre de cette Charge étoit* Magister Officiorum. *On entendoit par* Officia *tous les ministeres qui se rapportoient au service du Prince, même dans le militaire. Ainsi cet Officier, outre l'inspection sur l'intérieur du Palais, avoit aussi le commandement de différens corps destinés à la garde de l'Empereur. Son autorité s'étendoit même sur les troupes des frontieres, & sur ceux qui les commandoient. Comme il n'existe point en France de Charge pareille, nous n'avons point de terme pour l'exprimer. J'ai employé un titre qui en approche, & qui y a quelque rapport.*

ſur laquelle il embarqua ſon armée, & laiſſant le ſiege de Byzance, qui n'étoit plus de la même importance pour lui, il vint aborder au Promontoire Sacré, ſitué à l'entrée du Pont Euxin, à deux cens ſtades ou vingt-quatre milles au deſſus de Chalcédoine. Là il rangea ſes troupes, préſentant la bataille à l'ennemi.

Licinius, ſi nous ajoutons foi au témoignage d'Euſebe, fit alors des propoſitions d'accommodement; &, ce qui eſt plus difficile à croire, Conſtantin y conſentit. Cet Ecrivain n'explique point quelles devoient être les conditions de l'accord, & il n'eſt pas aiſé de les deviner dans une poſition où l'un des deux Princes étoit en droit de tout exiger, & où l'autre n'étoit pas encore aſſez abattu pour tout abandonner. Ce même Auteur ajoute que Licinius agiſſoit de mauvaiſe foi, & que ce fut par ſa faute que la négociation ſe rompit. Je ne puis m'empêcher d'obſerver que tout l'ouvrage d'Euſebe ſur la vie de Conſtantin eſt un Panégyrique, & qu'il eſt beſoin d'une critique attentive pour y démêler l'exacte vérité des faits. Je ne vois, par exemple, aucune raiſon de douter

Euſ. de vit. Conſt. II. 15.

de ce qu'il raconte touchant la pratique religieuse de Constantin, qui faisoit dresser hors du camp une tente pour la Croix, & qui aux approches d'une action s'y enfermoit pour passer un tems considérable en priere. Mais se persuadera-t-on, sur la parole d'Eusebe, que ce Prince, sur la vie duquel nous remarquerons bientôt des taches énormes, reçut dans l'Oraison des faveurs singulieres du Ciel, & des révélations prophétiques? Il est fâcheux qu'un Ecrivain précieux à tant de titres, n'ait pas joint à tous les secours qu'il avoit pour composer une bonne Histoire, le mérite essentiel d'une scrupuleuse fidélité. Après tout, telle qu'a été sa vie, tels sont ses ouvrages. L'ambition & la flatterie, qui régnerent dans sa conduite, ont aussi gouverné sa plume.

Zos. Quoi qu'il en soit de la prétendue négociation entre les deux Princes pour parvenir à la paix, il est certain que ce furent les armes qui décidérent la querelle. Licinius voyant que toute la Bithynie se rangeoit sous les loix de Constantin, rappella Martinianus de Lampsaque, & plutôt que de périr sans tirer l'épée, il aima mieux risquer une bataille. Les armées se choquerent

Socrat. l. 4.

près de Chryſopolis, qui étoit comme le fauxbourg & l'arſenal de mer de Chalcédoine : & Licinius fut vaincu complétement. De cent trente mille hommes qu'il avoit, cent mille furent pris ou tués : le reſte ſe diſperſa, & lui-même il s'enfuit à Nicomédie, n'ayant plus d'autre reſſource que l'eſpérance très-douteuſe de fléchir ſon vainqueur par les prieres. *Zoſ.*

Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique.

Il employa à ce deſſein le crédit & les ſollicitations de ſa femme ſœur de Conſtantin. Il ne demandoit que la vie ſauve, & elle lui fut promiſe, à condition qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions à l'Empire, & qu'il ſe remettroit au pouvoir de ſon beau-frere devenu ſon Seigneur. L'accord fut exécuté. Conſtantin s'étant approché de Nicomédie, Licinius ſortit au-devant de lui, ſans aucune marque de la dignité Impériale, l'appellant ſon Seigneur & ſon Maître, & demandant grace. Conſtantin lui réitéra la promeſſe qu'il lui avoit faite, & l'envoya à Theſſalonique. Il épargna à plus forte raiſon la vie du jeune Licinius, mais en le dépouillant du titre & des honneurs de Céſar. Pour ce qui eſt du nouveau Céſar Martinianus, il le fit

tuer. Cet acte de rigueur eſt le ſeul qu'il ait exercé après ſa victoire, & on peut le regarder comme néceſſaire. Du reſte il paroît que Conſtantin uſa de clémence envers les vaincus. C'eſt ce qui eſt atteſté non-ſeulement par Euſebe, mais par Aurélius Victor, qui aſſure que le vainqueur reçut avec bonté, & protégea tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, leur conſervant même la poſſeſſion de leurs dignités & de leur fortune.

La généroſité de Conſtantin contribua ſans doute beaucoup à lui ſoumettre tous les cœurs. Byzance & Chalcédoine lui avoient ouvert leurs portes auſſi-tôt après la bataille de Chryſopolis, & tous les peuples de l'Aſie & de l'Orient ne tarderent pas à le reconnoître.

Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin. *Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 15. & X. 9.*

Il dut être bien doux pour les Romains de voir enfin les guerres civiles terminées, & tout l'Empire réuni dans une heureuſe paix ſous un ſeul Prince. J'ai déja obſervé que depuis la mort de Conſtance Chlore juſqu'à la ruine de Maxence, & enſuite de Maximin, c'eſt-à-dire, pendant ſept ans entiers, tout avoit été en combuſtion : l'Etat déchiré par des partages

ges entre Princes jaloux ou même ennemis; interruption du commerce d'un Département à l'autre; nulle sûreté pour voyager ni sur terre ni sur mer; guerres continuelles, ou préparatifs de guerres, fabriques d'armes, équipemens de flotte, vexations de toute espece, combats, morts tragiques des Princes suivies du désastre de ceux qui leur avoient été attachés: il n'est sorte de calamité que l'Empire n'éprouvât dans ce malheureux tems. A la mort de Maximin, il ne resta plus que deux Empereurs, qui paroissoient même unis, Constantin & Licinius: & les peuples commencerent à respirer. Mais la bonne intelligence de ces Princes, & la tranquillité publique, qui en étoit le fruit, ne furent pas & ne pouvoient pas être de longue durée. Une guerre ouverte, ou une paix suspecte & insidieuse, remplirent les dix ans qu'ils jouirent ensemble de l'Empire: & la ruine seule de Licinius amena enfin un calme parfait. Alors Constantin n'ayant plus de concurrent, & embrassant sous sa domination, comme les anciens Empereurs, toute l'étendue de terres & de mers qui reconnoissoit les loix de Rome, fit goûter

à tout l'Univers les douceurs d'une paix ſtable & aſſurée. Alors les maux anciens furent oubliés : & les peuples, par des réjouiſſances auſſi ſinceres qu'elles étoient vives & animées, exprimoient à l'envi leur reconnoiſſance envers un Prince né pour les rendre heureux. C'étoit ſur-tout pour les Chrétiens un grand ſujet de joie que le triomphe complet de leur ſainte Religion, qui alloit s'exercer ſans crainte d'un bout à l'autre de l'Empire. Ceux d'Occident jouiſſoient de la paix depuis quelques années. Mais nous avons vu avec quelle rigueur Licinius avoit traité en dernier lieu les Chrétiens des Provinces d'Orient, & comment il avoit renouvellé à leur égard les violences & les cruautés des Dioclétiens & des Déces. Conſtantin ne ſe contenta pas de mettre fin à la perſécution. Il voulut, autant qu'il étoit poſſible, réparer les maux qu'elle avoit faits, & il publia pour cet effet un Edit, qui donnoit lieu aux fideles d'Orient de ſe réjouir pour les années durant leſquelles ils avoient été humiliés.

Joie des Chrétiens ſur-tout, dont la Religion triomphe.

Euſeb. vit. Conſt. ll. 33. Cet Edit, qu'Euſebe nous a conſervé, renferme les diſpoſitions les plus

favorables aux Confeſſeurs du nom de J. C. L'Empereur témoigne d'abord une vénération profonde pour leur vertu. « Je ſais, dit-il, que ceux qui » ſe propoſent les eſpérances céleſtes, » & qui en ont établi les ſolides fon- » demens dans la cité ſainte & éter- » nelle, n'ont pas beſoin des faveurs » humaines, & qu'ils jouiſſent d'une » gloire d'autant plus grande, qu'ils » ſe ſont plus élevés au deſſus des foi- » bleſſes & des affections terreſtres. » Mais c'eſt moi qui ai intérêt à les » protéger : & il ſeroit honteux, qu'a- » près qu'ils ont tant ſouffert ſous les » ennemis de la vraie Religion, un » Prince qui ſe reconnoît pour le Mi- » niſtre & le ſerviteur de Dieu, ne » s'efforçât pas de les dédommager » par les honneurs & les avantages qui » ſont en ſa main ».

Conſtantin révoque donc toutes les condamnations prononcées contre les Confeſſeurs, ſoit qu'ils aient été exilés, ou enfermés dans des iſles, ou envoyés aux mines, ou enfin ſoumis à des travaux pénibles & ſerviles. Il veut que ceux qui étant dans le ſervice militaire ont été caſſés pour raiſon de profeſſion du Chriſtianiſme, aient la

liberté de le reprendre, ou de jouir avec un congé honorable d'une vie douce & tranquille, ſi elle eſt plus de leur goût. Il leur rend à tous la poſſeſſion de leurs biens. En un mot, il les rétablit dans tous les droits & privileges dont ils ont été injuſtement dépouillés.

Comme pluſieurs étoient morts par le martyre, ou par les divers accidens de la vie humaine, Conſtantin pourvoit à leur ſucceſſion, & ordonne qu'elle paſſe à ceux à qui elle appartient par les loix, ou que s'il ne ſe trouve point d'héritiers, elle tourne au profit des Egliſes des lieux où les biens ſeront ſitués. Les poſſeſſeurs de ces biens, à quelque titre qu'ils les aient acquis, doivent en faire leur déclaration, & s'en deſſaiſir, ſans être néanmoins tenus à la reſtitution des fruits, qui pourroit leur devenir trop onéreuſe. Le Fiſc n'eſt pas traité ſur ce point plus favorablement que les particuliers. On avoit réuni au domaine Impérial pluſieurs fonds enlevés aux Egliſes, terres, jardins, édifices. L'intention de l'Empereur eſt que le tout ſoit reſtitué, ſinguliérement les lieux conſacrés par la ſépulture des

Martyrs : & ſi quelqu'un a acheté du Fiſc, ou en a reçu en don, des biens de cette nature, quoique l'Empereur blâme la cupidité de ces acquéreurs, il promet néanmoins d'uſer d'équité & de douceur à leur égard.

Le Chriſtianiſme devint donc univerſellement floriſſant. On rendoit aux Chrétiens tout ce qui leur avoit appartenu, ſoit en particulier, ſoit en commun. Encouragés & aidés par le Prince ils réparoient leurs Egliſes détruites ou endommagées : ils en bâtiſſoient de nouvelles, & plus grandes, à proportion de la multitude des Proſélytes que leur attiroit la liberté dont ils jouiſſoient : & comparant cet état tranquille & heureux à la tyrannie ſous laquelle ils avoient gémi, ils ne pouvoient ſe laſſer de louer premiérement Dieu auteur de leur délivrance, & enſuite celui que la miſéricorde divine en avoit rendu le glorieux inſtrument. 46.

Je ne ſais ſi cette grande proſpérité éblouit Conſtantin & lui fit perdre de vue les maximes de modération qu'il avoit pratiquées juſqu'alors. Mais le haut éclat de ſa gloire fut ſuivi d'aſſez près d'actions qui la terniſſent,

& que la fidélité de l'Hiſtoire nous oblige de rapporter.

Mort de Licinius & de ſon fils. *Zoſ.*

Il ne laiſſa pas Licinius jouir longtems de la vie qu'il lui avoit accordée après l'avoir vaincu, & dès l'année ſuivante, au plus tard, il le fit étrangler. Zoſime & Eutrope l'accuſent en ce point de perfidie, & S. Jérôme dans ſa Chronique n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. *Socrat. l. 4.* Socrate nous fournit un moyen de défenſe en faveur de Conſtantin. Il rapporte que Licinius dans ſon exil tramoit des intelligences avec les Barbares pour remonter ſur le trône. La choſe en ſoi n'a rien que de vraiſemblable : & l'autorité de Socrate peut bien contre-balancer celle de Zoſime & d'Eutrope. Il eſt néanmoins une circonſtance fâcheuſe pour la réputation de Conſtantin. (car nous inſtruiſons le procès à charge & à décharge.) On ſe perſuadera aiſément qu'en ordonnant la mort de Licinius il ſuivit les impreſſions d'une politique ombrageuſe & cruelle, ſi l'on conſidere qu'après le pere il tua le fils, qui étoit ſon neveu, jeune Prince, ſur qui l'Hiſtoire ne jette aucun ſoupçon, & que ſon âge même juſtifie pleine-

Tillem.

ment, puiſqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorſqu'il fut mis à mort. Licinius le jeune périt l'an de J. C. 326. & délivra ainſi la maiſon de Conſtantin du ſeul rival qui lui reſtât.

La funeſte cataſtrophe de Licinius eſt un exemple que Lactance auroit ajouté au catalogue qu'il a dreſſé des morts tragiques des perſécuteurs du Chriſtianiſme, s'il avoit pouſſé ſon ouvrage juſqu'à ce tems. Le déſaſtre de ce malheureux Prince ne finit pas même entiérement à ſa mort, & ſa mémoire fut flétrie par une loi de Conſtantin, qui le traite de Tyran, & qui caſſe ſes ordonnances.

Le vainqueur auroit ſans doute pu montrer plus de généroſité envers un ennemi, qui avoit été ſon collegue & ſon beau-frere. Mais enfin c'étoit un ennemi, de la part duquel il devoit attendre le même traitement s'il eût eu le malheur d'être vaincu. Ce qui eſt abſolument inexcuſable, ce ſont les cruautés que Conſtantin exerça dans ſa propre famille, & la mort violente qu'il fit ſouffrir à ſon fils ainé & à ſa femme, ſans ſe donner le tems, par rapport à des perſonnes ſi cheres, ſoit d'approfondir les accuſations, ſoit de

Conſtantin fait mourir Criſpus Céſar ſon fils ainé, & Fauſta ſa femme.

Zoſ. Philoſtorg. l. 4. Eutrop. Vict. utrique.

revenir d'un premier tranſport de colere.

En l'année de J. C. 326. Conſtantin avoit quatre fils, Criſpus, né de Minervine ſa premiere femme, Conſtantin, Conſtance, & Conſtant, ſortis de ſon ſecond mariage avec Fauſta fille de Maximien Hercule. De ces quatre Princes les trois ainés étoient Céſars. Criſpus & Conſtantin avoient été décorés enſemble de ce titre l'an de J. C. 317. Conſtance avoit reçu le même honneur en 323. Conſtant n'y parvint qu'aſſez long-tems après.

Une famille ſi nombreuſe & ſi floriſſante ſembloit devoir faire le bonheur comme l'appui du Prince qui en étoit le chef & le pere. Mais la différence des meres, & l'incertitude de la ſucceſſion au trône, qui étoit preſque la proie du premier occupant, introduiſirent dans la maiſon de Conſtantin les ombrages, les jalouſies, & tous les crimes qui viennent à la ſuite, lorſqu'un grand intérêt anime ces paſſions mal-faiſantes.

Criſpus étoit inférieur à ſes freres du côté de ſa mere, femme ſans nom: mais à tout autre égard il avoit ſur eux une ſupériorité bien marquée. Il

étoit plus âgé de seize ans que l'aîné des enfans de Fausta, & il avoit signalé sa valeur soit dans les guerres contre les Francs, soit dans celle qui en détruisant Licinius réunit tout l'Empire sous le pouvoir de Constantin. Il paroît que le caractere de ce jeune Prince étoit aimable & promettoit de grandes choses. Il avoit été élevé avec grand soin dans les Lettres sous la discipline du fameux Lactance, le plus habile maître de son siecle. Il est loué par Eusebe & par l'Orateur Nazaire : & l'Histoire ne le charge d'aucun reproche, au moins qui soit prouvé. *Euseb. Chron.*

Ce fut précisément son mérite qui causa sa perte. Fausta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frere étoit plutôt pour ses enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'esprit de son pere, en jettant sur lui les soupçons les plus odieux. Elle l'accusa d'avoir voulu la corrompre, & se frayer par l'inceste la voie du trône. Fausta pouvoit être encore assez jeune, pour que ce soupçon ne fût pas absolument destitué de vraisemblance. Constantin le reçut avec une crédulité qui ne souffre

point d'excuſe. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le deſir de célébrer dans ſa Capitale la vingtieme année de ſon regne. Il relégua ſon malheureux fils à Pola en Iſtrie, & peu de tems après il l'y fit périr par le fer ou par le poiſon.

Amm. Marc. l. XIV.

Ce premier acte de cruauté en amena un ſecond. Hélene mere de Conſtantin fut extrêmement affligée de la mort violente & injuſte de ſon petit-fils. Elle en approfondit les cauſes, & ayant découvert la manœuvre criminelle de Fauſta, elle en inſtruiſit l'Empereur. Cette découverte donna lieu d'examiner la conduite perſonnelle de Fauſta : & l'on trouva que pendant qu'elle affectoit un zele ſi amer contre un prétendu projet d'inceſte, elle ſe rendoit elle-même réellement coupable d'adultere avec les plus vils officiers du Palais. Conſtantin entra dans une indignation furieuſe, & ne ſachant point ſe modérer il porta la vengeance à l'extrême. Fauſta par ſon ordre fut miſe dans un bain que l'on avoit chauffé outre meſure, & dont la vapeur brûlante l'étouffa. Ainſi périt cette Princeſſe, fille, femme, ſœur d'Empereurs, & mere de trois Princes qui parvinrent

à l'Empire. Mais la famille dont elle ſortoit étoit auſſi ſouillée de crimes que comblée de grandeurs : & dans l'intrigue déteſtable qui lui mérita la mort, on reconnoît la fille de Maximien Hercule & la ſœur de Maxence.

Il n'étoit pas poſſible qu'une ſcene auſſi tragique ſe paſſât dans la maiſon Impériale, ſans y faire bien des coupables. Auſſi Eutrope rapporte-t-il qu'il en coûta la vie à pluſieurs des amis de Conſtantin : & il courut dans le Public un Diſtique ſanglant, qui taxoit en même tems le Prince de luxe & de cruauté, & dont le ſens eſt : « (a) Pourquoi deſirerions-nous le ſiecle d'or de Saturne ? Celui où nous » vivons eſt de perles, mais dans le » goût de Néron ». Il eſt fâcheux que dans la vie du premier Empereur Chrétien il ſe trouve des actions auſſi contraires non-ſeulement à la ſainteté du Chriſtianiſme, mais aux loix d'une vertu toute humaine. Telle eſt l'imperfection de notre nature, que la Religion ne réforme pas dans ceux qui ſe contentent d'en embraſſer les dogmes & les pratiques extérieures ſans

(a) Saturni aurea ſecla quis requirat ?
Sunt hæc gemmea, ſed Neroniana.
Sid. Apoll. V. Ep. 8.

en prendre l'esprit. L'attachement de Constantin au Christianisme paroît, dans les discours & dans les lettres qu'Eusebe rapporte de lui, très-dépendant des prospérités temporelles que Dieu lui avoit accordées. Il y insiste souvent & fortement sur la punition visible des Princes persécuteurs: & l'on y remarque peu de traces des vertus intérieures qui sont l'ame de notre sainte Religion. A Dieu ne plaise néanmoins que je prétende juger un Prince à la piété duquel tout Chrétien doit de la reconnoissance: & j'ai déja observé que la vertu des eaux du Baptême, qu'il reçut à la fin de sa vie, est assez efficace pour en avoir lavé toutes les souillures.

Il y a même fondement de penser que Constantin fit pénitence du plus inexcusable des crimes qu'il avoit commis, c'est-à-dire, de la mort de son fils. Un Grec moderne, mais qui cite des témoins plus anciens, rapporte que Constantin se reprochant son injustice envers un fils innocent, jeûna, pria, versa des larmes; & qu'il fit l'aveu public de sa faute, en lui dressant une statue avec cette inscription: « C'est ici mon fils innocent &

Codin. Orig. C. P.

» malheureux ». Je ne trouve rien dans tout cela que de très-vraiſemblable : & il eſt trop bien prouvé par le ſupplice de Fauſta, que la mort de Criſpus fut pour Conſtantin le ſujet d'une douleur amere. Le ſilence d'Euſebe n'eſt point une objection contre le récit de Codin : on en devine la raiſon aiſément : & pour ce qui eſt des autres Ecrivains contemporains, ils ſont ou trop abrégés, ou peu exacts.

Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin.

Je ne tiens compte de réfuter la fable alléguée par Zoſime, qui a été détruite il y a bien des ſiecles par Sozomene. Zozime, dont la plume envenimée cherche toujours à répandre ſon fiel ſur Conſtantin & ſur le Chriſtianiſme, dit que ce Prince ſe ſentant coupable d'auſſi grands crimes que ceux qui viennent d'être rapportés, s'adreſſa aux Prêtres Payens, pour leur en demander l'expiation ; & que ſur la déclaration qu'ils lui firent qu'ils ne trouvoient rien dans leur religion qui fût capable d'expier de tels forfaits, il recourut aux Chrétiens, qui ſe rendirent plus traitables : & telle eſt, ſelon cet Hiſtorien, l'origine de la converſion de

Zoſ. l. II. Sozom. l. 5.

Conſtantin au Chriſtianiſme. Tout eſt faux dans ce récit. Le Paganiſme promettoit l'expiation des crimes les plus atroces, & la Fable en fournit des exemples. Mais ce qui porte juſqu'à l'évidence la fauſſeté de la narration calomnieuſe de Zoſime, c'eſt qu'il y avoit quatorze ans que Conſtantin étoit Chrétien lorſqu'arriva la mort de Criſpus. Cette groſſiere bévue eſt digne d'un Ecrivain qui confond le Tanaïs avec le Danube, & qui fait mourir Maximien Hercule à Tarſe en Cilicie.

Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme. *Zoſ.*

Ce qui peut avoir fourni quelque légere occaſion à Zoſime de ſe tromper ſur la date du Chriſtianiſme de Conſtantin, c'eſt que ce Prince dans le ſéjour qu'il fit à Rome en 326. manifeſta avec éclat ſon zele contre les pratiques de l'idolâtrie. Dans une fête ſolemnelle, peut-être celle de ſa vingtieme année, qu'il célébra alors comme je l'ai dit, c'étoit l'uſage des Payens que les troupes de la garde de l'Empereur montaſſent en pompe au Capitole pour y aller offrir des ſacrifices à Jupiter. Conſtantin non-ſeulement s'abſtint de ces ſuperſtitions impies, mais il s'en moqua ouvertement,

&, pour me ſervir de l'expreſſion de Zoſime, il affecta de les fouler aux pieds. Par-là il s'attira la haine du Sénat & du peuple de Rome, qui étoient fort attachés à leurs vieilles erreurs. On murmura contre l'Empereur : on ne lui épargna pas les épithetes odieuſes. Il en fut inſtruit, & il en conçut du dégoût pour Rome, à laquelle il ne tenoit que par des liens aſſez foibles, & peu capables d'arrêter l'effet de ſon mécontentement & de ſa colere.

Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence.

Il étoit né à Naïſſe dans la * Mœſie. Il avoit paſſé la plus grande partie de ſa jeuneſſe à la Cour de Dioclétien en Orient. Ce fut dans l'iſle de la Bretagne que l'armée de ſon pere le proclama Empereur : & preſque dans le même tems l'Italie fut envahie par Maxence. Ainſi Conſtantin vit peut-être Rome pour la premiere fois lorſqu'il y entra vainqueur de ce Tyran. Il y fit alors quelque ſéjour : mais jamais il n'y établit ſa demeure : & depuis cette époque juſqu'à ſa vingtieme année, ſoit en tems de guerre, ſoit

* *La Dardanie, à laquelle appartenoit proprement la ville de Naïſſe, faiſoit partie de la Mœſie.*

même en pleine paix, on le voit, par les dates des Loix & par les autres monumens Hiſtoriques, tantôt à Milan, tantôt à Arles, le plus ſouvent en Illyrie; & s'il fit quelque voyage à Rome, ce ne fut que pour s'y montrer rapidement. Il ſuivoit en cela l'exemple de ſes derniers prédéceſſeurs, pour qui leur Capitale avoit paru devenir indifférente & preſque étrangere. Il eſt donc peu ſurprenant que l'acharnement des habitans de Rome pour l'idolâtrie ait achevé de détacher Conſtantin d'une ville qu'il ne ſe ſentoit guere porté d'ailleurs à aimer; & l'ait déterminé à ſe chercher une réſidence qui n'offensât plus ſes yeux par un culte impur, dont il ne pouvoit ſouffrir l'image. Et comme il avoit du goût pour la magnificence, il ne ſe propoſa rien moins que de faire une ſeconde Rome, qui égalât l'ancienne en grandeur & en beauté, ou qui du moins ne lui reſtât pas beaucoup inférieure.

Si ce deſſein étoit conforme aux vues d'une ſaine politique, c'eſt ce que je n'entreprendrai pas de décider. L'Empire Romain portoit en lui-même de grandes ſemences de diviſions

inteſtines : & c'étoit viſiblement en ajouter une nouvelle, que de lui donner deux Capitales. Un inconvénient, trop éloigné alors pour être prévu, mais qui devint dans la ſuite très-réel, regarde le gouvernement Eccléſiaſtique. Les Evêques de la nouvelle Rome ne purent ſe voir ſans dépit & ſans jalouſie ſoumis aux Evêques de l'ancienne. Delà naquirent des conteſtations, des querelles, des ruptures d'abord paſſageres, & qui enfin ont abouti à un ſchiſme déplorable entre les Egliſes Grecque & Latine.

C'eſt à quoi Conſtantin ne penſoit en aucune façon. Occupé de ſon idée, qu'il croyoit même utile au Chriſtianiſme, il commença à bâtir dans la plaine entre l'ancienne Ilion & la mer, à l'endroit même où les Grecs qui aſſiégerent Troie avoient établi leur camp. On ne nous explique point les motifs du choix qu'il avoit fait de cet emplacement. Outre la beauté du climat & les avantages de la ſituation, on peut conjecturer que regardant la Troade comme le berceau de la nation Romaine, il ne prétendoit qu'exécuter un projet formé autrefois par Jule

Il commence à bâtir près d'Ilion : mais bientôt il préfere Byzance. *Zoſ. & Sozom. II. 3.*

Hiſt. Rom. T. XIV. p. 364.

César, & que l'on soupçonne * Auguste d'avoir voulu réaliser. Un intérêt même plus direct & plus personnel pouvoit toucher Constantin. Il tiroit son origine paternelle de la Dardanie en Europe, où son grand-pere Eutropius avoit tenu le premier rang; & lui-même il y avoit pris naissance. Or les Dardaniens d'Europe peuvent passer pour une colonie de ceux de Phrygie. Nous avons même observé que quelques fabricateurs de généalogies avoient voulu faire descendre de l'ancien Dardanus Claude II. premier auteur de l'élévation de la maison régnante. Ainsi Constantin en bâtissant près d'Ilion, élevoit un monument qui réunissoit l'origine de sa famille & celle de Rome, & qui rafraîchissoit les anciens titres de parenté entre l'Empereur & la Nation. Qui pensera combien les Grands & les Princes sont communément sensibles à ces sortes de chimeres, ne trouvera peut-être pas ma conjecture destituée de vraisemblance.

* *Il est très-probable que c'est ce soupçon qui fournit à Horace l'idée de l'Ode 3. du III. Livre,* Justum & tenacem.

Ce plan n'eut pas néanmoins ſon exécution. Déja on avoit jetté les fondemens, élevé les murs, conſtruit quelques-unes des portes, lorſque Conſtantin prit le parti de laiſſer l'ouvrage imparfait, Byzance lui ayant plu davantage avec raiſon. Il dit dans une loi du Code, qu'il agit en cette occaſion par l'ordre de Dieu. Mais cette expreſſion vague & ſuſceptible de pluſieurs ſens ne nous portera pas à croire ſur la foi de Sozomene, que Dieu ait averti ce Prince en ſonge de préférer Byzance. Les Grecs poſtérieurs à la fondation de Conſtantinople ont été paſſionnés pour la grandeur & l'éclat de cette ville, & ils ont pris plaiſir à en relever la gloire par des miracles. C'eſt ainſi que Philoſtorge raconte, que Conſtantin traçant lui-même l'enceinte de la ville, comme ceux qui marchoient à ſa ſuite trouvoient qu'il en reculoit trop les bornes, l'un d'eux lui dit : « Seigneur, juſqu'où prétendez-vous aller ? » & que Conſtantin répondit, « juſqu'où ira celui qui marche devant moi » : comme ſi un Ange l'eût guidé dans cette opération. En écartant ces fables, il nous reſte un motif de préférence en faveur de

Cod. Theod. lib. XIII. tit. V. l. 7.

Philoſt. III. 3.

Byzance, ſavoir l'agrément & les commodités infinies d'une ſituation la plus belle peut-être qui ſoit au monde.

Cette ville occupe, comme tout le monde ſait, l'entrée du canal par lequel le Pont Euxin ſe décharge dans la Propontide. Ainſi elle eſt à portée de trois mers, & en état de recevoir également les marchandiſes de l'Aſie & celles de l'Europe. Son port eſt admirable. Le circuit en eſt, ſelon Procope, de quarante ſtades, ou cinq mille pas. L'ouverture regarde l'Orient, & il eſt pleinement à l'abri de tous les autres vents, enſorte que les vaiſſeaux y jouiſſent d'une parfaite tranquillité dès que le vent d'Eſt ne ſouffle point. Procope ne met pas même la reſtriction que nous oppoſons ici : & entrant dans une eſpece d'enthouſiaſme, qui diminue un peu le poids de ſon témoignage, il aſſure que le baſſin qui forme le port, jouit d'un calme perpétuel, & n'éprouve jamais aucun trouble. L'agitation des flots, dit-il, ſemble reſpecter les bornes qui l'arrêtent à l'entrée, & s'abſtenir, comme par reſpect pour la ville, de ſe communiquer au delà. Quand même, ajoute-t-il, la mer ſeroit groſſe au-

Procop. Ædiſ. l. 5.

dehors, & les vents irrités, dès que les vaiſſeaux ont touché l'entrée du port, ils avancent ſans avoir beſoin d'être gouvernés, & abordent ſans précaution. Le baſſin eſt port par-tout : par-tout les vaiſſeaux y ſont à flot, & ils approchent tellement de la côte, que pendant qu'ils ont la poupe à l'eau leur proue poſe ſur la terre : comme ſi les deux élémens ſe diſputoient la gloire de rendre ſervice à la Reine des cités.

En retranchant ce que l'imagination de l'Ecrivain a ajouté d'embelliſſemens à la choſe, il réſulte néanmoins de ſes expreſſions que le port de Conſtantinople eſt excellent, & cela par le bienfait de la nature : & c'eſt principalement cet avantage ſi précieux qui a donné naiſſance au conte que l'on a débité dans l'antiquité au ſujet des Fondateurs de Byzance. On dit que comme ils conſultoient l'Oracle d'Apollon ſur le lieu où ils devoient s'établir, il leur fut répondu qu'ils allaſſent bâtir vis-à-vis d'une ville d'aveugles. C'étoient les Chalcédoniens qui étoient ainſi déſignés, parce qu'étant venus les premiers dans ces contrées, & s'étant trouvés les

maîtres de choiſir, ils avoient pris le pire. Car il n'y a nulle comparaiſon entre la ſituation de Chalcédoine en Aſie & celle de Byzance en Europe.

Byzance fut toujours une ville conſidérable, & il en eſt ſouvent fait mention dans l'Hiſtoire Grecque & dans l'Hiſtoire Romaine. Nous avons raconté le ſiege qu'elle ſoutint contre Sévere, & Conſtantin lui-même l'avoit aſſiégée dans la guerre contre Licinius. Elle étoit donc une place importante, mais non pas du premier ordre : & il falloit qu'un grand Prince, en faiſant l'objet de ſa complaiſance, la mît en état de jouir de tous les avantages qu'une heureuſe ſituation pouvoit lui procurer.

Fondation de C. P.

Conſtantin en agrandit l'enceinte. L'ancienne Byzance ne rempliſſoit que la pointe du promontoire qui donne ſur le canal, & qu'occupe actuellement le ſerrail du Grand-Seigneur. Elle étoit donc toute ſur le Pont Euxin. Conſtantin en prolongea les murailles de quinze ſtades pour atteindre juſqu'à l'autre mer, fermant ainſi entiérement le col de l'Iſthme. Cette enceinte fut encore amplifiée par ſes ſucceſſeurs. On bâtit même dans la mer

Zoſ. & Sozom. II. 3.

sur pilotis : & par des accroiſſemens rapides, Conſtantinople devint bientôt ce qu'elle eſt actuellement, une des plus grandes villes de l'Univers.

En même tems que Conſtantin en élevoit les nouveaux murs, il bâtiſſoit le dedans. Il y conſtruiſit un magnifique Palais pour lui, une place publique environnée de portiques, un Cirque ou Hippodrome pour les courſes de chariots, des fontaines, & tous les édifices néceſſaires pour l'embelliſſement & la commodité d'une Capitale. Il bâtit même dans les différens quartiers de belles maiſons particulieres, dont il fit préſent aux plus illuſtres perſonnages de ſa Cour, afin qu'ils vinſſent s'y établir avec leurs familles. Il n'eſt point de voie qu'il n'employât pour attirer à ſa ville chérie un grand nombre d'habitans. Il prodigua les privileges, les largeſſes, les diſtributions journalieres de bled, d'huile, de viande. On diſtribuoit par jour dans Conſtantinople quatre-vingts mille boiſſeaux de bled, qui y étoient amenés d'Alexandrie. Car Conſtantin délégua la flotte d'Alexandrie pour l'approviſionnement de la nouvelle Rome, ne laiſſant à l'ancienne que celle

Socrat. II. 13.

Tillem.

d'Afrique. Il avoit tellement à cœur de peupler cette ville naiſſante, qu'il ne ſe contenta pas de graces & de faveurs qui en fiſſent aimer le ſéjour: il y joignit les peines, & par une loi, aſſurément très-rigoureuſe, il ordonna que les habitans de l'Aſie, proprement dite, & du Pont ne pourroient tranſmettre leurs poſſeſſions en fonds de terre à leurs héritiers, s'ils n'avoient une maiſon dans Conſtantinople. Cet aſſujettiſſement eut lieu pendant cent ans: juſqu'à ce que la ville jouiſſant d'une ſplendeur qui n'avoit plus beſoin de pareils appuis, Théodoſe le jeune, par une Conſtitution expreſſe, abrogea une ſi dure loi.

Cod. Theod. Nov. tit. 12. p. 7.

Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne

Socrat. l. 16. Sozom. l. 3. Euſ. de vit. Conſt. III 48. 49 54. & IV. 56. 59. 60.

Parmi les édifices qui devoient ſervir à décorer la nouvelle ville, la piété de Conſtantin n'avoit garde d'oublier ceux qui ſe rapportent au culte de la Religion. Ce Prince convertit les temples d'idoles qu'il trouva dans l'ancienne Byzance en Egliſes du vrai Dieu: il amplifia l'Egliſe de * la Paix,

* Iréne *eſt un mot grec* εἰρήνη, *qui ſignifie* la Paix. *C'eſt auſſi le nom d'une illuſtre Martyre, qui ſouffrit la mort à Theſſalonique pour J. C. dans la ſeconde année de la perſécution de Dioclétien. Rien ne détermine ici clairement à l'un de ces ſens, plutôt qu'à l'autre.*

ou

ou de ſainte Iréne, qui ſubſiſtoit déja, mais petite & mal ornée; & il bâtit à neuf celle des Apôtres avec une magnificence extraordinaire. Il l'environna de portiques, où il choiſit ſa ſépulture, voulant, dit Euſebe, participer encore après ſa mort aux prieres que l'on adreſſeroit aux ſaints Prédicateurs de la foi Evangélique, pour leſquels il avoit toujours eu une ſinguliere vénération. Il éleva encore pluſieurs autres édifices ſacrés. Dans le plus beau ſallon de ſon Palais, au milieu d'un plafond tout doré, il fit repréſenter en pierres précieuſes la croix du Sauveur, qu'il regardoit comme ſa protection & ſa ſauvegarde. La croix brilloit en pluſieurs endroits de la ville. On y voyoit aux fontaines des images du bon Paſteur, Daniel dans la foſſe aux lions. En un mot, le fondateur de C. P. en fit une ville toute Chrétienne. Si tous les habitans n'abjurerent pas d'abord leurs vieilles ſuperſtitions, au moins le Prince y abolit entiérement le culte idolâtrique. On n'y voyoit ni ſimulacres des faux Dieux honorés dans des temples, ni autels ruiſſelans de ſang, ni victimes conſumées par le feu, ni aucune

fête Payenne. Jamais Conſtantinople ne fut ſouillée de ce rit impur, ſi ce n'eſt pendant le peu de tems que Julien régna.

Cette attention de Conſtantin à purger ſa nouvelle ville de tout veſtige d'idolâtrie, fortifie beaucoup ce que nous avons dit d'après Zoſime touchant le principal motif qui dégoûta de Rome ce Prince religieux.

Il voulut même que les vains & frivoles objets de la ſuperſtition ancienne vinſſent relever le triomphe du Chriſtianiſme. Il tranſporta à Conſtantinople pluſieurs ſtatues de fauſſes Divinités, mais dont il changeoit la forme auſſi-bien que l'uſage. Zoſime, en zélé Payen, déplore une Cybelle défigurée par l'ordre du Prince, les images de Céſar & de Pollux tirées de leur temple détruit, & employées à l'ornement de l'Hippodrome, auſſi-bien que les trépieds de Delphes. Euſebe parle d'Apollon Pythien, d'Apollon Sminthien, expoſés dans Conſtantinople, non plus au culte, mais à la riſée des peuples. C'eſt ce qui a donné lieu de dire que Conſtantin avoit dépouillé toutes les villes de l'Empire pour orner celle qui étoit ſon

ouvrage : & il eſt aſſez ſingulier que S Jérôme dans ſa Chronique ait adopté cette expreſſion.

Le deſſein du Prince étoit d'égaler en tout ſa ville à l'ancienne Rome : & pour cela aux avantages qui ne regardent que le matériel il joignit les droits & les privileges honorifiques. Il voulut que les habitans de Conſtantinople jouiſſent des mêmes exemptions & immunités que ceux de Rome : au lieu que Byzance, ville Grecque, s'étoit juſqu'alors gouvernée par ſes loix, il y ſubſtitua le droit civil Romain, par lequel il ordonna que fuſſent décidées toutes les affaires : la police générale de la ville, la Magiſtrature, les Tribunaux, tout fut réglé ſur ce qui ſe pratiquoit à Rome : enfin Conſtantinople eut un Sénat, que ſon auteur revêtit des mêmes titres & des mêmes honneurs que le Sénat de Rome, mais qui n'atteignit pourtant jamais à la même ſplendeur. Dans la ſuite, lorſque le partage en Empire d'Orient & en Empire d'Occident fut bien établi, le Conſulat fut auſſi partagé entre les deux villes Impériales. Rome fourniſſoit un Conſul, & l'autre étoit tiré de Conſtantinople.

Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. *Tillem. Conſt. art.* 67.

La grandeur de Conſtantinople, Dédicace de la ville.

telle que je l'ai repréſentée dans la courte deſcription que je viens d'en donner, fut l'ouvrage d'un grand nombre d'années & de pluſieurs Princes. Mais tout ce qui put en être exécuté dans le tems de ſa fondation, fut pouſſé avec une extrême diligence. Les fondemens de la muraille qui devoit fermer la ville du côté des terres avoient été poſés en l'année 328. peut-être déja fort avancée : & la ville fut dédiée ſolemnellement le Lundi 11 Mai 330. Conſtantin, ſuivant la méthode des Princes, vouloit jouir. Mais il ne put pas forcer les loix de la nature. Ses édifices trop hâtés manquoient de ſolidité : l'Egliſe des Apôtres vingt ans après ſa conſtruction avoit déja beſoin d'être réparée.

Zoſ. l. II. *Tillem. art.* 64.

Euſ. de vit. Conſt. III. 48.

La cérémonie de la Dédicace fut tout-à-la-fois religieuſe & civile. Euſebe dit que Conſtantin, par les Egliſes qu'il bâtiſſoit dans Conſtantinople, en même tems qu'il honoroit la mémoire des Martyrs, conſacroit ſa ville au Dieu des Martyrs. C'eſt ce qui fut ſolemnellement accompli dans la fête de la Dédicace. Et les réjouiſſances publiques marcherent à la ſuite. Le Prince donna à cette même occaſion

Tillem. art. 67.

des jeux de Cirque, & fit diſtribuer des vivres au peuple. La mémoire de ce grand jour fut célébrée à perpétuité, & dans l'Egliſe par un office, & dans la ville par des courſes de chariots, & par la ceſſation de toute procédure judiciaire.

Ce fut ſans doute dans la ſolemnité de la Dédicace que Conſtantin changea l'ancien nom de Byzance, & lui donna le ſien, l'appellant *la ville de Conſtantin*, Κωνσταντίνου πόλις, d'où nous avons fait *Conſtantinople*. Il voulut auſſi qu'elle fût nommée *la nouvelle* ou *la ſeconde Rome*, & il en fit une loi expreſſe, qui fut gravée ſur une colonne de pierre, que l'on dreſſa dans un des lieux les plus apparens de la ville, à côté de ſa ſtatue équeſtre. *Socrat. l. 1. c.*

J'ai tracé juſqu'ici la ſuite des agrandiſſemens de Conſtantin, depuis le premier degré de ſon élévation juſqu'au faîte de la puiſſance où il parvint par ſes vertus & par la protection divine. Ce Prince ne fut pas ſeulement guerrier : il réunit en lui toutes les qualités qui convenoient à ſon rang ſublime. Il fut ſage Légiſlateur : il fut zélé pour la propagation du Chriſ-

tianiſme & pour la deſtruction de l'idolâtrie. C'eſt ſous ces différens points de vue que je dois le peindre maintenant.

§. II.

Loix de Conſtantin contre les malverſations des Juges & des Officiers. Par rapport au devoir des Juges. Contre l'avidité des Avocats. Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des loix. Contre la rigueur des Formules Teſtamentaires. Loix ſéveres touchant la punition des crimes. Contre les Libelles diffamatoires. Contre les Délateurs. Contre les concuſſions. Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc. Pour adoucir la rigueur des confiſcations. Pour ordonner que les Priſonniers ſoient traités avec humanité. Tous les Priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique. Loi contre les Accuſateurs téméraires en matiere de crime de Léſe-Majeſté. Pour diminuer & égaler les impoſitions. Loix pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de Contrats tendante à dépouiller le débiteur. Pour protéger les travaux de la campagne. Loix en faveur des

Mineurs, des Veuves, des foibles. Attention d'humanité pour les Eſclaves. Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs peres ne peuvent nourrir. Loix en faveur de la liberté. Loi pour maintenir la pureté les mœurs. Loix qui regardent des gens de guerre. Il affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire. Frontieres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime. Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts. Loix en faveur de ceux qui les profeſſent. Piété Chrétienne de Conſtantin. Il fit gloire de la profeſſion publique du Chriſtianiſme. Il abolit le ſupplice de la croix. Il défend de marquer au front les criminels. Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulchre, que la piété d'Hélene ſa mere avoit découvert. Invention de la Croix. Egliſes bâties par ſainte Hélene à Bethléhem & ſur le Mont des Oliviers. Charité & humilité de ſainte Hélene. Sa mort. Elle fut Princeſſe prudente & habile. Honneurs rendus à ſa mémoire. Egliſe conſtruite par ordre de Conſtantin à Mambré. Reſpect de ce Prince pour l'Epiſcopat. Pro-

tection accordée par lui à l'Egliſe. Il comble les Eccléſiaſtiques de privileges & de faveurs. Loi pour ordonner la célébration du Dimanche. Loi qui ſouſtrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit. Loi pour défendre les combats de Gladiateurs. Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très-loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes. Il entreprit néanmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolâtrie. Deſtruction des Temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie. Grand nombre d'Idolâtres déſabuſés. Toiſe du Nil tranſportée du Temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Alexandrie. Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme Converſion des Ibériens. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe. Hormiſdas frere aîné de Sapor, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien. Conduite perſonnelle de Conſtantin réglée par la piété. Pardon des injures. Averſion pour les louanges immodérées. Remontrance de Conſtantin à un Courti-

ſan avide. Il pécha par trop de bonté. Il doit être regardé comme un grand Prince. Injuſtice des reproches que lui fait Julien l'Apoſtat. Hommages rendus à la grandeur de Conſtantin par les Etrangers & les Barbares. Rébellion de Calocérus, promptement étouffée. Fête de la trentieme année de Conſtantin. Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction. Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon regne. Conſtantin lui-même. Euſebe de Céſarée. Lactance. Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte. Euménius & Nazaire, Orateurs. Optatien, Panégyriſte. Commodien & Juvencus. Averſion de Conſtantin pour les Philoſophes. Sopatre mis à mort. Concluſion de tout l'Ouvrage.

EN entreprenant de faire connoître la ſageſſe de Conſtantin dans la Légiſlation, je ne prétends pas accumuler ici toutes les Loix que ce Prince a publiées pendant un regne de plus de trente ans, & dont pluſieurs entrent dans des détails qui ſont plus du reſſort de la Juriſprudence que de l'Hiſtoire. Je ſaiſirai ce qu'il y a de

plus général, & ce qui se rapporte aux grandes vues du Gouvernement & du bien commun de la société.

Loix de Constantin contre les malversations des Juges & des Officiers. *Cod. Theod. lib. IX. tit. 1. leg. 4.*

L'amour de la justice & le zele contre les oppresseurs des peuples sont les premieres qualités d'un Souverain qui connoît ses devoirs. Je ne sais si jamais aucun Prince a exprimé ces sentimens d'une façon plus énergique que ne l'a fait Constantin dans une loi de l'an 325, adressée à tous les sujets de l'Empire. (*a*) « Si quelqu'un, dit-il, de » quelque rang ou condition qu'il soit, » se croit en état de prouver manifes- » tement quelque injustice commise » par qui que ce puisse être de ceux » qui exercent l'autorité en mon nom, » Juges, Comtes, Ministres, ou Offi- » ciers de mon Palais, qu'il se pré- » sente avec confiance; qu'il s'adresse » directement à moi : j'écouterai tout » par moi-même, je prendrai moi-mê- » me connoissance de tout : & si le fait » est prouvé, je me vengerai de ceux

(*a*) Si quis est, cujuscumque loci, ordinis, dignitatis, qui se in quemcumque Judicum, Comitum, Amicorum, vel Palatinorum meorum, aliquid veraciter & manifestè probare posse confidit, quod non integre atque justè gessisse videatur, intrepidus & securus accedat, interpellet me : ipse audiam omnia, ipse cognoscam; &, si fuerit comprobatum, ipse me vindica-

» qui m'auront trompé par de faux
» dehors d'intégrité ; & au contraire
» je récompenſerai par des largeſſes,
» j'éleverai en honneurs celui qui aura
» découvert & prouvé le crime. Ainſi
» puiſſe la Divinité ſouveraine m'être
» toujours propice, & continuer de
» me protéger, en maintenant pareil-
» lement la République dans un état
» floriſſant ».

Telle étoit donc l'intention du Prince, atteſtée même avec ſerment, par rapport aux Officiers du premier ordre, qui ne relevoient que de lui. Quant à ce qui regarde les Miniſtres ſubalternes de la Juſtice, qui ſouvent n'exercent pas de moindres vexations, de même avec moins de pudeur, Conſtantin charge d'abord leurs ſupérieurs de les réprimer ; mais en cas de négligence de la part des Magiſtrats, il ouvre le recours à ſon autorité ſuprême. Les termes de la loi ſont très-remarquables, & annoncent la plus grande ſévérité. « Que les Officiers deſtinés
» à ſervir les Tribunaux ceſſent d'exer-

Cod. Theod. lib. I. tit. 7 leg. 1.

ho ..... de eo qui me uſque ad hoc tempus ſimulatâ integritate decepit : illum autem qui hoc prodiderit & comprobaverit, & dignitatibus & rebus augebo. Ita mihi ſumma Divinitas ſemper propitia ſit, & me incolumen præſtet ut cupio, felicissimâ & florente Republicâ.

» cer leurs rapines : qu'ils ceſſent dès
» ce moment, ou la mort ſera leur ſa-
» laire. Qu'ils n'exigent rien des plai-
» deurs pour les audiences publiques
» ou particulieres du Magiſtrat. L'ac-
» cès auprès du Juge doit être égale-
» ment libre au riche & au pauvre.
» Que l'avidité de ceux qui délivrent
» les Actes, ſe renferme dans les bor-
» nes d'un modique ſalaire. S'il ſe
» commet quelque malverſation en ces
» différens genres, ceux qui ſe trou-
» veront léſés s'adreſſeront en premier
» lieu au Chef du Tribunal. S'il né-
» glige d'y mettre ordre, nous per-
» mettons à tous de porter leurs plain-
» tes au Commandant de la Province,
» ou au Préfet du Prétoire, afin qu'inſ-
» truits nous-mêmes du crime par l'un
» ou par l'autre, nous ordonnions le
» ſupplice du coupable ».

Par rapport aux devoirs des Juges. *Lib. II. tit. 18. leg. 1.*

L'adminiſtration de la juſtice demande des ſoins, de la vigilance. Conſtantin le ſavoit, & rien n'eſt plus beau que les Loix qu'il preſcrit aux Juges dans l'exercice de leur miniſtere. Il veut que le Juge prête aux plaideurs une patience qui ne ſache point ſe laſſer ; qu'il les écoute, qu'il leur donne tout le tems de s'expliquer, qu'il les interroge même

pour tirer d'eux de plus amples éclairciſſemens. Mais il ne requiert pas moins la célérité, qui étoit d'autant plus néceſſaire alors, que le Droit Romain marquoit pour l'inſtruction de chaque affaire un terme fatal, au delà duquel il n'étoit plus permis de produire, & le jugement ſe rendoit par forcluſion. Si ce retardement étoit arrivé par le fait de la partie, elle ne pouvoit s'en prendre qu'à elle-même. *Tit. 6. leg. 2.* Mais ſi la faute venoit du Juge, Conſtantin veut & ordonne que l'on prenne ſur les biens de ce Juge négligent de quoi dédommager la partie qui en a ſouffert.

Contre l'avidité des Avocats.

Il a été ſouvent fait mention dans cette Hiſtoire, d'efforts tentés pour mettre un frein à l'avidité des Avocats, qui même dans la regle auſtere ne devoient abſolument rien recevoir de leurs cliens. Cette regle étoit de difficile exécution, & peut-être impraticable dans ſa rigueur. Auſſi Conſtantin ne prétendit-il pas la faire revivre. Mais il tonne contre les conventions infames des Avocats, qui examinant non le droit, mais les biens de ceux qui avoient beſoin de leurs ſecours, les obligeoient de leur céder par acte ce qu'ils poſſé-

Tit. 10. leg. 1.

doient de meilleur, soit en fonds de terre, soit en bestiaux ou en esclaves. L'Empereur déclare les Avocats qui feront cet odieux trafic de leur talent indignes d'être admis dans le commerce des honnêtes gens, & il les exclut du barreau.

Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des Loix.

On voit par ces dispositions quelle étoit l'attention de Constantin à maintenir l'ordre judiciaire & l'observation des Loix. Il respectoit ce double objet au point de ne pas souffrir que les Rescrits mêmes des Princes pussent y donner atteinte. C'est ce qu'il témoigne solemnellement dans deux Constitutions, par l'une desquelles il ordonne que ces sortes de Rescrits, lorsqu'ils sont contraires aux Loix, n'ayent aucune force, de quelque maniere qu'ils ayent été obtenus, parce que les Juges doivent plutôt se conformer aux Loix publiques & générales : par l'autre il défend d'admettre les Rescrits contre les choses jugées, & il veut que celui qui les a obtenus ne soit pas même écouté.

Lib. I. tit. 1. leg. 1.

Lib. IV. tit. 16. leg. 1.

Contre la rigueur des formules testamentaires.

Pour simplifier les affaires & obvier aux chicanes, Constantin commença à dénouer les liens des formules de l'ancien Droit, qui étoient toutes de

rigueur, enſorte que l'erreur d'une ſyllabe rendoit un acte invalide. Ce Prince diſpenſa les Teſtateurs de cette néceſſité gênante : & il ordonna que les volontés des mourans, même exprimée en langage ordinaire & commun, ſeroient exécutées. Les ſucceſſeurs de Conſtantin entrerent dans ſon eſprit : & les formules furent abolies par l'autorité de Conſtance, & encore plus expreſſément par Théodoſe le jeune.

Euſeb. de vit. Conſt. IV. 26.

Cod. Juſtin. lib. II. tit. 58.

Loix ſéveres touchant la punition des crimes.

Rigide vengeur du crime Conſtantin renouvella l'ancien ſupplice des parricides, dont l'uſage avoit été aboli par une loi de Pompée : & par rapport aux crimes de rapt ou d'uſurpation violente du bien d'autrui, il voulut que la peine ne pût en être éludée ou même différée ſous prétexte de la qualité de ceux qui s'en ſeroient rendus coupables. Il ordonna par une loi expreſſe que les Sénateurs qui auroient commis de ſemblables forfaits dans la Province, fuſſent jugés & punis ſur les lieux par les Juges ordinaires, ſans pouvoir profiter du privilege accordé à leur dignité, de n'être juſticiables que du Préfet de la ville de Rome.

Cod. Theod. lib. IX. tit. 15. leg. 1. & tit. 1. leg. 1.

Contre les.

Ses diſpoſitions contre les libelles

diffamatoires ſont très-rigoureuſes. Il ne ſe contente pas de déclarer que ces ouvrages de ténebres ne pourront nuire à la réputation de ceux qu'ils attaquent. Il veut qu'on les livre aux flammes, & que les auteurs, ſi on les découvre, ſoient forcés par les Magiſtrats à prouver ce qu'ils ont avancé, ſous peine, s'ils ne peuvent y réuſſir, d'être traités comme calomniateurs : &, ſuppoſé même qu'ils ayent à alléguer des preuves ſuffiſantes, il ne les exempte pas de la punition qui eſt dûe à leur malignité & à leur audace.

Libelles diffamatoires. *Tit.* 34. *leg.* 1-4.

J'ai déja parlé des Loix publiées par Conſtantin contre les Délateurs. Les pourſuites de ces hommes malfaiſans avoient deux objets. Quelquefois ils accuſoient les perſonnes : dans d'autres occaſions ils dénonçoient des biens appartenans au Fiſc, & injuſtement poſſédés, à ce qu'ils prétendoient, par des particuliers. Ils coloroient leurs vexations du prétexte d'amour du bien public, ou de chaleur pour les intérêts du Prince. Leur vrai motif étoit l'avidité du gain, & l'eſpoir d'une proie ſouvent ſanglante. Le zele de l'Empereur contre ces

Contre les Délateurs. *Lib. X. tit.* 10. *leg.* 1-3.

odieux brigands égale celui du citoyen. Il qualifie les délateurs de monſtres exécrables que l'on doit avoir en horreur comme l'un des plus grands fléaux de la vie humaine. Il veut que, lorſqu'ils accuſent, faute par eux de prouver leurs allégations, le Juge leur faſſe couper la langue, & les envoye au ſupplice. Pour ce qui eſt des affaires où il s'agiroit de revendiquer au Domaine du Prince des poſſeſſions qui en auroient été diſtraites ſans titre, il ordonne qu'elles ſoient pourſuivies par les Avocats du Fiſc, & que les délateurs ne ſoient pas écoutés, mais punis.

Contre les concuſſions. *Tit.* 15. *leg.* 3.

Il paroît par ce dernier article que l'intention de Conſtantin étoit que les deniers du Fiſc ne fuſſent ni négligés par ceux qui devoient en prendre ſoin, ni exigés avec rigueur & injuſtice. Ailleurs il menace de châtiment les Avocats du Fiſc, s'ils ne rempliſſent diligemment leurs fonctions: mais en même tems il leur défend étroitement de tourmenter les particuliers par des procès intentés ſans cauſe légitime; & ſi le cas arrive, il invite les parties léſées à s'en plaindre, en leur promettant bonne juſtice de leurs oppreſſeurs.

Lib. VIII. tit. 10. *leg.* 1.

Assurer aux citoyens la possession tranquille de leurs biens étoit pour lui un objet capital, auquel il sacrifioit ses propres intérêts. C'est dans cet esprit qu'à l'occasion des fêtes de sa dixieme année il publia une Constitution, par laquelle il maintenoit les possesseurs de bonne foi en pleine & paisible jouissance de tout ce qu'ils pouvoient avoir acquis des dépendances du Domaine, soit par donation des Princes, soit à quelque autre titre : & quatre ans après, il défendit de faire revivre les actions & prétentions même légitimes que le Fisc auroit à exercer contre des particuliers, si l'on avoit une fois laissé passer le tems de les poursuivre; & pour les abolir sans ressource, il ordonna que l'on en brûlât toutes les pieces. Il se faisoit un devoir si essentiel de protéger ses sujets contre les concussions, que l'on peut dire qu'il a même outré la sévérité contre les concussionnaires. Car si quelqu'un de ses Intendans étoit convaincu de ce crime, il le condamnoit par une loi expresse à la peine du feu, autorisant cette rigueur par une raison remarquable. « Ceux (*a*) qui nous appartien-

Lib. IV. tit. 13. leg. 1.

Lib. X. tit. 1. leg. 3.

Tit. 4. leg. 1.

(*a*) Gravior pœna constituenda est in hos qui nostri juris sunt & nostra debent custodire mandata.

» nent, dit-il, ſont plus obligés que » les autres à obſerver nos Ordonnan- » ces, & plus coupables lorſqu'ils y » manquent ».

C'eſt dans la levée des tributs qu'il y a plus de facilités d'exercer les con- cuſſions. On voit par différentes loix que Conſtantin eſt très-attentif à em- pêcher que les Financiers & leurs com- mis n'exigent des peuples plus qu'il n'eſt dû, & à punir les contrevenans.

Lib. XI. tit. 1. leg. 3. & tit. 7. leg. 1.

Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc.

L'inſolence des Juges, ſuivant qu'il s'exprime lui-même, avoit mis en uſa- ge des rigueurs tortionnaires, les em- priſonnemens, les fouets, & autres peines corporelles, contre les débiteurs trop lents à payer les droits du Prin- ce. Conſtantin condamne & défend toutes ces violences. « Les priſons, » dit-il, ſont pour les criminels. Si » quelqu'un refuſe opiniâtrement de » contribuer aux beſoins de l'Etat, » on peut le mettre à la garde d'un » ſoldat; ſes biens répondront de ce » qu'il doit : mais ſa perſonne ſera » exemte de tout mauvais traitement : » & nous eſpérons que l'indulgence » dont nous uſons ſera un motif pour » nos ſujets de ſe porter d'autant plus » volontiers à nous aider à ſoutenir les » charges publiques ».

Tit. 7. leg. 3.

Cette loi détruit une des calomnies de Zoſime, qui accuſe Conſtantin d'avoir employé les plus dures & les plus criantes vexations, & même les tourmens, pour la levée d'un impôt fameux dans l'Hiſtoire ſous le nom de Chryſargyre. C'étoit un droit qui ſe levoit de quatre ans en quatre ans ſur tous ceux qui exerçoient le commerce. Zoſime a encore ſuivi ſon penchant à décrier Conſtantin, lorſqu'il aſſure que ce Prince fut l'inventeur de cet impôt, dont l'antiquité paroît remonter juſqu'au delà du tems où régnoit Alexandre Sévere. Conſtantin avoit plus d'inclination à ſoulager les peuples, qu'à les ſurcharger. Un grand nombre de ſes loix reſpirent l'indulgence : & je vais en ajouter quelques exemples à ceux que j'ai déja rapportés.

Lampri. Al. Sev. c. 32.

Ainſi par un réglement fait à perpétuité il diminua d'un quart les impoſitions ſur les terres : & comme cette eſpece de taille réelle ſe levoit d'après un cadaſtre dans lequel pluſieurs ſe plaignoient d'être traités avec injuſtice, il ordonna en faveur des complaignans un nouvel arpentage, qui ramenât toutes choſes à l'égalité.

Pour diminuer & égaler les impoſitions.

Euſeb. de vit. Conſt. 2. 3.

Pour adoucir la rigueur des confiscations. *Cod. Theod. lib. IX. tit. 42. leg. 1.*

Il modéra l'effet des confiscations prononcées contre les criminels. Nous avons dans le Code Théodosien une loi de ce Prince, qui déclare non sujettes à la confiscation les possessions particulieres des femmes de ceux qui ont été condamnés pour crime, & même les donations qu'ils leur ont faites avant que d'être accusés. Il étend la même faveur à leurs enfans émancipés : & s'ils les ont encore en leur puissance, l'Empereur veut qu'on l'instruise du nombre & des prétentions de ces enfans malheureux, sans doute afin de pouvoir procurer quelque adoucissement à la calamité où les réduit le crime de leurs peres.

Pour ordonner que les prisonniers soient traités avec humanité. *Lib. IX. tit. 3. leg. 1.*

L'humanité de Constantin se manifeste encore dans une loi qui regarde les prisonniers détenus pour raison de quelque crime dont on les accuse. Il veut que l'on hâte l'instruction de leur procès, parce que la mort dans les prisons est cruelle pour un innocent, & trop douce pour un coupable. Pendant que l'on instruit leur affaire, il défend de les enfermer dans des cachots, où ils soient privés de la vue du soleil, & de la jouissance de la lumiere. Il défend pareillement qu'on

leur faſſe porter des chaînes qui les ſerrent, qui les tourmentent, qui entrent dans les chairs. Une chaîne lâche ſuffit pour s'aſſurer de la perſonne du priſonnier, & elle n'eſt pas un ſupplice. Enfin la même loi ordonne des peines contre les Geoliers qui traiteront avec cruauté les priſonniers commis à leur garde.

Tous les priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique. *Tit.* 38. *leg.* 1.

Les ſentimens de commiſération vainquirent même dans Conſtantin, à l'occaſion d'une réjouiſſance publique, l'attention à maintenir la ſévérité des Loix. Criſpus ſon * fils & Hélene ſa mere ſe diſpoſant à venir à Rome, on leur préparoit une fête : & pour en augmenter la joie, l'Empereur ordonna que l'on mît en liberté tous les priſonniers, à l'exception ſeulement des meurtriers, des empoiſonneurs, & des adulteres.

Loi contre les accuſateurs téméraires en matiere de crime de léſe-majeſté. *Tit.* 5. *leg.* 1.

Il n'excepte point de la grace, comme l'on voit, les criminels de léſe-majeſté. Ce genre d'accuſation, qui avoit donné lieu ſous les premiers Empereurs à tant d'injuſtices & de cruautés,

* *Par rapport à l'événement qui donna lieu à la fête publique dont il eſt parlé dans la loi, je ſuis l'interprétation de Jacques Godefroi, qui ſouffre quelque difficulté, mais qui paroît être tout ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable.*

ne paroiſſoit pas à Conſtantin un objet privilégié pour lequel nulle rigueur ne fût exceſſive. Son intention étoit ſans doute, & devoit être, que ce crime fût puni lorſqu'il étoit prouvé. Mais il eut aſſez de confiance & de nobleſſe de ſentimens, pour en rendre la pourſuite difficile & périlleuſe à ceux qui l'entreprendroient. Comme en cette matiere les accuſés étoient ſoumis à la queſtion, de quelque condition & dignité qu'ils fuſſent, Conſtantin par une nouvelle loi y ſoumet les accuſateurs eux-mêmes, s'ils n'apportent pas des preuves ſuffiſantes: & pour ce qui eſt des eſclaves & des affranchis qui ſe rendoient dénonciateurs contre leurs maîtres ou leurs patrons, il veut que ſans les écouter on les envoye au ſupplice.

Loi pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de contrats tendante à dépouiller le débiteur. *Lib. II tit. 33. leg. 1. & Lib. III. tit. 2. leg. 1.*

La condition des débiteurs étoit très-dure ſelon les loix Romaines, ainſi qu'on a pu le voir en plus d'un endroit de l'Hiſtoire de la République: & les riches qui prêtoient ne ſe contentoient pas même des avantages qui leur étoient accordés par la loi. Ils exigeoient des uſures criantes, & d'ailleurs ils avoient mis en uſage une ſorte de contrat par lequel l'emprunteur

teur engageoit ſes biens-fonds, ou en tout ou en partie, pour ſûreté de l'argent qu'il recevoit, ſous cette clauſe rigoureuſe, que faute par lui de payer au terme préfix, les biens engagés paſſoient au pouvoir du créancier. Conſtantin mit ordre à ce double abus, autant que les circonſtances le permettoient. Il ne crut pas ſans doute poſſible d'interdire abſolument l'uſure autoriſée de tout tems par les loix de l'Etat. Mais il rappella & rétablit l'ancien taux, qui fixoit les intérêts de l'argent prêté à douze pour cent. Quant à ce qui regarde les engagemens des biens-fonds pour ſûreté de la dette, il abolit entiérement les contrats iniques, qui tendoient à faire paſſer tous les fonds en un petit nombre de mains; & il ordonna que malgré l'expiration du terme fatal, le débiteur ſeroit toujours en droit de revendiquer ſon gage, en repréſentant la ſomme qu'il avoit reçue.

Cette nature de réglemens, en ſoulageant les particuliers, faiſoit auſſi l'avantage de l'Etat, qui ne peut manquer de ſouffrir de la répartition trop inégale des biens entre les citoyens. Il eſt de l'intérêt public, que les pe-

tits ne ſoient pas entiérement dépouillés. C'eſt ſur eux que roulent tous les travaux les plus néceſſaires à la ſociété ; & ils ne peuvent pas y ſuffire, s'ils ſont réduits à la miſere. Sous ce point de vue, nuls citoyens ne méritent mieux d'être ménagés, que ceux qui s'occupent de la culture des terres. Auſſi Conſtantin témoigne-t-il dans différentes Loix une grande attention à empêcher l'interruption de leurs travaux. Il défend de ſaiſir, même pour deniers Impériaux, les bœufs du labourage, & les eſclaves de charrue. Il défend pareillement à ceux qui voyageoient par autorité publique, de prendre ces mêmes bœufs pour le ſervice de leurs voitures, & il veut qu'ils y employent uniquement ceux des Meſſageries. Enfin, ſi l'on impoſe des corvées aux habitans de la campagne, il excepte les tems des ſemailles & de la récolte, pendant leſquels il entend que l'on reſpecte des occupations ſi importantes au genre humain.

Pour protéger les travaux de la campagne. *Lib. II. tit 30. leg. 1. & VIII. 5. 1. & XI. 16. 4.*

Tous ceux dont les perſonnes ou les cauſes ſont favorables ſuivant les principes de l'équité naturelle éprouvent les attentions bienfaiſantes de Conſ-

Loix en faveur des mineurs, des veuves, des foibles. *Cod. Theod.*

tantin dans les Loix dont il eſt auteur. Ainſi par un nouveau réglement il augmente les reſſources & les moyens de défenſe des mineurs contre les fraudes de leurs tuteurs. Par une autre loi, il ordonne que les pupilles, les veuves, les infirmes, s'ils ont des procès, ne puiſſent être obligés de venir plaider devant le Prince, mais qu'ils ſoient jugés ſur les lieux; & au contraire il leur accorde le droit de porter leurs cauſes au pied du trône, s'ils craignent la puiſſance de leurs parties adverſes dans la Province où ils habitent. Lorſqu'il s'agit de nouvelles impoſitions, il veut que la répartition en ſoit faite dans chaque ville, non par les premiers citoyens, mais par le Magiſtrat de la Province, de peur que le crédit des riches ne faſſe tomber ſur les foibles la plus grande partie du fardeau.

II. 16. 1. & Cod. Juſt. V. 37. 22.

Cod. Theod. l. 10. 2.

XI. 16. 3.

Il n'eſt pas juſqu'aux eſclaves, que ne juge dignes de ſes ſoins la bonté de Conſtantin. Dans les partages des terres, que ſuivoit néceſſairement le partage des eſclaves, il défend de ſéparer les maris de leurs femmes, les peres & meres de leurs enfans; & ſi l'on a manqué à cette attention d'huma-

Attention d'humanité pour les eſclaves.

II. 25. 1.

nité, il charge l'officier public de remédier à ce désordre, & de réunir par l'habitation ce que des liens sacrés ont uni par le droit de la nature.

Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs peres & meres ne peuvent nourrir. XI. 27. 1.

Une loi très-importante, parce qu'elle regarde un objet infiniment touchant, est celle par laquelle il assure la vie aux enfans qui naissent de parens pauvres, & épargne un crime à leurs peres. On sait que les Loix Romaines donnoient aux peres le droit de vie & de mort sur leurs enfans, & souvent ce droit étoit impitoyablement exercé sur des enfans qui venoient de naître, & leurs peres hors d'état de les nourrir, avoient la barbarie de les tuer. Constantin, pour prévenir ces parricides, pour conserver des citoyens à l'Etat, ordonne au Préfet du Prétoire, dès qu'on lui aura présenté un enfant que son pere ne peut point nourrir, de hâter le secours, parce que les besoins des premiers momens qui suivent la naissance ne souffrent point de délai; de lui fournir sur le champ les alimens & tout ce qui lui est nécessaire; & il affecte à cette dépense que la charité & la politique recommandent également, & le trésor Impérial, & son domaine particulier.

Conſtantin ſignale auſſi dans diverſes Loix ſon zele à protéger la liberté des citoyens. Non-ſeulement il rétablit dans la jouiſſance d'un droit ſi précieux ceux qui l'avoient perdu ſous la tyrannie de Maxence : (on pourroit croire que ſon intérêt propre avoit autant de part à cette diſpoſition, que l'équité) mais dans des loix poſtérieures, il procure toutes les facilités imaginables à tous ceux qui ſont réduits injuſtement en ſervitude, pour revendiquer la liberté qui leur appartenoit par le droit de la naiſſance. Il ne veut pas que dans les cauſes de cette nature, on puiſſe oppoſer la preſcription même de ſoixante ans.

Loix en faveur de la liberté.

V. 6. 1.

IV. 8. 1. & 2.

Cod. Juſt. VII. 22.

Ce Prince, qui reſpectoit & pratiquoit les regles de la chaſteté dans ſa conduite perſonnelle, ne pouvoit manquer de manifeſter dans les loix qu'il a portées, ſon zele pour cette vertu, & d'employer ſon autorité pour empêcher les déſordres contraires. Nous avons déja obſervé, qu'en accordant grace, l'an de J. C. 322. à tous les criminels, il excepte les adulteres, qu'il met de niveau dans ſa loi avec les meurtriers & les empoiſonneurs. Il augmenta la peine du crime de rapt :

Loix pour maintenir la pureté des mœurs.

Cod. Theod. IX. 24. 1.

& il ne ſe contenta pas de ſoumettre le raviſſeur au ſupplice le plus rigoureux. Il y condamna pareillement la perſonne enlevée, ſi elle avoit donné ſon conſentement; & ſuppoſé que ce conſentement ne fût pas prouvé, ſe perſuadant néanmoins difficilement qu'elle puiſſe être abſolument innocente, il la prive de la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il étend la ſévérité juſques ſur les confidentes, ſur les eſclaves qui auront favoriſé l'enlévement, ſur les parens même qui ſeroient négligens à en pourſuivre la vengeance. Seulement il diverſifie les peines ſelon le degré de la faute, & la qua-
ff. 9. 1. lité des perſonnes. Il renouvella & aggrava l'ancienne & ſalutaire rigueur de l'Arrêt du Sénat rendu ſous l'Empereur Claude contre les femmes qui s'abandonnoient à des eſclaves. Il éta-
ix. 8. 1. blit la peine du * banniſſement per-

* *Je n'ai pas voulu me ſervir du mot* Déportation, *qui eſt le terme propre, mais moins connu que celui de* banniſſement perpétuel. *Il y a pourtant de la différence entre ces deux peines. Par la* déportation, *le criminel étoit renfermé dans une iſle; & le* banniſſement *laiſſe celui qui y eſt condamné, en liberté d'aller où il veut hors le pays d'où il eſt banni. Mais ces mêmes peines ſe reſſemblent en ce point eſſentiel, qu'elles ſont les plus rigoureuſes de leur genre, & qu'elles emportent l'une & l'autre confiſcation des biens, & privation de tous les droits de citoyen.*

pétuel & de la confiſcation des biens contre le tuteur qui auroit corrompu une pupille confiée à ſes ſoins. Il défendit qu'aucun homme marié osât entretenir une concubine. Il entreprit d'abolir le crime contre nature, ſouvent toléré par les plus ſages de ſes prédéceſſeurs ; & s'il ne put réuſſir à en effacer tout veſtige, au moins il en réprima la licence par l'atrocité du ſupplice. Sa vigilance ſe porta à tout ce qui peut intéreſſer la pudeur. Il ordonna que dans les priſons les différens ſexes fuſſent ſéparés par la différence des logemens & des quartiers. Il défendit que les femmes, pour cauſes de dettes, même publiques, puſſent être tirées de leurs maiſons, qui ſont comme un ſanctuaire, où la modeſtie de leur ſexe leur apprend à ſe renfermer ; & il décerna la peine de mort contre les Juges qui ordonneroient, & feroient exécuter une pareille violence.

Cod. Juſt. XXV. 26. Tillem. Conſt. art. 56.

Cod. Theod. IX. 3. 3.

l. 10. r.

Dans toutes ces différentes Loix, ſi pleines de ſageſſe, d'équité, de zele pour la juſtice & pour la pureté des mœurs, il eſt aiſé de ſentir une impreſſion de l'eſprit du Chriſtianiſme, dont Conſtantin faiſoit profeſſion, lorſ-

qu'il les porta. D'autres loix du même Prince ont un rapport plus direct & plus immédiat à la Religion ; & je dois en rendre compte au Lecteur, après néanmoins que j'aurai dit un mot de celles qui regardent les gens de guerre & les gens de Lettres.

Loix qui regardent les gens de guerre.

On ſait combien l'affection des troupes étoit néceſſaire aux Empereurs Romains, dont le pouvoir tout militaire ſe ſoutenoit plus par les armes que par les Loix. Il eſt remarquable, que dans ce grand nombre de guerres civiles que Conſtantin eut à ſoutenir, ou à entreprendre, il ne ſe ſoit élevé dans ſes armées aucune ſédition, aucune révolte, excepté celle qu'excita Maximien Hercule ſon beau-pere en ſon abſence, & qui fut calmée dès qu'il reparut. Il fut redevable de la tranquillité dont il jouit à cet égard, premiérement à ſes grandes qualités, qui lui attirerent l'eſtime & l'admiration des officiers & des ſoldats, & de plus à la conduite qu'il tint par rapport à eux, mêlée d'indulgence & de fermeté. On voit par pluſieurs loix du Code Théodoſien qu'il fut très-attentif à conſerver, & même à étendre les privileges des vétérans,

VII. 20. 2. 3.

à leur assurer des établissemens, à leur accorder bien des graces & des immunités, soit qu'ils s'adonnassent à l'agriculture ou au commerce. Mais on n'y voit aucune trace de basse complaisance, ni de flatterie, telle que l'avoient pratiquée quelques-uns de ses prédécesseurs, qui se rendant odieux aux peuples par un gouvernement tyrannique, mettoient toute leur ressource dans les gens de guerre.

Les fils des vétérans jouissoient des mêmes privileges que leurs peres, mais pourvu qu'ils fissent la même profession. Souvent ils auroient bien voulu, en s'épargnant les fatigues militaires, retenir les prérogatives de cet état. Constantin veille dans plusieurs Loix à empêcher un abus, qui, en augmentant le nombre des privilégiés, alloit à la foule des peuples. Il veut que les fils de vétérans, qui, parvenus à l'âge de seize ans, n'auront pas embrassé le parti des armes, soient compris dans les rôles des contribuables, & qu'ils partagent les fardeaux publics avec leurs concitoyens. *VII. 22. 1. 2. 4. 5.*

Ce Prince, dans une autre loi, prive les Officiers de guerre d'un avantage qu'ils se procuroient contre les *VII. 4. 1.*

réglemens, & qui tournoit à la charge des Provinces. Au lieu de recevoir leurs étapes en nature, ils les demandoient en argent : d'où il réſultoit un double inconvénient. Il falloit impoſer une taxe pécuniaire ſur les peuples : & d'ailleurs les proviſions reſtant dans les magaſins s'y gâtoient, & pour les renouveller, on exigeoit une ſeconde fois ce qui avoit déja été fourni. Conſtantin défend abſolument de payer aux Officiers les étapes en argent ; & ce qu'ils auront laiſſé dans les magaſins, il l'adjuge au profit du Fiſc.

VII. 12. 1. On peut juger de la ſévérité avec laquelle ce Prince maintenoit la diſcipline militaire dans ſes armées, par une loi concernant les congés donnés aux ſoldats qui gardoient les frontieres de l'Empire. Cette loi condamne à la mort l'Officier qui aura accordé le congé, ſi dans le tems il s'eſt fait quelque mouvement de la part des Barbares ; ou au banniſſement perpétuel, dans le cas même que la tranquillité de la frontiere n'aura été troublée par aucune incurſion.

Il affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire.

Il fit pluſieurs changemens dans la milice, dont je n'entreprendrai point de donner ici le détail, parce qu'ils

ſont liés avec l'Hiſtoire des tems poſtérieurs, qui n'eſt pas de mon plan. Mais je ne puis me diſpenſer d'obſerver l'attention qu'il eut d'affoiblir l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire, qui avoit été ſi ſouvent funeſte aux Empereurs.

Les Préfets du Prétoire étoient, comme je l'ai fait remarquer en d'autres occaſions, les Lieutenans du Souverain dans le civil, comme dans le militaire, & ſe trouvant ſi près du trône, c'étoit pour eux & une amorce ſéduiſante, & une très-grande facilité, pour paſſer du ſecond rang au premier, auquel ils touchoient déja. Conſtantin employa deux moyens pour diminuer le crédit de ces Officiers redoutables. Il en augmenta le nombre, & il reſſerra l'étendue de leur pouvoir. *Zoſ. l. II.*

Le Préfet du Prétoire dans l'origine étoit unique. Dans la ſuite l'uſage s'étoit introduit d'en créer deux aſſez communément, & nous avons vu Commode en établir trois. Mais c'étoit une ſingularité, qui ne tira pas à conſéquence. Conſtantin en porta le nombre à quatre; & au lieu qu'anciennement ces Officiers, lors même qu'ils étoient pluſieurs, exerçoient l'auto-

rité de leur charge en commun & par indivis ſur tout l'Empire, il leur aſſigna quatre Départemens ou Dioceſes différens : les Gaules, ſous leſquelles étoient compriſes l'Eſpagne & la Grande Bretagne ; l'Italie avec l'Afrique & les iſles intermédiaires ; l'Illyrie, priſe dans toute ſon étendue, que nous avons plus d'une fois marquée ; & enfin l'Orient, qui embraſſoit l'Aſie mineure, la Syrie & l'Egypte. Cet arrangement étoit une nouveauté ; mais en l'établiſſant, Conſtantin avoit néanmoins l'avantage de pouvoir s'autoriſer de ce qui s'étoit pratiqué avant lui. Sous Dioclétien, l'Empire avoit été gouverné par quatre Princes, qui avoient chacun leur Préfet du Prétoire : & nous voyons dès le tems de Valérien un Carus Préfet de l'Illyrie & des Gaules, & par conſéquent attaché à un Département particulier.

Treb. Tr. Tyr. 18.

Conſtantin démembra encore d'une autre façon une charge qui lui étoit juſtement ſuſpecte, & il la priva du pouvoir ſur les troupes, ne lui laiſſant que le ſoin général de la juſtice & des finances. Par ce changement, il la dénatura. Elle étoit toute militaire dans

ſon établiſſement, & il la rendit purement civile. Pour la remplacer dans le commandement des armes, il créa les maîtres de la milice, qui n'avoient aucune autorité dans le civil. Ainſi la plénitude de la puiſſance ne ſe trouva plus réunie que dans la perſonne du Souverain, & il n'y eut plus d'Officiers qui le repréſentât complétement. Zoſime blâme aigrement cette réforme, comme contraire au bien du ſervice dans le maintien de la diſcipline, & dans les opérations de la guerre. Mais les exemples de tant de révoltes, de tant d'Empereurs détrônés, paroiſſent juſtifier ſuffiſamment les précautions que Conſtantin ſe crut obligé de prendre.

Frontieres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime.

Le même Ecrivain lui reproche d'avoir retiré les troupes des châteaux qui gardoient les frontieres, pour les loger dans les villes qui n'en avoient nul beſoin, & d'avoir, par cette mauvaiſe politique, ouvert l'entrée de l'Empire aux Barbares. Si le fait étoit avéré, il ſeroit peut-être difficile d'y trouver une excuſe légitime. Mais Zoſime montre une haine ſi envenimée contre un Prince à qui il ne peut pardonner la deſtruction de l'Idolâtrie,

qu'il mérite peu d'être cru dans le mal qu'il dit de lui.

Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts.

Conſtantin, ainſi que tous les grands Princes de tous les âges & de tous les pays, aima & favoriſa les Lettres. Il les cultivoit lui-même, & il s'occupoit volontiers, dit un Auteur du tems, à lire, à écrire, à méditer. Euſebe nous a conſervé pluſieurs monumens de l'eſprit & du ſavoir de ce Prince, Lettres, Ordonnances, Diſcours, qui tous roulent ſur la Religion, ou ſur des matieres qui s'y rapportent. Conſtantin dreſſoit lui-même, ſuivant le témoignage de cet Hiſtorien, ſes Edits & ſes Lettres les plus importantes. Il compoſoit lui-même ſes harangues. Il les écrivoit en Latin, dont l'uſage lui étoit plus familier : & des interpretes les traduiſoient en Grec. Connoiſſant par ſa propre expérience, quels avantages un Prince retire des belles connoiſſances, il eut grand ſoin d'en orner l'eſprit de ſes enfans. Il leur donna une éducation digne de leur naiſſance & du rang ſublime auquel ils étoient deſtinés. Il leur choiſit les maîtres les plus excellens dans tous les genres, & il étoit lui-même leur premier maître. Il les inſtruiſit dans

Vict. Epit.

Euſ. de vit. Conſt.

W. 55.

32.

Tillem. Conſt. art. 85.

la piété Chrétienne, dans la ſcience du Gouvernement, dans tous les exercices militaires. Il prit ſoin de leur apprendre à goûter de bonne heure le plaiſir de faire du bien, en employant leurs tendres mains, dès qu'ils ſurent écrire, à ſigner les brevets de récompenſes & de gratifications. Il voulut que ce riche fond fût relevé & aſſaiſonné en eux par l'étude des Lettres & de l'Eloquence. Nous ne connoiſſons que deux des maîtres auxquels il confia l'inſtruction de leur enfance, & ce ſont des noms qui font grand honneur au diſcernement de Conſtantin. Lactance, le plus bel eſprit de ſon ſiecle, fut Précepteur de Criſpus Céſar; & Æmilius Arborius, célebre Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, fut mandé à Conſtantinople pour donner des leçons * à l'un des trois Princes, enfans de Fauſta.

Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

Euſ. Chron.

Auſon. Prof. 16.

Tout ce détail ſur le goût perſonnel de Conſtantin pour les Sciences & pour les beaux Arts nous fait comprendre combien il ſe porta volontiers à les favoriſer & les protéger comme

Loix en faveur de ceux qui les profeſſent.

* *Auſone ne déſigne que par le nom vague de Céſar celui des trois Princes qu'Arborius inſtruiſit dans l'Eloquence. C'eſt ce qui m'a obligé d'employer auſſi une expreſſion indéterminée.*

Législateur. Il prodigua les immunités & les privileges aux Médecins, & aux Professeurs de Grammaire & des
Cod. Theod. autres parties de la Littérature. Par
XIII. 3. 1. 3. différentes Loix il les exempte, eux & leurs biens, de toute charge publique dans les villes où ils habitent, & il leur permet néanmoins d'en posséder les honneurs. Il les dispense du service militaire, & de la nécessité de loger dans les passages des troupes; & il étend toutes ces exemptions à leurs femmes & à leurs enfans. Il défend qu'on les vexe par des chicanes odieuses, & si quelqu'un leur fait un mauvais procès, ou les maltraite en quelque façon que ce puisse être, il veut que l'injuste aggresseur soit condamné à une amende de cent mille sesterces, dont il rend responsables les Magistrats eux-mêmes, s'ils négligent de l'imposer & de la faire payer. Telle est la protection qu'il croit devoir (*a*) aux gens de Lettres, afin qu'ils puissent librement vaquer à leurs études, & communiquer aux autres les connoissances qu'ils ont acquises.

L'Architecture est par elle-même

(*a*) Quò facilius liberalibus studiis & memoratis Artibus multos instituant.

un Art tout-à-fait digne de l'eſtime & des bienfaits du Souverain. Mais la conſtruction de pluſieurs Baſiliques ſacrées, & ſur-tout la fondation de Conſtantinople, rendoit les Architectes ſinguliérement précieux à Conſtantin.

C'eſt ſans doute ſur ce motif qu'eſt fondée une de ſes Loix, par laquelle il invite les jeunes gens qui ont du génie & des Lettres à étudier l'Architecture, & les habiles dans cet Art à l'enſeigner publiquement; accordant aux uns l'immunité de toutes charges perſonnelles, pour eux & pour leurs parens, & aſſignant aux autres un ſalaire convenable. *XIII. 4. 1.*

Piété Chrétienne de Conſtantin.

Il nous reſte maintenant à parler de la piété Chrétienne de Conſtantin, dont nous avons déja mis en œuvre pluſieurs traits, à meſure que l'occaſion s'en eſt préſentée. Mais c'eſt un objet aſſez important, pour mériter un article ſéparé & étendu.

Il fit gloire de la profeſſion publique du Chriſtianiſme.

J'obſerverai d'abord qu'il ne fut point de ceux qui rougiſſent de J. C. & de ſa Croix. Au contraire il en faiſoit toute ſa gloire, & il profeſſa hautement la foi qu'il avoit dans le cœur. Il l'annonçoit & par ſes diſcours, & par ſes actions, & par des monu- *Euſ. de vit. Conſt. III. 2. & 3. & IV. 15. & Sozom. I. 8.*

mens publics & multipliés. Il s'étoit fait repréſenter à l'entrée de ſon Palais, ayant la croix au deſſus de ſa tête, & à ſes pieds le dragon infernal percé de coups & précipité dans les abymes; & en général de quelque maniere que l'on exprimât ſa reſſemblance, ſoit en ſtatue ou ſur la toile, en grand ou en petit, il voulut qu'on lui donnât l'attitude d'un homme qui prie, les yeux élevés au ciel, & les mains étendues. Il nous reſte encore des médailles de Conſtantin, qui autoriſent ſur ce point le témoignage de l'Hiſtoire.

Tillem. Conſt. art. 86.

Il abolit le ſupplice de la Croix. *Aurel. Vict. & Sozom.*

Le reſpect de ce Prince pour la Croix du Sauveur, le porta à abolir ce genre de ſupplice, qui, de tout tems, étoit uſité chez les Romains & chez les Grecs, particuliérement contre les eſclaves. Il ne voulut pas que l'inſtrument de notre ſalut fût déshonoré par un uſage, non-ſeulement profane, mais capable d'en inſpirer de l'horreur. Il trouvoit indécent & irréligieux de ſe ſervir de la Croix pour la punition des plus vils criminels, pendant qu'il l'érigeoit lui-même en trophée, & qu'il en faiſoit le plus bel ornement de ſon diadême &

de ſes drapeaux militaires. Le texte de cette loi, ſi digne de la piété du premier Empereur Chrétien, ne nous a point été conſervé. Mais elle eſt atteſtée par un Ecrivain Payen, & la pratique de tous les Princes & de tous les peuples qui font profeſſion du Chriſtianiſme, y eſt conforme. Par une conſéquence du même ſentiment religieux, Conſtantin interdit auſſi l'uſage de briſer les jambes des criminels, ſorte de ſupplice qui étoit aſſez ſouvent un accompagnement de celui de la croix, comme il paroît par l'exemple des deux voleurs crucifiés avec J. C.

Il défend de marquer au front les criminels. *Cod. Theod. IX. 40. 2.*

Il regarda comme un devoir de Religion pour lui l'atrachement à (*a*) faire reſpecter dans le viſage humain ce rayon de beauté divine, que la main du Créateur y a imprimé. On marquoit ſur le front avec un fer chaud ceux qui étoient condamnés aux mines, ou à être enfermés avec les Gladiateurs, afin que s'ils vouloient s'enfuir, ils portaſſent par-tout la preuve écrite de leur état, & fuſſent par-tout reconnus. Conſtantin abolit cette cou-

(*a*) Quò facies, quæ ad ſimilitudinem pulchritudinis cœleſtis eſt figurata, minimè maculetur.

tume par une loi que nous avons, & il allegue lui-même la raiſon que j'ai énoncée. Mais il y ajoutoit ſans doute dans ſon eſprit un autre motif, qui n'eût pas également frappé ſes ſujets, Payens pour la plûpart. Il ne vouloit point que l'on ſoumît à l'ignominie une partie du corps ſur laquelle les Chrétiens ont toujours été dans l'uſage de recevoir & d'imprimer eux-mêmes le ſceau de la Croix.

J'ai raconté avec quel éclat Conſtantin fit paroître ſa vénération pour la Croix, dès qu'il en eut vu le ſymbole au ciel, & qu'en conſéquence il ſe fut converti à la foi Chrétienne. Mais quand ce gage ſacré de la Rédemption du genre humain eut été découvert en nature par la piété d'Hélene, mere de l'Empereur, ce fut alors qu'il déploya toute ſa magnificence pour honorer les myſteres de l'humiliation du Sauveur.

Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulcre, que la piété d'Hélene ſa mere avoit découvert. Invention de la Croix.

Il avoit pris la réſolution d'élever un Temple à J. C. ſur le Calvaire; & Hélene, pour ſeconder ce pieux deſſein, ſe tranſporta à Jéruſalem, & entreprit de découvrir le lieu du crucifiement, la Croix ſur laquelle J. C. avoit ſouffert la mort, & la caverne

de ſon ſépulcre. Cette recherche n'étoit pas aiſée, parce qu'Adrien, près de deux cens ans auparavant, avoit, comme je l'ai rapporté, pris plaiſir à cacher & à profaner les lieux conſacrés par les derniers myſteres de J. C. Il avoit exhauſſé par de grands amas de terre l'endroit de la caverne, qui n'étoit pas loin de celui du crucifiement; & ayant ainſi formé une plate-forme, qu'il pava de pierres, il y avoit bâti un temple de Vénus, & placé une ſtatue de Jupiter au deſſus du ſépulcre. Il fallut donc commencer par renverſer tout cet édifice d'impiété, détruire le maſſif de pierres qui y avoit ſervi de fondement, & creuſer bien avant, juſqu'à ce que l'on trouvât l'ancien ſol. Après que l'on eût emporté une grande quantité de terres, qui furent jettées au loin comme ſouillées & impures, auſſi-bien que les matériaux & les décombres du bâtiment, enfin on découvrit la grotte ſacrée dans laquelle avoit repoſé le Corps du Seigneur, & d'où il étoit ſorti triomphant; & en pouſſant la fouille un peu plus avant, on apperçut trois croix. Tout le monde ſait; (car nul * événement n'eſt

Euſeb. de vit. Conſt. III. 25. 43. Socrat. I. 17. Sozom. II. 2. Theodor. I. 16-18.

* *Euſebe ne fait point une mention expreſſe de l'in-*

plus célebre parmi les Chrétiens) par quels miracles Dieu diſtingua la croix de ſon fils de celles des deux voleurs crucifiés avec lui. La guériſon d'une femme mourante, la réſurrection d'un mort, opérées par l'attouchement de l'une des trois croix, & refuſées aux deux autres, manifeſterent quelle étoit celle ſur laquelle s'étoit accompli le ſalut du genre humain. La pieuſe Impératrice, qui avoit préſidé à tout le travail, fut tranſportée de joie, lorſqu'elle ſe vit en poſſeſſion d'un tréſor qu'elle préféroit à toutes les richeſſes de l'Empire. Elle fit couper la Croix ſacrée en deux parties, dont elle laiſſa la plus grande à Macaire, Evêque de Jéruſalem, après l'avoir enfermée dans une chaſſe d'argent; & elle envoya l'autre à ſon fils, comme un préſent d'un prix ineſtimable. L'Empereur en jugea ainſi, & il voulut faire de ce gage ſi cher à ſa piété la ſauve-

Paulin. Ep. ad Sev.

vention de la Croix; & ſon ſilence a donné lieu à des eſprits hardis de révoquer en doute la vérité du fait. Mais les témoignages poſitifs & infiniment reſpectables qui nous en aſſurent, ſont trop forts pour céder à un argument négatif, auquel on donne plus d'étendue qu'il n'en a réellement. On peut voir ce qu'ont répondu à cette objection M. de Tillemont, Hiſt. Eccl. T. VII. not. 2. ſur ſainte Hélene, *& ſur-tout M. Dupuet*, Explic. de la Paſſ. T. X. ch. 14. art. 2.

garde de ſa ville Impériale & de ſon Palais. Il commença peu après à bâtir Conſtantinople; & lorſque les édifices furent en état, le bois ſacré ayant été ſcié par ſon ordre en deux portions, il dépoſa la plus conſidérable dans ſon tréſor, où elle fut conſervée religieuſement par ſes ſucceſſeurs; & il enferma l'autre dans ſa ſtatue, qui occupoit le milieu de la grande place de la nouvelle ville. Il fit un uſage ſemblable des clous teints du Sang adorable de J. C. qui avoit été trouvés avec la Croix, & qu'Hélene lui avoit tranſmis. Il les inféra partie dans ſon caſque, partie dans la bride de ſon cheval de guerre, afin qu'ils lui ſerviſſent de défenſe & de protection dans les haſards des combats.

Dugnet, Explic. de la Paſſ. Tom. X. ch. 16. art. 2.

Auſſi-tôt que le ſaint Sépulcre eût été découvert, Conſtantin ſe mit en devoir d'accomplir ce qu'il avoit projetté, & il donna ſes ordres pour la conſtruction d'une Baſilique digne, s'il étoit poſſible, de la ſainteté des lieux, & de ſa magnificence. Il écrivit aux grands Officiers de la Province, pour leur commander d'aſſembler les matériaux les plus précieux, & des ouvriers pour les mettre en œuvre.

Il donna l'intendance de tout l'ouvrage à Macaire, Evêque de Jéruſalem, & nous avons la lettre qu'il lui adreſſa à ce ſujet.

Cette lettre eſt remplie de l'eſprit de religion & de foi. L'Empereur y témoigne d'abord ſon admiration ſur l'économie de la divine Providence, qui avoit tenu cachés & enſevelis ſous terre pendant près de deux ſiecles, les monumens ſacrés des ſouffrances & de la réſurrection du Sauveur, & qui les mettoit en évidence & en gloire, dans le tems que le regne du Démon ſe détruiſoit. En effet ſi ces ſacrés monumens avoient été en vue & à portée de la main des hommes durant les perſécutions violentes que l'Egliſe a ſouffertes, il n'eſt pas douteux que la fureur des ennemis du Chriſtianiſme les auroit anéantis, comme elle s'efforça d'abolir les Livres ſaints. Mais ils avoient été mis en ſûreté, préciſément par les ſoins que l'impiété avoit pris pour en effacer abſolument le ſouvenir & la connoiſſance; & ils reparoiſſoient au moment où la dévotion des Fideles, appuyée de la puiſſance ſéculiere, pouvoit les vénérer avec une entiere liberté. Conſtantin

tin continue, & il marque le fruit que l'on doit tirer de ce bienfait du ciel. « Mon premier & mon unique vœu, » dit-il, a toujours été que de même » que la preuve de la vérité ſe mani- » feſte de jour en jour par de nouvel- » les merveillles, ainſi nos ames s'em- » braſent toutes d'un nouveau zele » pour la loi Divine, & qu'elles en » expriment de plus en plus en elles- » mêmes la ſainteté par une parfaite » pureté de mœurs, & par le concert » d'une charité unanime ». Il expli- que enſuite ſes intentions ſur le tem- ple qu'il veut conſtruire, & dont il prétend que la magnificence ſurpaſſe tout ce qui ſe voit de plus beau & de plus riche en quelque ville que ce puiſ- ſe être; & il ordonne à Macaire de choiſir lui-même tout ce qu'il connoî- tra de plus éclatant & de plus parfait en matériaux, promettant de les lui faire fournir à ſa volonté.

L'effet ſuivit des ordres ſi précis. Une grande & vaſte Baſilique fut éle- vée, toute incruſtée de marbres, tou- te brillante de dorures. Elle embraſ- ſoit dans ſon étendue, & le lieu du Sépulcre, qui fut orné & embelli ſin- guliérement, & le lieu du crucifiement.

Tillem. Hiſt. Eccl. T. VII. Sainte Hélene art. 5.

C'eſt pourquoi elle ſe trouve appellée le Martyre, l'Egliſe du Calvaire, l'Anaſtaſie ou Egliſe de la Réſurrection, & l'Egliſe de la Croix. Tous ces objets étoient réunis dans une même enceinte, ayant pourtant chacun leur ſanctuaire particulier.

Egliſes bâties par ſainte Hélene à Bethléem, & ſur le mont des Oliviers.

La conſtruction d'un tel édifice étoit une dépenſe qui ne convenoit qu'à l'Empereur. Sainte Hélene voulut auſſi ſatisfaire ſa piété par des monumens proportionnés à ſon état, mais non moins religieux. Elle détruiſit à Bethléem le temple d'Adonis par lequel Adrien avoit profané le lieu où J. C. a pris naiſſance, & elle y éleva une Egliſe conſacrée au Fils de Dieu incarné. Elle en bâtit pareillement une ſur la montagne des Oliviers, à l'endroit où le Sauveur a terminé ſon ſéjour ſur la terre par ſon Aſcenſion glorieuſe. Dans ces deux ouvrages elle fut aidée des libéralités de ſon fils, mais ce fut elle qui eut la premiere part au deſſein & à l'exécution.

Charité & humilité de ſainte Hélene.

Euſ. III. 43-47.

Elle honoroit ainſi J. C. en Impératrice. Mais elle ſavoit bien que ces pieuſes magnificences, quoique très-conformes à l'eſprit de la Religion, n'en ſont pas néanmoins la

partie la plus essentielle; & que les bonnes œuvres envers les temples vivans du Dieu de miséricorde, sont infiniment plus agréables à ses yeux que la construction des temples matériels élevés à sa gloire. Elle soulageoit par d'abondantes largesses les pauvres, les orphelins, & les veuves. Elle avoit une tendresse particuliere pour les Vierges consacrées à Dieu: & l'on rapporte qu'un jour ayant rassemblé toutes celles de Jérusalem, elle leur donna un repas, dans lequel elle voulut les servir elle-même. Elle aimoit la simplicité, & dans les prieres communes elle se confondoit avec les autres femmes, sans prendre de place distinguée. Elle visita les principales Eglises de l'Orient, & par-tout elle laissa des preuves de sa libéralité chrétienne & religieuse. Elle pouvoit suffire à toutes ces dépenses que sa charité lui prescrivoit, parce que l'Empereur son fils avoit assez de confiance en elle pour lui permettre de tirer du Trésor Impérial toutes les sommes dont elle croyoit avoir besoin.

Socr. Soz. Theod. ubi supra.

Elle ne survécut pas long-tems à son voyage de Jérusalem, que l'ardeur de son zele lui avoit fait entreprendre

Sa mort. *Tillem. Hist. Eccl. T. VII. Ste. Hélene.*

malgré le poids des années. Car elle étoit dans une grande vieilleſſe lorſqu'elle viſita les ſaints lieux, puiſqu'elle mourut peu après âgée de quatre-vingts ans.

Sa vie avoit été conſtamment heureuſe, au moins depuis l'élévation de ſon fils ſur le trône des Céſars. Elle vit ce fils unique réunir ſous ſa puiſſance toute l'étendue de la domination Romaine, & trois petits-fils ſembloient lui promettre que l'Empire ſe perpétueroit dans ſa poſtérité. Ajoutez une ſanté ferme, & la vigueur de l'eſprit conſervée pleinement dans un âge fort avancé. Tant de proſpérités ne furent pas pour elle, comme il eſt trop ordinaire, une ſéduction, mais l'aliment de ſa reconnoiſſance & de ſa piété envers Dieu. Elle avoit été long-tems engagée dans la ſuperſtition de l'Idolâtrie, & ce fut la converſion de ſon fils dont Dieu ſe ſervit pour l'amener elle-même au Chriſtianiſme. Elle l'embraſſa avec un cœur ſincere & un eſprit éclairé: & comblée de mérites devant Dieu & devant les hommes, elle mourut entre les bras de ſon fils, qui lui rendit dans ſes derniers momens tous les devoirs de la piété

filiale, comme il s'en étoit toujours juſques-là fidélement acquitté. La tendreſſe & le reſpect de Conſtantin pour une ſi digne mere, eſt ſans doute un des beaux endroits de la vie de ce Prince.

Elle fut Princeſſe prudente & habile.

Hélene fut recommandable par ſa prudence & par l'habileté de ſa conduite. C'eſt ce qui paroît par l'autorité qu'elle conſerva toujours ſur ſon fils; & l'attention qu'elle eut à tenir bas les freres de Conſtantin, en eſt encore une preuve. Ils étoient trois, Jule Conſtance, Dalmace, & Annibalien, & ils avoient ſur leur frere aîné, comme je l'ai remarqué ailleurs, l'avantage de la nobleſſe du côté de leur mere, qui étoit belle-fille de Maximien Hercule. D'ailleurs il étoit ſans exemple que des fils d'Empereurs fuſſent reſtés dans la condition privée. Ils n'avoient pourtant pas un droit acquis à l'Empire, puiſqu'il étoit électif: & le bas âge où leur pere les laiſſa en mourant, l'inconvénient de partager le domaine de Conſtance Chlore, qui ne faiſoit déja que la quatrieme partie de l'Empire Romain, c'étoient-là des raiſons légitimes pour réunir toute la ſucceſſion paternelle

ſur la tête du ſeul Conſtantin, qui ſe trouvoit en état de la défendre contre l'avidité & l'injuſtice de Galérius. Il ne paroît point qu'Hélene ait pu avoir aucune part à ce premier arrangement, puiſqu'elle ne devoit point être à la cour de Conſtance Chlore, qui l'avoit répudiée. Mais elle ſut le maintenir par des précautions de prudence. Craignant que les jeunes Princes, ou par eux-mêmes, ou par de mauvais conſeils, ne ſe portaſſent à des intrigues contraires à leur devoir & à la tranquillité de l'Etat, elle les tint toujours éloignés de la cour & des emplois, tantôt à Toulouſe, tantôt en quelque autre ville, & enfin à Corinthe, où elle fixa leur ſéjour. Julien l'Apoſtat, fils de Jule Conſtance taxe cette conduite de ruſe artificieuſe d'une belle-mere. M. de Tillemont n'y voit qu'une ſage politique, en ſuppoſant, comme il eſt vrai, que le droit d'hérédité dans les fils d'Empereur n'avoit de force qu'autant qu'il étoit reconnu & appuyé des ſuffrages du Sénat & des armées. Après la mort d'Hélene, Conſtantin éleva ſes freres & leurs enfans en dignité. Il en décora * deux

Auſon. Prof. 16.

Julian. ap. Lib. Or. VII. p. 217.

Tillem. Conſt. art. 85.

* *Voyez les Faſtes du regne de Conſtantin.*

du Conſulat. Il renouvella pour Dalmace le titre de Cenſeur, qui n'avoit point été en uſage depuis Valérien, & dont il n'eſt plus fait aucune mention après Dalmace. Il créa pour Jule Conſtance la dignité de *Patrice*, qui étoit un ſimple titre d'honneur, mais qui donnoit rang au deſſus des Préfets du Prétoire, & immédiatement après les Conſuls. Il établit en faveur du même Jule Conſtance & d'Annibalien le titre de *Nobiliſſime*, qui emportoit le droit d'uſer de la robe de pourpre brodée d'or. Enfin Dalmace ſon frere étant mort avant lui, & ayant laiſſé deux fils, Dalmace & Annibalien, Conſtantin donna à ſes deux neveux part dans ſa ſucceſſion. Il fit l'ainé Céſar, en lui aſſignant pour département la Thrace, la Macédoine, & la Grece, que l'on nommoit alors Achaïe; & il nomma l'autre Roi de Pont, de Cappadoce, & de la petite Arménie. L'événement fit voir que la ſévérité d'Hélene étoit plus avantageuſe à ces Princes eux-mêmes, que l'indulgence de Conſtantin. En les élevant il donna de l'ombrage à ſes fils, qui ne ſe virent pas plutôt maîtres de l'Empire, par la mort

de leur pere, qu'ils * firent massacrer leurs oncles & leurs cousins.

Honneurs rendus à sa mémoire. *Tillem. Hist. Eccl. T. VII. & Const. art. 13.*

L'Histoire ne marque point quel fut le lieu de la mort d'Hélene, mais seulement celui de sa sépulture. Constantin fit porter son corps à Rome dans le tombeau des Empereurs. Il témoigna un zele vif pour conserver & faire passer aux âges futurs le nom de sa mere. Il érigea en ville la bourgade de Drépane en Bithynie, où il paroît qu'elle étoit née; & il en changea l'ancien nom en celui d'Hélénopolis. Il donna le même nom à une autre ville dans la Palestine. Il sépara du Royaume de Pont une petite Province, qu'il nomma Hélénopont. L'Eglise a accordé à cette pieuse Princesse des honneurs plus précieux & plus durables, par le culte qu'elle lui rend dans son Office public. M. de Tillemont place la mort de sainte Hélene sous l'an 328. & en 326. son voyage à Jérusalem, & par conséquent la découverte du saint Sépulcre & de la croix du Sauveur.

* *Quoique Constance second fils de Constantin soit nommé seul par Zosime comme auteur de cet horrible carnage, il est très-vraisemblable que ses freres, qui n'étoient pas meilleurs que lui, & qui avoient le même intérêt, n'en étoient pas innocens.*

Outre la Basilique de la Résurrection à Jérusalem, & les Eglises de la nouvelle ville de Constantinople, le pieux Empereur en édifia encore plusieurs autres, comme à Nicomédie, à Antioche, & ailleurs. Mais celle de Mambré exige une attention particuliere par la singularité des circonstances. La vallée de Mambré est célebre dans la Géneſe par la résidence qu'y fit long-tems Abraham, & par l'apparition des Anges qui lui annoncerent un Fils. Comme le nom d'Abraham étoit grand dans tout l'Orient, le lieu qui rappelloit sa mémoire, attiroit un très-grand concours non-seulement de Juifs & de Chrétiens, mais de Gentils: & ceux-ci l'avoient même profané, en prétendant l'honorer, par un autel consacré aux faux Dieux, & par des sacrifices idolâtriques qu'ils étoient dans l'usage d'y offrir. Constantin fut averti de ce désordre par Eutropie sa belle-mere, veuve de Maximien Hercule, qui devenue Chrétienne, & voyageant dans la Palestine par dévotion pour les saints lieux, avoit été blessée de ce qu'elle avoit vu à Mambré. Constantin ne fut pas moins sensible à la profanation d'un lieu si respectable.

Eglise construite par ordre de Constantin à Mambré. *Euseb. de vit. Const. III. 50-53. Socr. I. 18. Sozom. II. 4.*

Il en écrivit à Macaire de Jéruſalem & à Euſebe de Céſarée, leur faiſant avec douceur des reproches ſur leur indifférence pour un objet qui touchoit à la Religion, & il leur ordonna de bâtir une Egliſe Chrétienne à Mambré : ce qui fut exécuté.

Reſpect de ce Prince pour l'Epiſcopat.

Le zèle vif & tendre de Conſtantin pour le culte de Dieu le portoit par une ſuite naturelle à honorer les perſonnes conſacrées au ſaint miniſtere. Il appelloit les Evêques ſes freres: il les faiſoit manger avec lui : au lieu de concevoir du mépris pour l'air ſimple & ſouvent pauvre, que pluſieurs conſervoient encore, c'étoit préciſément ce qui les lui rendoit plus reſpectables : ceux d'entre eux qui avoient ſouffert des traitemens rigoureux dans les dernieres perſécutions, & qui portoient ſur leurs corps les marques glorieuſes de la confeſſion du nom de J. C. attiroient ſinguliérement ſa vénération : il baiſoit les cicatrices de leurs plaies ſacrées, qu'il regardoit comme des ſources de bénédictions. C'eſt ce que l'on rapporte en particulier de S. Paphnuce, Evêque dans la Thébaïde, qui avoit eu l'œil droit crevé dans la perſécution de Maximin.

Euſeb. l. 42.

Theod. l. 11.

Soer. l. 11.

Rien n'eſt plus ſage ni plus reſpectueux pour l'Epiſcopat, que l'uſage que fit ce Prince des mémoires qui lui avoient été préſentés par des Evêques contre quelques-uns de leurs confreres. C'étoit à l'ouverture du Concile de Nicée que certains Prélats, fauteurs ſecrets de l'impiété d'Arius, voyant que leur doctrine alloit être anathématiſée dans cette ſainte aſſemblée, chercherent à y porter le trouble & à faire diverſion par des délations & des querelles perſonnelles dont ils vouloient que l'Empereur ſe rendît le juge. Conſtantin reçut leurs mémoires, en fit une liaſſe, & les brûla ſans les avoir lus : après quoi étant entré au Concile, il invita les Peres aſſemblés à la concorde : il déclara que c'étoit à Dieu, & non à un homme mortel, à les juger : & il ajouta que l'on ne devoit point faire éclater dans le public les fautes des Evêques, s'ils en commettoient quelqu'une, de peur que leur exemple ne ſemblât autoriſer le ſimple peuple à pécher. Que pour lui, s'il étoit témoin de quelque ſcandale donné par un Evêque, il le couvriroit de ſon manteau, pour en dérober, s'il étoit poſſible, la connoiſſance à tout le monde.

Socrat. l. 8. Sozom. l. 17. Theod. l. 11.

Protection par lui accordée à l'Eglise.

A ces témoignages de déférence & de respect pour la Religion, & pour ses Ministres, Constantin joignit une protection réelle, dont l'Eglise Chrétienne n'eut de son tems que trop de besoin, non-seulement contre les ennemis du dehors, mais par rapport aux divisions qui la déchirerent au dedans. Ces divisions n'ébranlerent point la fermeté de sa foi, mais elles lui causerent une vive douleur. « Il est » bien triste, disoit-il, que ceux qui » devroient observer entre eux une » charité fraternelle, se fassent une » guerre honteuse & même impie, & » que par leurs haines scandaleuses ils » fournissent aux incrédules une occa- » sion de risée & d'insulte ». C'est ainsi qu'il s'exprimoit au sujet du schisme des Donatistes, pour l'extinction duquel il convoqua deux Conciles, l'un à Rome en 312. l'autre très-nombreux à Arles en 314. dans un tems où la guerre contre Licinius sembloit devoir lui causer d'autres inquiétudes.

Euseb. Hist. Eccl. X. 5.

L'hérésie d'Arius excita de bien plus violentes tempêtes, & ce fut dans la vue de les calmer que Constantin assembla le Concile de Nicée. Il y remplit parfaitement les fonctions de

titre qu'il s'attribuoit lui-même d'*Evêque du dehors*. Persuadé qu'il devoit faire servir sa puissance à la gloire de celui de qui il l'avoit reçue, mais la renfermant dans ses justes limites, il assista au Concile en personne, il y protégea la liberté des suffrages, il en fit exécuter les décrets, & il y fut inviolablement attaché toute sa vie. Heureux! s'il eût pu aussi-bien se tenir en garde contre les flatteries des Evêques Ariens, que contre leurs erreurs. Séduit par sa facilité & par sa bonté, il tomba dans leurs pieges: & par une inconséquence des plus étranges, il donna sa confiance à des hommes qui avoient dans le cœur le dessein de détruire la foi qu'il professoit, & il devint le persécuteur de ceux qui tenoient la même foi que lui.

Euſ. de vit. Conſt. IV. 24.

J'indique seulement ces grands faits, dont les suites s'étendent fort au delà des bornes que je me suis prescrites, & je n'en prends que ce qui est propre à donner une idée de la conduite de Constantin par rapport aux affaires de l'Eglise.

Il combla les Ecclésiastiques de privileges & de faveurs. Il les exempta de toutes ces fonctions civiles qui étoient,

Il combla les Ecclésiastiques de privileges & de faveurs.

Euſeb. Hiſt. Eccl. X. 7. Cod. Theod. XVI. 2. 2.

comme je l'ai remarqué ailleurs, ſi onéreuſes : & il allegue la raiſon de la grace qu'il leur accorde.» C'eſt,(a) dit-» il, afin que rien ne les détourne du » culte divin, auquel ils ſont conſa-» crés ».

Euſ. de vit. Conſt. IV. 28. Theod. I. 11.

Il exerçoit à leur égard de grandes libéralités, non-ſeulement paſſageres, mais d'une façon ſtable & perpétuelle. Il leur donna des biens fonds. Toutes les Egliſes recevoient chaque année par ſon ordre une certaine quantité de bleds & d'autres vivres, qui devoit être fort abondante, puiſque réduite au tiers, comme elle l'étoit du tems que Théodoret écrivoit, elle eſt encore repréſentée par cet Hiſtorien comme conſidérable.

Cod. Théod. XVI. 1. 4. XI. 1. 1.

Il permit & valida par une loi expreſſe les donations teſtamentaires faites aux Egliſes : & il gratifia toutes leurs poſſeſſions d'une immunité, qui a reçu diverſes atteintes ſous ſes ſucceſſeurs, moins zélés que lui peut-être, ou plus frappés des dommages que l'Etat en pouvoit ſouffrir.

Conſtantin, ne croyant pas pouvoir aſſez honorer l'Epiſcopat, communiqua même aux Evêques une par-

(a) Ne . . à divinis obſequiis avocentur.

tie de la puiſſance civile, & il les érigea en quelque façon en Magiſtrats. Ainſi il publia trois loix, dont deux nous reſtent, l'une adreſſée à Protogéne Evêque de Sardique, l'autre au grand Oſius de Cordoue, par leſquelles il donna aux Evêques le droit d'atteſter & d'autoriſer les affranchiſſemens qui ſe feroient dans l'Egliſe en leur préſence, ſans qu'il fût beſoin que le Magiſtrat civil y intervînt : & il voulut que ces ſortes d'affranchiſſemens euſſent la vertu des affranchiſſemens les plus ſolemnels, & opéraſſent en faveur de l'eſclave affranchi une pleine & entiere liberté, qui emportoit la qualité de citoyen Romain.

Cod. Juſtin. l. 13. 1. & Cod. Theod. IV. 7. 1.

Bien plus il conſtitua les Evêques juges de toutes les affaires que les parties plaidantes voudroient porter devant eux, en déclinant les Tribunaux ſéculiers : & il ordonna que les jugemens qu'ils rendroient fuſſent ſans appel, comme s'ils étoient émanés de l'Empereur lui-même, & que pour l'exécution, les Magiſtrats & leurs Officiers fuſſent obligés d'y tenir la main.

Sozom. l. 3.

Voilà ce que rapporte Sozoméne : & c'en ſeroit déja beaucoup, quand

même nous nous en tiendrions à ſon récit. Mais ſi nous recourons au texte de la loi même, telle qu'elle ſe trouve à la fin du Code Théodoſien, nous ſerons étonnés de voir que l'Hiſtorien n'a pas tout dit. Cette loi permet à l'un des plaideurs de traduire l'autre, même malgré lui, au Tribunal de l'Evêque : & cela, en quelque état que ſoit l'affaire, & dans le cas même où elle ſeroit déja liée & inſtruite devant le Tribunal ordinaire. Elle veut qu'un Evêque ſoit cru en juſtice ſur ſon ſeul témoignage, & défend d'écouter aucun témoin qui voulut le contredire : privilege inoui & ſans exemple. Jacques Godefroi, frappé de ces difficultés & de quelques autres, ſuſpecte la légitimité de la loi, & il l'argue ouvertement de faux. M. de Tillemont la ſoutient, & la croit vraie. Ce n'eſt pas à moi à entrer dans une pareille diſcuſſion. Mais ſi cette loi a été donnée par Conſtantin telle que nous l'avons, on ne peut ſe diſpenſer d'y reconnoître un zele bien vif, auquel l'événement n'a pas répondu, & dont il a été néceſſaire de reſtraindre les effets.

God Theod. XVI. 12.

Loi pour ordonner la

Conſtantin témoigna ſa piété par

d'autres Loix, qui ſont louables ſans exception, & ſans réſerve. Telle eſt celle par laquelle il ordonna dans tout l'Empire la célébration du Dimanche, avec ceſſation de toute affaire publique & particuliere, des travaux manuels, des jugemens dans les Tribunaux. Il excepta ſeulement les ouvrages néceſſaires de la campagne, ſoit pour les ſemailles, ſoit pour les récoltes : & par une autre loi, qui ſuivit de près la premiere, il ajouta une nouvelle exception en faveur des actes de juriſdiction gracieuſe, comme les émancipations & les affranchiſſemens. Il eſt remarquable que dans ces deux Loix Conſtantin n'emploie point le terme de *jour du Seigneur*, mais celui de *jour du Soleil*. Cette derniere dénomination étoit autoriſée par l'uſage, & d'ailleurs comme les Loix dont il s'agit s'adreſſoient à tous indiſtinctement, Payens auſſi-bien que Chrétiens, il falloit parler un langage intelligible pour tous. Je ſoupçonne même en cela une attention de prudence. Le Prince ménageoit les eſprits de ceux qui demeuroient encore attachés à l'ancienne ſuperſtition : & c'eſt auſſi ſans doute par ce motif que trai-

célébration du Dimanche. *Cod. Juſtin. III.* 12. 3.

Cod. Theod. II. 8. 1.

tant de vénérable le jour qu'il ordonne de fêter, il garde le ſilence ſur les raiſons de la vénération.

Loi qui ſouſtrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit. *Euſeb. de vit. Conſt. IV. 26. & Sozom. I. 9*

Une loi bien digne encore d'un Empereur Chrétien, eſt celle par laquelle il exempta le célibat des peines auxquelles il avoit été ſoumis par des Princes qui ne le regardoient que comme un obſtacle à la multiplication de leurs ſujets, & qui, vu les mœurs de leur tems, pouvoient même le juger plutôt une occaſion de licence, qu'une pratique de vertu. Conſtantin ſavoit par quels principes ſe conduiſoient ceux des Chrétiens qui s'abſtenoient du mariage : & toujours amateur & obſervateur de la chaſteté, il n'avoit garde de ſouffrir que l'héroïſme de cette vertu, c'eſt-à-dire, la continence, privât ceux qui s'y dévouoient des avantages accordés par les Loix aux autres citoyens. Il rendit donc les célibataires, contre la rigueur de l'ancien Droit, habiles à recevoir tout ce qui leur ſeroit laiſſé par teſtament. Il fit ceſſer l'injuſtice à leur égard, ſans ôter néanmoins aux peres de pluſieurs enfans les privileges qui étoient de pure faveur.

Cod. Theod. VIII. 16. 1.

Loi pour défendre les

Les inſtructions ſalutaires du Chriſ-

tianiſme lui ouvrirent pareillement les yeux ſur l'abus ſanguinaire & inhumain des combats de Gladiateurs. Les ſages entre les Payens en avoient ſenti toute l'horreur. « (a) Quelle honte! » s'écrie Séneque. La nature & la vie » de l'homme ſont quelque choſe de » ſacré : & on le tue par forme de jeu, » & pour l'amuſement de ſes ſembla- » bles ». Marc-Auréle avoit apporté à ces cruels plaiſirs quelques tempéramens, qui en adouciſſoient la barbarie. Mais il étoit réſervé à la Religion du Sauveur des hommes d'abolir des jeux ſi contraires à l'humanité. Conſtantin eut le premier la gloire de les prohiber, & il ordonna que les criminels qu'il étoit d'uſage de condamner au métier de gladiateur, fuſſent dorénavant envoyés aux mines. Toute ſa puiſſance néanmoins ne ſuffit pas pour détruire tout-d'un-coup un déſordre trop enraciné. Les combats de Gladiateurs ſubſiſterent encore quatre-vingts ans après lui, juſqu'à ce que Honorius réuſſit enfin à extirper ſans retour ce brutal & féroce divertiſſement.

combats de Gladiateurs.

Tom. VIII. p. 262.

Cod. Theod. XV. 12. 1.

(a) Homo, ſacra res, homini jam per luſum & jocum occiditur. *Sen. ep. 95.*

Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très-loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes.

Conſtantin, quoique plein de zele pour tout ce qui intéreſſoit la ſainte Religion qu'il profeſſoit, ſavoit cependant garder des ménagemens avec des préjugés trop anciens pour céder ſans peine la place à une réforme, & il évitoit de gâter par indiſcrétion ce qui avoit beſoin d'être mené avec douceur. J'ai déja remarqué le nom de *jour du Soleil* conſervé dans la loi par laquelle il ordonna la célébration du Dimanche. Il uſa d'une ſemblable réſerve dans les deux loix que j'ai rapportées enſuite. Le vrai motif de celle qu'il donna en faveur des célibataires étoit ſans doute ſon reſpect pour la vertu de continence. Il honoroit ſinguliérement ceux qui s'étoient dévoués à la Philoſophie divine, ſuivant l'expreſſion d'Euſebe, c'eſt-à-dire, ceux qui embraſſoient la vie ſolitaire, dont le premier engagement étoit le renoncement au mariage. Il révéroit les vierges conſacrées à Dieu, comme les temples vivans de celui à qui ſeul elles réſervoient tous les ſentimens de leur cœur. C'eſt de quoi néanmoins la loi ne fait aucune mention, & Conſtantin n'y ſemble occupé que de la penſée de réparer une injuſ-

Euſeb. de vit. Conſt. IV. 28.

tice. Il en eſt de même de la loi qui tend à abolir les Gladiateurs. « Des » ſpectacles ſanglans, dit l'Empereur, » ne conviennent pas à l'heureuſe tran» quillité de nos tems ». Voilà une raiſon bonne à préſenter à tous : mais tous n'auroient pas été capables d'entrer dans celles qui ſe déduiſent de la douceur du Chriſtianiſme.

Conſtantin pouſſa encore plus loin les ménagemens de prudence : & certains abus qu'il ne pouvoit point eſpérer de détruire, il ſe contenta de les reſtraindre. C'eſt ce que l'on a vu par rapport à l'uſure. Il traita avec la même ſageſſe ce qui regarde les divorces, qui n'ont jamais été défendus que par la ſeule loi du Chriſtianiſme. Vouloir ſoumettre les hommes ſans préparation à une ordonnance ſi ſévere ; & qui avoit effrayé les Apôtres lorſque leur divin Maître la propoſa, c'eût été une entrepriſe capable de révolter tous les eſprits. Mais la licence des divorces étoit portée chez les Romains depuis pluſieurs ſiecles à un excès intolérable. Il y avoit long-tems que (a) Séneque s'étoit plaint

Cod. Theod. III. 16. 1.

(a) Numquid jam ulla repudio erubeſcit, poſtquàm illuſtres quædam ac nobiles feminæ, non conſulum numero, ſed maritorum, annos ſuos computant. *Sen. de Benef. III. 16.*

de ce que les femmes comptoient leurs années, non par les Conſuls, mais par le nombre de leurs maris. Cette indécente multiplication de mariages différoit peu de la débauche : elle troubloit les familles, & embarraſſoit les ſucceſſions de mille difficultés. Ainſi l'on ne pouvoit qu'approuver le zele du Prince qui ſe propoſeroit d'y mettre ordre : & c'eſt ce que fit Conſtantin, en diminuant le nombre des cas où le divorce ſeroit permis, & en aggravant la peine des divorces injuſtes & ſans cauſe. Par-là il diſpoſoit de loin les choſes à une réforme plus parfaite, & entiérement réglée ſur les maximes de la ſévérité Evangélique.

Peut-être porta-t-il trop loin la condeſcendance pour les Payens, en n'aboliſſant point par rapport à lui l'uſage des termes d'éternité, d'adoration, & autres ſemblables, que l'orgueil des Princes idolâtres & la flatterie baſſe & impie des Courtiſans avoient introduits. On ne peut douter que ce langage profane ne lui déplût, & il ne l'employoit point lui-même. Mais il ſouffroit que ceux aux préjugés deſquels il s'aſſortiſſoit, continuaſſent de s'en ſervir ; & ſa piété devoit l'engager à en témoigner de l'horreur, & à

le proscrire. Ses successeurs ont été encore moins scrupuleux que lui sur cet article.

Si Constantin toléra ces expressions Payennes, ce n'est pas assurément qu'il manquât de zele contre l'idolâtrie. Il lui porta des coups mortels, il s'efforça de la détruire : & s'il laissa une partie de l'ouvrage à achever à ceux qui viendroient après lui, c'est qu'il n'étoit pas possible de faire en peu de tems un si grand changement dans l'Univers.

Il entreprit néanmoins & avança beaucoup la ruine de l'idolâtrie.

Il employa la voie d'exhortation. Nous avons un Edit de ce Prince, & composé par lui-même, qui contient une invitation à tous les peuples soumis à ses loix, de renoncer à leurs vieilles superstitions, & d'embrasser la vraie foi, à laquelle Dieu donnoit actuellement un si grand éclat par la vengeance exercée sur les persécuteurs du Christianisme, & par l'exaltation du Prince qui s'en déclaroit le protecteur. Du reste il laisse la liberté de conscience. Il témoigne desirer ardemment que tous embrassent la seule Religion véritable : mais il interdit la contrainte. « Que chacun, dit-il, suive » ce qu'il croit être la vérité, sans

Euſ. de vit. Conſt. II. 47. 60.

» prétendre dominer ſur les autres. » Que celui qui eſt éclairé, tâche, s'il » eſt poſſible, de ſe rendre utile à ſon » prochain en lui communiquant les » mêmes lumieres : s'il ne peut y réuſ- » ſir, qu'il le laiſſe en paix ». Cet Edit paroît donné peu après la ruine de Licinius, & la réduction de tout l'Empire ſous l'obéiſſance de Conſtantin. Ce Prince pratiqua conſtamment la maxime qu'il preſcrivoit aux autres. Il protégea ſans doute les Chrétiens contre la violence que les Payens, dans les endroits où ils étoient encore les plus forts, vouloient quelquefois leur faire pour les obliger de prendre part à des cérémonies profanes. Mais je ne vois point qu'il ait jamais employé la force pour contraindre aucun Payen d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Cod. Theod. IX. 16. 1. 2. & XVI. 10. 1.

Quant à ce qui regarde l'exercice de la ſuperſtition idolâtrique, des ſacrifices, des Divinations, il n'eut pas la même indulgence que pour les perſonnes. Il interdit d'abord tout acte de cette eſpece qui ſe paſſeroit dans le ſecret, laiſſant pourtant ſubſiſter le culte public, & les cérémonies qui s'exécutoient dans les temples & à la vue du ſoleil. C'eſt ce qui paroît par trois

trois loix, datées des années 319. & 321.

Il alla enſuite plus loin, & il défendit à tous ceux à qui il faiſoit part de ſon autorité, toute célébration de ſacrifices. Il mettoit des Chrétiens en place, autant qu'il lui étoit poſſible. Mais comme la néceſſité le forçoit d'employer auſſi des idolâtres, ce n'étoit que ſous la condition expreſſe qu'ils s'abſtiendroient de ſacrifier : & cette défenſe s'étendoit juſqu'aux Préfets du Prétoire. *Euſ. II. 44.*

On ne peut pas douter qu'encouragé par les premiers ſuccès, & acquérant plus d'autorité à meſure que s'étendoit la durée de ſon regne, & que ſes proſpérités croiſſoient, il n'ait interdit en général les ſacrifices des Payens. Le témoignage d'Euſebe, ſuivi de pluſieurs autres, y eſt formel : & Conſtant fils de Conſtantin, qui dans une loi aſſure la même choſe, donne à ce fait une certitude au deſſus de toute critique. D'un autre côté il n'eſt pas moins certain que dans Rome les ſacrifices & les autres cérémonies idolâtriques y ſubſiſterent encore long-tems : & Libanius, dépoſant de ce qu'il a vu, atteſte que dans tout 451 *Cod. Theod. XVI. 10. 3.* *Liban. Pa Templ.*

l'Empire les temples avoient été dépouillés par Conſtantin, mais non pas fermés; que ce Prince ne changea rien aux pratiques de l'ancienne Religion de l'Etat; & qu'à la magnificence près, qui n'y étoit plus, tout le culte public s'exécutoit dans les temples à la façon accoutumée.

Il eſt un moyen de concilier cette contradiction apparente. Conſtantin défendit les ſacrifices : mais il ne tint pas la main avec ſévérité à l'exécution de ſes loix, qui exprimoient plutôt ſon vœu, qu'une réſolution ferme de ſe faire obéir. Il enleva des temples leurs ſtatues, & il empêcha que l'on n'en fabriquât de nouvelles; il en enleva les richeſſes, mais il laiſſa ſubſiſter les édifices, il toléra l'exercice du culte, & la crainte des troubles & des émeutes populaires ne lui permit pas de lutter contre l'obſtination de ceux qui s'endurciſſoient dans leur aveuglement. Il s'abſtint néanmoins avec ſcrupule de tout acte qui pourroit paroître autoriſer l'idolâtrie, & il défendit que l'on plaçât ſes images dans aucun lieu conſacré aux fauſſes Divinités. Il détruiſit même certains temples fameux : mais ce furent ſur-

Euſ. de vit. Conſt. l. V. 16.

tout ceux dans lesquels la débauche se joignant à l'impiété, animoit son zele par un double aiguillon, & ôtoit tout prétexte aux défenseurs du Paganisme, s'ils conservoient encore quelque sentiment d'honneur & de raison.

Tels étoient les temples d'Héliopolis & d'Aphaque en Phénicie. Les habitans d'Héliopolis adoroient Vénus, & leurs mœurs étoient dignes du culte qu'ils rendoient à la Déesse de l'impudicité. Toutes les femmes communes entre tous, la prostitution des jeunes filles aux étrangers qui passoient, & cela par principe de Religion, voilà quelle étoit la loi du pays. Constantin détruisit le temple qu'il regardoit comme la source de ces abominations. En la place du culte impur qu'il abolissoit, il établit celui du Christianisme, en bâtissant une Eglise, & envoyant dans cette ville un Evêque & un Clergé, dont les instructions & les exemples pussent amener à la vertu une multitude nourrie dans l'école du vice. Mais une corruption invétérée ne se déracine pas aisément. Elle résista aux efforts de Constantin; & sous le regne de Julien l'Apostat, elle porta les habitans de cette

Destruction des temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie.
Euseb. de vit. Const. III. 5 8. Socrat. I. 18.

ville criminelle à des excès horribles de cruauté & d'infamie contre les Vierges Chrétiennes.

Euſeb. III. 55. Socrat. Sozom. II. 5. Dans Aphaque le déſordre régnoit avec encore plus d'impudence, qu'à Héliopolis. La ſituation du lieu, ſur le mont Liban, loin du commerce & de la vue des hommes, favoriſoit la débauche, & en banniſſoit toute retenue. Vénus y étoit honorée ſous le beau nom d'Uranie ou Céleſte, qui étoit fondé ſur ce que l'on voyoit de tems en tems en cet endroit des feux s'allumer en l'air, & aller s'éteindre dans le fleuve Adonis, qui couloit à peu de diſtance. A ce prétendu prodige, qui ne conſiſtoit qu'en quelques feux follets, dont l'exemple n'eſt pas *Zoſ. I. 1.* rare, Zoſime en ajoute un autre plus capable d'étonner. Il dit que près du temple étoit un lac, dans lequel on jettoit les offrandes que l'on faiſoit à la Déeſſe en or, en argent, en étoffes précieuſes; & que ces offrandes, fuſſent-elles d'or, ſurnageoient ſi la Déeſſe ne les agréoit pas. Dans ce récit exagéré, & chargé ſans doute de fauſſes circonſtances, il eſt aiſé de reconnoître une propriété naturelle d'une eau ſemblable à celle du lac Aſ-

phaltite, dont la peſanteur ſpécifique ſoutient ce qui enfonce dans l'eau commune. De telles merveilles, aidées de l'induſtrie des Prêtres qui en faiſoient leur profit, impoſoient au vulgaire. Mais les Chrétiens, quoique peu habiles alors en Phyſique, ſavoient à quoi s'en tenir ſur tout ce que l'on employoit pour appuyer l'idolâtrie & la dépravation des mœurs. Conſtantin s'embarraſſa peu de tous ces faux miracles, & il détruiſit de fond en comble le temple & le culte qui s'en autoriſoient.

Les ſages entre les Payens rougiſſoient eux-mêmes de la honteuſe diſſolution qui ſe pratiquoit dans les temples d'Héliopolis & d'Aphaque. Mais ils vantoient avec complaiſance les cures miraculeuſes qu'Eſculape opéroit dans ſon temple d'Eges en Cilicie. Nous en avons parlé à l'occaſion du ſéjour que fit en ce lieu Apollonius de Tyane. Conſtantin avoit donc lieu de regarder le temple d'Eges, accrédité par mille fables, comme un des plus dangereux pieges du Démon, & comme le plus ferme appui de l'idolâtrie dans toutes les contrées qui l'environnoient. Il l'abattit & le raſa ſans en

Euſ. III. 56. Socrat. 18. Zoſim.

laiſſer de veſtige : & Eſculape, comme le dit aſſez agréablement Euſebe, fut frappé pour cette fois d'un foudre plus redoutable que celui de Jupiter, qui lui ayant ôté la vie, ne l'avoit pas empêché de conſerver la gloire & l'état de demi-Dieu.

Grand nombre d'idolâtres déſabuſés. *Euſ. III.* 57.

Ces démolitions de temples fameux, & les enlévemens d'un grand nombre d'idoles des plus révérées, furent très-utiles à la propagation du Chriſtianiſme, en détrompant les peuples des fauſſes idées qu'ils s'étoient forgées de la puiſſance & de la nature de leurs Dieux. Ils étoient tout étonnés de voir que ces ſtatues ſi belles, & en qui ils croyoient que réſidoit une vertu divine, ne contenoient au dedans d'elles-mêmes que des oſſemens de morts, des crânes deſſéchés, des haillons, du foin, de la paille, & toutes ſortes d'ordures. Ces ſanctuaires inacceſſibles, d'où partoient des oracles, ne préſentoient à ceux qui y entroient & qui les viſitoient, ni Dieu, ni Génie, ni au moins quelque phantôme, qui parût ſurnaturel & au deſſus de l'humain. Ainſi les adorateurs des idoles convaincus par leurs yeux de l'impuiſſance & de la futilité de tout ce qu'ils

avoient craint & révéré, ne pouvoient s'empêcher de condamner leurs ſuperſtitions, & celles de leurs peres; & ils venoient en foule s'enrôler dans la ſociété ſainte qui les déſabuſoit de leur erreur.

En Egypte le temple de Sérapis ſubſiſta. Conſtantin ne crut pas apparemment que la prudence lui permît d'attaquer ce monument magnifique, qui étoit l'objet de Religion le plus cher à la ville d'Alexandrie & à toute l'Egypte. L'honneur de le détruire étoit réſervé à Théodoſe. Conſtantin fit néanmoins une breche au culte de Sérapis, & il donna aux Alexandrins une leçon ſemblable à celle que recevoient les peuples des autres Provinces par la ruine de leurs temples. Le temple de Sérapis étoit un aſyle des plus horribles infamies, pratiquées comme cérémonies religieuſes. Conſtantin en abolit l'uſage. De plus on gardoit dans ce même temple la colonne ſur laquelle ſe meſuroient les accroiſſemens du Nil dans ſes débordemens. L'Empereur fit tranſporter cette colonne dans l'Egliſe Chrétienne d'Alexandrie. Auſſi-tôt toute l'Egypte ſe perſuada que Sérapis ſe venge-

Toiſe du Nil tranſportée du Temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Alexandrie. *Euſ. IV. 25. Socrat. l. 18. Sozom. l. 8.*

roit ; que le Nil ne croîtroit point ; & que par conſéquent le pays ſeroit frappé de ſtérilité. L'événement leur fit voir que leurs craintes étoient vaines. Cette année même & les ſuivantes le Nil monta à la hauteur néceſſaire pour fertiliſer les terres : & les Egyptiens furent à portée d'apprendre, que ce n'étoit point à Sérapis, mais à la Providence du Dieu vivant, qu'ils étoient redevables des biens dont les enrichiſſoit l'accroiſſement de leur fleuve.

Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme.

Euſ. liv. 98. 39.

Suzom. l. 5.

Les converſions devinrent donc très-fréquentes, & le Chriſtianiſme ſe multiplia infiniment ſous un Prince qui mettoit ſa gloire à le protéger & à l'étendre. Non-ſeulement des particuliers en grand nombre, mais les villes entieres, ſaiſies d'un ſaint tranſport de zele, abattoient volontairement leurs idoles, détruiſoient les temples profanes, & élevoient des Egliſes pour le culte du vrai Dieu. Maiume, port de Gaza dans la Paleſtine, ſe ſignala par ſon ardeur pour cet heureux changement : & Conſtantin l'en récompenſa, en l'érigeant en ville, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'une ſimple bourgade, & en lui faiſant porter le nom

de Conſtancie ſa ſœur. Euſebe nomme encore la ville de Conſtantine en Phénicie, dont les habitans embraſſerent le Chriſtianiſme d'un commun accord & avec un conſentement auſſi libre qu'unanime. Il aſſure qu'il en fut de même de pluſieurs autres dans toutes les Provinces. Rome attachée à ſes vieilles maximes, & ne pouvant ſe réſoudre à abandonner des Dieux auxquels elle avoit pendant tant de ſiecles attribué ſa fortune & ſa grandeur, fut de toutes les villes de l'Empire celle où l'Idolâtrie ſe ſoutint le plus long-tems & avec le plus d'éclat.

Converſion des Ibériens. *Euſ. l. 8.*

L'ardeur de Conſtantin pour la propagation du Chriſtianiſme ne ſe renfermoit pas dans les bornes de ſon Empire, tout vaſte qu'il étoit. Les nations qui ſans être ſoumiſes à ſes loix reſpectoient ſa grandeur & ſa puiſſance, touchoient ſa charité Chrétienne, & en quelque façon Apoſtolique; & il profitoit de toutes les occaſions qui pouvoient ſe préſenter pour les inviter à renoncer à leurs ſuperſtitions, & à embraſſer la Religion de J. C. Il eut la ſatisfaction de voir ſes déſirs accomplis par rapport aux Ibériens, qui habitoient entre le Pont Euxin & la

mer Caſpienne. La converſion de ce peuple, dont on peut voir l'hiſtoire édifiante dans M. de Tillemont, ne fut pas le fruit du zele de l'Empereur. Dieu ſe ſervit pour cette œuvre du miniſtere d'une ſimple captive. Mais comme la nation convertie avoit beſoin de Miniſtres Evangéliques, qui achevaſſent l'ouvrage heureuſement commencé, Conſtantin, à qui le Roi du pays en demanda, ſe fit une grande joie de mettre la derniere main à cette pieuſe conquête ; & il eut ſoin de choiſir pour cette miſſion un Evêque plein de l'eſprit de Dieu, & de ſaints Eccléſiaſtiques, dont les leçons & les exemples affermirent dans l'Ibérie la Foi que la captive y avoit plantée. Le Chriſtianiſme eſt encore aujourd'hui la Religion dominante de cette contrée, mais défiguré & altéré, encore plus par les mauvaiſes mœurs, que par l'erreur & par le ſchiſme.

Tillem. Conſt. art. 89.

Conſtantin ſe regardoit comme le Protecteur univerſel de tous les ſectateurs de la vraie Foi, en quelque région qu'ils habitaſſent. Sapor Roi des Perſes lui avoit envoyé une Ambaſſade pour lui demander ſon amitié. L'Empereur Romain ſachant qu'il y

Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe.

Euſ. IV 8-13. Theod. I. 24.

avoit beaucoup de Chrétiens dans les Etats de ce Prince, mais qu'ils y gémiſſoient ſous une dure oppreſſion, prit cette occaſion de lui écrire en leur faveur. Il commence ſa lettre, qu'Euſebe & Théodoret nous ont conſervée, par expoſer en ſtyle magnifique les avantages du Chriſtianiſme ſur toute autre Religion. Il obſerve que les Empereurs Romains qui ont perſécuté les Chrétiens, en ont tous été punis par une fin malheureuſe : & il cite en particulier l'exemple de Valérien, qui étoit bien préſent à la mémoire des Perſes. Enfin il recommande les Chrétiens à la bienveillance de Sapor, mais en ménageant la délicateſſe d'un Souverain puiſſant & jaloux de ſon autorité, & il ſe donne bien de garde de lui faire des reproches, ou même de paroître inſtruit des mauvais traitemens qu'ils éprouvoient dans ſes Etats. « Je ſuis charmé d'apprendre, dit-il, » que les plus belles parties de la Per» ſe comptent parmi leurs ornemens » un grand nombre de Chrétiens qui » les peuplent. Je ſouhaite qu'ils par» tagent la proſpérité de votre regne. » En les protégeant, vous vous ren» drez propice le Dieu pere & maî-

» de l'Univers. Je les mets ſous votre » puiſſante ſauve-garde: j'implore pour » eux votre piété. Aimez-les d'une fa- » çon qui réponde à la bonté & à la » douceur de votre Gouvernement. » En agiſſant ainſi, vous ferez votre » propre bien, & vous vous acquer- » rez de ma part une parfaite recon- » noiſſance ». Cette lettre ſi Chrétienne & ſi preſſante eut peut-être ſon effet dans le tems. Mais enſuite la guerre s'étant allumée entre les Romains & les Perſes, la haine de Sapor contre les Chrétiens n'eut point de frein, & même redoubla, & ce Prince les perſécuta dans ſon Empire avec fureur. Cette guerre, & la perſécution à laquelle elle donna lieu, appartiennent au regne de Conſtance. Car la mort prévint Conſtantin, lorſqu'il ſe préparoit à marcher contre Sapor.

Hormiſdas, frere aîné de Sapor, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin & Chrétien *Tillem. art.* 52.

Le frere du Roi de Perſe avoit mieux profité que lui de la lumiere du Chriſtianiſme, qui ſe répandoit de plus en plus : mais il y fut amené par ſes malheurs. Il étoit petit-fils de Narsès, dont nous avons rapporté la défaite par Galérius. Narsès étant mort l'an de J. C. 302. eut pour ſucceſſeur ſon fils Hormiſdas II. Celui-ci

fut pere d'Hormiſdas, dont il eſt ici queſtion, & de Sapor. Il mourut en 309. & le trône appartenoit de droit à Hormiſdas ſon fils ainé, & non pas à Sapor, qui même n'étoit pas encore né. Mais le jeune Prince avoit irrité les Grands par des hauteurs, par des duretés, par des menaces atroces. Ils s'en vengerent, & au lieu de le proclamer Roi après la mort de ſon pere, ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne, l'enfermerent chargé de chaînes dans un château, & ſur la prédiction qui leur fut faite par les Mages que l'enfant qui naîtroit de la Reine actuellement groſſe ſeroit un Prince, ils mirent la couronne ſur le ventre de la mere, & déclarerent qu'ils reconnoiſſoient pour Roi le fils dont elle étoit enceinte. Le hazard voulut que la promeſſe témérairement faite par les Mages fût vérifiée par l'événement, & Sapor naquit déja Roi couronné. Hormiſdas languit pluſieurs années dans les fers. Enfin il fut délivré par le zele ingénieux de ſa femme, qui lui envoya une lime enfermée dans le ventre d'un poiſſon. En même tems elle donna aux gardes un grand feſtin, où le vin le plus excellent fut prodigué. Les gar-

Zoſ. l. II. Agath. l. IV.

Zoſ.

des s'enyvrerent, & Hormiſdas s'étant ſervi de la lime pour uſer ſes chaînes & les rompre, ſe ſauva d'abord
Zonar. chez le Roi d'Arménie ſon allié & ſon ami. Delà il ſe rendit vers l'an 323. auprès de Conſtantin, & il lui fut toujours fidélement attaché & à ſes enfans & ſucceſſeurs. En Perſe on ne fut pas fort affligé de ſa fuite, que Sapor & ſes Miniſtres regarderent plutôt comme l'éloignement d'un rival dangereux. Ils ne le redemanderent jamais, & ils lui renvoyerent même ſa femme avec un cortege honorable & digne de ſon rang. Comme le Chriſtianiſme étoit dès-lors fort répandu en Perſe, Hormiſdas avoit pu en prendre des leçons, ſur-tout dans le tems de ſa priſon. Ce qui eſt certain, c'eſt que parmi les Romains il vécut Chrétien, & Chrétien courageux. L'apoſtaſie de Julien n'ébranla point ſa foi, & il ſe recommandoit aux prieres de ceux qui ſous cet Empereur ſouffroient pour le nom de J. C. Conſtantin aima & chérit un proſélyte de cette importance : il le combla d'honneurs & de richeſſes : & Conſtance ſe ſervit utilement de lui dans la guerre contre Sapor.

Par tout ce que je viens de rapporter, on doit être convaincu de la ſincérité & de l'ardeur du zele de Conſtantin pour la ſplendeur & la gloire de la ſainte Religion qu'il avoit embraſſée. Ce ſeroit peu, & il auroit été utile aux autres & non à lui-même, s'il avoit borné ſa piété à ces œuvres d'éclat, & s'il n'eût pas réglé ſa conduite perſonnelle ſur les maximes de l'Evangile qu'il faiſoit triompher. Euſebe atteſte qu'au milieu des ſoins infinis d'un ſi grand Empire, ce Prince ſe rendit très-exact aux devoirs de Religion. Il avoit établi dans ſon Palais comme une eſpece d'Egliſe, où ſe faiſoient les lectures de l'Ecriture ſainte, où l'on récitoit l'Office divin : & l'Empereur aſſiſtoit à tout avec ſa Cour, à laquelle il donnoit l'exemple. Les exercices publics ne ſuffiſoient pas encore à ſa piété. Il conſacroit des tems réglés dans la journée à méditer ſeul devant Dieu ſur les vérités du ſalut, à le prier, à lui demander ſes lumieres & ſes ſecours. Il joignoit le jeûne à la priere, ſoit dans les tems où l'Egliſe l'ordonne, ſoit dans les occaſions particulieres de dangers & de beſoins preſſans qui augmentoient ſa ferveur.

Conduite perſonnelle de Conſtantin réglée par la piété.

Euſ. de vit. Conſt. IV. 17.

22.

II. 14.

Dans les momens de retraite qu'il ſe ménageoit, il compoſoit des diſcours
W. 29. ſur la Religion : & il les prononçoit enſuite en forme d'exhortations à ceux qui l'environnoient. C'étoient de vrais ſermons, dans leſquels tantôt il montroit les abſurdités du Polythéiſme, tantôt il expoſoit l'économie du myſtere de J. C. Il traitoit auſſi les dogmes de la Religion naturelle, la Providence, les récompenſes & les peines de la vie future. Il entroit dans les détails de la morale, & parloit avec force contre l'avidité de s'enrichir, contre l'injuſtice & les rapines, vices trop ordinaires dans toutes les Cours. On peut bien croire qu'un Prince qui ſe donnoit la peine de prononcer des diſcours de ſa compoſition, ne manquoit pas d'auditeurs. On accouroit en foule pour l'entendre : on l'interrompoit ſouvent par des applaudiſſemens. Il rejettoit ces louanges, & il avertiſſoit de les réſerver pour le Roi céleſte & immortel. Mais il eût bien ſouhaité que ceux qui l'écoutoient, & dont il dépeignoit quelque fois les vices par des portraits caractériſés & reſſemblans, euſſent profité de ſes inſtructions pour ſe réformer :

& c'eſt ce qu'il obtenoit peu. Il eſt ſans comparaiſon plus facile de louer le bien, que de le pratiquer. Nous avons un de ces diſcours de Conſtantin, qu'Euſebe a placé à la ſuite de la vie de cet Empereur, pour fournir la preuve & l'exemple de ce qu'il y avoit avancé. Ce diſcours roule à peu près ſur les objets que nous avons marqués, ſi ce n'eſt qu'il renferme peu de morale.

Un Prince ſi pieux ſentoit le beſoin continuel où il étoit du ſecours du Ciel: & pour l'obtenir il avoit grande 14.
confiance aux prieres des Evêques & des Saints. Il écrivit même & fit écrire ſes enfans pour ce ſujet à S. Antoine, qui enfoncé dans les déſerts de la Thébaïde, ſéparé du commerce des humains qu'il avoit fui, n'étoit & ne pouvoit être un homme précieux qu'aux yeux de la vertu. Le ſaint Solitaire fut peu flatté de cette marque de conſidération qu'il recevoit de la part de ſon Souverain. Il douta s'il feroit réponſe, & il fallut que ſes diſciples lui repréſentaſſent le danger d'indiſpoſer des Princes zélés pour l'honneur du nom Chrétien. Il répondit donc: mais ſa lettre, au lieu de complimens & d'é-

Athan. de vit. Anton. 81.

loges, ne contenoit que des avis. Après les avoir félicités ſur le bonheur qu'ils avoient d'adorer J. C. il les exhortoit à compter le préſent pour peu de choſe, & à s'occuper plutôt du jugement à venir; à bien graver dans leur cœur cette penſée, que J. C. eſt le ſeul à qui la puiſſance ſoit donnée pour toujours dans le ciel & ſur la terre. Il leur recommandoit enſuite la douceur & la bonté envers les hommes, le ſoin de la juſtice, & l'amour des pauvres. Conſtantin reçut avec joie cette réponſe ſi ſimple, ſi chrétienne, qui lui preſcrivoit ce qu'il ſe faiſoit gloire depuis long-tems de pratiquer.

Euſeb. de vit. Conſt. II. 4. & 12. & IV. 56. & Sozom. I. 8.

La guerre même n'interrompoit pas les exercices de piété de Conſtantin: & pour ſes campagnes, il avoit fait conſtruire comme une Egliſe portative, dans laquelle il ſe retiroit ſouvent pour prier avec les Evêques dont il étoit accompagné. Il établit le même uſage parmi les Légions, & il voulut que chacune eût ſa chapelle avec les Prêtres & les Diacres néceſſaires pour la deſſervir. Cette chapelle étoit pour l'uſage des ſoldats Chrétiens. Mais les Payens même que Conſtantin avoit

dans ſes troupes, portoient la croix ſur leurs armes, ainſi que je l'ai rapporté; & ils étoient aſſujettis à l'obſervation du Dimanche. On les aſſembloit dans une plaine, & là ils prononçoient une priere que l'Empereur leur avoit dreſſée, & fait apprendre par mémoire, & qui contenoit une invocation du ſeul Dieu véritable, ſeul arbitre des événemens, ſeul auteur des ſuccès & des victoires L'unité de Dieu & ſa Providence ſont des dogmes ſi conformes à la raiſon, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être Chrétien pour les profeſſer: & ce premier pas pouvoit conduire ceux qui l'avoient fait à une pleine connoiſſance de la vérité. *Euſ. IV. 19. 20.*

Les aumônes que Conſtantin faiſoit diſtribuer à toutes ſortes de perſonnes dont la ſituation demandoit du ſoulagement, étoient immenſes. C'eſt ce qui eſt atteſté par Euſebe en pluſieurs endroits, & cet Ecrivain nous en a conſervé un monument authentique. Il a inſéré dans le dixieme Livre de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique une lettre de Conſtantin à Cécilien Evêque de Carthage, par laquelle ce Prélat eſt autoriſé à ſe faire remettre en- *Euſ. Hiſt. Eccl. X. 6.*

tre les mains par l'Intendant général des domaines & des revenus Impériaux en Afrique, une ſomme de trois millions de * ſeſterces, qui font trois cens ſoixante-&-quinze mille livres de notre monnoie, pour être diſtribuée aux Miniſtres des Egliſes Catholiques de ſa Métropole, ſuivant l'Etat dreſſé par Oſius : & ſi cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante, l'Empereur ordonne à Cécilien de demander le ſupplément qu'il croira néceſſaire. L'inclination de Conſtantin le portoit à la libéralité, & cette vertu avoit en lui plutôt beſoin de frein que d'aiguillon. C'eſt par exemple une pratique aſſez ſinguliere, que celle qu'il ſuivoit, au rapport d'Euſebe, dans les procès qu'il jugeoit par lui-même. Il dédommageoit à ſes dépens celui qu'il avoit été obligé de condamner, & il le conſoloit ſoit par une gratification en argent, ſoit par le don de quelque bien fond. Sa raiſon étoit qu'il ne vouloit point qu'aucun de ceux qui paroiſſoient devant lui ſortît mécontent. Ce

Euſeb. de vit Conſt. IV. 4.

* *Le mot* follis *employé dans l'original équivaloit au* ſeſtertium *ou grand ſeſterce des anciens tems, comme le prouve Gronovius* de Pec. Vet. I. IV. c. 16. *Ainſi trois mille* folles *ſont trois mille grands ſeſterces, ou trois millions de petits.*

ſentiment eſt ſans doute plein de bonté : & il étoit placé, ſuppoſé que celui qui avoit perdu ſon procès eût plaidé de bonne foi. Mais ſi l'intérêt ſeul & l'opiniâtreté, comme il eſt trop ordinaire, l'avoient guidé dans l'action qu'il avoit intentée ou ſoutenue, en ce cas la libéralité du Souverain devenoit une amorce de cupidité.

Pardon des injures.

S'il donnoit magnifiquement, il faiſoit encore une autre ſorte de grace, qui coûte quelquefois davantage aux Princes : il pardonnoit les injures. Dans une ſédition, arrivée probablement à Alexandrie, la populace mutine s'étoit portée juſqu'à outrager les ſtatues de l'Empereur. On inſtruiſit Conſtantin de ces excès, & pour aggraver le crime des ſéditieux, on lui diſoit qu'ils n'avoient pas même reſpecté le viſage de leur Prince, qui portoit les marques des coups de pierres dont on l'avoit aſſailli. Conſtantin ſourit, & paſſant doucement la main ſur ſon viſage, il dit : « Je ne » ſuis point bleſſé ». Cette parole magnanime mérite aſſurément toute ſorte de louanges : & c'eſt avec grande raiſon que S. Flavien la cita en exemple à Théodoſe, lorſqu'il imploroit ſa

Euſeb. II. 4.

Chryſ. Hom. 20. ad Pop. Ant.

clémence pour les habitans d'Antioche. Conſtantin agit en conformité. Il eut pitié de la phrénéſie de ceux qui lui avoient manqué de reſpect, & il ſe contenta de prendre des meſures pour empêcher à l'avenir de ſemblables déſordres.

Il paroît qu'il s'étoit fait une loi de regarder comme dignes de riſée plutôt que de châtimens ces fougues paſſageres d'une multitude imprudente, qui ne prévoit pas les conſéquences de ce qu'elle fait. Le peuple de Rome, à qui il étoit peu agréable, comme je l'ai obſervé ailleurs, s'étoit élevé contre lui par des cris inſolens. Ce ſont les termes de l'Ecrivain original. Conſtantin, ayant alors avec lui deux de ſes freres, leur demanda leur avis ſur la conduite qu'il devoit tenir en cette occaſion. L'un d'eux lui conſeilla d'envoyer des troupes pour punir les mutins, & il s'offroit pour être le miniſtre de ſa vengeance : l'autre au contraire, penſa qu'il valoit mieux paroître ignorer ce qui ne méritoit que le mépris. Conſtantin ſe déclara pour ce dernier avis : & même, ſi nous en croyons Libanius, de qui nous tenons ce récit, il éleva en dignités celui qui

Liban. Or. 14. p. 393.

lui avoit donné un conſeil de douceur, & il laiſſa l'autre dans un état d'abaiſſement. On ne trouve dans l'Hiſtoire aucune trace de cette diverſité de conduite de Conſtantin à l'égard de ſes freres. Mais le fond du fait nous ſuffit pour prouver ſa patience dans les injures.

D'une autre part il rejettoit avec indignation les louanges immodérées. Après qu'il eut bâti l'Egliſe de la Réſurrection à Jéruſalem, un Evêque oſa, c'eſt l'expreſſion d'Euſebe, lui dire en face qu'il le jugeoit bienheureux, puiſqu'en cette vie il poſſédoit la puiſſance ſouveraine, & que dans la vie future il devoit régner avec le fils de Dieu, dont il honoroit les myſteres avec tant de magnificence. Conſtantin reprit ſévérement cet Evêque adulateur. « Ne me tenez jamais, lui » dit-il, un pareil langage : mais plu» tôt priez pour moi, afin que dans » le ſiecle préſent & à venir je ſois trou» vé digne d'être appellé le ſerviteur » de Dieu ».

Averſion pour les louanges immodérées. *Euſeb. IV.* 48.

Il n'étoit point, comme l'on voit, enivré de ſa grandeur. Il diſoit ſouvent, peut-être même avant que de faire profeſſion du Chriſtianiſme, que

Remontrance de Conſtantin à un Courtiſan avide. *Euſ. IV.* 30.

d'être Empereur c'étoit un don de la fortune, mais que l'important & le difficile conſiſtoit à ſe conduire en bon & ſage Prince. Ces ſentimens ſe fortifierent & ſe perfectionnerent ſans doute en lui à l'aide de la lumiere de l'Evangile : & l'on a lieu de croire qu'il s'occupoit beaucoup du néant de tous les biens humains, ſi l'on en juge par la leçon qu'il fit un jour à un de ſes courtiſans, que poſſédoit la fureur d'accumuler. « Juſqu'où, lui dit-» il, porterons-nous la cupidité ? & » ne ſaurons-nous jamais y mettre des » bornes » ? Enſuite avec une demi-pique, qu'il ſe trouvoit par hazard tenir à la main, il traça ſur la pouſſiere à peu près la figure & l'étendue du corps d'un homme ; & reprenant ſon diſcours, « Que vous en ſemble ? » dit-il. Quand vous auriez amaſſé » toutes les richeſſes de l'Univers, & » que vous ſeriez maître de toute la » terre, n'eſt-il pas vrai que bientôt » vous n'occuperez plus que ce petit » eſpace que je viens de circonſcrire ; » encore ſuppoſé qu'on vous l'accor-» de ? »

Il pécha par trop de bonté.

Il eût été à ſouhaiter que Conſtantin ne ſe fût pas contenté de faire de pareilles

pareilles remontrances à des hommes injuſtes & avides; mais qu'il eût employé la puiſſance dont il étoit revêtu à réprimer leurs injuſtices & leurs vexations. Nous avons vu quel zele il témoigne dans quelques-unes de ſes loix contre les malverſations des Officiers & des Magiſtrats, & avec quelle énergie d'expreſſions il exhorte les peuples opprimés à lui en porter leurs plaintes. Il s'en tenoit là. Bon & facile par caractere, il ne ſavoit ce que 311
c'étoit que de punir ceux qu'il mettoit dans les premieres places; & ceux-ci uſant de la même indulgence à l'égard de leurs ſubalternes, vicieux comme eux, il en réſultoit que ſous un Prince, amateur de l'équité & des loix, les Provinces étoient au pillage.

Il ne faut rien outrer. La bonté même, ſi eſtimable dans un Souverain, devient une ſource de malheurs pour les peuples, ſi elle eſt pouſſée trop loin. Une autre qualité excellente dans 314
Conſtantin ſe tournoit encore en piege pour lui, & occaſionnoit de grands maux. Il étoit très-attaché à ſa Religion; & des hypocrites, empruntant les dehors du Chriſtianiſme, parce que c'étoit le moyen de plaire & de

faire sa cour, gagnoient ainsi la confiance du Prince, & conséquemment acquéroient la licence de tout faire & de tout oser, sans en craindre les suites.

Eusebe, qui nous fournit cette observation, en est lui-même la preuve & l'exemple. Ambitieux, & attentif à conserver son crédit à la Cour, quoiqu'il favorisât dans le cœur l'Arianisme, il prit les dehors de l'Orthodoxie; & par-là non-seulement il se maintint en faveur, mais il abusa de la crédulité du Prince pour le prévenir & l'irriter contre les vrais défenseurs de la foi de Nicée, & en particulier contre le grand Saint Athanase, qui fut opprimé, déposé, & envoyé en exil.

L'aveuglement de Constantin par rapport à Eusebe de Nicomédie, a quelque chose encore de plus surprenant. Ce Prélat devoit lui être odieux à toutes sortes de titres. Il avoit appuyé contre lui les armes de Licinius; il n'avoit souscrit qu'avec une répugnance infinie le Décret du Concile de Nicée touchant la consubstantialité du Verbe, & depuis la séparation du Concile, il avoit continué d'entretenir ses anciennes liaisons avec les Secta-

Theod. 1. 19. 20. 21.

teurs déclarés de l'héréſie d'Arius, montrant évidemment le deſſein de relever ce parti de ſa chûte, & d'en rendre inutile la condamnation. Pour ces crimes, l'Empereur le bannit, & dans une lettre adreſſée aux Fideles de Nicomédie, il expoſe les ſujets de plaintes atroces qu'il a contre leur Evêque, & proteſte que ſi quelqu'un oſe lui parler en faveur de ce miſérable, il s'attirera ſon indignation. Cependant au bout de trois ans, il le rappella d'exil, & le rétablit ſur ſon ſiege; guidé par ſes conſeils, il perſécuta les Prélats orthodoxes, chaſſa S. Euſtathe d'Antioche, &, comme je viens de le dire, S. Athanaſe d'Alexandrie: & enfin en mourant, il reçut le Baptême des mains de ce Prélat, ennemi de Dieu & de l'Egliſe.

Plaignons l'humanité, plaignons le ſort des Souverains, que leurs bonnes qualités mêmes expoſent ſouvent à la ſéduction. Je ne trouve rien de mieux penſé ſur ce point, que ce qu'a écrit un illuſtre Auteur au ſujet de David, trompé par les artifices d'un fourbe, & commettant en conſéquence contre le fils de Jonathas une injuſtice, qu'il ne répara même qu'à demi, lorſque la

Explic. des Livres des Rois, T. II, p. 431.

vérité fut éclaircie. » Il ne faut pas » eſpérer, dit ce pieux & ſage Ecri- » vain, que les meilleurs Princes ne » ſe laiſſent point ſurprendre par la » calomnie; parce que la précipitation » à croire les faux rapports, flatte les » deux plus grands foibles de la gran- » deur, la pareſſe & l'orgueil. Il ne » faut pas même s'attendre, qu'après » avoir découvert la calomnie, ils ré- » parent entiérement le mal qu'elle » les avoit engagés de faire, parce » qu'ils ſont ſouvent moins touchés » du deſir d'être juſtes, que de cacher » la honte de s'être trompés. Mais il » faut être aſſez équitable pour leur » pardonner cet abus de leur pouvoir, » par la compenſation des grands » avantages que la ſociété tire d'ail- » leurs de leur autorité, & par la com- » paſſion pour la foibleſſe commune de » notre nature, qui ſe défend diffici- » lement des tentations qui ſont in- » ſéparables de la grandeur ».

Il doit être regardé comme un grand Prince. Injuſtice des reproches que lui fait Julien l'Apoſtat.

Il y auroit donc de l'injuſtice à conclure des fautes qui ſe remarquent dans le gouvernement de Conſtantin, qu'il faille lui refuſer notre eſtime. Malgré ce qu'il a eu de repréhenſible, il fut un grand Prince, vainqueur de

tous les ennemis qu'il lui fallut combattre, ſoit Romains, ſoit Etrangers, zélateur de la vertu, protecteur de la Religion, aimant les hommes, & ſervant Dieu d'un cœur ſincere & fidele. C'eſt ſa piété qui lui a mérité le mépris & la haine de Julien ſon neveu. Ce Prince apoſtat ne pouvoit lui pardonner d'avoir fait du Chriſtianiſme la Religion dominante de l'Empire, & mis l'Idolâtrie ſur le penchant de ſa ruine. Delà cet acharnement indécent à décrier un Prince à qui il tenoit de ſi près, à le peindre des plus fauſſes couleurs, à le repréſenter comme livré à la molleſſe, & noyé dans les délices. Certainement juſqu'à l'âge de cinquante ans Conſtantin n'eut pas le loiſir de s'endormir dans l'inaction: & depuis que la victoire remportée ſur Licinius l'eût établi en pleine & paiſible poſſeſſion de tout l'Empire, on le voit occupé de ſoins dignes de ſon rang. La conſtruction d'une grande ville, des temples magnifiques élevés en l'honneur de Dieu & de J. C. de ſages loix publiées, l'attention vigilante à empêcher les diſſenſions & les ſchiſmes dans l'Egliſe, voilà les monumens du repos de Conſtantin.

Jul. Cæſ.

Vict. Epit. S'il uſa du diadême, s'il l'orna de perles & de pierreries, d'autres Empereurs lui en avoient donné l'exemple ; & ſans vouloir excuſer de blâme ce goût de luxe, ſans doute peu ſéant, je ne crains point de dire qu'il a racheté ce foible par toutes les grandes choſes qu'il a faites.

Euſ. de vit. Conſt. VI. 5. 6. *Anon. Valeſ. ap. Ammian.* La gloire même des armes ne manqua pas à ſes dernieres années. En 332. il fit la guerre avec ſuccès contre les Goths, qui, dès auparavant, avoient éprouvé ſa vigueur & ſa puiſſance. Mais cette premiere leçon n'ayant pas ſuffi pour les rendre ſages, & les Goths ayant recommencé leurs hoſtilités, il envoya contr'eux, dans le tems dont je parle, ſon fils ainé, qui les vainquit en divers combats, & en fit périr près de cent mille par l'épée, par la faim, par la miſere. Conſtantin profita de ſes avantages en Prince habile & modéré. Ayant abattu la fierté des Goths par la force & la terreur, il ne refuſa pas d'entrer avec eux en négociation, & comme cette nation étoit compoſée de pluſieurs peuples, qui n'avoient pas tous pris part à la guerre, en traitant avec tous, il ſuivit des plans différens, ſuivant la

différence des causes. Il soumit à des conditions plus dures ceux qu'il avoit fallu vaincre ; il exigea d'eux des otages, & entr'autres le fils de leur Roi Ariaric. Les autres furent invités, & engagés à reconnoître la majesté de l'Empire, sous le nom d'amis & d'alliés. Les fruits de cette victoire, & de la paix qui la suivit, furent grands en même tems pour le vainqueur & pour les vaincus. Constantin s'affranchit du tribut honteux que ses prédécesseurs avoient payé à ces Barbares, & il assura sa frontiere du côté du Danube. Les Goths, par un commerce plus étroit avec les Romains, commencerent à adoucir leurs mœurs sauvages, & à devenir des hommes.

Les Sarmates donnerent aussi dans ce même tems de l'exercice aux armes de Constantin. C'étoit pour eux qu'il avoit entrepris la guerre contre les Goths ; & peu reconnoissans de ce bienfait, les Sarmates oserent faire des courses sur les terres Romaines. Mais bientôt & aisément vaincus, ils rentrerent dans le devoir.

Deux ans après, ils furent réduits par une aventure singuliere à venir, non plus ravager les terres de

l'Empire, mais y chercher un asyle. La guerre s'étant rallumée entr'eux & les Goths, ils furent battus. Ils s'aviserent d'une ressource qui devint pire que le mal. Ils armerent leurs esclaves, & ceux-ci, qui étoient en plus grand nombre que leurs maîtres; se voyant la force en main, les chasserent du pays. Les Sarmates, au nombre de trois cens mille, hommes, femmes & enfans, se refugierent dans les Etats de Constantin, & implorerent sa bonté. L'Empereur reçut leur priere. Il enrôla dans ses troupes ceux d'entr'eux qui étoient en état de servir, & il assura aux autres leur subsistance, en leur donnant des terres à cultiver dans la Thrace, dans la petite Scythie, dans la Macédoine, & jusques en Italie.

Constantin s'étoit si peu amolli, & il conserva si bien jusqu'à la fin le goût de la guerre, qu'âgé de plus de soixante ans, il se préparoit à marcher à la tête de ses armées contre les Perses, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Ainsi nous ne pouvons attribuer qu'à malignité le reproche de molleſſe, par lequel Julien a voulu ternir la gloire de son oncle.

La grandeur de Conſtantin lui attira les hommages, non-ſeulement de ſes ſujets, mais de toutes les nations Barbares, qui environnoient ſon Empire, au Nord, à l'Orient, au Midi. Euſebe témoigne avoir vu dans le Palais Impérial une multitude d'Ambaſſades venues de toutes ces contrées ſi diſtantes les unes des autres. C'étoit aſſurément un beau ſpectacle, & bien glorieux pour le Prince, que cet aſſemblage de Germains, de Goths, & de Sarmates, d'Indiens, d'Ethiopiens, & de Blemmyes, auſſi différent par l'air du viſage, par la couleur du teint, par la taille, en un mot par toute leur perſonne, que par les parures & les vêtemens, & qu'il réuniſſoit tous en un ſentiment commun d'admiration & de vénération pour lui ſeul. Le Palais de Conſtantin étoit comme l'abrégé de l'Univers. Ces Ambaſſadeurs, ſuivant la variété des pays & des climats, lui apportoient une grande variété de préſens, des couronnes d'or, des diadêmes enrichis de pierreries, des étoffes précieuſes, de jeunes eſclaves, des chevaux, des animaux rares, des armures de toute eſpece. Il recevoit ces

Hommages rendus à la grandeur de Conſtantin, par les Etrangers & les Barbares. *Euſ. IV.* 7. & 50.

préſens avec bonté, & il leur en rendoit de bien plus riches.

Quelques-uns de ces étrangers, frappés de l'éclat de ſa Cour, charmés de ſon accueil gracieux & affable, & ſur-tout concevant, à proportion qu'ils le voyoient de plus près, plus d'eſtime pour ſa vertu, s'attacherent à lui, & oublierent leur patrie. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir. Conſtantin non-ſeulement les combla de biens, mais revêtit des premieres dignités de l'Empire, ceux d'entr'eux qui ſe diſtinguoient par leur mérite. *Ammian. l. XXI.* Julien, toujours injuſte à ſon égard, l'a blâmé d'avoir élevé des Barbares au Conſulat: & lui-même il en fit autant, avec cette différence que Névitta, qu'il nomma Conſul, barbare de mœurs auſſi-bien que de naiſſance, n'étoit en rien comparable à ceux que Conſtantin avoit mis en place.

Rébellion de Calocérus promptement étouffée. J'ai déja remarqué que le bon gouvernement de ce ſage Prince, & le reſpect pour ſes grandes qualités, tinrent les troupes dans la ſoumiſſion pendant tout ſon regne. Nous ne voyons point non plus s'élever contre lui des Tyrans, comme ſous les Empereurs qui l'ont

précédé & suivi. Il faut en excepter seulement un certain Calocérus, à qui l'Histoire ne donne d'autre titre que celui d'Intendant des chameaux, & qui eut la folie de vouloir se faire Empereur. Il s'empara réellement de l'isle de Chypre. Mais ce mouvement ne fut qu'une étincelle légere, qui disparut dans l'instant. Bientôt vaincu & pris, Calocérus subit le supplice des esclaves. M. de Tillemont soupçonne qu'il pouvoit être le même que ce Philumene, d'ailleurs inconnu, à qui S. Athanase fut accusé faussement d'avoir fourni de l'argent pour une révolte.

Aurel. Vict.

Tillem. Const. art. 75.

Constantin jouit d'un bonheur qui ne se démentit jamais, & dont une circonstance remarquable est la durée de son regne. A compter de sa premiere proclamation dans la grande Bretagne, aussi-tôt après la mort de son pere, il jouit des honneurs du rang suprême pendant plus de trente ans, terme auquel n'avoit atteint aucun de ses prédécesseurs depuis Auguste. Il célébra sa trentieme année à Constantinople avec une grande magnificence, & Eusebe prononça à cette occasion

Fêtes de la trentieme année de Constantin. *Eus. IV.* 40.

un Panégyrique du Prince, qui s'eſt conſervé juſqu'à nous.

Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction.

Aurel. Vict.

Deux ans après il mourut en paix dans le château d'Achyron, non loin de Nicomédie; & de même que ſa vie avoit été environnée de gloire, ſa mémoire a été en bénédiction dans toute la poſtérité. Il s'étoit propoſé pour modeles les meilleurs Princes qui euſſent gouverné l'Empire, Conſtance Chlore ſon pere, Claude II. ſon grand oncle, Tite Antonin, & Marc-Aurele: & il leur eſt certainement comparable à bien des égards; mais il les a ſurpaſſés par l'avantage précieux & ineſtimable de la piété Chrétienne, qu'ils avoient tous ou méconnue, ou même perſécutée.

Lamprid. Heliog. 2.

Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon regne. Conſtantin lui-même.

A la tête des Ecrivains qui ont fleuri ſous le regne de Conſtantin, il doit être mis lui-même. Nous avons de lui, outre pluſieurs Lettres, un Diſcours adreſſé à l'aſſemblée des Saints, où l'on trouve du ſavoir, du zele, & un témoignage éclatant de ſa foi.

Euſebe de Céſarée.

Euſebe de Céſarée fut ſans contredit le héros de la Littérature de ce ſiecle. Il embraſſa l'érudition ſacrée &

profane. Il eſt le pere de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & nous lui avons l'obligation de nous avoir conſervé ce qui reſte de plus précieux monumens des premieres Antiquités de l'Egliſe Chrétienne. Génie vaſte & aiſé, il s'exerça dans tous les genres, Hiſtoire, Diſſertations, ouvrages Polémiques, Eloges oratoires. Mais il faut avouer que l'Eloquence ne fut point ſon talent. Ses longues périodes, ſon ſtyle chargé, ſes métaphores ſouvent peu naturelles & accumulées ſans meſure, ſeroient aſſurément de méchans modeles pour ceux qui aſpirent à devenir Orateurs. Pour ce qui regarde ſa perſonne, j'ai déja eu lieu d'obſerver plus d'une fois qu'il fut bien moins eſtimable comme Evêque, que comme Ecrivain. Son ambition, ſes baſſes flatteries, ſa foi au moins ſuſpecte ſur l'article eſſentiel de la Conſubſtantialité du Verbe, ſes liaiſons avec les Ariens déclarés, la part qu'il prit à leurs injuſtices contre les défenſeurs de la foi de Nicée, tout cela nous donne lieu de déplorer le ſort d'un homme, qui pouvant être la gloire du Chriſtianiſme & de l'Epiſcopat, a mieux aimé, en ſe livrant à l'eſprit du

monde, perdre tout le fruit des connoiſſances ſalutaires dont il étoit rempli.

Lactance. Lactance a écrit, & eſt mort ſous Conſtantin. Ses ouvrages, conſacrés à la défenſe de la Religion Chrétienne, ſont précieux à l'Egliſe, quoique mêlés de quelques erreurs légeres, qui n'alterent pas la ſubſtance de la doctrine. Sa latinité eſt pure & élégante; & en le comparant avec Capitolin & Lampride ſes contemporains, on ſera étonné de la différence des ſtyles. Il mourut pauvre; ce qui ne feroit pas d'honneur à l'Empereur dont il avoit inſtruit le fils, à moins que l'on ne ſuppoſe que la funeſte cataſtrophe de l'infortuné Criſpus ait entraîné la diſgrace de ſon Précepteur.

Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte. Je viens de nommer Lampride & Capitolin, auxquels on doit ajouter Spartien, tous Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte, qui ont dédié à Conſtantin quelques-unes des vies d'Empereurs dont ce recueil eſt compoſé. Les autres Auteurs qui achevent la collection, vivoient auſſi du même tems, ou peu auparavant.

Eumenius & Nazaire, Orateurs. L'Eloquence Latine fut mieux traitée ſous ce regne, que l'Hiſtoire. On

en peut juger par les morceaux que nous avons extraits des Orateurs Euménius & Nazaire.

Optatien Panégyriſte. *Tillem. Conſt. art. 61.*

Porphyrius Optatianus a compoſé en vers Latins un Eloge de Conſtantin ; & s'il eſt vrai qu'il en ait été récompenſé, il faut ajouter ſon exemple à celui de Chérile bien payé par Alexandre pour de très-méchans vers.

Commodien & Juvencus.

Commodien & Juvencus ſont des Poëtes Chrétiens, dont le dernier a mis en vers l'Hiſtoire des Evangiles.

Averſion de Conſtantin pour les Philoſophes. *Socrat. l. 9.*

Les Philoſophes, alors tous Payens, & ardens défenſeurs de l'Idolâtrie, ne furent pas traités favorablement par un Prince plein de zele pour le Chriſtianiſme. Nous avons une Lettre de Conſtantin, dans laquelle Porphyre & ſes écrits ſont cités avec horreur, & l'Empereur voulant flétrir les Ariens ne croit pas pouvoir leur donner un nom plus ignominieux que celui de Porphyriens.

Sopatre mis à mort. *Tillem. Conſt. art. 71.*

Jamblique fut diſciple de Porphyre, & maître de Sopatre. Ce dernier fait un perſonnage conſidérable dans l'Hiſtoire de Conſtantin, ſi nous admettons le récit des Auteurs Payens. Ce fut lui, diſent-ils, à qui ce Prince s'adreſſa d'abord pour trouver un

moyen d'expier le meurtre de ſon fils. Mais nous avons réfuté cette fable, qui eſt détruite par des preuves de fait. Ce qui paroît vrai, c'eſt que Conſtantin fit mourir Sopatre. Le motif de cette rigueur eſt mal expliqué. On nous dit d'une part que ce Philoſophe vint à Conſtantinople, pour s'oppoſer à la ruine du culte idolâtrique, à laquelle travailloit l'Empereur; & de l'autre, que ce même Empereur lui donna des accès ſi familiers auprès de ſa perſonne, que la faveur de Sopatre excita la jalouſie des Courtiſans, & en particulier d'Ablave, Préfet du Prétoire, dont le crédit étoit très-grand. Il n'eſt point de Lecteur qui ne ſente combien les deux parties de ce récit s'accordent mal enſemble. On ajoute que dans une diſette de bled le peuple de Conſtantinople s'émut, & qu'il attribua la famine qu'il commençoit à ſouffrir aux preſtiges magiques de Sopatre; & qu'en conſéquence Conſtantin livra ſon favori à la fureur de la multitude, qui, animée encore par Ablave, mit le Philoſophe en pieces. Quelle ſuperſtition, ou quelle foibleſſe impute-t-on ici à Conſtantin? D'autres ont écrit que ce Prince voulut par

la mort de Sopatre, prouver ſon averſion pour le Paganiſme, comme ſi toute ſa conduite ne l'eût pas aſſez évidemment manifeſtée. S'il faut hazarder une conjecture, je trouve bien plus vraiſemblable, que le Philoſophe protecteur de l'Idolâtrie, voulut profiter de l'émotion populaire occaſionnée par la diſette, pour augmenter le trouble, & le porter aux derniers excès, & qu'il fut puni comme ſéditieux.

Conclusion de tout l'Ouvrage.

Me voici arrivé, avec la grace de Dieu, au bout de la carriere que je m'étois propoſé de remplir; & je ne pouvois finir mon travail par une époque plus chere à un cœur chrétien, que l'élévation du Chriſtianiſme ſur le trône & la deſtruction de l'idolâtrie. Les héréſies & les ſchiſmes déplorables, qui déchirerent l'Egliſe dans le plus grand éclat de ſa proſpérité temporelle, ſont des objets triſtes, & dans leſquels je n'oſe m'engager. Ce n'eſt pas qu'ils ne préſentent une belle matiere à l'Ecrivain; variété d'événemens, exemples de vertu & de courage magnanime dans les défenſeurs de l'Orthodoxie, concluſion heureuſe, & triomphe remporté enfin par

la vérité, ſuivant les promeſſes divines, ſur l'erreur & le menſonge. Mais je ne pourrois entamer ce grand ſujet, ſans être mené par la ſuite des faits au delà du terme que je me ſuis preſcrit. Il me ſuffit d'avoir témoigné mon zele pour ſervir le public, & pour lui fournir, en me propoſant pour modele un maître reſpectable, des leçons de vertu. C'eſt à la vertu que j'ai conſacré ma plume : c'eſt elle ſeule que j'ai tâché de rendre aimable, ſoit par les tableaux que j'en ai faits, ſoit par le contraſte odieux des vices qu'il m'a fallu trop ſouvent peindre. Puiſſe mon travail être utile aux hommes, & agréable à celui qui doit être la fin unique de toutes nos entrepriſes !

FIN.

TABLE

DU DOUZIEME VOLUME DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.

CONSTANTIN.

§. I. *CONſtantin grand Prince, mais non exemt de taches*, page 27. *Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit chef de l'Empire*, 28. *Galérius nomme Sévere Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Cé-*

ſar, 28. *Maxence prend la pourpre à Rome*, 30. *Sévere marche contre lui*, 32. *Maximien Hercule reprend la pourpre*, 33. *Sévere abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines*, 34. *Maximien s'allie avec Conſtantin*, 35. *Exploits de Conſtantin contre les Francs*, 36. *Maximien lui donne en mariage ſa fille Fauſta, & le nomme Auguſte*, 38. *Galérius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte*, 39. 40. *Maximien veut dépouiller le même Maxence ſon fils, & manque ſon coup*, 42. *Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galérius*, 45. *Il y eſt témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte*, 46. 47. *Maximien Conſul avec Galérius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence*, 50. *Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire*, 51. *Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin*, 53. *Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs*, 56. *Maximien reprend la pourpre pour une troiſieme fois. Il*

en eſt dépouillé par Conſtantin, 57. *Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin ; & pris ſur le fait, il ſe pend lui-même*, 61. *Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites*, 63. *Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier*, 64. *Dieu le frappe d'une horrible maladie*, 66. *Après un an de ſouffrances, Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution*, 67. *Il meurt*, 70. *Traits qui le concernent*, ibid. *Jugement ſur ſon caractere*, 71. *Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin*, ibid. *Quatre Princes alors dans l'Empire*, 72. *Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans*, 73. *Il abuſe avec cruauté de cette victoire*, 76. 77. *Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin*, ibid. *Tableau de ſes vices*, 78. *Conſtantin, guerrier & bienfaiſant*, 82. *La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin*, 86. *Importance de cette guerre*, 88. *Forces reſpectives des deux Princes ennemis*, ibid. *Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme*, 89. *Conſtantin entre*

en Italie, & remporte plusieurs victoires sur les troupes de Maxence, 96. *Derniere bataille près de Rome, où Maxence périt*, 102. *Entrée triomphante de Constantin dans Rome*, 106. *Noble usage que fait Constantin de sa victoire*, 108. *Prétoriens cassés : leur camp détruit*, 109. *Soins de Constantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome*, 110. *Témoignages de l'affection publique envers Constantin*, 114. *Statue de Constantin dans Rome, tenant en main une croix, avec une inscription religieuse*, 118. *Edit donné à Rome par Constantin en faveur des Chrétiens*, ibid. & 119. *Maximin est obligé de s'y conformer, au moins en partie*, 120. *Fin de la persécution de Dioclétien*, 121. *Commencement de l'Indiction*, ibid. *Entrevue de Constantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Constancie*, ibid. *Nouvel Edit en faveur des Chrétiens*, 122. *Constantin se transporte sur le Rhin, & remporte une victoire sur les Francs*, 123. *Mort douloureuse de Dioclétien, après une suite de cruels chagrins*, 124. *Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence*, 129.

Les Chrétiens perſécutés par Maximin, 131. *Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats*, 137. *Il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie*, 139. *Sa famille & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs, eſt exterminé par Licinius*, 141. *Jeux ſéculaires omis*, 143. *Guerre entre Conſtantin & Licinius*, 144. *Traité de paix, par lequel Conſtantin agrandit conſidérablement ſes domaines*, 148. 149. *Cette paix dura huit ans entiers*, ibid. *Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découvert*, 150. *La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius*, 156. *Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu*, 160. *La flotte de Licinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont*, 161. *Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis*, 163. *Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique*, 167. *Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin*, 168. *Joie des Chrétiens ſur-tout, dont la Religion triomphe*, 170. *Mort de Licinius, & de ſon fils*, 174. *Conſtantin fait mourir Criſpus ſon fils ainé, & Fauſta ſa femme*, 175. *Fable*

avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin, 181. *Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme*, 182. *Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence*, 183. *Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfere Byzance*, 185. *Fondation de C. P.* 190. *Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne*, 192. *Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P.* 195. *Dédicace de la ville*, ibid.

§. II. *LOix de Conſtantin contre les malverſations des Juges & des Officiers*, 203. *Par rapport aux devoirs des Juges*, 205. *Contre l'avidité des Avocats*, 206. *Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des loix*, 207. *Contre la rigueur des Formules Teſtamentaires*, ibid. *Loix ſéveres touchant la punition des crimes*, 208. *Contre les Libelles diffamatoires*, ibid. & 209. *Contre les Délateurs*, ibid. *Contre les concuſſions*, 210. *Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc*, 212.

Pour

Pour diminuer & égaler les impoſitions, 213. *Pour adoucir la rigueur des confiſcations*, 214. *Pour ordonner que les Priſonniers ſoient traités avec humanité*, ibid. *Tous les Priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique*, 215. *Loi contre les Accuſateurs téméraires en matiere de crime de Léſe-Majeſté*, ibid. *Loix pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de Contrats tendante à dépouiller le débiteur*, 216. *Pour protéger les travaux de la campagne*, 218. *Loix en faveur des Mineurs, des Veuves, des foibles*, ibid. *Attention d'humanité pour les Eſclaves*, 219. *Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs peres ne peuvent nourrir*, 220. *Loix en faveur de la liberté*, 221. *Loix pour maintenir la pureté des mœurs*, ibid. *Loix qui regardent les gens de guerre*, 224. *Conſtantin affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire*, 226. *Frontieres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime*, 229. *Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts*, 230. *Loix en faveur de ceux qui les profeſſent*, 231. *Piété Chrétienne de Conſtantin*, 233. *Il fit gloire de la profeſſion publique du*

Chriſtianiſme, ibid. *Il abolit le ſupplice de la croix*, 234. *Il défend de marquer au front les criminels*, 235. *Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulchre, que la piété d'Hélene ſa mere avoit découvert. Invention de la Croix*, 236. *Egliſes bâties par ſainte Hélene à Bethléem & ſur le Mont des Oliviers*, 242. *Charité & humilité de ſainte Hélene*, ibid. *Sa mort*, 243. *Elle fut Princeſſe prudente & habile*, 245. *Honneurs rendus à ſa mémoire*, 248. *Egliſe conſtruite par ordre de Conſtantin à Mambré*, 249. *Reſpect de ce Prince pour l'Epiſcopat*, 250. *Protection accordée par lui à l'Egliſe*, 252. *Il comble les Eccléſiaſtiques de privileges & de faveurs*, 253. 254. *Loi pour ordonner la célébration du Dimanche*, 256. 257. *Loi qui ſouſtrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit*, 258. *Loi pour défendre les combats de Gladiateurs*, ibid. & 259. *Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très-loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes*, 260. *Il entreprit néanmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolâtrie*, 263. *Deſtruction des Temples d'Héliopolis*,

d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie, 267. *Grand nombre d'Idolâtres désabusés*, 270. *Toise du Nil transportée du Temple de Sérapis dans l'Eglise Chrétienne d'Alexandrie*, 271. *Heureux & rapides accroissemens du Christianisme*, 272. *Conversion des Ibériens*, 273. *Lettre de Constantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perse*, 274. *Hormisdas frere ainé de Sapor, fugitif de sa patrie, retiré auprès de Constantin, & Chrétien*, 276. *Conduite personnelle de Constantin réglée par la piété*, 279. *Pardon des injures*, 285. *Aversion pour les louanges immodérées*, 287. *Remontrance de Constantin à un Courtisan avide*, ibid. *Il pécha par trop de bonté*, 288. *Il doit être regardé comme un grand Prince. Injustice des reproches que lui fait Julien l'Apostat*, 292. *Hommages rendus à la grandeur de Constantin par les Etrangers & les Barbares*, 297. *Rebellion de Calocérus, promptement étouffée*, 298. *Fête de la trentieme année de Constantin*, 299. *Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction*, 300. *Ecrivains qui ont fleuri sous son regne. Constantin lui-même*, ibid. *Eusebe*

de Céſarée, ibid. *Lactance*, 302. *Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte*, ibid. *Euménius & Nazaire, Orateurs*, ibid. *Optatien, Panégyriſte*, 303. *Commodien & Juvencus*, ibid. *Averſion de Conſtantin pour les Philoſophes*, ibid. *Sopatre mis à mort*, ibid. *Concluſion de tout l'Ouvrage*, 305.

Fin de la Table des Sommaires.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS L'HISTOIRE
DES EMPEREURS.

Le chiffre Romain marque le volume, & le chiffre Arabe la page.

A

ABANTUS, Amiral de Licinius, est vaincu par Crispus Césfar fils de Constantin, XII. 162.

ABDAGESE, Seigneur Parthe, II. 639. 647.

ABDUS Eunuque conspire contre Artabane, Roi des Parthes, qui le fait empoisonner, II. 633. 635.

ABGARE, Roi d'Edesse sous l'Empereur Claude, III. 402. 404.

ABGARE Roi d'Edesse sous Trajan, VII. 474.

ABGARE Roi d'Edesse du tems de l'Empereur Sévere, IX. 182. Il peut être le même Abgare qui éprouva la perfidie de Caracalla, 396.

ABLAVE Préfet du Prétoire a grand crédit auprès de Constantin, XII. 304.

ABONOTIQUE, ville de Paphlagonie, où naquit le devin Alexandre, & où il établit son oracle, VIII. 383. 387.

ABRAHAM révéré par Alexandre Sévere, X. 35. Honoré dans la vallée

de Mambré par un concours de Juifs, de Chrétiens, & même de Gentils, XII. 244.

ABUDIUS RUSO, délateur puni, II. 629.

Acclamations. L'uſage des acclamations dans le Sénat eſt interdit par l'Empereur Claude, III. 204. Acclamations & applaudiſſemens donnés à Néron dans les théatres & dans des pompes ſolemnelles, IV. 386. 469. Acclamations ſinceres & honorables de tout le Sénat pour Trajan, VII. 381. 389. 390. Autres exemples d'acclamations dans le Sénat, pour témoigner ou l'indignation, ou la joie, VIII. 491. X. 104. XI. 8. 9. 10.

Accuſateurs protégés par Tibere, II. 430. Rage d'accuſer, 443. 594. Les accuſateurs les plus emportés trouvoient le plus d'appui, 444. Accuſateurs pourſuivis par le Sénat, VI. 30. Mis à couvert par Mucien, 37. *Voyez* Délateurs.

ACERRONIA, amie d'Agrippine, eſt tuée dans le naufrage par lequel on vouloit faire périr cette Princeſſe, IV. 126. 127.

ACHAÏE, Province du département du Sénat, I. 26. Devient Province de l'Empereur, II. 120. Eſt rendue au Sénat par Claude, III. 291.

ACHEMÉNIDES, III. 418.

ACHILLE honoré par Caracalla, IX. 331. Par Alexandre Sévere, X. 55.

ACHILLÉE parent de Zénobie, prend la pourpre à Palmyre, XI. 89.

ACHILLEUS, tyran en Egypte ſous Dioclétien, XI. 307. Cet Empereur marche contre lui, l'aſſiege dans Alexandrie, & le tue, 321. 322.

ACHYRON, château où mourut Conſtantin, XII. 300.

ACILIUS AVIOLA, Lieutenant Général en Gaule, II. 345.

ACILIUS AVIOLA périt ſur le bûcher où il avoit été porté, parce qu'on le croyoit mort, III. 467.

ACILIUS GLABRIO eſt mis à mort par Domitien, VII. 181. 182.

ACILIUS GLABRIO, le plus noble des Patriciens, répond ſagement à Pertinax, qui l'invitoit à prendre l'Empire, IX. 9.

ACILIUS STRABO, IV. 158.

ACINCUM, ville de Pannonie, XI. 322.

ACRA, colline dans Jéruſalem, VI. 327.

ACRABATENE, canton de la Samarie, VI. 339.

ACRATUS affranchi de Néron eſt envoyé en Aſie, pour piller la Province & les Temples, IV. 323.

ACTÉ, affranchie. Amour furtif de Néron pour elle, IV. 21. 24. *Voyez encore* 122. Elle rend à Néron les derniers devoirs, 515.

Actes, ou *Regiſtres* journaux que l'on tenoit de ce qui ſe paſſoit à Rome, IV. 417. VIII. 469.

ACTIUM, II. 252.

ACUTIA, veuve de P. Vitellius, eſt condamnée ſous prétexte de crime de leze-majeſté, II. 663.

ADEN, ville ſituée près du détroit de Babelmandel, VII. 289.

ADGANDESTRIUS, Prince des Cattes, offre à Tibere d'empoiſonner Arminius, & eſt refuſé, II. 238.

ADIABENE, Royaume voiſin & ami des Parthes, III. 392. IV. 257. partie de l'Aſſyrie, VII. 482.

ADIDA, ville de Judée, VI. 320.

ADIGE (l') riviere d'Italie, XII. 99.

ALMINIUS, Prince dans la Grande-Bretagne, III. 98.

ADONIS. Son culte eſt établi par Adrien dans la grotte de Bethléem, VIII. 112.

ADONIS, fleuve non loin d'Aphaque en Phénicie, XII. 268.

Adoption des fils d'Agrippa par Auguſte, I. 177. 178. Adoptions frauduleuſes, réprimées par le Sénat, IV. 243.

Adoration, honneur que l'on rendoit aux Empereurs, XI. 201.

ADORSES, peuple, III. 418.

ADRANA (l') riviere du pays des Cattes, aujourd'hui *l'Eder*, II. 129.

ADRIA, ville, aujourd'hui *Atri*, V. 375.

ADRIANE, ou ADRIANOPLE. Neuf villes de ce nom, VIII. 47.

ADRIANOTHERE, ville, VIII. 47.

ADRIEN. Commencement de ſon élévation par ſon mariage avec Sabine, petite niece de Trajan, VII. 396. Il plaiſoit peu à Trajan, & il dut ſon mariage à la faveur de Plotine, 398. 399. Il eſt fait Queſteur de l'Empereur, 400. Il cultive avec ſoin & avec ſuccès l'Eloquence Latine, *ibid.* Il ſuit Trajan à la guerre contre les Daces, 401. Il eſt chargé du commandement de l'armée Impériale en Syrie, 499. Ses projets & ſes manœuvres pour ſe faire adopter par Trajan, *ibid.* Celui-ci avoit de tout autres vues, & ne penſoit nullement à l'adopter, 503. Adrien ſuccede à Trajan en vertu d'une adoption ſuppoſée, 505. Il affecte de lui faire célébrer de magnifiques obſeques, 507. Il eſt proclamé Empereur en Syrie, & écrit au Sénat

pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée, VIII. 14. Uſage qu'il fait du nom de Trajan, 21. Trait de bonté & d'eſprit, 37. Beau ſentiment, 40. Généroſité & indulgence envers un inſenſé, qui avoit couru ſur lui l'épée à la main, 42. Modeſtie d'Adrien, 45. Il profite de la remontrance hardie d'une vieille femme, 50. Réformes & établiſſemens faits avec intelligence, 56. Il détruit des abus qui énervoient la diſcipline militaire, 60. Trait de plaiſanterie, 64. Il n'eſt guere croyable qu'il ait voulu bâtir des temples à J. C. 67. Il compoſa des Mémoires de ſa vie, qu'il mit ſous le nom de Phlégon ſon affranchi, 77. Vers qu'il fit, étant près de mourir, 149. Temple bâti par Antonin en l'honneur d'Adrien, 184. *Sur le reſte de ce qui le regarde voyez les Sommaires de ſon regne*, VIII. 495. 500.

ADRUMETE, ville d'Afrique, III. 331. IX. 110. X. 156.

ADVENTUS Préfet du Prétoire avec Macrin ſous Caracalla, IX. 349. 369. Il eſt nommé Conſul. Son incapacité en affaires, 374. 375.

Adulateur, dont le lâche conſeil eſt tourné contre lui-même, XI. 46.

Adultere. Loi d'Auguſte contre ce crime, I. 170. Comment puni chez les Germains, 257. Réglement contre les femmes adulteres, II. 147. Contre celles qui s'abandonneroient à des eſclaves, III. 449. Centurion caſſé & banni pour ce crime, VII. 419. L'adultere puniſſable dans le mari comme dans la femme, VIII. 186. *Voyez encore* XII. 221.

ÆETA, pere de Médée, X. 329.

ÆLIANUS, un des chefs des Bagaudes, prend le titre d'Auguſte, XI. 282.

ÆLIUS ADRIANUS AFER, pere de l'Empereur Adrien, VII. 397.

ÆLIUS CESETIANUS, Préfet de Rome, XI. 137.

ÆLIUS GALLUS, II. 580.

ÆLIUS GRACILIS, Commandant de la Belgique, IV. 105.

AETIUS, gendre de l'Empereur Sévere, IX. 108.

AFER DOMITIUS, Orateur célebre, accuſe Claudia Pulcra, II. 524. Plus eſtimé par ſon éloquence que par ſa probité, 526. Il ne ſut pas ſe retirer à propos, & il déchut de ſa réputation, 527. Il accuſe Quintilius Varus, 534. Il échappe à la cruauté de Caius par un trait d'eſprit, III. 68. Il eſt fait Conſul,

70. Sa mort. Trait de cet Orateur, IV. 159.

Affranchis. Leur crédit dans les affaires publiques, fut une ſuite du changement de Gouvernement, I. 185. La condition des affranchis chez les Germains étoit peu différente de celle des eſclaves, 268. Réglemens d'Auguſte touchant les affranchiſſemens, 389. 501. Les filles d'affranchis déclarées capables d'être choiſies Veſtales, 397. Réglemens de Claude par rapport aux affranchis, III. 262. Conteſtation dans le Sénat au ſujet des affranchis. Leurs droits ſont conſervés, IV. 48. Etonnement des Bretons ſur le crédit de Polycléte affranchi de Néron, 194. Droits des Patrons ſur leurs affranchis, V. 293. Taxe ſur les affranchis, 297. Loi de Conſtantin, par laquelle ſont envoyés au ſupplice les affranchis qui ſe rendront dénonciateurs contre leurs Patrons, XII. 216.

AFRICAIN, ſurnom donné à Gordien le pere, X. 169.

AFRICAIN. *Voyez* JULE.

AFRICANUS (*Factius*) Accuſateur des freres Scribonius, évite par adreſſe la punition de ſon crime, VI. 31.

AFRIQUE, Province du Sénat, I. 26. II. 359. Le Proconſul d'Afrique eſt privé par Caius du commandement de la Légion réſidente dans le pays, & ce commandement eſt donné à un Lieutenant de l'Empereur, III. 25. VI. 47. Flotte d'Afrique. *Voyez* CARTHAGE.

AGACLYTUS, affranchi de l'Empereur Vérus, VIII. 298.

Agens d'affaires, XI. 306.

AGERINUS, affranchi d'Agrippine, eſt envoyé par cette Princeſſe, après ſon naufrage, à Néron, IV. 128. Fourberie dont uſe Néron à l'égard de cet affranchi pour colorer le parricide qu'il méditoit, 131. 137. Perſonne n'y eſt trompé, 139.

AGRESTIS (*Julius*) Centurion ſous Vitellius. Son courage généreux, V. 432.

AGRICOLA (*Cnéus Julius*) eſt fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. & envoyé dans la Grande-Bretagne, pour y commander les armées Romaines, 147. Il ſavoit choiſir avec intelligence les ſituations les plus avantageuſes pour conſtruire des forts, VII. 101. Il s'abſtient, par une politique modeſte, de tirer au ſort les Proconſulats d'Aſie & d'Afrique, 137. Par ſon teſtament il inſtitue Domitien ſon héritier avec ſa femme & ſa fille, 141. Son fils étoit mort avant lui, 142.

Portrait de ſa perſonne, 146. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez le Sommaire du III. §. du Livre XVII.* T. VII. p. 517.

AGRIPPA (*M. Vipſanius*) conſeille à Octavien de remettre l'autorité ſuprême au Sénat & au peuple, l. 6. Octavien ſe l'aſſocie pour faire la revue du Sénat, 14. Il eſt fait Conſul pour la ſeconde fois, 18. Il eſt beaucoup elevé par Octavien, dont il épouſe la niece Marcella, 19. Il eſt fait Conſul pour la troiſieme fois, 23. Sa ſage conduite, 75. Il fait conſtruire les Parcs Juſtes, le Panthéon, des Bains publics, & un temple de Neptune, 76. 78. Il dompte les Cantabres, 82. Préſide en la place d'Auguſte aux noces de Marcellus, 87. Reçoit de cet Empereur dangereuſement malade ſon anneau, 98. Son éloignement de la Cour, 100. Il eſt rappellé & devient gendre d'Auguſte, 132. Acheve de réduire les Cantabres, 152. Refuſe le triomphe, 153. Reçoit la puiſſance Tribunicienne, 157. Eſt envoyé en Syrie, 181. Sa bonté & ſon équité à l'égard des Juifs, 196. Il ſacrifie dans le temple de Jéruſalem, 197. Il appaiſe les troubles du Boſphore, *ibid.* Il refuſe le triomphe, 198. Sa mort, 209. Son éloge, 210. Sa poſtérité, 213. Il eſt le ſecond des Romains qui ait paſſé le Rhin avec une armée, 276. Agrippa regretté par Auguſte, 332. Tous les enfans d'Agrippa, hors Vipſania, périrent d'une mort ou tragique, ou au moins prématurée, 11. 318.

AGRIPPA POSTHUME, né après la mort du grand Agrippa ſon pere, l. 213. Adopté par Auguſte, 385. Son mauvais caractere, & ſon exil, *ibid.* & 386. 476. On a dit qu'Auguſte eut la penſée de le rappeller, & l'alla viſiter dans ſon exil, 478. Il eſt mis à mort par l'ordre de Tibére, 11. 8. Un de ſes eſclaves entreprend de ſe faire paſſer pour lui, 192.

AGRIPPA, petit-fils d'Hérode Roi des Juifs. Son hiſtoire, 111. 28. Il eſt inſulté & outragé par les Alexandrins, 120. Tombe évanoui devant Caius, 136. Sa lettre à cet Empereur en faveur des Juifs, 137. Il encourage Claude à ſoutenir ſon droit à l'Empire, 182. Il prend ſoin de faire enlever le corps de Caius, 188. Il eſt comblé de bienfaits par Claude, 230. Trait de ſa douceur à l'égard d'un Juif qui avoit invectivé contre lui dans

une aſſemblée de ſa nation, 421. Il eſt le premier perſécuteur de l'Egliſe, 422. Sa mort, *ibid.* Sa poſtérité, 423.

AGRIPPA, ſecond du nom, fils du précédent, ne ſuccede point à ſon pere, III. 423. Il appuye les Juifs de ſon crédit auprès d'Agrippine, 428. Il eſt fait Roi d'une partie de la Judée IV. 77. Il offre ſes ſervices à Veſpaſien, V. 331. Il tâche de calmer l'eſprit des Juifs irrités contre Florus, VI. 223. Il ne peut obtenir d'eux qu'ils ſe ſoumettent à Florus, 227. Les grands de la nation implorent ſon ſecours contre les ſéditieux, 228. Il accompagne Ceſtius au ſiege de Jéruſalem, 238. Il envoie aux Juifs des députés pour les engager à la paix, 239. Il envoye des ſecours à Veſpaſien contre les Juifs, 254. Il reçoit ce Général dans ſa ville Royale, 273. Il accompagne Tite au ſiege de Jéruſalem, 349. Il mourut en poſſeſſion de ſon Royaume, 469. Joſephe lui fit lire ſon hiſtoire de la guerre des Juifs avant que de la publier, 475.

AGRIPPA (*M.*) oncle de l'Empereur Sévere, IX. 76.

AGRIPPINE, fille du grand Agrippa, & épouſe de Germanicus, I. 213. Digne ſang d'Auguſte & d'Agrippa, 521. *Voyez encore* 526. Haïe de Livie, II. 67. Dans la ſédition des Légions de Germanie, elle eſt renvoyée du camp par Germanicus, 79. Douleur que cauſe ſon départ aux ſoldats, 80. Elle empêche que ſur un faux bruit de la défaite des Légions, on ne rompe le pont qui étoit ſur le Rhin, 148. Tibére prend ombrage du courage de cette Princeſſe, 149. Ordres ſecrets donnés par Livie à Plancine de piquer & de mortifier Agrippine en toute occaſion, 222. Germanicus mourant recommande à Agrippine d'adoucir ſa fierté, 270. Elle part de Syrie emportant les cendres de ſon mari, 276. Son arrivée à Brindes, 286. Tibére eſt irrité des témoignages de l'affection publique envers cette Princeſſe, 292. Séjan lui tend des pieges pour la perdre, 508. Elle ſe plaint à Tibére de l'accuſation intentée contre Claudia Pulcra, 525. Elle lui demande la permiſſion de ſe remarier, 528. Trompée par les émiſſaires de Séjan, elle ſe perſuade que Tibére veut l'empoiſonner, *ibid.* On lui donne des gardes, 535. Tibére écrit

au Sénat contre elle & contre Néron ſon fils, 546. Elle eſt condamnée à l'exil par le Sénat, 551. Sa mort, 621. Tibére entreprend encore de la diffamer, 622. Ses cendres ſont portées dans le Mauſolée d'Auguſte par l'Empereur Caius ſon fils, III. 12. Jeux du Cirque en ſon honneur, *ibid.*

AGRIPPINE, fille de la précédente, & mere de Néron, épouſe en premieres noces Cn. Domitius, II. 479. Elle avoit fait des mémoires de ſa vie, 550. & IV. 135. Honneurs que lui fait rendre Caius ſon frere, III. 13. Il l'aime criminellement, 38. 40. Ses intrigues criminelles la rendent ſuſpecte à Caius ſon frere, qui la relégue, confiſque & vend tous ſes biens, 103-105. Elle empoiſonne Paſſiénus ſon ſecond mari, 267. Elle eſt l'objet de la haine de Meſſaline, 318. Elle épouſe Claude, 367-375. Caractere de ſa domination, 375. Elle fait rappeller Sénéque d'exil, & le donne pour Précepteur à ſon fils, 376. Elle fait arrêter le mariage de ſon fils avec Octavie, 377. Elle fait périr Lollia Paulina, *ibid.* Elle fait exiler Calpurnie, 379. Fait adopter ſon fils par l'Empereur, 381. Reçoit le nom d'*Auguſta*, 383. Etablit une colonie dans la ville des Ubiens, & devient ainſi fondatrice de Cologne, 384. Elle écarte tous ceux qui étoient attachés à Britannicus, 386. Elle fait Burrhus Préfet des cohortes Prétoriennes, 387. Prérogative d'honneur déférée à cette Princeſſe, fille, ſœur, femme, & mere d'Empereurs, 388. Elle partage avec Claude les honneurs de la puiſſance Impériale, 442. Elle indiſpoſe l'Empereur contre Narciſſe au ſujet de l'ouvrage du lac Fucin, 460. Elle fait accuſer Statilius Taurus, 463. Claude commence à ſe défier d'elle, 467. Elle fait périr Domitia, 468. Elle empoiſonne l'Empereur ſon mari, 471. Elle cache la mort de Claude pendant quelque tems, IV. 4. Déférence de Néron pour elle, 8. Elle eſt faite Prêtreſſe de Claude, 9. Elle fait empoiſonner M. Silanus, Proconſul d'Aſie, *ibid.* Elle contraint Narciſſe de ſe donner la mort, 10. Sa tyrannie eſt arrêtée par Sénéque, & par Burrhus, 11. Traits de ſon ambition immodérée, 15. Ses emportemens au ſujet de l'amour de Néron pour Acté, 22. Sa fureur lorſqu'elle voit Pallas diſgracié,

disgracié, 25. La mort de Britannicus la saisit d'effroi 31. Elle est disgraciée, 34. Elle est accusée de crime d'Etat, 36. Se justifie avec hauteur, 40. Obtient la punition de ses accusateurs, & des récompenses pour ses amis, 42. Poppée aigrit l'esprit de Néron contre sa mere, 120. Agrippine est soupçonnée d'avoir voulu recourir à l'inceste pour conserver son crédit, 122. Néron pense à la faire périr, *ibid.* Invention pour lui procurer un naufrage, 123. Elle échappe à ce danger, 127. Sa mort & ses funérailles, 134. On assure qu'il lui avoit été prédit que son fils la tueroit, 135. Après sa mort, Néron se livre avec encore moins de retenue à tous ses penchans, 146. Affront qu'elle s'étoit attiré en sollicitant Galba de l'épouser, 481.

AGRIPPINUS (*Paconius*) accusé, IV. 424. Condamné à l'exil, 433. Sa constance & son sang-froid, 437.

AJAX (port d') XII. 163.

Aigle, que l'on faisoit partir du bûcher pour porter au Ciel l'ame de l'Empereur à qui on rendoit les derniers devoirs, II. 19. IX. 107.

Aigles Romaines, principales enseignes des Légions, & honorées d'un culte religieux, I. 452. II. & 78. III. 28.

Aiguilles empoisonnées, & assassinats commis par cette voie, VII. 73. VIII. 478.

AINAI, lieu près de Lyon, célebre par un Temple bâti à Auguste, I. 280.

ALABARQUE, nom du chef des Juifs dans Alexandrie, III. 116.

ALAINS (*les*) peuple Scythe, courent la Médie & l'Arménie, VI. 142. Ils veulent attaquer les Romains, & se retirent ensuite, VIII. 100. Ils remportent un avantage sur Gordien III. dans les plaines de Philippes, X. 245.

ALBA POMPEIA, ville de Ligurie, VIII. 313.

ALBANIENS (*les*) secourent Pharasmane, qui faisoit la guerre contre Artabane Roi des Parthes, II. 637. Projet chimérique de Néron d'aller faire la guerre aux Albaniens, IV. 446. 494. Trajan leur donne un Roi, VII. 477. Le Roi d'Albanie cultive l'amitié d'Adrien, VIII. 101. Les Albaniens s'intéressent au sort malheureux de Valérien, X. 301.

ALBE. Camp construit près de cette ville pour les Prétoriens, IX. 283.

ALBENGA, *Albingaunum*, V. 184. XI. 204. 206.

ALBIN (*Decimus Clodius Albinus*) Commandant des troupes Romaines dans la Grande Bretagne. Ses commencemens, IX. 109. Sévere le leurre en le décorant du titre de Céſar, 114. Rupture entre Sévere & Albin, 153. Albin ſe fait proclamer Auguſte, 156. Les armées des deux rivaux ſe rencontrent près de Lyon, 158. Alarme & diverſité de ſentimens dans Rome au ſujet de cette guerre, 159. Premieres opérations de la guerre, mions importantes, 161. Bataille déciſive près de Lyon, dans laquelle Albin eſt vaincu. Il ſe tue lui-même, 163. Remarques ſur le caractere d'Albin, 167. Son corps eſt jetté dans le Rhône avec celui de ſa femme & de ſes enfans, 170.

ALBINUS, Gouverneur de Judée avant Geſſius Florus. Sa honteuſe avidité livre le pays aux ſuteurs des brigands, VI. 205.

ALBINUS (*Luceius*) Intendant de la Mauritanie, prend la pourpre Royale & le nom de Juba. Il eſt tué par ſes propres ſoldats, V. 259.

Albium Intemelium, Vintimille, V. 183.

ALBULA (fontaine d') IV. 309.

ALBUCILLA eſt déférée comme coupable d'impiété envers l'Empereur Tibere, II. 663.

ALCANTARA, Pont de cette ville bâti ſur le Tage par Trajan, VII. 376.

Alchymie, Art menſonger, XI. 323.

ALEXANDRA, fille d'Avidius Caſſius, VIII. 339.

ALEXANDRE LE GRAND, blâmé par Auguſte d'avoir craint l'inaction lorſqu'il n'auroit plus de peuples à vaincre, I. 61. On lui compare Germanicus, II. 272. Cuiraſſe d'Alexandre, III. 89. Trajan envie ſa gloire, VII. 490. & honore ſa mémoire, 491. Sévere fait fermer ſon tombeau, IX. 199. Paſſion folle de Caracalla pour la mémoire de ce Conquérant, 320. Prétendu fantôme d'Alexandre, qui parcourt la Mœſie & la Thrace, 446. Il étoit honoré ſinguliérement par l'Empereur Alexandre Sévere, X. 54.

ALEXANDRE, fils de Tigrane, & gendre d'Antiochus de Commagéne, eſt établi par Veſpaſien Roi d'une partie de la Cilicie, VI. 143.

ALEXANDRE (*Jule*) tue ceux que l'Empereur Commode avoit envoyés pour lui ôter la vie, & ſe tue enſuite, VIII. 463.

ALEXANDRE (S.) Evêque de Jéruſalem meurt en priſon pour la Foi, X. 287.

ALEXANDRE, fameux impoſteur. Son hiſtoire, VIII. 382-403. Il eſt conſulté par Sévérien ſur la guerre d'Arménie, 235.

ALEXANDRE SEVERE, nommé d'abord *Alexien*, fils de Mamée, & couſin-germain d'Héliogabale, IX. 391. 402. 449. Son caractere aimable, 449. Il eſt adopté par Héliogabale, 451. qui lui change ſon nom en celui d'Alexandre, 453. On lui donne auſſi le nom de Sévere, *ibid.* Son pere adoptif veut le pervertir, mais il en eſt empêché par Mamée, *ibid.* L'Empereur le prend en haine, & veut d'abord s'en défaire par des embûches furtives, 455. Il l'attaque enſuite ouvertement, 456. Il feint de ſe réconcilier avec lui, 457-459. Il réprend ſes premiers deſſeins, & en voulant le faire périr, il périt lui-même, 459. & *ſuiv.* Beau mot de ce jeune Prince à ſa mere, X. 24. Il goûtoit beaucoup la maxime des Chrétiens, de ne point faire à autrui ce que nous ne voulons point que l'on nous faſſe à nous-mêmes, 25. Il ſe regardoit comme diſpenſateur, & non comme propriétaire des revenus de l'Etat, 40. Sa maxime ſur la maniere de ſoutenir ſon rang, 44. Sur l'uſage des pierreries, 45. Simplicité de ſes amuſemens, 57. Caractere des amis d'Alexandre, 61. Soins qu'il prenoit des ſoldats, 78. 79. Façon obligeante dont il accueille Maximin, 114. Ses ſentimens généreux ſur la mort, 120. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez les Sommaires de ſon regne*, T. X. p. 442-446.

ALEXANDRE PELOPLATON, Sophiſte, VII. 213.

ALEXANDRE (*Tibere*) Juif apoſtat, neveu de Philon, eſt fait Intendant de la Judée, III. 424. Intendant de l'armée de Corbulon, IV. 279. Préfet d'Egypte, V. 44. Attaché aux intérêts de Veſpaſien, 318. Il lui fait prêter ſerment par ſes Légions, 318. Il avoit un commandement important dans l'armée de Tite faiſant la guerre aux Juifs, VI. 350.

ALEXANDRE, Tyran en Afrique, eſt pris & étranglé, XII. 73.

ALEXANDRIE. Caligula penſe à y tranſporter le ſiege de l'Empire, III. 115. Violences exercées dans cette ville contre les Juifs, 116. Veſpaſien s'y tranſporte pendant que la guerre ſe faiſoit par ſes Généraux & ſes armées contre Vitellius, V. 334. *Voyez encore* VI. 50. 54. Trou-

bles qu'y excitent les Juifs échappés de la Judée, VI. 469. Autres troubles sous Trajan, VII. 496. Académie d'Alexandrie, VIII. 69. Caractere des habitans de cette ville, VIII. 95. IX. 338. Flotte d'Alexandrie, qui portoit à Rome les bleds d'Egypte, VIII. 492. Sévere accorde aux Alexandrins l'établissement d'un Conseil ou Sénat, IX. 200. Caracalla exerce dans Alexandrie un massacre horrible, 338. Il accorde l'entrée du Sénat de Rome aux Alexandrins, 343. Bruchium, quartier d'Alexandrie, assiégé par Théodote Général de Gallien, X. 395. Charité ingénieuse des Saints Anatole & Eusebe pendant ce siege, *ibid.* Dépeuplement de cette grande ville, 398. Elle est livrée & abandonnée au pillage par Dioclétien, après un siege de huit mois, XI. 322. Distribution abondante de bled établie à perpétuité par Dioclétien pour Alexandrie, 361. La flotte d'Alexandrie est déléguée par Constantin pour l'approvisionnement de C. P. XII. 191.

ALEXIEN. *Voyez* Alexandre Sévere.

ALFENUS, Jurisconsulte. Sa fortune singuliere, I. 369.

ALISO, petite riviere qui se jette dans la Lippe, 286.

ALISO, fort bâti sur la riviere de même nom, 454.

ALLECTUS, ayant tué Carausius, s'arroge le nom & le pouvoir d'Auguste dans la Grande Bretagne, XI. 340. Il est vaincu & tué par Constance Chlore, 340-346.

ALLEMANDS. Commencement & origine de ce peuple, IX. 325. Perfidie cruelle de Caracalla à leur égard, 326. Courage des femmes Allemandes, 328. Sortileges que les Allemands se vantent d'avoir employés, 333. 300 mille Allemands défaits par Gallien, selon le rapport de Zonare, X. 324. 403. Les Allemands vaincus par Claude second, XI. 12. par Aurélien, 47. *& suivantes. Voyez encore* 168. par Maximien Hercule, 288. 289. par Constance Chlore, près de Langres, 362.

ALLIA. Journée d'Allia, regardée encore au rems de Vitellius comme malheureuse, V. 289.

ALLIARIA, femme de Gracchus, tué par ordre de Tibére, II. 102.

ALLIUS (*M.*) reçoit de Tibere une gratification humiliante, II. 118.

Alpes Maritimes, canton dont Embrun étoit la Capitale, & auquel Néron donna le droit du Latium IV. 253. *Voyez*

encore V. 182. 422.
Alpes Cottiennes (les) prennent leur nom du Roi Cottius, III. 292. Après la mort de ce Roi, elles deviennent Province Romaine, IV. 253. *Voyez encore* V. 158.
Alpes Pannoniques, V. 347. 357.
Alpes Pénines, V. 158.
ALPHENUS VARUS, Préfet du camp dans l'armée de Valens, imagine un expédient ſingulier pour appaiſer une ſédition, V. 203. Il a grande part dans la victoire remportée par l'armée de Vitellius ſur celle d'Othon, 224. Il eſt nommé Préfet du Prétoire par Vitellius, 413. *Voyez encore* 433. 448. Il eſt deſtitué de ſa charge par les vainqueurs de Vitellius, 496.
ALPINUS MONTANUS, Officier dans les troupes Romaines & Gaulois de naiſſance, ſe concerte avec Civilis pour ſoulever ſes compatriotes, V. 411. 537. 538.
ALTINUM, ville d'Italie, V. 364. VIII. 256.
AMANDUS, l'un des chefs des Bagaudes, ſe fait proclamer Auguſte, XI. 282.
AMASIS. *Voyez* Lion.
AMAZONIEN, nom donné au mois de Janvier par Commode, VIII. 476.
Ambre. Pays où on le recueille. Sa nature, I. 247. 248.
AMBROISE (S.) II. 343.
AMELIUS, Philoſophe Platonicien, XI. 126.
AMIENS. Barbares tranſplantés ſur le territoire de cette ville, XI. 331.
AMORGUS, l'une des iſles Sporades, II. 412.
Amphithéatre. Cinquante mille hommes tués ou bleſſés par la chûte d'un amphithéatre à Fidenes, II. 471. Amphithéatre de Veſpaſien & de Tite, VI. 172. 529.
AMPIUS FLAVIANUS (*T.*) Commandant de l'armée de Pannonie, V. 341. Sa conduite équivoque dans le mouvement en faveur de Veſpaſien contre Vitellius, 355. Il eſt chaſſé par les ſoldats, 370.
Amulétes, IV. 162. IX. 312. 433.
AMYNTAS, Roi des Galates, étant mort, Auguſte réduit la Galatie en Province Romaine, I. 139.
ANAÏTIS, Déeſſe. Fait curieux ſur le pillage de ſon temple, I. 523.
ANANIAS, grand Pontife des Juifs, & Ananus ſon fils ſont envoyés à Rome chargés de chaînes, III. 428.
ANANUS, Grand-Prêtre, eſt établi par les Juifs Gouverneur de Jéruſalem, VI. 245. Le peuple le choiſit pour ſon chef contre les factieux, 290. Son diſcours au peuple contre les Zélateurs, 292. Il les bloque dans

l'intérieur du temple, & leur envoie faire des propoſitions de paix, 296. Son député le trahit, 297. Il eſt tué par les Iduméens, 306. Jugement ſur ce Pontife, *ibid.* Il avoit été l'auteur de la mort de l'Apôtre S. Jacques le Mineur, *ibid.*

ANASTASIE, fille de Conſtance Chlore, XI. 427.

ANASTASIE, l'un des noms de l'Egliſe bâtie ſur le S. Sépulcre par Conſtantin, XII. 242.

ANATOLE (S.) Sa charité ingénieuſe pendant le ſiege mis par Théodore devant le Bruchium, X. 395.

ANAXAGORE, blâmé par Apollonius de Tyanes, VII. 217.

ANCHIALE, ville de Thrace, XI. 21.

ANCÔNE (Port d') bâti par Trajan, VII. 422.

ANCYRE (monument d') II. 15.

ANDETRIUM, ville des Dalmates aſſiégée par Tibere, I. 434.

ANDRÉ, chef des Juifs rebelles de Cyrene, VII. 495.

ANDRINOPLE, autrefois Oreſta, reçoit d'Adrien ſon nouveau nom, VII. 48. 147. Bataille d'Andrinople entre Conſtantin & Licinius, XII. 160.

ANDROCLUS. Son aventure : ſon Lion, III. 146.

ANGEVINS (les) ſe révoltent, & ſont bientôt réprimés, II. 345.

ANGLESEY *Voyez* Mona.

ANGLOIS, peuple Germain, I. 272.

ANGRIVARIENS, peuple Germain, I. 266. II. 169. 173.

ANICET, affranchi de Néron, fournit à ce Prince un moyen de faire périr ſa mere, IV, 123. Il aſſaſſine cette Princeſſe, 133. Par un nouveau crime, il autoriſe Néron à ſe défaire d'Octavie, 237. Il eſt exilé en Sardaigne, où il vit tranquille & opulent, 238.

ANICET, affranchi de Polémon, dernier Roi du Pont, excite du trouble dans ce pays, & après quelque ſuccès, il eſt bientôt obligé de fuir, & livré aux Romains, V. 500-504.

ANICIUS CERIALIS ſe tue lui-même par ordre de Néron, IV. 406. 408.

ANNEUS. *Voyez* Séneque.

ANNEUS MELLA, pere de Lucain, 370. eſt forcé par Néron de ſe donner la mort, IV. 406. 407.

ANNEUS SERENUS, ami de Séneque, prête ſon nom aux amours de Néron pour Acté, IV. 228.

ANNIA CORNIFICIA, ſœur de Marc-Aurele, VIII. 141. 244.

ANNIA FAUSTINA,

Voyez Fauſtine.

ANNIA RUFILLA, ayant inſulté un Sénateur qui l'avoit condamnée, eſt miſe en priſon, II. 334.

ANNIBALIEN, Conſul, XI. 263.

ANNIBALIEN, fils de Conſtance Chlore, XI. 427. XII. 245. Il eſt décoré par Conſtantin ſon frere, du titre de *Nobiliſſime*, XII. 247.

ANNIBALIEN, fils de Jule Dalmace, eſt nommé par Conſtantin ſon oncle, Roi du Pont, de la Cappadoce, & de la petite Arménie, XII. 247.

ANNIUS BASSUS, V. 426.

ANNIUS FAUSTUS, Chevalier Romain, dangereux délateur, eſt condamné par le Sénat, V. 245.

ANNIUS GALLUS, l'un des Généraux de l'armée d'Othon, V. 172. 179. 194. 195. Il n'étoit point d'avis qu'Othon livrât la bataille contre l'armée de Vitellius, 210. Seul après la défaite, il conſerve quelque autorité ſur les ſoldats, 226. Il conclut l'accord avec les vainqueurs, 228.

ANNIUS LIBO, parent de Marc-Aurele, VIII. 297. 298.

ANNIUS POLLIO accuſé pour cauſe de leſe-majeſté, II. 601.

ANNIUS POLLIO, exilé comme ayant eu part à la conjuration de Piſon contre Néron, IV. 429.

ANNIUS SEVERUS, beau-pere de Gordien l'ancien, X. 159.

ANNIUS VERUS, biſaïeul de Marc-Aurele, VIII. 133. 134.

ANNIUS VERUS, aïeul de Marc-Aurele, fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. & VIII. 134.

ANNIUS VERUS, pere de Marc-Aurele, VIII. 134.

ANNIUS VINICIANUS, accuſé avec ſon pere Annius Pollio, II. 601. Il prend part à la conjuration contre Caligula, III. 152. Il eſt mis ſur les rangs pour être élevé à l'Empire, 184. Douceur & équité de Claude à ſon égard, 201. Ayant conſpiré contre Claude avec Camillus Scribonianus, il ſe tue lui-même, 243. 246.

ANSIBARES (les) viennent s'emparer du pays dont les Romains avoient chaſſé les Friſons, & ils en ſont chaſſés eux-mêmes, IV. 108. Ils ſont exterminés, 111. Leur nom ne périt pas, & il reparoît parmi les peuples qui compoſerent la ligue des Francs, *ibid.*

ANTEIA, veuve d'Helvidius, VII. 312.

ANTEIUS, Sénateur, eſt tué par les Germains de la garde de l'Empereur Caius, qui venoit d'être maſſacré, III. 172.

ANTEIUS (*P.*) protégé

par Agrippine, IV. 43. Accuſé par Antiſtius, il eſt forcé de ſe donner la mort, 402-404.
ANTICYRE, Iſle, III. 80.
ANTIMAQUE, préféré à Homere par Adrien, VII. 76.
ANTINOUS aimé criminellement, mis à mort, & diviniſé par Adrien, VIII. 83-85.
ANTINOPLE, nom donné à la ville de Béſa par Adrien, en l'honneur d'Antinoüs, VII. 85.
ANTIOCHE. Haine des Syriens de cette ville contre les Juifs qui habitoient avec eux, VI. 449. Furieux tremblement de terre qui renverſe une partie d'Antioche, & dans lequel Trajan penſa être écraſé, VII. 479. Antioche ville de délices, VIII. 237. Punie, & enſuite reçue en grace par Marc-Aurele, 350. Elle eſt maltraitée par Sévere vainqueur de Niger, IX. 137. puis rétablie dans ſes anciens droits, 146. Elle eſt priſe & ſaccagée par les Perſes, X. 336. Caractere de ſes habitans, *ibid.* Valérien la rétabliſt, 338. Nouvelle Antioche, XI. 204. Cruauté de Dioclétien, à l'égard des principaux chefs du Conſeil d'Antioche, 388.
ANTIOCHIANUS, Préfet du Prétoire ſous Héliogabale, IX. 458.
ANTIOCHUS, Roi de Commagene, eſt mandé à Rome, & condamné au ſupplice, I. 18.
ANTIOCHUS, Roi de Commagene, meurt, II. 219.
ANTIOCHUS, fils du précédent, eſt remis en poſſeſſion du Royaume de Commagene, III. 28. Il eſt ſoupçonné d'avoir donné des leçons de tyrannie à l'Empereur Caius, 31. Claude lui rend les Etats que Caius lui avoit donnés & enſuite ôtés, 229. Par ordre de Corbulon, il infeſte les régions voiſines de ſes Etats, IV. 88. Il eſt récompenſé par les Romains, 103. Il ſe déclare pour Veſpaſien, V. 331. Il envoie des ſecours aux Romains pour la guerre contre les Juifs, VI. 238. 254. 349. 382. Il eſt détrôné par les Romains, & réduit à venir vivre à Rome avec ſes fils dans la condition privée, 141.
ANTIOCHUS, appellé par d'autres Achillée, prend la pourpre à Palmyre, XI. 89.
ANTIOCHUS, Philoſophe Cynique, IX. 335.
ANTIPAS (*Hérode*) fils d'Hérode le Grand, ſuccede à une partie des Etats de ſon pere, I. 352. Il fonda la ville de Tibériade, III. 134.

ANTIPATRIS, ville de Judée, VI. 242.
ANTIPATER, Sophiſte du tems de Sévere & de ſes fils, IX. 257.
ANTISTIA, veuve de Plautus, & fille de Vétus. Attachement tendre & généreux de cette Dame pour la mémoire de ſon mari, IV. 396. 397. Elle fait des efforts auprès de Néron pour ſauver la vie à ſon pere, *ibid.* Elle ſe fait ouvrir les veines, & meurt avec ſon pere & ſa grand-mere, 398.
ANTISTIUS eſt employé par Auguſte, dans la guerre contre les Cantabres, I. 82.
ANTISTIUS (*C.*) Conſul, II. 403.
ANTISTIUS VETUS (*L.*) Conſul, IV. 18. Commandant les Légions de la haute Germanie, il forme le deſſein de joindre la Saône à la Moſelle, 104. Il écrit à Plautus ſon gendre, pour l'engager à ſe ſouſtraire aux aſſaſſins que Néron envoyoit pour le faire périr, 230. Sa mort, celle de ſa belle-mere, & de ſa fille, 396.
ANTISTIUS SOSIANUS, Tribun du peuple, donne lieu à un réglement du Sénat pour modérer le pouvoir des Tribuns, IV. 50. Il eſt accuſé pour des vers ſatyriques contre l'Empereur, 206. Il en eſt quitte pour être confiné dans une Iſle, 209. Sa perfidie à l'égard d'Antéius & d'Oſtorius Scapula, 402. Il eſt renvoyé en exil par Mucien, VI. 38.
ANTISTIUS BURRUS, beau-frere de Commode, eſt mis à mort par cet Empereur, VIII. 452.
ANTIUM. Caligula penſe à y établir ſon ſéjour, III. 114. *Voyez encore* IV. 124. 171. 251.
ANTOINE le Triumvir. Ses lettres remplies d'opprobres contre Octavien, II. 439.
ANTOINE (*Jule*) fils du Triumvir, Conſul, I. 287. Gendre d'Octavie, 133. 330. Il a part aux débauches de Julie, & eſt mis à mort par Auguſte, 361. 362.
ANTOINE, Centurion, tue Avidius Caſſius, VIII. 337.
ANTOINE (S.) X. 289. Conſtantin plein de vénération pour ce ſaint Solitaire, lui écrit, & lui fait écrire par les Princes, ſes fils, XII. 281. Le Saint eſt peu touché de cet honneur, *ibid.* Réponſe qu'il leur fait, 282.
ANTONIA, fille ainée d'Antoine & d'Octavie, mariée à L. Domitius, & mere de Cnéus, pere de Néron, II. 452.
ANTONIA, ſœur de la précédente, épouſe de Druſus, & mere de Germa-

nicus, I. 296. II. 290. Elle informe Tibere de la conſpiration de Séjan, 554. Dion rapporte qu'elle fit mourir de faim la criminelle Liville ſa fille, 573. Elle eſt comblée d'honneurs par Caius ſon petit-fils, III. 13. & enſuite traitée indignement, 36. Sa mort, 37. Ses duretés pour Claude ſon ſecond fils, 193.

ANTONIA, fille de Claude, épouſe Cn. Pompéius, III. 204. & enſuite Fauſtus Cornélius Sylla, 366. On a dit, mais à tort, ſelon le jugement de Tacite, qu'elle entra dans la conjuration de Néron, IV. 340. Elle eſt miſe à mort par ordre de Néron, pour avoir refuſé de l'épouſer, 447.

ANTONIA PLACCILLIA, ſuit ſon mari en exil, IV. 272.

ANTONIA, forteresſe, ou tour bâtie par Hérode, pour tenir en reſpect Jéruſalem & le Temple, VI. 221. 222. 231. 234. Elle eſt priſe par Tite, 402.

ANTONIN (*Tite*) eſt adopté par Adrien. Hiſtoire d'Antonin juſqu'à ſon adoption, VIII. 124-132. Il étoit originaire des Gaules & de la ville de Nîmes, 124. Antonin empêche Adrien de s'ôter la vie, 145. Imagine d'artificieux expédiens pour le tranquilliſer, 146. Il ſauve pluſieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir, 147. Adrien meurt entre ſes bras, 148. Antonin obtient du Sénat avec bien de la peine que ſon pere adoptif ſoit mis au rang des Dieux, 149. On lui donne le ſurnom de *Pius*, 151. Il bâtit un Temple à Adrien, *ibid.* *Voyez le Sommaire de ſon regne*, 500. 502. Il a été comparé à Numa, 190. Vénération pour le nom d'Antonin, 203. 375. Ce nom profané par Héliogabale, n'a plus été porté par aucun Empereur, X. 13.

ANTONIN, neveu de Commode, mis à mort par ſon oncle, VIII. 462.

ANTONIN, tyran ſous Alexandre Sévere, X. 81.

ANTONINIADE, Poëme de Gordien l'ancien, comprenant l'hiſtoire de Tite Antonin & de Marc-Aurele, X. 158.

ANTONINUS (*Arrius*), aïeul maternel de Tite-Antonin, Conſul, l'an de J. C. 69. V. 114. Créé Patricien par Veſpaſien, VI. 152. Dignité & ſageſſe du compliment qu'il fit à Nerva, devenu Empereur. VII. 305. Eloge d'Arrius Antoninus par Pline le jeune, VIII. 125.

ANTONINUS (*Arrius*), mis à mort par Commode,

VIII. 452. 453.
ANTONINUS GEMINUS, frere jumeau de Commode, VIII. 234.
ANTONIUS (*L*) fils de Jule Antoine, meurt en exil à Marſeille, II. 453.
ANTONIUS (*L*) ſe révolte contre Domitien dans la Germanie, VII. 149. Il eſt défait & tué, 151. La nouvelle s'en répand à Rome le même jour, *ibid.* Son vainqueur brûle tous ſes papiers, 152.
ANTONIUS FLAMMA, Proconſul de Crete & de Cyrene, eſt condamné pour crime de concuſſion, VI. 39.
ANTONIUS HONORATUS, Tribun, anime ſes ſoldats contre Nymphidius, V. 17.
ANTONIUS PRIMUS, Voyez *Primus.*
Antres, ſervant d'habitations aux Germains, I. 253.
ANUBIS, Dieu des Egyptiens, II. 248. Honoré par Commode, VIII. 470.
ANULIN, Général & ami de l'Empereur Sévere, IX. 127. 255.
ANULIN, Préfet du Prétoire de Maximin, & tué avec lui, X. 215.
ANULINUS, Sénateur, dont on aſſure que Dioclétien avoit été affranchi, XI. 277.
Août (mois d'). Origine de ce nom, I. 67. 342.
AOUSTE. Fondation de cette ville, I. 80.
APAMÉE, ville, III. 462. XI. 74. Château d'Apamée, XI. 203.
APELLE, Chanteur favori de Caius, eſt tourmenté cruellement par ordre de cet Empereur, III. 79. Il étoit ennemi des Juifs, 127.
APER (*Arrius*) Préfet du Prétoire ſous Carus, fait périr cet Empereur, XI. 233. Il fait enſuite périr Numérien, qui étoit ſon gendre, 236. Il eſt arrêté, 239, puis tué de la main de Dioclétien, 240. Prédiction qui jouoit ſur l'équivoque du nom d'Aper, 241.
APHAQUE. Temple de Vénus Uranie dans cette ville. Déſordres qui s'y commettoient. Prétendue merveille dans un lac voiſin. Ce Temple eſt détruit par Conſtantin, XII. 267. 268.
APHARBAN, Ambaſſadeur de Narsès, vient demander humblement la paix à Galérius, XI. 357.
Aphronitre., ſorte de nitre différent du nôtre, X. 367.
APICATA, femme de Séjan, II. 498. Elle révele en mourant la noire intrigue de l'empoiſonnement de Druſus, fils de Tibere, 579.
APICIUS, fameux gourmand. Traits qui le concernent, II. 365. Bruits ſur le compte de Séjan, au ſujet d'Apicius, 4.
APIDIUS MÉRULA, effa-

cé par Tibere du tableau des Sénateurs, II. 451.
APINIUS TIRO, V. 438. 473.
APION, Grammairien, violent ennemi des Juifs, III. 126. 145. Témoin oculaire de l'aventure d'Androchus, 146. 150. Ouvrage de Joſephe contre Apion, VI. 477.
APIS. Troubles au ſujet de cet objet ridicule du culte Egyptien, VIII. 91.
APOLLINAIRE d'Hiérapple, VIII. 310.
APOLLODORE, fameux Architecte, eſt exilé, & enſuite mis à mort par Adrien, jaloux de ſon habileté, & piqué de ſa franchiſe, VIII. 73.
APOLLON de Claros. Rit particulier de ſon Oracle, II. 254.
APOLLON Palatin, I. 21. 315. IV. 469.
APOLLON le bourreau, I. 515.
APOLLON conſulté par Néron à Delphes, IV. 453. Il refuſe de rendre ſes Oracles en préſence des Chrétiens, XI. 369.
APOLLONIUS de Chalcis en Syrie, fameux Philoſophe, eſt appellé par Antonin pour être le maître de Marc-Aurele, VIII. 195. Morgue pédanteſque de ce Philoſophe, *ibid.*
APOLLONIUS de Tyane exhortoit, ſuivant le rapport de Philoſtrate, pluſieurs illuſtres Romains à conſpirer contre Domitien, VII. 183. On dit qu'étant à Epheſe, il connut dans le moment la mort de Domitien tué à Rome, 197. Son hiſtoire détaillée, 207. & *ſuiv. Voyez le Sommaire V. du Livre XVII.* T. VII. p. 520-523. Il étoit honoré par Alexandre Sévere, X. 55. Sa prétendue apparition à Aurélien, XI. 69.
APONIUS, délateur, périt écraſé ſous une charrette chargée de pierres, V. 13.
APONIUS SATURNINUS, ancien Préteur, eſt ruiné par un jeu extravagant de Caius, III. 58.
APONIUS (*M*) Gouverneur de la Mœſie, récompenſé par Othon d'une ſtatue triomphale, pour avoir défait une bande de Rhoxolans, V. 119. Il entre avec quelque peine dans le parti de Veſpaſien, 341. Il veut faire tuer Tertius Julianus, *ibid.* Il eſt invité à venir joindre l'armée où étoit Antonius Primus, 362. Il vient, 366. Il eſt dépouillé du Commandement par une ſédition que paroît avoir excitée ſous main Antonius Primus, 370-374.
APÔTRES. Egliſe bâtie en leur honneur par Conſtantin à C. P. XII. 283.
APPIEN, Hiſtorien, VIII. 211.

Appius

APPIUS NORBANUS, vainqueur de L. Antonius, VII. 150. Il brûle tous les papiers du rebelle, 152.
APRONIA, précipitée de la fenêtre de ſa maiſon par ſon mari, II. 425.
APRONIANUS, Gouverneur de Cilicie, pere de l'Hiſtorien Dion, VII. 505. X. 127.
APRONIANUS, Proconſul d'Aſie, eſt condamné à mort ſous Sévere, pour prétendu crime de leſe-majeſté, IX. 226.
APRONIUS (*L.*) Chevalier Romain, député à Rome par l'armée de Pannonie, II. 58.
APRONIUS (*L.*) Lieutenant de Germanicus, II. 130. Décoré des ornemens du triomphe, 153. Proconſul d'Afrique, il fait décimer une cohorte coupable de lâcheté, 357. Il pourſuit la vengeance de la mort de ſa fille, 425. Commandant de la baſſe Germanie, il fait la guerre avec peu d'habileté & de ſuccès aux Friſons révoltés, 478. *Voyez encore* 629.
APSÉE fait révolter les Palmyréniens, XI, 88.
APULÉE, Ecrivain, VIII. 379.
APULEIA VARILIA, petite niece d'Auguſte, pourſuivie pour crimes de leſe-majeſté & d'adultere, II. 228.
APULEIUS, parent d'Auguſte, I. 206.
APULEIUS (*Sextus*) Conſul, I. 476. II. 6.
Aqueduc commencé par Caius, & achevé par Claude, III. 240. Intendans des Aqueducs de Rome, Meſſala ſous Auguſte, I. 316. Frontin, ſous Nerva, VII. 407.
AQUILÉE, ville, V. 364. VIII. 294. 296. Les Marcomans vainqueurs pénetrent juſqu'à Aquilé, & peu s'en faut qu'ils ne la prennent, VIII. 302. Siege d'Aquilée par Maximin, X. 207-213. Fin du ſiege, 218-220.
AQUILA SEVERA, Veſtale, enlevée & épouſée par Héliogabale, IX. 435.
AQUILIUS, Centurion, envoyé par Didius pour tuer Sévere, IX. 89.
AQUILIUS REGULUS. *Voyez* Regulus.
AQUINUM, ville, V. 174.
AQUITAINE. Ses anciennes bornes. Elle eſt augmentée par Auguſte, & portée juſqu'à la Loire, I. 70. Elle fut pacifiée par Meſſala, 70. 492. Agricola, Gouverneur d'Aquitaine ſous Veſpaſien, VII. 86.
ARABES, ARABIE. Expédition malheureuſe d'Elius Gallus en Arabie, I. 91. Les Arabes, au dire d'Apollonius de Tyanes, entendoient & interprétoient le langage des animaux, VII. 227. L'Arabie Pétrée eſt réduite

en Province Romaine, par Trajan, VII. 465. 475. Ce Prince ravage les côtes de l'Arabie Heureuſe, 489. 490. Expéditions de Sévere en Arabie, IX. 193. Les Arabes fatiguent l'armée d'Aurélien par leurs courſes, XI. 78.

ARADION, tué dans un combat ſingulier par Probus, XI. 175. 176.

ARAXE, fleuve, IV. 93.

ARBANDES, fils d'Abgare, Roi d'Edeſſe, VII. 474.

ARBELE, ville d'Aſſyrie, III. 403. Priſe par Trajan, VII. 485. par Caracalla, IX. 345.

ARBORIUS (*Æmilius*) célebre Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, eſt mandé à C. P. pour inſtruire l'un des Princes, enfans de Conſtantin, XII. 231.

Arc-de-triomphe & trophées érigés ſur les Alpes, en l'honneur d'Auguſte, I. 80. Nombre prodigieux d'Arcs-de-triomphe, que Domitien ſe fait ériger dans Rome, VII. 16. Arc triomphal de Sévere, IX. 201. Arc de Gallien, X. 433. Arc de Conſtantin, XII. 115.

ARCE, ville de Phénicie, lieu de la naiſſance de l'Empereur Alexandre Sévere, IX. 449.

ARCHELAÏS, ville de Cappadoce, IX. 7.

ARCHELAUS, fils d'Hérode, ſuccede à ſon pere dans la poſſeſſion de la Judée, avec le titre d'Ethnarque, I. 352. Il eſt dépoſſédé, 412. Son caractere violent, 413. Il eſt amené à Rome par ordre d'Auguſte, & exilé à Vienne en Dauphiné, *ibid.*

ARCHELAUS, Roi de Cappadoce. Son hiſtoire & ſa mort, II. 217. *Voyez auſſi* I. 377.

ARCHELAUS, Roi des Clites, nation Cappadocienne, II. 649.

ARCHIPEL, nouvelle iſle née dans cette mer, II. 249.

Architectes récompenſés par Alexandre Sévere, X. 60. *Voyez encore* II. 675. IV. 313. 314.

Architecture. Loi de Conſtantin, pour animer l'étude de cet art, XII. 232. 233.

ARCHONTE. Adrien fut deux fois Archonte d'Athenes, VIII. 39.

ARDENNES (les) II. 347.

ARDUBA, ville des Dalmates, aſſiégée par Germanicus, I. 434. Fureur & déſeſpoir des femmes de cette ville, 435.

ARENACUM, poſte dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

Arênes de Nîmes, VIII. 184.

Aréopage, II. 256.

ARETHUSE, ville de Syrie, XI. 74.

AREUS, Philoſophe, conſole Livie de la perte de

ſon fils Druſus, par de ſages entretiens, I. 331.
ARGIUS, eſclave de Galba, lui donne la ſépulture, V. 98.
ARGUNTHIS, Roi des Scythes, fait des courſes ſur les terres des Romains, X. 255.
ARGYRASPIDES dans l'armée d'Alexandre Séveré, X. 92.
ARIARIC, Roi des Goths, XII. 295.
ARICINE (*Diane*) Singularité du rit de ſon Temple, III. 74. Caius en fait tuer le Prêtre, 75.
ARIENS, nation Aſiatique, III. 396.
ARIOBARZANE, Mede d'origine, eſt établi Roi d'Arménie par Caius Céſar, petit-fils d'Auguſte, 371. Sa poſtérité ne lui ſuccede point, II. 216.
ARIOGESE, Roi des Quades. Clémence de Marc-Aurele à ſon égard, VIII. 262. 310.
ARIOVISTE, I. 276.
ARISTIDE (S.) Apologiſte de la Religion Chrétienne, VIII. 67.
ARISTOBULE, fils d'Hérode le Grand, & pere du Roi Agrippa, III. 28.
ARISTOBULE, frere du Roi Agrippa, III. 134.
ARISTOBULE, fils d'Hérode, Roi de Chalcide, IV. 78. 103.
ARISTOBULE, Préfet du Prétoire ſous Carin, & Conſul, jouit des mêmes honneurs ſous Dioclétien, XI. 274.
ARISTOMACHUS, Tribun des Prétoriens, IX. 458.
ARISTON (*Claudius*) accuſé devant Trajan, & abſous, VII. 418.
ARISTOTE & ſes diſciples haïs de Caracalla, IX. 321.
ARIUS (*T.*) fait le procès à ſon fils, ayant Auguſte pour Aſſeſſeur, I. 319.
ARIUS, Héréſiarque, XII. 252.
ARLES. Concile tenu dans cette ville par ordre de Conſtantin, XII. 147.
ARMÉNIE. Tigrane en eſt établi Roi par Auguſte, I. 140. Troubles dans ce Royaume, 346. 363. Caius Céſar, petit-fils d'Auguſte, eſt envoyé pour les pacifier, 365. Les Parthes qui protégeoient l'Arménie, font leur paix avec les Romains, 366. Le Roi choiſi par les Arméniens, eſt vaincu & détrôné par Caius Céſar, qui met en ſa place Ariobarzane, 370. Nouveaux troubles en Arménie, II. 216. Germanicus donne un Roi à l'Arménie, 257. Ce Roi étant mort, Artabane, Roi des Parthes, place ſur le trône d'Arménie, Arſace ſon fils aîné, 632. Mithridate, frere de Pharaſmane, Roi d'Ibérie, fait périr Arſace, & s'établit Roi d'Arménie, avec la protection des Romains,

636-639. Priſonnier à Rome ſous Caius, il eſt renvoyé en Orient par Claude, III. 229. Il chaſſe les Parthes qui avoient envahis l'Arménie, & ſe remet en poſſeſſion de ſon Royaume, 394. Il eſt détrôné & mis à mort par Rhadamiſte, 406. Vologeſe, Roi des Parthes, chaſſe Rhadamiſte, & fait Roi d'Arménie Tiridate ſon frere, 414. Rhadamiſte revient à la charge. Guerre continuelle entre lui & Tiridate, avec alternative de bons & mauvais ſuccès, 416. Rhadamiſte ayant été mis à mort par ſon pere, Tiridate demeure en poſſeſſion de l'Arménie, ſoutenu par ſon frere Vologeſe, 417. & IV. 75. Corbulon eſt envoyé en Orient pour revendiquer par les armes les droits des Romains ſur l'Arménie, 77. Evénemens de cette guerre, 77. *& ſuiv.* La ville d'Artaxare brûlée & raſée, 95. Priſe de Tigranocerte, 97. L'Arménie eſt entiérement ſoumiſe aux Romains, 101. Elle eſt donnée à Tigrane par Néron, 102. Vologeſe veut rétablir ſon frere dans ce Royaume, qui étoit regardé par les Rois Parthes comme un partage de cadet, 256-259. Il aſſiege Tigranocerte inutilement, 261. Les Romains & les Parthes conviennent de vuider l'Arménie, 262. Céſennius Pétus eſt chargé des affaires de l'Arménie. Vologeſe reprend les armes, 264. 265. Pétus remporte quelques légers avantages, 265. Les Parthes rentrent en Arménie, 267. Ils forcent Pétus à faire un traité très-honteux, 273; mais par un accord avec Corbulon, ils conviennent d'évacuer l'Arménie, 280. Négociations & mouvemens de guerre, dont l'iſſue eſt que Tiridate vient à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 281. 294. Cérémonie du couronnement de Tiridate, 439. Trajan ſe propoſe de réduire ce Royaume ſous ſes loix, VII. 467. Il en fait la conquête, & le réduit en Province Romaine, 470. L'Arménie retourne ſous la domination de ſes anciens maîtres, 499. & VIII. 19. Elle redevient un ſujet de guerre entre les Parthes & les Romains ſur la fin du regne de Tite Antonin, & ſous Marc-Aurele, VIII. 234. Soéme eſt remis en poſſeſſion de ce Royaume par les Romains, 241. Sévere ſe prépare à entrer dans ce Royaume; mais Vologeſe, Roi

d'Arménie, fait la paix avec lui, IX. 187. Caracalla ſe rend maître par perfidie de la perſonne du Roi d'Arménie, & le fait priſonnier. Les Arméniens prennent les armes, & battent l'armée Romaine, 337. Macrin fait la paix avec les Arméniens, 386. L'Arménie, pays allié des Romains ſous Alexandre Sévere, X. 98. Dioclétien réunit l'Arménie à l'Empire Romain par le Traité conclu avec Narsès, Roi des Perſes, XI. 359. Guerre déclarée par Maximin Daza aux Arméniens, en haine de la Religion Chrétienne, qui floriſſoit parmi eux, XII. 135. Montagnes d'Arménie, III. 402.

Armes. Applaudir avec les armes, uſage des Germains, I. 242. Déſavantage des armes des Germains, II. 164. 171. Les ſoldats Romains ne ſe revêtoient de leurs armes que pour le combat, V. *note ſur la p.* 38. & IX. 98.

ARMINIUS, chef de la révolte des Germains, I. 444. Son caractere, *ibid.* Il trompe Varus, *ibid.* Il l'attaque, le défait, & extermine ſes trois Légions, 447. Son inſolence & ſa cruauté après la victoire, 451. Il tient une conduite prudente vis-à-vis de Tibere, 458. Diviſion entre lui & Ségeſte, dont il avoit enlevé la fille, pour en faire ſa femme, II. 128. Fierté de cette Dame, devenue priſonniere des Romains, 131. Arminius anime les Chéruſques & les peuples voiſins à la guerre, 134. Il attaque les Romains avec avantage, 140-144. Un combat engagé contre ſon avis, réuſſit mal aux Germains, 147. Son entretien avec ſon frere Flavius, qui ſervoit dans l'armée Romaine, 157. Son diſcours à ſes ſoldats, 165. Combat où il ſignale ſon courage & ſa bravoure, & d'où il ſe ſauve avec peine, 167. Autre combat, 171. 172. Il fait la guerre à Maroboduus, 231. Il veut opprimer la liberté de ſes compatriotes, 237. Sa mort & ſon éloge, 239. Fils d'Arminius, 134. 211.

ARNUPHIS, Magicien, VIII. 309.

ARRAS, X. 367.

ARRETINUS CLEMENS, nommé Préfet du Prétoire par Mucien, VI. 93. Mis à mort par Domitien, VII. 36.

ARRIA, femme de Pétus. Son hiſtoire & ſa mort, III. 247-251.

ARRIA, fille de la précédente, & épouſe de Thraſea, III. 248. Elle veut mourir avec ſon

mari, qui l'en diſſuade, IV. 434. Elle eſt condamnée à l'exil ſous Domitien, VIII. 161. & rappellée ſous Nerva, 308. *Voyez encore* 311. 312.

ARRIA, femme ſavante en Philoſophie, louée par Galien, IX. 259.

ARRIA GALLA, femme de ce Piſon, qui conjura contre Néron, IV. 351.

ARRICIDIA TERTULLA, premiere femme de Tite, VI. 536.

ARRIEN, Philoſophe, diſciple d'Epictete, Hiſtorien. Ses emplois. Ses Ouvrages, VIII. 100. 154.

ARRIUS VARUS, Préfet d'une cohorte, IV. 81. Pris pour compagnon par Antonius Primus, il partage avec lui la gloire des premiers ſuccès du parti de Veſpaſien en Italie, V. 363. 364. Trait de ſa bravoure inconſidérée, 381. Il enleve un corps de quatre cens chevaux ennemis dans Intéramna, 447. Il reçoit les ornemens de la Préture, VI. 10. Il s'empare de la charge de Préfet du Prétoire, 22. Mucien le craint, 25. & lui ôte ſa charge, en lui donnant la charge de Surintendant des vivres, 92.

ARRUNTIUS, Conſul, I. 110. 111.

ARRUNTIUS (*L.*) Conſul, I. 422. Il offenſe Tibere, II. 26. Il avoit été jugé par Auguſte capable d'aſpirer à l'Empire, 27. *Voyez encore* 590. 591. 626. Généreux diſcours qu'il tient à ſes amis étant accuſé, 663. 664. Sa mort, 666. Il eſt cité comme modele d'éloquence & de probité, III. 313.

ARRUNTIUS (*Paulus*) III. 163.

ARRUNTIUS STELLA, protégé par Agrippine, IV. 42.

ARSACE, fondateur de l'Empire des Parthes, X. 86.

ARSACE, fils d'Artabane. *Voyez* Artabane.

ARSACIDES. Durée de leur Empire, X. 88.

ARSAMETES, fleuve d'Arménie, IV. 276.

ARSOMOSATA, ville d'Arménie, IV. 269.

ARSANIAS, fleuve, IV. 276. *note.*

ARTABANE, Roi de Médie, fait la guerre à Vonone, & devient Roi des Parthes, II. 216. Il envoye une Ambaſſade à Germanicus, 261. Il rompt alliance avec les Romains, s'empare du trône d'Arménie, & le donne à Arſace ſon fils, 632. Conſpiration contre lui, 633. Son fils perd la couronne & la vie en Arménie, & lui-même eſt chaſſé de ſon trône, 633-640. Il eſt rétabli, 645. Il conclut un Traité avec Vitellius,

III. 27. Il fut toujours chancelant ſur le trône, 391.

ARTABANE, fils du précédent, eſt tué par Gotarze ſon frere, III. 392.

ARTABANE, Roi des Parthes du tems de l'Empereur Tite, VI. 538. VII. 468.

ARTABANE, dernier Roi des Parthes, monte ſur le trône, IX. 336. Il rend à Caracalla deux transfuges que cet Empereur lui redemandoit, *ibid.* Caracalla renouvelle la guerre contre Artabane, 344. Macrin deux fois battu par Artabane, achete de lui la paix, 384. *Voyez encore* 405. Il eſt détrôné par Artaxerxès, Roi des Perſes, X. 86.

ARTABAZE eſt établi Roi d'Arménie par les Romains, & détrôné par ſes ſujets, I. 364.

ARTAXATES, capitale de l'Arménie, II. 258. 637. III. 414. Cette ville eſt priſe & raſée par Corbulon, IV. 95. Rebâtie par Tiridate ſous le nom de *Néronia*, 444. Priſe par Statius Priſcus, VIII. 241.

ARTAXERXÈS, Roi des Perſes, ſe révolte contre Artabane, Roi des Parthes, & transfere l'Empire à ſa nation, X. 87. Il ſe prépare à faire la guerre aux Romains, 88. Il ne fait aucun cas des repréſentations qu'Alexandre Sévere lui fait faire pour le porter à garder la paix avec les Romains, & il commence les hoſtilités, 90. Cet Empereur arrivé à Antioche lui envoye une ſeconde Ambaſſade, 95. Réponſe arrogante d'Artaxerxès, 96. Evénemens de la guerre différemment rapportés par Hérodien & par Lampride, 99-102. Il meurt laiſſant pour fils & ſucceſſeur Sapor, 243.

ARTAXIAS, Roi d'Arménie, fils d'Artabaze détrôné par Antoine, eſt tué. Tigrane ſon frere lui ſuccede, I. 140.

ARTAXIAS, qui ſe nommoit précédemment Zénon, eſt établi Roi d'Arménie par Germanicus, II. 257. Sa mort, 632.

ARTÉMIDORE, Philoſophe, eſt obligé d'abandonner Rome, VII. 170.

Artémiſius, nom de mois, VI. 218.

ARTICULEIUS PETUS, VII. 400.

ARTORIUS. Avanture ſinguliere de ce ſoldat, VI. 419.

Arts. Voyez Lettres.

ARULENUS RUSTICUS, Tribun du Peuple, témoigne un grand zele pour Thraſéa, IV. 402. Préteur, il court un extrême danger dans une députation dont l'avoit chargé Vitellius, V.

481. Il eſt condamné ſous Domitien, & mis à mort pour un éloge de Thraſéa, qu'il avoit compoſé, VII. 162-164. Trait de ſa gravité, 163. *Voyez encore* 432.

Aruſpices conſultés ſur la réconſtruction du Capitole, VI. 58.

ARZAZENE. Province ſur le Tigre, XI. 359.

ASANDRE, Roi du Boſphore, gendre de Pharnace, ſe voyant attaqué à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, ſe donne la mort, I. 197.

ASCARIC, Roi des Francs, eſt pris & expoſé aux bêtes par Conſtantin, XII. 36.

ASCLÉTARION, Aſtrologue, eſt condamné par Domitien à être brûlé, & il eſt, ſuivant ſa prédiction, dévoré par les chiens, VII. 192.

ASCLÉPIODOTUS (*Caſſius.*) Sentimens généreux de ce Bithynien à l'égard de Soranus ſon ami dans la diſgrace, IV. 432

ASCLÉPIODOTE, Conſul, XI. 263. Préfet du Prétoire, il eſt fait Commandant d'une flotte pour aider Conſtance à reconquérir la Grande-Bretagne ſur le tyran Allectus, 341. Il remporte la victoire ſur Allectus, 343.

ASCONIUS LABEO, tuteur de Néron, IX. 162

ASIATICUS (*Valérius*) puiſſamment riche & Conſulaire, entre dans la conſpiration contre l'Empereur Caius, III. 152. Mot hardi de ce Sénateur après la mort de Caius, 174. Il n'étoit pas indigne de l'Empire, & aſſez ambitieux pour y aſpirer, 184. Conſul pour la ſeconde fois, 296. Sa condamnation & ſa mort, 304. Il étoit né à Vienne dans les Gaules, 306.

ASIATICUS (*Valérius*) qui commandoit dans la Belgique, ſe déclare pour Vitellius, V. 155.

ASIATICUS, affranchi de Vitellius, reçoit de lui l'anneau d'or, V. 258. Il fait une fortune immenſe en quatre mois, 298. Il ſubit le ſupplice des eſclaves, 496.

ASIE MINEURE, Province du peuple, I. 26. 134. Elle eſt affligée d'un tremblement de terre, I. 318. Soulagement que lui procure Auguſte, *ib.* Affreux tremblement de terre, II. 224. Le Proconſulat de cette Province, faiſoit avec celui d'Afrique, l'objet de l'ambition des Conſulaires, II. 381. VII. 137. Elle eſt ravagée à diverſes repriſes par des courſes de nations Scythiques, X. 327.

ASINIUS (*C.*) Conſul, II. 403.

ASINIUS GALLUS, Conſul, I. 298. Fils de Pollion, 409. Il épouſe Vipſania, répudiée par Tibere, *ibid.* Il offenſe Tibere, II. 25. Il avoit été jugé par Auguſte aſſez ambitieux pour aſpirer à l'Empire, quoique peu capable d'en ſoutenir le poids, 27. *Voyez encore* 119. 197. 201. 203. 429. 515. 543. Il eſt condamné par le Sénat, & détenu long-tems priſonnier par ordre de Tibére, 551. Sa mort, 617. Soupçon injuſte que veut jetter Tibére ſur Agrippine à l'occaſion d'Aſinius Gallus, 622.

ASINIUS GALLUS, fils du précédent, trame une conſpiration contre Claude, & eſt envoyé en exil, III. 297.

ASINIUS (*L.*) Conſul, IV. 206.

ASINIUS (*M.*) Conſul, III. 467.

ASINIUS MARCELLUS prend part à un crime de faux, & échappe à la peine par la conſidération de ſes ancêtres, IV. 196.

ASINIUS POLLION. *Voyez* Pollion.

ASPENDUS, ville de Pamphylie, VII. 219.

ASPER, (*Julianus*) outragé & relégué par Caracalla, IX. 292. Ses deux fils Conſuls, 261.

ASPER (*Sulpicius*) entre dans la conjuration formée contre Néron, IV. 331. Sa mort, 366.

ASPHALTITE (lac) VI. 318.

ASPRENAS (*Nonius*) eſt accuſé de poiſon, I. 116. 470. Son fils bleſſé au jeu de Troie, 174.

ASPRENAS, neveu & Lieutenant de Varus, ſauve deux Légions du déſaſtre de ce Général, I. 450. Sa lâche avarice, *ibid.*

ASPRENAS (*L.*) Proconſul d'Afrique, II. 103.

ASPRENAS (*P. Nonius*) Conſul, III. 32. Il étoit inſtruit de la conjuration contre Caius, 163. Il eſt tué, 172.

ASSASSINS, faction née des Sénateurs de Judas le Galiléen, VI. 204. 457. 458. *Voyez* Judas le Galiléen, & Eléazar. Troubles qu'ils excitent à Alexandrie après avoir échappé aux Romains dans la réduction de Maſada, 469. Pluſieurs ſont arrêtés & mis à mort, 470. Leur indomptable opiniâtreté, 471.

Aſſeſſeurs des Proconſuls, I. 50. Réglemens projettés par Niger ſur ce qui regardoit les Aſſeſſeurs, IX. 74. Alexandre Sévere leur aſſigne des gages, X. 51.

ASSUDIUS CURIANUS. Trait ſingulier entre lui & Pline le jeune, VII. 432.

ASSYRIE conquiſe par Trajan, VII. 485. Abandonnée par Adrien, VIII. 19.

Assyrien, nom donné par mépris à Héliogabale, IX. 464.
Astarté, Déesse honorée en Phénicie, IX. 433.
Astrologues. Anciennes ordonnances renouvellées contre eux, I. 468. II. 191. Ce que l'on doit penser de leurs prédictions vérifiées par l'événement, II. 610. Décret du Sénat pour les chasser de l'Italie, III. 449. Jugement que Tacite portoit d'eux, V. 63. Ordonnance de Vitellius contre eux, 282. Leur insolence, & futilité de leur Art, *ibid.* *Voyez encore* VI. 63. VII. 22. Favorin les combat, VIII. 71.
Astures, domptés par Auguste, I. 70. 83. Mines dans leur pays, *ibid.*
Asyles. Droits d'asyles discutés pardevant le Sénat, & modérés, II. 383. Asyle de Romulus, V. 465.
Atanius Secundus, Chevalier Romain, mal payé de son zele flatteur pour Caius, III. 21.
Atech, Roi des Francs, fait des soumissions à Maximien Hercule, XI. 293.
Ateius Capito, rival de Labéon en Jurisprudence, & plus souple que lui, I. 160. Sa basse flatterie envers Tibere, II. 394. Sa mort, 397. Détails sur ce qui le concerne, *ibid.* *Voyez encore* 679.
Atesté, ville d'Italie, V. 364.
Athanase (S.) est exilé par Constantin à l'instigation d'Eusebe de Nicomédie, XII. 290. 291.
Athénée, Philosophe. Equité d'Auguste à son égard, I. 128.
Athénée, Grammairien, écrivoit sous Commode, VIII. 493.
Athénée, Ingénieur, X. 438.
Athénée, école construite à Rome par Adrien, VIII. 46.
Athenes, Athéniens. Les Athéniens sont punis de leur basse flatterie pour Antoine & Cléopatre, I. 134. Ils s'efforcent de tendre à Germanicus les honneurs les plus recherchés, II. 253. Colere de Pison contre eux à ce sujet, 255. Ils se font mal en se rendant trop jaloux du droit de citoyen d'Athenes, III. 338. La ville d'Athenes est comblée des faveurs d'Adrien, & lui en témoigne sa reconnoissance par toutes sortes d'honneurs, VIII. 39. 44. 45. 98. Nouvelle Athenes d'Adrien dans l'isle de Délos, 98. Cet Empereur dresse pour Athenes un nouveau Code, *ibid.* Marc-Aurèle y fonde des chaires de Professeurs de

toutes les belles connoiſſances, VIII. 356. Sévere prive Athenes d'une partie de ſes privileges par une baſſe vengeance, IX. 84. Murs d'Athenes rebâtis, X. 403. Cette ville eſt préſervée des ravages des Hérules par la valeur de Dexippe, 408. Aſſiégée & priſe par les Goths, elle eſt recouvrée par Cléodeme, qui taille en pieces ces Barbares, XI. 17.

ATHÉNODORE de Tarſe. Sage avis de ce Philoſophe à Auguſte, I. 205. 513.

Athlétes. Leurs combats interdits aux femmes par Auguſte, I. 179.

ATIDIUS CORNÉLIANUS, Gouverneur de Syrie, mis en fuite par Vologéſe, VIII. 235.

ATILIA, mere du Poëte Lucain, IV. 346. 373.

ATILIUS, affranchi, cauſe un très-grand malheur par des jeux qu'il donne à Fidénes, & en eſt puni par l'exil, II. 472-474.

ATILIUS SÉVÉRUS, exilé par Commode pendant qu'il étoit actuellement Conſul, VIII. 435.

ATILIUS VERUS ſauve par ſa bravoure l'aigle de ſa Légion, V. 390.

ATIMÉTUS, affranchi de Domitia, tante de Néron, entre dans une intrigue de Cour contre Agrippine, & il en eſt puni par la mort, IV. 37. 43.

ATLAS (mons) paſſé pour la premiere fois par les Romains, III. 227.

ATRA aſſiegée par Trajan ſans ſuccès, VII. 497. Le Roi d'Atra donne du ſecours à Niger, IX. 119. 120. 183. Sévere met deux fois le ſiege devant la même place, & le leve deux fois, IX. 188. Artaxerxès tente la même entrepriſe, & n'y réuſſit pas mieux, X. 88.

ATRÉE, ſujet d'une Tragédie qui attira la mort à ſon Auteur, II. 602.

ATROPATENE. *Voyez* Médie.

ATTA CLAUSUS, tige de la maiſon des Claudes, III. 337.

ATTALE, Philoſophe, maître de Séneque, III. 214.

ATTALE, Roi des Marcomans, X. 364.

ATTELIUS HISTER (*P.*) Gouverneur de la Pannonie, III. 433.

ATTICA, fille du célebre Atticus, épouſe d'Agrippa, I. 19.

ATTICINUS (*Montanus*) perfide ami eſt condamné à l'exil, VII. 417. 418.

ATTICUS, pere d'Hérode Atticus, trouve un tréſor, dont la jouiſſance lui eſt laiſſée par Nerva, VIII. 212.

ATTICUS (*Hérode*) Ora-

teur illuſtre, qui donna des leçons d'Eloquence Grecque à Marc-Aurèle, VIII. 139. *Voyez encore* 212. 216.

ATTICUS (*Numérius*) ancien Préteur, jure qu'il a vu l'ame d'Auguſte s'envoler au Ciel, & il eſt récompenſé par Livie, I. 19.

ATTICUS (*Quintius*) Conſul eſt pris dans le Capitole avec Flavius Sabinus, V. 469. Il eſt ſauvé par Vitellius, 470-474.

ATTILIUS conſpire contre Tite Antonin, VIII. 168.

ATTUARIENS, peuple de Germanie, I. 419.

AVENCHE, Capitale des Helvétiens, V. 165.

AVERNE, lac. Projet d'un canal depuis le lac Averne juſqu'à l'embouchure du Tibre, IV. 314.

AUFIDIENUS RUFUS, Officier maltraité par des ſoldats ſéditieux, II. 44.

AUFIDIUS BASSUS, Hiſtorien, VI. 522.

Augure de ſalut, renouvellé par Claude, III. 380.

AUGURES (College des). Les Empereurs ſe mirent à la tête de ce College, I. 38. Pline le jeune acquiert la dignité d'Augure, VII. 408.

Auguſta, nom donné à Livie par le Teſtament d'Auguſte, II. 12. *Ce nom fut porté dans la ſuite comme un titre d'honneur par pluſieurs Princeſſes*, par Antonia, aïeule de l'Empereur Caius, III. 13. par Agrippine, épouſe de Claude, 383. par Poppéa, épouſe de Néron, & par leur fille, IV. 251. par Sextilia, mere de Vitellius, V. 288. par Domitia, épouſe de Domitien, VII. 188. par Fauſtine, épouſe de Tite Antonin, VIII. 168. par Lucille, ſœur de Commode, 430. par Manlia Scantilla, & par Didia Clara, l'une épouſe, l'autre fille de Didius Julianus, IX. 46. par Nonia Celſa, épouſe de Macrin, 403. par Mæſa & par Soemis, aïeule & mere d'Héliogabale, 419. par Mamée, mere d'Alexandre Sévere, X. 12. Pertinax refuſa ce titre pour ſa femme, IX. 11.

Auguſta Vindelicorum, Auſbourg, I. 191.

AUGUSTAL (College). Prêtres inſtitués pour honorer la mémoire d'Auguſte, II. 20.

AUGUSTALES, Fêtes en l'honneur d'Auguſte, I. 323. II. 124.

Auguſtani, Compagnie formée par Néron pour lui applaudir ſur le théatre, IV. 153.

AUGUSTE. *Voyez* Octavien. Le nom d'Auguſte eſt donné à Octavien: ce que ſignifioit ce nom, I. 29. Quoiqu'il ait paſſé à tous ſes ſucceſſeurs, il

eſt demeuré propre à celui qui l'a porté le premier, *ibid.* Auguſte témoigna toujours de l'horreur pour le nom de Roi & pour celui de Dictateur, 31. 32. Mot d'Auguſte ſur Alexandre, 61. Il néglige l'honneur du Triomphe, 65. Mots de lui pleins de ſens & de douceur, 123. 125. A quoi il s'attachoit principalement dans ſes lectures, 181. Il reconſtruit le portique de Paulus, & lui conſerve ſon ancien nom, 195. Il conſerve la ſtatue de Pompée, 202. Il fait l'éloge funebre de Druſus, 293. Il refuſe le Triomphe pour les victoires que Tibere avoit remportées ſur les Germains, & il ſe contente de porter une couronne de laurier au Temple de Jupiter Férétrien, 301. Commerce de libéralités entre Auguſte & tous les citoyens, 315. Souhait d'Auguſte pour ſon petit-fils Caius Céſar, qui partoit pour l'Orient, 365. Soins qu'il avoit pris de l'éducation de ſes petits-fils, 372. Mot d'Auguſte ſur Tibere, 382. Sur les deux Julies & Agrippa Poſthume, 387. Il fut malheureux dans ſon domeſtique, 356. 386. Acclamations douces & méritées, dont il eſt charmé, 482. Il conſeille à ſes ſucceſſeurs de ne point chercher à étendre l'Empire, 492. Epigramme ſur le goût qu'il avoit pour le jeu, 517. Teſtament d'Auguſte, II. 12. Mémoires qu'il avoit joints à ſon teſtament, 14. Ses obſéques, 17. On lui décerne un Temple dans Rome, & les honneurs divins, 20. 607. Trait de ſa fermeté à l'égard des Légions victorieuſes à Actium, 83. Il ſe faiſoit une gloire d'empêcher de périr les anciennes familles, 205. Il donne Vonone pour Roi aux Parthes, 214. Temple en ſon honneur bâti par Tibere, & dédié par Caius, III. 19. Il eſt décrié & diffamé par le même Caius, 37. Ses bontés pour Claude enfant, 194. Sa famille s'éteignit en Néron, IV. 516. Vitellius ne prit le titre d'*Auguſte* qu'après quelques délais, V. 153. 289. *Sur le reſte de ce qui concerne Auguſte, voyez les Sommaires de ſon regne*, T. I. *à la fin du Volume.*

AUGUSTE (Hiſtoire). Collection de vies d'Empereurs par différens Ecrivains, XII. 302.

Auguſtodunum. AUTUN. *Voyez* Autun.

AVIDIUS CASSIUS ſe ſignale dans le commandement des armées, faiſant la guerre contre les

Parthes, ſous les ordres de l'Empereur L. Vérus, VII. 238. 241. Il ſe révolte contre Marc-Auréle, 316. Son caractere, *ibid.* Il ſe donne pour un nouveau Catilina, 323. Il avoit toujours nourri dans ſon cœur l'ambition de régner, 324. Il ſe fait proclamer Empereur, 328. Il eſt tué au bout de trois mois par deux Officiers de ſon armée, 337. Ses enfans & deſcendans, épargnés par Marc-Auréle, ſont brûlés vifs par Commode, 462.

AVIDIUS SEVERUS, pere, ſelon quelques-uns, d'Avidius Caſſius, VIII. 316.

AVILIUS FLACCUS (*C.*) Préfet d'Egypte, perſécute les Juifs d'Alexandrie, III. 118-125.

AVIOLA. *Voyez* Acilius.

AVITUS (*Julius*) perſonnage Conſulaire, aïeul d'Héliogabale, IX. 391.

AVITUS (*Lollianus*) premier auteur de la fortune de Pertinax, & toujours reſpecté par lui, VIII. 313. IX. 4.

AULUGELLE, Grammairien, écrivoit ſous Marc-Auréle, VIII. 381. Il a été la dupe de Pérégrin, 272.

Avocats. Loi d'Auguſte, qui leur défend de rien recevoir de leurs parties, I. 177. Plaintes contre eux, & réglemens qui fixe leur ſalaire, III. 311. Renouvellement des anciennes Ordonnances qui leur défendoient de rien recevoir, IV. 14. VII. 414. Manœuvre de certains Avocats pour s'attirer des auditeurs & des applaudiſſemens, IV. 159. Sénatuſconſulte contre les Avocats prévaricateurs, 197. Mot de Thraſéa ſur la nature des cauſes dont les Avocats doivent ſe charger par préférence, 436. Alexandre Sévere accorde des gratifications à ceux qui plaidoient gratuitement, X. 60. Loi de Conſtantin pour réprimer leur avidité, XII. 206.

Avocats du Fiſc, IX. 79. 288. 348. XII. 210.

AURÉLE (*Marc*) eſt adopté par Antonin, VIII. 132. Son hiſtoire juſqu'à ſon adoption, 133-144. Antonin le diſtingue beaucoup de ſon frere, 174. Il le fait ſon gendre & le nomme Céſar, 193. Son élévation ne le détourne point de ſes exercices & de ſes études Philoſophiques, 195. Son bon cœur, 196. Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat, *ibid.* Sa ſoumiſſion & ſon reſpect pour Antonin, 197. Il gouverne avec lui, 198. Après la mort d'Antonin, il eſt reconnu Empereur, 226. Il continue d'aller prendre les leçons de Sextus de Chéronée

Philoſophe, & d'Hermogéne, Rhéteur, 231. Il étoit jaloux de ſa réputation à l'excès, 244. Il eſſaye d'inſtruire Vérus par ſon exemple, 249. Mots remarquables de Marc-Auréle, 253. 254. 256. 257. Sa conduite privée, 271. Sa Philoſophie le laiſſa engagé dans toutes les ſuperſtitions du culte idolâtrique, 293. Sa lettre à Vérus ſur Avidius Caſſius, contient des traits d'un héroïſme outré, 325. Il croyoit que la vertu étoit une ſauvegarde contre les diſgraces, 341. Parmi les titres dont le décoroit l'affection du Sénat, ſe trouve celui de Philoſophe, 346. Quelque choſe d'outré dans la déclaration de ſes ſentimens de clémence à l'égard des complices de la rébellion d'Avidius, *ibid.* Sa bonté, ſource de ſa gloire, 374. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez les Sommaires de ſon regne*, T. VIII. p. 502-506.

AURELIA. Régulus contraint en quelque façon cette Dame de lui léguer les beaux habits qu'elle portoit, VII. 448.

AURELIA SEVERA, Veſtale, enterrée vive par ordre de Caracalla, IX. 311.

AURÉLIEN. Sa naiſſance & ſes premiers emplois, XI. 40-45. Sa vénération pour le ſoleil, 40. Sa ſévérité à maintenir la diſcipline militaire, 42. Tribun Légionnaire, il combat avec avantage contre les Francs, X. 256. XI. 41. Valérien craint ſa ſévérité pour Gallien, & ne le lui donne pas par cette raiſon pour modérateur, X. 324. Commandant ſous Valérien un corps de troupes Romaines en Illyrie, il remporte une grande victoire ſur les Goths, 326. Il eſt élevé au Conſulat par Valérien, 342. Sa pauvreté glorieuſe, *ibid.* De nouveau employé par Claude dans la guerre contre les Goths, il s'y acquiert beaucoup d'honneur, XI. 23. Il eſt élu Empereur, 38. Il vient ſe faire reconnoître à Rome, 45. *Sur le reſte de ce qui le concerne voyez le Sommaire de ſon regne*, 432. *& ſuiv.* Sa mort eſt ſuivie d'un interregne de ſix mois, 127-138. Ses meurtriers punis par Tacite, 153. & par Probus, 181.

AURELIEN, petit-fils de l'Empereur de même nom, XI. 124.

AURELIUS, Sénateur, dont les terres étoient cultivées par le pere de l'Empereur Aurélien, XI. 40.

AURELIUS EUBULUS, Surintendant des Finances de l'Empereur Hé-

liogabale, eſt déchiré & mis en pieces par le peuple & par les ſoldats, IX. 465.

AURELIUS FUSCUS, Proconſul d'Aſie, XI. 130.

AURELIUS PIUS, Sénateur, demande un dédommagement dans le Sénat, & il l'obtient de Tibere, II. 117.

AURÉOLE, Commandant en Illyrie pour Gallien, mais affectant l'indépendance, défait Macrien, X. 384. *Voyez encore* 404. Il manque d'achever la victoire que Gallien avoit remportée ſur Poſtume, 418. Il ſe fait proclamer Empereur, 426. Il eſt aſſiégé par Gallien dans Milan, 428. Il eſt vaincu & tué par Claude, XI. 10. Son tombeau, 12.

AUSPEX (*Julius*) Rhémois, exhorte les Députés de la Gaule à demeurer ſoumis aux Romains; VI. 96.

Autel d'Hercule, brûlé dans l'incendie de Rome ſous Néron, IV. 307.

AUTUN. Ecole de Belles-Lettres & d'Eloquence établie ou renouvellée par Auguſte dans cette ville, I. 192. Floriſſante ſous Tibere, II. 347. On fait remonter l'antiquité de cette Ecole, comme tenue par les Druides, juſqu'aux tems qui ont précédé Céſar, XI. 333. Elle eſt remiſe en honneur par Conſtance Chlore, 334. Bontés de Conſtantin pour la ville d'Autun, qui en conſéquence prend le nom de *Flavia*, XII. 85. 86. *Voyez* Eduens.

AUXUMITES (les) paroiſſent par leurs Ambaſſadeurs au triomphe d'Aurélien, XI. 103.

AUZEA, forteresſe en Afrique, II. 419.

AZOT, ville de Paleſtine, VI. 314.

B.

BABYLAS (S.) Evêque d'Antioche. Ce que l'on doit penſer du fait de la pénitence impoſée par lui à l'Empereur Philippe, X. 266. Il meurt en priſon pour la Foi, 287.

BABYLONE, VII. 224. 228. 485. Trajan en viſite les ruines, 491. *Voyez encore* VIII. 240. IX. 185.

BABYLONE d'Egypte, XI. 65.

BACCHUS. Fable ridicule touchant ſon expédition dans les Indes, VII. 239.

BACTRIENS, VIII. 101. 190.

BAGAUDES (les) troupe ruſtique de rebelles Gaulois, XI. 24. & 281. Ils portent la déſolation dans la Gaule, aſſiégent la ville d'Autun, & la prennent après ſept mois de ſiege, XI. 24. Ils font de nouveaux mouvemens

ſous Carin, 261. Château des Bagaudes, où a été depuis l'Abbaye de S. Maur-des-Foſſés, *ibid.* & 288. Ils ſont défaits & ſoumis par Maximien, *ibid.*

BAIES. Pont conſtruit par Caius ſur la mer de Baies à Pouzzol, III. 87. *Voyez encore* IV. 124. VIII. 148.

Bains froids, tirent Auguſte d'une grande maladie, I. 99. ne réuſſiſſent point à Marcellus, 101. Bains chauds en uſage chez les Suéves, 149. introduits à Rome par Mécéne, 338.

Bains publics bâtis par Agrippa, I. 78. 212. reconſtruits par Adrien, VIII. 45. *Voyez* Thermes. Bains communs aux hommes & aux femmes interdits par Adrien, VIII. 54. par Marc-Aurele, *ibid.* & VIII. 256. X. 28. Cet abus renouvellé ſous Héliogabale eſt encore proſcrit p. 1 Alexandre-Sévere, X. 28. Ordonnance d'Adrien pour défendre que les bains publics ſoient ouverts avant la huitieme heure du jour, VIII. 56. L'Empereur Tacite ordonne que les bains publics ſoient fermés au coucher du ſoleil, XI. 149.

BALBILLUS (*C.*) Préfet d'Egypte, IV. 43.

BALBIN (*Cœlius*) eſt élu Empereur par le Sénat avec Maxime, X. 186. 190. Son hiſtoire juſqu'à ſon élection, 188. Sa conduite molle dans une ſédition furieuſe, 201. Ses efforts inutiles pour l'appaiſer, 202. Son caractere timide, 224. Sa poſtérité, 231. Sa mort ne fut point vengée, 236. *Sur le reſte de ce qui le regarde voyez le Sommaire* III. du L. XXV. Tom. X. p. 449. 450.

BALBINUS (*Cœlius*) Conſul ſous Adrien, & fait Patricien par cet Empereur, X. 189.

BALBUS le jeune, réduit les Garamantes. Son triomphe, I. 154. Il fait bâtir un théatre, & la nouvelle ville de Cadiz, 208.

BALBUS (*D. Cœlius*) Conſul, I. 344.

BALBUS CORNELIUS THEOPHANES, perſonnage chimérique, & formé de deux hommes célebres confondus en un, X. 190.

BALEARES (iſles). Suilius y eſt exilé, IV. 63.

BALISTE, Général Romain, chaſſe Sapor de la Syrie, & le pourſuit juſqu'à l'Euphrate, X. 369. Il ſe concerte avec Macrien pour le faire élire Empereur, 374. Il trahit le fils de Macrien, ſe fait lui-même Empereur, & périt au bout de trois ans, 386. 387.

Banqueroutiers ſoumis par Adrien à la peine du fouet, VIII. 55.

BARBARES. Leur opiniâtreté infatigable à attaquer l'Empire Romain, a enfin réuſſi à le détruire, X. 328.

Barbe. Cérémonie de la premiere barbe, IV. 150.

BARBIUS PROCULUS, ſoldat, entreprend, avec Veturius ſon camarade, de détrôner Galba, & de lui ſubſtituer Othon, V. 67.

BARCOCHEBAS, chef des Juifs révoltés ſous Adrien, VIII. 104. Il périt, 107.

BARDANE, fils d'Artabane Roi des Parthes, fait la guerre à Gotarze ſon frere, III. 392. Ils font la paix enſemble, 393. Son frere reprend les armes contre lui, 395. Bardane eſt tué, *ibid.* Séjour d'Apollonius de Tyane à la cour de Bardane, VII. 227.

BAREA SORANUS. Flatterie de ce grave Sénateur à l'égard de Pallas, affranchi de Claude, III. 450. Il eſt accuſé & condamné à mort avec ſa fille ſous Néron, IV. 412. 417. 428.

BARI, ville, IV. 393.

Barques d'une conſtruction ſinguliere, V. 502.

BARSEMIUS, Roi d'Atra, IX. 120. 183.

BASEUS (*Rufus*) né pauvre payſan, s'éleve juſqu'à la dignité de Préfet du Prétoire, VIII. 312.

BASILIDE, Prêtre de l'Oracle du Mont-Carmel, V. 327.

BASILIDE, l'un des premiers de l'Egypte. Prétendue merveille à ſon ſujet, VI. 57.

Baſilique de Paulus reconſtruite par Lépidus, II. 398.

BASSIANUS, premier nom du Prince appellé depuis Caracalla, IX. 157. 269.

BASSIANUS, Prêtre du Soleil à Emeſe, pere de Julie femme de Sévere, & de Mæſa, IX. 269. 391.

BASSIANUS, premier nom d'Héliogabale, IX. 391.

BASSUS, ami de l'Empereur Sévere, IX. 255.

BASSUS (*Beliénus*) traité inhumainement & mis à mort par l'ordre de l'Empereur Caius, III. 79.

BASSUS (*C. Lécanius*) Conſul, IV. 295.

BASSUS (*Céſellius*) Carthaginois d'origine, flatte Néron de l'eſpérance de lui faire découvrir un tréſor, IV. 380. Mauvais ſuccès de cette entrepriſe chimérique, 383.

BASSUS (*Lucilius*) Préfet des flottes de Ravenne & de Miſéne, ſe concerte avec Cécina pour trahir Vitellius, V. 350. Il fait paſſer la flotte de Ravenne dans le parti de Veſpaſien, 374. Il perd

ſon commandement, & eſt jetté dans les chaînes, 375. dont il eſt bientôt délivré, *ibid.* Il eſt envoyé en Campanie pour pacifier ce pays, VI. 7. Il va ſoumettre le reſte des Juifs cantonnés dans la Judée, 453. Sa mort, 458.

BASSUS (*Saleius*) *Voyez* Saleius.

BASTARNES, II. 242. Probus en tranſplante cent mille en Thrace, XI. 198.

BATAVES, nation Germanique établie en deçà du Rhin, I. 174. V. 503. Cavalerie Batave, I. 400. Iſle des Bataves, II. 156. V. 503. VI. 118. 128. Troupes Bataves dans l'armée Romaine, II. 159. Huit cohortes Bataves ſe diſtinguent par leur valeur & par leur mutinerie, V. 160. 200. 273. La nation des Bataves ſe révolte contre les Romains ſous les ordres de Civilis, V. 503. Les huit cohortes dont il vient d'être parlé, ſe joignent à lui, 508. 518. *Voyez* Civilis. Les Bataves mattés par les diſgraces, ſongent à la paix & au parti de la ſoumiſſion, VI. 133. Un corps de troupes Bataves paſſe le Danube à la nage, VIII. 24. Deſcription du pays des Bataves, XI. 329.

BATAVODURUM, poſte dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

BATHYLLE, Pantomime, I. 173. II. 124.

BATHYNUS, fleuve, I. 433.

BATNÉ, ville de Méſopotamie, VII. 475.

BATON, chef des Dalmates révoltés, I. 427. Se rend à Tibere. Sage réponſe qu'il fait à ce Prince, 435.

BATON, chef des Pannoniens révoltés, I. 427. Il eſt fait priſonnier par Tibere, 433.

BATON, Gladiateur, IX. 297.

BAULES, maiſon de plaiſance près de Baies, IV. 124.

Baume (plante du) portée en triomphe par Veſpaſien, IV. 452.

BEAUVAIS. Barbares tranſplantés par Conſtance Chlore dans le territoire de cette ville, XI. 331.

BEBIUS MACER, déféré à Adrien, comme ſuſpect de mauvais deſſeins, & épargné, VIII. 26.

BEBIUS MARCELLINUS, cruellement mis à mort ſous Sévere, IX. 227.

BEBIUS MASSA, conduit des ſoldats pour tuer Piſon, Proconſul d'Afrique, VI. 49. Fameux délateur, VII. 158. 173. Il eſt condamné comme concuſſionnaire à la pourſuite des peuples de la Bétique, 159.

BEDRIAC, village entre Crémone & Vérone, V. 194. 218. Bataille de Be-

driac entre les armées d'Othon & de Vitellius, 220. *Voyez encore* 278. Antonius Primus arrive à Bédriac; & c'eſt de ce poſte qu'il partoit, lorſque s'engagea la bataille dans laquelle il défit les armées de Vitellius, 380.

BELENUS, nom d'Apollon, chez les Gaulois, X. 201.

BELGES, II. 65. 344. Les côtes de la Grande-Bretagne, voiſines de la Gaule, peuplées de Belges tranſplantés, III. 274.

BENEVENT, IV. 296.

BERENICE, mere d'Agrippa, Roi des Juifs, III. 28.

BERENICE, fille du même Agrippa, III. 423. Elle eſt aimée de Tite, V. 310. Elle embraſſe le parti de Veſpaſien, 331. Elle employe ſa médiation pour calmer la colere de Florus contre les Juifs, VI. 217. Il n'a aucun égard à ſes prieres, 218. Elle écrit contre lui à Ceſtius, 223. Elle tâche de porter les Juifs à ne point ſe révolter contre les Romains, 226. Elle eſt renvoyée par Tite, 492.

BERYTE, ville, rivale de Tyr, IX. 137.

BESA, ville dont le nom fut changé par Adrien, en celui d'Antinople, VIII. 85.

BESANÇON. Vindex eſt défait & tué près de cette ville, IV. 498. 499.

BETASIENS, peuple voiſin des Nerviens, VI. 70. 89.

BETAW ou BETUVE, partie de l'ancienne iſle des Bataves, I. *note ſur la p.* 274. & V. 503.

BETHENNABRIS, bourgade en Judée, VI. 317.

BETHLÉEM. Adrien y établit le culte d'Adonis, dans la grotte où J. C. eſt né, VIII. 112. Sainte Hélene y conſtruit une Egliſe, XII. 242.

BETIQUE, Province du peuple, I. 26. Othon attribue à cette Province pluſieurs villes & territoires de Mauritanie, V. 116.

BEZETHA, quartier de Jéruſalem, VI. 220. 240. 329.

Bibliotheque d'Apollon Palatin, I. 21. d'Octavie, VI. 528. Domitien répare les Bibliotheques conſumées par différens incendies, VII. 201. Trajan établit des Bibliotheques, 373. Adrien conſtruit une Bibliotheque dans Athenes, VIII. 44. Bibliotheque de 62000 volumes formée par Sammonicus, IX. 196. Elle eſt donnée à Gordien le jeune, & lui fait un honneur infini, X. 164. Bibliotheques dans les Thermes, XI. 320. Dioclétien fit tranſ-

porter dans les ſiennes la Bibliotheque Ulpienne, *ibid.*

BIBULUS, Edile, porte au Sénat des plaintes contre le luxe, II. 347.

Bierre, boiſſon ordinaire des Germains, I. 248.

BILBILIS, ville d'Eſpagne, patrie du Poëte Martial, VII. 443.

BINGEN, ville près du Rhin, VI. 99.

Biſſextile (année) I. 341.

BITHYNIE, Province du peuple, I. 26. 134. Gouverneurs qui avoient pillé la Bithynie, condamnés en différens tems, III. 397. IV. 204. VII. 423. Pline le jeune eſt envoyé par Trajan pour la gouverner, VII. 422.

BITTHER, ville de Judée, derniere reſſource des Juifs révoltés. Siege & priſe de cette place, VIII. 107. 108.

Bitume. Source de bitume dans le pays de Babylone, VII. 485.

BLEMMYES, peuple qui habitoit ſur la frontiere de l'Egypte au Midi, XI. 91. Ambaſſadeurs des Blemmyes au triomphe d'Aurélien, 103. Ils font des courſes en Egypte ſous Probus, qui les ſubjugue par un de ſes Lieutenans, 193. Conte ridicule ſur leur figure, 194. Probus triomphe des Blemmyes, 210. Ambaſſadeurs Blemmyes à la cour de Conſtantin, XII. 297.

BLESUS (*Junius*) Commandant des Légions en Pannonie, II. 37. Ses remontrances aux ſéditieux, 42. Son fils eſt député par l'armée à Rome, 43. Renouvellement de la ſédition. Danger de Bleſus, 44-48. Il va commander en Afrique, 359. Il remporte de grands avantages ſur Tacfarinas, mais ne termine point la guerre, 360. Reçoit les ornemens du triomphe avec le titre d'*Imperator*, 362. Il eſt enveloppé dans le déſaſtre de Séjan, qui étoit ſon neveu, 380.

BLESUS (*Junius*) Gouverneur de la Province Lyonnoiſe, ſe déclare pour Vitellius, V. 155. Il lui donne un cortege digne de ſon rang, ce qui attire à Bleſus la haine de ce cœur bas & envieux, 260. Vitellius le fait empoiſonner, 415.

BLESUS (*Pedius*) eſt chaſſé du Sénat pour ſes vols & concuſſions dans le Gouvernement de Cyrene, IV. 157.

BODOTRIA, golfe de la Grande-Bretagne, VII. 102. 106. IX. 244.

BOHEME. Maroboduus vient s'y établir avec les Marcomans & autres peuples Sueves, I. 300. 423. 425. II. 233.

BOIENS, peuple Gaulois, V. 263.

Boiocalus, chef des Anſibares, demande aux Romains pour ſa nation des terres abandonnées, IV. 109. Belle & généreuſe réponſe de ce Germain, 110.

Bois chaſte, nom d'un bois ſacré en Germanie, I. 272.

Bolanus (*Vettius*) va commander les Légions de la Grande-Bretagne, V. 271. Son caractere doux & foible, 272. & VII. 85. 90.

Bonduïca. *Voyez* Boudicéa.

Bonn, ville ſur le Rhin, V. 519. VI. 83. 132.

Bononia, ville dans la Pannonie, XI. 322.

Bonose, tyran ſous Probus, XI. 206. Il buvoit avec excès, ſans jamais perdre la tête, 207. Il eſt battu, & ſe pend de déſeſpoir, 209.

Bonté (la) érigée en Divinité par Marc-Aurele, VIII. 261.

Borans, peuple Scythique, font des courſes dans l'Aſie Mineure, X. 301. 327. Font le ſiege de Pityonte, & ſont battus, 328. Ils reviennent de nouveau, & prennent Pithyonte, qu'ils pillent, 329. Ils prennent enſuite & pillent Trébizonde, 330.

Borysthene, nom d'un cheval d'Adrien, VIII. 86.

Bosphore Cimmérien, Troubles dans ce pays, appaiſés par Agrippa, I. 197. Claude en établit Roi un Mithridate, deſcendant du grand Mithridate, III. 230. *Voyez encore* 417. Rois héréditaires du Boſphore, amis des Romains, X. 327. La famille de ces Rois s'étant éteinte, leur ſceptre tombe en des mains indignes, *ibid.*

Bostra dans la Trachonite, partie de l'Empereur Philippe, X. 247.

Bouclier. C'étoit une honte chez les Germains, que de laiſſer ſon bouclier au pouvoir de l'ennemi, I. 234.

Boucliers de Numa, IX. 431.

Boudicea, veuve de Praſutagus, Roi des Iceniens dans la Grande-Bretagne, eſt maltraitée, ainſi que ſes filles, par les Romains, IV. 178. Elle ſe met à la tête des Bretons, & les anime à combattre contre les Romains, 187. Sa mort, 191.

Bovilles. Courſes du Cirque à Bovilles en l'honneur de la maiſon des Jules, IV. 252.

Boulogne en Italie, ravagée par un grand incendie, obtient une gratification de Claude, par la médiation de Néron, III. 462. *Voyez encore* V. 253. 273. 281.

Boulogne en Gaule,

ſiegée & priſe par Conſtance Chlore, XI. 328.
Bourgeoiſie Romaine. Auguſte fut très-réſervé à en accorder le droit, I. 500. Meſſaline & les affranchis de Claude vendent ce droit à tout venant contre l'intention du Prince, III. 258. Le plein droit de Bourgeoiſie Romaine eſt communiqué par Claude aux Gaulois, 335-342. Réflexion ſur cet établiſſement, 342. 343. Caracalla accorde ce droit à toutes les perſonnes de condition libre dans l'Empire, IX. 315-319.
BOURGUIGNONS, peuple Germain, font des courſes dans les Gaules, IX. 182. 288.
BOURTANG (étangs de) II. 141.
BRACHMANES, Philoſophes Indiens. Entretiens d'Apollonius de Tyane avec eux, VII. 238.
BREMEN, ville d'Allemagne, II. 167.
BRESSE, ville d'Italie, XII. 98. 99.
BRETAGNE (grande). Auguſte eut par deux fois, ou témoigna avoir le deſſein d'y paſſer, I. 71. 79. III. 280. Ridicule expédition de Caligula vis-à-vis de cette iſle, III. 98. Deſcription de l'iſle, mœurs, commerce, gouvernement, maniere de faire la guerre de ſes habitans, 272. *Voyez encore* IX. 239-241. Attaqués ſans fruit par Céſar, ils ne voyent plus d'armées Romaines dans leur iſle juſqu'au regne de Claude, III. 280. La Grande-Bretagne étoit alors une mépriſable conquête, 281. Claude y fait paſſer une armée, 282. Partie de cette iſle réduite en Province Romaine, 289. Nouveaux exploits des Romains commandés par Oſtorius dans cette Province, 435. Ce Général défait entiérement les Silures, & prend priſonnier Caractacus leur chef, 439. Les Silures continuent la guerre, 443. Battent une Légion Romaine commandée par Manlius Valens, 445. La tyrannie des Gouverneurs Romains porte les peuples de cette iſle à former une ligue pour recouvrer leur liberté, IV. 176. Séneque eſt accuſé d'avoir contribué à cette révolte par ſes uſures, 179. Les Bretons profitent de l'éloignement du Général Romain Suétonius Paulinus pour prendre les armes, 179. Trois villes ſont ſaccagées par les rebelles, où il périt ſoixante-&-dix-mille hommes, 182. Ils ſont défaits par Suétonius, 186. Intrigues qui empêchent Suétonius de tirer un grand

fruit de ſa victoire, 192-195. Récit de ce qui ſe paſſa dans cette iſle depuis que Suétonius Paulinus en fut ſorti, juſqu'au tems où Agricola y vint prendre le commandement de l'armée, VII. 89. Exploits d'Agricola. *Voyez le Sommaire du III. §. du Livre XVII.* T. VII. p. 517. Rivalité nationale entre les Bretons & les Gaulois, 100. La flotte d'Agricola fait le tour de la Grande-Bretagne, ce qui fait connoître avec certitude aux Romains que cette région eſt véritablement une iſle, 129. Mur d'Adrien. Bretagne Romaine, Bretagne Barbare, VIII. 90. Mur d'Antonin, 170. Guerres & ſéditions dans la Grande-Bretagne ſous le regne de Commode, 445. Sévere diviſe la Bretagne Romaine en deux Gouvernemens, IX. 174. Expédition de Sévere dans cette iſle, 224. 238. Mur de Sévere, 244. Nouvelle révolte des Bretons, 248. Après la mort de Sévere, Caracalla fait la paix pour revenir promptement à Rome, 273. Cette iſle eſt poſſédée ſucceſſivement par deux tyrans, Carauſius & Allectus, l'eſpace de dix ans, XI. 296. 300. 326. 340. Elle eſt réunie à l'Empire par Conſtance Chlore, 341. Conſtance paſſe dans la Grande-Bretagne pour faire la guerre aux Pictes, & meurt à Yorck, 426. Conſtantin y eſt proclamé Empereur, 427.

BRIGANTES, peuple de la Grande-Bretagne, III. 437. VII. 90. VIII. 170.

Brigue. Loi contre cet abus, I. 165. Expédient mis en œuvre pour l'abolir, 312. La brigue réprimée par Trajan, VII. 413.

BRINNO eſt élu chef des Caninéfates, V. 509. Il enleve le camp des Romains établi dans l'iſle des Bataves, *ibid.*

BRITANNICUS, fils de Claude. Sa naiſſance, III. 232. Il reçoit le nom de Britannicus, 286. Il paroît aux Jeux Séculaires 318. Son triſte ſort après l'élévation du fils d'Agrippine, 377. 383. 386. 387. Claude ſon pere lui donne des marques de tendreſſe, 471. Occaſion de la mort de Britannicus, IV. 21. Trait de ſon eſprit, 26. Sa mort, 27. Ses funérailles, 32. En lui s'éteignit la maiſon des Claudes, 33. Tite, qui lui avoit été attaché, honore ſa mémoire, VI. 489.

BRIXELLUM, ville d'Italie, V. 214.

BROCCHUS. Lettre de Claude à Brocchus, XI. 21.

Bruchium,

BRUCHIUM, quartier d'Alexandrie, assiégé sous Gallien, X. 395. Ruiné sous Aurélien, XI. 93.

BRUCTERES, peuple de Germanie, I. 266. Sont vaincus dans un combat naval, 283. *Voyez encore* 419. Ils attaquent Germanicus, II. 96. Sont battus par Stertinius, Lieutenant de Germanicus, 137. Ils veulent soutenir les Ansibares, IV. 110. Sont exterminés par leurs voisins, I. 266. Leur pays ravagé par Constantin, XII. 37.

BRUTIDIUS NIGER accuse Silanus, II. 387. Son caractere & ses vues, 388.

BRUTUS. Attachement de Sestius pour sa mémoire, récompensé par Auguste, I. 108. Statue de Brutus dans Milan, 122. Sous Tibere les images de Brutus ne paroissoient plus, & c'étoit un crime de le louer, II. 400. 437. Harangues de Brutus, remplies d'invectives contre César & contre Octavien, 439.

Bûcher. Structure & forme du bûcher sur lequel on brûloit les corps des Empereurs, IX. 275.

BUCHERIUS, Auteur d'un ouvrage plein d'érudition, I. 275.

BUCOLES, rebelles d'Egypte, réprimés par Avidius Cassius, VIII. 327.

BUDALIE, bourgade de Pannonie, patrie de l'Empereur Déce, X. 276.

BULLA FELIX, chef de voleurs. Ses tours d'adresse & d'audace, sa prise, son supplice, IX. 229-232.

BURES, peuple Germain, VIII. 224.

BURGUNDES, peuple Germain, X. 301. 321.

BURRHUS (*Afranius*) est fait Préfet des cohortes Prétoriennes, III. 387. Il fait reconnoître Néron pour Empereur, IV. 5. s'oppose à la cruauté d'Agrippine, 11. Il est avec Séneque l'auteur de tout le bien qui se fit dans les premieres années de Néron, 19. Complaisance poussée trop loin par lui pour Néron, 22. Blâme qu'il s'attire en recevant de Néron des héritages de Britannicus, 34. Sage remontrance qu'il fait à ce Prince au sujet d'Agrippine, 39. Il va la trouver, & la traite avec hauteur, *ibid.* Il est accusé de crime d'Etat, 43. Il est appellé en conseil avec Séneque par Néron, au sujet du meurtre d'Agrippine, 130. Il tâche de le rassurer après la chose faite, 136. Il condescend à sa passion pour conduire les chars, 148. Il est forcé de l'accompagner, lorsque ce Prince faisoit le rôle de Mu-

ſicien en plein théatre, 151. Sa mort, 212. Remontrance qu'il avoit faite à Néron au ſujet d'Octavie, 233.

BUSIRIS, ville d'Egypte, priſe & raſée de fond en comble par les Romains, XI. 323.

BYRCHANIS, iſle à l'embouchure de l'Ems, I. 283.

BYZANCE envoye des Députés à Rome, pour demander un ſoulagement, & l'obtient, III. 466. Niger, diſputant l'Empire contre Sévere, eſt reçu dans cette ville, IX. 120. Elle eſt aſſiégée par Sévere, 123. Elle eſt priſe après un ſiege de trois ans, 138-144. Rigueurs exercées par Sévere ſur les Byzantins. Byzance ſoumiſe à Périnthe, 145. 146. Vengeance cruelle que Gallien tire des Byzantins, X. 404. Licinius, vaincu par Conſtantin, s'enfuit à Byzance. Le vainqueur l'y aſſiege, XII. 161. Byzance ouvre ſes portes à Conſtantin, 168. Conſtantin choiſit cette ville pour en faire une ſeconde Rome, 187. *Voyez* Conſtantinople.

C.

CADICIA, veuve de Scévinus, eſt bannie de l'Italie, IV. 372.

CADIUS RUFUS, Gouverneur de Bithynie, eſt condamné pour concuſſions, III. 379.

CADIZ. Nouvelle ville de Cadiz, bâtie par Balbus, I. 209. Fables débitées par Apollonius de Tyane, touchant le climat de Cadiz, VII. 257.

CÆLIUS ANTIPATER, ancien Hiſtorien Romain, VIII. 76.

CÆLIUS (mont). Incendie qui conſume tout le quartier du mont Cælius dans Rome, II. 474.

CÆNEPOLIS, ville d'Arménie, VIII. 241.

CÆNOPHRURIUM, château en Thrace, où Aurélien eſt tué, XI. 121.

CAIUS, prénom par lequel eſt le plus ſouvent déſigné dans l'Hiſtoire le Prince que nous connoiſſons mieux ſous le nom de Caligula, III. 6. *Voyez* Caligula.

CALEDONIENS, habitans de la partie la plus ſeptentrionale de la grande Bretagne, III. 273. Exploits d'Agricola contre eux, VIII. 105. 129. Remarques ſur leurs mœurs & leurs uſages, IX. 239. Sévere leur fait la guerre, 241-244. Caracalla fait la paix avec eux, 273.

Calendrier rétabli en ordre par Auguſte, I. 341.

CALIGULA, fils de Germanicus. Origine de ſon ſurnom, II. 80. 81. 148.

Mot de Caligula ſur Livie, 485. Tibere le décore, & fait entendre qu'il ſonge à en faire ſon ſucceſſeur, 562. Séjan avoir eu deſſein de perdre ce jeune Prince, 588. *Voyez encore* 590. 598. Sa politique, ſes ruſes, ſes intrigues avec Macron pour parvenir à l'Empire, 658-660. Paroles de Tibere à ſon ſujet, 661. Tibere ayant perdu connoiſſance, Caligula, accompagné de Macron, ſe fait reconnoître pour Empereur par les Prétoriens, 670. Il ſe tenoit offenſé du ſurnom de Caligula, III. 6. Il reçoit du Sénat les droits & les titres de la ſouveraine puiſſance, & y ajoute encore de nouveaux titres d'honneur, 7. Il diſſipe en moins d'un an les tréſors amaſſés par Tibere, 15. Dérangement de ſon eſprit, 43. Mot inſultant au ſujet d'un Préteur mis à mort par ſes ordres, 68. Ses hauteurs inſolentes à l'égard des premiers citoyens, 76. Sa lâcheté, 97. Ses inſultes mépriſantes à l'égard de Claude ſon oncle, 197. La lecture de la vie de Caligula par Suétone punie par Commode du dernier ſupplice, VIII. 463. Caracalla peut être regardé comme un ſecond Caligula, IX. 273. *Sur le reſte de ce qui concerne Caligula, voyez les Sommaires de ſon regne*, T. III. *à la fin.*

CALLINIQUE, fils d'Antiochus de Commagene, VI. 142.

CALLINIQUE, ville de Méſopotamie, XI. 354.

CALLIPIDES. Proverbe Grec, qui joue ſur la lenteur de ſa démarche, II. 330.

CALLISTE, affranchi de Caligula, III. 70. On croit qu'il eut part à la conjuration qui fit périr ce Prince, 152. Son crédit énorme ſous Claude, *ibid.* & 208. Inſolence de cet affranchi, 209. Il n'oſe attaquer Meſſaline, 352. 353. Il entreprend de donner Lollia Paulina pour épouſe à Claude, 367.

CALOCERUS, Intendant des chameaux, oſe aſpirer à l'Empire, & périt, XII. 299.

CALPURNIA, ou CALPURNIE, exilée ſous Claude, rappellée ſous Néron, III. 379. IV. 142.

CALPURNIA, épouſe de T. Quartinus, Dame d'une très-grande vertu, X. 146.

CALPURNIE, concubine de Claude, III. 353.

CALPURNIUS, Secretaire de Carus, XI. 232.

CALPURNIUS, Poëte ſous Carus, & ſes fils, XI. 250. 255.

CALPURNIUS ASPRENAS,

dissipe l'imposture d'un faux Néron, V. 241.

CALPURNIUS CRASSUS, conspire contre Nerva, & est exilé, VII. 319.

CALPURNIUS FABATUS, accusé sous Néron, IV. 393.

CALPURNIUS GALERIANUS, fils de ce Pison qui conspira contre Néron, est mis à mort par ordre de Mucien, VI. 23.

CALPURNIUS SALVIANUS, exemple de la rage d'accuser sous Tibere, III. 444.

CALVISIUS, client de Domitia, accusateur d'Agrippine, IV. 37. Il est relégué, 43. & rappellé après la mort d'Agrippine, 142.

CALVISIUS SABINUS, accusé de lese-majesté sous Tibere, II. 601.

CALVISIUS TULLUS, grand-pere maternel de Marc-Aurele, VIII. 135.

CALYPSO. Isle de Calypso, VII. 288.

Camarades, nom que les Empereurs donnoient aux soldats, mais dont Auguste n'usa jamais, I. 494.

CAMILLUS (*Furius*) Proconsul d'Afrique, remporte une victoire sur Tacfarinas, II. 355.

CAMILLUS SCRIBONIANUS (*Furius*) se révolte contre Claude, & périt, III. 243.

CAMILLUS SCRIBONIANUS (*Furius*) fils du précédent, est jugé innocent de la révolte de son pere, & demeure exempt de toute peine, III. 245. Il est accusé d'avoir consulté des Astrologues sur la mort du Prince, & envoyé en exil, 449.

Campagne. Loix de Constantin pour protéger les travaux de la campagne, XII. 218.

CAMULODUNUM, ville dans la grande Bretagne, III. 285. Les Romains y établissent une colonie de Vétérans, 438. Cette place est prise & saccagée dans une révolte des Bretons, IV. 182.

Canal de Drusus, qui fait la communication du Rhin avec l'Issel, I. 282.

Canal de Corbulon entre le Rhin & la Meuse, III. 329.

CANDACE, Reine d'Ethiopie, I. 94. 95.

CANDIDE, Général de Sévere, remporte une victoire sur Niger, IX. 124.

CANDIDIEN, fils naturel de Galérius, XI. 385. Galérius se proposoit de le faire César, 423. Il le recommande en mourant à Licinius, XII. 70. Candidien, adopté par Valérie, épouse de Galérius, s'enfuit avec elle dans les Etats de Maximin, 125. Il est mis à mort par Licinius, 142.

CANGES, peuple de la

Grande-Bretagne, III. 437.

CANINEFATES, peuple voiſin des Bataves I. 413. III. 325. Ils entrent dans les ſentimens de révolte que Civilis leur inſpiroit, V. 508. *Voyez encore* VI. 70. 118.

CANINIUS GALLUS, l'un des Quindecemvirs, préſente au Sénat un nouveau Livre des Oracles de la Sibylle, qui n'eſt point admis, II. 607.

CANINIUS REBILUS, perſonnage Conſulaire, homme de mauvaiſe réputation, III. 27. Il ſe délivre de la vie, en ſe faiſant ouvrir les veines, IV. 52.

CANNABAS, ou CANNABAUD, Roi des Goths, tué dans un combat que lui livra Aurélien, XI. 67.

CANOPE, ville d'Egypte, II. 265. Repréſentation de Canope dans la maiſon de campagne d'Adrien, avec des curioſités Egyptiennes, qui ont été déterrées de nos jours, VIII. 48.

CANTABRES, peuple d'Eſpagne, ſubjugué avec de grandes difficultés par Auguſte, I. 79. 81-83. Agrippa acheve de les réduire, 152.

CANUS, joueur de flûte. Meſquinerie de Galba à ſon égard, V. 26.

CANUS (*Julius*) condamné à mort par Caligula, montre une fermeté héroïque, III. 85.

CAPELIEN, Gouverneur de Numidie, attaque les Gotdiens, & les détruit, X. 181. Il ravage la ville de Carthage & les autres villes d'Afrique, 183.

CAPELLIANUS (*Claudius*). Lettre de ce Sénateur au ſujet de l'élection de l'Empereur Tacite par le Sénat, XI. 144.

CAPITO, Intendant de Judée, donne lieu à la perſécution que les Juifs ſouffrirent de la part de Caligula, III. 126.

CAPITOLE (le). Sabinus, frere de Veſpaſien, s'y enferme, V. 462. Les ſoldats de Vitellius aſſiegent & forcent la place, *ibid.* Le temple de Jupiter eſt brûlé, 466. Le Sénat en ordonne la reconſtruction, VI. 10. Ordre de Veſpaſien pour le même objet. Cérémonie de la premiere pierre, 58. *Voyez encore* 171. Les Juifs ſont aſſujettis à payer au Capitole un tribut de deux dragmes, 469. Le Capitole eſt brûlé de nouveau ſous Tite, 528. Il eſt reconſtruit par Domitien avec une magnificence prodigieuſe, VII. 26.

CAPITOLINS (jeux) inſtitués par Domitien, VII. 30. *Voyez encore* 451.

CAPITON, Préfet du Pré-

toire de Probus, XI. 165.

CAPOUE, II. 463. La colonie ſe dépeuple. On la fortifie d'un nombre de vieux ſoldats, IV. 54. Rivalité entre Capoue & Pouzzoles, V. 438. Rigueurs exercées ſur Capoue, en punition de ſon attachement pour Vitellius, VI. 7.

CAPPADOCE (Royaume de) réduit en Province Romaine après la mort du Roi Archélaüs, II. 217. 259. Veſpaſien met un Conſulaire à la tête de cette Province, au lieu d'un Chevalier Romain, VI. 144.

CAPRÉE (iſle de) acquiſe par Octavien, I. 18. *Voyez encore* 481. 482. 517. Tibere y établit ſon ſéjour, II. 467. Raiſons qui le déterminerent à ce choix, *ibid.* & 468. Lucille, ſœur de Commode, y eſt reléguée par ſon frere, VIII. 432. Commode y exile pareillement Criſpine ſon épouſe, 437.

CARABAS, fou que la populace d'Alexandrie traveſtit en Roi, pour inſulter Agrippa, III. 120.

CARACALLA, en ſon premier nom Baſſianus, reçoit de Sévere ſon pere les noms de Marc-Aurele Antonin, & la dignité de Céſar, IX. 157. Origine du nom de Caracalla, 269. 325. Trait de ſon inclination à la cruauté dès l'enfance, 178. Le titre de Céſar lui eſt confirmé par le Sénat, 181. Il eſt déclaré Auguſte, 186. Caracalla eut le titre du commandement dans une petite guerre contre les Juifs, & le triomphe lui fut décerné, 196. Son pere lui donne la robe virile, 197. Il le marie à la fille de Plautien, 203. Haine de Caracalla contre ſon beau-pere, qu'il tue enfin ſous les yeux de l'Empereur ſon pere, 211-217. En conſéquence il prend un eſſor, qu'il ne fut plus au pouvoir de ſon pere de réprimer, 219. Haine implacable entre lui & ſon frere Géta, 220. Sévere le mene avec lui à la guerre contre les Bretons, 243. Menées de Caracalla contre ſon frere, 244. Il tente d'exciter une ſédition dans l'armée, 246. Il veut tuer ſon pere, *ibid.* Sévere étant tombé malade, Caracalla eſſaie de corrompre les Médecins pour hâter la mort de ſon pere, 249. Il s'empare de la ſtatue de la Fortune Impériale au préjudice de ſon frere, 251. Devenu Empereur avec ſon frere, il s'arroge la prééminence; &, à proprement parler, toute l'autorité, 272. Mor-

de Caracalla ſur l'apothéoſe de ſon frere, qu'il avoit tué, 286. Paroles tyranniques, 303. 304. Sa mort funeſte excite les regrets des ſoldats, 368. Ménagemens de Macrin pour la mémoire de Caracalla, 371. Haine du Sénat contre Caracalla, 373. Les ſoldats veulent qu'il ſoit mis au rang des Dieux, & ils l'obtiennent, 376. 377. *Voyez encore* 419. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez le Sommaire de ſon regne*, IX. 475-479.

CARACTACUS, fils de Cinobellinus, eſt vaincu par les Romains, III. 284. Il ſoutint la guerre avec conſtance pendant pluſieurs années, & enfin il fut défait, pris, & mené à Rome, 438. Son diſcours à Claude, plein d'une noble fierté, 441. Mot ſenſé de ce Prince captif, à la vue des magnificences de Rome, 443.

Caravanes en uſage dans l'Arabie dès le tems d'Auguſte, I. 92.

CARAUSIUS, brave & habile marin, ſe révolte contre les Romains, s'empare de la grande Bretagne, s'y fait proclamer Auguſte, & force les Empereurs Dioclétien & Maximien de le reconnoître, XI. 294-297. Son gouvernement tyrannique, 298. Conſtance Chlore l'attaque, & lui enleve la ville de Boulogne, 327. Carauſius eſt tué par Allectus, 340.

CARIN, fils aîné de Carus, eſt fait Céſar & Auguſte par ſon pere, XI. 226. Son caractere vicieux, 228. Carus marchant contre les Perſes, charge Carin de défendre l'Italie & la Gaule contre les Germains, 230. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Sommaires de ſon regne*, XI. 440.

CARIOMER, Roi des Chémaſques, eſt dépouillé de ſes Etats par les Cattes, VII. 54.

CARISIUS dompte les Aſtures, I. 83.

CARMEL (mont). Oracle ſur cette montagne, V. 327.

CARNONTE, ville ſur le Danube, I. 425. IX. 84. XII. 49.

CARNULIUS ſe tue lui-même. Tibere ſe plaint qu'il lui a échappé, II. 583.

CARPATHES, aujourd'hui monts Krapack, X. 267.

CARPIENS, X. 256. Ce que l'on ſait de ces peuples avant le tems de l'Empereur Philippe, 267. Ambaſſade des Carpiens à Ménophilus, Général Romain, 268. Philippe les défait, & les oblige de demander la

paix, 270. Aurélien en bat quelques partis, XI. 88. *Voyez encore* 99. Il transporte sur les terres de l'Empire une partie de cette nation, 119. Dioclétien acheve d'y transplanter toute la nation, 322.

CARRES, ville de Mésopotamie, IX. 353. Prise & reprise par les Perses, & par les Romains, X. 244. 245. 336. 371. Galérius est vaincu près de cette ville, XI. 354.

CARRHENÉS, brave chef des Parthes mécontens du gouvernement actuel, se signale, & périt, III. 402-405.

CARRINAS, triomphe des Sueves, I. 276.

CARRINAS CELER, Sénateur, déféré par un esclave. Néron ne permet point qu'il soit inscrit sur le Registre des accusés, IV. 16.

CARSIUS SACERDOS, II. 412.

CARSULE, ville d'Italie, V. 445.

CARTHAGE, rétablie par Octavien, I. 18. Emotion de la populace de Carthage, VI. 46. Cette ville dévastée par un incendie éprouve la libéralité de Marc-Aurele, VIII. 250. Flotte établie à Carthage par Commode, pour transporter à Rome les bleds d'Afrique, 492. Les Gordiens sont reçus dans cette ville, X. 169. Elle est ravagée par Capélien, 183. Colete & rigueurs de Maxence contre cette ville, XII. 77.

CARTISMANDUA, Reine des Brigantes dans la Grande-Bretagne, III. 439. 445.

CARUS, soupçonné d'avoir eu part au meurtre de Probus, XI. 214. Il étoit de Narbonne, & il se glorifioit en conséquence d'être Romain d'origine, 224. *Voyez le Sommaire de son regne*, XI. 439.

CASPERIUS ELIANUS, Préfet du Prétoire, favorise Apollonius de Tyane, VII. 283. Il souleve les soldats contre Nerva, 325. Il est puni par Trajan, 331.

CASPERIUS POLLIO, Centurion, s'oppose à la lâcheté de son Commandant, III. 409.

CASPERIUS, Centurion, est envoyé par Corbulon à Vologese, IV. 262.

CASPIENNES (portes) IV. 446.

CASSANDRÉE, ville de Grece, assiégée par les Goths, qui sont forcés par Claude II. de lever le siege, XI. 16-18.

CASSITERIDES (les Isles) peuvent bien n'être autre chose que la presqu'isle de Cornouaille, III. 277.

CASSIUS, le fameux auteur du meurtre de Cé-

far, révéré des Romains, II. 400. Loué par Crémutius Cordus, 437. par Avidius Caſſius, VIII. 330.

CASSIUS ASCLEPIODOTUS. *Voyez* Aſclépiodote.

CASSIUS (*Avidius*). *Voyez* Avidius.

CASSIUS CHEREA, étant Centurion dans l'armée de Germanie, ſe fait jour l'épée à la main à travers une troupe de ſoldats ſéditieux, II. 64. Tribun d'une cohorte Prétorienne, il forme & exécute le deſſein de tuer Caligula, III. 151-164. Après la mort du Prince, il vient demander le mot aux Conſuls, 176. Il fait tuer la femme & la fille de Caligula, 177. Il s'oppoſe à l'élection d'un Empereur, 184. Il eſt mis à mort par ordre de Claude, 186.

CASSIUS CLEMENS, accuſé devant Sévere vainqueur, comme partiſan de Niger, ſe défend avec courage, IX. 133.

CASSIUS LONGINUS (*L.*) épouſe Druſille, fille de Germanicus, II. 610. 611. Caligula rompt ce mariage, III. 39.

CASSIUS (*C.*) Gouverneur de Syrie, conduit Méherdate, Roi donné aux Parthes par Claude, juſqu'aux bords de l'Euphrate, III. 400. 401. Il fut grand Juriſconſulte, & d'une ſévérité rigide, *ibid.* & IV. 67. Il improuve dans le Sénat un avis dicté par la flatterie, 96. Son diſcours dans le Sénat, pour appuyer la loi qui condamnoit au ſupplice tous les eſclaves dont le maître avoit été aſſaſſiné dans ſa maiſon, 199. Il eſt exilé par Néron, 390-393. Il fut rappellé par Galba, 393.

CASSIUS LONGUS, V. 378.

CASSIUS SEVERUS, Orateur célebre par ſon eſprit, mais ſatyrique & mordant, eſt exilé par jugement du Sénat ſous Auguſte, I. 469. Continuant ſon odieux métier, il eſt transféré ſous Tibere de l'Iſle de Crete dans celle de Sériphe, où il vieillit dans la miſere, II. 424. *Voyez encore* III. 17.

CASSIUS, Pantomime, II. 113. 114.

CASTALIE, fontaine dans le fauxbourg de Daphné, qui rendoit des Oracles. Elle eſt bouchée par Adrien, VIII. 65. 66.

CASTINUS, Commandant de la Pannonie, déplacé par Macrin, IX. 379.

CASTOR, le plus honnête homme de tous les affranchis de Sévere, eſt tué par Caracalla, IX. 246. 247. 272.

CASTRICIUS découvre un

conſpiration contre Auguſte, I. 128. Ayant été accuſé dans la ſuite, il eſt ſauvé par cet Empereur, 130.

CATILINA, pris pour modele par Avidius Caſſius, VIII. 323.

CATILIUS SEVERUS, biſaïeul de Marc-Aurele du côté de ſa mere, VIII. 135.

CATILIUS SEVERUS, Préfet de la ville, envieux de l'élévation de Marc-Aurele, dont il devoit être proche parent, VIII. 144.

CATON l'ancien. Mot qui lui eſt attribué par Adrien, VIII. 18. Cet Empereur préféroit ſon éloquence à celle de Cicéron, 76.

CATON d'Utique. Parole d'Auguſte à ſon ſujet, pleine de ſens & de modération, I. 123.

CATTES, peuple Germain. Leur caractere & leurs mœurs, I. 266. D'abord affectionnés aux Romains, ils ſe réuniſſent enſuite avec leurs compatriotes, 284. 287. Leur pays ravagé par Germanicus, II. 129. 177. Ils ſont battus par Galba, III. 225. Forcés par Pomponius Secundus de demander la paix, 431. Guerre entre les Cattes & les Hermondures, IV. 111. 112. Les Bataves ſortoient de la nation des Cattes, & en avoient fait partie, V. 503. Les Cattes font des courſes du côté de Mayence, 548. Expédition de Domitien contre les Cattes, VII. 52. 53. Ils vainquent & chaſſent les Chéruſques, 54. Guerre des Cattes ſous Marc-Aurele, 233. 291.

CATUALDA détrône Maroboduus, II. 234. Il eſt lui-même chaſſé de Germanie, & a recours à Tibere, qui lui aſſigne Fréjus pour demeure, 236.

CATULLE avoit déchiré Céſar par des vers diffamans, II. 439.

CATULLUS, Gouverneur de la Pentapole de Lybye. Ses injuſtices & ſes cruautés contre les Juifs, VI. 473.

CATULLUS MESSALINUS, délateur odieux & cruel ſous Domitien, VII. 173. 316.

CATULUS (*Q. Lutatius*) biſaïeul de Galba, & honoré ſinguliérement par ſon arriere-petit-fils, IV. 478.

CATUMERUS, chef de la nation des Cattes, III. 321.

CATUS DECIANUS, Intendant de la Grande-Bretagne, y fait mal ſon devoir en toutes manieres, IV. 183. 184.

Cavalerie des Germains mêlée de gens de pied, I. 233.

CAUCASE. Erreur d'Apol-

lonius & de ſon Hiſtorien ſur cette montagne, VII. 236.

CAUCIQUE, ſurnom pris par Gabinius Secundus pour ſa victoire ſur les Cauques, III. 226.

CAUQUES, peuple Germain. Ils ſont peints très-différemment par Pline & par Tacite, I. 269. *Voyez encore* 283. 420. II. 74. 137. III. 226. Ils font des courſes dans la baſſe Germanie, & ſont réprimés par Corbulon, 324. 325. La nation des Anſibares chaſſée de ſes terres par les Cauques, IV. 108. *Voyez encore* VI. 117.

CAUSISOLÉE détruit le tyran Trébellianus, X. 399.

CECILIANUS, Sénateur, II. 591.

CECILIEN, Evêque de Carthage, XII. 283.

CECILIUS AGRICOLA, ami de Plautien, périt avec lui, s'étant fait ouvrir les veines, après s'être enivré d'un vin exquis, IX. 219.

CECILIUS CLASSICUS, accuſé pour concuſſions par Pline le jeune, VII. 393.

CECILIUS CORNUTUS, impliqué dans une affaire où il s'agiſſoit du crime de leſe-majeſté, ſe fait mourir lui-même, II. 427.

CECILIUS SIMPLEX, Conſul, ne veut point recevoir l'épée que Vitellius lui remettoit pour abdiquer, V. 460.

CECINA (*Alienus*) Commandant de Légion dans l'armée de la haute Germanie, V. 143. Son caractere, 145. Il ſe charge de mener en Italie par le chemin le plus court une partie des Légions qui avoient reconnu Vitellius pour Empereur, 158. Il ſe met en marche, & traverſe les Alpes encore couvertes de neiges, 165-167. Faſte de Cécina & de ſa femme, 188. Il aſſiege inutilement Plaiſance, & ſe retire à Cremone, 189. Grand avantage remporté par les Généraux d'Othon ſur Cécina, 196. Valens vient le joindre, 204. Jalouſie entre Cécina & Valens, 206. Petite action contre les troupes d'Othon, 215. Bataille de Bédriac, où Cécina & Valens demeurent vainqueurs de l'armée d'Othon, 220. Conduite de Cécina après la victoire, 256. 257. *Voyez encore* 261. 273. Il eſt nommé Conſul avec Valens, 283. Puiſſance énorme de Cécina & de Valens, & leurs jalouſies, 291. Sa fidélité commence à s'ébranler, 295. Fêtes qu'il donne dans Rome, 297. Il part pour la guerre contre le parti de Veſpaſien, 347.

Il s'arrange pour trahir Vitellius, 348. Il manque à deſſein l'occaſion d'écraſer Antonius Primus, 367. Trahiſon de Cécina : ſon armée le charge de chaînes, 376. Il en eſt délivré après la victoire d'Antonius Primus, 402. qui l'envoye à Veſpaſien, 404. *Voyez encore* 413. VI. 94. Il conſpire contre Veſpaſien avec Marcellus, & eſt poignardé par ordre de Tite, 147. 187.

CECINA LARGUS, garde le ſilence dans l'affaire de Meſſaline, III. 358.

CECINA PETUS, mari d'Arria, III. 247.

CECINA SEVERUS, accourt de la Méſie où il commandoit, dans la Pannonie, qui avoit pris les armes, I. 428. Son défaut de précaution réparé par la valeur de ſes troupes, 431. Sédition dans l'armée du bas Rhin, que Cécina commandoit ſous les ordres de Germanicus, II. 62. Exécution ſanglante contre les auteurs de la ſédition, 92. A la tête de quatre Légions, Cécina ſeconde les opérations de Germanicus, 129. 136. Ces Légions courent un grand danger, & s'en tirent par leur valeur, & par la bonne conduite de leur Commandant, 141-148. Il reçoit les ornemens du triomphe, 153. Propoſition qu'il fait dans le Sénat, rejettée, 332.

CECINA TUSCUS, fils de la nourrice de Néron, Préfet d'Egypte, eſt exilé pour un ſujet très-léger, IV. 465. *Voyez encore* V. 416.

CECROPIUS, meurtrier de Gallien, X. 429.

CECUBE (vin de). La qualité en eſt altérée par la fouille des terres, IV. 315.

CEDRON (vallée de). VI. 328.

CEIONIUS, dans le déſaſtre de Varus, met les armes bas, I. 449.

CEIONIUS COMMODUS (*L.*) adopté par Adrien, plus connu ſous le nom de Vérus, VIII. 116. *Voyez* Vérus.

CEIONIUS POSTUMUS, ou POSTUMIUS, pere d'Albin Céſar, IX. 110.

CEIONIUS VARUS (*C.*) Préfet de la ville, & Préfet du Prétoire en même-tems, XI. 280.

CELENDERIS, ville de Cilicie, II. 281.

CELER (*P.*). Miniſtre d'Agrippine, pour l'empoiſonnement de M. Silanus, obtient par ce crime l'impunité de ſes rapines & de ſes concuſſions, IV. 10. 57.

CELER, Architecte, d'un génie audacieux, IV. 313. 314.

CELER (*P.*) *Voyez* Egnatius.

CELER, Chevalier Romain, accuſé & condamné comme le complice & l'auteur du crime de la Veſtale Cornélia, VII. 47.
Célibat, toujours ſoumis chez les Romains à des peines, I. 167. Efforts d'Auguſte pour en détruire l'abus, 167-170. Loi *Papia Poppéa* portée en vue de l'abolir, 466-468. Loi de Conſtantin pour ſouſtraire le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit, XII. 258.
CELSE, Epicurien, a écrit contre la Religion Chrétienne, VIII. 378.
CELSUS, ami de Trajan, VII. 364. Ennemi déclaré d'Adrien, 502. Conſpire contre celui-ci, & eſt mis à mort, VIII. 27.
CELSUS, chargé par quelques Hiſtoriens d'avoir conſpiré contre Antonin, VIII. 168. *Mais il peut ici y avoir quelque erreur.*
CELSUS, tyran de ſept jours en Afrique, X. 398.
CENCHRÉES, Port de Corinthe, IV. 462.
CENIS, concubine de Veſpaſien, V. 304. VI. 174.
CENNES, peuple Germain peu connu, que Caracalla adoucit par l'or, n'ayant pu vaincre par les armes, IX. 325. 327. 328. Courage féroce des femmes de cette nation, 328.
Cens dans les Gaules ſous Néron, IV. 204.
Cenſeurs. Cenſure. La puiſſance de la Cenſure faiſoit partie des droits attribués aux Empereurs, I. 37. Auguſte en refuſe le titre, & fait nommer Cenſeurs Plancus & Paulus, les deux derniers particuliers qui ayent géré enſemble cette Magiſtrature, 112. 115. Claude ſe fait Cenſeur avec L. Vitellius, III. 299. Opérations de la Cenſure de Claude, 334-346. Veſpaſien s'aſſocie ſon fils Tite pour la Cenſure, VI. 144. Domitien prend la qualité de Cenſeur, VII. 20. Valérien nommé Cenſeur, ſous l'Empire de Dece X. 314. Conſtantin renouvelle le titre de Cenſeur pour Dalmace ſon frere, qui eſt le dernier qui l'ait porté, XII. 241.
CENSORIN, auteur du Livre *de Die Natali*, X. 259.
CENSORIN, tyran ſous Claude ſecond, XI. 26.
CENTUMCELLES, aujourd'hui Civita-Vecchia. Port de Centumcelles conſtruit par Trajan, VII. 418. 421. 422.
Centumvirs, tribunal de Juges, IV. 160. VI. 155.
Centurions (les) toujours les premiers expoſés à la fureur du ſoldat, II. 64.

Revue des Centurions par Germanicus, à laquelle les ſoldats ſont admis, 88.

CENUS, affranchi de Néron, eſt puni de mort pour un menſonge impudent, & que la circonſtance rendoit très-criminel, V. 254.

CEPHALONIE (l'iſle de) donnée par Adrien aux Athéniens, VIII. 98.

CERBIDIUS SCEVOLA, Juriſconſulte, maître de Papinien, VIII. 271. IX. 288.

CERCINE, iſle voiſine de l'Afrique, II. 102.

CERCUSIUM ou CIRCESIUM, place de Méſopotamie, X. 252. XI. 361.

CERELLIUS (Q.) L'ouvrage de Cenſorin *de Die Natali*, lui eſt dédié, X. 259.

CÉRÈS ELEUSINE. Claude voulut en tranſporter les myſteres à Rome, III. 264. Néron n'oſe ſe préſenter à ces myſteres, IV. 145. 453. Apollonius de Thyane, voulant s'y faire initier, eſt refuſé d'abord, & quelques années après admis, VII. 249. 259. Adrien ſe fait initier à ces myſteres, & en tranſporte à Rome l'imitation, VIII. 66. Marc-Aurele s'y fait initier, 356.

CERIALIS (*Petilius*) étant encore jeune, attaque témérairement les Bretons rebelles, & eſt battu, IV. 184. Il étoit allié de Veſpaſien, & s'étant ſauvé de Rome, il eſt reçu dans l'armée d'Antonius Primus, & mis au rang des Chefs, V. 444. Il ne ſe hâte point aſſez de marcher vers Rome, qui étoit encore au pouvoir de Vitellius, & en arrivant il eſt battu, 478. 479. Cerialis vient prendre le Commandement des troupes Romaines contre les Bataves & les Gaulois révoltés ſous la conduite de Civilis, VI. 99. Caractere de Cérialis, 100. Il défait ceux de Treves, & préſerve leur ville du pillage, 101. Les Légions qui avoient prêté ſerment aux Gaulois, ſe rejoignent à l'armée de Cérialis, 102. Son diſcours à ceux de Treves & de Langres, qui s'étoient ſoumis, 105. Cérialis ſe laiſſe ſurprendre par Civilis; mais enſuite il ramene la victoire, 113. Grande victoire remportée par Cérialis ſur les Bataves, 122. Négligence de Cérialis, 131. Civilis lui demande une entrevue, & ſe ſoumet, 136. Cérialis avoit ſervi ſous Veſpaſien dans la guerre des Juifs, & forcé les Samaritains ſur le mont Garizim, 273. Envoyé par Veſpaſien dans la Grande-Bretagne,

il ſoumet une grande partie de l'iſle, VII. 85. 90.

CÉRIALIS, fils du précédent, ſert ſous Tite dans la guerre des Juifs, VI. 414.

CERVARIUS PROCULUS, Chevalier Romain, qui étoit entré dans la conjuration contre Néron, s'attache à convaincre Fénius Rufus, IV. 364. Il obtient grace, 371.

CÉSAR. Exemples contraires de Sylla & de Céſar, allégués par Agrippa à Auguſte, I. 7. Céſar avoit avili le Sénat par la multitude de ſujets peu dignes qu'il y avoit admis, 13. Diſpoſition des eſprits au jour des funérailles de Céſar, II. 17. Trait de ſa fermeté contre la mutinerie des ſoldats, 85. Son nom devient le titre de la ſouveraine puiſſance, III. 191. *Voyez l'article ſuivant.*

CÉSAR, nom de dignité & de puiſſance, pris par Claude, III. 191. par Galba, V. 6. Vitellius le refuſe d'abord, & enſuite l'adopte, 153. 442. Domitien eſt proclamé Céſar, comme fils de Veſpaſien, VI. 6. Adrien donne à L. Commodus, qu'il adoptoit, le nom de Céſar, VIII. 116. Les fils de Marc-Aurele ſont nommés Céſars, 245. Pertinax refuſe le nom de Céſar pour ſon fils, IX. 11. Sévere donne le nom de Céſar à ſon fils ainé, 157. & au cadet, 186. *Tous les Empereurs ſuivans, qui avoient des fils, en firent autant.* Dioclétien & Maximien nomment deux Céſars, Conſtance Chlore & Galérius, en leur aſſignant des Départemens, XI. 306. 315. Sévere & Maximin ſont nommés Céſars, 402. Conſtantin, qui avoit été proclamé Auguſte par l'armée de ſon pere, eſt réduit au rang de Céſar par Galérius, 428. & XII. 28. 29. Criſpus & Conſtantin le jeune, fils de Conſtantin, & le fils de Licinius, ſont nommés Céſars, 150. Conſtance & Conſtant, fils puînés de Conſtantin, eurent le même honneur, 176. Conſtantin fit auſſi Céſar Dalmace ſon neveu, 247.

CÉSAR (C.) fils d'Agrippa & de Julie, petit-fils d'Auguſte. Sa naiſſance, I. 142. Il eſt adopté avec ſon frere par Auguſte, 177. *Voyez encore* 203. 328. Auguſte commence à l'élever en honneurs, 344. 346. C. Céſar prend la robe virile, 349. Il eſt déſigné Conſul, & reçoit le titre de Prince, de la Jeuneſſe, 350. Il eſt envoyé en Orient pour pacifier les troubles de l'Arménie, 365.

Entrevue du Roi des Parthes & de C. Céſar, 368. C. Céſar entre dans l'Arménie, y eſt bleſſé, & meurt, 370. 371. Inquiétudes qu'il avoit données à Tibere, alors retité à Rhodes, 376. 377.

CÉSAR (*L.*) frere du précédent. Sa naiſſance, & ſon adoption par Auguſte, 177. *Voyez encore* 344. 346. Il prend la robe virile, & reçoit les mêmes honneurs que ſon frere, 353. Sa mort, 371.

CÉSARÉE, ville bâtie par Hérode en Judée, I. 526. VI. 209. *Voyez encore* III. 421. 422. 426. Les Juifs de Céſarée ſont exterminés, VI. 236.

CÉSARÉE de Philippe, ville près de la ſource du Jourdain, VI. 275.

CÉSARÉE, en Mauritanie, autrefois Iol, réſidence du Roi Juba, III. 228.

CÉSARÉE en Cappadoce, aſſiégée & priſe par Sapor, X. 368.

CESENNIUS PETUS, eſt chargé par Néron des affaires de l'Arménie, IV. 264. Il remporte d'abord quelques légers avantages, 265. Enſuite il ſe défend mal, & fait un traité honteux avec les Parthes, 267-280. Il eſt raillé par Néron, 284.

CESENNIUS PETUS, Gouverneur de Syrie, dépouille de ſes Etats Antiochus de Commagene, VI. 141.

CESIUS CORDUS, Gouverneur de Crete & de Cyrene, eſt condamné pour concuſſion, II. 394.

CESONIA (*Milonia*) qui n'étoit ni jeune ni belle, & qui avoit déja trois enfans, devient l'épouſe de Caligula, III. 43. 44. *Voyez encore* 50. 62. 81. 100. Elle eſt tuée après Caligula, 177. 178.

CESONIUS MAXIMUS, ami de Séneque, eſt exilé par Néron, IV. 372.

CESONIUS PRISCUS, Chevalier Romain, nommé par Tibere Intendant de ſes plaiſirs, II. 470.

CESTIUS (C.) Sénateur, ſe plaint d'Annia Rufilla dans le Sénat, & obtient juſtice, II. 333.

CESTIUS (C.) Sénateur illuſtre, ſe porte pour accuſateur contre Serveus, II. 595.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie, IV. 284. Il néglige les plaintes des Juifs contre Florus, VI. 207. Il envoye un Officier à Jéruſalem pour vérifier les faits, 223. Il vient aſſiéger Jéruſalem, & eſt repouſſé avec perte & ignominie, 237-243. Il ceſſe de pouſſer les Juifs, 244. Sa mort, 253.

CETRONIUS (C.) Commandant d'une Légion

dans l'armée de Germanicus, II. 87.
CETRONIUS PISANUS, VI. 49.
CHABORAS, riviere qui ſe jette dans l'Euphrate, X. 252. XI. 361.
CHAÏBONS, nation Germanique, 288. 289.
CHALCEDOINE, ville, VIII. 386. IX. 406. Surpriſe par les Scyrhes, X. 332. Saccagée de nouveau par les Barbares, 407. Dioclétien y eſt élu Empereur, XI. 238. 243. Cette ville a été appellée par un ancien Oracle, ville d'Aveugles, XII. 189.
CHALCIS, ou CHALCIDENE, petite Province de Syrie, III. 230.
CHALONS ſur Marne. Bataille près de cette ville, entre Aurélien & l'armée de Tétricus, XI. 94.
CHAMAVES, nation Germanique, I. 266.
Champignons, appellés par Néron le mets des Dieux, & pourquoi, III. 273. 275.
Chanſons, ſeuls monumens hiſtoriques des faits anciens chez les Barbares, I. 221. Les Germains en allant au combat, s'animoient par des chanſons qui contenoient les beaux faits de leurs anciens héros, 234.
Chapelle du Palais de Conſtantin, XII. 279. Chapelles portatives pour l'uſage de Conſtantin dans les expéditions militaires, & pour l'uſage des Légions, 282.
CHARICLÉS, Médecin, avertit Macron, que Tibere approche de ſa fin, II. 668.
Charlatan, qui annonçoit qu'il ſeroit changé en cicogne, VIII. 264.
CHARONITES, nom que l'on donnoit à ceux qu'Antoine avoit introduits dans le Sénat ſur les mémoires prétendus de Céſars, I. 13.
Chaſſe dans le Cirque, divertiſſement donné au peuple par Probus, XI. 211.
CHATEAU S. ANGE, VIII. 46.
Chemins (*grands*) l'un des plus beaux monumens de la magnificence Romaine, 508. Grand chemin tiré par Trajan dans toute la largeur de l'Empire, depuis le Pont-Euxin juſqu'en Gaule, VII. 376.
CHERSONNESE (la) appartenoit à Agrippa, & par ſa mort, elle paſſa entre les mains d'Auguſte, I. 212.
CHERUSQUES, peuple Germain, I. 271. II. 128. 129. Arminius les anime à prendre les armes contre Ségeſte, & contre Germanicus, 134. *Voyez encore* 144. 157. 159. Bataille où ils ſont défaits par Germanicus,

167. Arminius à la tête des Chéruſques fait la guerre avec ſuccès contre Maroboduus, 291. Italus, Roi des Chéruſques, III. 321-324. Leur Roi Cariomer eſt dépouillé de ſes Etats par les Cattes, & les Chéruſques demeurent abattus, VII. 54.

Cheval, Auſpice tiré par les Germains des henniſſemens de leurs chevaux, I. 237. Folies de Caligula pour ſon cheval, qu'il mit au rang des Prêtres deſtinés à ſon culte, & qu'il avoit deſſein de nommer Conſul, III. 50. 51. Cheval immolé au Soleil par le Roi des Parthes, VII. 230. Vérus imite Caligula dans ſes folies pour ſon cheval, VIII. 251. Chevaux tigres conſacrés au Soleil dans les iſles de la mer Erythrée, IX. 205. Cheval pris ſur les Alains, ſemblable à nos chevaux Tartares, XI. 177.

Chevaliers Romains. La décence & la ſplendeur rendues par Auguſte à l'Ordre des Chevaliers Romains, I. 498. Cet Ordre ſignale ſon zele pour honorer la mémoire de Germanicus, II. 285. Claude fait la revue des Chevaliers, III. 301. Néron leur aſſigne des places diſtinguées dans le Cirque, IV. 253. Veſpaſien rétablit l'Ordre dans ſa ſplendeur, VI. 154. Le Sénat veut ordonner que des Chevaliers Romains marchent devant Domitien comme ſes Gardes. La défiance ne permet point à Domitien d'accepter cet honneur, VII. 191. Adrien le premier employe des Chevaliers comme Secretaires, VIII. 58. Alexandre Sévere conſerve ſoigneuſement la ſplendeur de l'Ordre des Chevaliers, X. 20.

Cheveux. Vœu de laiſſer croître ſes cheveux, I. 267. VI. 80.

Chien. Fidélité d'un chien pour ſon maître vivant & mort, II. 542.

CHOSROÈS, Roi des Parthes, VII. 467. 468. Il eſt obligé de donner des otages à Trajan, 475. Sa fille eſt faite priſonniere par les Romains, 487. Choſroès détrôné par les Romains, eſt rappellé par les Parthes, 492. 499. Adrien le reconnoît, VIII. 19. Il lui renvoye ſa fille, 100. *Voyez encore* 189.

CHRESTUS, Préfet du Prétoire ſous Alexandre Sévere, X. 69.

Chrétiens, chaſſés de Rome par Claude, III. 428. Premiere perſécution des Chrétiens par Néron, IV. 315-319. Les Chrétiens de Jéruſalem ſortent de la ville, & ſe

retirent à Pella, VI. 244. Perſécution des Chrétiens par Domitien, VII. 176-180. Nerva la fait ceſſer, 308. Lettre de Pline à Trajan au ſujet des Chétiens, 424. Perſécution des Chrétiens par Trajan, 430. Adrien fut modéré par rapport aux Chrétiens, VIII. 67. Il parle d'eux fort mal dans ſa lettre ſur l'Egypte, 94. 95. Cruauté de Barcochébas contre les Chrétiens, 105. L'Egliſe Chrérienne de Jéruſalem devient une Egliſe de Gentils, 112. Reſcrits d'Antonin en faveur des Chrétiens, 187. Témoignage honorable que leur rend Lucien contre ſon intention, 274. Victoire ſur les Quades dûe au ſecours du ciel obtenu par les Chrétiens, 305-310. Aucun Chrétien ne favoriſa la révolte d'Avidius, 347. Perſécution des Chrétiens par Marc-Aurèle, 375. Les Chrériens déteſtés par le Devin Alexandre, 399. Protégés par Marcia, 437. Commode ne leur fut point contraire, 493. Perſécution des Chrériens par Sévere, IX. 197. Mamée favoriſe les Chrétiens, 449. 450. Pratique des Chrétiens par rapport au Sacerdoce, louée par Alexandre Sévere, X. 49. Ulpien ennemi des Chrétiens, 70. Juſqu'où Alexandre Sévere favoriſa les Chrétiens, 123. Premier édifice que nous connoiſſions conſacré au culte Chrérien, 124. Perſécution des Chrétiens par Maximin, 140. 216. par Déce, 285. par Gallus, 300. par Valérien, 343-345. Commencemens du Chriſtianiſme parmi les Goths & autres peuples Barbares, 345. Gallien fit ceſſer la perſécution contre les Chrétiens, 436. Variation de la conduite d'Aurélien à leur égard. Neuvieme perſécution, XI. 125. Perſécution des Chrétiens par Dioclétien, 364-385. Conſtance Chlore les favoriſa, autant qu'il crut que les circonſtances le lui permettroient, 378-380. 417. Leur diſperſion fut avantageuſe pour la propagation du Chriſtianiſme, 382. Conſtantin révoque expreſſément l'Edit de perſécution, XII. 36. Edit de Galérius pour faire ceſſer la perſécution, 66. 67. Maxence la fit ceſſer dans Rome, 79. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme, 89. Edit donné à Rome par Conſtantin en faveur des Chrériens, 118. Nouvel Edit dans le même eſprit, 122. Les Chrétiens perſécutés par Maximin

Daza, 131. Ce Prince tâche de diffamer le Chriſtianiſme, 132. Il fait la guerre aux Arméniens en haine du Chriſtianiſme, 135. Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découverr, 150. Conſtantin, demeuré ſeul maître de l'Empire, donne un nouvel Edit encore plus favorable aux Chrétiens, que les précédens, 170. Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme, 272. Les Ibériens deviennent Chrétiens, 273. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe, 274.

CHROCUS, Roi des Allemands, X. 424.

CHRYSARGYRE, impôt, XII. 213.

CHRYSASPIDES dans l'armée d'Alexandre Sévere, X. 92.

CHRYSOGONUS livre Nicomédie aux Barbares, X. 333.

CHRYSOPOLIS, lieu voiſin de Chalcédoine, X. 407. Bataille de Chryſopolis, où Licinius eſt pour la derniere fois vaincu par Conſtantin, XII. 167.

CHYPRE, iſle, I. 26. 28. Affligée d'un tremblement de terre, VI. 146. Révolte des Juifs dans cette iſle : excès qu'ils y commettent : punition, VII. 496. 497. 498.

CIBALIS, ville de Pannonie, près de laquelle Licinius eſt vaincu par Conſtantin, XII. 146.

CIBYRE, ville en Aſie, II. 411.

CICÉRON. Sentimens de Pollion à l'égard de ce grand Orateur, I. 408. Adrien préféroit à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien, VIII. 76. Vénération d'Alexandre Sévere pour Cicéron, X. 55. *Voyez encore* 58.

CILICIE, Province de l'Empereur, I. 26. Troubles dans la Cilicie après la mort du Roi Philopator, II. 219. Petits Princes qui régnoient dans la Cilicie, 280. Partie de la Cilicie donnée par Claude à Polémon, III. 280. Gouverneur de Cilicie, condamné pour concuſſions, IV. 56. La Cilicie rude ou montueuſe réduite en Province Romaine par Veſpaſien, VI. 143.

CILO (*Fabius*) ami de l'Empereur Sévere, IX. 255. Maltraité outrageuſement par Caracalla, 289-291.

CIMBRES. C'eſt de leur invaſion qu'il faut dater les guerres des nations Germaniques, qui enfin détruiſirent l'Empire Romain, I. 274.

Cimetieres (les) étoient les lieux où s'aſſembloient communément

les premiers Chrétiens, X. 345.
CINCIA (loi) portée anciennement pour défendre aux Avocats de rien recevoir des Parties, III. 312.
CINCINNATUS. Jalousie de Caligula contre ceux qui portoient ce surnom, III. 73.
CINGONIUS VARRO, IV. 203. Etant Consul désigné, il périt comme complice de Nymphidius, V. 18. 19.
CINITHIENS, peuple d'Afrique, voisin de la petite Syrie, II. 355.
CINNA. Pardon accordé par Auguste à Cinna, I. 389-395.
CINOBELLINUS, Roi d'un peuple de la Grande-Bretagne, III. 98. 284. 285.
CIRCESIUM. *Voyez* Cercusium.
CIRTA, capitale de la Numidie, II. 361. Elle prend le nom de Constantine, XII. 76. 115.
Citoyens Romains, *Voyez* Bourgeoisie Romaine.
CIVICA, Proconsul d'Asie, mis à mort par Domitien, VII. 138.
CIVICA, oncle de l'Empereur Vérus, VIII. 244.
CIVILIS (*Claudius*), Batave, court risque plus d'une fois d'être mis à mort par les Romains, V. 154. Son caractere, 504. 505. Il porte les Bataves à la révolte, 504. 508. Son premier exploit, 510-512. Ses pratiques pour gagner les Gaulois, 512. Nouvelle victoire remportée par lui sur les Romains, 515. Il est joint par huit cohortes Bataves, qui avoient long-tems servi dans les armées Romaines, 518. Il attaque le camp de *Vétéra*, 520. Il tente inutilement de le forcer, 534. Intrigue de Civilis pour soulever les Gaulois, 538. Il est obligé de lever le siege qu'il avoit mis devant le camp de *Vétéra*, 543. Il revient l'assiéger de nouveau, 545. Révolte des Gaulois, qui se joignent à Civilis, VI. 64. Les Légions assiégées par lui dans *Vétéra*, se rendent, 73. Il les extermine. Horrible cruauté dont on l'accuse, 80. Trait de sa politique, *ibid.* Il fait hommage de sa victoire à Velléda, 81. Il acquiert encore de nouvelles forces, & de nouveaux alliés, 89. Il surprend Cérialis, qui néanmoins demeure vainqueur, 110-116. Bataille, dans laquelle Civilis est vaincu, 122. Il ruine la digue de Drusus, 128. Entreprise hardie, mais infructueuse, de Civilis, 130. Derniere tentative de Civilis, 133. Il se soumet, 134-137.
CIVITA-VECCHIA,

Voyez Centumcelles.
CIUS, ville de Bithynie, IX. 124. X. 333.
CLAROS (Oracle de) II. 254.
CLASSICUS (*Julius.*) *Voyez* Julius.
CLAUDE, fils de Druſus, I. 297. Il eſt fait prêtre d'Auguſte, II. 21. Il va au devant des cendres de Germanicus ſon frere, 290. On l'oublioit, comme un homme ſans conſéquence, 314. Tibére rejette la penſée de le faire ſon ſucceſſeur, 660. Caligula le fait Sénateur, & Conſul avec lui, III. 14. Tous ſes biens ſont ſaiſis, 50. Mépris de Caligula pour lui, 107. 108. Il eſt élevé à l'Empire par les ſoldats, 180. Viciſſitude de bon & de mauvais ſens dans ſes opérations de ſa cenſure, 301. 302. On cache ſa mort pendant pluſieurs heures, IV. 4. Son Apothéoſe, ſes funérailles, ſon oraiſon funebre, 6. Temple en l'honneur de Claude à Camalodunum, 182. Reconnoiſſance de Veſpaſien pour la mémoire de Claude, VI. 172. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Sommaires de ſon regne*, T. III. *à la fin.*
CLAUDE II. ou LE GOTHIQUE, employé par Valérien dans la guerre contre les Barbares, X. 326. Sous Gallien, il remporte une grande victoire ſur les Goths, 427. Il conſpire contre Gallien, 428-430. *Voyez encore* 432. Mots remarquables de lui, XI. 9. 14. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, XI. 431. 432.
CLAUDE, brigand, ſe joue impunément de Sévere, IX. 149.
CLAUDES (Maiſon des) s'étoit perpétuée ſans le ſecours de l'adoption, III. 382. Elle s'éteignit en Britannicus, IV. 33.
CLAUDIA, fille de M. Silanus, premiere femme de Caligula, II. 659. III. 24. 41.
CLAUDIA, niece de l'Empereur Claude II. & mere de Conſtance Chlore, XI. 6. 309.
CLAUDIA (*Quinta*). Sa ſtatue deux fois préſervée des flammes, II. 405.
CLAUDIA LÆTA, Veſtale, condamnée par Caracalla, IX. 311.
CLAUDIA PULCRA, parente d'Agrippine, eſt accuſée & condamnée, II. 524-526.
CLAUDIA SACRATA, Ubienne de nation, VI. 133.
CLAUDIEN, Poëte, a parlé de la victoire de Marc-Aurêle ſur les Quades, comme d'un événement miraculeux, VIII. 308.
CLAUDIUS (*Ap.*) l'un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguſte, I. 361.

CLAUDIUS APOLLINARIS, Commandant de la flotte de Miſéne, manque de fidélité à Vitellius, V. 438. *Voyez encore* 473. 474.

CLAUDIUS ATTALUS, Proconſul de Chypre, mis à mort par Héliogabale, IX. 421.

CLAUDIUS COSSUS, Orateur Helvétien de nation, ſauve ſa patrie, V. 168.

CLAUDIUS DEMIANUS, accuſateur d'Antiſtius Vétus, IV. 396.

CLAUDIUS FAVENTINUS, Centurion, auteur de la déſertion de la flotte de Miſéne & de la côte de Campanie en faveur de Veſpaſien, V. 438.

CLAUDIUS JULIANUS, traître à Vitellius, eſt aſſiégé dans Terracine, & après la priſe de la ville, battu cruellement & égorgé, V. 439. 473. 474.

CLAUDIUS LABEO, Commandant d'un corps de cavalerie Batave, rival de Civilis, eſt envoyé par lui en Friſe, V. 517. Il ſe retourne du côté des Romains, VI. 69. Combat entre lui & Civilis, 89. *Voyez encore* 98.

CLAUDIUS LIVIANUS, Préfet du Prétoire ſous Trajan, VII. 403.

CLÉANDRE, affranchi de Commode, VIII. 433. 444. Hiſtoire de cet affranchi. Sa fortune immenſe : ſa tyrannie, 448. ſoulevement du peuple contre lui, 453. Il eſt ſacrifié par Commode, & périt, 456.

Clémence. Petite idée que Domitien ſe faiſoit de cette vertu, VII. 34.

CLEMENS, Centurion dans l'armée de Pannonie, II. 52. 56.

CLEMENS, Préfet du Prétoire, favoriſe ſous main la conjuration contre Caligula, III. 152. 174.

CLEMENS (*Arrétinus*) *Voyez* Arrétinus.

CLÉODAME, Byzantin, Ingénieur, X. 438.

CLÉODEME, Athénien, retire ſa patrie des mains des Goths, XI. 17.

CLÉONICUS, affranchi de Sénéque, IV. 325.

CLÉOPATRE, fille d'Antoine, mariée à Juba, I. 27. 139. autrement appellée Séléne, III. 73.

CLÉOPATRE, concubine de Claude, III. 353.

CLITES, nation Cappadocienne, II. 648.

CLITUMNE, ſource & riviere en Ombrie, III. 94.

CLODIENNE (voie) en Etrurie, VIII. 249.

CLODIUS CELSINUS, frere d'Albin, IX. 172.

CLODIUS CELSUS, ami de Nymphidius, V. 16.

CLODIUS MACER, en Afrique ſe fait chef de parti, IV. 497. Il périt, V. 10.

Clôture du luſtre par Auguſte, I. 19. par Claude, III. 346. par Veſpaſien

& Tite, VI. 144.
CLUNIA, ville d'Eſpagne, IV. 503. V. 6.
CLUVIUS (C.) reçoit d'Auguſte le rang de Conſulaire ſans avoir été Conſul, I. 17.
CLUVIUS, perſonnage Conſulaire, III. 161.
CLUVIUS, pere d'Helvidius Priſcus, VI. 11.
CLUVIUS RUFUS, Orateur, Hiſtorien, Proconſul d'Eſpagne, V. 41. Sa conduite variable au commencement du regne d'Othon, 171. Il vient joindre Vitellius, 271. Il eſt garand avec Silius Italicus de l'accord entre Vitellius & Sabinus frere de Veſpaſien, 454. *Voyez encore* VI. 26. Belle réponſe que lui fait Virginius, VII. 322.
COCCEIUS NERVA. *Voyez* Nerva.
COCCONAS, compagnon du Devin Alexandre, VIII. 384. 386. 387.
CÆLIUS CALDUS, fait priſonnier par les Germains dans le déſaſtre de Varus, ſe tue lui-même, I. 451.
CÆLIUS POLLIO, Gouverneur du château de Cornéas, ſe laiſſe gagner par Rhadamiſte, III. 409.
CÆRANUS, Philoſophe Grec, IV. 231.
CÆRANUS, le premier des Egyptiens qui fut Sénateur & Conſul Romain, IX. 219. 343.
COGIDUNUS, Roi dans la Grande-Bretagne, ami des Romains, III. 444.
COHIBUS, fleuve, V. 503.
Cohortes deſtinées à la garde de Rome, appellées cohortes de la ville, I. 400. II. 407. Elles ſe déclarent pour le Sénat après la mort de Caligula, mais bientôt elles s'en détachent, III. 176. 182. 184. Vitellius caſſe les anciennes, & en forme de nouvelles, V. 295. Jalouſie des cohortes de la ville contre les Prétoriens, VIII. 456. Elles étoient commandées par le Préfet de Rome, IX. 291. Dioclétien les affoiblit, XI. 407.
COLCHIDE. Les Rois de ce pays ſont forcés de ſe ſoumettre à Trajan, VII. 477. Courſes des Scythes dans la Colchide, X. 327.
COLISÉE, VI. 172.
COLOGNE, ville des Ubiens, 177. Agrippine y établit une colonie Romaine, d'où eſt venu à cette ville le nom qu'elle porte, III. 384. Vitellius y eſt proclamé Empereur, V. 150. Affection des habitans de Cologne pour les Romains, dans la guerre de Civilis, & danger que cette ville court en conſéquence, VI. 67. 77. 84. 116. *Voyez encore* VII. 330. 333. X. 414. XI. 205. 209. Conſtantin commence

mence à conſtruire à Cologne un pont ſur le Rhin, XII. 38.

Colonies. Cauſes du dépeuplement des Colonies, IV. 171.

Colonne Antonine, érigée par Marc-Aurele & par le Sénat, en l'honneur de Tite-Antonin, VIII. 203. 308.

Colonne Trajane, VII. 375. 464. Les cendres de Trajan ſont inhumées ſous cette colonne, 507.

COLOPHON, ville, II. 254.

Coloſſe de ſix vingts pieds de haut, repréſentant Néron, IV. 310. Conſacré par Veſpaſien au Soleil, VI. 146. Commode fait ôter la tête du Soleil, pour y mettre la ſienne, VIII. 470. Gallien voulut s'ériger une ſtatue coloſſale, X. 364.

COMAZON, mot Grec qui ſignifie *Farceur*, donné pour ſurnom à Eutychien, IX. 425.

Combat naval, ſpectacle, I. 354. III. 456. VII. 28.

Comédiens. Réglement d'Auguſte à leur ſujet, maintenu par Tibere, II. 125. Modicité des récompenſes qu'Alexandre Sévere leur accordoit, X. 48. *Voyez* Pantomimes.

Cometes, IV. 168. 327. Plaiſanterie de Veſpaſien ſur une Comete, VI. 188. Comete ſous le regne de Commode, IX. 260.

COMINIUS, (C.) Chevalier Romain, auteur de vers ſatyriques contre Tibere, obtient le pardon, II. 432.

COMMAGENE (la) réduite en Province Romaine, II. 219. 259. rendue à Antiochus, III. 28. 229. réduite de nouveau en Province Romaine par Veſpaſien, VI. 141.

Commerce par échange dans l'intérieur de la Germanie, I. 247.

COMMODE, né dans la pourpre, VIII. 232. Il eſt fait Céſar, 245. La légitimité de ſa naiſſance a été ſoupçonnée, 351. Conduite trop indulgente de Marc-Aurèle à l'égard de Commode ſon fils. Mauvais caractere du jeune Prince, 357. Degrés par leſquels ſon pere l'éleve juſqu'au rang d'Auguſte, 359. Il triomphe avec ſon pere, 362. Bruits qui ſe ſont répandus contre Commode au ſujet de la mort de Marc-Aurèle, 367. Mépriſables & indécens combats auxquels s'exerçoit Commode contre les gladiateurs, & contre les bêtes, 443. Il ſe faiſoit un jeu, à la lettre, de tuer & d'eſtropier des hommes, 64. Vente des meubles de Commode, IX. 14. Commode payoit

des penſions aux chefs des Barbares, pour acheter d'eux la paix, 16. Didius Julianus promet aux ſoldats de rétablir la mémoire de Commode, 43. *Voyez encore* 51. Sévere, pour faire dépit au Sénat, met Commode au rang des Dieux, 173. *Voyez encore* 175. *Sur le reſte de ce qui regarde Commode, voyez le Sommaire de ſon regne*, VIII. 507-509.

COMMODIEN, épithete donnée par Commode au Sénat, à Rome, aux armées, &c. VIII. 472. 475.

COMMODIEN, Poëte Chrétien, XII. 303.

Comte. Origine de ce titre, XI. 278.

Conciles, néceſſaires, ſelon Euſebe, pour terminer les grandes affaires dans l'Egliſe, XII. 152. Conciles de Rome, d'Arles, de Nicée, 252.

CONCORDE, Déeſſe, I. 415.

Concuſſions. Réglement de Claude contre les Magiſtrats concuſſionnaires, III. 294. Edix de Conſtantin contre les concuſſionnaires, XII. 210. 211.

CONDIANUS (*Sex.*) victime de la cruauté de Commode, VIII. 436.

Confiſcations. Loi de Conſtantin pour en adoucir la rigueur, XII. 214.

Conquêtes. Indifférence d'Auguſte pour les conquêtes, I. 180. & en général des Empereurs Romains, VIII. 170.

Conſeil privé, formé par Auguſte, I. 47. Ce Prince fait attribuer à ſon Conſeil privé la même autorité dont jouiſſoit le Sénat, 464. Tibere décide certaines affaires avec un Conſeil privé, II. 106. Claude rétablit ce Conſeil, tombé en déſuétude depuis la retraite de Tibere à Caprées, III. 202. Adrien ſuit en ce point l'exemple d'Auguſte, VIII. 31. Conſeil d'Etat pendant le bas âge d'Alexandre Sévere, X. 15.

CONSIDIUS PROCULUS, mis à mort ſous prétexte de crime de léſe-majeſté, II. 614.

CONSTANCE, fils de Conſtantin, élevé au rang de Céſar, XII. 176. *Voyez encore* VII. 376.

CONSTANCE CHLORE, pere du grand Conſtantin. Son origine, XI. 6. Il fut formé à la guerre par Probus, 216. Il eſt fait Céſar par Dioclétien. Son caractere. Ses emplois juſqu'à ſon élévation, 308-311. Il eſt adopté par Maximien Hercule, répudie Hélene, & épouſe Théodora, fille de Maximien, 313. Il fut premier Céſar, 314. Son département, 315. Il entre en

guerre contre Carauſius, & lui enleve la ville de Boulogne, 327. Victoires remportées par lui ſur les Francs, 329. Il rétablit la ville & l'école d'Autun, 333. Il fait la guerre à Allectus, & réunit la Grande-Bretagne à l'Empire, 340. Il uſe noblement de la victoire, 346. Autres exploits de ce Prince contre les nations Germaniques, 347. Douceur de ſon Gouvernement. Trait remarquable à ce ſujet, 349. Ses égards pour les Chrétiens, 378. Epreuve ſinguliere à laquelle il met les Chrétiens de ſon Palais, 379. Il eſt mépriſé par Galérius, 396. Il devient Auguſte par l'abdication de Dioclétien & de Maximien, 403. Son goût de ſimplicité, 418. *Voyez le Sommaire de ſon regne.* T. XI. p. 445.

CONSTANCIE, fille de Conſtance Chlore, XI. 427. eſt mariée par Conſtantin ſon frere à Licinius, XII. 87. 121. Elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme, 96. Elle obtient de ſon frere la grace de ſon mari, 161. *Voyez encore* 273.

CONSTANT, fils de Conſtantin, XII. 176.

CONSTANTIN. Ses commencemens, XI. 325. Il eſt exclus de la dignité de Céſar par Galérius, 396-403. Il s'échappe de Nicomédie, & va joindre ſon pere en Gaule, 423. A la mort de ſon pere, il eſt proclamé Auguſte par l'armée, 427. Il refuſe de ſeconder les fureurs de Maximien contre Maxence, XII. 43-45. Il donne à Maximien un aſyle, & le traite généreuſement, 51. 52. Sa bravoure portée trop loin, 83. Il prend le ſurnom de *Maximus*, 84. Il s'expoſe avec trop peu de ménagement, 100. Le Sénat lui aſſigne le premier rang entre les Auguſtes, 115. Dureté de ſa conduite envers Dioclétien, 63. 127. Il célebre à Rome les fêtes de ſa dixieme année, 157. Avantages remportés par lui ſur les Barbares, *ibid.* Pratiques religieuſes de Conſtantin, 166. Diſtique ſanglant contre lui, 179. Jamais il ne s'éleva contre lui aucune ſédition, 224. Soins qu'il prend de l'éducation de ſes enfans, 230. Ses ménagemens pour les Payens, 257. 260. 261. 262. Diſcours ſur la Religion, qu'il compoſoit & prononçoit devant ſa Cour, 281. Ses aumônes, 283. Ses Statues outragées dans une ſédition. Sa douceur, 285. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Som-*

maires de ſon regne, T. XII. p. 307-316.

CONSTANTIN le jeune, fils du grand Conſtantin, XII. 150. 176.

CONSTANTINE, ſœur de Claude ſecond, XI. 6.

CONSTANTINE, ville de Phénicie, XII. 273.

CONSTANTINE. *Voyez* Cirta.

CONSTANTINOPLE. *Voyez* Byzance. La fondation de C. P. embellie de merveilles par les Grecs, XII. 187. Sa ſituation, ſon port, 188. Fondation de C. P. 190. C. P. ville toute Chrétienne, 192. Conſtantin y tranſporte pluſieurs ſtatues des fauſſes Divinités, 194. Il veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. 195. Dédicace de la ville, *ibid.*

Conſul. Auguſte ſe fait donner la puiſſance de Conſul, lors même qu'il n'exerceroit pas cette charge, I. 35. 154. Plus de Conſul d'un an, 44. Splendeur du Conſulat, quoique le pouvoir en fût extrêmement reſtraint, 350. Déférences extérieures de Tibere pour les Conſuls, II. 107. Droit du Conſul déſigné d'opiner le premier dans le Sénat, 320. Propoſition faite dans le Sénat de ne plus compter les années par les Conſuls. Elle eſt rejettée, 379. Quelques Conſuls nommés, ſelon Dion, pour toute l'année, III. 296. Coutume des Empereurs, de prendre le Conſulat au commencement de leur regne, V. 115. VII. 347. XI. 188. Conſul d'un jour, V. 315. Domitien dix-ſept fois Conſul, VII. 14. Conſulat des deux Auguſtes, VIII. 228. Vingt-cinq Conſuls en une ſeule année, 450. Dépenſes du Conſulat diminuées par Alexandre Sévere, X. 51. Les dépenſes ſe porterent à un furieux excès, XI. 44. Années où les Conſulats ſont fort brouillés, XII. 50. Barbares élevés au Conſulat, 298.

COPONIUS, premier Intendant envoyé en Judée, I. 314.

COPTOS, ville de la Thébaïde, XI. 193. 323.

Corbeau, regretté & honoré de ſolemnelles funérailles par le peuple, II. 653.

CORBULON, force L. Sylla à lui faire ſatisfaction, II. 330. Il exerce avec rigueur une commiſſion qu'il s'étoit fait donner pour la réparation des grands chemins, 331. Il continue ſous Caligula les mêmes vexations, & obtient le Conſulat, III. 61. Ses jugemens ſont caſſés ſous Claude, 260. Il eſt envoyé commander les Légions de la baſſe Germanie, & il y

fait de grands exploits, 325. Claude arrête ſon activité. Mot de Corbulon à ce ſujet, 328. Il occupe le ſoldat à creuſer un canal entre le Rhin & la Meuſe, 329. Il eſt chargé par Néron de la guerre contre les Parthes, IV. 77-82. Il diſcipline ſes troupes, 82. Ses exploits contre les Parthes, 84-103. Il eſt fait Gouverneur de Syrie, 103. Meſures que prend Corbulon pour rendre inutiles les efforts de Vologéſe. Il demande un Général d'Armée pour la guerre d'Arménie, 260. Il fait un Traité avec Vologéſe, par lequel il abandonne l'Arménie, 262. Il partage ſon armée avec Céſennius Pétus, 264. Il fortifie la rive de l'Euphrate, & jette un pont ſur ce fleuve, 266. Averti du danger de Pétus, il ne ſe hâte pas de marcher à ſon ſecours, 269. Il ſe met enfin en mouvement, 271. Son armée rencontre celle de Pétus, 278. Accord entre Corbulon & Vologéſe, 280. Renouvellement de la guerre : Corbulon en eſt chargé, 282. On lui donne un pouvoir preſque égal à celui qui avoit autrefois été donné à Pompée, 284. Ses préparatifs, 285. Entrevue de Corbulon & de Tiridate, 289-292. Mot de Tiridate à Néron au ſujet de Corbulon, 442. Corbulon, auſſi bon politique, que grand guerrier, 443. Il eſt forcé par Néron de ſe donner la mort, 462.

CORCYRE, iſle, II. 287.

CORDYENE, Province ſur le Tigre, VII. 483. XI. 359.

CORELLIUS, loué par Pline le jeune comme plein de ſageſſe & de probité, VII. 185. 433. Mot de Corellius ſur Domitien, 185.

CORINTHE, VII. 251. XII. 246.

CORMA, fleuve, III. 404.

CORNEILLE (S.) Pape & Martyr, X. 288. 300.

CORNELIA, premiere des Veſtales, eſt condamnée par Domitien, VII. 46.

CORNELIA PAULA, épouſée par Héliogabale, & bientôt répudiée, IX. 434.

CORNELIUS AQUINUS, de concert avec Fabius Valens, tue Fonteius Capito, V. 49.

CORNELIUS FRONTO, maître de Marc-Aurèle en Eloquence, Orateur célebre, VIII. 139. 210.

CORNELIUS FUSCUS ſe déclare pour Veſpaſien. Son caractere, V. 342. *Voyez encore* 355. 356. Il prend le commandement de la flotte de Ravenne, 375. 423. Préfet du Prétoire ſous Domitien, il eſt envoyé

contre les Daces, & y périt, VII. 60. Son tombeau, 64.
CORNELIUS LACO. *Voyez* Laco.
CORNELIUS MARCELLUS, Sénateur, impliqué dans l'accusation intentée contre Silanus, IV. 392.
CORNELIUS MARTIALIS, député par Sabinus à Vitellius, V. 463.
CORNELIUS PALMA, ami de Trajan, VII. 364. Il subjugue l'Arabie Pétrée, 465. Il étoit ennemi d'Adrien, 502. Il conspire contre Adrien devenu Empereur, & est mis à mort, VIII. 27.
CORNELIUS REPENTINUS, gendre de Didius Julianus, est fait par lui Préfet de la ville, IX. 44.
CORNELIUS SABINUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, entre dans la conspiration de Chéréa contre Caligula, III. 158. 164. Il exhorte Chéréa à se donner la mort, & il se tue lui-même, 187.
CORNELIUS SCIPION, II. 361.
CORNIFICIA, Dame aimée de Pertinax, IX. 36.
CORNOUAILLE, pays de la Grande-Bretagne, riche en mines d'Etain, III. 276. 277.
CORNUTUS, maître de Perse & de Lucain, est envoyé en exil pour sa franchise par Néron, IV. 249. 250. 438.
CORNUTUS (*Tertullus*) ami de Pline le jeune, & son Collegue dans le Consulat, VII. 394.
CORSE. Mouvemens dans cette isle, à l'occasion de la guerre entre Othon & Vitellius, V. 184.
CORUNCANIUS (les) originaires de Camérium, III. 337.
COS, isle) II. 276. Temple d'Esculape dans cette isle, 385. Graces accordées aux habitans de l'isle de Cos par Claude, III. 465.
COSA (promontoire de) II. 193. Ville d'Etrurie, V. 302.
COSSUS, Préfet de la ville, toujours ivre, II. 607.
COSSUTIANUS CAPITO, Avocat mercénaire, III. 314. Il est condamné à la poursuite des Ciliciens, qu'il avoit vexés par des concussions, IV. 56. Rentré dans le Sénat par le crédit de Tigellin son beau-pere, il accuse Antistius Sosianus, 207. *Voyez encore* 408. Il attaque Thrasea, 414. Il en est récompensé, 433.
COTTIENNES (Alpes). *Voyez* Alpes.
COTTIUS, Roi de la partie des Alpes qui a conservé son nom, III. 191.
COTYS, Roi d'une partie de la Thrace, ami des Lettres, II. 240. Il est tué par Rhesemporis son

frere, 243. Ses enfans ſont rétablis dans les Etats de leur pere, 245. 343.

COTYS, fils du précédent, eſt fait par Caligula, Roi de la petite Arménie, III. 298. 335.

COTYS; Roi du Boſphore, III. 417.

Couronne civique, ornement perpétuel du frontiſpice du Palais Impérial, I. 67. III. 288. IX. 76. Récompenſe accordée à des particuliers qui avoient ſauvé des citoyens dans le combat, II. 358. III. 437. X. 326. XI. 174.

Couronne navale, priſe par Claude pour la conquête d'une partie de la Grande-Bretagne, III. 288.

Couronnes d'or données par les peuples aux Princes vainqueurs, XI. 104. 187. Droit de couronnes payé par les peuples aux Empereurs victorieux, VII. 29. IX. 301. X. 38.

CRASSUS, petit-fils du fameux Craſſus, Conſul, I. 193.

CRASSUS, accuſé par Régulus ſous Néron, eſt condamné, & périt, IV. 464. VI. 32.

CRASSUS conſpire contre Trajan, & eſt exilé, VII. 466. Il périt par ſa faute, VIII. 26.

CRASSUS FRUGI, beau-pere d'Antonia, fille de Claude, accompagne avec des honneurs diſtingués le triomphe de Claude, III. 288. Il eſt mis à mort, 304. Il reſſembloit à Claude pour la ſtupidité, *ibid.*

CRASSUS SCRIBONIANUS, fils du précédent, eſt envoyé en exil par Néron, IV. 464. *Voyez encore* V. 50. & VI. 26.

CRATÉS. Apollonius de Thyane ſe préféroit à ce Philoſophe, VII. 217.

CREMERE. Journée de Crémere, regardée comme malheureuſe, V. 289.

CREMNA, ville des Iſauriens, aſſiégée & priſe par Probus, XI. 190.

CREMONE, V. 186. 193. Spectacle de Gladiateurs donné par Cecina à Vitellius dans la ville de Crémone, 173, 278. *Voyez encore* 349. Primus part pour attaquer deux Légions de Vitellius poſtées dans Crémone, 379. *Voyez encore* 385. 395. Sac de Crémone, 405. 409. Rétabliſſement de cette ville, 409.

CREMUTIUS CORDUS, accuſé pour avoir loué Brutus & Caſſius dans ſes annales, ſe fait mourir lui-même, 437-443. *Voyez encore* III. 17.

CREPEREIUS GALLUS, eſt écraſé dans le vaiſſeau qui portoit Agrippine, & auquel on faiſoit faire naufrage, IV. 126. 127.

CRESCENT, Philoſophe Cynique, ennemi du

Chriſtianiſme, VIII. 378.
CRETE (l'iſle de) avec la Cyrénaïque, Province du peuple, I. 26. Caſſius Séverus eſt relégué dans cette iſle, 471. Temples dans cette iſle, avec droit d'aſyle, II. 384. Proconſul de Crete condamné, 494.
CRISPINE, fille de Vinius, V. 30. 32. 47.
CRISPINE, fille de Bruttius Præſens, mariée à Commode, VIII. 465. miſe à mort par ordre de ce Prince, 437.
CRISPINUS (*Cepio*) accuſateur de Granius Marcellus, II. 114. 115.
CRISPINUS (*Rufius*) Préfet du Prétoire ſous Claude, III. 306. deſtitué, 387. mari de Poppéa, IV. 117. Envoyé en exil par Néron, 373. Condamné à mourir, 406.
CRISPINUS, Tribun des Prétoriens, V. 119.
CRISPINUS, Gouverneur d'Aquilée, défend cette place contre Maximin, X. 209. 210.
CRISPUS, frere de Claude ſecond, XI. 6.
CRISPUS, fils de Conſtantin, XII. 39. eſt nommé Céſar, & déſigné Conſul, 150. Remporte une victoire ſur les Francs, 157. Commandant la flotte de ſon pere, il détruit celle de Licinius, 161. Il eſt mis à mort par ordre de ſon pere, 175. Statue qui lui eſt dreſſée par Conſtantin repentant, 180.
Crocodiles, au nombre de trente-ſix, donnés en ſpectacle au peuple de Rome, & tués, I. 554.
Croix lumineuſe qui apparoît à Conſtantin, XII. 91. Elle devient l'étendard Impérial de Conſtantin, 92. 93. Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une Croix, 118. Supplice de la Croix aboli, 234. Invention de la Croix, 236.
CTESIPHON, ville capitale de l'Empire des Parthes, II. 644. priſe par Trajan, VII. 486. *Voyez encore* 492. Elle eſt priſe de nouveau par Avidius Caſſius, VIII. 240. par Sévere, qui enſuite l'abandonne, XI. 185. 187. Odenat l'aſſiege, X. 373. Carus s'en rend maître, XI. 231.
Cularo, ancien nom de Grenoble, XI. 299.
CURTILIUS MANCIA, Commandant de l'armée du haut Rhin, IV. 111.
CURTISIUS (*T.*) ſoldat, excite une révolte d'eſclaves en Italie. Cette conjuration naiſſante eſt diſſipée, II. 422.
CURTIUS (lac) endroit de la place publique dans Rome, où l'on jettoit des offrandes, I. 323. Galba eſt tué près de ce lieu, V. 92. 255.
CURTIUS ATTICUS, illuſtre Chevalier Romain,

accompagne Tibere à Caprées, II. 465. Il périt par les embûches de Séjan, 599.

CURTIUS LUPUS diſſipe la conjuration d'eſclaves que Curtiſius avoit excitée, II. 422.

CURTIUS MONTANUS, accuſé par Eprius Marcellus, IV. 424. Demeure exclus de tout emploi public, 433. Son zele pour la mémoire de Piſon, adopté par Galba, VI. 28. & contre Régulus, ennemi de Piſon, 33.

CURTIUS RUFUS obtient de Claude les ornemens du triomphe, III. 329. Il eſt peut-être le même que Quinte-Curce, 330. Sa fortune, 331.

CUSPIUS FADUS, Intendant de la Judée, III. 424.

CUSUS, riviere, II. 337.

CUTILIES, lieu d'Italie, qui a des eaux minérales, VI. 188.

CYBELE (fêtes de) pendant leſquelles chacun avoit la liberté de ſe déguiſer, VIII. 459.

CYBIOSACTÈS, ſurnom donné à Veſpaſien par les Alexandrins, pour taxer ſon avarice, VI. 177.

CYCLADES (iſles). II. 256. Province des Cyclades, formée par Veſpaſien, VI. 143.

CYDISSA, bourgade de la dépendance des Tyriens, VI. 285.

CYNIQUE (Philoſophe) mal récompenſé de l'avis qu'il avoit donné publiquement à Commode des mauvais deſſeins de Perennis, VIII. 338.

CYPRIEN (S.) ſouffre le martyre, X. 315.

CYPROS, fort château, bâti par Hérode, au deſſus de Jéricho, VI. 237.

CYR, ville de Syrie, II. 260. VIII. 316.

CYRENE. CYRENAÏQUE, Province du peuple, I. 26. II. 394. Affaires pourſuivies par les Cyrénéens devant le Sénat, IV. 158. Troubles à Cyrene, VI. 472. VII. 495.

CYRIADE, traître & tyran, ſous Valérien, X. 335-337.

CYTHERE (iſle de) ajoutée par Auguſte au Domaine des Lacédémoniens, I. 134. *Voyez encore* II. 394.

CYTHNUS, iſle de la mer Egée, V. 242.

CYZIQUE, ville privée de la liberté par Auguſte, pour excès commis contre des citoyens Romains, I. 135. Révocation de cette peine, 193. Cyzique eſt privée de nouveau de ſa liberté, II. 453. Dans cette ville étoit l'un des plus beaux Temples de l'Univers, VIII. 178. Bataille de Cyzique entre les armées de Sévere & de Niger, IX. 122.

D.

DACE. DACES. Les Daces font des courſes dans la Mœſie, I. 431. V. 499 Abrégé de leur hiſtoire juſqu'au tems où Domitien eut à faire la guerre contr'eux, VII. 56-58. Evénemens de cette guerre, ignominieux pour les Romains, 59-62. Paix honteuſe conclue par Domitien, 63. Dates de ces faits, 70. Trajan renouvelle la guerre contre les Daces, les force de ſe ſoumettre, & en triomphe, 401-405. Seconde guerre de Trajan contre les Daces, 454-463. La Dace réduite en Province Romaine, 463. Adrien viſite la Dace, & en aſſure la tranquillité, VIII. 23. Corps de douze mille Daces, reçu par Commode, & établi dans la Dace Romaine, 424. Caracalla fait alliance avec les Daces indépendans de la domination Romaine, IX. 330. Macrin leur rend leurs otages, 387. Aurélien abandonne la Dace conquiſe par Trajan, XI. 118. Dace d'Aurélien, 119. Galérius, natif de la Dace, eut la penſée d'abolir le nom d'Empire Romain, pour y ſubſtituer celui d'Empire Dacique, XII. 70.

DAHENS, peuple de la haute Aſie, III. 356.

DALMACE, frere de Conſtantin, XI. 427. XII. 245. Il eſt décoré du titre de Cenſeur, 247.

DALMACE, fils du précédent, eſt fait Céſar par ſon oncle, XII. 247.

DALMATIE, Province du peuple, I. 26. Repriſe enſuite par l'Empereur, 280. Guerre des Dalmates ligués avec les Pannoniens, 425-436.

DAMIS, diſciple & imbécille admirateur d'Apollonius de Thyane, VI. 208-226. 230. 232. 297.

DAMOSTRATIA, concubine de Commode, mariée par lui à Cléandre VIII. 449.

Danſe (la) regardée par les Romains comme digne ſeulement des gens de théatre, II. 662. Filets tendus au deſſous des danſeurs de corde, VIII. 26.

DANUBE. Flotte entretenue par les Romains ſur ce fleuve, II. 405. II. 434. Pont conſtruit par Trajan ſur le Danube VII. 458. 510. Combat ſur le Danube glacé VIII. 303. Le Danube barriere de l'Empire Romain, XI. 119.

DAPHNÉ, fauxbourg d'Antioche, lieu de délices & de débauches. VI. 242. 319. *Voyez encore* XI. 74.

DARDANIENS d'Eur peuvent paſſer pour colonie de ceux de P

gie, XI. 6. XII. 146.
DARDANUS, Roi de Troie, tige, ſelon quelques flatteurs, de la maiſon de Claude ſecond, XI. 5. XII. 146.
DARIUS, fils d'Artabane Roi des Parthes, donné en otage aux Romains, III. 28. 90.
DAVID. Les deſcendans de ce ſaint Roi, perſécutés par Veſpaſien & par Domitien, VII. 176. 177.
DÉCE, envoyé par Philippe en Mœſie, eſt proclamé Empereur par les ſoldats, X. 274-277. Il défait Philippe en bataille rangée, 277. Son courage après la mort de ſon fils tué dans le combat à ſes côtés, 292. Il eſt mis après ſa mort au rang des Dieux, 297. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 452.
DÉCE, fils ainé du précédent, X. 284. Il eſt fait Céſar, 290. & enſuite Auguſte, 292. Il périt avant ſon pere dans la bataille contre les Goths, *ibid.*
DÉCEBALE, Roi des Daces, Prince d'un mérite éminent, VII. 58. Ses exploits dans la guerre contre les Romains, 59-62. Il force Domitien à une paix honteuſe, 63. Vaincu par Trajan, il accepte la paix aux conditions les plus dures, 401-404. Il donne lieu au renouvellement de la guerre, 454. Il demande inutilement la paix, 455. Il tente de faire aſſaſſiner Trajan, 456. Il ſurprend par perfidie un Officier important de l'armée Romaine, *ibid.* Vaincu, & en danger d'être pris vivant, il ſe donne la mort, 460. Ses tréſors, 462. Régillien, tyran ſous Gallien, ſe diſoit deſcendu de Décébale, X. 383.
Décennales, ou fêtes célébrées par les Empereurs pour la dixieme année de leur regne, I. 29. Décennales de Tibere, II. 437. Secondes Décennales au bout de vingt ans, 639. Décennales de Sévere, IX. 201. de Gallien, X. 391. De Conſtantin, XII. 157.
DECIUS TRICCIANUS, homme de mérite, mais ſans naiſſance, eſt élevé par Macrin, IX. 370. Héliogabale le fait mourir, 421.
Déclamations publiques, prononcées devant un Auditoire. L'uſage en fut inſtitué par Pollion, I. 408.
Déclaration de guerre, faite par Marc-Aurele aux Marcomans, ſelon le rit le plus anciennement uſité chez les Romains, VIII. 365.
DECRIUS, brave Officier, eſt tué en combattant contre les Numides, II. 317.

DEGYS, frere de Décébale, reçoit de Domitien le diadême au nom de ſon frere, VII. 64.

Délateurs. Voyez Accuſateurs. Les Loix Romaines invitoient les Délateurs par des récompenſes, II. 325. Galba permet de punir les Délateurs, V. 34. Délateur puni à la pourſuite d'un autre Délateur plus puiſſant que lui, 245. Sévérité de Tite contre les Délateurs, VI. 486. 487. Mot de Domitien ſur les Délateurs, VII. 24. Etat brillant des Délateurs ſous Domitien, 155. Noms des principaux, 173. Nerva punit les Délateurs, 309. Trajan purge Rome de la race des Délateurs, 356. 357. Tite Antonin les détruit, VIII. 177. Marc-Aurele renouvelle les anciennes Ordonnances contre les Délateurs qui ſeroient convaincus de faux, 266 Caracalla écoutoit avidement les Délateurs, IX. 301. Conduite de Macrin à l'égard des Délateurs, mêlée de juſtice & de circonſpection, 380-383. Conſtantin les réprime par des Loix ſéveres, XII. 84. 113. 289.

DELPHES. Embouchure de l'Oracle de Delphes, profanée & fermée par Néron, IV. 453

DEMETRIUS, Philoſophe Cynique, eſt frappé d'admiration à la vue du jeu d'un Pantomime, IV. 166. Thraſéa s'entretient avec lui le dernier jour de ſa vie, & veut l'avoir pour témoin de ſa mort, 434. 435. Démétrius fuyant la colere de Néron, vient en Grece, & y trouve Muſonius, 457. Il prend la défenſe d'un faux Philoſophe, coupable d'ingratitude & de lâcheté, VI. 30. Son inſolence à l'egard de Veſpaſien, 167. Ses liaiſons avec Apollonius de Tyane, VII. 276. 282.

DEMONAX. Mot remarquable de ce Philoſophe aux Athéniens, VIII. 378.

DEMOSTHENE, Gouverneur de Céſarée en Cappadoce, fait une belle défenſe dans cette place, aſſiégée par Sapor, X. 465.

Dénombrement du Peuple Romain par Auguſte, I. 475. par Claude, III. 346. par Veſpaſien, VI. 144.

Dents d'éléphant de dix pieds de haut, XI. 247.

DENYS DE MILET, Philoſophe, d'abord aimé, puis diſgracié par Adrien, VIII. 70.

DENYS (S.) Evêque d'Alexandrie, envoyé en exil ſous Valérien, X. 345

DENYS (S.) Evêque de Paris, martyriſé ſous Maximien, XI. 366.

Déportation, genre d'exil le plus rigoureux chez les Romains, XII. *Note ſur la*

la page 222.

DESIUS, nom de mois, XI. 273.

Dettes. Trouble & embarras univerſel au ſujet des dettes. Remede oppoſé au mal par Tibere, II. 612.

Deuil. Cérémonial du deuil dans le Sénat Romain, II. 11.

Dévouement pratiqué par un Tribun du peuple à l'égard d'Auguſte, ſuivant l'uſage des Celtes, I. 68. Loix de cet engagement chez les Germains, 228.

DEXIPPE, habile guerrier, & Ecrivain renommé, ſauve Athenes ſa patrie, X. 407. *Voyez encore* XI. 161.

Diadême. Caligula eut la penſée de prendre cet ornement Royal, III. 45. Héliogabale s'en ſervit dans l'intérieur de ſon Palais, IX. 444. Aurélien le porta en public, XI. 95. Conſtantin en uſa, XII. 294.

DIADUMENE, fils de Macrin, eſt nommé Céſar & Antonin, IX. 372. 375. Il eſt déclaré Auguſte, 398. Sa fuite, & ſa mort, 405. 406. 407. Héliogabale le regardoit avec des yeux de rival, 417.

DIANE. Son Temple à Ephéſe eſt pillé & brûlé par les Barbares, X. 406.

Dictateur. Averſion témoignée conſtamment par Auguſte pour le titre de Dictateur, I. 32. 41. Le peuple veut le lui déférer : Auguſte le refuſe, 110.

DIDIA CLARA, fille de Didius Julianus, eſt décorée du titre d'*Auguſta*, IX. 46.

DIDIUS, Commandant des Armées dans la Grande-Bretagne, III. 445. 446. IV. 160.

DIDIUS JULIANUS acheve de dompter les Cattes, VIII. 291. Il eſt accuſé ſous Commode, & abſous, 496. Il achete l'Empire après la mort de Pertinax, IX. 40. Il avoit été appellé par Pertinax, ſon Collegue & ſon ſucceſſeur, 50. Sévere lui avoit obligation, 79. Inutiles & miſérables efforts de Didius pour ſe maintenir contre Sévere, 88. Rencontre ſinguliere par rapport au nom de Didius, qui fut regardée comme un préſage, 93. Sa mort, 93. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, IX. 469.

DIEU. Ce nom ſacré eſt uſurpé par Domitien, VII. 11. par Aurélien, XI. 100. par Carus, 234. par Dioclétien, 275.

Digue de Druſus renverſée par Civilis, VI. 229.

DIJON, fondé par Autélien, XI. 118.

DILLIUS VOCULA. *Voyez*

Vocula.
Dimanche. La célébration du Dimanche ordonnée par Conſtantin, X II. 257.
DINIS, vieillard reſpectable, conſeille aux Thraces ſes concitoyens aſſiégés avec lui, de ſe rendre aux Romains, II. 461.
DIOCLEA, nom de la ville où étoit né Dioclétien, XI. 276.
DIOCLEA, nom de la mere de Dioclétien, XI. 277.
DIOCLÉS, premier & véritable nom de Dioclétien; XI. 276.
DIOCLÉTIEN fut formé à la guerre par Probus, XI. 216. Il eſt élu Empereur après la mort de Numérien, 239. L'Empire lui avoit été prédit par une femme Druide, 240. Ere de Dioclétien, 243. Politique par laquelle il tiroit parti des vices de Maximien, 285. Il ſe réſerva toujours l'avantage d'un Conſulat ſur Maximien, qu'il avoit fait ſon Collégue, 286. Il n'y eut point entre eux de diviſion formelle de l'Empire, 287. Dioclétien ſouille toute l'Egypte de meurtres & de proſcription, 322. Hauteur avec laquelle il traite Galérius, qui s'étoit laiſſé battre par Narsès, 354. Il ſe laiſſa point ſéduire par l'idée de réduire l'Empire des Parthes en Province Romaine, 358. Cruauté de Dioclétien contre ceux d'Antioche & de Séleucie. 388. Il étoit économe, & aſſez peu populaire, 389. Mot de lui ſur la dépenſe des jeux, 391. Sa réponſe à Maximien, qui l'invitoit à reprendre l'Empire qu'il avoit abdiqué, 405. XII. 34. 49. On peut le comparer à Auguſte, XI. 410. Comparaiſon entre lui & Maximien, XII. 53. Ses ſtatues qui accompagnoient celles de Maximien ſont abattues avec elles, 69. Mort douloureuſe de Dioclétien après de cruels chagrins, 124. 129. Il eſt mis au rang des Dieux, 129. Il avoit fait toujours profeſſion d'honorer ſinguliérement la mémoire de Marc-Aurele, VIII. 374. Il jugeoit Aurélien plus Général qu'Empereur, XI. 123. Il ſe moque des jeux de Carus, 234. *Voyez les Sommaires de ſon regne*, T. XI. p. 440-445.
DIODORE, Muſicien, IV. 468.
DIOGENE, Cynique, battu de verges par ordre de Veſpaſien, VI. 167.
DIOGENE de Laerte, Ecrivain, IX. 258.
DION, Hiſtorien, I. 62. Il a déchiré Séneque, IV. 179. Il eſt Conſul

pour la ſeconde fois avec l'Empereur Alexandre Sévere, X. 71. Hiſtoire de ſa perſonne & de ſon ouvrage, 127-131.

DION CHRYSOSTOME, obligé de quitter Rome par l'Ordonnance de Domitien qui en chaſſoit les Philoſophes, ſe retire dans le pays des Daces, VII. 167. Contes ridicules & abſurdes que Philoſtrate débite au ſujet de Dion conſulté par Veſpaſien, 261. 267. *Voyez encore* 306. 405.

DIOSCURIAS, ou SÉBASTOPOLIS, Ville ſur la côte du Pont-Euxin, VII. 478.

Diribitorium, édifice prodigieuſement vaſte, commencé par Agrippa, & achevé par Auguſte, I. 343.

Diſcipline militaire. Attention de Tibere à la maintenir dans les armées qu'il commandoit ſous Auguſte, I. 438. 456. Fermeté d'Auguſte dans le maintien de la diſcipline. 493. La diſcipline parmi les troupes, énervées par Domitien, VII. 65. Trajan la rétablit, 346. Adrien la maintient par ſa vigilance & par ſes exemples, VIII. 58. Attentions de Niger ſur cet objet, IX. 68. La conduite de Sévere en ce genre ne fut pas uniforme, 237. Fermeté courageuſe d'Alexandre Sévere par rapport au maintien de la diſcipline militaire, X. 73. 77. Aurélien outre la ſévérité en ce genre, XI. 42. Loix de Conſtantin ſur la diſcipline & les privileges des gens de guerre, XII. 224.

Diſtributions gratuites de bled, établies anciennement, & continuées par Auguſte, quoiqu'il en ſentit l'abus, I. 172. 175. Redevance que payoient pour les Statues du Prince ceux qui recevoient ces diſtributions, III. 16. *Voyez* Largeſſes.

Divination (livres de) recherchés & brûlés par ordre d'Auguſte, I. 208. Différentes eſpeces de Divinations uſitées chez les Germains, 237.

Divodorum, aujourd'hui Mets. *Voyez* 159.

Divorce. Auguſte veut en réprimer la licence, I. 168. Réglemens de Conſtantin ſur le même objet, XII. 261.

DIUS, nom de mois, VI. 243.

DOLABELLA (*Cornelius*) flatte baſſement Tibere, II. 353. Opine durement contre Silanus accuſé, & ouvre un avis pour la nomination des Gouverneurs de Provinces, qui tendoit à augmenter la puiſſance de l'Empereur, 391. Il termine glorieuſement la guerre du Nu-

mide Tacfarinas, 417-421.

DOLABELLA (P.) eſt blâmé de ce qu'il ſe rendoit accuſateur de Varus ſon parent, 534.

DOLABELLA épouſe Pétronia, qui avoit été mariée à Vitellius, V. 136. Il devient ſuſpect à Othon, qui le relegue à Aquinium, 173. Il eſt tué par ordre de Vitellius, 268. 269.

DOLESUS eſt tué par les factieux dans Gadara, VI. 316.

Domeſtici, corps de troupes deſtiné à la garde de l'intérieur du Palais, & de la perſonne du Prince, XI. 279. XII. 110.

DOMITIA LEPIDA, ſœur de Domitius, pere de Néron, II. 480. 663. Elle avoit retiré chez elle ſon neveu pendant l'exil d'Agrippine, III. 376. Agrippine la fait condamner à mort, III. 463.

DOMITIA, ſœur de la précédente, ou peut-être la même, épouſe de Criſpus Paſſiénus, III. 268.

DOMITIA, tante de Néron, ennemie d'Agrippine, IV. 37. 41. Néron hâte ſa mort, 155.

DOMITIA, à peine de condition libre, & maîtreſſe d'un Chevalier Romain, devient épouſe de Veſpaſien, V. 303.

DOMITIA, fille de Corbulon, & femme d'Elius Lamia, eſt enlevée par Domitien, & devient enſuite ſon épouſe, VI. 52. *Voyez encore* 533. Répudiée, & enſuite repriſe par Domitien, elle forme la conſpiration par laquelle il périt, VII. 187. 188.

DOMITIA DECIDIANA, épouſe d'Agricola, VII. 80.

DOMITIA CALVILLA LUCILLA, mere de Marc-Aurele, VIII. 135.

DOMITIEN, ſecond fils de Veſpaſien, V. 384. Il étoit à Rome dans le tems que la guerre ſe faiſoit entre Veſpaſien & Vitellius, 444. Il s'enferme dans le Capitole, 462. Dans l'incendie du Capitole, il échappe avec grande peine aux ennemis, 459. Après la mort de Vitellius, il eſt proclamé Céſar, VI. 6. & déſigné Préteur, 9. Comme Préteur de la Ville, il préſide, quant au nom, à la conduite des affaires, & montre déja ſon caractere audacieux, 25. Diſcours de Domitien au Sénat, 27. 37. aux ſoldats mutinés, 42. Sa mauvaiſe conduite envers ſon pere, 51. Mucien l'amuſe, 92. 94. 116. Ses projets ſéditieux, 120. Il affecte le goût des Lettres, 121. Veſpaſien, en le revoyant, lui fait un accueil ſévere, 152. Il ne lui accorde qu'un ſeul

Conſulat ordinaire, I. 42. Domitien accompagne à cheval le triomphe de ſon pere & de ſon frere, 451. A la mort de ſon pere, il tente de partager l'Empire, 482. Il ne ceſſa de tendre des embûches à ſon frere, 485. Pluſieurs ont cru qu'il l'avoit empoiſonné, 534. Sa haine contre ſon frere, 538. Il fut dix ſept fois Conſul, VII. 14. Il ſe fit ériger un nombre prodigieux de Statues, 15. Il faiſoit peu de cas de la clémence, 34. Penſée qu'il avoit ſur les conjurations, 184. Comment il ſe conſoloit ſur ce qu'il étoit chauve, 200. *Voyez les Sommaires de ſon regne*, T. VII. pag. 515-520.

DOMITIEN, fils de Flavius Clemens, & adopté par l'Empereur Domitien, VII. 180.

DOMITIEN, Général d'Auréole, X. 385. *Voyez encore* XI. 56.

DOMITILLE, fille de Veſpaſien, V. 304.

DOMITILLE (*Flavie*) épouſe de Flavius Clémens, & niece de Domitien, eſt reléguée pour le nom de J. C. VII. 180. & *note ſur la p.* 179.

DOMITILLE (*Flavie*,) fille d'une ſœur de Flavius Clémens, vierge Chrétienne, eſt reléguée par Domitien, VII. 180.

DOMITIUS AFER. *Voyez* Afer.

DOMITIUS AHENOBARBUS (L.) étant Edile, force le Cenſeur Plancus de lui céder le haut du pavé, I. 114. Son Conſulat, 179. Le premier des Romains il paſſe l'Elbe, 298. *Voyez encore* II. 141. Sa mort, 451.

DOMITIUS AHENOBARBUS (*Cn.*) fils du précédent, mari d'Agrippine, & pere de Néron. Son caractere violent & déteſtable, II. 479-481. Son Conſulat, 584. Il eſt accuſé, & il échappe en gagnant du tems, 663. 664. *Voyez encore* III. 268. Néron ſon fils lui fait dreſſer une Statue, IV. 16.

DOMITIUS CELER, ami de Piſon, le porte à rentter, après la mort de Germanicus, dans le Gouvernement de Syrie, II. 278. 280.

DOMITIUS POLLION offre ſa fille pour être Veſtale, II. 249.

DOMITIUS BALBUS, ancien Préteur, vieux, riche, & ſans enfans. On lui ſuppoſe un teſtament pour envahir ſa ſucceſſion, IV. 195.

DOMITIUS CECILIANUS, ami de Thraſéa, IV. 434.

DOMITIUS SILIUS, premier mari d'Arria Galla, IV. 351.

DOMITIUS NIGRINUS conſpire contre Adrien,

& eſt mis à mort, VIII. 27. Vérus Céſar, adopté par Adrien, étoit gendre de Nigrinus, 116.

DONATISTES (Schiſme des). XII. 147. 252.

DONUSE, petite Iſle, II. 429.

DORYPHORUS, affranchi de Néron, & empoiſonné par ſon ordre, IV. 242.

Dragons (figures de) enſeignes dans les armées Romaines, XI. 99.

DREPANE, bourgade de Bithynie, érigée en Ville par Conſtantin ſous le nom d'Hélénopolis, XII. 243.

DRUENTIANUS, gendre d'Avidius Caſſius, VIII. 339.

DRUIDES. Claude leur interdit les ſacrifices de victimes humaines, III. 263. Druides de la Grande-Bretagne, IV. 181. femme Druide, II. 241.

DRUSILLE, fille de Germanicus, mariée par Tibere à Caſſius, II. 610. décorée des plus beaux titres par Caligula ſon frere, III. 17. Aimée inceſtueuſement par lui, 38. Elle meurt, & ſon frere la pleure follement, 39. 40.

DRUSILLE, fille d'Agrippa I. Roi des Juifs, III. 423. mariée à Félix, VI. 494.

DRUSOMAGUS, Colonie Romaine dans le territoire des Rhétiens, I. 191.

DRUSUS. Auguſte obtient pour lui une diſpenſe d'âge, I. 15. Druſus eſt envoyé contre les Rhétiens, 189. Avec Tibere, ſon frere ainé, il ſubjugue les Rhétiens & les Vindéliciens, 140. Druſus acheve le cens ou dénombrement dans les Gaules, 199. Il eſt chargé de la guerre contre les Germains, 214. 219. Il commence par établir la paix dans les Gaules, 279. Il marche contre les Germains, 281. Il creuſe un canal pour joindre le Rhin à l'Iſſel, 282. Ses exploits contre les Germains, 283. 289. Sa mort, 29[illegible]. Ses funérailles, 293. Honneurs rendus à ſa mémoire, 294. Son mariage & ſes enfans, 296. *Voyez encore* 403. Autel de Druſus renverſé par les Barbares, & relevé par Germanicus ſon fils, II. 156. Regrets avec leſquels le peuple de Rome ſe rappelloit le ſouvenir de Druſus, 212. 282.

DRUSUS, fils de Tibere & de Vipſania, I. 213. Il eut pour femme Livie ou Liville, fille de Druſus ſon oncle, 297. *Voyez encore* 380. Privileges qui lui ſont accordés, 441. Il eſt déſigné Conſul, 475. *Voyez encore* 477. Envoyé par ſon pere en Pannonie, il y ap-

paiſe une violente ſédition, II. 49-61. Il étoit par caractere enclin aux partis de rigueur, 59. 322. Vices de Druſus, 221. *Voyez encore* 179. 220. La Cour partagée entre Germanicus & Druſus, qui demeurent eux-mêmes fort unis, 222. Druſus eſt envoyé en Illyrie à l'occaſion de la guerre entre Arminius & Maroboduus, 230. Il entretient les diviſions entre les Germains, 234. On lui décerne l'honneur de l'Ovation, 258. 259. Liville ſa femme accouche de deux enfans mâles tout à la fois, 256. Sa circonſpection politique à l'égard de Piſon, 296. Il entre dans Rome avec l'honneur de l'Ovation, 318. Il eſt Conſul avec ſon pere, 329. & remplit ſeul les fonctions du Conſulat avec la ſatisfaction du Public, 330. 332. 334. 335. La puiſſance Tribunicienne lui eſt conférée, 378. Il en remercie le Sénat par lettre : ce qui eſt déſapprouvé, 380. Séjan le fait périr par le poiſon, 496. Honneurs décernés à ſa mémoire. Ses funérailles, 503. *Voyez encore* 504-507.

DRUSUS, ſecond fils de Germanicus, Préfet de la ville pendant les jours des Féries Latines, II. 444. Tibere le préſente au Sénat avec ſon frere ainé après la mort de Druſus dont il eſt queſtion dans l'article précédent, 501. Flatterie des Pontifes envers les deux fils ainés de Germanicus. Mécontentement de Tibere, 510. Séjan ſe ſert de lui pour détruire ſon frere ainé, 531. Il eſt déclaré ennemi public, & on lui donne pour priſon un appartement bas du Palais, 551. *Voyez encore* 564. On lui refuſe les alimens, & il meurt de faim, 618-621. Faux Druſus, 631. *Voyez encore* III. 12.

DUBIUS AVITUS, Commandant de l'armée du bas Rhin, empêche les Friſons, & enſuite les Anſibares, de s'établir dans des terres que les Romains laiſſoient incultes, IV. 105. 112.

DUCENNIUS GEMINUS, établi avec deux autres Conſulaires Surintendans des Finances, IV. 243. Préfet de la ville, V. 149.

DURAS, à qui appartenoit le commandement ſuprême dans la nation des Daces, le céde à Décébale, VII. 58.

Dux, ou Duc, Officier qui dans le troiſieme ſiecle & les ſuivans commandoit les troupes dans chaque Province, ſans dépendance du Procon-

ſul ou Propréteur, XI. 172.

E.

ECBATANE, IV. 292.
Eccléſiaſtiques, comblés de privileges & de faveurs par Conſtantin, XII. 253.
ECLECTUS affranchi de l'Empereur Vérus, eſt gardé dans le Palais par Marc-Aurele, VIII. 301. Il eſt, avec Macrin & Lætus, auteur de la mort de Commode, 486. 490. Il va avec Lætus trouver Pertinax, pour lui offrir l'Empire, IX. 5. Il défend Pertinax, & eſt tué avec lui, 31.
Eclipſe de Lune, qui effraie des ſéditieux, & ramene le calme, II. 54.
Eclipſe de Soleil. Claude fait afficher dans Rome la prédiction & l'explication de ce phénomene, III. 295.
EDEMON, affranchi de Ptolémée Roi de Mauritanie tué par Caligula, ſouleve le pays contre les Romains, III. 227.
EDESSE, ville, VII. 474. IX. 353. X. 245. 338.
Ediles. Edilités. L'Edilité curule preſque totalement négligée, eſt conſervée à la République par Auguſte, I. 20. Six cens eſclaves publics mis ſous les ordres des Ediles, pour remédier aux incendies, 116. *Voyez encore* 195. Plaintes des Ediles contre le luxe des tables, II. 364.
Edit pepétuel, dreſſé ſous Adrien, VIII. 51.
Education. Nulle éducation chez les Germains, 259. Soins qu'Auguſte avoit pris de l'éducation de ſa fille, 356. & de celle de ſes petits-fils, 372. Attentions de Pollion pour former à l'éloquence ſon petit-fils Marcellus Eſeminus, 410. de Pline l'ancien par rapport à ſon neveu, VI. 509. Nerva pourvoit à la nourriture & à l'éducation des enfans pauvres de l'un & de l'autre ſexe, VII. 318. Trajan a les mêmes attentions, 252. & pareillement Adrien, VIII. 30. Tite Antonin, 182. Alexandre Sévere, X. 106. Conſtantin prend un grand ſoin de l'éducation de ſes enfans, XII. 230.
EDUENS, les plus anciens alliés qu'euſſent les Romains parmi les Gaulois, I. 192. Ils ſe révoltent ſous Tibere, II. 247. Ils ſont les premiers des Gaulois qui ayent été admis dans le Sénat Romain, III. 343. *Voyez encore* V. 140. 263.
EGES, ville de Cilicie, IV. 79. Temple d'Eſculape en cette Ville. Apollonius de Tyanes y établit pour un tems ſa réſidence, VII. 211. 214. Ce Temple eſt détruit

par Conſtantin, XII. 269.

EGINE, iſle, dont le domaine eſt ôté par Auguſte aux Athéniens, I. 134.

EGIRA, ville d'Achaïe, maltraitée par un tremblement de terre, II. 411.

Egliſes, ou édifices conſacrés au culte Chrétien. Premiere mention d'un pareil édifice, X. 124. *Voyez encore* 217. Egliſe de Nicomédie détruite par Dioclétien, XI. 372. Egliſe magnifique bâtie par Conſtantin ſur le S. Sépulcre, XII. 236. Egliſes bâties par Sainte Hélene à Bethléem, & ſur le mont des Oliviers, 242.

EGNATIA MAXIMILLA ſuit ſon mari en exil, IV. 172.

EGNATIUS RUFUS, Edile vain & préſomptueux, I. 75. Il veut envahir le Conſulat, contre la volonté d'Auguſte, 149. Il conſpire, & eſt mis à mort, 163.

EGNATIUS CELER (P.) faux Philoſophe, client de Barèa Soranus, ſe rend accuſateur contre ſon patron, IV. 431. Il eſt pourſuivi pour ce crime par Muſonius, & condamné, VI. 20. 29.

EGNATIUS MARCELLINUS, Queſteur. Trait louable de ce jeune homme, VII. 409.

EGNATIUS, fils de Valérien, X. 322.

EGYPTE, gouvernée par un Préfet, I. 48. Voyage de Germanicus en Egypte; blâmé par Tibere, II. 264. Diſette en Egypte, ſoulagée par les bleds qu'elle tire de Rome, VIII. 355. Adrien viſite l'Egypte, & conçoit une très-mauvaiſe idée des Egyptiens, VIII. 94. 95. Voyage de Sévere en Egypte, IX. 198. Emilien, tyran en Egypte, X. 293. Zénobie envahit l'Egypte, XI. 63. Probus, ſous Aurélien, réunit ce pays à l'Empire, 88. 176. Firmius, tyran en Egypte, dépoſſédé & mis à mort par Aurélien, 90. L'Egypte envahie par Archilléus, 307. reconquiſe par Dioclétien, 321. 322.

ELAGABAL, nom ſous lequel le Soleil étoit adoré à Emeſe, IX. 391. 392. *Voyez encore* XI. 77.

ELBE (l') riviere de Germanie. Druſus vient près de l'Elbe, I. 289. L. Domitius le paſſe, 298. *Voyez encore* 299. 420. II. 165. 169.

ELEAZAR, chef d'une bande de voleurs dans la Judée, III. 426.

ELEAZAR, fils d'Ananias, fait refuſer par les miniſtres des ſacrifices les offrandes des Romains,

VI. 227. Il excite & pouſſe avec fureur une guerre inteſtine dans Jéruſalem, 230-235.

ELEAZAR, fils de Jaïre, s'enfuit de Jéruſalem, & ſe retire à Maſada, VI. 234. Il paroît qu'il eſt le même qu'Eléazar, petit-fils de Judas le Galiléen, qui défendit Maſada contre les Romains, juſqu'à ce que ne pouvant plus réſiſter, il ſe donna la mort à lui-même, & perſuada aux ſiens d'en faire autant, 458-467.

ELEAZAR, fils de Simon, chef des factieux, prend de l'autorité dans Jéruſalem, VI. 245. Les Zélateurs agiſſent ſous ſes ordres, 337. Jean de Giſcale l'éclipſe, 338. Eléazar ſe releve, 345. Il eſt de nouveau forcé de plier ſous Jean, 355.

ELEAZAR, jeune & brave Officier, enfermé dans Macheronte, eſt pris dans une ſortie; & les aſſiégés, pour le ſauver, rendent la place, VI. 455. 456.

ELEGIE, ville d'Arménie, VII. 471. VIII. 235.

ELEPHANTINE, ville de la haute Egypte, I. 93. II. 265. Dioclétien abandonne ſept lieues de pays au deſſus d'Eléphantine, XI. 324.

ELEUS, ville de la Cherſonnèſe, XII. 162. 163.

ELIA PETINA, épouſe de Claude, & mere d'Antonia, III. 204. 265. Après la mort de Meſſaline, elle ſe remet ſur les rangs pour épouſer Claude de nouveau, 367.

ELIA, nom donné par Adrien à trois villes, dont deux en Eſpagne: la troiſieme eſt Jéruſallem, rebâtie par lui ſous le nom d'Elia Capitolina, VIII. 47. 103.

ELIUS, nom de famille d'Adrien, VIII. 47.

ELIUS GALLUS. Son expédition malheureuſe en Arabie, I. 90.

ELIUS LAMIA. Domitien lui enleve ſa femme, VI. 52. Devenu Empereur, il le fait mourir, VII. 41.

Eloges mendiés ou extorqués par les Gouverneurs de Provinces. Auguſte oppoſe quelques précautions à cet abus, I. 472. Le Sénat, ſous Néron, les ſupprime d'après les repréſentations de Thraſéa, IV. 245.

Eloges funebres de Marcellus par Auguſte, I. 103. d'Agrippa par Auguſte, 210. de Druſus par Auguſte & par Tibere, 291. 293. d'Octavie, par Auguſte & par Druſus, 330. d'Auguſte, par Tibere & par Druſus ſon fils, II. 18. de Junia, ſœur de Brutus, épouſe de Caſſius, 399. de Livie, par C. Céſar ſon arriere-petit-fils, 487. de

Druſus par Tibere ſon pere, 504. de Tibere, par Caius ſon ſucceſſeur, III. 8. de Claude par Néron, IV. 6. de Poppéa par Néron, 389. de Tite, par Domitien, VII. 13. d'Antonin, par Marc-Aurele, & L. Vérus, VIII. 202. 231. de Pertinax, par Sévere, IX. 106.

Eloquence. Combats d'éloquence établis par Caligula à Lyon, III. 106. Le goût de la ſaine éloquence corrompu par Séneque, 210. Eſtime que les anciens faiſoient de l'éloquence. Néron eſt le premier des Empereurs qui ait eu beſoin d'une éloquence d'emprunt, IV. 7. Penſion aſſignée par un Veſpaſien aux Profeſſeurs d'éloquence, VI. 172. par Tite Antonin, VIII. 182. L'éloquence a toujours paſſé chez les Romains pour néceſſaire aux hommes d'Etat, X. 188.

ELYMÉENS, peuple de la haute Aſie, II. 647.

EMBDEN, ville à l'embouchure de l'Ems, I. 284.

EMESE, ville de Phénicie, où le Soleil étoit adoré ſous le nom d'Héliogabale, ou Elagabal, IX. 391. 392, 393. Zénobie s'enfuit d'Antioche à Emeſe, XI. 73. Bataille près de cette ville, où Zénobie eſt vaincue par Aurélien, 74-77 *Voyez encore* 85.

EMILIA MUSA, femme riche, dont la ſucceſſion revendiquée par les Intendans du Fiſc eſt donnée par Tibere à Emilius Lépidus, II. 226.

EMILIEN, Général de Niger, vaincu près de Cyzique, & tué après le combat, IX. 119. 122. 123.

EMILIEN, Commandant des troupes Romaines dans la Mœſie, défait les Goths, & eſt proclamé Empereur, X. 302. 303. *Voyez le Sommaire de ſon regne qui ne fut que de quatre mois*, T. X. p. 453. 454.

EMILIEN, tyran en Egypte, ſous Gallien, eſt vaincu, pris & mis à mort, X. 393. 397.

EMILIUS JUNCTUS eſt exilé par Commode étant Conſul, VIII. 435.

EMILIUS LEPIDUS. *Voyez* Emilia Muſa.

EMILIUS LONGINUS, déſerteur Romain, maſſacre Vocula par ordre de Claſſicus, VI. 76. Il eſt tué peu après, 84.

EMILIUS RECTUS, Prefet d'Egypte, réprimandé par Tibere, pour avoir tiré des peuples plus qu'ils ne devoient payer, II. 190.

EMMAUS, lieu diſtant de Jéruſalem de ſoixante ſtades. Veſpaſien y dreſſe un camp, VI. 319.

Après la victoire, il y établit une colonie de Vétérans, 449. Cette colonie eſt rétablie ſous Héliogabale. Elle portoit le nom de Nicopolis, IX. 465

EMONA, derniere ville de la Pannonie, au pied des Alpes, X. 206.

Empereur, titre que prend Auguſte, & qui devient le titre de la ſouveraine puiſſance dans Rome. Valeur & étendue de ce titre, I. 32-34. *Voyez le mot* Gouvernement.

Empuſe, mot grec, qui ſignifie ſpectre, ou fantôme, VII. 252.

EMS (l') riviere de Germanie, I. 282. 283. Fort bâti par Druſus à l'embouchure de cette riviere, I. 283. II. 157. *Voyez encore* XI. 347.

ENÉE, regardé comme tige de la maiſon des Jules, II. 504. III. 462.

Enfans. Privileges accordés aux peres & meres de trois enfans, I. 331. Loi de Conſtantin pour prévenir les meurtres des enfans que leurs peres & meres ne pouvoient nourrir, XII. 220.

ENNIA, femme de Macron, rire de Caligula une promeſſe de mariage, du vivant de Tibere, II. 659. 660. Elle eſt miſe à mort par Caligula devenu Empereur, III. 36.

ENNIUS (L.) Chevalier Romain, mis à couvert par Tibere d'une accuſation frivole & injuſte, II. 394.

Enſeignes des Germains, I. 233. V. 523.

ENTELLUS, garde des archives Impériales, l'un des conſpirans contre Domitien, VII. 187.

Entrées chez l'Empereur Claude, données par les affranchis, III. 210. Coutume introduite par Claude de fouiller ceux qui entroient, *ibid.* abolie par Veſpaſien, VI. 162.

Envie (l') honorée comme Déeſſe, III. 89.

EPAGATHE, affranchi de Caracalla, très-puiſſant & très-accrédité, IX. 309.

EPAMINONDAS, honoré par Adrien, VIII. 43.

EPAPHRODITE, affranchi de Néron, & chargé de recevoir les requêtes adreſſées à l'Empereur, IV. 343. Il aide Néron à ſe tuer, 514. C'eſt à lui vraiſemblablement, que Joſephe a dédié ſes Antiquités, VI. 477. Epictete fut ſon eſclave, VII. 153. Il eſt mis à mort par Domitien, 156.

EPHESE, EPHÉSIENS. Les Ephéſiens défendent devant le Senat le droit d'aſyle de leur Temple, II. 584. Peſte d'Epheſe, prevue & arrêtée par Apollonius de Thyane, 246-249. Epheſe, ruinée par un tremblement de

de terre, éprouve la libéralité de Marc-Aurele, VIII. 259.

EPICHARIS, femme d'une vie peu réglée, étant inſtruite de la conjuration qui ſe formoit contre Néron, veut en hâter l'exécution; & décelée, elle eſt retenue priſonniere, IV. 335. Courage d'Epicharis. Sa mort, 346.

EPICTETE, fameux Stoïcien. Abrégé de ſon hiſtoire, VII. 168. Il fut aimé d'Adrien, VIII. 70. 157.

EPICURIENS, haïs & craints du devin Alexandre, VIII. 399.

EPIPHANE, fils d'Antiochus de Commagene, VI. 141. 382. Sa bravoute portée juſqu'à la témérité, 382. Il finit ſes jours à Rome dans la condition privée, 142.

EPORIDIA, colonie Romaine, I. 80.

EPPONINE. Aventures de cette Héroïne Gauloiſe, VI. 92. 183.

EPRIUS MARCELLUS, Préteur de trois jours, homme d'une éloquence dangereuſe, III. 371. Accuſé par les Lyciens, qu'il avoit vexés, il eſt abſous, & fait condamner à l'exil pluſieurs de ſes accuſateurs, IV. 57. Il accuſe Thraſéa, 417. 424. & en eſt récompenſé, 433. Il eut du crédit auprès de Veſpaſien, V. 298. 299. Il eſt vivement attaqué dans le Sénat par Helvidius Priſcus, VI. 15-20. *Voyez encore* 35. 36. Il conſpire contre Veſpaſien, & eſt condamné à mourir, 147. 187.

ERAS Cynique, pour ſes propos inſolens, eſt condamné à perdre la tête, VI. 167.

ERATO, Reine d'Arménie, II. 216.

ERETRIE, ville, retranchée par Auguſte du domaine des Athéniens, I. 134. Erétriens deſcendus de ceux que Darius fils d'Hyſtaſpe avoit tranſportés dans ſes Etats, bien traités par le Roi des Parthes à la recommandation d'Apollonius de Tyane, VII. 234.

ERINDÉS, fleuve, III. 396.

ERUCIUS CLARUS, Lieutenant de Trajan dans la guerre contre les Parthes, VII. 492.

ERUCIUS CLARUS, déſigné Conſul. Commode forme le deſſein de le tuer lui & ſon Collegue le jour qu'ils devoient entrer en charge, VIII. 484. Erucius eſt mis à mort par Sévere, IX. 176.

Eſclaves. La condition d'eſclave plus douce chez les Germains que chez les peuples policés, I. 263. Tour de ſubtilité,

imaginé par Auguſte, pour éluder la loi qui défendoit d'interroger en juſtice les eſclaves ſur les crimes imputés à leurs nations, 312. *Voyez encore* II. 188. Conſpiration d'eſclaves diſſipée, 422. Multitude prodigieuſe d'eſclaves chez les Romains, 423. Loi de Claude pleine d'humanité à l'égard des eſclaves malades, III. 363. Tous les eſclaves d'un maître aſſaſſiné dans ſa maiſon, condamnés à mort, IV. 193-203. Loi *Pétronia* qui reſtraint le pouvoir des maîtres ſur la vie de leurs eſclaves, 203. Généroſité d'un eſclave, qui ſe fait tuer pour ſauver ſon maître, VI. 48. Loi de Nerva, qui défend qu'aucun eſclave ou affranchi ſoit écouté en jugement contre ſon maître ou patron, VII. 309. Eſclaves aſſaſſins de leur maître, ſeuls condamnés à mort, 348. *Voyez encore* VIII. 53. Les maîtres privés par Adrien du pouvoir arbitraire ſur la vie de leurs eſclaves, *ibid.* & X. 28. Eſclaves de bonne volonté enrollés par Marc-Aurele, VIII. 292. Loi de l'Empereur Tacite, conforme à celle de Nerva touchant les eſclaves, XI. 146. Conſtantin ordonne que les eſclaves dénonciateurs de leurs maîtres ſoient envoyés au ſupplice, ſans être écoutés, XII. 216. Réglement de ce Prince, où ſe remarque une attention d'humanité pour les eſclaves, 219.

ESCULAPE, III. 263. Sa poſtérité, perpétuée dans l'iſle de Cos, 365. Temple d'Eſculape à Egès en Cilicie, VII. 211. 214. Fourberie du devin Alexandre pour perſuader aux Paphlagoniens qu'Eſculape ſe rendoit préſent dans la ville d'Abonotique, VIII. 386. Temple d'Eſculape à Pergame, IX. 332. Le temple d'Eſculape à Egès détruit par Conſtantin, XII. 269.

ESERNINUS, petit-fils de Pollion, I. 175. 410. II. 300. Il eſt cité comme Orateur célebre, III. 313.

ESPAGNE (l') pacifiée & pleinement ſoumiſe par les Romains après deux cens ans de guerre, I. 85.

ESTIENS, peuple qui habitoit les côtes de la mer Baltique vers la Viſtule, I. 247.

Etain de Cornouaille, III. 276.

ETIENNE, Intendant de Domitien, conſpire contre ce Prince, VII. 188. Il lui porte le premier coup de poignard, & eſt tué ſur la place, 195. 197.

ETHIOPIE. ETHIOPIENS,

Guerre des Romains contre Candace Reine d'Ethiopie, I. 93-95. Ethiopiens, troupes miſérables, 94. Néron ſonge à leur faire la guerre IV. 445. Philoſophes Ethiopiens viſités par Apollonius de Tyane, VII. 273. Ambaſſadeurs Ethiopiens à la Cour de Conſtantin, XII. 297.

ETNA. Adrien monte au ſommet de cette montagne, VIII. 93.

Etrennes reçues & données par Auguſte, I. 315. Cet uſage aboli par Tibere, II. 676. renouvellé par Caligula, III. 109. Supprimé entiérement par Claude, 206.

EUCERUS, eſclave Muſicien, avec lequel Octavie eſt accuſée d'avoir commis adultere, IV. 253.

EUDEMUS, médecin de Liville, entre avec elle & avec Séjan dans le complot d'empoiſonner Druſus, II. 497. Appliqué à la queſtion, il avoue ſon crime, 572.

EUMENIUS, Orateur, & Profeſſeur d'éloquence à Autun, conſacre ſes appointemens à la reconſtruction des Ecoles, XI. 335-339. *Voyez encore* 411. & XII. 302.

Evêques. Reſpect de Conſtantin pour leur caractere, XII. 250. 254. Droits qu'il leur attribue, 254.

EUNONE, Roi des Adorſes, donne aſyle à Mithridate Roi du Boſphore, & implore en ſa faveur la clémence de Claude, III. 418.

Eunuques. Loi de Domitien pour défendre de faire des Eunuques, VII. 21. confirmée par Nerva, 320. Plautien, favori de Sévere, fait cent eunuques de tous âges pour le ſervice de ſa fille, IX. 206.

Evocations. Attention de Trajan à ne pas troubler le cours de la juſtice par des évocations, VII. 419.

EVODE affranchi de Claude, préſide à l'exécution de Meſſaline, III. 363.

EVODE, affranchi de Sévere, qui avoit été Gouverneur de Caracalla enfant, fert la vengeance de ce jeune Prince contre Plautien, IX. 215. Il en eſt récompenſé, 218. Il eſt mis à mort par Caracalla, 272.

EUPHRATE (l') borne de l'Empire des Romains & de celui des Parthes, I. 368. II. 640. La rive de l'Euphrate fortifiée par Corbulon, IV. 266. Trajan projette un canal entre l'Euphrate & le Tigre: mais il abandonne ce deſſein, VII. 486. Adrien conſent que l'Euphrate redevienne la barriere de l'Empire Romain, VIII. 19.

EUPHRATE, Philoſophe,

VII. 213. 262. 294. Ses querelles avec Apollonius de Tyane, 278. Il a été loué par Pline le jeune, *ibid.* Il accuſe Apollonius devant Domitien, 281. Il fut conſidéré d'Adrien, VIII. 70. Il obtient de cet Empereur la permiſſion de ſe laiſſer mourir de faim, pour ſe dérober aux incommodités de la vieilleſſe & de la maladie, 157.

EUROPÉENS, meilleurs Soldats que les Aſiatiques, IX. 192.

EUROPUS, ville de Syrie, près de laquelle Avidius Caſſius remporte une grande victoire ſur les Parthes, VIII. 240.

EURYTHMUS, affranchi de Trajan. Affaire dans laquelle il eſt impliqué. Vivacité de Trajan ſur l'opinion que l'on pouvoit avoir du crédit de cet affranchi, VII. 419. 420.

EUSEBE de Céſarée s'exprime ſur Mamée d'une maniere qui pourroit faire penſer qu'elle étoit Chrétienne, mais il ne le dit pas expreſſément, IX. 449. Il eſt ſoupçonné d'avoir trahi la foi dans la perſécution, XI. 381. Il a réfuté Hiéroclès ſur ce qui regarde Apollonius de Tyane, 384. Adulation abſurde & impie d'Euſebe envers Conſtantin, XII. 27. La vie de Conſtantin par Euſebe eſt un Panégyrique. L'ambition & la flatterie ont gouverné ſa plume, 165. 166. *Voyez encore* 290. Il a été le Héros de la littérature de ſon ſiecle, 300. moins eſtimable comme Evêque que comme Ecrivain, 301.

EUSEBE de Nicomédie. Aveuglement de Conſtantin par rapport à ce Prélat, XII. 290.

S. EUSTATHE, chaſſé par la cabale des Ariens du ſiege d'Antioche, XII. 291.

EUTHYDEME, Rhéteur à Tarſe, Maître d'Apollonius de Tyane, VII. 211.

EUTROPIE, épouſe de Maximien Hercule, XI. 313. *Voyez encore* XII. 44. Elle embraſſa le Chriſtianiſme, 75. *Voyez encore* 249.

EUTROPIE, fille de Conſtance Chlore & de Théodora, XI. 427.

EUTROPIUS, pere de Conſtance Chlore, XI. 6. 309.

EUTYCHIEN, affranchi des Céſars, contribue à l'élévation d'Héliogabale à l'Empire, & devient ſon Miniſtre, IX. 394. 397. 402. On le ſurnomme Comazon, 425. Il eſt comblé d'honneurs par ſon maître, *ibid.* & 445.

EUTYQUE, affranchi d'Agrippa I. Roi des Juifs, lui ſuſcite une affaire très-fâcheuſe, III. 30.
EUTYQUE, cocher du Cirque, III. 185.
EUXENUS, Philoſophe Pythagoricien, maître d'Apollonius de Tyane, VII. 212.
EXEDARE, établi Roi d'Arménie par Choſroès Roi des Parthes, & enſuite dépoſé par le même, VII. 467. 469.
Exemples. Utilité que l'on peut tirer des exemples vicieux, III 3. Force de l'exemple du Prince, VII. 370.
Exil. Exilés. Loi d'Auguſte pour rendre plus rigoureuſe la condition des exilés, I. 471. Peine de la relégation, plus douce que celle de l'exil, II. *note ſur la p.* 450. Les exilés privés par Tibere de la faculté de teſter, 451.

F.

FABIA, ou FADIA, ſœur de l'Empereur Vérus, VIII. 297. Elle ſouhaite en vain d'épouſer Marc-Aurèle devenu veuf par la mort de Fauſtine, 355.
FABIA, fille de Marc-Aurèle, IX. 28.
FABIA ORESTILLA, femme de Gordien l'ancien, X. 158.
FABIEN (S.) Pape & Martyr, X. 285. 287.
FABIUS AGRIPPINUS, Gouverneur de Syrie, mis à mort par Héliogabale, IX. 421.
FABIUS FABULLUS, Commandant de Légion, V. 378.
FABIUS GURGÉS, puni dans ſa jeuneſſe par ſon pere pour ſes débauches, IX. 444.
FABIUS MAXIMUS, confident indiſcret des tendreſſes d'Auguſte pour Agrippa Poſthume ſon petit-fils, I. 478-480.
FABIUS PERSICUS, décrié pour ſes mœurs, veut faire un préſent à Grécinus, & eſt refuſé, III. 26.
FABIUS POMPONIANUS trame une intrigue pour élever à l'Empire Celſus ſous Gallien, X. 398.
FABIUS PRISCUS, Commandant de Légion, VI. 118.
FABIUS ROMANUS, débiteur d'Annéus Mella pere de Lucain, l'accuſe d'avoir été complice de la conjuration contre Néron, IV. 407.
FABIUS RUSTICUS, Hiſtorien, IV. 38.
FABIUS VALENS, Commandant de Légion, tue Fonteius Capito ſon Général, V. 9. Il anime Vitellius à s'élever à l'Empire, 143. Il eſt le premier à le ſaluer Empereur, 151. Plan de guerre formé par lui & par Cécina, 158. Sa mar-

che juſqu'aux Alpes Cottiennes, 158-165. *Voyez encore* 183. Sédition furieuſe dans ſon armée, 200. Il va joindre Cécina, 204. *Voyez encore* 215. Bataille de Bédriac, où l'armée d'Othon eſt défaite par Valens & par Cécina, 220. Il écrit aux Conſuls, 256. Il étoit décrié pour ſes rapines, 257. Il eſt comblé d'honneurs par Vitellius, 261. Il eſt déſigné Conſul, 283. Jalouſies entre lui & Cécina, 241. Il l'emportoit ſur lui dans l'eſprit des ſoldats, 295. *Voyez encore* 297.298. Il eſt retenu à Rome par une maladie, 347. Il part. Sa lenteur, ſes débauches : ſa mauvaiſe conduite, 419. Il eſt fait priſonnier, 423. & mis à mort, 448.

FABRICIUS VEIENTO, homme cauſtique, auteur d'écrits ſatyriques, eſt accuſé, & banni de l'Italie, IV. 210-212.

Factions du Cirque, diſtinguées par les couleurs, au nombre de quatre; faction verte, III. 82. Faction bleue, V. 290. 300. Domitien en ajoute deux aux quatre anciennes : mais cet établiſſement ne ſubſiſta pas, VII. 28. *Voyez encore* VIII. 250. 251.

FADILLA, ſœur de Commode, VIII. 456.

FALANIUS, accuſé d'irrévérence envers la divinité d'Auguſte, II. 113.

FALCONIUS, nommé par le Sénat Proconſul d'Aſie, XI. 130.

FALCONIUS NICOMACHUS (Métius) appuyant l'élection de l'Empereur Tacite, lui donne un bon conſeil, que Tacite ne ſuivit pas, XI. 135. 148.

Famine dans Rome. Précautions extraordinaires pour diminuer le nombre des bouches inutiles, I. 396.

FANNIA, petite-fille de la fameuſe Arria, & héritiere de ſa vertu, III. 251. A ſa priere Hérennius Sénecion écrit la vie d'Helvidius Priſcus, dont elle étoit veuve, VII. 158. Elle eſt exilée pour ce ſujet. Sa conſtance, 191. Elle eſt rappellée d'exil ſous Nerva, 308. Elle autoriſe Pline le jeune à pourſuivre Publicius Certus, lâche oppreſſeur d'Helvidius le fils, 311. 312.

FANNIUS CEPIO, trame avec Muréna une conjuration contre Auguſte, I. 127. Trait de liberté du pere de Fannius, 129.

FANO, ville du Picénum, V. 426.

FAUNES. Menſonge abſurde d'Apollonius de Tyane ſur les Faunes & les Pans employés dans la guerre des Indes par Bacchus & par Hercule,

VII. 239.

FAVONIUS, cité comme un nom odieux & ſuſpect du tems même de la République, IV. 417.

FAVORIN, Sophiſte, évite par ſon adreſſe les effets de la jalouſie d'Adrien contre lui, VIII. 71-73. Bon mot de ce Sophiſte ſur la complaiſance qu'il avoit eue de céder à l'Empereur dans une diſpute, 72.

Favoris. Réflexion de Dion ſur l'orgueil des Favoris, plus jaloux de reſpects que les Princes mêmes, II. 557.

FAUSTA, fille de Maximien Hercule, épouſe de Conſtantin, XII. 40. Son pere veut l'engager à lui faciliter les moyens d'aſſaſſiner Conſtantin, à qui elle découvre le complot, 61. Elle embraſſa le Chriſtianiſme, 96. Elle cauſe, par une calomnie atroce, la perte de ſon beau-fils Criſpus Céſar, & elle eſt enſuite miſe à mort par Conſtantin, 175-179.

FAUSTINA (Annia) épouſe de Tite Antonin, peu réglée dans ſa conduite, VIII. 129. Elle eſt appellée *Auguſta*, 168. *Voyez encore* 183. 192.

FAUSTINE, fille de la précédente, épouſe de Marc-Aurele, très-déréglée dans ſes mœurs, VIII. 130. 193. On lui a attribué la mort de Vérus ſon gendre, mais ſans fondement, à ce qu'il paroît, 246. On a dit auſſi qu'elle encouragea Avidius Caſſius à ſe révolter, 328. Lettre de Marc-Aurele à Fauſtine, 342. Mort de Fauſtine, 351. Déréglemens de ſa conduite, 352. Patience exceſſive de Marc-Aurele à cet égard, 357. Il lui fait rendre les honneurs divins après ſa mort, *ibid.*

FAUSTINIENNES, jeunes filles ainſi nommées par Tite Antonin en l'honneur de l'Impératrice ſa femme, & élevées gratuitement, VIII. 183. autres Fauſtiniennes, ajoutées par Marc-Aurele, 354.

FAUSTINOPOLIS, nom donné par Marc-Aurele au village où Fauſtine étoit morte, 354.

FAUSTINUS, Préteur ſous Caracalla, IX. 294.

FAUSTINUS aiguillonne à la ſédition les Soldats de Tétricus, XI. 93.

FELICISSIME, qui d'eſclave de l'Empereur étoit devenu garde du Tréſor Impérial, excite une révolte des Monnoyeurs, XI. 114.

FELIX, frere de Pallas, affranchi de Claude, III. 208. 429. Intendant de la Samarie, puis de la Judée, il vexe les peuples par ſes rapines, 429.

430. VI. 209. Il fut mari de Druſille, ſœur de Bérénice, VI. 494.

FELIX, envoyé par Valérien pour garder Byzance, X. 334.

Femmes Germaines, accoutumées à accompagner leurs maris à l'armée, I. 230. crues par les Germains propres à devenir les interprétes de la volonté des Dieux, 238. Courage forcené des femmes de la ville d'Arduba en Dalmatie, 435. Les femmes admiſes de toute antiquité au commandement dans la Grande-Bretagne, IV. 187. Ordonnance de Domitien contre les femmes d'une conduite ſcandaleuſe, VII. 20. Femmes combattant comme gladiateurs, IX. 203. Courage féroce des femmes Germaines, 328. Sénat de femmes établi par Héliogabale, 429. Décret pour défendre qu'aucune femme ait jamais entrée au Sénat, X. 12.

FENIUS RUFUS, nommé par le crédit d'Agrippine Intendant des vivres, IV. 42. Il devient Préfet des cohortes Prétoriennes avec Tigellin, 213. 227. Il entre dans la conjuration de Piſon contre Néron, 333. Sa conduite lâche dans les informations contre les conjurés, 348. 355. 363. Il eſt décelé par Scévinus, & arrêté, 363. Il ſouffre la mort avec peu de courage, 366.

FESTUS, affranchi de Caracalla. A ſes funérailles cet Empereur imite ce qu'Achille avoit fait à celles de Patrocle, IX. 331. 332.

Fêtes retranchées par Claude, III. 253. Projet d'en diminuer le nombre, & d'effacer du Calendrier celles que l'adulation avoit introduites, VI. 28.

Feu porté par honneur devant les Empereurs Romains & les Impératrices, VIII. 430.

FIDENES. *Voyez* Amphithéatre.

Fiefs. Établiſſement d'Alexandre Sévere, regardé par pluſieurs comme l'origine & le modele des Fiefs, X. 80.

Figuier Ruminal. Merveille abſurde ſur ce Figuier. Pline en fournit l'explication, V. 72. 73.

FIRMIUS CATUS, ami, puis délateur de Piſon, II. 183-187. Il impoſe de faux crimes de léſe-majeſté à ſa propre ſœur, & protégé par Tibere, il en eſt quitte pour être dégradé du rang de Sénateur, 434.

FIRMUS, Tyran en Egypte, détruit par Aurélien, XI. 90-93.

Fiſc de l'Empereur, diſtingué du Tréſor public,

l. 54. II. 571. Modération de Domitien à l'égard des droits du Fiſc, VII. 24, Mais bientôt cet Empereur change totalement de conduite à cet égard, 25. Trajan empêche l'abus des droits du Fiſc. Il comparoit le Fiſc dans l'Etat à la rate dans le corps humain, 357 - 359. Equité & douceur de Conſtantin ſur cet article, XII. 210. 211. 212.

FLACCUS, Gouverneur de Numidie, d'abord vaincu par les Naſamons, les défait enſuite, & les extermine, VII. 71.

FLAVIUS VESCULARIUS. *Voyez* Veſcularius.

FLAMINIENNE (voie) V. 132.

FLAVIA TITIANA, épouſe de Pertinax, IX. 11. Pertinax refuſe pour elle le titre d'*Auguſta*, *ibid.* Elle étoit peu réglée dans ſa conduite, 17.

FLAVIE DOMITILLE. *Voyez* Domitille.

FLAVIUS, frere d'Arminius, ſervoit dans l'armée Romaine. Son entretien avec Arminius, II. 157. Il eut un fils nommé Flavius, qui régna ſur les Chéruſques, III. 32.

FLAVIUS, nom de famille de Domitien : Temple bâti, & College de Prêtres établi par cet Empereur, en l'honneur de la maiſon des Flavius, VII. 18. 31. 199.

FLAVIUS PENTRO (T.) aïeul de Veſpaſien, Centurion, & enſuite Huiſſier-Priſeur, V. 301.

FLAVIUS SABINUS (T.) fils du précédent, & pere de Veſpaſien, Publicain honnête homme, V. 301.

FLAVIUS VESPASIANUS (T.) *Voyez* Veſpaſien.

FLAVIUS SABINUS (T.) frere aîné de Veſpaſien, V. 302. Il eſt choiſi par les ſoldats pour Préfet de la ville au commencement du regne d'Othon, 107. Après la mort d'Othon, il fait prêter aux troupes qui lui obéiſſoient le ſerment au nom de Vitellius, 255. Sa timidité & ſa foibleſſe ſont funeſtes à Dolabella, 268. On a cru qu'il avoit négocié avec Cécina pour l'engager à trahir Vitellius, 349. Il ne profite point des moyens que lui offroit Antonius Primus, pour s'enfuir de Rome, 444. Vitellius convient avec lui des conditions auxquelles il abdiquera l'Empire, 451. Ce traité n'ayant pas eu lieu, il ſe donne un combat dans la ville, où Sabinius a le deſſous, & ſe retire au Capitole, 460. Il y eſt aſſiégé, 462. & pris, 469. Mort de Sabinus & ſon éloge,

470. Honneurs rendus à ſa mémoire, VI. 43.

FLAVIUS SABINUS, fils du précédent, mis à mort par Domitien, VI. 39.

FLAVIUS CLEMENS, frere du précédent, Chrétien, & mis à mort pour cette raiſon par Domitien, 179. 180. Ses fils, deſtinés par Domitien à l'Empire, 180.

FLAVIUS ARRIANUS, Gouverneur de Cappadoce, eſt le même qu'Arrien, Hiſtorien & Philoſophe, VIII. 155. *Voyez* Arrien.

FLAVIUS CALVISIUS, Préfet d'Egypte, prend le parti du rebelle Avidius Caſſius, VIII. 329. Marc-Aurele ne lui ôte ni les biens ni la vie, & ſe contente de l'enfermer dans une iſle, 340.

FLAVIUS HERACLEO eſt tué par les Légions de Méſopotamie, qu'il commandoit, X. 81.

FLAVIUS LIBERALIS, Greffier du Bureau des Queſteurs, pere de Domitia, épouſe de Veſpaſien, V. 304.

FLAVIUS MATERNIANUS donne avis à Caracalla des deſſeins de Macrin contre ſa perſonne, IX. 350.

FLAVIUS SABINUS, Conſul déſigné, V. 216.

FLAVIUS SILVA ſe rend maître de Maſada, fort château en Judée, VI. 458-468.

FLAVIUS SULPICIANUS, beau-pere de Pertinax, eſt nommé par lui Préfet de la ville, IX. 18. Après la mort de Pertinax, il veut acheter l'Empire, 39. Didius Julianus l'ayant emporté ſur lui, le prive de la charge de Préfet de la ville, 43. 44. Sulpicianus eſt mis à mort par Sévere, 176.

FLAVIUS TITIANUS, Préfet d'Egypte, eſt égorgé par ordre de Théocrite, IX. 309.

FLAVIUS Préfet du Prétoire ſous Alexandre Sévere, X. 69.

Flevum Oſtium. Embouchure du Rhin joint à l'Iſſel, I. 282. *Flevum*, Fort bâti à cette embouchure, II. 478.

Flevus, lac qui traverſoit le Rhin joint à l'Iſſel, I. 282.

FLORIEN, frere de l'Empereur Tacite, qui demande le Conſulat pour lui au Sénat, & ne l'obtient pas, XI. 148. Florien, Préfet du Prétoire, 154. Les ſoldats de l'armée qu'il commandoit, le proclament Empereur, 163. Il marche contre Probus, & eſt tué par ſes ſoldats, 166. Sa poſtérité, 167.

FLORUS, auteur d'un abrégé de l'Hiſtoire Romaine, VIII. 153.

FLORUS (Geſſius) Intendant de la Judée ſur ſur la fin du regne de Né-

ron, VI. 203. Il gouverne tyranniquement, 206. Il ſe propoſe de faire naître la guerre, 208. Il entretient les troubles de Céſarée, 211. Sédition dans Jéruſalem, occaſionnée par Florus, & punie avec cruauté, 213. Nouvelle ſédition dans Jéruſalem. Perfidie de Florus, 219. Les Juifs ne veulent plus le reconnoître, 223. *Voyez encore* 230. 244.

Flottes entretenues par les Romains à Ravenne, à Miſene, à Fréjus, ſur le Danube, & ſur le Rhin, II. 405. 406. Flottes d'Alexandrie & d'Afrique, ou de Carthage. *Voyez* Alexandrie. Carthage.

FONTEIUS AGRIPPA ſe porte pour accuſateur de Libon, II. 187. Il offre ſa fille pour être Veſtale, 249.

FONTEIUS AGRIPPA, établi par Mucien, Commandant dans la Mœſie, V. 500. Il périt dans un combat contre les Barbares, VI. 64.

FONTEIUS CAPITO, ancien Proconſul d'Aſie, eſt accuſé par Vibius Sérénus, & prouve ſon innocence, II. 444.

FONTEIUS CAPITO, Commandant des Légions de la baſſe Germanie, eſt tué par Valens, V. 9. *Voyez encore* 142.

Formules du droit Romain abolies, XII. 207. 208.

Fortune. Autel conſacré à la Fortune de retour : *Fortunæ reduci*, I. 150. Statue d'or de la Fortune, que les Empereurs avoient toujours dans leur chambre, VIII. 201. IX. 251.

Forum Allieni, ville que l'on croit être aujourd'hui Ferrare, V. 364.

Framea, javeline Germanique, I. 232.

FRANCS. Premiere mention des Francs dans l'Hiſtoire ſous Gordien troiſieme du nom, X. 256. Idée abrégée de leur origine, & de l'ancienne conſtitution de cette nation, *ibid.* Ils furent ſouvent déſignés dans leurs commencemens ſous le nom de Germains, 324. Ils font des courſes par mer en Eſpagne, 416. 417. Aurélien, qui le premier des Romains les avoit vaincus, devenu Empereur, les rechaſſe au delà du Rhin, XI. 41. 95. Ils ſont vaincus par Probus, 182. Audace incroyable d'une poignée de Francs, 199. Perfidie reprochée à tort aux Francs par Vopiſcus, 209. Deux Rois des Francs ſe ſoumettent à Maximien Hercule, 293. Pirateries des Francs & des Saxons, *ibid.* Francs &

Letes transportés en deçà du Rhin par Maximien, 298. Les Francs qui s'étoient emparés du pays des Bataves, en sont chassés par Constance Chlore, 328. 391. Colonies des Francs en Gaule, 331. Troupes des Francs dans l'armée d'Alectus, 345. Constance Chlore poursuit les Francs jusques dans leur ancienne patrie, 347 Exploits de Constantin contre les Francs, XII. 36. 57. 83. 123. Crispus César remporte sur eux une victoire, 157

FREJUS, ville, II. 236. Le port en étoit autrefois très-bon, & les Romains y tenoient une escadre, 405. *Voyez encore* V. 422. Agricola étoit originaire de Frejus, VII. 76.

Frere tué par son frere dans un combat entre les partis de Vespasien & de Vitellius, V. 427.

FRISE. Frisons, I. 271. II. 236. Révolte des Frisons. Pertes qu'essuyent les Romains de leur part, 476. Les Frisons, subjugués par Corbulon, III. 327. Ils viennent s'établir dans des terres que les Romains laissoient incultes, IV. 105. Ils en sont chassés, 108. Ils entrent dans le parti de Civilis, V. 509. 511. *Voyez encore* VI. 117.

Front. Constantin défend de marquer au front les criminels, XII. 236.

FRONTIN, *Julius Frontinus*, Préteur de la ville au commencement du regne de Vespasien, abdique sa charge pour faire place à Domitien, VI. 24. 25. Il commande les armées Romaines dans la Grande-Bretagne, & subjugue les Silures, VII. 91. Sa mort, son caractere, ses ouvrages, 407. Pline le jeune lui succede dans la dignité d'Augure, 408. *Voyez encore* 433.

FRONTO, l'un des Officiers de l'armée de Tite, VI. 440.

FRONTO, personnage Consulaire, censure par un mot remarquable la trop grande douceur de Nerva, VII. 316. *Voyez encore* 382.

FRONTO (Cornélius). *Voyez* Cornélius.

Frumentarii, ou espions publics, XI. 407.

FUCIN (lac), aujourd'hui lac de Celano. Claude entreprend de faire écouler les eaux de ce lac, III. 239. 240. Spectacle d'un combat naval sur le lac de Fucin, 451. Vices de l'ouvrage entrepris pour en faire écouler les eaux, 459. *Voyez encore* VIII. 46.

FUFIUS GEMINUS, Consul, attaché à Livie, se rend odieux à Tibere par ses plaisanteries ma-

lignes

lignes, II. 488. Accuſé de léſe-majeſté, il ſe donne la mort à lui-même, 603. 604.

FULCINIUS TRIO, accuſateur de Libon, II. 186, de Cn. Piſon, 298. 303. Récompenſe & avis qu'il reçoit de Tibere, 315. Il etoit Conſul au tems de la ruine de Séjan: mais Tibére n'avoit pas de confiance en lui, 564. *Voyez encore* 644. Il attaque indiſcrérement Memmius Régulus ſon collegue, 650. Accuſé comme complice de Séjan, il ſe tue lui-même, 652.

FULLONIUS (T.) ſe déclare âgé de cent cinquante ans, III. 346.

FULVIE, Dame illuſtre, Proſélyte de la Religion des Juifs, II. 248.

Fumée (vendeurs de), c'eſt-à-dire, gens qui vendent frauduleuſement leur crédit auprès des Princes, IX. 437. X. 34. Supplice de l'un de ces vendeurs de fumée, 35.

Funérailles, ſimples chez les Germains, I. 264. uſage comique dans les funérailles chez les Romains, VI. 178. *Voyez* Obſéques.

FURIA SABINIA TRANQUILLINA, épouſe de Gordien troiſieme du nom, X. 241.

FURIUS CELSUS, Général ſous Alexandre Sévere, X. 61.

FURIUS SCRIBONIANUS. *Voyez* Camillus.

FURIUS VICTORINUS, Préfet du Prétoire ſous Marc-Autele, eſt vaincu & tué par les Marcomans, VIII. 395.

FURNIUS (C.) reçoit d'Auguſte le rang de Conſulaire, quoiqu'il n'ait pas géré le Conſulat, I. 17. Il fait la guerre contre les Cantabres, 82.

FURNIUS, accuſé d'adultere avec Claudia Pulcra, & condamné, II. 525. 526.

FUSCUS (Cornélius). *Voyez* Cornelius.

FUSCUS, petit-fils de Servien, & petit-neveu d'Adrien, eſt mis à mort par cet Empereur avec ſon aïeul, VIII 115. 119.

G.

GABINIUS SECUNDUS, vainqueur des Marſes & des Cauques, prend le ſurnom de Caucique, III. 226.

GADARA, ville de la Galilée, priſe & ruinée par Veſpaſien, VI. 257.

GADARA, Capitale de la Pérée, reçoit Veſpaſien, VI. 316.

GAIOBOMARUS, Roi des Quades, eſt pris & condamné juridiquement à mort par Caracalla, IX. 313.

GAÏSE, Roi des Francs, eſt pris par Conſtantin, & expoſé aux bêtes, XII. 36.

GALATIE (la), réduite en Province Romaine, I. 139. 140.

GALBA (C. Sulpicius) frere de Galba qui devint dans la ſuite Empereur, II. 364.

GALBA (Ser. Sulpicius), depuis Empereur, eſt fruſtré par Tibere d'un legs que lui avoit fait Livie, II. 488. Il eſt Conſul, 609. On dit que Tibere lui prédit l'Empire, *ibid.* Il commande les Légions de la baſſe Germanie, III. 112. 201. Il rétablit la diſcipline parmi ſes troupes, & bat les Cattes, 225. Étant Gouverneur de la Tarragonoiſe, il eſt inviré par Vindex à ſe révolter contre Néron, IV. 477. Sa naiſſance, ſes emplois, ſa conduite, 478-484. Il differe à ſe déclarer contre Néron. 484. Preſſé de nouveau par Vindex, & en ayant délibéré avec ſes amis, il ſe déclare enfin, 484-488. Néron en eſt conſterné, 488. Il fait déclarer Galba ennemi public, 492. Étrange perplexité de Galba après la défaite & la mort de Vindex, 502. Nymphidius engage les Prétoriens à proclamer Galba Empereur, 505-508. Le Sénat lui défere tous les titres de la ſouveraine puiſſance, 512. Mot de Galba, qui lui attire la haine des ſoldats, V. 35. Tous ceux qui avoient contribué à ſa mort furent punis par Vitellius, 96. Sa mémoire eſt honorée, 255. 365. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, V. 549-551.

GALERIA, épouſe de Vitellius, V. 131. Elle protege l'Orateur Trachalus, 262. Sa douceur, 270. Elle procure à ſon époux les honneurs de la ſépulture, 492.

GALERIUS eſt fait Céſar avec Conſtance Chlore par Dioclécien & Maximien. Son origine, ſon caractere, ſes noms, XI. 309. 311-313. Il épouſe Valérie fille de Dioclétien, 313. Titres & pouvoirs dont il eſt revêtu avec ſon Collegue, 314. Son département, 315. Il fait la guerre à Narſès Roi des Perſes; & après avoir eu d'abord du déſavantage, il remporte une glorieuſe victoire, 352-356. Sa modération & ſa ſageſſe à l'égard des Princeſſes priſonnieres, 356. Sa réponſe généreuſe aux Ambaſſadeurs de Narſès qui demandoient la paix, 257. Il s'enfle d'orgueil, 360. Il fut le principal promoteur de la perſécution ordonnée par Dioclétien, 367. 370. Il force Dioclétien & Maximien d'abdiquer l'Empire, 393.

L'Empire véritablement partagé entre Conſtance Chlore & Galérius, 415. Il gouverne tyranniquement, 418. Projets qu'il rouloit dans ſon eſprit, 422. Il vouloit retenir près de lui Conſtantin, qui lui échappe, 423. Galérius, chef de l'Empire, XII. 28. Il nomme Sévere Auguſte, & force Conſtantin de ſe contenter du nom de Céſar, *ibid.* Dénombrement ordonné par lui dans Rome, à l'occaſion duquel Maxence prend la pourpre, 30. Galérius vient en Italie pour détruire Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte, 39-42. Il fait Licinius Auguſte, 45-50. Il eſt forcé de reconnoître Maximien, &, par une ſuite néceſſaire, Conſtantin, pour Auguſtes, 53-55. Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier, 64. Dieu le frappe d'une horrible maladie, 66. Il donne un Édit pour faire ceſſer la perſécution, 67. Il meurt, 70. Traits qui le concernent, *ibid.*

GALESUS, affranchi de Camillus Scribonianus, donne un bon avis à l'affranchi Narciſſe, III. 247.

GALGACUS, Général des Calédoniens. Son diſcours avant la bataille, VII. 111.

GALIEN, ſecond pere de la Médecine, fut honoré de la confiance de Marc-Aurele, VIII. 381.

GALILÉE. GALILÉENS. Troubles à l'occaſion d'un nombre de Galiléens tués par les Samaritains, III. 426. Joſephe l'Hiſtorien eſt envoyé par le Conſeil des Juifs pour commander en Galilée, VI. 245. Veſpaſien entreprend de réduire la Galilée, 255. La conquête en eſt achevée en une campagne, 286.

GALITTA, femme d'un Tribun des ſoldats, eſt condamnée par Trajan pour cauſe d'adultere, VII. 418.

GALLICANUS, perſonnage Conſulaire, occaſionne par ſa violence une ſédition furieuſe dans Rome, X. 199.

GALLICANUS (*Metius*), Préfet du Prétoire, annonce & préſente aux ſoldats Tacite élu Empereur par le Sénat, XI. 152.

GALLIEN, fils de Valérien, eſt déclaré Céſar par le Sénat, & fait Auguſte par ſon pere, X. 322. Envoyé en Gaule contre les Germains, il acquiert de l'honneur dans ce commandement, 323-326. Son indifférence pour ſon pere ré-

duit en captivité, 340. Sa nonchalance voluptueuſe, 374. 390. Il eſt bleſſé au ſiege d'une ville de Gaule, 418. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 455-459.

GALLIENA, couſine de l'Empereur Gallien, fait prendre la pourpre à Celſus en Afrique, X. 398.

GALLIO (*Junius*) frere de Séneque, Proconſul d'Achaïe, III. 203. Il eſt attaqué comme complice de la conjuration contre Néron, & ſauvé par le Sénat, IV. 375.

GALLUS (Cornélius) premier Préfet d'Egypte établi par Auguſte. Sa chûte & ſa mort funeſte, I. 71. Il fut Poëte, 73. C'eſt à lui que Virgile dédie ſa derniere Eclogue, 74.

GALLUS (P.) Chevalier Romain, eſt envoyé en exil, IV. 399.

GALLUS fait périr Doria par trahiſon, & uſurpe ſa place, X. 291. 297. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 453.

GALVIA CRISPINILLA, femme de condition, gouvernante de l'infame Sporus, IV. 461. Elle ſe concerte avec Macer, Gouverneur de l'Afrique, pour affamer Rome & l'Italie, V. 10. Le peuple demande ſa mort. Elle eſt ſauvée par Othon, & paſſe dans l'opulence & dans l'éclat le reſte de ſa vie, 112.

GAMALA, ville de Galilée, priſe par Tite, VI. 280.

GANGE (le), fleuve des Indes, VII. 238.

GANNA, prétendue Prophéteſſe chez les Germains, VII. 55.

GANNASCUS, Caninéfate de nation, fait des courſes ſur les côtes de la Gaule, 325. Il eſt réprimé par Corbulon, 326. Il périt, 327. 328.

GANNYS, inſtituteur & gouverneur de l'enfance d'Héliogabale, contribue à le faire proclamer Empereur, IX. 394. *Voyez encore* 402. Il gagne la bataille contre Macrin, 403. Héliogabale le tue de ſa main, 414.

GARAMANTES, domptés par Balbus, qui en triomphe, I. 154. Le Roi des Garamantes, allié de Tacfarinas, II. 417. Ambaſſadeurs des Garamantes à Rome, 421. *Voyez encore* VI. 50.

Gardes des livres Sibyllins, College de Prêtres d'Apollon, I. 38, 208. Aurélien veut qu'ils conſultent les Oracles des Sibylles, XI. 52. 53.

GARIZIM, montagne du pays de Samarie, VI. 273.

GASCONS (Cohortes de) levées en Eſpagne par Galba, V. 540.
GAUGAMELE, ville d'Aſſyrie, conquiſe par Trajan, VII. 485.
GAVIUS MAXIMUS, Préfet du Prétoire ſous Tite Antonin pendant vingt ans, VIII. 185.
GAULE (la) réglée par Auguſte ſuivant la forme de gouvernement que les Romains établiſſoient dans leurs Provinces, I. 69. École établie ou renouvellée à Autun, pour former à la littérature les eſprits des Gaulois, 192. Émulation ancienne entre les Gaulois & les Germains, 223. Druſus appaiſe des commencemens de troubles qui s'élevoient dans les Gaules, & convoque à Lyon une aſſemblée générale de la Nation, 279-281. Soixante peuples Gaulois, 280. Révolte dans les Gaules ſous Tibere, II. 343-352. Caligula vient dans les Gaules, pour les piller, III. 92. 101. Peuples Bretons d'origine Gauloiſe, 273. 274. Les Gaulois admis par Claude dans le Sénat & aux dignités de l'Empire, 335-342. Soulévement excité dans les Gaules par Vindex contre Néron. *Voyez* Vindex. Récompenſes accordées par Galba aux peuples Gaulois qui avoient aidé l'entrepriſe de Vindex, V. 34. Ceux qui s'étoient déclarés contre lui, punis, 39. 139. Pratiques de Civilis pour attirer les Gaulois à ſon parti, 512. 548. Les Gaulois ſe joignent à Civilis pour faire la guerre aux Romains. Évenemens de cette guerre, VI. 64-92. Les peuples de la Gaule aſſemblés à Rheims ſe décident pour le parti de la ſoumiſſion, 95. La Gaule entiérement détachée du parti des rebelles, 105-110. Rivalité nationale entre les Gaulois & les Bretons, VII. 100. Violences exercées par Caracalla dans les Gaules, IX. 324. Poſtume régna pendant ſept ans dans les Gaules, l'Eſpagne, & vraiſemblablement la Grande-Bretagne, X. 420. La Gaule, l'Eſpagne, & la Grande-Bretagne, après un ſchiſme de treize ans, ſont réunies par Aurélien à l'Empire, XI. 95. *Voyez* Poſtume, Tétricus. L'Eſpagne & la Grande-Bretagne ſe regardoient comme des dépendances des Gaules, 205. La Gaule, l'Eſpagne, & la Grande-Bretagne, forment le Départrement de Conſtance Chlore, 315. Grand Diocèſe comprenant ces

trois contrées ſous l'autorité du Préfet du Prétoire des Gaules, en vertu des nouveaux réglemens de Conſtantin, XII. 228.

GELDUBA, aujourd'hui le village de *Gelb*, V. 531.

GELLIANUS, confident de Nymphidius, V. 14.

GELLIUS POPLICOLA, Queſteur & accuſateur de Silanus, II. 389.

GEMONIES, lieu dans Rome, où l'on traînoit les corps des criminels après leur ſupplice, II. 306. 542. 571. 616. Vitellius y eſt traîné vivant, V. 492. Le Sénat vouloit que l'on jettât le corps de Domitien aux Gémonies, VII. 202.

GENESIUS MARCIANUS, pere d'Alexandre Séveре, IX. 449.

GENEZARETH (lac de) VI. 277.

GENOBON, Roi des Francs, ſe ſoumet à Maximien Hercule, XI. 293.

GEPIDES, peuple Barbare, XI. 198.

GERELANUS, Tribun des ſoldats, eſt envoyé par Néron pour ſignifier au Conſul Veſtinus l'ordre de mourir, IV. 368.

GERMAINS (les) font des mouvemens, qui obligent Auguſte de venir en Gaule, & d'y faire un ſéjour, I. 179-183. 219. Deſcription de la Germanie, & des mœurs des Germains, 220-274. Guerres continuelles des Germains contre les Romains pendant cinq cens ans, 274. Suite de leurs divers mouvemens depuis l'invaſion des Cimbres, 275. Auguſte s'oppoſe à leurs efforts, vient en Gaule, & en la quittant, il y laiſſe Druſus, 278. Exploits de Druſus contre les Germains, 281-290. Renouvellement de la guerre des Germains, 417. Tibere envoyé contre eux, remporte de grands avantages, 419. Il pouſſe ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe, 420. Les Germains demandent la paix, & l'obtiennent, 421. Déſaſtre de Varus en Germanie, 441-455. Auguſte caſſe les Germains de ſa garde, 454. Tibere eſt chargé d'aller s'oppoſer aux Germains, 455. Ses exploits, 456-458. Germains de la garde de l'Empereur, II. 49. Courte & heureuſe expédition de Germanicus contre les Germains, 94. Exploits de deux campagnes de Germanicus contre eux, 128-178. Guerre inteſtine en Germanie entre Arminius & Maroboduus, 230-237. Après la mort d'Arminius les Germains ne firent de long-tems aucune entrepriſe, 239. Ridicule expédition de

Caligula, contre la Germanie, III. 93-98. Germains de la garde de l'Empereur, 172. Mouvemens en Germanie, 321. Exploits de Corbulon, arrêtés par les ordres de Claude, 325-329. Trait de franchiſe Germanique, IV. 107. Germains de la garde, 348. maſſes par Galba, V. 26. Germains, corps mous, auxquels le climat d'Italie eſt contraire, 209. Les Germains offrent leurs ſecours à Civilis, 512. Motifs des irruptions continuelles des Germains dans les Gaules, VI. 106. Leur caractere indiſciplinable, & avide d'argent, 111. 112. Ils ſe laiſſent gouverner par Velléda, prétendue Prophéteſſe, 135. Affaires de Germanie ſous Domitien, VII. 53-56. Trajan contient les Germains, 345. 346. Guerres & exploits de Marc-Aurele en Germanie, VIII. 289-295. 301-311. Il accorde la paix aux nations qu'il avoit vaincues, 311. *Voyez encore* 311-316. Renouvellement de la guerre, 364. Marc-Aurele retourne en Germanie, & y remporte de grands avantages, 366. Commode traite avec les nations Germaniques, & les laiſſe en paix, 422. Expédition ridicule & honteuſe de Caracalla en Germanie, IX. 325-329. Ce Prince prend du goût pour les Germains, 329. Alexandre Sévere part pour repouſſer les courſes des Germains, X. 106. Il veut les engager à la paix, 108. Victoires de Maximin ſur les Germains, 147-151. Gallien acquiert de l'honneur dans la guerre contre les Germains, ou Francs, 324 Exploits de Poſtume contre les Germains, 416. Ligue formidable de peuples Germains, diſſipée par Aurélien, XI. 47-55.

GERMANICUS, ou GERMANIQUE, nom que porterent pluſieurs Princes, tels que Druſus, & ſes enfans & deſcendans, I. 294. Tibere, II. 38. Le fils de Vitellius, V. 261 Domitien, VII. 54. Maximin & ſon fils, X. 150. Gallien, 325. &c.

GERMANICUS, fils de Druſus. Auguſte eut la penſée de le faire ſon ſucceſſeur, I. 383. Il le fait adopter par Tibere, 385. Il l'envoye à la guerre de Pannonie, comme Queſteur de Tibere, 430. Les Mazéens vaincus par Germanicus, 432. Il prend la ville d'Arduba, 434. Honneurs & privileges accordés à Germanicus, 441. Ayant de nouveau

accompagné Tibere à la guerre contre les Germains, il eſt mis par Auguſte à la tête des huit Légions de Germanie, 458. 462. Il commence ſon emploi par le cens ou dénombrement des Gaules, 462. Tibere le craignoit, II. 22. 97. 109. Il demande pour lui au Sénat la puiſſance Proconſulaire, 34. Sédition furieuſe parmi les Légions qu'il commandoit. Il l'appaiſe avec grande peine, 61-94. Les ſéditieux lui ayant offert l'Empire, il ſe croit outragé par cette offre, 70. Il renvoie du camp Agrippine ſa femme, & ſon fils Caligula, 79. Son diſcours aux Légions, 82. Courte & heureuſe expédition de Germanicus contre les Germains, 94. Inquiétudes de Tibere à ſon ſujet, 97. Grands exploits des deux campagnes qui ſuivirent, 128-178. Sa ronde nocturne pour s'aſſurer des diſpoſitions de ſes ſoldats, 160-162. Il eſt rappellé par Tibere, 178. Il triomphe, 211. Tibere lui fait donner par le Sénat la commiſſion d'aller pacifier l'Orient, 219. 220. Son union inaltérable avec Druſus fils de Tibere, 222. Germanicus part pour l'Orient. Détails ſur ſon voyage, 251. Sa douceur à l'égard de Cn. Piſon, 255. Il donne un Roi à l'Arménie, 257. On lui décerne l'Ovation, 258. Il réduit en forme de Provinces la Cappadoce & la Commagene, 259. Mauvais procédés de Piſon à ſon égard, *ibid.* Il reçoit une Ambaſſade du Roi des Parthes, 261. Il viſite l'Egypte, 263. A ſon retour il tombe malade, 265. Sa mort, 268. Douleur univerſelle, 271. Ses funérailles. Eloges qu'on lui donnoit, 271. Douleur extrême dans Rome, 282. Honneurs décernés à ſa mémoire, 285. Il avoit cultivé avec ſuccès l'éloquence, & même la poëſie, *ibid.* Honneurs rendus aux cendres de Germanicus depuis Brindes juſqu'à Rome, 189. Elles ſont portées au tombeau d'Auguſte, 291. Dates de ſon inhumation & de ſa mort, 294. Vengeance de ſa mort par l'accuſation & la condamnation de Piſon, 298-315. Il eſt incertain ſi Germanicus fut empoiſonné, 305. 315. 316. Affection générale pour la maiſon de Germanicus, 507. On aime Caligula à cauſe de ſon pere, III. 9. Nom de Germanicus donné au mois de Septembre, 13.

GERMANIES, haute & basse, deux Provinces de la Gaule Belgique, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure du Rhin, I. 224-280. Huit Légions dans ces deux Provinces, 463. Sous Alexandre Sévere il n'y avoit plus que trois Légions dans ces Provinces, X. 106.

GESSORIAÇUM, aujourd'hui Boulogne sur mer, III. 285.

GETA, fils de l'Empereur Sévere. Mot de ce Prince encore enfant, au sujet des vengeances cruelles de son pere, IX. 177. Mot du même à Caracalla son frere, 178. Son pere commence à le produire, 181. Il lui donne la robe virile, 203. Haine implacable entre Géta & son frere, 220. Géta est déclaré Auguste, & mené par son pere dans la Grande-Bretagne, 224. 243. Il regne avec son frere, qui avoit tenté de l'exclure, 270. 271. Haine & divisions continuelles entre les deux freres. Projet de partage, 273-278. Caracalla fait tuer Géta entre les bras de Julie leur mere, 278. Apothéose de Géta. Mot de Caracalla à ce sujet, 286. Carnage des amis de Géta, 287.

GETES, nom donné par les Grecs aux Daces, VII. 56. & aux Goths, par les Romains, IX. 330.

GETIQUE, nom attribué à Caracalla par une allusion ingénieuse & maligne, IX. 295.

GETULES (les) réprimés par Cossus Cornélius Lentulus, qui en prend le surnom de Gétulicus, I. 398.

GINDÉS, fleuve de la haute Asie, III. 396.

GISCALE, bourgade de la Galilée, fortifiée par Jean, VI. 250-252. Elle se rend à Tite, après que Jean en fut sorti, 282-286. Jean de Giscale. *Voyez* Jean.

Gladiateurs. Défense faite par Auguste aux Chevaliers Romains de combattre comme gladiateurs, & ensuite levée par lui-même, I. 473. Modération apposée par Auguste à ces combats inhumains, 500. Gladiateurs qui combattoient de dessus un char, accompagnés d'un second, III. 75. Combats de Gladiateurs donnés par Néron, sans qu'il en coûte la vie à aucun, IV. 53. Illustres Chevaliers Romains engagés par Néron à combattre comme gladiateurs, 249. Des Sénateurs, & même des femmes, en font autant, 254. Léger mouvement excité dans Préneste par des gladiateurs, 326. Gladiateurs

employés par Othon dans la guerre, V. 179. 194. 216. Fleurets au lieu d'épées donnés aux gladiateurs par ordre de Marc-Aurele, VIII. 262. Ce Prince employe des gladiateurs au ſervice de la guerre, 293. Mot de Démonax ſur les combats des gladiateurs, que l'on vouloit introduire dans Athenes, 378. Cruautés & folies indécentes de Commode, par rapport aux combats de gladiateurs, 428. 469. 485. Coutume de donner des combats de gladiateurs avant que de partir pour la guerre. Raiſons de cet uſage, X. 298. Mouvemens d'une troupe de gladiateurs, XI. 210. Loi de Conſtantin pour défendre les combats de gladiateurs, XII. 258.

GLAUCUS, Profeſſeur d'Eloquence à Autun, XI. 335.

Gleſſum, nom qui ſignifioit *verre* dans la langue des peuples voiſins de la mer Baltique, & qu'ils donnoient à l'ambre, I. 247.

GLICIUS GALLUS, exilé comme complice de la conjuration contre Néron, IV. 372.

GLOTA, aujourd'hui riviere de Clyd en Ecoſſe, VII. 102. IX. 244.

GLYCON, nom que le devin Alexandre donna à ſon nouveau Dieu, VIII. 392.

GOLFE PERSIQUE. Navigation de Trajan par ce golfe juſqu'à la grande mer, VII. 489.

GOPHNA, petite ville de la Judée, VI. 411.

GORDIANA (Ulpia) mere de Gordien l'ancien, X. 157.

GORDIANUS (Velius Cornificius) Conſul au tems de l'élection de l'Empereur Tacite, XI. 131.

GORDIEN L'ANCIEN, Proconſul d'Afrique, X. 157. Sa nobleſſe, ſes emplois, ſon caractere, 157-163. Il eſt proclamé Empereur en Afrique, avec ſon fils, 166. Ils ſont reconnus à Rome, 170. Ils ſont mis après leur mort au rang des Dieux, 197. *Voyez le Sommaire de leur regne*, XI. 448.

GORDIEN, fils du précédent. Son caractere, X 163. *Voyez l'article de ſon pere.*

GORDIEN III. petit-fils de Gordien l'ancien, eſt nommé Céſar, X. 193. L'aſpect de ce jeune Prince calme une ſédition furieuſe dans Rome, 203. Belle réflexion, contenue dans une lettre de Gordien à Myſithée, 239. Il eſt mis au rang des Dieux après ſa mort, 264. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 450. Sa famille ſubſiſta dans Rome, dans des collatéraux du même nom,

X. 254.
GORION, homme distingué parmi les Juifs, est massacré par les Zélateurs, VI. 312.
GORNEAS, château en Arménie, III. 408.
GORPIEUS, nom de mois, VI. 233.
GOTARZE, fils & successeur d'Attabane, Roi des Parthes, trouve un rival en Bardane son frere. Ils mettent leurs prétentions en arbitrage, & Bardane ayant été préféré, Gotarze se retire en Hyrcanie, III. 392-394. Il renouvelle la guerre, & est vaincu, 395-396. Après la mort de Bardane, il remonte sur le trône, 397. Il se maintient contre Meherdate, le défait en bataille rangée, & le prend prisonnier, 403-405. Il meurt, 405.
GOTHONS ou GUTTONS, nation Germanique, II. 234. IX. 329.
GOTHS Premiere mention de ce peuple dans l'Histoire Romaine sous Caracalla, IX. 329. Gordien III. remporte sur eux une victoire, X 244. Les Romains leur payoient une forte pension, 268. 269. Invasion des Goths sur les terres de l'Empire, 289. 290. Decе périt en combattant contre eux, 292. Gallus conclut un traité honteux avec les Goths, 298. Ils ravagent de nouveau la Mœsie, 301. Commencemens du Christianisme parmi les Goths, 345. Les noms de Scythes & de Goths souvent confondus, 402. Les Goths inondent l'Illyrie. Gallien marche contr'eux. Marcien, & Claude depuis Empereur, remportent sur eux une grande victoire, 426. 427. Prodigieux armement des Goths sur terre & sur mer, XI. 14. Claude II, les défait & les extermine, 18. Nouvelle invasion des Goths. Aurélien combat contre eux, & leur accorde la paix, 46. Ils se répandent dans l'Asie. L'Empereur Tacite les en chasse, 154. Expédition de Constantin contre les Goths, XII. 156-158. Il leur fait de nouveau la guerre, & par lui-même & par son fils, 294. Il négocie avec eux, & fait une paix avantageuse pour les Romains, & pour les Goths, *ibid.* & 295.
Gouvernement de l'Empire Romain, changé seulement au septieme Consulat d'Auguste, I. 30. Tous les titres de puissance militaire & civile réunis sur la tête du Prince, 31-39. Auguste & ses successeurs n'ont eu que l'exercice de la souveraineté, qui résidoit tou-

jours radicalement dans le Sénat & dans le peuple, 39-42. La forme extérieure du gouvernement conservée en bien des choses, 43. 44. Le gouvernement des Empereurs fut monarchique dans le militaire, mixte dans le civil, 53. 54. *Voyez encore* 127. 488. Tibere se reconnoît, & s'appelle l'humble esclave du Sénat, II. 105. Vestige remarquable du Gouvernement Républicain sous Tibere, 192. Caligula dispensé de la loi Papia Poppéa par le Sénat, III. 60. Claude autorisé par le Sénat à faire des traités avec l'étranger, 289. *Voyez encore* 295. Claude se déclare l'un des citoyens, & reconnoît que le consentement de la Nation fait loi pour lui, 372. Système du gouvernement d'Auguste exprimé par Néron comme celui qu'il doit suivre, IV. 13. 14. Le Sénat reprend l'exercice des droits de la souveraineté pour condamner Néron, 511. La dignité Impériale regardée par Trajan comme une Magistrature comptable envers la République, VII. 361. Trajan prenant possession du Consulat, prête serment entre les mains du Consul, 384. Adrien se regardoit comme simple administrateur de la République, VIII. 34 Ambassades introduites par Adrien dans le Sénat, qui le charge de leur donner réponse, 101. 102. Marc-Aurele reconnoît que tout appartient au Sénat & au peuple, 253. L'Empire n'étoit nullement héréditaire chez les Romains, IX. 32. XI. 38. Lettre de Probus, qui, élu par les soldats, demande la confirmation du Sénat en termes soumis, 168. 169. Le Sénat lui confere tous les titres de la souveraine puissance, 170. *Voyez* Peuple, Sénat, Soldats.

Gouverneurs de Provinces, tous tirés du corps du Sénat, I. 48 Proconsuls dans les Provinces du peuple, 49. Lieutenans de l'Empereur dans les Provinces de son ressort, 52.

GRACCHUS (C. Sempronius) l'un des corrupteurs de Julie, I. 361. est tué par ordre de Tibere, II. 102.

GRACCHUS (C.) fils du précédent, est en danger de périr, II. 412.

GRACILUS LACO, Commandant du Guet, est employé dans la ruine de Séjan, II. 565. 576. Etant Intendant du Prince dans les Gaules, il reçoit de Claude le droit

droit d'entrer au Sénat, III. 290.
GRAMPIUS (mont) dans la Grande-Bretagne, VII. 110.
GRANIUS MARCELLUS, Gouverneur de Bithynie, accuſé par ſon Queſteur, II. 114.
GRANIUS (Q.) accuſateur de L. Piſon, II. 424.
GRANIUS SILVANUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, l'un des conjurés contre Néron, eſt chargé d'annoncer à Sénéque la néceſſité de mourir, IV. 353-355. Quoiqu'abſous, il ſe perce de ſon épée, 371.
GRAPTUS, affranchi de Céſar, bâtit une accuſation calomnieuſe contre Sylla, qui en conſéquence eſt exilé, IV. 65-67.
GRATUS, ſimple ſoldat, découvre Claude qui ſe cachoit, & le ſalue Empereur, III. 180.
GRECE (la) déclarée libre par Néron, IV. 451. Veſpaſien la prive de la liberté, VI. 143. Inſolence d'Apollonius de Tyane à l'égard de Veſpaſien pour ce ſujet, VII. 271. Adrien chériſſoit ſinguliérement la Gréce, comme la mere & la ſource de toute doctrine, VIII. 43.
GRECINUS (Julius) pere d'Agricola, eſt mis à mort par Caius. Traits de ſa généreuſe liberté, III. 26. 27.
GREGOIRE (S.) Thaumaturge, X. 331.
GRENOBLE. Dioclétien & Maximien en rebâtiſſent les murs, XI. 299.
GRINNÉS, poſte dans l'iſle des Bataves, VI. 130.
Guet établi par Auguſte dans Rome, 317. Commandant du guet, 318.
GUGERNIENS, peuple voiſin de l'iſle des Bataves, V. 532. VI. 125.
GYARE, iſle déſerte & ſans aucune des commodités de la vie, II. 391. 394. 429.
Gymnaſe, ou édifice deſtiné aux exercices du corps ſelon l'uſage des Grecs, dédié dans Rome par Néron, IV. 206.
Gymniques (combats) ſupprimés à Vienne en Gaule, VII. 372.
Gymnoſophiſtes, Philoſophes Ethiopiens, VII. 270-271.

H.

HÆMUS (mont) XI. 20.
HALALA, village de la Cappadoce, où mourut Fauſtine, VIII. 351. 352.
HALOTUS, l'un des eunuques de Claude, lui donne le poiſon qui avoit été préparé par Locuſte, III. 473. Il eſt revêtu d'une riche Intendance ſous Galba, V. 33.

Harpon, employé contre les Bataves par les Romains assiégés dans le camp de *Vétéra*, V. 536.
HATERIUS (Q.) personnage Consulaire, irrite Tibere, & en lui demandant pardon, il court un grand danger, II. 27-29. Il invective dans le Sénat contre le luxe, 197. Sa mort. Caractere de son éloquence, 482.
HATERIUS AGRIPPA, Tribun du peuple, II. 125. Préteur, 223. Consul désigné, il opine à la mort contre Lutovius Priscus, 339. Sa basse flatterie, 379. Trait de son caractere odieux, 650-651.
HATERIUS ANTONINUS reçoit une pension de Néron, IV. 58.
HEBRE, fleuve de Thrace, XII. 160.
HEGESIPPE, Ecrivain, VII. 177.
HELENE, épouse de Constance Chlore, & mere de Constantin, XI. 313. 325. Elle embrassa le Christianisme après son fils, XII. 96 Elle est extrêmement affligée de la mort de Crispus César, & elle découvre à Constantin la manœuvre criminelle de Fausta, 178. Elle découvre le Sépulcre & la Croix de J. C. 236. Elle bâtit une Eglise à Bethléem, & une sur le mont des Oliviers, 242. Sa charité & son humilité, *ibid.* Sa mort, 243. Elle fut Princesse prudente & habile, 245. Honneurs rendus à sa mémoire, 248.
HELENOPOLIS, nom donné à Drépane en Bithynie, où il paroît qu'étoit née sainte Hélene, XII. 248.
HELENOPOLIS, ville de la Palestine, XII. 248.
HELENOPONT, Province ainsi appellée à cause de sainte Hélene, XII. 248.
HELICON, esclave artificieux, ennemi des Juifs, indisposé Caligula contr'eux, III. 127.
HELIODORE, Stoïcien, dépose contre Silanus son disciple, IV. 392.
HELIODORE, Rhéteur, honoré d'abord par Adrien, & ensuite diffamé, VIII. 71. 76. Il fut pere d'Avidius Cassius, 316.
HELIODORE, fils d'Avidius Cassius, VIII. 339.
HELIOGABALE. Son origine, IX. 390. Noms qu'il porta, 391. Il est proclamé Empereur, 393. Un corps de troupes envoyé par Macrin contre lui, passe dans son parti, 395. Il est déclaré ennemi public par le Sénat, 402. Il donne bataille à Macrin, & demeure victorieux, 403. Devenu maître de l'Empire, il ne tira point vengeance des délibérations prises contre lui, 418. Il fut su-

perſtitieux, 432. Il rebute Maximin, X. 114. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, IX. 480-482.

HELIOPOLIS (l'Oracle d') conſulté par Trajan. Sa réponſe énigmatique, VII. 482. Le temple d'Héliopolis détruit par Conſtantin, XII. 267.

HELIUS, affranchi de Néron, empoiſonne Silanus, IV. 10. Il engage Néron à revenir de Grece à Rome, 459. 460. Il eſt puni de ſes crimes ſous Galba, V. 30.

HELLESPONT. La flotte de Licinius poſtée à l'entrée de l'Helleſpont, y eſt détruite, XII. 159. 161.

HELVETIENS (les) réſiſtent à Cécina, ſont maltraités par lui, & courent riſque de périr entiérement, V. 165. 166.

HELVIA, mere de Sénéque. Ouvrage qui lui eſt adreſſé par ſon fils exilé, III. 222. 223.

HELVIDIUS PRISCUS, Lieutenant de Numidius Quadratus, Gouverneur de Syrie, III. 413. 414.

HELVIDIUS PRISCUS, probablement adopté par le précédent, VI. 11. Tribun du peuple, IV. 51. Gendre de Thraſéa, il eſt accuſé avec lui, 424. & banni de l'Italie, 433. Il enleve le corps de Galba, pour lui faire donner la ſépulture, V. 98. Il conteſte dans le Sénat contre Vitellius Empereur, 290. Il ſe fait remarquer par quelques avis ſinguliers qu'il prend dans le Sénat. Son caractere, VI. 11-14. Il attaque Eprius Marcellus, accuſateur de Thraſéa, 15-21. Il revient à la charge, 36. Mucien lui donne dans le Sénat quelques avis ſans le nommer, 37. Il poſe la premiere pierre du Capitole, que l'on rebâtiſſoit, 59. Exil & mort d'Helvidius Priſcus, 168-170. Sa vie écrite par Hérennius Sénécion, VII. 158. Fannia ſa veuve *Voyez* Fannia.

HELVIDIUS PRISCUS, fils du précédent, eſt mis à mort par Domitien, VII. 156.

HELVIUS AGRIPPA, meurt d'effroi & de ſaiſiſſement à la vue des tourmens exercés ſur des malheureux par ordre de Domitien, VII. 47.

HELVIUS RUFUS, ſimple ſoldat, reçoit l'honneur de la couronne civique, II. 358.

HENROQUES, peuple dont le Roi étoit allié des Romains, VIII. 241.

HENNON. Vallée des enfans d'Hennon, VI. 328.

HERACLAMMON, citoyen de Tyane, ayant livré ſa patrie à Aurélien, eſt mis à mort par ordre de

cet Empereur, XI. 68.
HERACLÉE, ville célebre du Pont, X. 409.
HERACLEUS, l'un des meurtriers d'Agrippine, IV. 133. 134.
HERACLIEN, envoyé par Gallien en Orient, eſt vaincu par Xénobie, X. 413. Il conſpire contre Gallien, & parvient à le faire périr, 428. 430.
HERACLIUS, Lieutenant de Sévere dans la guerre contre Niger, IX. 119.
HERCULANUM, ou HERCULANE, ville de Campanie, III. 13. endommagée par un tremblement de terre, IV. 150. Elle eſt enſevelie ſous les amas de cendres & de matieres enflammées qui ſortoient du mont Véſuve, VI. 502. & retrouvée ſous terre de nos jours après dix-ſept cens ans, 504.
HERCULE, honoré ſur la montagne nommée *Sambulos*. Fourberie des Prêtres de ſon temple, III. 403. Fable ridicule touchant l'expédition d'Hercule dans les Indes, VII. 299.
HERCULE ROMAIN, titre que s'attribuoit Commode, VIII. 472. 474.
HERCULIUS, ſurnom pris par Maximien, XI. 286.
HERCYNIE (forêt) dans la Germanie, I. 244. 425.
HERENNIANUS, l'un des fils de Zénobie, XI. 60. 86.
HERENNIANUS, fils du tyran Proculus, XI. 206.
HERENNIUS GALLUS, l'un des Commandans des troupes Romaines dans la guerre contre Civilis, V. 519. 520. 531. VI. 76. 99.
HERENNIUS SÉNÉCION, Avocat de Valerius Licinianus accuſé d'inceſte avec une Veſtale, VII. 48. Son auſtere vertu, 158. Il eſt condamné à mort, pour avoir écrit la vie d'Helvidius Priſcus, 158-161. Sa mémoire eſt inſultée par Régulus, 161. Il eſt loué par Tacite, *ibid.*
HERIUS ASINIUS, fils de Pollion, mort avant ſon pere, 406.
Herméracles, Statues qui portoient une tête d'Hercule ſur une baſe quarrée qui repréſentoit Mercure, VIII. 475.
HERMOGENE, Médecin d'Adrien, VIII. 146.
HERMOGENE, Rhéteur fameux par ſa gloire prématurée & par ſa prompte décadence, VIII. 232. 382.
HERMONDURES, peuple Germain, III. 433. Guerre entr'eux & les Cattes, IV. 111. 112.
HERODE, Roi de Judée, I. 27. Il bâtit un Temple à Auguſte dans un canton qui lui avoit été donné par ce Prince, 139. Il ſe fait conſidérer

d'Agrippa, & le reçoit magnifiquement à Jéruſalem, 196. 197. Il bâtir Céſarée, & dans la dédicace de cette ville, il célebre des jeux mêlés de Paganiſme, 326. Scenes tragiques dont il remplit ſa maiſon. Son teſtament. Sa mort, 352. Palais d'Hérode, V l. 215. 391. Fortereſſe Antonia bâtie par Hérode. *Voyez* Antonia. Trois tours fameuſes bâties par Hérode ſur les murs de Jéruſalem, 331. Machéronte fortifiée par Hérode, 453. Maſada, fortifiée & approviſionnée par Hérode, 459. 460.

HERODE ANTIPAS. *Voyez* Antipas.

HERODE, frere d'Agrippa I. reçoit de Claude le petit Royaume de Chalcis ou Chalcidene en Syrie, 111. 230.

HERODE ATTICUS. *Voyez* Atticus.

HERODE, fils d'Odénat, eſt aſſaſſiné avec ſon pere, X. 410. 412.

HERODIEN, Ecrivain, qui n'a guere d'autre mérite que celui de l'élégance, X. 64. 65. *Voyez encore* 258.

HERODIUM, fortereſſe bâtie par Hérode, V l. 321. 453.

HERULES, peuple Germain. Loi qui ordonnoit que les femmes de cette nation s'étranglaſſent ſur le tombeau de leur mari, l. 258. Courſes des Hérules dans l'Aſie & dans la Grece, X. 407. Irruption de ces mêmes peuples dans la Gaule. Ils ſont vaincus par Maximien, XI. 288. 289.

HIBERNIE. Coutume abominable en Hibernie au ſujet des mariages, 111. 276. Agricola projetta de ſoumettre cette iſle, V II. 103. L'Hibernie n'a jamais été ſous la domination Romaine, 104.

HIEROCLÈS, infame compagnon des débauches d'Héliogabale, IX. 436-438. Les ſoldats demandent qu'il leur ſoit livré, & Héliogabale n'obtient qu'à force de prieres, qu'ils veuillent bien l'épargnet, 458. Ils le tuent peu après avec ce Prince, 465.

HIEROCLÈS, Magiſtrat & Ecrivain, ennemi des Chrétiens, XI. 383. Il avoit fait l'indigne parallele d'Apollonius de Tyane avec J. C. 384. & V II. 207.

HIERON avec Phraate invite & aide Artabane à remonter ſur le trône des Parthes, 11. 644. 646.

Hiérophante, ou Prêtre de Cérès Eleuſine, qui préſidoit à l'initiation aux Myſteres, V II. 249.

HIPPICOS, tour bâtie par Hérode, V l. 233. 331.

Hippodrome, à Rome, IV. 470. à Conſtanti-

nople, XII. 194.
Hispo (Romanus) ſecond accuſateur de Granius Marcellus, II. 115.
Homere, attaqué par Caligula, qui vouloit détruire ſes poëſies, III. 72. Adrien lui préféroit Antimaque de Colophon, VIII. 76.
Horace, recommandé par le Teſtament de Mécene à Auguſte, I. 339. Bonté familiere d'Auguſte pour ce Poëte, *ibid.* Mort d'Horace, 340. *Voyez encore* 124. 183. & X. 53.
Hordeonius Flaccus, donné par Galba pour ſucceſſeur à Virginius dans le commandement des Légions de la haute Germanie, V. 8. Il eſt mépriſé par ſon armée, 40. Il ne fait aucun effort pour réprimer l'audace des ſoldats qui ſe ſoulevoient contre Galba, 149. Vitellius le charge du ſoin de garder les bords du Rhin, 257. Il étoit peu attaché au parti de Vitellius, 345. Il favoriſe les premiers mouvemens de Civilis, 345. 515. Il s'y oppoſe enſuite, mais d'une maniere chancelante & pleine d'incertitudes, 515-518. Sa conduite molle excite les ſoupçons des ſoldats, & donne lieu à des ſéditions, 526. 527. Il eſt tué par les ſédirieux, 546. 547.
Horestes, peuple de la Grande-Bretagne, VII. 129.
Hormisdas, fils de Sapor, regne un an en Perſe, XI. 120.
Hormisdas II. fils de Narsès, ſuccede à ſon pere dans le trône de Perſe, & meurt en 309. XII. 276. 277.
Hormisdas, fils du précédent, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien, XII. 276-278.
Hormus, affranchi de Veſpaſien, & tenant rang parmi les chefs de guerre, V. 375. 398. Il eſt fait Chevalier Romain, VI. 25.
Hortalus (M.) petit-fils d'Hortenſius, demande à Tibere une gratification, & eſt refuſé durement, II. 205-210.
Hosidius Geta (Cn.) acheve de ſubjuguer la Mauritanie, III. 227.
Hoſpitalité, exercée chez les Germains envers tous ſans diſtinction, I. 251.
Hostilia, aujourd'hui Oſtiglia, ville du Mantouan, V. 350. 379.
Hostilien, fils de Dece, ſurvit à ſon pere, X. 284. 293. Il reçoit le titre d'Auguſte, 298. Gallus le fait périr, 300.
Hostilius, Philoſophe Cynique, tient des diſcours audacieux, & eſt puni par Veſpaſien,

VI. 167.
Huiles vendues par Jean de Giſcale avec un profit de ſept cens pour cent, VI. 252. L'huile étoit d'un uſage fort étendu pour les anciens, IX. 235. *Voyez encore* X. 37.
UNESE (l') autrefois *Unſingis*, riviere qui paſſe à Huningue, II. 152.
HYPERBERETÆUS, nom de mois, VI. 240.
HYPHASIS, riviere de l'Inde, VII. 238.
HYRCANIE, contrée de la haute Aſie, III. 393. 394. 396. Les Hyrcaniens révoltés contre Vologeſe, IV. 89. Ils envoyent une Ambaſſade à Rome, 101. *Voyez encore* 257. 260. Ambaſſade des Hyrcaniens à Tite Antonin, VIII. 190.

J.

JAMBLIQUE, diſciple de Porphyre, XII. 303.
JAMNIA, ville de Judée, où s'éleve une ſédition, III. 126. Elle eſt priſe par Veſpaſien, VI. 314.
JANUS. Auguſte rouvre le temple de Janus, I. 79. Il le ferme pour la ſeconde fois, 86. Il le ferme pour la troiſieme fois, 203. Il l'ouvre de nouveau, 418. Veſpaſien le ferme, & cette clôture eſt comptée pour la ſixieme par Oroſe, VI. 141. Clôture du temple de Janus par Domitien, VII. 64. Gordien III. l'ouvre, & c'eſt la derniere fois qu'il ſoit parlé de cette cérémonie, X. 244. Sacrifice à Janus dans le veſtibule du Sénat, IX. 48.
JACQUES (S.) frere de S. Jean, mis à mort par le Roi Agrippa, III. 422.
JACQUES (S.) le Mineur, mis à mort par Ananus, VI. 307.
JARCHAS, chef des Brachmanes. Son entretien avec Apollonius de Tyane, VII. 239-242.
JAZYGES. *Voyez* Sarmates.
IBERIE. IBERIENS, II. 635. 637. IV. 38. Trajan ſoumet l'Ibérie à ſa puiſſance, VII. 477. Pharaſmane, Roi d'Ibérie, vient à Rome rendre des reſpects à Adrien, VIII. 101. Dioclétien ſe fait reconnoître pour Souverain par le Roi d'Ibérie, XI. 359. Converſion des Ibériens au Chriſtianiſme, XII. 273.
ICELUS, affranchi de Galba, eſt mis en priſon par Néron, IV. 492. Après la mort de Néron, il eſt tiré des fers, & commence à jouir d'une grande autorité, 515. Il vient en Eſpagne annoncer à Galba la mort de Néron, V. 6. Il eſt mis au rang des Chevaliers Romains, & nommé Martianus, 7. Avec Vi-

nius & Laco il gouverne Galba, 23. Il s'unit avec Laco contre Othon, 47. *Voyez encore* 80. Il eſt puni du dernier ſupplice, 97.

ICENIENS, peuple de la Grande-Bretagne. Ils ſont vaincus par Oſtorius Scapula, III. 436. Injuſtices & tyrannie des Romains à leur égard. Ils ſe révoltent, IV. 178. 179.

IDISTAVISUS, plaine près du Véſer, où ſe donne une bataille entre Germanicus & Arminius, II. 167.

Idolâtrie. Conſtantin en entreprend & en avance beaucoup la ruine, XII. 263. Grand nombre d'Idolâtres déſabuſés, 270.

IDUMÉENS (les), appellés par les Zélateurs à leur ſecours, exercent dans Jéruſalem d'hotribles cruautés, & enſuite ſe retirent, 299-312. Veſpaſien ſe rend maître de l'Idumée, 319. Simon fils de Gioras y exerce d'affreux ravages, 341.

JEAN (S.), jetté dans une chaudiere d'huile bouillante, & relégué dans l'iſle de Pathmos, VII. 179. Il revient à Epheſe ſous Néron, 309.

JEAN DE GISCALE, ainſi nommé du bourg de Giſcale, où il avoit pris naiſſance. Caractere de ce ſcélérat, & ſon hiſtoire, VI. 250. Il s'enfuit de Giſcale à Jéruſalem, 283. Il y augmente le trouble, & la folle ardeur pour la guerre, 287. Sa trahiſon, 297. Il ſe rend l'un des trois tyrans de Jéruſalem, 331-348. Il réunit la faction d'Eléazar à la ſienne, & ſe rend maître de tout le temple, 355. Il défend la ville contre Tite, 363. 366. Il refuſe les offres que lui faiſoit Tite de lui permettre de ſe retirer, 409. Après la priſe de Jéruſalem, il obtient la vie ſauve, 443. Il eſt mené en triomphe, 451.

JÉRICHO, ville de Judée, priſe par Veſpaſien, VI. 210.

JÉRUSALEM. Agrippa vient dans cette ville, & offre un ſacrifice dans le temple, I. 197. Caligula veut faire placer ſa Statue dans le temple de Jéruſalem, III. 128. Ce temple honoré & protégé par Agrippa, par Auguſte, par Tibere, & par Livie, 138. Sédition dans Jéruſalem, occaſionnée par Florus, VI. 213. Nouvelle ſédition, 219. Guerre inteſtine dans Jéruſalem, 230. Siege de Jéruſalem par Ceſtius, 237. Pluſieurs Juifs & tous les Chrétiens en ſortent, 243-244. Rapines, briga-

dages, cruautés exercées par les factieux dans Jéruſalem, 288. & par les Iduméens, 304. Veſpaſien ſe diſpoſe à aſſiéger Jéruſalem, 319. *Sur le ſiege & la priſe de Jéruſalem par Tite, voyez le Sommaire du §. II. du l. XVI. à la fin du T. VI.* Nombre prodigieux des habitans de Jéruſalem, 335. La ville & le temple entiérement raſés, 446. Date de la priſe de Jéruſalem, 137. Les principales dépouilles du temple ſont portées en triomphe par les vainqueurs, 452. & placées dans le temple de la Paix bâti par Veſpaſien, 145. Il eſt douteux ſi dans la révolte des Juifs au tems d'Adrien, Jéruſalem fut priſe, VIII. 106. Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville, 109. Nouvelle ville bâtie par Adrien ſur les ruines de Jéruſalem ſous le nom d'Elia Capitolina, 111.

JESUS-CHRIST. Sa naiſſance, I. 351. Sa prédication, II. 576. Sa mort, 626. Accompliſſement des prédictions de J. C. ſur Jéruſalem, VI. 378. J. C. honoré par Alexandre Sévere, X. 55. Faux actes de la mort de J. C. publiés par les ennemis de ſa Religion, XII. 132.

JESUS, l'un des grands Pontifes des Juifs, entreprend de détourner les Iduméens de s'allier avec les Zélateurs. Son diſcours, VI. 300. 301. Il eſt maſſacré par eux, 306.

JESUS, payſan Juif, annonce à grands cris pendant ſept ans la ruine de Jéruſalem, VI. 432.

Jeux de Marcellus Edile, où danſent ſur la ſcene un Chevalier Romain, & une Dame illuſtre, I. 97. Réglement d'Auguſte, pour modérer les dépenſes & les abus des jeux donnés au peuple, 115. 116. Attention d'Auguſte à amuſer le peuple par les jeux & les ſpectacles, 172-174. Réglemens de ce Prince pour prévenir les déſordres dans l'aſſiſtance aux jeux, 173. Jeu de Troie, 174. 327. Jeux en l'honneur de la Mere des Dieux, II. 294. *Jeux Palatins*, III. 160. *Jeux Juvénaux* établis par Néron, IV. 150. *Jeux Neronia*, dans le goût des Grecs, Gymniques, Muſicaux, & Equeſtres, 163. 383. Jeux magnifiques donnés par Tite, VI. 529. par Domitien, VII. 27. par Carus, XI. 234. Folie des particuliers pour ces dépenſes, 235. *Voyez les mots*

Chaſſe, Combat naval, Gladiateurs, Spectacles, Séculaires, &c.

IGNACE (S.) Martyr, VII. 491.

ILION. Mauvaiſe plaiſanterie de Tibere ſur le compliment tardif des Ambaſſadeurs d'Ilion, II. 503. Néron encore extrêmement jeune plaide pour ceux d'Ilion devant Claude, & leur obtient confirmation ou extenſion de leurs privileges, III. 461. Caracalla viſite les ruines d'Ilion, IX. 331. Cette ville eſt ravagée par les Barbares ſous Gallien, X. 406. Conſtantin commença à bâtir près d'Ilion, avant qu'il ſe fût déterminé pour Byzance, XII. 185.

ILLYRIE. Etendue de ce pays ſoumis aux Romains par Tibere, I. 439. Druſus, fils de Tibere, eſt envoyé commander en Illyrie, II. 230. L'Illyrie a donné un grand nombre de Princes à l'Empire Romain, X. 285. Courſes des Scythes ou Goths dans l'Illyrie, 402. La Thrace, la Macédoine, & la Grece, annexée à l'Illyrie, XII. 72. 130.

Immæ, bourgade à quelque diſtance d'Antioche, près de laquelle Aurélien défait la cavaletie de Zénobie, XI. 71.

Immortalité de l'ame, crue par Tradition chez les Germains, I. 239.

Imperator. Différentes ſignifications de ce titre, I. 32. Auguſte le prit, comme le titre du commandement général de toutes les armées Romaines, *ibid.* Il le prit auſſi dans un autre ſens, à l'occaſion des victoires remportées par lui ou par ſes Lieutenans, 286. 301. 302. Tibere & Claude s'abſtiennent du prénom d'*Imperator*, II. 32. III. 200. Germanicus eſt proclamé par ſes troupes *Imperator*, ou Général vainqueur, II. 134. Bléſus reçoit le même honneur, & il eſt le dernier particulier à qui il air été déféré, 363. Caligula le prend ſept fois dans le cours de ſes deux ridicules expéditions contre les Germains & contre la Grande-Bretagne, III. 101. Claude ſe fait proclamer *Imperator* pluſieurs fois contre l'uſage dans ſon expédition contre la Grande-Bretagne, 206. Néron prend ce titre pour les exploits de Corbulon, IV. 96. Tite proclamé *Imperator* après la priſe de Jéruſalem, VI. 435. pour les exploits d'Agricola, 533. Domitien prit ce titre vingt-deux fois durant ſon regne, 16. Adrien ne le prit que deux fois,

VIII. 32. *Voyez encore* 243. 307. 366. 481.
Impoſitions. Réglemens de Conſtantin pour diminuer & égaler les impoſitions, XII. 213. 219.
Incendies. Réglemens de police faits par Auguſte pour prévenir les incendies, I. 116. 316-318. grand incendie dans Rome, II. 656. Incendie cauſé par des feux ſortis de terre, IV. 113. Incendie de Rome par Néron, 303. Incendie de Lyon, 410. Grand incendie dans Rome ſous Tite, VI. 518. Deux incendies ſous Commode, VIII. 478. Incendie procuré par Galérius, & mis par lui ſur le compte des Chrétiens, XI. 375.
INCITATUS, nom du cheval de Caligula. *Voyez* Cheval.
INDES. INDIENS. Ambaſſadeurs Indiens reçus par Auguſte, I. 142-144. Voyage d'Apollonius aux Indes, VII. 215. 235. 237. Trajan reçoit une Ambaſſade des Indiens, 464. Ce Prince deſire d'aller porter la guerre dans les Indes, 489. Les Indes confondues par Eutrope avec l'Arabie, 490. Ambaſſade des Indiens à Tite Antonin, VIII. 190. à Conſtantin, XII. 297.
Indiction. Commencement de l'Indiction, XII. 121.
INGENUUS, tyran en Illyrie ſous Gallien, X. 381.
INGUIOMERUS, oncle d'Arminius, II. 136. Il attaque Cécina avec mauvais ſuccès, 147. 148. *Voyez encore* 168. Il ſignale ſa bravoure, 172. Jaloux de la gloire de ſon neveu, il ſe range du côté de Marobodus, 231.
INN, riviere, V. 363.
INSTEIUS, Centurion, IV. 81.
Intendans de l'Empereur dans toutes les Provinces, chargés de ce qui regardoit les Finances du Prince, I. 51. 53. Ils avoient quelquefois l'autorité de Gouverneur dans de petits Départemens, 53. La Judée & la Samarie gouvernées par un Intendant, 413. Bornes étroites de leur pouvoir ſous Tibere, II. 413. 414. Le pouvoir de Juriſdiction leur eſt accordé par Claude, III. 463. Ils étoient tirés communément de l'ordre des Chevaliers Romains, quelquefois d'entre les affranchis de l'Empereur, I. 51. VII. 76. Ils fatiguoient volontiers les Gouverneurs de Provinces, VII. 88. Alexandre Sévere les appelloit un mal néceſſaire, X. 41.
INTERAMNA, aujourd'hui Terni, ville en Ombrie,

V. 447. IX. 97. X. 303.
Interregne entre la mort de Caligula & l'exaltation de Claude, III. 171. Interregne de ſix mois après la mort d'Aurélien, XI. 127.
JOCASTE, nom attribué à Julie mere de Caracalla & de Géta, IX. 339.
IOL, ancien nom de Céſarée en Mauritanie, III. 229.
JONATHAS, tiſſerand Juif, excite des troubles à Cyrene, & eſt puni du dernier ſupplice, IV. 472-474.
Jonction des deux mers projettée, mais non exécutée, par un canal de communication entre la Saone & la Moſelle, IV. 104.
IONIE. Apollonius de Tyane y établit, au moins pour un tems, ſa réſidence, VII. 245.
JOPPÉ. Priſe & deſtruction de cette place, VI. 274.
JOSÉPHE, Hiſtorien de la ruine des Juifs. Force & importance de ſon témoignage, VI. 197. Il a indignement appliqué à Veſpaſien les prophéties du Meſſie, V. 313. Il ſe vante de lui avoir prédit l'Empire, 326. Il eſt envoyé par le Conſeil des Juifs commander en Galilée, VI. 245. Sages arrangemens de Joſéphe dans le civil & dans le militaire, 246. Il eſt traverſé par Jean de Giſcale, 250. Sa conduite dans la guerre, 256. 257. Il s'enferme dans la ville de Jotapate, que les Romains ſe diſpoſoient à aſſiéger, 258. Il la défend avec courage & habileté, 261. Lorſqu'il la voit près d'être priſe, il délibere de s'enfuir, 262. Il ſe retire dans une caverne, & après bien des aventures il en ſort pour ſe rendre aux Romains, 264-271. Ses prétendues prédictions. Il eſt bien traité par Veſpaſien, 271. Il eſt délivré de ſes chaînes, 321. On le regarde comme pouvant être utile pour ramener ſes compatriotes, 350. Il exhorte les Juifs enfermés dans Jéruſalem à ſe ſoumettre, 372. Les rebelles mettent ſa mere en priſon, 393. Exhortant de nouveau les Juifs à ſe rendre, il eſt bleſſé, 395. Il recommence inutilement ſes ſollicitations, 409. 413. Après la priſe de la ville, ſon crédit fut une reſſource pour quelques-uns des Juifs, 441. Il eſt impliqué dans une accuſation de révolte. Son accuſateur eſt puni, 474. Autorité de ſon Hiſtoire, 475. Quelques détails ſur ſes ouvrages & ſur ſa perſonne, 476.
JOSÉPHE fils de Gorion choiſi

choiſi pour commander dans Jéruſalem, VI. 245.

JOTAPATE. Siege & priſe de cette place par Veſpaſien, VI. 258-263.

JOTAPIEN, tyran en Syrie ſous Philippe, X. 274. 276.

JOVIUS, ſurnom pris par Dioclétien, XI. 286.

Jour d'or, nom attribué au jour dans lequel Néron donna des jeux à Tiridate avec une magnificence incroyable, IV. 441. 442. Jours d'audience portés par Marc-Aurele juſqu'au nombre de deux cens trente dans l'année, VIII. 268.

IRENÉE (S.) ſouffre le martyre ſous Sévere, IX. 198.

ISAURES (les), peuple de brigands, X. 399. Probus leur fait la guerre, XI. 189. Meſures qu'il prend pour purger l'Iſaurie de brigands, 192.

ISEQUES, ou INSEQUES, peuple voiſin de l'Arménie, peu connu, IV. 88.

ISIS, Déeſſe Egyptienne, étoit honorée par les Sueves, I. 236. Fraude criminelle des Prêtres d'Iſis dans Rome. Son temple eſt détruit, II. 247. 248. Commode ſe fait initier aux myſteres d'Iſis, & les célebre dans Rome, VIII. 470.

Iſle nouvelle dans l'Archipel, II. 249.

ISSEL, riviere jointe au Rhin par Druſus, I. 282. 283. *Voyez encore* II. 136. 157. & VI. 129.

ISSUS. Niger eſt vaincu près d'iſſus en Cilicie par les Généraux de Sévere, IX. 126.

Iſthme de Corinthe. Caligula eut la penſée de percer cet Iſthme, III. 55. Néron entreprit l'ouvrage, mais ne l'acheva pas, IV. 455-458. Les habitans du Péloponneſe fermerent leur Iſthme par un mur pour ſe mettre à l'abri des ravages des Barbares, X. 403.

ITABYRIUS (mont), le même que Thabor, VI. 282.

ITALICA, ville de la Bétique, aujourd'hui Sévilla Veja, patrie de Trajan, VIII. 327. Adrien en étoit originaire, 397.

ITALICUS, Roi des Suéves, ami du parti de Veſpaſien, V. 362. 388.

ITALIE, (l') eſt gouvernée ſous Auguſte, comme au tems de la République, I. 27. Ce Prince la rétablit dans une ſituation floriſſante, 504. L'Italie ne ſubſiſtoit que par des reſſources étrangeres, II. 373. *Voyez encore* III. 235. Les bornes de l'Italie reculées juſqu'aux Alpes, 337.

L'Italie eſt ravagée par les troupes victorieuſes de Vitellius, V. 256. Obligation impoſée par Trajan aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie, VII. 414. Quatre Conſulaires établis par Adrien avec pouvoir de Juriſdiction ſur l'Italie, VIII. 51. L'Italie avoir déſappris la guerre & le métier des armes, IX. 88. Elle eſt ravagée par une bande de Scythes, X. 401.

ITALUS, neveu d'Arminius, Roi des Chérusques, ſe rend également funeſte à ſes peuples par ſes proſpérités & par ſes diſgraces, III. 421-424.

ITIUS (port), aujourd'hui Wiſſan, III. 283.

ITURIUS, client de Silana, accuſateur d'Agrippine, IV. 37. Il eſt réléguć, 43. & rappellé après la mort d'Agrippine, 142.

JUBA, Roi de Mauritanie, mari de Cléopatte ou Séléne, fille d'Antoine, I. 27. 139. 398. II. 406. III. 73.

JUDAS le Galiléen, Docteur ſéditieux parmi les Juifs, III. 424. VI. 201. Ses fils ſont mis en croix par Tibere Alexandre, III. 424. Sa ſecte ſe perpétue, VI. 201. 202. Ses Sectateurs occupoient le château Maſada, 339. Ils y ſont forcés, & plutôt que de ſe rendre ils ſe tuent les uns les autres, 457-468. Fureur opiniâtre de quelques-uns, qui s'étoient ſauvés à Alexandrie, 469-471.

JUDE (S.). Les petits-fils de cet Apôtre ſont amenés à Domitien, & interrogés par lui; VIII. 177.

JUDÉE. JUIFS. Bonté & équité d'Agrippa envers les Juifs, I. 196. La Judée devient Province Romaine, 412. Elle eſt agitée de troubles à l'occaſion des impôts, dont elle demandoit le ſoulagement, II. 213. 220. Les Juifs ſont chaſſés de Rome, 248. Dangers extrêmes, auxquels les Juifs ſont expoſés ſous Caligula, tant à Alexandrie, que dans la Judée même, III. 115-146. La Judée donnée en Royaume par Claude à Agrippa petit-fils d'Hérode, 230. Claude favoriſe les Juifs, 231. Après la mort d'Agrippa, la Judée eſt de nouveau gouvernée par un Intendant, 423. Troubles en Judée, 425. Les Juifs chaſſés de Rome, 428. Révolte des Juifs. Veſpaſien chargé de la guerre contre eux, IV. 446. *Sur la guerre & la ruine des Juifs, voyez les Sommaires du L. XVI. à la fin du T. VI.* Époque du commen-

ement de la guerre, VI. 218. Nombre des morts & des priſonniers durant le cours de cette guerre, 442. Sort ſingulier de la nation des Juifs, & prédit, *ibid.* Fin de la guerre. Sa durée; 468. Recherches contre les Juifs ſous Domitien à l'occaſion des droits du Fiſc, VII. 25. 176. Révoltes & déſaſtres des Juifs ſous Trajan à Cyréne, en Egypte, dans l'iſle de Chypre, & dans la Méſopotamie, 495. Les Juifs réduits à une entiere ſoumiſſion par Martius Turbo, VIII. 22. Nouvelle révolte des Juifs, qui ſont vaincus & exterminés de la Judée dans une guerre de trois ans, 102-112. Quelques mouvemens des Juifs ſous Antonin, 169. Petite guerre de Sévere contre les Juifs, IX. 196.

Juges. La fonction de juger étoit onéreuſe dans Rome, III. 254. Loix de Conſtantin contre les malverſations des Juges, & par rapport à leurs devoirs, XII. 203-206.

Juin, nom de mois, qu'un Sénateur propoſe d'abolir, IV. 400.

JULE AFRICAIN, auteur d'une Chronologie, obtient le rétabliſſement de la colonie d'Emmaüs ou Nicopolis, IX. 485.

JULE ALEXANDRE. *Voyez* Alexandre.

JULE CONSTANCE, fils de Conſtance Chlore, & frere de Conſtantin, XI. 427. XII. 245. Conſtantin inſtitue pour lui la dignité de Patrice, & le titre de *Nobiliſſime*, 247. Il fut pere de Julien l'Apoſtat, 246.

JULES (maiſon des), venue d'Albe, III. 337. Énée en étoit regardé comme l'auteur, 462.

JULIA DRUSILLA, fille de Caligula & de Céſonie, III. 44. tuée avec ſa mere, 178.

JULIA PROCILLA, mere d'Agricola, tuée dans les terres qu'elle poſſédoit en Ligurie, V. 183. Sa ſageſſe dans l'éducation de ſon fils, VII. 76-78.

JULIANUS, Préfet du Prétoire ſous Commode, VIII. 461.

JULIANUS, Sénateur ſous Sévere obtient grace de la vie, mais eſt mis à la queſtion, IX. 177.

JULIANUS NESTOR, Préfet du Prétoire ſous Macrin, IX. 378. mis à mort par Héliogabale, 421.

JULIANUS (Tertius) Commandant d'une Légion dans la Mœſie, prend la fuite pour éviter la mort, V. 341. On lui ôte la Préture, & enſuite on la lui rend; VI. 24-25.

JULIANUS ou JULIEN, tyran ſous Dioclétien, XI. 307. 321.

JULIE, fille d'Auguſte, mariée à Marcellus, I. 81. enſuite à Agrippa, 133. en troiſieme lieu à Tibere, 214. Ses déréglemens, 215. 347. Auguſte les apprend, la relégue, & punit ſes corrupteurs, 356-363. *Voyez encore* III. 38. Sa mort, II. 101.

JULIE, fille de la précédente & d'Agrippa, I. 213. Mariée à L. Paulus, elle imite les déréglemens de ſa mere, & eſt reléguée par Auguſte, 386. Ovide étoit peut-être complice de ſes déſordres, 455. D. Silanus avoit été l'un de ſes corrupteurs, II. 923. Sa mort après un exil de vingt ans, 481.

JULIE, fille de Germanicus. Sa naiſſance, II. 253. Elle eſt mariée par Tibere à Vinicius, 610. Elle reçoit de grands honneurs de Caligula ſon frere, III. 13. Elle eſt corrompue par lui, 38. 40. Il la bannit, 103. Meſſaline la fait reléguer & mettre à mort par Claude, 211. Sénéque eſt impliqué dans cette affaire, & exilé comme coupable d'adultere avec elle, 212.

JULIE, fille de Druſus épouſe Néron fils aîné de Germanicus, 327. Elle épie ſon mari pour ſervir les mauvais deſſeins de ſa mere contre lui, 532. Elle eſt remariée par Tibere avec Rubellius Blandus, 611. Meſſaline la fait périr, III. 266.

JULIE, fille de Tite, VI. 536. Inceſte de Domitien avec elle. Sa mort, VII. 50. 51. *Voyez encore* 199.

JULIE, épouſe de Sévere, IX. 82. Perſécutée par Plautien, elle ſe livre à l'étude de la Philoſophie, 208. Mot d'une Dame Bretonne à cette Impératrice, 237. Elle aime la ſcience & les ſavans, 256. & VII. 299. Sa famille, IX. 269. Elle travaille à réconcilier ſes deux fils, 271. Elle s'oppoſe au partage de l'Empire entre eux, 278. Géta eſt tué entre ſes bras par Caracalla, 278-280. On lui donne le nom de Jocaſte, 339. Son ſort eſt un grand exemple de l'inſtabilité des choſes humaines, 355-357. *Voyez encore* 358. 368.

JULIEN, Centurion, VI. 407.

JULIEN, Général de Domitien, remporte une victoire ſur les Daces, VII. 61.

JULIEN L'APOSTAT voulut rebâtir le temple de Jéruſalem, VI. 430. Injuſtice de ſes reproches contre Sainte Hélene, 246. & contre Conſtantin, 293-296.

JULIUS, nom devenu très-commun chez les Romains depuis la domination des Céſars, VII. 76.
JULIUS, impudent & furieux délateur, eſt enfermé dans une iſle par jugement du Sénat, IX. 382.
JULIUS AGRESTIS. *Voyez* Agreſtis.
JULIUS ALEXANDER, employé par Trajan dans la guerre contre les Parthes, VII. 492.
JULIUS ALPINUS, l'un des chefs de la nation Helvétique, a la tête tranchée par ordre de Cécina, V. 165.
JULIUS, ou JULIANUS ASPER. *Voyez* Aſper.
JULIUS ATTICUS, Centurion, ſe vante à Galba d'avoir tué Othon. Belle & ſévere réponſe de Galba, V. 82. 83.
JULIUS AVITUS. *Voyez* Avitus.
JULIUS AUSPEX. *Voyez* Auſpex.
JULIUS BASSUS, pourſuivi comme concuſſionnaire par les Bithyniens, VII. 423.
JULIUS BRIGANTICUS, neveu & ennemi de Civilis, VI. 99.
JULIUS BURDO, ſauvé de la fureur des ſoldats par Vitellius, V. 154.
JULIUS CALENUS, Eduen, envoyé par Primus en Gaule après ſa victoire, V. 411.
JULIUS CELSUS, ou plutôt JUVENTIUS CELSUS. *Voyez* Juventius.
JULIUS CLASSICIANUS, Intendant de la Grande-Bretagne, s'attache à décrier le Général Suétonius Paulinus, IV. 192.
JULIUS CLASSICUS né dans le pays de Tréves, ſe lie avec Civilis, & ſouleve une partie de la Gaule contre les Romains, VI. 66. Ses manœuvres, & leurs premiers fruits, 67-75. Il fait tuer Vocula, 76. Il reçoit le ſerment des Légions, 77. 78. Sa délibération avec Civilis au ſujet de Cologne, 84. Il s'endort dans l'oiſiveté, 98. Il écrit conjointement avec Civilis à Cérialis, 110. Combat engagé par ſes conſeils, où les Barbares ſont vaincus, 113-115. Il paſſe en Germanie, 129.
JULIUS CRISPUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, mis à mort par Sévere, IX. 194.
JULIUS DENSUS, attaché à Britannicus, IV. 16.
JULIUS FLAVIUS GENIALIS, nommé Préfet du Prétoire par Didius Julianus, IX. 43.
JULIUS FLORUS, ſoulève les peuples de Tréves, & périt dans l'entrepriſe,

II. 344-347.
JULIUS FRONTINUS. *Voyez* Frontin.
JULIUS FRONTO, Tribun dans l'armée d'Othon, V. 198.
JULIUS GRATUS, frere du précédent, Préfet du camp dans l'armée de Vitellius, V. 198.
JULIUS GRECINUS, VII. 76. *Voyez* Grécinus.
JULIUS INDUS, ennemi & vainqueur de Julius Florus, II. 347.
JULIUS LUPUS, accuſateur de L. Vitellius, eſt exilé, III. 388.
JULIUS PAULUS, frere de Civilis, mis à mort par ordre de Fontéius Capito, V. 505.
JULIUS PAULUS, Poëte loué par Aulugelle, VIII. 210.
JULIUS PELIGNUS, Intendant de Cappadoce fanfaron, avide, & dupe, III. 412-413.
JULIUS PLACIDUS, Tribun, traite Vitellius captif avec toutes ſortes d'ignominies, V. 490. Un ſoldat de Vitellius coupe l'oreille du Tribun, 491.
JULIUS POLLIO, Tribun, employé par Néron avec Locuſte pour l'empoiſonnement de Britannicus, IV. 28. 29.
JULIUS POSTUMUS, l'un des intimes confidens de Livie, II. 509.
JULIUS PRISCUS, nommé Préfet du Prétoire par Vitellius, V. 291. Il eſt envoyé, pour fermer à Primus vainqueur les paſſages de l'Apennin, 433. Il quitte le camp pour aller ſe rendre auprès de Vitellius, 448. Il eſt caſſé par le parti vainqueur, & ſe tue lui-même, 496.
JULIUS SABINUS, Langrois, ſe joint à Claſſicus, VI. 66. 67. Il eſt vaincu par les Séquanois, 91. Aventures & mort de Sabinus & d'Eponine ſon épouſe, 183.
JULIUS SACROVIR, Eduen, auteur avec Julius Florus d'un grand mouvement dans les Gaules, II. 344-346. Il ſe fortifie beaucoup, 347. Il eſt vaincu, & ſe tue lui-même, 350. 351.
JULIUS SEVERUS, eſt chargé par Adrien de la guerre contre les Juifs, & il la termine heureuſement, VIII. 106-108. Il n'étoit pas moins grand Magiſtrat que grand Capitaine, 113.
JULIUS SOLO achete chérement de Cléandre la dignité de Sénateur, VIII. 450. Il eſt mis à mort par Sévere, IX. 102. 103. Il peut être le même que Solin, 259.
JULIUS TUTOR, de Tréves, ſe joint à Claſſicus & à Sabinus, VI. 66. 67. 70. Sa conduite

peu habile & peu heureuſe, & ſon opiniâtreté, 98. 99. Combat engagé par ſes conſeils, dont le ſuccès eſt malheureux, 111-113. Il paſſe en Germanie, 129.

JUNIA. Mort de cette Dame, ſœur de Brutus, épouſe de Caſſius, II. 399.

JUNIA ou JUNIE, épouſe de Camillus Scribonianus, eſt reléguée, 245. On l'accuſe d'avoir conſulté les Aſtrologues, 439.

JUNIA CALVINA, ſoupçonnée injuſtement d'inceſte avec Silanus ſon frere, eſt exilée, III. 370. 376. Elle eſt rappellée après la mort d'Agrippine, IV. 142.

JUNIA SILANA, épouſe de Silius, & répudiée par lui pour ſatisfaire Meſſaline, III. 319. Piquée contre Agrippine, elle la fait accuſer de crime d'Etat, IV. 36. Elle eſt exilée, 43. Elle meurt à Tarente, 142.

JUNIA FADILLA, arriere-petite-fille de Tite Antonin, X. 199.

JUNIUS, ſolliciré par Libon, d'évoquer les ombres infernales, II. 186.

JUNIUS (M.) Gouverneur de Cappadoce ſous Trajan, VII. 469.

JUNIUS BALBUS, pere de Gordien troiſieme du nom, X. 194.

JUNIUS CILO, Intendant de Bithynie, protégé impudemment par Narciſſe, III. 379.

JUNIUS GALLION, Sénateur, eſt réprimandé & puni par Tibere, pour avoir propoſé un avis qui intéreſſoit les cohortes Prétoriennes, II. 582.

JUNIUS GALLIO, frere de Séneque. *Voyez* Gallio.

JUNIUS MARULLUS, Conſul déſigné, opine à la mort contre Antiſtius Soſianus, IV. 208.

JUNIUS MAURICUS ſe plaint, par un mot remarquable, de la licence des premiers tems qui ſuivirent la mort de Néron, V. 13. Il propoſe une voie de connoître les délateurs ſecrets, VI. 30. Il eſt envoyé en exil par Domitien, lorſque ſon frere Arulénus Ruſticus fut mis à mort, VII. 165. Il eſt rappellé par Nerva, 308. Mots de lui pleins de gravité & de ſageſſe, 315. 372.

JUNIUS OTHO, accuſateur de Silanus, II. 387. 388.

JUNIUS PALMATUS, X. 67.

JUNIUS PRISCUS, Préteur, eſt mis à mort par Caius, III. 68.

JUNIUS RUSTICUS ouvre dans le Sénat l'avis de ne point prendre de

parti ſur la lettre que Tibere avoit écrite contre Agrippine, II. 547.
JUNIUS RUSTICUS, attaché à la Philoſophie Stoïque, l'enſeigne à Marc-Aurele, VIII. 139. 140. Ce Prince ſe loue de lui, 366.
JUNIUS SILANUS, Conſul, préſide à l'aſſemblée du Sénat, où les Gordiens furent reconnus Empereurs, X. 173.
JUPITER honoré par Auguſte, ſous le ſurnom de Tonnant. Temple bâti à ce Dieu, portier de Jupiter Capitolin, I. 527. 528. Caligula veut faire tranſporter à Rome la ſtatue de Jupiter Olympien, & mettre à cette ſtatue ſa tête au lieu de celle du Dieu, III. 49. Il ordonne que l'on place ſa ſtatue dans le Temple de Jéruſalem avec les attributs de Jupiter Olympien, 128. Tréſor de Jupiter Olympien, à qui Apollonius emprunte mille dragmes, VII. 296. Chapelle bâtie par Domitien à Jupiter Conſervateur, V. 470. Temple bâti par le même à Jupiter Gardien, *ibid.*
Juriſprudence. Caligula ſe vante d'en abolir entiérement l'uſage, III. 72. Cette ſcience, qui avoit fleuri dans Rome avec beaucoup d'éclat, s'éclipſa après la mort d'Alexandre Sévere, X. 123. 124.
JUSTIN (S.) préſente à Antonin ſon Apologie pour le Chriſtianiſme, VIII. 188. Il ſouffre le martyre ſous Marc-Aurele, 376-378.
JUSTIN, abbréviateur de Trogue Pompée, VIII, 210.
JUSTINIEN répara & fortifia Palmyre, XI. 90.
JUSTUS CATONIUS, premier Capitaine de Légion, II. 58. Il peut être le même que Juſtus Catonius, Préfet des cohortes Prétoriennes, qui périt par les intrigues de Meſſaline, III. 266.
JUTHONGES, peuple Germain, XI. 46. Audience donnée par Aurélien à leurs Ambaſſadeurs, 48-50. *Voyez encore* 51. 55.
JUVENAL a écrit ſous Trajan la plupart de ſes Satyres, VII. 443.
JUVENAL Préfet du Prétoire ſous Sévere, IX. 178.
JUVENCUS, Poëte Chrétien ſous Conſtantin, XII. 303.
JUVENTIUS CELSUS, célebre Juriſconſulte, évite par adreſſe la condamnation ſous Domitien, VII. 183. Il fut fort conſidéré d'Adrien, VIII. *Note ſur la p.* 49.
IZATE, Roi de l'Adiabéne, III. 392. 403. 404.

K

KENT, Province de la Grande-Bretagne, III. 283. XI. 342.

KRAPACK (monts), qui ſéparent la Hongrie & la Tranſylvanie de la Pologne, VII. 56. X. 267.

L.

Labarum, étendard propre des Empereurs, XII. 91. Conſtantin y place au lieu des images des faux Dieux, l'image de la Croix, *ibid.*

LABEON (Antiſtius) grand Juriſconſulte, conſervant l'eſprit Républicain, ſe rend déſagréable à Auguſte, qui lui préfere Ateius Capito, 156. II. 397.

LABERIUS MAXIMUS. Equité d'Adrien à ſon égard, VIII. 26.

LACÉDÉMONIENS (les) ſont récompenſés par Auguſte des ſervices rendus par eux à Livie, I. 134. Leurs prérentions ſur le Temple de Diane Limnétis, II. 453. Leur trop grande jalouſie par rapport au droit de citoyen de leur ville, III. 938. Eſtime de Caracalla pour les Lacédémoniens, IX. 322.

LACO. *Voyez* Gracilus.

LACO (Cornélius), Préfet du Prétoire ſous Galba, a un grand crédit ſur l'eſprit de ſon Prince, V. 22. Il s'unir avec Icélus contre Othon, 47. On a ſoupçonné que Piſon lui fut redevable de ſon adoption, 48. Sa timidité, 59. Il étoit en même-tems malhabile & opiniâtre, 69. Son inimitié contre Vinius, 80. Il eut la penſée de le tuer, 93. Il eſt tué lui-même par ordre d'Othon, 96.

LACTANCE compoſe ſon ouvrage des Inſtitutions Divines, pour réfuter Hiéroclès, XI. 384. Il fut précepteur de Criſpus Céſar, XII. 177. 231. Son éloge, 302.

LÆTUS, Préfet du Prétoire ſous Commode, diſſuade ce Prince des deſſeins furieux qu'il rouloit dans ſon eſprit, VIII. 484. Commode ne tient compte de ſes avis, 486. Lætus deſtiné à la mort par Commode, conſpire contre lui avec Marcia & Eclectus, & il le fait périr, 487-489. Il vient offrir l'Empire à Pertinax, & il le préſente aux Prétoriens, IX. 5-8. Il eſt loué par Pertinax dans le Sénat, 11. 12. *Voyez encore* 16. Il conſpire contre Pertinax, 26-29. Il eſt mis à mort par Didius Julianus, 92. Il avoit autrefois ſervi Sévere de ſon crédit, 81.

LÆTUS, commandant la cavalerie de Sévere à la

bataille de Lyon, tient une conduite équivoque & ſuſpecte, IX. 165. Il défend Niſibe contre les Parthes, 184. Sévere le fait tuer, 195.

LÆTUS, qui avoit enhardi Caracalla à tuer ſon frere, eſt le premier puni par ce Prince, IX. 297.

LAMIA. *Voyez* Elius.

LAMIA (Ælius ou Elius) protege l'innocence de C. Gracchus, II. 412. 413. Il eſt fait Préfet de la ville par Tibere, 606. Sa mort, 625.

LAMIA SYLLANUS, gendre de Tite Antonin, VIII. 130.

LAMPSAQUE, ville, XII. 164.

LANGRES. Ceux de Langres ſont punis par Galba, V. 39. Ils obtiennent d'Othon le droit de bourgeoiſie Romaine, 116. Ils embraſſent avec ardeur le parti de Vitellius, 146. 152. *Voyez encore*, 160. Ligués avec ceux de Treves, ils ſe révoltent contre la domination Romaine, VI. 67. 91. Ils ſe ſoumettent, 104. Barbares tranſplantés par Conſtance Chlore dans le territoire de Langres, XI. 331. Ce Prince défend Langres contre les Allemans, 348. 362.

LANUTIA CRESCENTINA, Veſtale, condamnée par Caracalla, ſe donne la mort, IX. 311.

LAODICÉE en Aſie ſouffre un grand tremblement de terre, & ſe rétablit par ſes propres reſſources, IV. 171.

LAODICÉE de Syrie, II. 281. VIII. 242. rivale de Tyr, IX. 136.

Largeſſe faite par Caligula de cent deniers par tête aux ſoldats, taxée de meſquinerie, III. 99. Claude promet 15000. ſeſterces par tête aux Prétoriens, & ſon exemple devient une néceſſité pour ſes ſucceſſeurs, 183. Nymphidius leur promet au nom de Galba 30000. ſeſterces, & cinq mille à chaque ſoldat Légionaire, IV. 107. Largeſſe de Trajan au peuple, dans laquelle ſont compris les enfans, VII. 352. Largeſſes d'Adrien, VIII. 29. 30. 61. Quatre cens millions de ſeſterces diſtribués par Adrien au peuple & aux ſoldats, 120. Marc-Aurele & L. Vérus promettent vingt mille ſeſterces aux ſoldats par tête, 230. Marc-Aurele diſtribue aux Citoyens huit pieces d'or par tête, 362. 363. Pertinax promet aux Prétoriens douze mille ſeſterces par tête, IX. 8. & quatre cens aux citoyens du peuple, 15. Didius donne à chacun des Prétoriens trente mille ſeſterces, 51. Lar-

geſſes de Sévere, 201. de Caracalla, 282. de Macrin, 376. d'Héliogabale, 399. d'Aurélien, qui diſtribue des pains au lieu de bled, XI. 109-112.

LARGIUS LICINIUS, Orateur, introduit l'abus de ſe ménager une troupe d'applaudiſſeurs, IV. 159. 160.

LARGIUS MACEDO, ancien Préteur, aſſaſſiné par ſes eſclaves, VII. 395.

LARISSE, ville de Syrie, XI. 74.

LATERANUS, ami de Sévere, IX. 255.

LATINIUS LATIARIS, trame une inſigne & baſſe trahiſon contre un ami de la maiſon de Germanicus, II. 536-539. Il eſt accuſé lui-même, & condamné, 588. 589.

LATINIUS PANDUS, Propréteur de Mœſie, II. 243.

LATIUM (droit du), accordé par Néron aux habitans des Alpes maritimes, IV. 253. *Voyez encore* V. 434. IX. 319.

LAURENT (S.) Martyr, 345.

Laurier, placé par Décret du Sénat ſur la porte du Palais d'Auguſte, I. 67. Cet uſage paſſa à ſes ſucceſſeurs, IX. 76. Laurier préſenté par Auguſte à Jupiter, I. 301. par Domitien, VII. 72. par Nerva, 329. Uſage de couronner de laurier les faiſceaux après des avantages remportés en guerre, I. 200. VII. 94.

LAZES, peuple de la Colchide, VIII. 189.

Léchæum, port dépendant de Corinthe, IV. 457.

Légions (les) entretenues par les Empereurs en pleine paix, ſe montoient au nombre de vingt-cinq, II. 406. 407. Elles avoient communément leurs départemens fixes & marqués, où elles s'établiſſoient à demeure, V. 330.

LELIEN, tyran en Gaule ſous Gallien, V. 419. 421. 422.

LELIUS BALBUS, accuſateur de profeſſion, eſt puni, II. 667.

LENCIA, ville principale des Aſtures en Eſpagne: I. 83.

LENTULUS (Cn. Cornélius) comblé de biens par Auguſte, ſans autre mérite que ſon nom, I. 193. 194.

LENTULUS (Coſſus Cornélius) mérite le ſurnom de Gétulicus par ſes victoires ſur les Gétules, I. 398. Il court riſque d'être tué par les ſéditieux de Pannonie, II. 54. *Voyez encore* 391. 428. Sa mort & ſon éloge, 451.

LENTULUS GETULICUS, fils du précédent, Conſul déſigné, II. 450. 451. Commandant l'armée de la haute Germanie, il eſt accuſé de

complicité avec Séjan, & il diſſipe le danger par ſa fermeté, 629. 630. Il périt ſous Caligula, III. 102. 103.

LEONIDAS, pere d'Origene, ſouffre le martyre, IX. 198.

LEONTOPOLIS, ou ville des Lions en Egypte, VII. 272.

LEPIDA, Dame d'une très-illuſtre naiſſance & d'un très-haut rang, eſt accuſée & condamnée, II. 319-321.

LEPIDA, mere de Meſſaline, exhorte ſa fille à ſe tuer elle-même, III. 363. *Voyez encore* 241.

LEPIDA, tante de Silanus, femme de Caſſius, IV. 292.

LEPIDUS, autrefois Triumvir, jouit du ſouverain Pontificat, tant qu'il vécut, I. 37. Reſté Sénateur, il reçoit d'Auguſte les traitemens les plus humilians, 159. 162. Sa mort, 207.

LEPIDUS (Q.) cabale pour parvenir au Conſulat, & réuſſit, I. 131. 132.

LEPIDUS a un commandement dans la guerre des Dalmates, I. 433.

LEPIDUS (Manius), regardé par Auguſte comme capable de l'Empire, mais ne le deſirant point, II. 27. Il opine dans le Sénat d'une maniere modérée ſur l'affaire de Lutorius Priſcus, 339. Il s'excuſe, par un ménagement politique, de l'emploi de Procouſul d'Afrique, 359. Eloge de ſa modération & de ſa ſageſſe, 515. Il étoit chéri du Sénat, 590. Sa mort, 625.

LEPIDUS (M.) ſe charge de plaider pour Cn. Piſon, II. 300.

LEPIDUS demande au Sénat la permiſſion de réparer & d'embellir la Baſilique de Paulus, II. 398.

LEPIDUS (M.), complice des débauches de Caligula, & mari de Druſille, ſœur de ce Prince, III. 39. Il conſpire contre lui, & périt, 102. 103.

LEPTIS, ville d'Afrique, II. 361. Guerre entre ceux d'Oëa & de Leptis, VI. 44. 49. 50. Cette ville fut la patrie de Sévere, IX. 78.

LESBOS, iſle, II. 252.

Leſe-majeſté (*crime de*), renfermé anciennement dans les actions nuiſibles, & étendu par Auguſte aux écrits & libelles injurieux, I. 471. Tibere permet les pourſuites pour cauſe de prétendu crime de leſe-majeſté dans des cas frivoles, II. 110. 116. 228. 320. Cette accuſation devient le crime de tous ceux qui n'en avoient point, 336. Excès incroyables, où la choſe fut

fut portée, *ibid.* Ces accuſations étoient l'horreur du public, 387. Caligula abolit l'action de léſe-majeſté, & enſuite la rétablit, III. 11. 63. Claude l'abolit de nouveau, 202. Elle eſt remiſe en vigueur ſous Néron, IV. 207. Abus de cette loi en ſens contraire, V. 116. Veſpaſien la caſſe & l'annulle, VI. 39. Tite s'explique ſur ce ſujet avec douceur, équité, & nobleſſe, 486. Domitien exerce cette loi à la rigueur, VII. 37. Nerva & Trajan en aboliſſent l'uſage, 308. 360. Adrien les imite, VIII. 41. Pertinax ſuit le même exemple, IX. 22. auſſi-bien que Macrin, 370. Loi de Conſtantin contre les accuſateurs téméraires en matiere de crime de léſe-majeſté, XII. 215.

LETES, nom diverſement interprété par les ſavans, XI. 298.

Lettres de l'Alphabet. Trois nouvelles lettres ajoutées par Claude, III. 320.

Lettres & beaux Arts protégés par Veſpaſien, VI. 172. Domitien les bannit & les étouffe, VII. 171. Trajan les protége, 373. Etat de la Littérature ſous Adrien, VIII. 152-158. Sous Tite Antonin, 210-217. Sous Marc-Aurele, 377-382. Dépériſſement des belles connoiſſances ſous Commode, 493. 494. Etat de la Littérature ſous Sévere, IX. 255-259. Caracalla mépriſa les Lettres, qui dépérirent de plus en plus ſous ſon regne, 305. Alexandre Sévere aima les Lettres & ceux qui les cultivoient, X. 58-60. Etat de la Littérature ſous ſon regne, 124-131. Sous Gordien, 258. Sous Gallien, 436. Zénobie aima les Lettres & les cultiva, XI. 62. Ecrivains ſous le regne d'Aurélien, 126. L'Empereur Tacite fut amateur des Lettres, & lettré lui-même, 151. Deux Poëtes dignes de mémoire ſous Carus & ſes enfans, 250. Conſtance Chlore ſentoit tout le prix des Lettres, 334. Etat des Lettres & des Sciences ſous Dioclétien, 411. Goût de Conſtantin pour les Lettres & les Arts, XII. 230. Loix en faveur de ceux qui les profeſſoient, 231. Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon regne, 300-303.

LEUCES, peuple Gaulois, V. 160.

LIBANIUS, Le grand-pere de ce Sophiſte eſt mis à mort injuſtement par Dioclétien, XI. 388.

Libelles diffamatoires proſcrits & punis par Au-

guſte, I. 469. Loi de Conſtantin qui en ſoumet les Auteurs à des peines très-rigoureuſes, XII. 208. 209.

Liberté. Loi de Conſtantin en faveur de la liberté des citoyens, XII. 221.

Libo (Druſus) trame des complots qui ſont découverts. Il eſt accuſé, & ſe donne la mort, II. 183-191.

Licinius, Intendant, exerce de grandes vexations ſur les Gaulois, I. 185. Il ſe rachete en livrant à Auguſte les tréſors qu'il avoit amaſſés, 186.

Licinius Gabolus, rappellé d'exil par Néron après la mort d'Agrippine, IV. 142.

Licinius Sura, ami de Trajan. Preuve ſinguliere de confiance que ce Prince lui donne, VII. 363. Sura contribue au mariage d'Adrien avec la petite-niece de Trajan, 399. Son Conſulat, 406. Il compoſoit les diſcours que Trajan devoit prononcer, 501. Il meurt avant que d'avoir pu conſommer l'affaire de l'adoption d'Adrien, *ibid.*

Licinius, deſtiné à l'Empire par Galérius, XI. 423. Il eſt élevé au rang d'Auguſte. Son caractere, XII. 46-50. Galérius en mourant lui recommande ſa femme & ſon fils, 70. Licinius demeure maître d'une partie des Etats de Galérius, 71. Mariage projetté entre Licinius & Conſtancie ſœur de Conſtantin, 87. Édit au nom de Conſtantin & de Licinius en faveur des Chrétiens, 119. Ces deux Princes ſe voyent à Milan. Mariage de Licinius, 121. Nouvel Edit des deux Princes pour les Chrétiens, 122. Il perſécute la veuve & le fils de Galérius, 125. Lettres menaçantes de Conſtantin & de Licinius à Dioclétien, 127. Licinius attaqué par Maximin, remporte ſur lui la victoire, 137-139. Guerre entre Conſtantin & Licinius, 144-148. Ils font la paix, qui dura huit ans entiers, 148. 149. Licinius perſécute les Chrétiens, 150. La guerre ſe renouvelle entre Conſtantin & Licinius, 156. Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu, 160. Licinius eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis, 163. Il ſe ſoumet, obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique, 167. Mort de Licinius, 174.

Licinius, fils du précédent, eſt fait Céſar & déſigné Conſul dès le

berceau, XII. 150. Il eſt dépouillé du titre de Céſar après le déſaſtre de ſon pere, 167. & enſuite mis à mort, 174.

Lieutenans de l'Empereur, envoyés dans les Provinces de ſon reſſort avec la puiſſance militaire, I. 52. 53.

LIMNETIS, ſurnom de Diane, II. 354.

LIMYRE, ville de Lycie, où mourut C. Céſar petit-fils d'Auguſte, I. 371.

Lion d'Androclus, III. 146. Lion, qu'Apollonius de Tyanes dit avoir été autrefois Amaſis Roi d'Egypte, VII. 271.

LIPARI, iſle, IX. 213.

LIPPE, riviere d'Allemagne, I. 286. Fort de la Lippe, *ibid.* & II. 156.

LIRIS, riviere d'Italie, III. 456.

LISONZO, riviere, non loin d'Aquilée, X. 211.

LIVIA ORESTILLA, ſeconde femme de Caligula, & enlevée par lui à C. Piſon ſon mari le jour même de ſes nôces, III. 42.

LIVIE eſt ſoupçonnée d'avoir eu part à la mort de Marcellus, mais ſans preuves, I. 105. Elle avoit été reçue honorablement par les Lacédémoniens lorſqu'elle fuyoit avec ſon premier mari, 134. Portique de Livie, 188. Elle ſupporte avec courage la mort de ſon fils Druſus, 331. Elle ne peut obtenir de ſon fils Tibere, qu'il renonce au deſſein de ſe retirer, 348. Contraſte entre Livie & Julie, 358. Elle eſt ſoupçonnée, encore ſans preuves, d'avoir procuré la mort des deux petits-fils d'Auguſte, 373. Sollicitations de Livie auprès d'Auguſte en faveur de Tibere, 383. Elle aigrit l'eſprit d'Auguſte contre Agrippa Poſthume, 386. Elle conſeille à Auguſte de pardonner à Cinna, 391. Sa hauteur deſpotique, ſuſpecte aux Romains, 477. On la ſoupçonne d'avoir empoiſonné Auguſte. Incertitude de ce qu'on a débité à ce ſujet, 478. Elle ſe rend maîtreſſe des derniers momens d'Auguſte, 484. Auguſte expire entre ſes bras, 485. Livie paſſoit pour être la confidente des amours d'Auguſte, 512. Elle appuye Salluſte, Miniſtre de Tibere, qui avoit donné les ordres pour tuer Agrippa Poſthume, II. 9. Elle eſt inſtituée héritiere par le teſtament d'Auguſte, adoptée, & obligée de prendre les noms de *Julia Auguſta*, 12. Elle recueille les cendres d'Auguſte, &

devient ſa Prêtreſſe, 20. Tibere s'oppoſe aux honneurs que l'on vouloit décerner à ſa mere, 33. Affaire d'Urgulania, favorite de Livie, 200. Livie recommande à Plancine de piquer & d'irriter Agrippine, 222. Elle ne veut point que l'on faſſe un crime à perſonne de l'avoir attaquée par de ſimples paroles, 229. Elle protége Plancine accuſée d'avoir eu part à la mort de Germanicus, 307. 311. Elle tombe malade. Mécontentemens ſecrets entre elle & ſon fils, 385. 386. On lui aſſigne une place aux ſpectacles au milieu des Veſtales, 416. Brouillerie déclarée entre elle & ſon fils, 464. Elle ſoulagea par ſes libéralités Julie petite-fille d'Auguſte exilée dans l'iſle de Trémiti, 481. Sa mort. Traits de ſon caractere. Ingratitude de Tibere à ſon égard, 484-489. Caligula l'appelloit un Ulyſſe en juppe, 485. & III. 38. Aprés ſa mort la domination de Tibere devint plus tyrannique, II. 489. 546. Caligula rabaiſſe la naiſſance de Livie, III. 38. Dureté de Livie envers Claude ſon petit-fils, 193. Claude, devenu Empereur, lui fit décerner les honneurs divins, 211.

LIVILLE, fille de Druſus frere de Tibere, & épouſe de Druſus fils du même Tibere, I. 297. II. 222. Elle accouche de deux enfans mâles tout à la fois, 286. Elle ſe laiſſe corrompre par Séjan, & empoiſonne Druſus ſon mari, 496-499. Elle travaille avec Séjan à ruiner la famille de Germanicus, 508. Séjan demande à Tibere la permiſſion d'épouſer Liville, 417. Il eſt probable que ce mariage s'exécuta, 555. Liville eſt miſe à mort, 573.

LIVINEIUS REGULUS ſe plaint d'avoir été rayé du tableau des Sénateurs, pendant que ſon fils étoit admis, I. 161.

LIVINEIUS REGULUS plaide pour Cn. Piſon, II. 300.

LIVINEIUS REGULUS eſt envoyé en exil, IV. 157.

LIVIUS GEMINIUS, Sénateur, atteſte avec ſerment qu'il a vu Druſille monter au Ciel, III. 39.

Livres trouvés en grand nombre à Athenes par les Goths. Trait ſingulier à ce ſujet, XI. 17.

LOCUSTE prépare le poiſon deſtiné à Claude, III. 473. Elle prépare auſſi le poiſon qui fit périr Britannicus, IV. 28. 29. Elle eſt récom-

penſée par Néron, qui lui donne des diſciples, 33. Néron, dans ſes malheurs, reçoit d'elle un poiſon, qu'il enferme dans une boëte d'or, 500. Elle eſt punie de mort ſous Galba, V. 30.

Loi Royale, I. *note ſur la page* 30. IV. 204. VI. 8.

Loix. Auguſte ſe fait diſpenſer de l'obſervation des Loix, I. 38. 88. Loi qui ordonne de condamner les accuſés non comparans, 129. Loi ſomptuaire, 171. Loi *Papia Poppéa*, 466-468. modérée par Tibere, II. 324. Loi *Junia Norbuna*, 263. Douceur ou plutôt molleſſe des Loix Romaines contre les crimes, IV. 65. Loi *Pétronia*, la derniere qui ait été portée ſelon l'ancienne forme, 203. 204. Monumens des anciennes Loix, qui avoient péri dans l'incendie du Capitole, rétablis par Veſpaſien, VI. 28. 29. Loix portées par Alexandre Sévere avec une grande maturité, X. 52.

Lollia Paulina, épouſée par Caligula, & bientôt après chaſſée, III. 41. 42. Elle ſe met ſur les rangs pour épouſer Claude après la mort de Meſſaline, 367. 368. Elle eſt exilée, & enſuite miſe à mort. Ses richeſſes immenſes, 377-379. Néron fait rendre des honneurs à ſa mémoire après la mort d'Agrippine, IV. 142.

Lollianus Avitus. *Voyez* Avitus.

Lollius, élu Conſul par le peuple, I. 131. battu par les Germains. Remarque ſur les éloges que lui donne Horace, 277. Auguſte le donne pour Gouverneur & modérateur à Caius Céſar ſon petit-fils, 365. Son mauvais caractere, ſa diſgrace & ſa mort, 368. *Voyez encore* 376. & III. 378.

Lollius Urbicus, recule un peu les frontieres de la domination Romaine dans la Grande-Bretagne, & y conſtruit un mur, VIII. 170.

Lombards (les), peuple Germain, I. 320. II. 231. III. 324.

Londres, ville conſidérable dès le tems de Néron, IV. 185.

Longin, maître de Zénobie pour les Lettres Grecques, auteur du Traité du ſublime, eſt mis à mort par Aurélien, XI. 62. 87.

Longinus, brave Officier, fait priſonnier par Décébale, s'empoiſonne lui-même, VII. 456. 457.

Longs-Ponts, chauſſée qui traverſoit un pays

marécageux, appellé aujourd'hui les étangs de *Bourtang*, II. 141.

Longue vie. Exemples ſinguliers en ce genre, VI. 144. 145.

LORI, maiſon de plaiſance de Tite Antonin, & lieu de ſa mort, VIII. 201.

Lotteries, ou diſtributions en forme de lots, mais gratuits, IV. 321. VI. 531. VII. 32.

LOÜS, nom de mois, VI. 426.

LUC, ville dans le pays des Vocontiens, V. 164.

LUCAIN le Poëte, fils de Méla, & neveu de Séneque, III. 215. Il entre dans la conſpiration contre Néron, IV. 331. Découvert, il nomme Atilla ſa mere parmi les complices, 345. Sa mort, 369. Sa Pharſale eſt une hiſtoire, & non un Poëme, 370.

LUCIEN, fait une critique des Hiſtoires écrites par ſes contemporains, VIII. 239. Son hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin, 272. Caractere de ſes ouvrages, 379. Riſques qu'il court en entreprenant de démaſquer le devin Alexandre, dont il a écrit l'Hiſtoire, 400.

LUCILIUS, Centurion, tué par les ſoldats ſéditieux, II. 48.

LUCILIUS CAPITO, Intendant de l'Empereur, condamné par le Sénat, II. 413.

LUCILIUS LONGUS, ancien & fidele ami de Tibere. Sa mort, II. 415.

LUCILLE, fille de Marc-Aurele, mariée à l'Empereur Vérus, VIII. 194. 227. 243. Après la mort de Vérus, elle fut remariée par ſon pere à Pompéien, conſervant tous les honneurs de la dignité Impériale, 301. 430. Elle conſpire contre ſon frere Commode, & eſt miſe à mort, 430-432.

LUCILLUS, parent de Gallien, X. 388.

LUCIUS, Pape & Martyr, 300.

LUCRIN (lac) IV. 128.

LUCUA, Roi des Juifs rebelles de Cyrene, VII. 497.

LUCULLUS, Maiſon de campagne de Lucullus, près du promontoire de Miſéne, II. 668. Jardins de Lucullus, III. 305. 356.

LUNE (la), vénérée par les Germains, I. 241. Le devin Alexandre fait paſſer ſa fille pour fille de la Lune, & la marie à Rutilien, VIII. 398. Temple de la Lune à Carre en Méſopotamie, où elle étoit honorée ſous le nom de Dieu Lunus, IX. 353. La Vénus Céleſte de Carthage paſſoit pour la même di-

vinité que la Lune, 433.
LUPUS, Tribun, tue Césonia, III. 177. Il eſt condamné à mort, 186.
LUPUS, Préfet d'Egypte, ferme le Temple d'Onias, VI. 472.
LUPUS, Préfet d'Egypte, combat avec déſavantage contre les Juifs rebelles de Cyrene, VIII. 496.
LUPUS, l'un des Généraux de Sévere, eſt défait par Albin, IX. 161. Il peut être le même que Lupus, Commandant des troupes Romaines dans la Grande-Bretagne, 242.
LUSIUS GETA, Préfet des cohortes Prétoriennes, III. 354. Agrippine le fait deſtituer par Claude, 387.
LUSIUS VARIUS, autrefois condamné pour cauſe de concuſſions, eſt rétabli dans ſa dignité de Sénateur, IV. 54.
LUSIUS QUIETUS, Maure de naiſſance, l'un des plus illuſtres Généraux de Trajan, VII. 402. 476. 491. Il exterminе un grand nombre de Juifs dans la Méſopotamie, & eſt fait Gouverneur de la Paleſtine, 498. Trajan penſa à Luſius Quiétus pour le faire ſon ſucceſſeur, 477. 504. Adrien ſe défie de lui, & lui ôte ſes emplois, VIII. 21. Il conſpire contre Adrien, & eſt mis à mort, 27.
Luſtration de la ville de Rome, en conſéquence d'un tonnerre, IV. 44.
Luſtre. Voyez Clôture du Luſtre.
LUSTRICUS BRUTTIANUS, attaqué par un ami perfide, eſt vengé par Trajan, VII. 417.
Luxe. Tentative pour le réformer, II. 197-199. Excès auxquels le luxe des tables étoit monté, 364. Lettre de Tibere ſur ce ſujet, 370. Nulle réforme. Le luxe va toujours croiſſant juſqu'au tems de Galba : il étoit tombé lorſque Tacite écrivoit, 374. Cauſes de ce changement, 375. Zele de Claude contre le luxe, III. 303. Veſpaſien réforme le luxe des tables par ſon exemple, VI. 156. Adrien rappelle les anciennes loix contre le luxe, VIII. 54. Le luxe des particuliers réformé par la frugalité de Pertinax, IX. 21.
LYCIE (la) eſt privée de la liberté par Claude, III. 264. *Voyez encore* IV. 57.
LYDDA, ville de Judée, VI. 319.
LYDIUS défend Cremna en Iſaurie contre Probus, XI. 190. Il eſt tué par un adroit tireur qu'il avoit outragé, 192.
LYGDUS, eunuque de

Druſus, fils de Tibere, empoiſonne ſon maître, II. 499. Mis à la queſtion, il avoue ſon crime, 572.

LYGES, ou LYGIONS, peuple Germain, vaincu par Probus, XI. 182.

LYON. Temple & autel élevé en l'honneur d'Auguſte près de Lyon par tous les peuples de la Gaule, I. 280. Combat d'éloquence établi à Lyon par Caligula, III. 106. Claude né à Lyon, 191. Fragment original d'une harangue de Claude, qui ſe conſerve encore aujourd'hui dans l'Hôtel-de-ville de Lyon, 340. Incendie, qui conſume preſque toute la ville, IV. 421. Ceux de Lyon attachés à Néron, dont ils avoient reçu des libéralités après l'incendie, 485. & V. 140. Ils embraſſent le parti de Vitellius, 161. Rivalité entre Lyon & Vienne, 162. Bataille près de Lyon entre Sévere & Albin, IX. 163. La ville de Lyon eſt pillée & ravagée par les vainqueurs, 166. Elle éprouve un rude traitement de la part d'Aurélien, XI. 95. 204.

LYONNOISE, nouveau nom de la Celtique, I. 26.

LYSANIAS, Tétrarque, III. 31.

M.

MACAIRE, Evêque de Jéruſalem, XII. 233. Lettre de Conſtantin à Macaire, 240. Conſtantin lui fait des reproches au ſujet de Mambré, 250.

MACEDOINE. MACEDONIENS. La Macédoine, Province du peuple, I. 26. Invaſion des Pannoniens révoltés dans la Macédoine, 427. Cette Province paſſe ſous la main de l'Empereur, II. 120. Elle eſt rendue au Sénat, III. 291. Goût de Caracalla pour les Macédoniens, IX. 321. 322.

MACEDONIUS tue Quartinus, & porte ſa tête à Maximin, qui profite de la trahiſon, & punit le traître, X. 146.

MACHERONTE, place forte de la Judée, VI. 237. 321. 453. La garniſon rend cette place aux Romains, & les habitans ſont exterminés, 455-457.

Machines de guerre des Romains. Leur force redoutable, VI. 361. 362.

MACRIEN, Général de Valérien, juſtement ſuſpect de lui avoir manqué de fidélité, X. 339. C'étoit lui qui avoit engagé ce Prince à perſécuter les Chrétiens, 344. S'étant concerté avec Baliſte, il ſe fait élire

Empereur avec ſes deux fils, 374. Il eſt défait par Auréole, & périt avec ſon fils ainé, 384.

MACRIEN fils. *Voyez l'article précédent.*

MACRIN, l'un des Préfets du Prétoire de Caracalla, conſpire contre lui, IX. 346. Après la mort de ce Prince, il ſe fait élire Empereur par les ſoldats, 367. Il prétendit couvrir l'obſcurité de ſa naiſſance par des manieres faſtueuſes & hautaines, 372. Il refuſe le titre de Parthique, que le Sénat lui décernoit, 386. Il tente de réformer la mauvaiſe diſcipline des armées, 389. Acharnement d'Héliogabale contre la mémoire de Macrin, 419. 420. *Voyez le Sommaire du regne de Macrin*, X. 479-480.

MACRON, ſubſtitué à Séjan par Tibere, & employé pour l'arrêter, II. 564. 576. Le Sénat lui décerne les ornemens de la Préture, qu'il n'accepte point, 576. Il imite ſourdement les manœuvres de ſon Prédéceſſeur, 602. *Voyez encore* 652. Caligula ſe lie avec lui, 659. Il fait reconnoître Caligula par les Prétoriens, & ordonne que l'on étouffe Tibere, qui étoit tombé en défaillance, 669-671. Il fait annuller par le Sénat le Teſtament de Tibere, III. 7. Caligula le fait mourir, 34. 35.

MÆSA (Julia), ſœur de l'Impératrice Julie, & fille de Baſſianus, Prêtre du Soleil en Phénicie, IX. 269. 390. mere de Soæmis & de Mamée, 391. Elle fait conférer à Héliogabale ſon petit-fils le ſacerdoce du Soleil à Emeſe, 392. Elle trame l'intrigue, au moyen de laquelle Héliogabale fut proclamé Empereur, 394. Elle eſt déclarée ennemie par le Sénat, 402. Elle prend part au combat où Macrin fut vaincu, 404. Après la victoire d'Héliogabale, elle eſt décorée du nom d'*Auguſta*, 419. Elle fait inutilement des remontrances à ſon petit-fils, 425. 426. 427. Elle entre au Sénat, & y fait fonction de Sénateur, 428. 429. *Voyez encore* 440. Elle engage Héliogabale à adopter Alexien ſon couſin, 451. Elle protege ſon ouvrage, 456. *Voyez encore* X. 12. 14. Sa mort. Son apothéoſe, 17.

Mages. Magie. Scrupule que ſe faiſoient les Mages de cracher dans la mer, & de la ſouiller par aucune ordure, IV. 263. Vanité de la Magie, prouvée, 444. Apollonius de Tyanes

voir les Mages de Babylone, & ne fait aucun cas de leur ſcience, VII. 225. 235. Goût de Caracalla pour la Magie & les Magiciens, IX. 297. 311. 350.

Magiſtratures, conſervées les mêmes par Auguſte, au moins quant au nom & aux apparences extérieures, dans le changement de Gouvernement, I. 43. 44. Tibere rejette la propoſition de déſigner les Magiſtrats pour cinq ans, II. 202-205.

MAGNUS, ſoupçonné par Maximin d'avoir voulu s'élever à l'Empire. Cruautés exercées par Maximin à cette occaſion, X. 141-143.

Mains. Deux mains droites jointes enſemble, ſymbole d'hoſpitaliré & d'amitié, V. 146-242.

Maiſons des Germains, iſolées, & toutes de bois, I. 252. Réglement de Trajan, qui défend de donner plus de ſoixante pieds de hauteur aux maiſons de Rome, VII. 355.

Maîtres de la milice, inſtitués par Conſtantin, XII. 272.

MAIUME, port de Gaza dans la Paleſtine, érigé en ville par Conſtantin, pour récompenſer la converſion des habitans du lieu au Chriſtianiſme, XII. 272.

MALCHUS, Arabe, amene des ſecours à Tite, VI. 254.

MALORIX, Prince des Friſons, vient en Ambaſſade à Rome, IV. 106. Trait de franchiſe Germanique, 107.

MALUGINENSIS (Ser. Cornélius) exclus du Proconſulat d'Aſie à cauſe de ſa qualité de Prêtre de Jupiter, II. 381.

MAMBRÉ, lieu célebre par le nom d'Abraham, qui y attiroit un grand concours de Juifs, de Chrétiens, & même de Gentils, XII. 249. Conſtantin y bâtit une Egliſe Chrétienne, *ibid.* & 250.

MAMÉA (Julia), fille de Mæſa, & mere d'Alexien, depuis Alexandre Sévere, XI. 391. Elle eſt déclarée ennemie par le Sénat, 402. Il n'eſt pas probable qu'elle ſe ſoit laiſſé corrompre par Caracalla, 449. Elle a eu des entretiens avec Origene, & a conſervé toujours de l'inclination pour les Chréiens, 450. Elle éleve avec ſoin ſon fils, *ibid.* & 454. Elle rompt toutes les meſures que prenoit Héliogabale contre Alexandre, 455. Elle prend part dans la derniere ſcene, où périt Héliogabale, 462. Elle reçoit le nom d'*Auguſta*, X. 12. Elle gouverne pendant le bas

âge de ſon fils, 14. 15. Soins vigilans de Mamée pour former le jeune Empereur, 17. 61. Cette Princeſſe avoit un foible pour l'argent, 41. On a blâmé dans Alexandre une déférence exceſſive pour ſa mere, 62-64. Mamée prend ombrage d'Ulpien : mais elle ſe guérit de ſes ſoupçons, 68. 70. Elle accompagne ſon fils en Germanie, 107. 118. & y eſt tuée avec lui, 120. Culte qu'on lui rend après ſa mort, 122.

MAMÉENS & MAMÉENNES, enfans de l'un & de l'autre ſexe, nourris & élevés gratuitement, par une fondation d'Alexandre Sévere, X. 106.

MAMERTIN, Orateur ſous Dioclétien, XI. 411.

MANAHEM, fils de Juda le Galiléen, ſe rend maître de Jéruſalem, y exerce une horrible tyrannie, & y eſt tué, VI. 232-234.

MANILIUS, qui avoit été Secretaire du rebelle Caſſius, offre des lumieres ſur les complices de la rebellion, & n'eſt point écouté, VIII. 427.

MANILIUS, inſigne délateur, eſt condamné par le Sénat, IX. 382.

MANLIA SCANTILLA, épouſe de Didius Julianus, reçoit le nom d'*Auguſta*, IX. 46.

MANLIUS, condamné pour adultere avec Apuleia Varilia, II. 229.

MANLIUS VALENS, Commandant de Légion, eſt battu par les Silures, III. 445.

MANLIUS, détruit auprès de Vitellius par les ſourdes pratiques de Valens, V. 162.

MANLIUS STATIANUS, premier opinant dans le Senat, approuve avec éloge l'élection de Probus, XI. 170.

MANNÉUS, Commandant d'une des portes de Jéruſalem. Son témoignage fut le nombre des morts, VI. 399.

MARC, premier Evêque de l'Égliſe des Gentils dans Jéruſalem, VIII. 112.

MARCELLA, niece d'Auguſte, mariée à Agrippa, I. 19. Auguſte la ſépare d'Agrippa, & la marie à Jule Antoine, 119. Elle fut mere de L. Antonius, II. 453.

MARCELLINUS, grand-pere d'Adrien, VII. 397.

MARCELLINUS, Commandant de Méſopotamie ſous Aurélien, refuſe de prêter l'oreille aux propoſitions qu'on lui faiſoit de ſonger à l'Empire, XI. 88.

MARCELLUS, fils d'Octavie, neveu d'Auguſte, I. 19. 87. Auguſte le marie à Julie ſa fille, 87. Il lui fait accorder des prérogatives par le

Sénat, 89. Edilité de Marcellus, 97. Marcellus eſt choqué de la préférence donnée ſur lui par Auguſte à Agrippa, 98. Auguſte lui ſacrifie Agrippa, 100. Marcellus meurt infiniment regretté, 101. Vers de Virgile ſur cette mort, 102. Honneurs rendus par Auguſte à la mémoire de Marcellus, 103. Soupçons contre Auguſte & contre Livie au ſujet de cette mort, injuſtes & mal prouvés, 104. 105. Théatre de Marcellus, 327. Les regrets de ſa mort duroient encore ſous Tibere, II. 212. 282.

MARCIA révele à Livie ce que ſon mari Fabius Maximus lui avoit dit du voyage d'Auguſte dans l'iſle de Planaſie pour voir Agrippa Poſthume, I. 479.

MARCIA, fille de Crémutius Cordus, s'oppoſe inutilement au deſſein que ſon pere avoit pris de mourir, II. 441.

MARCIA FURNILLA, ſeconde femme de Tite, VI. 536.

MARCIA, concubine de Commode, protege les Chrétiens, VIII. 437. *Voyez encore* 456. Elle conſpire contre Commode avec Lætus & Eclectus. Commode meurt empoiſonné par elle, & étranglé par l'athlete Narciſſe, 485-490. Elle eſt miſe à mort par Didius Julianus, IX. 92.

MARCIA, premiere femme de Sévere, IX. 82.

MARCIA (eau), l'une des plus célebres de celles que l'on amenoit à Rome par des aqueducs, IV. 170.

MARCIANA, ou MARCIENNE, ſœur de Trajan, VII. 369. 400.

MARCIANOPOLIS, ville bâtie ou amplifiée par Trajan, 464.

MARCIANUS, beau-pere d'Alexandre Sévere, X. 64.

MARCIANUS (Généſius). *Voyez* Généſius.

MARCIEN, Général de Gallien, remporta avec Claude une victoire ſur les Goths, X. 427. Il revient en Italie, conſpire contre Gallien, le fait périr, & éleve Claude en ſa place, 427. 432.

MARCIUS AGRIPPA, homme ſans mérite & ſans naiſſance, placé par Macrin, IX. 379.

MARCH, riviere d'Allemagne, III. 433.

MARCOMANS, peuple Germain, anciennement établi ſur le Mein, 282. Ils paſſent dans la Bohême ſous la conduite de Maroboduus, 300. *Voyez* Maroboduus. Domitien les attaque mal-à-propos, & avec mauvais ſuccès, VII. 63. Premiere guerre de

Marc-

Marc-Aurele contre les Marcomans, VIII. 289-295. Seconde, 301-316. Troiſieme, 364-366. Commode accorde la paix aux Marcomans, 422. Caracalla fait naître l'animoſité & la guerre entre les Vandales & les Marcomans, IX. 312. Héliogabale eut la penſée de faire la guerre aux Marcomans, 446. Guerre d'Aurélien contre les Marcomans & autres peuples Germains, XI. 47. 51.

MARCUS, ou M. MARCIUS, placé par Zonare au nombre des Empereurs, X. 264. 265.

MARDES, nation Aſiatique, IV. 98.

MARDIE, lieu entre Philippopolis & Andrinople, où ſe livra une bataille entre Conſtantin & Licinius, XII. 148.

MAREADE, traître, puni par les Perſes, à qui il avoit livré Antioche, 337.

Maréchal des Logis, ou Préfet du camp, II. 45. 48. 75.

MARGUM, lieu de la bataille entre Carin & Dioclétien, XI. 249.

Mariages. Loix d'Auguſte touchant les mariages, I. 167. 466. Mariages des Germains, 255. Unité de mariage chez quelques-uns des peuples Germains, 258. Claude favoriſe les mariages, 261. Décret du Sénat, qui permet le mariage entre l'oncle & la niece, 374. Ce Décret eſt aboli par Nerva, VII. 320.

MARIANNE, fille d'Agrippa I. Roi des Juifs, III. 423.

MARIANNE, tour bâtie par Hérode, VI. 233. 331. 438. 439.

MARICUS, Enthouſiaſte, aſſemble autour de lui dans les Gaules une troupe de fanatiques. Il eſt vaincu, pris, & mis à mort, V. 263.

Marine. Le ſervice de la marine, moins honorable chez les Romains que celui de terre, V. 25. 377.

Mariniers. Compagnies de mariniers établies par Aurélien ſur le Tibre & ſur le Nil, XI. 116.

MARINIANA, ſeconde femme de Valérien, X. 322.

MARINUS (Julius), ami inſéparable de Tibere, eſt mis à mort par lui, II. 599.

MARINUS (P. Carvilius), tyran ſous Philippe, X. 274-276.

MARIUS (Sex.) II. 444.

MARIUS (Sex.), accuſé d'inceſte avec ſa propre fille, eſt précipité du haut du roc Tarpéien, II. 615.

MARIUS CELSUS amene à Corbulon une Légion de Pannonie, IV. 284. Conſul déſigné, V. 49.

Il eſt fidele à Galba, 86. Othon le ſauve de la fureur des ſoldats, 106. & l'admet au rang de ſes amis, 111. Il lui conſerve ſon droit au Conſulat, 114. Il le choiſit pour un de ſes Généraux contre Vitellius, 172. Marius Celſus remporte avec Paulinus un avantage conſidérable, 196. Il ſe joint à Paulinus pour l'avis de différer la bataille, 210. *Voyez encore* 214. 217. 226. Il eſt chargé avec Annius Gallus de négocier la paix, ſous la condition de reconnoître Vitellius, 228. Il eſt bien traité de Vitellius, 262.

MARIUS MATURUS, Intendant des Alpes Maritimes, V. 182. 422.

MARIUS PRISCUS, Proconſul d'Afrique, accuſé pour cauſe de concuſſion par Tacite & Pline, & condamné, VII. 391.

MARIUS MAXIMUS, Préfet de Rome, & peut-être auteur de pluſieurs vies d'Empereurs, qui ſont perdues, IX. 375. 401. 402. X. 126.

MARIUS, armurier de ſon métier, & enſuite ſoldat, eſt proclamé Empereur dans les Gaules par le crédit de Victoria, & périt au bout de trois jours, X. 424.

MARO, fameux Délateur ſous Tibere. Trait ſingulier de ſa méchanceté, II. 337.

MARMARIDES en Afrique, réduits par Probus, , XI. 176.

MAROBODUUS engage les Marcomans & quelques autres peuples de la nation des Suéves à ſe tranſplanter dans la Boheme, & il s'y forme un puiſſant Etat, I. 300. 422. 423. Il devient redoutable aux Romains même, 423. 424. Tibere ſe prépare à l'attaquer; mais en ayant été empêché par la révolte des Pannoniens & des Dalmates, il conclut un Traité avec lui, 424-426. Guerre entre Maroboduus & Arminius, II. 230. Maroboduus ayant du deſſous, implore le ſecours de Tibere, & ne l'obtient point, 233. Il eſt détrôné par Catualda, 234. Il ſe retire en Italie, où il vieillit dans le repos, 235.

MARS. Temple de Mars Vengeur dans Rome, I. 137. II. 258.

MARSEILLE, II. 253. Legs fait à la ville de Marſeille, conteſté & confirmé, 254. Sylla eſt relégué par Néron à Marſeille, IV. 67. Eloge de cette ville par Tacite, VII. 77. Maximien Hercule eſt pris dans Marſeille par Conſ-

tantin, XII. 59. *Voyez encore* 62. 63.

MARSES (les), peuple Germain, II. 95. 177. Ils ſont vaincus par Gabinius Secundus, III. 226.

MARTIAL, Poëte, VI. 173. Sa mort, VII. 442. Ses Poëſies faiſoient les délices de Vérus Céſar, VIII. 117.

MARTIALIS, Centurion, tue Caracalla, & eſt tué lui-même ſur le champ, IX. 352-354. Eloges dont il eſt comblé par le Sénat, 373.

MARTIANUS, nom donné par Galba à Icélus ſon affranchi, V. 7. *Voyez* Icélus.

MARTINE, célebre empoiſonneuſe, eſt ſoupçonnée d'avoir eu part à la mort de Germanicus; & envoyée en Italie, elle meurt ſubitement à Brindes, II. 275. 294.

MARTINIANUS (M.) créé Céſar par Licinius, XII. 164. 166. Après la défaite de Licinius, il eſt mis à mort par Conſtantin, 167.

MARTIUS MACER, Commandant de deux mille gladiateurs employés dans la guerre par Othon, V. 194. 216.

MARTIUS TURBO, envoyé par Trajan contre les Juifs rebelles d'Egypte, VII. 497. Il eſt fait par Adrien Gouverneur de la Paleſtine, & enſuite envoyé en Mauritanie, VIII. 23. Il eſt établi Préfet de la Pannonie & de la Dace, 26. Il devient Préfet du Prétoire, & malgré tout ſon mérite il eſt diſgracié par Adrien, 79.

MARTIUS VERUS, l'un des Lieutenans de l'Empereur Vérus dans la guerre contre les Parthes. Son éloge, VIII. 238. *Voyez encore* 240. 241. Il inſtruit Marc-Aurele de la révolte d'Avidius Caſſius, 332. Eſtime que faiſoit de lui cet Empereur, 335. Quelques-uns lui attribuent l'honneur d'avoir brûlé les mémoires & papiers de Caſſius, 350.

MARUS, ancien nom de la riviere de March, II. 237.

MASADA, château fortifié par Hérode, devient la retraite & la place d'armes des Sectateurs de Judas le Galiléen, VI. 232. 234. 321-339. Siege & priſe de Maſada, dernier exploit des Romains dans la guerre contre les Juifs, 457. 463.

MASTOR, Jazyge de nation, forcé par les ſollicitations d'Adrien, lui promet de le tuer: mais enſuite il ſe dédit, VIII. 145. 146.

MATERNUS, mis à mort par Domitien pour quelques traits de liberté,

qui lui avoient échappé dans une Déclamation, VII. 43. 44.

MATERNUS, chef des bandits, projette d'assassiner Commode, est découvert & périt, VIII. 458-460.

MATIDIE, niéce de Trajan, VII. 400. VIII. 17.

MATIDIE, petite-niéce de Trajan, VIII. 131.

MATRONIANUS, sujet indigne, élevé à la Préfecture du Prétoire par Carin, XI. 246.

MATTHIAS grand Pontife invite Simon fils de Gioras à entrer dans la ville de Jérusalem, VI. 343. Simon le fait mourir, 393.

MATTIUM, ou MATTIACUM, Capitale de la nation des Cattes, II. 129. Mine d'argent ouverte dans le territoire de cette ville, III. 330. Mattiaques, peuple, V. 548.

MAURES (les) s'associent avec Tacfarinas, & combattent avec lui contre les Romains, II. 354. 355. 419. La Mauritanie est réduite en Province Romaine, & divisée en deux départemens, III. 227-229. *Voyez encore* 464. & IV. 173. Troubles en Mauritanie, calmés par Martius Turbo, VIII. 22. Maures, troupes legeres, X. 107.

MAURICE forme & exécute le projet d'élever Gordien à l'Empire, X. 166.

MAURICE (S.), martyrisé avec la Légion qu'il commandoit, XI. 366.

Mausolée d'Auguste, II. 20.

MAXENCE, fils de Maximien Hercule, exclus par Galérius de l'élévation au rang de César, XI. 395. 396. Il se fait proclamer Empereur à Rome, XII. 31. Sévere marche contre lui, est pris, & tué, 32-35. Galérius vient en Italie pour détruire Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte, 40. Maximien veut dépouiller Maxence son fils, & manque son coup, 42-44. On a dit sans fondement que Maxence étoit un enfant supposé, 43. Il réunit l'Afrique à son Domaine, 73. Il abuse avec cruauté de sa victoire, 77. Il se dispose à attaquer Constantin, *ibid.* Tableau de ses vices, 78-82. La rupture éclate entre Maxence & Constantin, 86. Forces de Maxence, 88. Evénemens de la guerre, 97-101. Derniere bataille près de Rome, où Maxence périt, 102-105. Sa tête est portée en triomphe dans Rome, 106.

MAXIME de Tyr, Philo-

ſophe Platonicien, l'un des maîtres de Marc-Aurele, VIII. 212.

MAXIME eſt élu par le Sénat Empereur avec Balbin, X. 184-192. Ce qu'on ſait de l'hiſtoire de Maxime juſqu'à ſon élection, 186-188. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, T. X. p. 449. Mot remarquable de Maxime, X. 230. Il ne fut point vengé, 236.

MAXIME, pere de l'Empereur Probus, XI. 174.

MAXIMIEN ſe forma à la guerre ſous Probus, XI. 216. Dioclétien ſe donne Maximien pour Collegue, 280. 282. Ce qu'on ſait de l'hiſtoire de Maximien avant ſon élévation à l'Empire, 283. Il prend le nom d'*Herculius*, 286. Il eſt chargé de la guerre en Occident, 287. Il chaſſe de la Gaule les Barbares, 288. Trait brillant de ſa valeur, 289. Il paſſe le Rhin, & ſoumet une partie des Francs, 293. Il eſt obligé de faire la paix avec Carauſius, 296. Il ſe tranſporte ſur le Rhin, pendant que Conſtance Chlore faiſoit la guerre à Allectus, 341. Il perſécute les Chrétiens, 378. Galérius l'engage à abdiquer, 398. 402. Maximien reprend la pourpre, XII. 33. Il force Sévere de ſe rendre, 34. Il s'allie avec Conſtantin, 35. Il tente inutilement de dépouiller de la pourpre Maxence ſon fils, 42. Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnunte, 45. Il veut engager Dioclétien à reprendre la pourpre, 49. Il eſt Conſul avec Galérius, 50. Il revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire, 51. Il reprend la pourpre pour une troiſieme fois, & en eſt dépouillé par Conſtantin, 57. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait il ſe pend lui-même, 61. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses Statues & ſes images détruites, 63.

MAXIMIN. Ses commencemens, X. 109. Beau mot de Maximin, 116. Il cabale contre Alexandre Sévere, 117. Il le fait aſſaſſiner par des ſoldats, 119. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 447. Fureur dans laquelle entre Maximin, lorſqu'il apprend que les Gordiens ont été reconnus par le Sénat, X. 177. Sa harangue aux ſoldats, qui l'écoutent froidement, 179. 180. Il veut porter la guerre en Italie, eſt arrêté devant Aquilée, & périt avec ſon fils, 203-215. Perſécution de l'Egliſe

ſous Maximin, 216. Sa tête & celle de ſon fils envoyées à Maxime, 217. 220. Maxime les envoye à Rome, 224.

MAXIMIN, fils du précédent, reçoit de ſon pere le titre de Céſar, X. 139. Il avoit été queſtion de le marier avec Théoclée ſœur d'Alexandre Sévere, *ibid.* & 132. Il eſt tué avec ſon pere, 215. Quelques détails ſur ce qui le regarde, *ibid.*

MAXIMIN, parent de l'Empereur Tacite, Gouverneur de Syrie, homme violent & emporté, eſt tué par les ſoldats, XI. 155.

MAXIMIN DAÏA, ou DAZA, neveu de Galérius, eſt élevé au rang de Céſar, XI. 396. 397. 401. 403. 404. L'Orient & l'Egypte faiſoient ſon département, 416. Il ſe fait lui-même Auguſte, XII. 54. 55. Maxence ſe lie avec lui, 87. 119. Maximin eſt obligé de ſe conformer, au moins en partie, à l'Edit de Conſtantin en faveur des Chrétiens, 120. Il maltraite Valérie, veuve de Galérius, 125-127. Il perſécute les Chrétiens, 131. Il attaque Licinius: il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie, 137-141. Sa famille eſt exterminée par Licinius, & lui-même il eſt déclaré tyran, 141-143.

MAXIMUS (L.) vainqueur du rebelle L. Antonius, VII. 150. Il paroît être le même que Maximus, Lieutenant de Trajan dans la guerre contre Décébale, 402. 403. Il eſt Conſul avec Trajan, 416. Il eſt tué dans un combat en Orient, 491. 492.

MAYENCE, V. 548. VI. 77. 82. Alexandre Sévere eſt tué près de Mayence, X. 120. *Voyez encore* 420.

MAZIPPA, chef des Maures, s'allie avec Tacfarinas, 355.

MEATES, peuple de la Grande-Bretagne, IX. 239-241.

MECENAS, ancien Préteur, donne lieu à une ſédition furieuſe dans Rome, X. 199.

MECENE, conſulté par Auguſte ſur ſon abdication, lui conſeille de conſerver l'autorité qu'il avoit en main, I. 6. 8-18. Il fut long-tems Préfet de Rome, 46. Il révele à ſa femme Térentia le ſecret de la conjuration de Muréna, 128. Avis qu'il donne à Auguſte au ſujet d'Agrippa, 132. Virgile l'inſtitue l'un de ſes héritiers, 156. Il accompagne Auguſte en Gaule, & ceſſe d'être Préfet de Rome, 182. Trait de liberté à l'égard d'Auguſte, 205.

Mort de Mécene. Son crédit étoit déchu. Il fut regretté par Auguſte, 332. Son foible pour Terentia ſa femme, 333. Sa molleſſe, 334. Son ſtyle affecté, 335. Vers où il témoigne un amour exceſſif pour la vie, 336. Ses beaux endroits, 337. Bains chauds inconnus avant lui. Quelques-uns le font auteur des abréviations de l'écriture, 338. Son teſtament, 339.

MECIANUS, fils d'Avidius Caſſius, eſt tué à Alexandrie, VIII. 329. 338.

Médecins, exemptés par Auguſte de tout tribut, I. 99. *Voyez encore* 396. Célébrité, que donnoit à l'iſle de Cos l'art de la Médecine, III. 465.

MEDIE, Royaume poſſédé par Vonone, III. 406. par Pacorus, 414. IV. 259. Les armes des Romains pénetrent dans la Médie Atropatene, VIII. 241.

MEDIOMATRIQUES, peuple de la Gaule, VI. 241.

MEDULLIUS (mont) en Eſpagne, I. 82.

MEGABATE, frere du Roi des Parthes, VIII. 230.

MEHERDATE, fils de Vonone, petit-fils de Phraate, eſt envoyé de Rome pour régner ſur les Parthes, & eſt vaincu par Gotarze, III. 397-405. Le vainqueur lui laiſſe la vie, mais lui fait couper les oreilles, 405.

MEIN, riviere d'Allemagne, I. 282.

MELA, ou MELLA. *Voyez* Annéus.

MELITENE, région, & ville près de l'Euphrate, IV. 286. La douzieme Légion y eſt envoyée par Tite, VI. 444. 448. C'eſt cette Légion, qui obtint de Dieu par ſes prieres le miracle qui ſauva l'armée de Marc-Aurele, VIII. 309. Mouvement dans la Mélitene ſous Dioclétien, XI. 386.

MEMMIA, épouſe d'Alexandre Sévere, X. 132.

MEMMIUS POLLIO, Conſul déſigné, propoſe dans le Sénat le mariage du fils d'Agrippine avec Octavie, III. 377.

MEMMIUS REGULUS, étant Conſul, reçut les ordres de Tibere contre Séjan, II. 564. Sa querelle contre Fulcinius Trio ſon Collegue, 650. 651. Caligula lui enleve Lollia Paulina ſa femme, III. 42. Il fait des repréſentations à ce Prince ſur le projet de tranſporter à Rome la Statue de Jupiter Olympien, 49. Sa mort & ſon éloge, IV. 205.

Mémoires anonymes, rejettés par Trajan, VII. 430.
MENAPIENS, peuple Gaulois, V. 533. XI. 194.
MENINGE, iſle d'Afrique, aujourd'hui Gerbi, X. 297.
MENIPPE, diſciple d'Apollonius. Fable ſur ſon ſujet, VII. 251.
MENNIUS, Préfet du camp, appaiſe une ſédition naiſſante par ſon courage & ſa hardieſſe, II. 74.
MENOPHILE (Tullius Menophilus), Conſulaire, défend la ville d'Aquilée contre Maximin, X. 209. Sa conduite à l'égard des Carpiens, lorſqu'il étoit Gouverneur de Mœſie, 268-270.
MEONIUS, neveu d'Odenat, aſſaſſine ſon oncle, ſe fait Empereur, & périt bientôt après, X. 411. 412. XI. 63.
Meres Germaines, fideles à allaiter leurs enfans, I. 260. Mere inceſtueuſe, II. 667. Courage d'une mere Ligurienne pour ſauver ſon fils, V. 182. Mere qui mange ſon enfant durant le ſiege de Jéruſalem, VI. 420. Mere des armées & des camps, titre nouveau inventé pour Fauſtine, VIII. 353.
MERIDA. Fondation de cette ville, I. 86. Othon recrute cette Colonie, V. 116.
MESENE, iſle à l'embouchure du Tigre, VII. 488.
MESOMEDE, Poëte Lyrique, dont Tite Antonin diminue la penſion, VIII. 182. Caracalla lui fit conſtruire un Cénotaphe, IX. 362.
MESOPOTAMIE (la), Province de la domination des Parthes, I. 639. 640. conquiſe par Trajan, VII. 414. Elle étoit remplie de Juifs, 498. Elle retourne à ſes anciens maîtres, 499. VIII. 19. Elle eſt reconquiſe par l'Empereur Vérus, 240. 242. IX. 147. Artaxerxès entre en Méſopotamie, X. 91. Elle eſt recouvrée par Alexandre Sévere, 103. Valérien perd cette Province, 338. Odénat la fait rentrer ſous la domination Romaine, 372. Elle eſt de nouveau reconquiſe par Carus, XI. 231. Le Roi de Perſe renonce à toute prétention ſur cette Province, 358. 359.
MESSALA triomphe, I. 70. Il eſt fait par Auguſte Préfet de Rome, & ſe démet de cette charge au bout de peu de jours, 182. Il eſt établi Surintendant des Aqueducs & Fontaines publiques, 316. Il porte la parole pour le Sénat, qui déféroit à Auguſte le

nom de Pere de la Patrie, 324. *Voyez encore* 408. Mort de Meſſala, 411. Ses deux fils, *ibid.* *Voyez encore* II. 439. & IV. 75.

MESSALA (Vipſtanus), Commandant de Légion, jeune homme d'un rare mérite, V. 358. 384. Il étoit frere du délateur Régulus, & le voyant accuſé devant le Sénat, il s'intéreſſe tendrement pour lui, VI. 32.

MESSALINE, femme de Claude, auſſi cruelle qu'impudique, III. 208. Sa mere eſt mariée par Claude à Ap. Silanus, 241. Ses rapines & ſes vengeances, à l'occaſion de la révolte de Camillus Scribonianus, 246. Diſette cauſée dans Rome par Meſſaline & par les affranchis, 265. Ses débordemens affreux, *ibid.* On lui accorde toutes les prérogatives d'honneur dont Livie avoit joui, 286. Elle accompagne le triomphe de Claude, 288. Vinicius meurt empoiſonné par Meſſaline, 297. *Voyez encore* 304. Amour forcené de Meſſaline pour Silius, 316. Elle l'épouſe publiquement, 348. Claude en eſt inſtruit par l'affranchi Narciſſe, 350. Meſures priſes par Meſſaline pour fléchir Claude, & rendues inutiles par Narciſſe, 356. 357. Mort de Meſſaline, 362.

MESSALINUS, fils de l'Orateur Meſſala, Conſul, I. 343. 421. Il remporte une victoire ſur Baton le Dalmate, 428. Il avoit hérité, juſqu'à un certain degré, de l'éloquence de ſon pere, II. 332.

MESSALINUS COTTA, ſecond fils de l'Orateur Meſſala, I. 411. Il propoſe dans le Sénat un réglement pour rendre les Magiſtrats reſponſables des concuſſions exercées par leurs femmes dans les Provinces, II. 516. Il ſe montre ardent pour agir contre Agrippine & contre ſon fils, 547. Il eſt attaqué par pluſieurs Sénateurs, & protégé par Tibere, 589.

MESSENIENS (les) conteſtent avec les Lacédémoniens, II. 454.

METIA FAUSTINA, mere de Gordien troiſieme du nom, X. 237.

METILIUS, Officier Romain, ſouffre la circonciſion pour obtenir que les Juifs lui laiſſent la vie, VI. 235.

METIUS CARUS, accuſateur de Sénécion, VII. 160. 161. Il avoit fourni à Domitien des mémoires contre Pline, 171. *Voyez encore* 173.

METIUS MARULLUS, pere de Gordien l'ancien

X. 157.
METIUS MODESTUS, exilé par Domitien. Malignité de Régulus contre Mérius & contre Pline, VII. 174.
METIUS POMPOSIANUS. Equité de Veſpaſien à ſon égard, VI. 162. Il eſt mis à mort par Domitien, VII. 40.
MEVANIA, ville d'Ombrie, V. 434.
MEVIUS PUDENS ſeconde Othon dans les pratiques, pour ſoulever les ſoldats contre Galba, V. 66.
MILAN. Statue de Brutus à Milan, laiſſée par Auguſte, I. 122. 123. Cette ville ſe déclare pour Vitellius, V. 167. Conſtantin eſt reçu dans Milan, XII. 98. Il y célebre le mariage de ſa ſœur avec Licinius, 121. Edit donné à Milan en faveur des Chrétiens, 122.
MILET. Temple dans cette ville, qui avoit droit d'aſyle, II. 384.
MILICHUS, affranchi de Scévinus, donne avis de la conjuration formée contre Néron, IV. 341-344. Il eſt récompenſé, 371.
Milliaire d'or, I. 147.
MINERVE, adoptée pour Déeſſe tutélaire par Domitien, qui s'en diſoit le fils, VII. 31.
MINERVINE, premiere femme de Conſtantin, & mere de Criſpus Céſar, XII. 39.
Mines d'or en Eſpagne, II. 615.
MINUCIUS FELIX, Apologiſte de la Religion Chrétienne, IX. 198.
Miracles prétendus de Veſpaſien, VI. 55-57.
Mirmillons, ſorte de Gladiateurs, VII. 44.
MISENE. Flotte entretenue à Miſene, II. 405. IV. 123. 335. V. 350. 437. IX. 116. Maiſon de campagne de Lucullus près de Miſene, II. 668.
Miſéricorde. Autel de la Miſéricorde à Athenes, VIII. 379.
MITHRIDATE, frere de Pharaſmane, Roi d'Ibérie, appuyé des Romains, s'empare de l'Arménie, II. 634-639. Mis dans les fers par Caligula, il eſt renvoyé libre par Claude, III. 229. Il remonte ſur le trône d'Arménie, 394. Il eſt détrôné & mis à mort par Rhadamiſte ſon neveu, ſon beau-frere, & ſon gendre, 406.
MITHRIDATE, deſcendu du grand Mithridate, eſt établi par Claude, Prince du Boſphore, III. 229. Il ſe révolte, & eſt obligé de ſe rendre aux Romains, 417-420. Il eſt amené à Rome, & y ſoutient ſa fierté, 420. Il prend parti contre Galba, & eſt tué comme

complice de Nymphidius, V. 16. 19.
MITYLENE. Agrippa se retire dans cette ville, I. 101.
MNESTER, Pantomime, aimé de Caligula, III. 169. Ruse de Messaline pour le réduire par l'autorité de Claude même à ses desirs, 266. *Voyez encore* 305. Les crimes de Messaline étant découverts, Mnester est mis à mort, 361.
MNESTER, affranchi d'Agrippine, se tue sur le tombeau de sa maîtresse, IV. 135.
MNESTHÉE, Secretaire d'Antélien, menacé par ce Prince, trame l'intrigue qui le fit périr, XI. 121. Il est exposé aux bêtes, 124.
MODENE, V. 251. XII. 101.
MODESTIN, disciple d'Ulpien, dernier oracle de la Jurisprudence Romaine, X. 125.
MŒSIE, I. 428. II. 121. 243. Les Sarmates Rhoxolans ayant fait une irruption dans la Mœsie, sont défaits par M. Aponius, V. 118.
Mœurs. Licence & déréglement des mœurs chez les Romains. Auguste étoit peu propre à réformer ces désordres, I. 165-167. Horrible débordement des mœurs dans Rome, II. 245. Ordonnance pour le réprimer, 246. Loix de Constantin pour maintenir la pureté des mœurs, XII. 221.
Mois. Année de quatorze mois imaginée par un Financier concussionnaire, I. 186. Tibere ne veut point que l'on donne son nom au mois de Novembre, II. 227. Noms des douze mois de l'année changés par Commode, VIII. 476.
MONA, isle d'Angleſey, IV. 179. 180. VII. 92.
MONACO, V. 422.
MONESÉS, chargé par Vologese de chasser Tigrane de l'Arménie, assiege sans succès Tigranocerte, IV. 260. 261.
MONOBAZE, Roi de l'Adiabéne, IV. 257. 275.
Monnoies d'or d'un poids excessif frappées par Héliogabale, réduites par Alexandre Sévere, X. 47.
MONNOYEURS. Guerre des Monnoyeurs sous Antélien, XI. 114.
Monstre marin échoué à Porto, III. 238. Autre, IX. 260.
MONT ALMA, près de Sirmium, XI. 212.
MONT D'OR dans la Mœsie supérieure, XI. 213. 249.
MONT-DRU dans Autun, XI. 335.
MONTANUS, Sénateur. Sa triste aventure, IV. 46.
MONTANUS ATTICINUS.

Voyez Atticinus.

MORIA, mont ſur lequel étoit bâti le temple de Jéruſalem, VI. 328.

MORINS, peuple Gaulois, V. 534. XI. *note ſur la p.* 294.

Morts volontaires, fréquentes ſous Tibere, & pourquoi, II. 627.

Mouches. Domitien paſſoit les jours entiers à tuer des mouches dans ſon cabinet, VII. 12.

MUCAPOR, chef des conjurés contre Aurélien, le tue de ſa main, XI. 121. Il eſt puni de ſon crime par l'Empereur Tacite, 153.

MUCIEN, Gouverneur de Syrie. Variétés de ſa fortune. Son caractere, V. 42. Il prête ſerment à Vitellius, 256. *Voyez encore* 298. 299. Négociations ſécretes entre Mucien & Veſpaſien, 313. Diſcours de Mucien à Veſpaſien, 320. Il fait prêter ſerment par ſes troupes à Veſpaſien, 329. Départ de Mucien, & ſon plan de guerre, 334. Vexations exercées par lui ſur les peuples, 336. Origine de l'inimitié entre Mucien & Antonius Primus, 366. 425. 428. Mucien veut négocier avec Vitellius, 451. La mort de Flavius Sabinus fut agréable à Mucien, 472. Mucien fut cauſe en partie des retardemens de l'armée victorieuſe, qui furent funeſtes à la ville de Rome, 477. 478. Il fait mourir le fils de Vitellius, 456. Dans ſa marche il s'étoit trouvé à portée d'arrêter les courſes des Daces : ce qu'il fit, 499. Lettre de Mucien au Sénat, blâmée, VI. 9. Il arrive à Rome, & devient arbitre de tout, 21. Il affoiblit Primus, & tend le calme à la ville, 25. Il protege les accuſateurs, & les met à couvert, 37. Il s'efforce d'appaiſer le Sénat irrité, 38. Mouvement de ſédition parmi les troupes, arrêté par Mucien, 39-42. Mucien ſongeant à quitter Rome pour marcher contre Civilis, écarte ceux qui lui faiſoient ombrage, 92-94. Il ne ſe hâte pas de partir, 95. Il oblige Domitien de ne point paſſer Lyon, 118-120. Il va à Brindes recevoir Veſpaſien, 151. Il agiſſoit avec ce Prince preſque d'égal à égal, 165. Mort de Mucien : ſes ouvrages, 182. *Voyez encore* 253.

MULVIUS (pont), à trois milles de Rome, lieu de parties de plaiſir pour la jeuneſſe licentieuſe, IV. 66. Maxence eſt défait par Conſtantin près du pont Mulvius, XII. 103.

MUMMIA ACHAÏCA, mere de l'Empereur Galba,

IV. 478.
MUMMIUS LUPERCUS, Commandant du camp *Vétéra*, V. 515. 522. Sa mort, VI. 81.
MUNDUS, jeune débauché, vient à bout de corrompre Pauline par le moyen des Prêtres d'Iſis, II. 247.
Mur conſtruit avec art & intelligence par les Juifs aſſiégés dans Maſada, VI. 463. Mur d'Adrien dans la Grande Bretagne, VIII. 90. Mur d'Antonin, 170. Mur de Séverе, IX. 244.
MURENA (Varron) ſoumet les Salaſſes, I. 79. 80. Il devient Conſul, 96.
MURENA (Licinius) manque de reſpect à Auguſte, I. 117. Il conſpire contre ce Prince avec Fannius Cépion, & eſt puni de mort, 126. 127. Il étoit frere de Proculeius, & de Térentia femme de Mécénas, 127.
Murénes, nourries de chair humaine, I. 187.
MURSE, ville de Pannonie, X. 382.
MUSA (Antonius), médecin, guérit Auguſte d'une dangereuſe maladie par les bains froids, I. 98. 99. Marcellus, traité de même par lui, meurt, 101.
Muſique, regardée par les Romains comme mépriſable & dangereuſe, II. 662. IV. 147.
MUSONIUS RUFUS, Philoſophe Stoïcien, IV. 231. Il eſt exilé par Néron, 373. *Voyez encore* 456. Sa ſageſſe déplacée, V. 481. Il accuſe P. Céler, ami perfide de Baréa Soranus, & le fait condamner, VI. 20. 29. Il eſt excepté par Veſpaſien de la peine de banniſſement, prononcée contre les Philoſophes, 166. *Voyez encore* VII. 170. 253.
MUSULANS, peuple d'Afrique, II. 354. 418.
MUTILIA PRISCA, amie de Livie, II. 509.
MYSITHÉE, beau-pere & Préfet du Prétoire de Gordien III. Conduite admirable de ce Miniſtre, X. 241. Lettre de lui à Gordien, & réponſe de ce jeune Prince, 238. 239. Gordien ſe reconnoît redevable à Myſithée de ſes ſuccès contre les Perſes. Honneurs rendus à Myſithée, 246. Sa mort, *ibid.*

N.

NAARMALCHA, canal creuſé par les anciens Rois de Babylone, qui communiquoit de l'Euphrate au Tigre, VII. 486. IX. 185.
NABALIA, nom qui paroît altéré. Ce doit être une branche du Rhin, VI. 137.

NABATÉENS Arabes, I. 92. II. 260.
NAÏSSUS, aujourd'hui Niſſa dans la Servie, XI. 18. Patrie de Conſtantin, 325.
NAPATA, ville Capitale des Etats de la Reine Candace, I. 98.
NAPLES, agitée par un tremblement de terre, IV. 250. Néron va à Naples, pour y monter ſur le théatre, 295.
NAPLOUSE, l'ancienne Sichem, IX. 137.
NAR, riviere, aujourd'hui *la Néra*, II. 297.
NARBATA, lieu diſtant de Céſarée de ſoixante ſtades, VI. 213.
NARBONNE, premiere & principale citadelle des Romains dans la Gaule, I. 281. l'une des plus anciennes Colonies Romaines, XI. 224.
NARCISSE, affranchi de Claude, III. 208. Il ſe concerte avec Meſſaline pour perdre Ap. Silanus, 241. *Voyez encore* 246. Leçon qui lui eſt faite par un affranchi de Camillus Scribonianus, 247. Son inſolence, 282. Baſſe adulation de Vitellius envers Narciſſe & Pallas, 300. Il entreprend de perdre Meſſaline, 352-354. Il rend inutiles les meſures que prenoit Meſſaline pour fléchir Claude, 357-360. Il ordonne la mort de Meſſaline, 362. On lui décerne les ornemens de la Queſture, 365. Il appuye les prétentions d'Elia Pétina au mariage avec Claude, 367. Il ſe joue de Claude par un impudent menſonge, 379. Agrippine indiſpoſe Claude contre Narciſſe, 460. Narciſſe penſe à dreſſer une batterie contre Agrippine, & ſuccombe, 469. Agrippine le contraint de ſe donner la mort. Avant que de mourir, il fait brûler tous les papiers dont cette Princeſſe auroit pu abuſer pour ſatisfaire ſes vengeances, IV. 10. Veſpaſien dut à Narciſſe les commencemens de ſa fortune, V. 304.305.
NARCISSE, Athlete, étrangle Commode en luttant contre lui, VIII. 489. Il avoit eu grand crédit auprès de ce Prince, IX. 67. Il eſt expoſé aux lions par ordre de Sévere, 179.
NARNIA, aujourd'hui Narni, II. 297. V. 439. 449.
NARSÈS, Roi des Perſes, fait la guerre aux Romains, & eſt vaincu par Galérius, XI. 351-355. Il demande la paix, & l'obtient, 356-359. Sa famille captive eſt menée en triomphe par Dioclétien, 390.
NASAMONS, peuple de Lybie, détruit par les

armes de Domitien, VII. 71.

NATALIS (Antonius), confident intime de Piſon, entre dans la conjuration contre Néron, 333. Il eſt arrêté, interrogé, & découvre le ſecret, 345. Il obtient ſa grace, 371.

NAULOBAT, chef des Hérules, eſt fait Conſul par Gallien, X. 408.

NAUPORTE, aujourd'hui Ober Laubach dans la Carniole, I. 427. II. 44.

NAZAIRE, Orateur qui n'eſt point mépriſable, XI. 411. XII. 403.

Nazaréat, pratique religieuſe des Juifs, VI. 217.

NEAPOLITANUS, Tribun envoyé par Ceſtius, examine l'état des choſes dans Jéruſalem, en eſt content, offre un ſacrifice dans le temple, & s'en retourne, VI. 223-225.

NEMESIEN, Poëte digne de mémoire, XI. 234. 250.

NEMETES, peuple Germain, établi en deçà du Rhin, I. 274.

NEPTUNE. Temple bâti à ce Dieu par Agrippa, I. 78.

NERATIUS PRISCUS, fameux Juriſconſulte, regardé par Trajan comme digne de l'Empire, VII. 504. Conſidéré par Adrien, VIII. 49.

NÉRON, fils ainé de Germanicus, II. 221. Il prend la robe virile, 326. eſt fait Pontife, & épouſe Julie fille de Druſus, 327. Il parle dans le Sénat, & eſt écouté avec des tranſports de joie, 414. Haine de Séjan contre lui, 415. Il eſt préſenté au Sénat par Tibere après la mort de Druſus, 501. Flatterie des Pontifes envers Néron & ſon frere. Ombrage que Tibere en prend, 510. Séjan s'attache à détruire Néron, 530. Triſte ſituation de ce jeune Prince, 531. 532. On lui donne des gardes & à ſa mere, 535. Tibere écrit au Sénat contre eux, 546. Ils ſont condamnés, 551. Mort de Néron, 562. Honneurs rendus à ſes cendres par Caligula, ſon frere, III. 12.

NÉRON, fils de Domitius & d'Agrippine, II. 481. Il fait un rôle dans le jeu de Troye, & la faveur du peuple ſe déclare pour lui, III. 318. Son mariage eſt arrêté avec Octavie, 369. 377. Il eſt adopté par Claude, & nommé Néron, 380. 381. Il prend la robe virile, eſt déſigné Conſul, & déclaré Prince de la jeuneſſe, 385. Il épouſe Octavie, 461. Il plaide pluſieurs cauſes

d'éclat devant l'Empereur, *ibid.* Il fait preuve de mauvais cœur contre ſa tante, 469. Actions & diſcours louables de Néron Empereur, IV. 16-18. Il eut la penſée d'abolir tous les impôts, 69. On ordonne que le mois d'Avril ſoit appellé *mois de Néron*, 377. Avis ouvert dans le Sénat pour bâtir un temple au Dieu Néron, 378. Il traitoit très-ſérieuſement les bagatelles des jeux & des combats de Muſique, 385. Son badinage puérile dans le plus grand des dangers, 489. Ses Statues traînées par les rues, V. 13. Recherche des largeſſes de Néron, 27. 177. Variété de ſentimens dans le Sénat & dans le peuple au ſujet de la mort de Néron, 36. 37. Quelle fut la vraie cauſe de ſa chûte, 53. Othon paroît vouloir honorer ſa mémoire, 116. Vitellius l'avoit ſervi dans la paſſion qu'il avoit de monter ſur le théatre, 135. Faux Néron, 241. Vitellius témoigne de la vénération pour Néron, 281. Second faux Néron, VI. 538. Troiſieme faux Néron, VII. 72. *Voyez le Sommaire de ſon regne à la fin du T.* IV.

NEROPOLIS, nom que vouloit donner Néron à Rome rebâtie, IV. 307.

NERVA (Cocceius), grand Juriſconſulte, ſeul des Sénateurs emmené par Tibere à Caprées, II. 463. Il ſe laiſſe mourir de faim, 624. Il fut aïeul de l'Empereur Nerva, VII. 320.

NERVA (Cocceius) reçoit de Néron l'honneur des ornemens du Triomphe & d'une Statue, IV. 374. Il eſt exilé par Domitien, ſelon le rapport de Philoſtrate, VII. 183. 281. 282. Ceux qui conjuroient contre Domitien offrent l'Empire à Nerva, qui accepte la propoſition, 190. Sa lettre à Apollonius de Tyane, 296. Sa famille, 332. On lui décerne les honneurs divins, 345. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, VII. 523. On a cru dans les tems poſtérieurs que Nerva avoit abdiqué l'Empire : mais le fait eſt faux, XII. 399. *Voyez* VII. 331.

NERVIENS, peuple Germain, établi en deçà du Rhin, I. 274. 287. *Voyez encore* VI. 70. 89. 118. Quelques Tribus Germaniques tranſportées par Maximien ſur les terres des Nerviens, XI. 298.

NERVLINUS, fils de Suilius, IV. 63.

NESSUS, riviere de Macédoine, X. 408.

NEVITTA, Barbare de

naiſſance & de caractere, nommé Conſul par Julien, XII. 298.
NICANOR, Officier Romain, engage Joſéphe à ſe rendre, VI. 265-267.
NICÉE, ville de Bithynie, ſouffre beaucoup d'un tremblement de terre, & eſt rétablie par les libéralités d'Adrien, VIII. 41. Niger vaincu près de Nicée, IX. 124. Rivalité entre Nicée & Nicomédie, 136. 137. Nicée eſt pillée & brûlée par les Barbares, X. 333. 334. Concile de Nicée, XII. 252.
NICEPHORIUS, riviere qui baignoit les murs de Tigranocerte, IV. 261.
NICOMÉDIE éprouve la libéralité d'Adrien, VIII. 41. & celle de Marc-Auréle, 259. Nicomédie ſe déclare pour Sévere, IX. 136. Elle eſt pillée & brûlée par les Barbares, X. 333. 334. Elle devient comme la ville impériale de Dioclétien, XI. 243. Il tourmente cette ville par ſes bâtimens, 318. Edit de perſécution contre les Chrétiens, affiché à Nicomédie, 363. Edit pour faire ceſſer la perſécution, affiché pareillement à Nicomédie, XII. 139. Licinius ſort de Nicomédie pour ſe ſoumettre à Conſtantin, 167.
NICOPOLIS près d'Actium, II. 252. VII. 169.
NICOPOLIS. *Voyez* Emmaüs.
NICOPOLIS, ville de Thrace ſur le Pont-Euxin, XI. 21.
NIGER maſſacré par les Zélateurs, VI. 312.
NIGER (Peſcennius) combat Maternus chef de bandits, VIII. 459. Il fit la guerre contre les Sarrazins, 481. Le peuple de Rome l'appelle à l'Empire à grands cris, IX. 49. Ses commencemens, 66. Sa fermeté à maintenir la diſcipline militaire, 67. Il montroit l'exemple, 71. Incertitude ſur ce qui regarde ſes mœurs, 72. Ses vues de réforme par rapport au Gouvernement, *ibid.* Il ſe fait proclamer Empereur par ſes troupes, 74. Sévere ſe diſpoſe à l'attaquer, 115-118. Evénemens de cette guerre, 119-127. Mort de Niger, 127. Quel jugement on doit porter de ſon mérite, 128. Traits dignes de remarque, 130-132. Sort malheureux de ſa famille, 117. 170. *Voyez encore* 193.
NIL (le) remonté par Germanicus, II. 265. Tentative pour découvrir les ſources du Nil, IV. 300. Sable du Nil à l'uſage des lutteurs,

495. Voyage d'Apollonius de Tyane ſur le Nil, VII. 275. Toiſe du Nil, tranſportée du temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Alexandrie, XII. 271.

NIMES, I. 377. Baſilique bâtie à Nîmes par Adrien en l'honneur de Plotine, VIII. 47. Antonin tiroit ſon origine de Nîmes, 124. Les Arênes de Nîmes, 184.

NINIVE, ancienne Capitale des Aſſyriens, III. 403. VII. 226. 245.

NISIBE, IV. 262. Les Parthes viennent l'aſſiéger, IX. 147. Sévere en aſſure la poſſeſſion aux Romains. Importance de cette place, 148. 149. Les Parthes l'attaquent de nouveau, & Sévere la délivre, 183. 184. Macrin battu deux fois près de Niſibe, 385. Artaxerxès Roi des Perſes aſſiege Niſibe, & eſt obligé de ſe retirer, X. 91. 95. Niſibe priſe & repriſe, 244. 245. 372. *Voyez encore* XI. 358.

NOBATES, peuple Africain. Dioclétien leur abandonne le pays au deſſus d'Eléphantine, XI. 324.

Nobleſſe (la) extrêmement conſidérée par Auguſte, I. 201. 497. Galba eſt le dernier des Empereurs qui ait été d'une ancienne nobleſſe, V. 100. La nobleſſe, avantage rare parmi les Empereurs Romains, VIII. 425. Les Romains peu difficiles ſur la nobleſſe, X. 190.

NOCERE, ou NUCERIE. Colonie de Nocére, recrutée, IV. 54. Querelle & combat entre ceux de Nocére & de Pompeies, 157. Nocéte agitée par un tremblement de terre, 250.

NOLE. Auguſte meurt à Nole, I. 483-485. La maiſon où il étoit mort eſt changée en un temple conſacré à ſon culte, I. 21. 463.

NONIA CELSA, épouſe de Macrin, décorée du titre d'*Auguſta*, IX. 408.

NONIANUS. *Voyez* Servilius (M.)

NORBANUS, Sénateur, tué par les ſoldats irrités de la mort de Caligula, III. 172.

NORBANUS (Appius). *Voyez* Appius.

NORBANUS, Préfet du Prétoire, entre dans la conjuration contre Domitien, VII. 187.

NORIQUE, Province ſur le Danube, II. 235. V. 363. IX. 229.

Notæ, ou abbréviations de l'Ecriture, inventées, ſelon le rapport de Dion, par Mécéne, I. 338.

NOVARE, V. 167.

NOVATUS, *Voyez* Gallio.

NOVELLIUS TORQUATUS avaloit d'un ſeul trait trois conges, c'eſt-à-dire, près de dix pintes de vin, II. 471.
NOVEMBRE. *Voyez* Mois.
NOVESIUM, aujourd'hui Nuys, V. 531. VI. 71. 82. 118. 132.
NOVIUS (Cn.) Chevalier Romain ſe mêle armé d'un poignard dans la foule de ceux qui faiſoient leur cour à Claude; il eſt arrêté, & mis à mort, III. 333.
NOVIUS *PRISCUS*, ami de Séneque, eſt envoyé en exil, IV. 372.
NUMA. On lui a comparé Antonin, VIII. 190. *P*alais de Numa, brûlé dans l'incendie de Rome ſous Néron, IV. 307.
NUMÉRIEN, Grammairien guerrier ſous Sévere, IX. 161. 162.
NUMÉRIEN, ſecond fils de Carus, Prince d'un caractere eſtimable & aimable, eſt fait Céſar & Auguſte avec ſon frere Carin, XI. 226-228. Carus l'emmene avec lui à la guerre contre les Perſes, 230. Il ſuccede à ſon pere conjointement avec ſon frere Carin, & périt par les intrigues d'Aper, 236-238.
NUMICIUS THERMUS, mis à mort par la vengeance de Tigellin, IV. 312.
NUMIDES (les) ſe ſoulevent ſous la conduite de Tacfarinas, II. 354. 355. *Voyez* Tacfarinas.
NUMIDIUS QUADRATUS, Gouverneur de Syrie, ſe conduit mollement à l'égard de Rhadamiſte, III. 409. 411. 413. 414. Il ſe tranſporte dans la Judée, pour appaiſer les troubles qui y étoient nés, 427. Ordres qu'il reçoit à l'occaſion de la guerre des Parthes, IV. 77. Sa jalouſie contre Corbulon, 79-81. Il meurt, & Corbulon lui ſuccede, 103.
NUMISIUS RUFUS, Commandant de Légion dans le camp de *Vétera*, y ſoutient le ſiege contre Civilis, V. 522. 523. Il eſt mis dans les chaînes par Claſſicus, VI. 76. Il eſt maſſacré, 99.
NUMONIUS VALA, Lieutenant de Varus, périt avec lui, I. 449.
NURSIE, patrie de Veſpaſia Poſſa, mere de Veſpaſien, V. 301.
NUYS. *Voyez* Novéſium.
NYMPHIDIUS SABINUS reçoit les ornemens du Conſulat, IV. 375. Sa naiſſance & ſa fortune, 505. Il perſuade aux Prétoriens d'abandonner Néron, & de proclamer Galba Empereur, 505-508. Largeſſe énorme promiſe par lui au nom

de Galba, 507. Il oſe aſpirer à l'Empire, VI. 11. Il eſt tué par les *Prétoriens*, 17.

NYNE, riviere d'Angleterre, III. 336.

O.

OASIS. Déſerts d'Oaſis au deſſus de l'Egypte, XI. 324.

OBELISQUES tranſportés d'Egypte à Rome, par Auguſte, I. 502. par Caligula, III. 56. Obéliſque dans l'Hippodrome, IV. 470.

OBSEQUES d'Auguſte, II. 19. de Pertinax, IX. 274. *Voyez* Funérailles.

OBULTRONIUS SABINUS, Queſteur, IV. 51.

OCCIA, Veſtale pendant cinquante-ſept ans, II. 249.

OCELLATA, nom de deux ſœurs Veſtales condamnées à mort par Domitien, VII. 21.

OCTAVIE fond en larmes, en entendant les vers de Virgile ſur la mort de ſon fils Marcellus, I. 103. Elle conſent au divorce de Marcella ſa fille avec Agrippa, 132. Mort d'Octavie après douze ans d'un deuil inconſolable pour la mort de ſon fils, 328.

OCTAVIE, fille de Claude, fiancée à Silanus, III. 204. 205. Agrippine rompt ce projet de mariage, pour donner Octavie à ſon fils, 369. On la marie au fils d'Agrippine, 461. Néron n'eut que du dégoût & de l'averſion pour elle, IV. 21. Elle diſſimule ſa douleur à la mort de Britannicus ſon frere, 31. Néron s'enhardit à la répudier, 229. Octavie tourmentée par une ſuite d'injuſtes & odieux traitemens, eſt enfin miſe à mort, 231-241.

OCTAVIEN. *Voyez à la fin du T. I. le Sommaire du l. I. juſqu'à ces mots.* Il reçoit le nom d'Auguſte.

OCTAVIUS (P.), rival d'Apicius pour la gourmandiſe, II. 365.

OCTAVIUS FRONTO, ancien Préteur, invective dans le Sénat contre le luxe, II. 197.

OCTAVIUS SAGITTA, Tribun du peuple, aſſaſſine celle qu'il aimoit, & eſt condamné à l'exil, IV. 64. Etant revenu à Rome, il en eſt chaſſé de nouveau par Mucien, VI. 38.

OCTOBRE. Divers noms donnés à ce mois, VII. 16. VIII. 168.

ODENAT, Prince Palmyrénien ou Sarraſin, pourſuit Sapor au delà de l'Euphrate, X. 369. 371. Il avoit été mépriſé par Sapor, 372. Il fait des efforts inutiles pour délivrer Valérien, 373. Il eſt fidele à Gallien, 374. Il détruit Quiétus & Ba-

liſte, tyrans, & il fait jouir l'Orient d'une heureuſe tranquillité, 386. 387. Il eſt fait Auguſte par Gallien, 388. Gallien triomphe pour les victoires remportées par Odenat, 389. Odenat chaſſe les Barbares qui pilloient l'Aſie, 409. Il périt par des embûches domeſtiques, *ibid.*

OEA, ville d'Afrique, VI. 49.

Offices nouveaux inſtitués par Auguſte, pour faire entrer un plus grand nombre de perſonnes en part de la puiſſance publique, I. 45.

OLENNIUS exerce ſur les Friſons des vexations qui les portent à la révolte, II. 473.

OLIVIERS (montagne des), VI. 328. 360.

OLLIUS (T.) pere de Poppéa, IV. 116.

OLOACRITUS, l'un des meurtriers d'Agrippine, IV. 133.

OLYMPIA. Eau amenée à la ville d'Olympia, qui en manquoit, VIII. 278.

OLYMPIQUES (jeux), différés par les ordres de Néron, qui vouloit y remporter des couronnes, IV. 448. Pérégrin ſe brûle aux jeux Olympiques, VIII. 279-286.

OMULUS. Liberté brutale de ce Sénateur, VIII. 175. 198.

ONIAS. Temple d'Onias en Egypte, fermé par Veſpaſien, VI. 471.

ONOMASTUS, affranchi d'Othon, V. 67. 70.

OPITERGIUM, aujourd'hui Oderzo, V. 364.

OPPIEN, Poëte Grec, IX. 361.

OPPIUS SABINUS, vaincu & tué par Décébale, VII. 59.

OPSIUS (M.) trame avec trois autres Sénateurs une intrigue horrible & infame contre Titius Salinus, II. 536.

OPTATIANUS (Porphyrius) a compoſé en vers Latins un éloge de Conſtantin, XII. 303.

Optimus, très-bon, ſurnom donné à Trajan, VII. 380.

Oratoires des Juifs dans Alexandrie, profanés ou détruits, III. 121.

Orca, monſtre marin, III. 239.

ORCADES (iſles) découvertes par la flotte d'Agricola, VII. 130.

ORDOVIQUES, peuple Breton, VII. 92.

Oreilles du Roi, nom que l'on donnoit aux Magiſtrats des Rois Arſacides, VII. 228.

ORESTA, ville de Thrace, dont Adrien change le nom en celui d'Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople, VIII. 147.

ORIGENE, IX. 198. Il eſt mandé par Mamée, & l'inſtruit de la Religion Chrétienne, 450. Maximien en vouloit

perſonnellement à Origene, X. 217. Il ſouffre de grands tourmens dans la perſécution de Dece, & meurt peu après, 286. 287.

ORLÉANS eſt l'ancienne ville de *Genabum* amplifiée & embellie par Aurélien, XI. 118.

ORMIÉS, ou HORMISDAS, frere du Roi des Perſes Vararane II. & révolté contre lui, XI. 307. 353.

ORMUS, iſle, VII. 489.

Ornemens du Conſulat, de la Préture, de la Queſture, donnés ſans les charges mêmes, I. 151. III. 365. IV. 16. 375. Ornemens Conſulaires, comptés pour un premier Conſulat, IX. 210. Cet abus réformé par Macrin, 380. Ornemens de Triomphateurs ſubſtitués au triomphe, I. 198. 215. Tibere eſt le premier à qui l'on ait ainſi accordé les ornemens du triomphe, 215.

ORNOSPADÉS, Gouverneur de Méſopotamie pour les Parthes, abandonne Artabane, & ſe déclare pour Tiridate, II. 640.

ORODE, Roi des Parthes, II. 213.

ORODE, établi Roi d'Arménie par Artabane ſon pere, eſt bientôt dépoſſédé, II. 217. 257. Il rentre en Arménie avec une armée, & eſt bleſſé par Pharaſmane, & vaincu, 637. 638.

ORPHÉE, honoré d'un culte religieux par Alexandre Sévere, X. 55.

ORPHIDIUS BENIGNUS, Commandant de Légion, tué dans la bataille de Bédriac, V. 224. 229.

ORPHITUS (maiſon d') ruinée par Régulus, VI. 32.

OSCUS, affranchi, chargé par Othon d'un emploi important, V. 172.

OSIUS, Evêque de Cordoue, paroît avoir eu part à la converſion de Conſtantin, XII. 95. Loi adreſſée par Conſtantin à Oſius, 255. *Voyez encore* 284.

OSRHOENE. OSRHOENIENS. L'Oſroene devient Province Romaine, IX. 336. Oſroéniens dans l'armée de Caracalla combattant contre les Germains, IX. 327. 336. dans l'armée d'Alexandre Sévere, X. 107. 145.

OSROÉS taille en pieces l'armée de Sévérien, VIII. 234. 235.

OSTIE, II. 194.

OSTORIUS SCAPULA eſt envoyé par Claude pour commander dans la Grande-Bretagne, III. 333. Ses exploits, 435-440. Continuation de la guerre. Mort d'Oſtorius, 443. 444.

fils du précédent, mérite l'honneur de la couronne civique, III. 437. Antiſtius Soſianus récite chez lui dans un repas des vers ſatyriques contre le Prince, IV. 206. 207. Il eſt accuſé par ce même Antiſtius, & forcé de ſe donner la mort à lui-même, 403. 405.

OSTORIUS SABINUS, accuſateur de Baréa Soranus, IV. 417. 428. Il eſt récompenſé, 433.

OTHON, jeune débauché, s'inſinue dans la confiance de Néron, IV. 21. 46. Corrupteur & enſuite mari de Poppéa, il trouve un rival dans Néron, perd la faveur du Prince, & eſt envoyé en Luſitanie avec le titre de Gouverneur, 117-120. Il paſſe le premier dans le parti de Galba, 497. Il travaille à ſe faire adopter par Galba, qui le rebute, V. 46. 47. Il trame une intrigue pour le détruire, & ſe mettre en ſa place, 60-70. Exécution du complot, 70-72. Invective de Piſon contre lui, 74. Ardeur des ſoldats pour Othon, 83. Diſcours d'Othon aux ſoldats, 84. Les têtes de Galba, de Piſon, & de Vinius, portées à Othon, 95. Il fait mourir le Préfet Laco, & l'affranchi Icélus, 96. *Voyez le Sommaire du regne d'Othon*, V. 551-554. Son tombeau, très-ſimple, eſt épargné par Vitellius, V. 280.

OTRICOLI, ville, V. 477.

Ovation, ou petit triomphe de Tibere ſous Auguſte, I. 297. L'Ovation eſt décernée à Germanicus & à Druſus, II. 258. 318. Tibere Empereur rejette avec dédain la flatterie d'un Sénateur qui lui décernoit l'Ovation ſans cauſe, 353. L'Ovation accordée à Plautius, qui eſt le dernier des particuliers à qui cet honneur air été déféré, III. 290. L'Ovation eſt décernée à Néron, IV. 78.

OVIDE, I. 138. Son exil, 455. Sa mort, II. 229. Vénus Céſar liſoit ſans ceſſe les Poëſies licentieuſes d'Ovide, VIII. 117.

OVIDE, fidele & généreux ami de Céſonius Maximus exilé par Néron, IV. 373.

OVINIUS CAMILLUS conſpire contre Alexandre Sévere, & eſt traité par ce Prince avec une extrême indulgence, mais enſuite mis à mort par un autre Empereur, X. 25-27.

P

PABEC, Cordonnier, mari, ſelon Agathias,

de la mere d'Artaxerxès, reſtaurateur de l'Empire des Perſes, X. 87.

PACARIUS (D.) excite dans la Corſe quelque mouvement, & eſt tué par les habitans, V. 184.

PACONIANUS (Sextius). *Voyez* Sextius.

PACONIUS, peut-être le même que le précédent, condamné à mort, II. 589.

PACONIUS (M.) Lieutenant & accuſateur de Silanus, II. 389.

PACONIUS AGRIPPINUS, accuſé, & condamné à l'exil, IV. 424. 433. Sa conſtance ſtoïque, 437.

PACORUS, frere de Vologeſe régnoit dans la Médie, III. 414. IV. 259. 275. 292.

PACORUS, Roi des Parthes, VII. 468.

PACORUS, Roi des Lazes, VIII. 189.

PACTIUS AFRICANUS, *Voyez* Africanus.

PACTIUS ORPHITUS, Officier coupable de témérité, eſt ſoumis par Corbulon à une peine militaire, IV. 86.

PACUVIUS (Sex.) Tribun du peuple, ſe voue à Auguſte, ſelon la méthode des Celtes, I. 68.

PADOUE. Jeux qui ſe célébroient à Padoue, comme inſtitués par Anténor, IV. 413. 414. *Voyez encore* V. 364.

PÆTUS accuſe Burrhus & Pallas de crime d'Etat, & il eſt puni par l'exil, IV. 43.

PAGYDA, riviere d'Afrique, II. 357.

Pains diſtribués au peuple au lieu de bled, IX. 109.

Paix. Statues de la Paix, I. 315. Temple de la Paix, bâti par Veſpaſien, VI. 141. 145. 172. brûlé ſous Commode, VIII. 479. Egliſe de la Paix, ou de Ste. Irene dans Conſtantinople, XII. 192. 193.

Palais d'or, bâti par Néron, IV. 309. *Voyez encore* V. 117. Il eſt brûlé, VII. 355. Palais public, 368. Le palais Impérial étoit plus grand qu'aucune ville de Province, IX. 273.

PALAMEDE. Fable ridicule de ſa prétendue métempſycoſe, VII. 242.

PALESTINE (la), démembrée du Gouvernement de Syrie, pour faire un Gouvernement particulier, IX. 137. Soldats de la Paleſtine, qui portoient des maſſues & de gros bâtons, XI. 74. 75.

PALFURIUS, chef des Iſaures, le même peut-être que Lydius. *Voyez* Lydius.

Palilia, jour de la fondation de Rome. Ce nom eſt donné au jour où Caligula avoit pris poſſeſſion de l'Empire, III. 18.

PALLADIUM (le) ſauvé des flammes avec peine, VIII. 479.
PALLANTÉUM érigé en ville par Antonin, VIII. 184.
PALLAS, eſclaves d'Antonia mere de Claude, porte à Tibere le premier avis des deſſeins criminels de Séjan, II. 554. Il devient tout-puiſſant ſous Claude, III. 208. Flatterie indigne de L. Vitellius à l'égard de Pallas, 300. Lâcheté de Pallas dans l'affaire de Meſſaline, 352. 353. Il appuye le mariage d'Agrippine, 367. 368. Cette Princeſſe ne rougiſſoit pas de ſe proſtituer à Pallas, 375. Il appuye l'adoption du fils d'Agrippine, 381. Baſſe flatterie du Sénat envers Pallas, 450. Le crédit de Pallas tombe, IV. 12. Néron lui ôte l'adminiſtration des finances, 24. Il eſt accuſé de crime d'Etat. Son arrogance, 43. 44. On croit qu'il mourut empoiſonné, 242.
PALMYRE. *Voyez* Odénat. Zénobie. Célébrité & importance de la ville de Palmyre, XI. 73. Elle eſt livrée au pillage par Aurélien, 89. Juſtinien la répara & la fortifia de nouveau, 90.
PAMMENÉS, Aſtrologue, IV. 402. 403.
PAMMENÉS, célebre pour les victoires qu'il avoit remportées dans les jeux de la Grece, eſt forcé par Néron de combattre contre lui, IV. 450.
PAMPHYLIE, III. 265.
PANDATAIRE, iſle ſur les côtes de Campanie. Julie y eſt reléguée par Auguſte ſon pere, I. 360. II. 101. Agrippine par Tibere, II. 551. III. 12. Octavie par Néron, IV. 239.
PANDION, Roi des Indes, envoye une ambaſſade à Auguſte, I. 142.
PANDION, valet des cochers du Cirque, élevé à un haut degré de faveur par Caracalla, IX. 310.
PANEMUS, nom de mois, VI. 254.
PANNONIE. PANNONIENS. Légers mouvemens en Pannonie, arrêtés d'abord par Agrippa, & enſuite par Tibere, I. 210. 214. 215. Grande guerre excitée par les Pannoniens & les Dalmates, & glorieuſement conduite & terminée par Tibere, 425-439. Sédition violente des Légions de Pannonie, II. 37. Cavalerie Pannonienne, excellente, IV. 269. Colonies de Barbares reçues par Marc-Aurele dans la Pannonie, VIII. 312. *Voyez encore* 315. Sévere, Commandant des Légions de Pannonie,

IX. 81. Caractere des habitans de ce pays, 83.
PANS. *Voyez* Faunes.
PANTHÉON, bâti par Agrippa, I. 77. Endommagé par un grand incendie ſous Tite, VI. 528. réparé par Adrien, VIII. 45. par Sévere, IX. 235.
Pantomimes, I. 173. Fureur des Romains pour les Pantomimes. Séditions. Réglement à ce ſujet, II. 123. Les Pantomimes chaſſés d'Italie, 413. rappellés & comblés de bienfaits par Caligula, III. 15. Séditions occaſionnées par les Pantomimes, IV. 47. Sous Néron l'art des Pantomimes eſt porté à ſa perfection. Mot d'un Prince étranger & demi-barbare à ce ſujet, 166. 167. Domitien leur interdit la ſcene, VII. 22. Ils ſont rétablis par Nerva, 321. chaſſés enſuite, & de nouveau rétablis par Trajan, 371. 405. Tite Antonin aimoit le jeu des Pantomimes, VIII. 183. 191. Marc-Aurele permet les ſpectacles des Pantomimes, 260.
PAPHLAGONIE. Simplicité ruſtique des habitans de ce pays, VIII. 383. 386. 390.
PAPHNUCE (S.), XII. 250.
PAPHOS avoit un Temple de Vénus & un Oracle. Vénus y étoit adorée ſous la figure d'un cône de marbre blanc, V. 311. Tremblement de terre à Paphos, VI. 180.
Papia Poppéa (loi). *Voyez* Loix.
PAPINIEN, fameux Juriſconſulte, diſciple de Cerbidius Scévola, VIII. 271. IX. 288. Préfet du Prétoire ſous Sévere, IX. 232. 233. 247. Il eſt deſtitué par Caracalla, 272. Mort de Papinien, qui avoit refuſé de faire l'apologie du meurtre de Géta, 288. 289. Il étoit parent des fils de Sévere, 288. Sa gloire dans la Juriſprudence, 290. Ulpien & Paul furent ſes diſciples, X. 125.
PAPINIUS, nom d'une famille Conſulaire. Opprobre de cette famille, II. 667.
PAPINIUS (Sex.) traité outrageuſement & mis à mort par Caligula, III. 79.
PAPIRIUS DIONYSIUS, Intendant des vivres ſous Commode, VIII. 453.
Parcs Jules, achevés & embellis par Agrippa, I. 76. 77. réparés par Adrien, VIII. 45.
Pariétaire. Trajan comparé à cette herbe, VII. 379.
PARIS, Pantomime, chéri de Néron, IV. 38. 43. mis à mort par ce

Prince, qui étoit jaloux de ſon habileté, 465.
PARIS, Pantomime, mis à mort par Domitien, & regretté follement par le peuple, VII. 42. 43.
PARIUM, patrie de Pérégrin, VIII. 273.
PAROPAMISUS, chaîne de montagnes, confondue mal-à-propos avec le Caucaſe, VII. 236. 237.
Parricides. Leur ſupplice, I. 509. XII. 231.
Partage de l'Empire, projetté entre Catacalla & Géta, IX. 276. Le partage de l'Empire ne fut réel, que lorſque Conſtance Chlore & Galérius régnerent en chef, XI. 415.
PARTHAMASPATÉS, établi Roi des Parthes par Trajan, VII. 492. détrôné par ſes ſujets, 499. Il reçoit d'Adrien un petit Etat, VIII. 19.
PARTHAMASIRIS, fils de Pacorus, & frere de Choſroès, Roi des Parthes, VII. 468. Choſroès demande à Trajan pour lui l'inveſtiture du Royaume d'Arménie, 459. Parthamaſiris vient la demander lui-même, & ne l'ayant point obtenue, il fait la guerre en déſeſpéré, & eſt tué, 470-473.
PARTHÉNE, chambellan de Domitien, entre dans la conjuration contre lui, VII. 187. & prend part à l'exécution, 195. 196. Il appuye l'exaltation de Nerva, 305. Il eſt tourmenté cruellement, & mis à mort par les Prétoriens, 326.
PARTHES. La couronne des Parthes diſputée entre Phraate & Tiridate. Négociation des deux partis avec les Romains, I. 109. 110. Drapeaux & priſonniers Romains, rendus à Auguſte par les Parthes, 136-138. Menaces de rupture & de guerre de la part des Parthes, 363. 364. Ils font leur paix, 366. Entrevue du Roi des Parthes & de Caius Céſar, 368. Troubles chez les Parthes, II. 213-216. Autres troubles & révolutions dans le même Empire, 631-648. Traité conclu par L. Vitellius avec le Roi des Parthes, III. 27. Troubles & révolutions dans l'Empire des Parthes, 391-406. Ils font revivre leurs prétentions ſur la couronne d'Arménie, 406. 414. IV. 75. Guerre contre les Parthes conduite par Corbulon, 77-102. Renouvellement de la guerre à diverſes repriſes, 256-286. Les Parthes ſouhairent la paix, & elle ſe conclut, 286-294. Premiere guerre de Trajan contre les Parthes, VII. 467-475. Seconde, 487. Les Par-

thes prodigieuſement affoiblis par les victoires de Trajan, 488. Trajan donne un Roi aux Parthes, 492. Les Parthes ſe relevent, 499. Adrien fait la paix avec eux, VIII. 18-19. Déférence du Roi des Parthes pour Antonin, 189. Guerre des Parthes ſous Marc-Aurele, 233-242. Paix qui dura trente ans, 242. Grand nombre de déſerteurs Romains chez les Parthes, IX. 135. Premiere expédition de Sévere contre les Parthes, 147-149. Seconde, 183-186. Caracalla attaque le Roi des Parthes, qui demande & obtient la paix, 334. Caracalla lui demande ſa fille en mariage, & ſur ſon refus il renouvelle la guerre, 343. Macrin, deux fois battu par les Parthes, achete d'eux la paix, 384. Révolution, qui fait paſſer l'Empire des Parthes aux Perſes, X. 84-88. Les Romains ont long-tems confondu les noms de Parthes & de Perſes, XI. 231.

Paſquinades, uſitées à Rome dès le tems de Veſpaſien, VI. 160.

PASSIENUS mérita en Afrique les ornemens du triomphe, III. 267.

PASSIENUS (Criſpus), Orateur célebre, ſecond mari d'Agrippine, & empoiſonné par elle, III. 267-269. *Voyez encore* II. 659.

Paſtel, employé par les Bretons pour ſe peindre le corps, II. 279.

PASTOR, Chevalier Romain, mis à l'épreuve d'une maniere cruelle par Caligula, qui avoit fait mourir ſon fils, III. 83.

PATERNUS. *Voyez* Tarruntius.

PATHMOS, iſle où S. Jean eſt relégué, VII. 179.

Patrice, dignité créée par Conſtantin pour Jule Conſtance ſon frere, XII. 247.

Patriciens (*nouveaux*) créés par Auguſte, I. 17. par Claude, III. 243. par Veſpaſien, VI. 154. Des affranchis mis par Commode au rang des Patriciens, VIII. 450. Didius Julianus aggrégé par le Sénat aux Patriciens, IX. 46. & auſſi Macrin, 372.

PATROBE, miniſtre des cruautés de Néron, eſt puni par Galba, V. 30. *Voyez encore* 98.

PATULEIUS, riche Chevalier Romain, fait Tibere ſon héritier pour moitié. Tibere renonce à ſon droit, II. 226.

PAVIE, V. 199. 275. 276.

PAUL, grand Juriſconſulte, diſciple de Papinien, IX. 290. X. 53. Préfet du Prétoire, X. 125.

PAUL (S.) Hermite, X. 288.

PAUL DE SAMOSATES, protégé par Zénobie, XI. 106. Le jugement rendu contre lui par le Concile d'Antioche, eſt exécuté par l'autorité d'Aurélien, 125.

PAULINE, Dame Romaine, livrée à Mundus par les Prêtres d'Iſis, II. 247.

PAULINE, épouſe de Sénèque, IV. 353. Elle veut mourir avec ſon mari. Néron l'en empêche, 356-360.

PAULINUS, Préfet d'Egypte, dépouille le temple d'Onias, VI. 472.

PAULUS ÆMILIUS LEPIDUS, Cenſeur avec Plancus, I. 113.

PAULUS (L.) mari de Julie, petite-fille d'Auguſte, 387. 388.

PAULUS. Baſilique ou Portique de Paulus, I. 195. II. 398.

PAULUS court riſque d'être accuſé pour un ſujet frivole, II. 337.

Pavois. Cérémonie d'élever ſur le Pavois celui qui étoit reconnu pour Roi, V. 509.

PAUSANIAS, écrivain, VIII. 381.

PAUSILYPE, maiſon de campagne près de Naples, I. 188.

PAXÉA ſe fait ouvrir les veines & meurt avec ſon mari, II. 627.

Pêcheur maltraité cruellement par Tibere, II. 468.

PEDANIUS SECUNDUS, Préfet de la ville, aſſaſſiné par un de ſes eſclaves, IV. 198.

PEDIUS BLESUS, chaſſé du Sénat, ſur les plaintes des Cyrénéens, qu'il avoit vexés, IV. 157.

PEDO, Lieutenant de Germanicus, II. 136.

PEDO, Conſul, périt dans un tremblement de terre à Antioche, VII. 480.

PEGASUS, Juriſconſulte célebre, & Préfet de la ville, ſous Domitien, VII. 49.

Peines des crimes chez les Germains, I. 242.

PELAGON, eunuque, envoyé par Néron pour préſider au meurtre de Rubellius Plautus, IV. 231.

PELLA, ville au delà du Jourdain, où ſe retirent les Chrétiens de Jéruſalem après la levée du ſiege de Ceſtius, VI. 244.

PELLA, ancienne Capitale des Rois Macédoniens, aux environs de laquelle ſe trouvent des ſerpens d'une douceur étonnante, VIII. 385.

PELSON, lac, dont Galérius fit écouler les eaux dans le Danube, XII. 70.

PERCENNIUS, ſoldat, principal auteur de la ſédition des Légions de Pannonie, II. 374.

Pere, tué dans le combat par son fils, qui ne le connoissoit pas, V. 394.

Pere de la Patrie. Ce titre est déféré à Auguste, I. 327. Il demeura affecté aux Empereurs. Valeur & signification de ce titre, 39. Tibere le refusa par une raison singuliere, II. 30. Néron ne le reçoit pas à son avénement, à cause de son âge, IV. 5. Trajan ne l'accepte qu'après qu'il lui a été plusieurs fois offert par le Sénat, VII. 349. *Voyez encore* VIII. 15. 16. 245. Pertinax le reçoit en même tems que les autres titres de la puissance impériale, IX. 10.

Pere du Sénat, titre déféré à Claude, & refusé, III. 345. Les inscriptions le donnent à Maxime & à Balbin, X. 192.

PEREE, contrée au delà du Jourdain, VI. 244. soumise par Vespasien, 315-318.

PEREGRIN, fourbe & imposteur sous le manteau de Cynique. Histoire de sa vie & de sa mort, VIII. 272-281.

PERENNIS, flatteur intéressé & ambitieux, est fait par Commode Préfet du Prétoire, VIII. 428. 429. *Voyez encore* 432. Puissance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux, & sa chûte, 437-442. Contradiction entre Dion & Hérodien sur le fait de Pérennis, 442.

PERGAME avoit un temple qui jouissoit du droit d'asyle, II. 384. *Voyez encore* IV. 418. Esculape étoit honoré dans cette ville. Caracalla s'adresse à ce Dieu pour être guéri dans l'ame & dans le corps, IX. 332-333.

PERINTHE, autrement HERACLÉE, IX. 121. Byzance est soumise par Sévere à la Jurisdiction des Périnthiens, 145. 146.

Perles dans l'Océan Britannique, III. 278.

PERSE, Poëte, tourne, dit-on, en ridicule des vers de Néron, IV. 154. Sa mort & son éloge, 248. Maxime de Perse citée par Alexandre Sévere, X. 48.

Persécutions contre les Chrétiens. *Voyez* Chrétiens.

PERSES (les) formoient sous l'Empire des Parthes un corps d'Etat, & avoient leur Roi particulier, X. 87. Ils se révoltent contre les Parthes, & font passer l'Empire à leur nation, 87. Artaxerxès leur Roi se prépare à la guerre contre les Romains, 88. Récit de cette guerre, 89 - 106. L'Empereur Maxime se disposoit à aller leur faire la guerre

lorſqu'il fut tué, 226. Ils attaquent l'Empire Romain, 243. Gordien III. fait la guerre contre eux avec gloire, 244. Philippe fait la paix, 265. Guerre des Perſes contre Valérien, 335-338. Priſe de Valérien, & ſa captivité, 338-341. Les Perſes vainqueurs ſont repouſſés par Baliſte & par Odénat, 367-374. Ils viennent au ſecours de Palmyre aſſiégée par Aurélien, & ſont défaits, XI. 82. Aurélien eſt tué lorſqu'il ſe diſpoſoit à aller leur faire la guerre, XI. 119-121. Succeſſion de leurs Rois, 120. Probus marche contre les Perſes, 194. Audience qu'il donne à leurs Ambaſſadeurs, 195. La paix ſe conclut, 197. Il ſe prépare à renouveller la guerre, & eſt tué, 213. Carus porte la guerre chez les Perſes avec ſuccès, 230. 231. Numérien abandonne l'entrepriſe, 236. Les Perſes reprennent la Méſopotamie, 281. 299. Dioclétien par la terreur de ſon nom les force d'abandonner leur conquête, 300. Les Perſes ſont vaincus par Galérius, 352. Ils demandent la paix & l'obtiennent, 356. Cette paix dura quarante ans, 359. Chrétiens perſécutés dans la Perſe, XII. 275. Conſtantin ſe préparoit à la guerre contre les Perſes lorſqu'il mourut, 296.

PERTINAX ſe ſignale ſous Marc-Auréle. Ses commencemens, VIII. 313. *Voyez encore* 364. 366. Il eſt relégué par Commode en Ligurie, 438. Il eſt envoyé commander l'armée Romaine dans la Grande-Bretagne, 444. 447. Il demande ſon rappel, & eſt chargé de la Surintendance des vivres, 448. Soupçons fâcheux contre Pertinax, 452. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, IX. 467. Sévere ſe déclare le vengeur de Pertinax, 82. 84. Les honneurs divins ſont décernés par le Sénat à Pertinax, 96. Sévere lui fait célébrer une pompe funebre, 103.

PERTINAX, fils du précédent, eſt élevé très-modeſtement par ſon pere, IX. 18. Il eſt mis à mort par Caracalla, 294.

PESCENNIA MARCELLINA aide de ſon argent & de ſon ſecours les commencemens de Maxime, qui fut depuis Empereur, X. 186.

PESCENNIUS NIGER. *Voyez* Niger. Six Sénateurs de ce nom, parens ſans doute de Niger, ſont mis à mort par Sévere, IX. 177.

Peſte dans Rome ſous Néron, IV. 400. Sous Veſpaſien, VI. 146. ſous Tite 527. Peſte horrible, qui ravage tout l'Empire, VIII. 246. Peſte ſous Commode, 477. Peſte de douze ans, X. 299. 334. 366.

PETAU, ville ſur la Drave, V. 355.

PETILLIUS RUFUS, l'un des accuſateurs de Titius Sabinus, II. 536. 542.

PETRONIA, premiere femme de Vitellius, épouſe enſuite Dolabella. Sort funeſte du fils qu'elle avoit eu de Vitellius, V. 136. 269.

PETRONIA (loi). *Voyez* Loix.

PETRONIUS, Préfet d'Egypte, fait la guerre à la Reine Candace, I. 72. 93.

PETRONIUS (P.) commis avec les quatre gendres de Tibere pour la diſpenſation des libéralités du Prince après un grand incendie, II. 657.

PETRONIUS, Gouverneur de Syrie, uſe de prudence & de bonté à l'égard des Juifs, dans l'affaire de la Statue de Caligula, III. 128-136. Il court riſque de périr, ſi Caligula n'eût été tué, 139-141.

PETRONIUS TURPILIANUS ſuccede à Suétonius Paulinus dans le commandement des armées de la Grande-Bretagne, IV. 195. VII. 89. Néron lui accorde les ornemens du triomphe, IV. 374. Il le choiſit pour Général contre la rébellion de Vindex, 494. Pétronius eſt tué par ordre de Galba, V. 19. 86.

PETRONIUS (C.), que pluſieurs ont pris pour le trop fameux Pétrone. Sa mort, IV. 406. 408. 412.

PETRONIUS SECUNDUS, *Préfet du Prétoire* ſous Domitien, conſpire contre ce *Prince*, VII. 187. Il appuye Nerva, 305. Il eſt tué par les *Prétoriens*, 326.

PETRONIUS MAMERTINUS, beau-frere de Commode, eſt tué par ordre de cet Empereur, VIII. 462.

Peuple (*le*) tranſmet par une loi ſon pouvoir à un ſeul, I. 30. 31. Il conſerve ſous Auguſte la nomination aux charges, 55. Il la perd ſous Tibere, la recouvre pour un tems ſous Caligula, & enfin eſt privé de toute part au Gouvernement, 56. 57. Ordonnance du peuple pour ratifier le Sénatuſconſulte, qui changeoit le nom du mois *Sextilis* en *Auguſtus*, 68. Sédition dans l'élection des Conſuls, 131. autre, 148. Tibere aſſocié à Au-

guſte par un Décret du Sénat & une Ordonnance du peuple, 461. Auguſte affoiblit le pouvoir qui reſtoit au peuple, 465. Conduite de ce Prince à l'égard du peuple, mêlée de condeſcendance & de fermeté, 499. Le droit d'élection, & tout le pouvoir du peuple eſt transféré au Sénat par Tibere, II. 35. Veſtige de l'ancien uſage, 36. Mouvemens ſéditieux du peuple, appaiſés, 608. Le droit d'élire les Magiſtrats eſt rendu au peuple par Caligula, III. 16. & peu après ôté, 32. Le fils d'Agrippine eſt adopté par Claude devant le peuple aſſemblé, 383. Le peuple concourt par ſes ſuffrages à l'exaltation de Veſpaſien, VI. 8. Loi portée devant le peuple par Domitien, alors Céſar & Préteur, 43. Le peuple au tems de Trajan, avoit encore quelque part dans le cérémonial de l'élection des Magiſtrats, VII. 383. Alexandre Sévere aſſembloit ſouvent le peuple, & le haranguoit, X. 22. 105.

Phalange formée de ſix Légions par Alexandre Sévere, X. 92.

PHANNIAS, fait grand-Prêtre par les Zélateurs, VI. 291.

PHAON, affranchi de Néron, lui offre ſa petite maiſon de campagne pour aſyle, IV. 509.

PHARASMANE, Roi d'Ibérie, 635. Il met Mithridate ſon frere en poſſeſſion de l'Arménie, 637. Il gagne une bataille ſur Orode, fils du Roi des Parthes, qu'il avoit bleſſé dans le combat, 637. 638. *Voyez encore* III. 394. Il engage Rhadamiſte ſon fils à s'emparer de l'Arménie, 406. Il conſeille le meurtre de ſon frere & de ſa fille, 411. Il fait mourir Rhadamiſte ſon fils, 417. Il ſeconde Corbulon, IV. 88.

PHARASMANE, Roi d'Ibérie, vient à Rome rendre des reſpects à Adrien, VIII. 101. Il y revient ſous Tite Antonin, 189.

Phariſiens (*les*) avoient grand crédit ſur le peuple Juif, IV. 199.

PHARSALE de Lucain, plutôt Hiſtoire que Poëme, IV. 370.

PHASAEL, frere d'Hérode, qui donne le nom de ce frere chéri à une tour bâtie par lui ſur les murs de Jéruſalem, VI. 233. 331. 438. 439.

PHASE, fleuve de la Colchide, X. 327. 329.

PHEBÉ, affranchie de Julie, fille d'Auguſte, ſe pend elle-même pour éviter le ſupplice. Mot d'Auguſte à ſon ſujet,

I. 360. 361.
PHEBUS, affranchi de Néron, offenſe Veſpaſien. Douceur de Veſpaſien devenu Empereur à l'égard de cet affranchi, IV. 388. VI. 164.
PHENICIENS (les) ont fait ſeuls pendant long-tems le commerce de l'étain de la Grande Bretagne, III. 277. Ruſe d'un pilote Phénicien contre un Romain, *ibid.*
Phénix, oiſeau fabuleux, II. 627.
PHILES, ville peu éloignée de Syene, I. 93.
PHILIPPE, fils d'Hérode le grand, Tétrarque de la Trachonite, I. 352. III. 32.
PHILIPPE fait périr Myſithée, & devient Préfet du Préroire, X. 246. Il eſt peu probable que Philippe air été Chrétien, 247. Il ôte la vie à Gordien III. & ſe fait nommer Empereur par les Soldats, 248. Il affecte d'honorer la mort du Prince qu'il a tué, 252. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 451.
PHILIPPE, fils du précédent, âgé de ſept ans, eſt fait Céſar par ſon pere, X. 265. puis Conſul & Auguſte, 271. Il eſt tué à Rome, 278. On a dit que cet enfant ne rit jamais depuis l'âge de cinq ans, *ibid.*
PHILIPPOPOLIS, colonie dans l'Arabie-Pétrée près de Boſtra, d'où l'Empereur Philippe étoit originaire, X. 278.
PHILIPPOPOLIS en Thrace, X. 290. XII. 147.
PHILISCUS, diſciple d'Apollonius de Tyane, VII. 293.
PHILOLAÜS, ami d'Apollonius de Tyane, VII. 254.
PHILON Juif, plutôt Avocat de ſes compatriotes, qu'Hiſtorien, III. 122. 124. Il eſt mis à la tête de la Députation des Juifs d'Alexandrie à Caligula, 126. Récit de l'audience qu'il eut de ce Prince, 141.
PHILOPATOR, Roi d'une partie de la Cilicie, II. 219.
Philoſophes (*les*), chaſſés de Rome par Veſpaſien, VI. 165. Obſervation de Tacite ſur l'étude de la Philoſophie, VII. 77. Les Philoſophes chaſſés de Rome & de l'Italie par Domitien, 166. Philoſtrate dit que Néron avoit rendu une pareille ordonnance, 257. Goût de Marc-Aurele encore tout jeune pour la Philoſophie, VIII. 136. 195. Cette étude étoit la mode regnante du tems d'Adrien, 154. Maîtres de Philoſophie gagés par Tite Antonin dans tout l'Empire, 182. Mot de Platon ſur la Philoſophie alliée à la ſouveraine puiſſance, 253. Phi-

loſophes hypocrites, 264. Le titre de Philoſophe joint aux plus grands titres pour honorer Marc-Aurele, 346. Requête ſinguliere des Philoſophes à Marc-Aurele, 365. La *P*hiloſophie Morale eſt la ſeule qui ait jamais été eſtimée des Romains, 377. Les *P*hiloſophes ont été ardens défenſeurs de l'idolâtrie, XII. 303.

PHILOSTRATE, écrivain peu judicieux & peu habile, VII. 208. 243. 275. Il écrivoit ſous le regne de Sévere, IX. 256. 257.

PHILUMENE, rebelle, à qui S. Athanaſe fut accuſé d'avoir fourni de l'argent, XII. 299.

PHLEGON, affranchi d'Adrien, prête ſon nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet Empereur avoit écrit ſa propre vie, III. 77. Il a rendu témoignage à l'éclipſe miraculeuſe arrivée au tems de la Paſſion de J. C. 156. 157.

Phœnicopteri, oiſeaux à plumes rouges, V. 266.

PHRAATACE, ou PHRAATE, tue ſon pere le vieux Phraate pour monter ſur le trône des *P*arthes, I. 366. Son entrevue avec Caius Céſar, 368. Il fut chaſſé par ſes ſujets, II. 213.

PHRAATE, pere du précédent, négocie avec Auguſte, I. 109. Il lui rend les drapeaux & les priſonniers Romains, 136. Il lui donne comme en orage quatre de ſes fils avec leurs femmes & leurs enfans, 138. Il avoit tué ſon pere, & il eſt tué par ſon fils, 366.

PHRAATE, fils du précédent, eſt envoyé de Rome par Tibere à la priere des Parthes pour régner ſur eux, & meurt en Syrie, II. 633-635.

PHRAATE. *Voyez* Hiéron.

PHRAORTES, Roi *P*hiloſophe dans les Indes, VII. 237.

HYLLIS, nourrice de Domitien, prend ſoin de ſa ſepulture, VII. 199.

PICTES, nation ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, XI. 426.

PIERRE (S.), mis en priſon par Agrippa, Roi des Juifs, III. 422. Il vint à Rome l'an 42. de J. C. 429. *Voyez encore* IV. 55.

Pierre tranſparente qui, chez les Anciens, tenoit lieu de vitrages, III. 144. La pierre de Sabine & d'Albe réſiſtoit mieux au feu, que toute autre, IV. 312. *P*ierre lumineuſe, VII. 193. Cérémonie de la premiere pierre, VI. 59. *P*ierres adorées à *P*aphos & à Emeſe, V. 311. IX. 392.

Pierres rouges, ou Roches rouges, lieu à neuf milles de Rome, V. 479. XII. 103.

Piété filiale d'un Tribun du peuple, I. 88.

Pieux, *Heureux*, titres pris par Commode, & adoptés par la plupart de ſes ſucceſſeurs, VIII. 472. 473. IX. 372. 373.

PILATE, I. 53. Sa diſgrace & ſa mort, III. 31.

PINARIUS NATTA, accuſateur de Cremutius Cordus, II. 438.

PINARIUS VALENS, oncle de l'Empereur Maxime, Préfet du Prétoire, X. 197.

PINNÉS, chef des Pannoniens révoltés, I. 433.

PIPA, ou PIPARA, fille d'Attale, Roi des Marcomans, concubine de Gallien, X. 364.

PIRÉE (port du), XII. 158.

PISES, ville, V. 422.

PISON (Cn.) fier Républicain, eſt pris par Auguſte pour collegue dans le Conſulat, I. 96. 98.

PISON (L.) acquiert les ornemens du triomphe par la réduction de la Thrace, I. 302. Préfet de la ville ſous Tibere, toujours ivre, II. 470. 605.

PISON (Cn.) parle dans le Sénat avec liberté, II. 116. 201. Il eſt nommé par Tibere Gouverneur de Syrie pour faire tête à Germanicus. Son caractere altier, 221. Traits de ſon inſolence & de ſon eſprit turbulent, 255-257. 259-261. 265. Germanicus croit avoir été empoiſonné par Piſon, 266. Il lui ordonne de ſortir de Syrie, 267. Piſon veut rentrer à main armée dans le Gouvernement de Syrie, 276. Sentius l'en empêche, & l'oblige de reprendre la route de l'Italie, 280. Arrivée de Piſon à Rome, 294. Il eſt accuſé, & l'affaire ſe porte devant le Sénat, 298. Mort de Piſon, 307. Jugement, modéré en pluſieurs chefs par Tibere, 312. 313.

PISON (Cn.) fils ainé du précédent, II. 309. 332.

PISON (M.) ſecond fils de Cn. Piſon, veut détourner ſon pere du deſſein de rentrer en Syrie, & n'ayant pu y réuſſir, il le ſert courageuſement, II. 277. 280. Il eſt envoyé par ſon pere vers Tibere, qui le reçoit bien, 295. 296. Son pere en mourant demande grace pour lui, 310. Tibere a égard à cette priere, 313.

PISON (L.) Traits de liberté de ſa part, II. 199-210. Il ſe charge de la cauſe de Cn. Piſon,

300. *Voyez encore*, 391. Accuſé, il meurt avant le jugement, 424.

PISON (L.) Gouverneur d'une Province d'Eſpagne, eſt aſſaſſiné par un payſan, II. 454.

PISON (C.) marié avec Livia Oreſtilla, qui lui eſt enlevée par Caligula le jour même de ſes nôces, III. 42.

PISON (L.) établi avec deux autres Conſulaires comme lui, Surintendant de tout ce qui regarde la levée des impôts, IV. 243.

PISON (C.) conſpire contre Néron. Son caractere, IV. 329. Il ne veut point conſentir que l'on tue Néron dans ſa maiſon de campagne, 337. Il refuſe de faire une rentative après la conjuration découverte, & attend tranquillement la mort, 349-352.

PISON LICINIANUS eſt exilé par Néron, IV. 464. Il eſt adopté par Galba, V. 47-59. Il eſt chargé d'exhorter la cohorte Prétorienne qui étoit de garde, à demeurer fidele à Galba, 72-76. Il eſt envoyé au camp des Prétoriens, 80. 89. Sa mort, 94. Il n'avoit que trente-&-un ans, 97. *Voyez encore* VI. 28. VII. 445.

PISON, Proconſul d'Afrique, eſt mis à mort par ordre de Mucien, VI. 44-49.

PISON prend la pourpre en Theſſalie, ſous Gallien, & eſt tué, X. 379-381.

PITYONTE, ville de Colchide, X. 328. 329. 330.

Place d'Auguſte, I. 125. de Trajan, VII. 375. 466.

PLACIDUS, Officier Romain, ſert avec diſtinction ſous Veſpaſien dans la guerre de Judée, VI. 255. 259. 317.

PLAISANCE aſſiégée inutilement par Cécina, défendue par Spurinna, VI. 186. 189.

PLANASIE, petite iſle où Agrippa Poſthume fut enfermé par l'ordre d'Auguſte, I. 386.

PLANCINE, épouſe de Cn. Piſon, II. 221. Elle eſt chargée par Livie de piquer & de braver Agrippine, & s'acquitte de ſa commiſſion, 222. 257. 260. 277. Livie la protége, 306. 311. Après la mort d'Agrippine, elle périt à ſon tour, 623.

PLANCUS propoſe dans le Sénat de donner à Octavien le nom d'Auguſte, I. 29. Créé Cenſeur, il déshonore cette charge plutôt qu'il n'en eſt honoré, 113. 114.

PLANCUS, fils du précédent, chef de la députation du Sénat envoyée à Germanicus, court un extrême danger de la part des ſoldats ſédi-

rieux, II. 76-78.
Plat d'argent, d'une grandeur immenſe, dédié par Vitellius ſous le nom de bouclier de Minerve, V. 265.
PLAUTIA URGULANILLA, premiere femme de Claude, & répudiée par lui pour ſa mauvaiſe conduite, III. 365.
PLAUTIEN, Préfet du Prétoire ſous Sévere, cruel & avide, IX. 178. 194. Hiſtoire de la fortune & de la chûte de ce Favori, 204-220.
PLAUTILLE, fille de Plautien, mariée à Caracalla, IX. 210. 211. haïe de ſon mari, 212. Scandaleuſe dans ſa conduite, 214. reléguée dans l'iſle de Lipari, à la mort de ſon pere, 218. & tuée, après celle de Sévere, 272.
PLAUTIUS SILVANUS exerce un commandement important dans la guerre contre les Pannoniens, I. 431. *note ſur la p.* 433.
PLAUTIUS SILVANUS ayant précipité ſa femme par la fenêtre, eſt contraint de ſe faire ouvrir les veines, II. 425.
PLAUTIUS (A.) paſſe dans la Grande Bretagne avec une armée par ordre de Claude, & ſoumet aux Romains une partie de l'iſle, III. 282. 286. 289. Il reçoit l'honneur de l'Ovation, 290. *Voyez encore* IV. 55.
PLAUTIUS LATERANUS, fils du précédent, ayant eu part aux débauches de Meſſaline, eſt épargné par Claude en conſidération des ſervices de ſon pere, III. 361. Il rentre dans le Sénat ſous Néron, IV. 18. Il prend part à la conjuration contre Néron, 331. 332. 339. Il ſouffre la mort avec conſtance, 352.
PLAUTIUS VARUS, accuſateur de Dolabella, V. 268.
PLAUTUS, fils de Plautien, eſt relégué dans l'iſle de Lipari, & enſuite tué, IX. 218. 272.
PLINE L'ANCIEN avoit écrit une hiſtoire des guerres de Germanie, II. 149. Sa mort, VI. 509. Détails ſur cet homme illuſtre. Ses ouvrages. Sa paſſion pour l'étude, 520.
PLINE LE JEUNE court de grands dangers dans l'embraſement du mont Véſuve qui fit périr ſon oncle, VI. 513. Trait de généroſité de ſa part, VII. 158. autre, 170. Trait de prudence vis-à-vis de Régulus, 174. Il eſt recherché par le même Régulus, 310. Il attaque Publicius Certus, lâche oppreſſeur d'Helvidius, *ibid.* Il accuſe Marius Priſcus, 392. & Claſſicus, 393. Conſu-

lat & Panégyrique de Pline, 394. Il ſuccéde à Frontin dans la dignité d'Augure, 408. Il ne reçut jamais aucun préſent de ſes parties, 415. Il paſſe trois jours avec Trajan à Centumcelles, 418. Il va gouverner le Pont & la Bithynie, 422. Sa lettre au ſujet des Chrétiens, 424. Sa mort, 431. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline, 432. Amitié de Pline & de Tacite, 435. Gratification de Pline envers Martial, 443.

PLOTIN, Philoſophe Platonicien, XI. 27.

PLOTINE, épouſe de Trajan. Beau mot de cette Princeſſe, lorſqu'elle entre dans le Palais Impérial, VII. 351. Elle avertit Trajan des vexations exercées par ſes Intendans, 358. Eloges donnés par Pline à cette Impératrice, peut-être ſujets à quelque reſtriction, 369. Elle protege Adrien, 399. 503. Manœuvre qu'elle joue pour l'élever à l'Empire, 505. Elle porte à Rome les cendres de Trajan, VIII. 17. Baſilique bâtie en ſon honneur par Adrien à Nîmes, 47. Elle eſt la ſeule à qui Adrien ait témoigné une reconnoiſſance conſtante, 83.

PLOTINOPOLIS, ville, VII. 464.

PLOTIUS FIRMUS, choiſi pour Préfet du Prétoire par les ſoldas, V. 106. Son attachement pour Othon, 230. 239.

PLOTIUS GRIPHUS, créature de Mucien, eſt fait Préteur, VI. 25.

PLUTARQUE harangue dans Rome comme Philoſophe, VII. 163. *Voyez encore* VIII. 153.

Pô, (le), fleuve d'Italie, V. 79.

Poëtes (*les*), déclarés par une loi de Philippe n'avoir point de privilege pour les exemptions, X. 279.

POETICUS, ſurnom ancien dans la famille des Sulpicius, & que l'on tourne à crime à deux perſonnages illuſtres qui le portoient, IV. 460. 461.

Poiſons amaſſés par Caligula, III. 115. par Caracalla, IX. 301. 359.

POLA, ville d'Iſtrie, où Criſpus Céſar eſt relégué & mis à mort, XII. 178.

POLEMON, Roi de Pont, reçoit d'Agrippa le Boſphore, I. 197. 198.

POLEMON reçoit de Claude une partie de la Cilicie en dédommagement du Boſphore, III. 230.

POLEMON céde volontairement le Pont, nommé de lui Polémoniaque, IV. 253. V. 500.

POLEMON, Sophiſte riche & faſtueux, VIII. 176.

Police. Réglemens d'A-

drien ſur cet objet, VIII. 55.

POLLENIUS SEBENNUS Sénateur cauſe la mort de ſon confrere, & enſuite s'attire à lui-même un traitement rigoureux, IX. 228. 229.

POLLION ſe plaint dans le Sénat du jeu de Troye, où ſon petit-fils s'étoit bleſſé, I. 175. Sa mort. Traits qui le concernent, 403-411.

POLYBE, affranchi de l'Empereur, lit dans le Sénat le teſtament d'Auguſte, II. 12.

POLYBE, affranchi de Claude, très-puiſſant, III. 208. Flatté baſſement par Séneque, 223. Il périt par les intrigues de Meſſaline, 351.

POLYCARPE (S.) Martyr, VIII. 375.

POLYCLETE, affranchi de Néron, eſt envoyé comme Commiſſaire pour informer de la conduite de Suétonius Paullinus Général de l'armée Romaine dans la Grande-Bretagne, IV. 194. Ses rapines dans Rome, 461. Il eſt mis à mort par Galba, V. 30. *Voyez encore* VII. 420.

POLYCRATE, tyran de Samos, III. 55.

POLYENUS, auteur d'un Recueil de ſtratagêmes, VIII. 382.

POMPEDIUS, Sénateur, accuſé de diſcours injurieux contre Caligula, III. 155.

POMPÉE avoit joui de certains droits qui avoient rapport à ceux qui furent déférés à Auguſte, I. 32. 33. Il étoit comblé d'éloges dans l'Hiſtoire de Tite-Live, 124. Auguſte conſerve la Statue de Pompée, 202. La maiſon de Pompée avoit paſſé à Tibere, 380. L'image de Pompée fut portée aux obſeques d'Auguſte, II. 18. Adrien honore ſes cendres, VIII. 43. La maiſon de Pompée paſſa aux Gordiens, X. 158. & elle faiſoit encore au tems de Conſtantin un des principaux ornemens de Rome, 255.

POMPÉES (les). Caligula leur interdit le ſurnom de Grand, III. 73.

POMPEIA MACRINA, arriere-petite-fille de Théophane, eſt envoyée en exil par Tibere, qui fit périr toute ſa famille, II. 614. 615.

POMPEIEN, ſimple Chevalier Romain d'Antioche, épouſe Lucille, fille de Marc-Aurele, & veuve de L. Vérus, VIII. 301. Il ſe diſtingue dans la guerre des Marcomans, & protege Pertinax, 313. Il eſt fait Conſul, 357. Julien a penſé que Marc-Aurele auroit dû faire Pompeien ſon ſucceſſeur, 359. Il donne de bons conſeils à Commode, 420. Il fut fidele à ce Prince, 431. 466.

Pertinax l'invite à prendre l'Empire, IX. 9. Beau témoignage rendu à Pertinax par la conduite de Pompeien, 36. Eloge de Pompeien, 37.

POMPEIEN, fils du précédent, eſt aſſaſſiné par les ordres de Caracalla, IX. 293.

POMPEIEN le Franc, XI. 72.

POMPEIES, ville de Campanie, IV. 156. Querelle & combat entre ceux de Pompeies & de Nucérie, 157. Cette ville eſt endommagée par un tremblement de terre, 250. Elle eſt enſevelie ſous les monceaux de cendres avec Herculane, VI. 502. Elle a été découverte, quoiqu'imparfaitement, ſeize ſiecles après, 508.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, II. 262. Aſſiégée par les Perſes, elle eſt ſecourue & ſauvée par Baliſte Général Romain, X. 369. 371.

POMPEIUS MACER, Préteur, II. 113.

POMPEIUS MAGNUS (Cn.) mari d'Antonia fille de Claude, III. 204. 286. Claude l'envoie poignarder dans ſon lit, 304.

POMPEIUS PAULINUS, Commandant de la baſſe Germanie, acheve la digues commencée par Druſus, IX. 104. Il eſt établi, avec deux autres Conſulaires, Surintendant de tout ce qui regardoit la levée des impôts, 243.

POMPEIUS ELIANUS eſt banni de l'Italie, IV. 196.

POMPEIUS PROPINQUUS, Intendant de la Belgique, V. 45.

POMPONIA GRECINA, accuſée de ſuperſtition étrangere, c'eſt-à-dire, probablement de Chriſtianiſme, IV. 55.

POMPONIA GRATILLA, veuve d'Arulénus Ruſticus. Affaire de ſon teſtament, VII. 432.

POMPONIA RUFINA, Veſtale, condamnée par Caracalla, IX. 311.

POMPONIUS FLACCUS, Gouverneur de Moeſie, trompe Rheſcuporis Roi de Thrace, & ſe rend maître de ſa perſonne, II. 244. Il étoit déterminé bûveur, *ibid.* & 470. Sa mort, 625.

POMPONIUS LABEO, II. 457. Il eſt accuſé, & ſe fait ouvrir les veines, 657.

POMPONIUS SECUNDUS, accuſé comme complice de Séjan, reſte à la garde de ſon frere, qui ſe rendit ſa caution, II. 580. 581. Il ſort de captivité ſous Caligula, III. 11. Conſul, il flatte baſſement Caligula, 174. 175. Il fut célebre auteur de Tragédies, 320. Il remporte les ornemens du triom-

phie, 431. Tacite & Quinctilien ne paroiſſent pas d'accord ſur ſon mérite poëtique, *ibid.* & 432. Sa confiance au jugement du Parterre, *ibid.* Sa vie avoit été écrite par Pline l'ancien, VI. 521.

POMPONIUS SILVANUS, ancien Proconſul d'Afrique, accuſé & abſous, IV. 72.

POMPTINS (marais), toujours reſtés au même état, malgré les travaux des Romains, pour les deſſécher ou les rendre praticables, VII. 465.

PONCE, petite iſle, où fut enfermé & mourut Néron fils aîné de Germanicus, II. 551. 562. 563. III. 12. Caligula y relégue ſes ſœurs, 104.

Pont conſtruit par Caligula ſur la mer entre Baies & Pouzzol, III. 87. Pont Mulvius. *Voyez* Mulvius. Pont de la Meuſe, VI. 90. Pont ſur le Danube, VII. 458. VIII. 20. Méthode des Romains pour conſtruire un Pont de bateaux, VII. 483. Pont Elius, aujourd'hui Pont S. Ange, VIII. 46. Pont du Gard, 184.

PONT, Royaume, I. 197. Pont Polémoniaque, IV. 253. *Voyez encore* XII. 154. & 247.

PONTE-MOLE, nom moderne du Pont Mulvius, IV. 66. V. 287.

PONTIA, tuée par ſon amant, IV. 64.

PONTIFES, II. 510.

PONTIFICAT (grand), poſſédé par Auguſte & par tous ſes ſucceſſeurs, I. 37. Auguſte ne le prit qu'à la mort de Lépidus, *ibid.* & 207. Marc-Aurele en ſe donnant pour Collegue dans l'Empire L. Verus, ſe réſerva le grand Pontificat, VIII. 227. & de même Caracalla, IX. 271. Maxime & Balbin furent tous deux grands Pontifes, X. 192.

PONTIROLO, nom corrompu de *Pons Aureoli*, XI. 12.

PONTIUS TELESINUS, Conſul, mis par Philoſtrate au nombre des diſciples d'Apollonius, IV. 402. Il ſort de Rome en vertu de l'Ordonnance de Domitien qui en chaſſoit les Philoſophes, VII. 168. *Voyez encore* 293.

POPPEA, fille de Poppéus Sabinus, périt par les intrigues de Meſſaline, III. 304. 305. 310. Elle avoit pour mari, Scipion, 310. 311.

POPPEA, fille de T. Ollius, & petite-fille de Poppéus Sabinus. Son caractere : ſes amours d'abord avec Othon, & enſuite avec Néron, IV. 116. Elle aigrit l'eſprit de Néron contre ſa mere, 120. Néron l'épouſe, 232. 233. Poppéa

veut qu'on lui apporte la tête d'Octavie, 241. Elle devient mere d'une fille, & reçoit le nom d'*Auguſta*, 251. Poppéa & Tigellin, conſeil intime du Prince, lorſqu'il étoit dans ſes fureurs, 354. Mort de Poppéa, 388. Excès de ſon luxe & de ſa molleſſe, 390. Othon fait rétablir les ſtatues de Poppéa; V. 116.

POPPEUS SABINUS, Gouverneur de Mœſie, d'Achaïe, & de Macédoine, II. 121. Il fait la guerre aux Thraces, & en remporte les ornemens du triomphe, 456-462. Il arrête un faux Druſus, & l'envoye à Tibere, 631. Sa mort, 653.

POPPEUS SILVANUS, Commandant de Dalmatie, V. 341. 425. homme de peu de mérite, 426.

PORCIUS (les), originaires de Tuſcule, III. 337.

PORCIUS CATO, l'un des accuſateurs de Titius Sabinus, II. 536. 542.

PORCIUS SEPTIMIUS, Intendant de la Rhétie, V. 362.

Port conſtruit par Claude à l'embouchure droite du Tibre. C'eſt Porto, III. 237. 238.

PORPHYRE, Philoſophe XI. 411. Horreur de Conſtantin pour cet ennemi des Chrétiens, XII. 303.

PORUS, Roi des Indes, I. 142.

Poſtes Impériales établies par Auguſte, I. 508. Sévere prend ſur le Fiſc la dépenſe des poſtes & meſſageries, IX. 179. *Voyez encore* 348. & XI. 425. XII. 218.

POSTUME, donné par Valérien pour modérateur à Gallien ſon fils, V. 323. Il uſurpe la puiſſance Impériale dans les Gaules, 413. Sageſſe de ſon Gouvernement, 415. Ses exploits contre les Germains, 416. Gallien l'attaque inutilement, 417. Poſtume eſt tué par ſes ſoldats avec ſon fils, 419. Quelques détails ſur le pere & le fils, 420. 421.

POSTUMIENNE (voie), V. 223. 388.

POTAMIENNE (Ste.), Vierge & Martyre à Alexandrie, IX. 198.

POTHIN (S.) Martyr à Lyon, VIII. 176.

POTITUS (P.) voue ſa vie en échange de celle de Caligula malade, l'oblige à acquitter ſon vœu, III. 21.

Poulets. Art des Egyptiens pour les faire éclorre dans le fumier, VIII. 96.

POUZZOL, III. 87. Diſſenſion dans Pouzzol entre le Sénat & le peuple, IV. 67. Néron augmente les privileges de

cette ville, 171. Zele des habitans de Pouzzol pour Veſpaſien, V. 438. Bévue & fable Romaneſque de Philoſtrate au ſujet de Pouzzol, VII. 288. 294.

Préfet de Rome établi par Auguſte, I. 46. Le Tribunal du Préfet de Rome éclipſa ceux des Préteurs, IV. 197.

Préfet d'Egypte, ſimple Chevalier Romain, I. 48. Cet emploi paſſoit pour le comble des honneurs auxquels pût aſpirer un Chevalier, III. 35.

Préfets des cohortes Prétoriennes, ou du Prétoire, établis par Auguſte, & tirés de l'ordre des Chevaliers, I. 355. Séjan, le premier augmenta la puiſſance de cette charge, II. 492. Elle donnoit une puiſſance ſolide, III. 35. Claude donne au Préfet du Prétoire le droit de prendre ſéance dans le Sénat, 290. Clémens eſt le premier Sénateur qui ait été Préfet des cohortes Prétoriennes, VI. 93. Tite, Préfet du Prétoire de ſon pere, 161. Cette charge ne pouvoit être régulierement poſſédée que par un Chevalier Romain, VII. 315. 434. Trois Préfets du Prétoire ſous Commode, 451. 452. Plautien, Conſul & Préfet du Prétoire en même tems, IX. 270. Deux Préfets du Prétoire, 225. Alexandre Sévere attache la dignité de Sénateur à la charge de Préfet du Prétoire, X. 20. Le Préfet du Prétoire étoit devenu un principal Miniſtre & un Lieutenant de l'Empereur, 241. Du tems de Dioclétien, chacun des quatre Princes avoit ſon Préfet du Prétoire, XI. 316. Conſtantin affoiblit l'autorité des Préfets du Prétoire. Il en augmente le nombre, & reſſerre l'étendue de leur pouvoir, XII. 227. 229.

Préfet de la ville pour le tems des Féries Latines, titre ſans exercice, ombre de Magiſtrature ſans fonction, II. 444. VII. 141.

Préfet de la Pannonie & de la Dace, établi par Adrien avec les mêmes droits & les mêmes honneurs dont jouiſſoit le Préfet d'Egypte, VIII. 26.

PREMNIS, ville ſur le Nil, I. 95.

Préteurs. Le ſoin du Tréſor public eſt confié par Octavien à d'anciens Préteurs, I. 20. Nombre des Préteurs, 44. Les Préteurs obtiennent le droit de propoſer dans le Sénat une matiere de délibération, 311. Les tribunaux des Préteurs au criminel, éclipſés par

le Préfet de la ville, IV. 197.

Prétoriens, ou cohortes Prétoriennes, nom ancien de la Garde d'un Général. Auguſte, comme Empereur, conſerve cette garde ſous le même nom, & fait donner aux ſoldats qui la compoſoient double paye, I. 66. Ces cohortes étoient neuf, ou même dix, & trois ſeulement à la fois logeoient dans la ville, 355. 504. *Voyez encore* II. 407. 493. La durée du ſervice des ſoldats Prétoriens étoit de ſeize ans, II. 40. 41. Camp des Prétoriens hors la ville bâti par Séjan, 493. Claude eſt élevé à l'Empire par les Prétoriens, III. 179-181. Il leur promet 15000. ſeſterces par tête, exemple qui devint contagieux, 183. Largeſſes de Néron aux Prétoriens, IV. 5. 374. Ils l'abandonnent, & proclament Galba Empereur, 505. Galba déclare l'adoption de Piſon aux Prétoriens, dont il aliene les eſprits par ſon auſtérité, V. 56-58. Ils portent Othon à l'Empire, 68. *& ſuiv.* Vitellius caſſe les Prétoriens, & forme ſeize nouvelles cohortes Prétoriennes tirées des Légions Germaniques, 274. 295. Les anciens Prétoriens ſont rappellés au drapeau & rétablis par Veſpaſien, 334. 388. 486. Réforme dans les cohortes Prétoriennes, exécutée avec bien de la peine par Mucien, VI. 40-43. Sédition des Prétoriens ſous Nerva, VII. 306-325. Pertinax eſt proclamé Empereur, non ſans difficulté, par les Prétoriens, IX. 6-8. Leur mécontentement, 13. 25. Pertinax eſt tué par les Prétoriens, 29. Ils vendent l'Empire à l'enchere, 38. Ils étoient mauvaiſes troupes, 91. Efforts de Didius pour ſe les attacher, 92. Ils l'abandonnent, 95. Sévere les caſſe, & en leve de nouveaux, 98. 108. Les forces des Gardes Prétoriennes augmentées par Sévere au quadruple, 233. Second camp des Prétoriens, conſtruit à Albe, 283. Pouvoir énorme des Prétoriens ſous Héliogabale, qu'enfin ils tuent, 456. 457. 461. Séditions continuelles des Prétoriens ſous Alexandre Sévere, X. 67. 71. 73. Combats entre le peuple & les Prétoriens, 199-203. Maxime & Balbin tués par les Prétoriens, 227. Dioclétien affoiblit les Prétoriens, XI. 407. Galérius en fait encore un nouveau retranchement, XII. 31.

Conſtantin les caſſe ſans retour, & détruit leur camp, 109.

Prêtre de Jupiter. Flamen Dialis, rétabli par Auguſte, après une interruption de 77. ans, I. 381. Maluginenſis, Prêtre de Jupiter, eſt exclus en cette qualité du Gouvernement de l'Aſie, II. 381. Grand pouvoir des Prêtres Germains, I. 230. 242.

PRIAM. Tibere enviroit le ſort de Priam, qui avoit ſurvécu à toute ſa famille, II. 674. & pareillement Néron, IV. 304.

PRIMUS (M.) accuſé pour avoir fait la guetre aux Odryſes de ſon autorité privée, I. 117.

PRIMUS (Antonius) impliqué dans une affaire de ſuppoſition de teſtament, eſt chaſſé du Sénat, IV. 195. 196. Sa patrie, ſon caractere. Il ſe déclare pour Veſpaſien, V. 337. 340. 343. Conſeil de guerre, auquel il donne le ton, 355-363. Ses premiers exploits, 363. Deux ſéditions écartent les deux Conſulaires qui offuſquoient Primus, 370-374. Il défait les Légions de Vitellius, & ſe rend maître de Crémone, 379-404. Sac de Crémone, qui ne fait point d'honneur à Primus, 404-409. Ses premiers ſoins après la victoire, 410. Irrégularité de ſa conduite depuis la journée de Crémone, 424. Il s'avance du côté de Rome, 425. Brouilleries entre Primus & Mucien, 428. Suite des avantages remportés par Primus, 442-448. Il fait des propoſitions à Vitellius, 451. Il ne fait pas une diligence ſuffiſante pour venir à Rome, 476. A la nouvelle du ſiege du Capitole, il ſe met en marche, 479. *Voyez encore* 505. Il eſt décoré des ornemens Conſulaires, VI. 10. Il eſt éclipſé par Mucien, 22. Mucien l'affoiblit, 25-27. Primus va trouver Veſpaſien, & demeure auprès de lui ſans crédit, 93.

Princes. Réflexion ſur le danger où ils ſont d'être trompés par la calomnie, XII. 291.

Prince du Sénat, titre uſité du tems de la République, & pris par Octavien, I. 16. renouvellé par Pertinax, IX. 10.

Prince de la jeuneſſe, titre donné aux petits-fils d'Auguſte, Caius & Lucius Céſars, I. 300. 354. à Tibétius Gémellus, III. 13. 14. à Néron, adopté par Claude, 385. à Commode, VIII. 360. à Diadumene, IX. 372. à Maximin fils, X. 139.

PRISCA, épouſe de Dioclétien, paroît avoir été

Chrétienne, XI. 366. Dioclétien la contraint de ſacrifier aux idoles, 377. Elle demeure à la Cour de Galérius, XII. 126. Elle eſt condamnée au ſupplice & exécutée publiquement par ordre de Licinius avec ſa fille, 142.

PRISCIANUS, conſpire contre Antonin, & ſe tue lui-même, VIII. 168. 169.

PRISCILLIANUS (L.), fameux par ſa prodigieuſe force de corps, & par ſes délations, eſt enfermé dans une iſle, IX. 382.

PRISCUS, fameux Ingénieur, IX. 140. 190.

PRISCUS (L.) frere de l'Empereur Philippe, eſt fait par lui Gouverneur de Syrie, X. 267. Il abuſe de ſon pouvoir, 274. Il paroît être le même que L. Priſcus, qui ſe joignit aux Goths, ſe fit Empereur, & périt, 289.

Priſonniers. Loi de Conſtantin pour adoucir leur ſort, XII. 214. Tous les priſonniers mis en liberté par Conſtantin à l'occaſion d'une réjouiſſance publique, 215.

PROBATUS, Général d'Aurélien, reprend l'Egypte ſur Zénobie, & enſuite eſt vaincu, & priſonnier il ſe tue lui-même, XI. 66. 67.

PROBUS, gendre de Séverе, IX. 108.

PROBUS, depuis Empereur, eſt fait Tribun avant l'age par Valérien, X. 326. Il mérite la couronne civique, *ibid.* L'Egypte reconquiſe par Probus, XI. 88. Il eſt propoſé dans le Sénat pour être élu Empereur, 134. Il étoit à la mort de l'Empereur Tacite, Commandant général de tout l'Orient, 155. Il eſt élu Empereur par l'armée qu'il commandoit, 163. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, T. XI. p. 435. Mot de Probus ſur les ſecours des Barbares, 185.

Proconſuls. Les Provinces du peuple étoient gouvernées par des Proconſuls, I. 49. Ils étoient ſimples Magiſtrats civils, *ibid.* Le Proconſul d'Afrique, qui avoit une Légion ſous ſes ordres, eſt privé par Caligula de ce commandement, III. 25. VI. 47. Proconſulat d'Aſie & d'Afrique, objets de l'ambition des Conſulaires, II. 381. VII. 137. *Voyez encore* X. 51. 163. Puiſſance Proconſulaire, l'un des titres du Souverain pouvoir, I. 34. 108. donnée à Germanicus, II. 34. 76. à Séjan, 561. à Néron adopté par Claude, III. 385.

PROCULE TORPATION, Chrétien, guérit Séverе d'une maladie, & en eſt récompenſé, IX. 197.

PROCULEIUS, Chevalier Romain, fort conſidéré

d'Auguſte, I. 74. Il ne peut obtenir grace pour Muréna ſon frere qui avoit conſpiré contre Auguſte, 128. Auguſte penſa à lui donner ſa fille en mariage, 214. & II. 521.

PROCULUS, homme d'une taille coloſſale, périt par la jalouſie phrénétique de Caligula, III. 74.

PROCULUS (Licinius) eſt élu Préfet du Prétoire par les ſoldats, V. 106. Confiance extrême qu'Othon avoit en lui, quoiqu'il la méritât peu, 172. 173. *Voyez encore* 210. 217. Il ſe ſauve après la défaite de l'armée d'Othon, 225. & n'obtient ſa grace de Vitellius, qu'en ſe déshonorant lui-même, 261.

PROCULUS, tyran en Gaule ſous Probus, ſuccombe & périt, XI. 204-206.

Prodiges. Réflexions de Tacite ſur les prodiges, V. 131. 312.

PROMONTOIRE SACRÉ, à l'entrée du Pont-Euxin, XII. 165.

PROPERCE, Poëte, I. 138.

PROPERTIUS CELER, Sénateur. Libéralité de Tibere à ſon égard, II. 117.

Propréteurs, titre des Lieutenans de l'Empereur dans les provinces de ſon reſſort, I. 53. 54.

Protectores, nom que l'on donnoit à un corps deſtiné à la garde de l'Empereur, XII. 110.

PROTOGENE, affranchi de Caligula, envoyé au ſupplice par Claude, III. 206.

PROTOGENE, Evêque de Sardique, XII. 255.

Provinces (*les*), partagées entre Octavien & le Sénat, I. 25-28. Tous les Gouverneurs des provinces tirés du corps du Sénat, 48. Les provinces du peuple ou du Sénat gouvernées par des Proconſuls, ſimples Magiſtrats civils, 49. Les provinces de Céſar gouvernées par des Lieutenans de l'Empereur, qui n'avoient que le titre de Propréteurs, mais qui jouiſſoient du pouvoir militaire, 52. Les provinces furent plus heureuſes ſous le Gouvernement des Empereurs, 60. 505. Réglement pour défendre de mettre à la tête des provinces ceux qui y avoient pris naiſſance, VIII. 326. 347. *Voyez encore* IX. 74.

Proviſions de grains, huiles, vins, légumes, conſervées pendant une durée de près de cent ans, VI. 460.

PRUSE, ville de Bithynie, pillée par les Barbares, X. 333.

PSEPHINA, tour fameuſe de Jéruſalem,

VI.

VI. 331. 360.
PTOLEMAÏDE, ville de la Paleſtine, III. 129. VI. 254.
PTOLEMAÏDE, ville de la haute Egypte, XI. 194.
PTOLEMÉE APION, Roi de Cyrenes, IV. 158.
PTOLEMÉE, fils de Juba Roi de Mauritanie, II. 417. Il eſt reconnu ſolemnellement Roi ami & allié du peuple Romain, par le don du ſceptre & de la toge, 421. Il eſt mis à mort par Caligula, dont il étoit proche parent, III. 73.
PTOLEMÉE, Aſtrologue, V. 64.
PTOLEMÉE, Aſtronome & Géographe, VIII. 160. 212.
PUBLIA PRISCA, ſe tue dans le Sénat même, devant lequel elle étoit accuſée, II. 604.
Publicains. Plaintes contre eux. Ordonnance de Néron pour modérer leur avidité, IV. 69. 70. Ruſes tyranniques des Publicains, VII. 97.
PUBLICIUS CERTUS. Lâche cruauté de ce Sénateur, VII. 157. Pline le jeune l'attaque, 310. Publicius Certus eſt privé du Conſulat, qui lui étoit deſtiné, 315.
Pupilles. Loix de Conſtantin en leur faveur, XII. 217. 218.
PYLADE, Pantomime. Mot judicieux de ce Pantomime à Auguſte, I. 173. Son école ſe perpétua, II. 124.
PYLADE, Pantomime ſous Trajan, VII. 406.
PYLADE Pantomime ſous Didius Julianus, IX. 46.
PYRAME, riviere de Cilicie, II. 263.
Pyrrhiques, danſes militaires, VIII. 38.
PYTHAGORAS, infame complice des débauches de Néron, IV. 302.
PYTHAGORE, fameux Philoſophe, étaya un mérite réel par les artifices de la charlatanerie, VII. 212. Il prit les leçons des Philoſophes Indiens, 237.

Q.

QUADES, nation Germanique, II. 237. VIII. 289. Domitien les attaque inconſidérément, & eſt vaincu par eux, VII. 63. Victoire de Marc-Aurele ſur les Quades, dûe aux prieres des Chrétiens, VIII. 305. *Voyez encore* IX. 313.
QUADRAT (S.), Apologiſte de la Religion Chrétienne, VIII. 67.
QUADRATUS conſpire contre Commode, & périt, VIII. 431. 432.
QUARTINUS (T.) Empereur de ſix jours, X. 145. 146.
Queſteurs. Octavien leur ôte la Surintendance du

Tréſor public, I. 20. 21. Un Queſteur ſous chaque Proconſul, 50. On manque de Queſteurs pour les Provinces, 90. Queſteur de l'Empereur, 200. 359. IV. 423. VII. 400. Néceſſité impoſée aux Queſteurs de donner un combat de gladiateurs, III. 334. Ils en ſont déchargés, IV. 14. 15. La garde du Tréſor public ôtée de nouveau aux Queſteurs, 51. Queſteur du Conſul, 434.

QUIETUS, ſecond fils de Macrien, eſt proclamé Empereur avec ſon pere & ſon frere, X. 378. Son pere, marchant vers la Grece & l'Italie, le laiſſe en Syrie, 379. Attaqué par Odénat, il eſt tué dans Emeſe, 385. 386.

Quindecimvirs, prêtres chargés de la garde des livres Sibyllins, II. 607. *Voyez* Gardes des livres Sibyllins.

QUINQUEGENTIENS, peuple ou ligue en Afrique. Leurs ravages. Ils ſont domptés par Maximien Hercule, XI. 307. 380.

QUINTIANUS (Afranius) s'engage des premiers dans la conjuration contre Néron, IV. 332. 333. Il meurt avec courage, 370.

QUINTIANUS conſpire contre Commode. Son imprudente témérité ſauve le Prince. Il eſt condamné à mort, VIII. 431. 433.

QUINTILES (les deux), freres, célebres par leur union, & par leur mérite, mis à mort enſemble par ordre de Commode, VIII. 364. 365.

QUINTILIA, Comédienne, qui avoit connoiſſance d'une conſpiration contre le Prince, ſouffre la queſtion avec un courage étonnant, III. 156. 157.

QUINTILIEN, Tribun du peuple ſous Tibere, II. 607.

QUINTILIEN, fameux Rhéteur, eſt chargé par Domitien du ſoin de l'inſtruction de ſes petits-neveux, VII. 181.

QUINTILIUS VARUS, accuſé par Domitius Afer, II. 534.

QUINTILLUS PLAUTIANUS, injuſtement mis à mort par Sévere, IX. 225. 226. *Voyez encore* 251.

QUINTILLUS, frere de Claude Second, XI. 6. 23. Il eſt élu Empereur, & périt au bout de dix-ſept jours, 38. 39. Il fut mis au rang des Dieux, 40.

QUINTIUS CRISPINUS (T.) l'un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguſte, I. 361.

QUINTIUS ATTICUS, Conſul, eſt pris dans le Capitole avec Flavius Sabinus, V. 469. Vitel-

lius le ſauve de la fureur des ſoldats, 470. 472.
QUIRINIUS (P. Sulpicius), perſonnage Conſulaire, I. 351. II. 189. Il répudie Lépida ſa femme, & enſuite l'accuſe de ſuppoſition de part, & d'empoiſonnement, 319. 320. Indignation du peuple contre lui, 321. Il étoit cher à Tibere, & pourquoi, 322. Sa mort, 323.

R.

RACIUS CONSTANS, Propréteur de Sardaigne, pourſuivi criminellement pour avoir abattu les Statues de Plautien, IX. 209.
Rapt. Loi de Conſtantin contre ce crime, XII. 221. 222.
RAVENNE, II. 236. Flotte entretenue à Ravenne, 405. V. 350. IX. 88. 116. *Voyez encore* X. 204. 219. 220. XII. 34.
REANUS, Commandant en Arabie, mis à mort par Héliogabale, IX. 421.
Récompenſes (*les*) operent puiſſamment pour le vice ou pour la vertu, VII. 370.
REGILLIEN, tyran ſous Gallien, périt promptement, X. 383. 384.
REGILLUS, Préfet du Prétoire, ſous Commode, & mis à mort par lui, VIII. 461.
Regiſtre général de l'Empire, I. 98. écrit de la propre main d'Auguſte, & préſenté au Sénat par Tibere, II. 23. 24. Anciens Regiſtres recherchés & tranſcrits, 210. Regiſtres des naiſſances établis par Marc-Aurele, VIII. 270.
REGULUS (Aquilius), accuſateur de Craſſus, IV. 464. Il eſt vivement attaqué dans le Sénat, VI. 32-36. Il ſollicite la condamnation d'Arulénus Ruſticus, & écrit contre ſa mémoire, VII. 164. Sa malignité noire contre Pline le jeune, 174. Il le recherche baſſement après la mort de Domitien, 310. Colere de Nerva contre Régulus, 331. Sa mort. Traits de ſon audace & de ſa fourberie, 444.
Relégation. Peine plus douce que l'exil, II. *Note ſur la p.* 450.
Religion. Premiere guerre entrepriſe pour cauſe de Religion, XII. 135.
Remiſe de tout ce qui pouvoir être dû au Fiſc, accordée par Adrien, VIII. 30. par Tite Antonin, 197. par Marc-Aurele, 258. 363. par Aurélien, XI. 112.
REMMIUS tue Vonone, II. 263.
Repas publics, ſupprimés par les Miniſtres de Néron, & rétablis par Domitien, VII. 32. Repas

lugubre & effrayant donné par Domitien, 67. Luxe énorme d'un repas donné par l'Empereur Vérus, VIII. 248.

RESÆNA, ville de Méſopotamie, X. 245.

Reſcrits des Empereurs. Macrin avoit deſſein de les abolir, IX. 408. Conſtantin ne veut point qu'ils prévalent ſur les Loix, XII. 207.

RHADAMISTE, fils de Pharaſmane Roi d'Ibérie, détrône & met à mort Mithridate Roi d'Arménie, ſon oncle & ſon beau-pere, III. 406-411. Conduite foible des Romains à l'égard de Rhadamiſte, 411-414. Vologéſe lui fait la guerre, 414. Aventure de Rhadamiſte & de Zénobie, 415. Rhadamiſte pourſuit ſes prétentions ſur l'Arménie, & enfin il eſt mis à mort par Pharaſmane ſon pere, 416. 417. IV. 75.

RHEGE, ville d'Italie, donnée pour priſon à Julie fille d'Auguſte, qui y meurt, I. 360. II. 101. Caligula voulut conſtruire un port à Rhége, III. 236.

RHEIMS. RHÉMOIS. Aſſemblée de toute la Gaule convoquée par les Rhémois dans leur ville, VI. 96.

RHESCUPORIS, Roi de Thrace, allié des Romains, I. 429. Il tue Cotys ſon neveu, & pourſuivi pour ce crime par les Romains, il eſt pris au piege, dépouillé de ſon Royaume, banni à Alexandrie, & mis à mort, II. 239-245.

RHESCUPORIS reçoit des Romains en don un petit canton de l'Arménie, IV. 103.

RHÉTIE (la), peuplée par une Colonie de Toſcans, I. 189. Druſus fait la guerre avec ſuccès contre la Rhétie, *ibid.* *Voyez encore* II. 87. III. 464.

RHIN. Agrippa paſſe le Rhin vers le rems de ſon premier Conſulat, I. 276. Auguſte ne deſiroit point d'étendre ſa domination au delà de ce fleuve, 458. Les Romains tenoient huit Légions ſur le Rhin, 462. II. 406. Flotte entretenue ſur le Rhin, II. 405. 406. V. 530. Digue pour gouverner le cours du Rhin, au point de ſa premiere diviſion, IV. 104. Le Rhin à peine navigable à cauſe des eaux baſſes, 530. Civilis ruine la digue, VI. 128. 129. Au tems d'Alexandre Sévere, trois Légions ſeulement ſur le Rhin, X. 106. 107. Le Rhin glacé, XI. 349. Précautions priſes par Conſtantin, pour empêcher les Germains de paſſer le Rhin, XII. 37.

RHODES, isle. Tibere s'y retire, & y fait un long séjour, I. 349. 374. Claude ôte la liberté aux Rhodiens, III. 292. & ensuite la leur rend, 462. Rhodes, métropole de la Province des isles ou des Cyclades, VI. 143.

RHYMETALCÉS, Roi de Thrace, I. 429. 431. A sa mort, Auguste avoit partagé ses Etats entre Rhescuporis son frere, & Cotys son fils, II. 240.

RHYMETALCÉS, fils de Rhescuporis, succede aux Etats de son pere, II. 245. *Voyez encore* 343. 457. Il est tué par sa femme, & la Thrace est réduite en Province Romaine, III. 298.

RHYNDACUS, riviere, X. 333.

RIETI, patrie de Vespasien, V. 301. VI. 158. Maison de campagne de Vespasien près de Rieri, 188. Il y meurt, 189. Tite y mourut pareillement, 532. 535.

RIGODULUM, lieu près de la Moselle, VI. 101.

RIMINI, I. 436. V. 421. 423.

Robe virile, prise chez les Romains avec beaucoup de cérémonie, I. 349.

ROCHES ROUGES. *Voyez* Pierres rouges.

Roi, nom redouté comme un écueil par Auguste, I. 40. 41. Caligula eut la pensée de le prendre, III. 45.

ROGONIUS CELSUS, Commandant des Gaules, IX. 238.

ROMAINS (les) furent heureux sous le Gouvernement d'Auguste, I. 57. 495. Ils conserverent long-tems l'amour de la liberté Démocratique, 101. Leur ambition avoit été la cause des guerres qui jusqu'à Auguste fatiguerent l'Univers, 180. Leur haine constante pour le nom de Roi, III. 46. *Voyez encore* V. 55.

ROME embellie & policée par Auguste, I. 21. 502. aggrandie par Claude, III. 380. brûlée par Néron, IV. 303. qui vouloit faire une nouvelle Rome, & lui donner son nom, 305. Elle est rebâtie sur un nouveau plan, 311. Elle ressent sous Othon pour la premiere fois depuis Auguste le trouble & les inquiétudes de la guerre, V. 174. Elle est prise de force par Antonius Primus, 483. Cruautés & pillages exercés dans Rome par les vainqueurs, VI. 4. Vespasien la répare & l'embellit, 171. Il en fit mesurer le circuit & l'étendue, 146. La ville de Rome honorée comme déesse, VIII. 74. Provision de Rome en bled à

75000. boiſſeaux par jour, I X. 235. Rome gouvernée par des Princes qui n'étoient ni Romains, ni même de ſang Italien, 316. Mouvemens tumultueux dans Rome, à l'avénement des Gordiens à l'Empire, X. 175. Sédition horrible dans Rome ſous Maxime & Balbin, 198. Il eſt dit de Dece qu'il bâtit & dédia les murs de Rome, 293. Aurélien fortifie & aggrandit l'enceinte de Rome, XI. 57. Le peuple de Rome, dégénérant de ſa gloire, 92. Dioclétien n'aima jamais Rome, 391. Maxence s'empare de Rome, XII. 30. 31. Conſtantin y entre en triomphe, 106. Il s'attache à réparer le mal que Maxence avoit fait dans Rome, 110. Attachement de Rome à ſes vieilles erreurs. Conſtantin en conçoit du dégoût pour ſa Capitale, 182-184. *Voyez encore* 273.

ROMULUS. Auguſte penſe à prendre le nom de ce fondateur de Rome; mais il renonce à ce deſſein, I. 29.

ROMULUS, fils de Maxence, XII. 105. 106.

ROSCIUS CÆLIUS, Commandant de Légion, V. 156.

ROSCIUS REGULUS, Conſul d'un jour, V. 414.

ROXOLANS, peuple Sarmate, vaincu par les Romains dans la Mœſie, V. 117. *Voyez encore* VIII. 23.

RUBELLIUS BLANDUS, II. 322. 341. Tibere lui fait épouſer ſa petite-fille Julie, fille de Druſus, 611. *Voyez encore* 657.

RUBELLIUS PLAUTUS, fils du précédent, eſt impliqué dans une accuſation de crime d'Etat, IV. 37. Néron l'oblige de s'éloigner de Rome, 168. Il l'envoye tuer, 227-231.

RUBRIUS eſt accuſé pour prétendu crime de leſe-majeſté, II. 113.

RUBRIUS FABATUS penſe à ſe retirer chez les Parthes, II. 605.

RUBRIUS POLLIO, Préfet du Prétoire ſous Claude, III. 290.

RUBRIUS GALLUS, V. 349.

RUFIUS CRISPINUS, Préfet des cohortes Prétoriennes ſous Claude, eſt deſtitué, III. 387. Il étoit mari de Poppéa, IV. 117. Il eſt envoyé en exil par Néron, 373. Il eſt forcé de ſe tuer lui-même, 406. Néron fait mourir le fils de Rufius & de Poppéa, *ibid.*

RUFIUS VOLUSIANUS, Préfet du Prétoire de Maxence, XII. 76.

RUFUS Sénateur s'exprime d'une façon déſobligean-

te pour Auguſte. Douceur de ce Prince à ſon égard, I. 120. 121.
RUFUS, Sénateur illuſtre, confiné par Domitien dans une iſle, ſuivant le rapport de Philoſtrate, VII. 183.
RUFUS VARENUS, Proconſul de Bithynie, accuſé de concuſſion, VII. 423.
RURICIUS POMPEIANUS, Général de Maxence, eſt défait par Conſtantin, & tué ſur le champ de bataille, XII. 99-101.
RUTILIEN, Sénateur illuſtre, eſt dupe du Devin Alexandre, VIII. 395. 398. *Voyez encore* 401.

S.

SABARIA, ville de la Pannonie, IX. 84.
SABINE, petite-niece de Trajan, eſt donnée en mariage à Adrien, VII. 396. 399. 400. Mauvais procédés d'Adrien envers Sabine, VIII. 81-83. *Voyez encore* 115. Adrien cauſe la mort de Sabine, & en fait une Déeſſe, 120.
SABINIEN, l'un des Généraux de Commode, VIII. 424.
SABINIEN ſe révolte en Afrique, & périt, X. 240.
SABINUS (P.) Préfet du Prétoire ſous Vitellius, V. 291. Il eſt caſſé, 413.
SABINUS, ſoldat, pouſſe la bravoure juſqu'à la témérité, & périt, VI. 404. 405.
SABINUS, homme de mérite, déplacé par Macrin, IX. 379.
SABINUS, Sénateur, à qui la ſtupidité d'un Centurion ſauve la vie, IX. 461.
SABINUS, Préfet de la ville, eſt aſſommé par des Séditieux, X. 176.
SABINUS JULIANUS, Gouverneur de la Vénétie, ſe révolte, & eſt vaincu & tué par Carin, IX. 248.
SABINUS, Préfet du Prétoire de Maximin Daza, XII. 120.
SABURANUS, Préfet du Prétoire de Trajan. Mot célebre de ce Prince, en lui donnant l'épée de Préfet du Prétoire, VII. 361.
Sacrifice perpétuel, ceſſe faute d'agneaux dans le temple de Jéruſalem, VI. 408.
SADDUCÉENS, VI. 199.
SADOC, Phariſien ſéditieux, VI. 202.
SALA, riviere qui ſe jette dans l'Elbe, I. 293. Guerre entre deux peuples Germains au ſujet de la Sala, IV. 111.
SALAMINE en Chypre, agitée par un tremblement de terre, VI. 180. détruite par les Juifs rebelles, VII. 497.
SALASSES (les), vaincus. Fondation d'Aouſte dans leur pays, I. 79.

SALEIUS BASSUS, Poëte d'un mérite non médiocre ſous Veſpaſien, VI. 173.

Saliens, Prêtres de Mars. Marc-Aurele, encore enfant, eſt aſſocié à leur College, VIII. 134.

SALIENUS CLEMENS attaque Junius Gallio dans le Sénat, IV. 376.

SALLUSTE, l'Hiſtorien, peu eſtimé d'Adrien, VIII. 76. Le diſcours qu'il fait tenir à Micipſa, eſt cité par Sévere à ſes enfans, IX. 249. *Voyez encore* X. 189.

SALLUSTE, petit-neveu de l'Hiſtorien, Miniſtre ſous Tibere, II. 8. Ses repréſentations à Tibere ſur les droits de la ſouveraine puiſſance, *ibid.* & 9. Il eſt employé pour faire arrêter un faux Agrippa Poſthume, 194. 195. Sa mort, ſa fortune, & ſon caractere, 328. Jardins de Salluſte, IV. 66.

SALLUSTIUS LUCULLUS, mis à mort par Domitien, VII. 40.

SALONE, ville de Dalmatie, I. 428. Dioclétien, après avoir abdiqué, s'y retire, & y bâtit un Palais ſuperbe, XI. 404-406.

SALONIN, fils de Gallien & de Salonine, X. 323. Il eſt fait Céſar, 415. & tué après la mort de Gallien, 430.

SALONINE, épouſe de Gallien, X. 323. Punition badine d'un marchand qui l'avoit trompée, 391.

SALONINE, épouſe de Cécina, V. 189.

SALVIDIENUS, ami infidele d'Auguſte, & qui porta la peine de ſon infidélité, I. 392. 519.

SALVIDIENUS ORFITUS, mis à mort par Domitien, VII. 183.

SALVIUS OTHO (L.) pere de l'Empereur Othon, punit les ſoldats qui avoient tué leurs officiers fauteurs de Camillus Scribonianus, III. 252. Il eſt fait Patricien par Claude, 344.

SALVIUS OTHO TITIANUS (L.), frere aîné de l'Empereur Othon, eſt Conſul, III. 448. V. 114. Lettre de Vitellius à Titianus, 169. Il eſt chargé par ſon frere du ſoin de la ville, 179. Othon le mande, & lui donne le commandement général de l'armée, 196. *Voyez encore* 210. 217. Titianus ſe ſauve de la défaite, 226. Il ne court aucun danger de la part de Vitellius, 262. Agricola fut Queſteur ſous Titianus Proconſul, VII. 81.

SALVIUS COCCEIANUS, neveu d'Othon. Avis que lui donne cet Empereur prêt à ſe tuer, V. 237. Il eſt mis à mort par Domitien, VIII. 40.

SALVIUS JULIANUS, grand Juriſconſulte, auteur de l'Edit perpétuel, VIII. 49. 52. IX. 254.

SALVIUS JULIANUS, petit-fils du précédent, mis à mort par Commode, VIII. 434.

SAMARIE. SAMARITAINS. La Samarie, donnée avec la Judée, à Archélaüs, devient bientôt avec elle Province Romaine, I. 412. 413. Pilate deſtitué ſur les plaintes des Samaritains & des Juifs, III. 31. Vieille haine entre les Samaritains & les Juifs, origine de troubles, 426-430. La ville de Samarie autrement appellée Sébaſte, VI. 211. Les Samaritains, attroupés ſur le mont Garizim, ſont taillés en pieces, 273. *Voyez encore* 320.

SAMBULOS, montagne où Hercule étoit honoré ſinguliérement, III. 403.

SAMOS, iſle, I. 174. 142. Temple de Junon dans cette ville avec droit d'aſyle, II. 385. *Voyez encore* VI. 143.

SAMOTHRACE, iſle, II. 254.

SANDARION, Commandant de la garniſon de Palmyre, eſt tué par les habitans, XI. 89.

SANOTRUCE, Roi d'Arménie, ſage & vertueux, IX. 188.

SANQUINIUS MAXIMUS, perſonnage Conſulaire, fait preuve de modération & de ſageſſe, II. 651. Il meurt Commandant des Légions du bas Rhin, III. 325.

Santé publique, honorée par des Statues comme Déeſſe, I. 314. 315.

SANTON, ville dans le pays de Cleves, tire ſon origine d'un camp Romain, II. 408. *Voyez Vétera.*

SAONE, riviere. *Voyez* Jonction.

SAOTERUS, infame favori de Commode, aſſaſſiné par ordre du Préfet du Prétoire, VIII. 426. 433.

SAPOR, fils d'Artaxerxès, reſtaurateur de l'Empire des Perſes, fait la guerre à Gordien III. avec peu de ſuccès, X. 243-246. Philippe fait la paix avec lui, 265. Sapor renouvelle la guerre contre les Romains, ſe rend maître de la perſonne de Valérien par perfidie, & le traite indignement, 335-341. Conquêtes de Sapor après la défaite & la priſe de Valérien, 367. Baliſte, Général Romain, le rechaſſe au delà de l'Euphrate, 369. Odénat le pourſuit, 371. Cruauté de Sapor à l'égard des priſonniers Romains, 373. Il régna trente-un ans, XI. 120.

SAPOR II. couronné avant

que de naître, XII. 277. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens, 274. Conſtantin ſe préparoit à aller lui faire la guerre, lorſqu'il mourut, 276. 296.

SARDAIGNE (la) eſt infeſtée par des courſes de brigands, I. 398. Quatre mille Juifs tranſportés en Sardaigne, dont l'air eſt mal ſain, II. 248. 249. La Sardaigne cédée au Sénat par Néron en échange de l'Achaïe, IV. 453.

SARDANAPALE, nom donné à Héliogabale, IX. 464.

SARDES, ville d'Aſie, cruellement maltraitée par un tremblement de terre, eſt ſoulagée par Tibere, II. 225. Temple dans cette ville avec droit d'aſyle, 384.

SARGETIA, fleuve, ſous lequel Décébale cacha ſes tréſors, VII. 464.

SARDIQUE, Capitale de la Dace, XII. 70.

SARMATES (les) font des courſes en Mœſie, I. 431. Ils fourniſſoient des ſoldats à quiconque les payoit, II. 637. Sarmates Roxolans, V. 117. Ils combattent toujours à cheval, 118. Sarmates Jazyges, 362. Les Sarmates repouſſés au delà du Danube, VI. 10. 64. Expédition de Domitien contre les Sarmates, VII. 71. Adrien réprime les courſes des Sarmates, 501. Il fait la paix avec eux, VIII. 23. 24. *Voyez encore* 101. Sarmates Jazyges, 289. Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé, 303. *Voyez encore* 423. Gordien III. vainqueur des Goths & des Sarmates, X. 244. Carus remporte une grande victoire ſur les Sarmates, XI. 229. Ils ſont vaincus par Conſtantin, XII. 295. Ils arment leurs eſclaves, & chaſſés par eux ils ſe réfugient ſur les terres de l'Empereur, 296.

SARRASINS. Premiere mention de ces peuples dans l'Hiſtoire, VIII. 481. Dès ces premiers tems ils ne buvoient point de vin, IX. 63. 64. Odénat étoit chef d'une tribu de Sarraſins, X. 371.

SASAN, pere d'Artaxerxès, X. 87.

SASANIDES, nom donné aux Rois de Perſe, X. 87.

SATRIUS SECUNDUS, client de Séjan, & accuſateur de Crémutius Cordus, II. 438. Il eſt celui qui découvrit la conjuration de Séjan, 553-554.

SATURNALES, fêtes deſtinées à la joie, ſe célébroient au mois de Décembre, II. 284. 294. III. 196. Les ſoldats crient *aux Saturnales* en voyant l'affranchi Nar-

ciſſe monter ſur le tribunal de leur Chef, 283. Cinquieme jour des Saturnales, 295. *Voyez encore* V. 477. 485.

SATURNIN. Centurion, employé par Caracalla à la perte de Plautien, IX. 215. 218.

SATURNIN, tyran ſous Gallien, X. 400.

SATURNIN, tyran en Orient ſous Probus, XI. 201-204.

Satyre trouvé par Apollonius, qui lui donne du vin à boire, VII. 275.

SAVE, riviere de la Pannonie, XI. 213.

SAVERNE, riviere de la Grande-Bretagne, III. 273. 436.

SAXONS, rivage Saxonique, XI. 187.

Scantinia (loi), remiſe en pleine vigueur par Domitien, VII. 20.

SCAURUS (Mamercus) offenſe la jalouſe défiance de Tibere, II. 28. Il avoit été marié avec Lépida, 322. Il appaiſe la querelle entre Corbulon & L. Sylla, 331. Il accuſe Silanus, 387. Il eſt accuſé, & ſe tue lui-même, 601-603. 628.

Scélérat, nom donné au camp où mourut Druſus, I. 293.

SCEVINUS (Flavius), Sénateur, s'engage des premiers dans la conjuration contre Néron, IV. 332. 340. Milichus ſon affranchi le découvre : après avoir long-tems nié, Scevinus avoue tout, 341-346. Il nomme Fénius Ruſus, 363. Il meurt avec conſtance, 370. Son poignard, 340. 376.

SCILLITAINS (Martyrs). IX. 198.

SCIPION, fils de Scribonia, frere utérin de Julie, I. 179. 361.

SCIPION, mari de Poppéa miſe à mort par les intrigues de Meſſaline, III. 310. 311.

SCIPION flatte baſſement l'affranchi Pallas, III. 451.

SCIPION. Mot de cet ancien Romain, que Tite Antonin a ſauvé de l'oubli, VIII. 171.

SCIPION L'AFRICAIN eut un fils débauché, IX. 444.

SCOPOS, lieu à ſept ſtades de diſtance de Jéruſalem, VI. 352.

SCORDISQUES, peuple voiſin des Pannoniens, I. 215.

SCRIBONIA, mere de Julie, accompagne ſa fille en exil, I. 360.

SCRIBONIA, tante de Libon, l'exhorte à ne ſe point tuer lui-même, II. 189.

SCRIBONIA, épouſe de Craſſus Frugi, périt avec ſon mari & l'un de ſes fils, III. 304.

SCRIBONIUS, Roi du Boſphore, eſt tué par ſes ſujets, I. 197.

SCRIBONIUS. Deux freres de ce nom ſont chargés

de rétablit la tranquillité dans Pouzzoles, IV. 68. Leur union parfaite, 463. Ils ſont mis à mort par Néron, *ibid.* Leur accuſateur eſt pourſuivi, VI. 31.

Scrutin, introduit dans l'élection des Magiſtrats par le Sénat, VII. 410.

SCUPI, ville de Mœſie, X. 383.

SCYTHES, II. 242. 262. 642. 646. Une armée de Scythes eſt détournée par un orage affreux, de faire la guerre aux Romains, IX. 150. Courſes & ravages des Scythes dans l'Aſie, X. 327-334. Les noms de Scythes & de Goths ſont ſouvent pris l'un pour l'autre, 402. Petite Scythie vers les embouchures du Danube, XII. 149.

SCYTHOPOLIS, ville de la Paleſtine, VI. 274. 287.

SÉBASTE, autrement Samarie, VI. 211.

SÉBASTE en Arménie. Les quarante Martyrs, XII. 155.

SÉBASTOPOLIS, ou DIOSCURIAS, ville ſur la côte du Pont-Euxin, VII. 478.

Séculaires (jeux), célébrés par Auguſte, I. 178. par Claude, ſoixante-quatre ans après, III. 316. par Domitien, après un intervalle de quarante-&-un ans, VII. 29. par Tite Antonin, VIII. 197. par Sévere, cinquante-ſept ans après ceux d'Antonin, IX. 224. par Philippe, IX. 271. Ces jeux ſéculaires paroiſſent avoir été les derniers, 273. Jeux ſéculaires omis par Conſtantin, *ibid.* & XII. 143.

SECUNDUS CARRINAS, envoyé par Néron pour piller les temples de l'Aſie & de la Grece, IV. 324.

SEDOCHESIENS, peuple, V. 503.

SEGESTE, ville de Sicile, II. 454.

SEGESTE, illuſtre Germain, fait citoyen Romain par Auguſte, avertit Varus du complot d'Arminius, I. 447. Diſſenſions entre lui & Arminius, qui lui enleve ſa fille, II. 128. Il eſt aſſiégé par ſes compatriotes. Germanicus le délivre, 129. Diſcours de Ségeſte à Germanicus, 132. Il paroît au triomphe de Germanicus avec honneur & diſtinction, 211.

SEGIMERUS, frere de Ségeſte, eſt reçu en grace par Germanicus, II. 153.

SEGIMUNDUS, fils de Ségeſte, eſt reçu avec bonté par Germanicus, II. 130.

SÉJAN, Préfet des cohortes Prétoriennes avec ſon pere, accompagne Druſus en Illyrie, II. 50. Il aigrit l'eſprit de Tibere contre Agrippine,

150. Le fils de Claude deſtiné pour époux à la fille de Séjan, 328. Séjan étoit neveu de Bléſus, 359. 363. Tibere fait l'éloge de Séjan, & lui accorde une ſtatue dans le théatre de Pompée, 399. Politique de Séjan, 403. 411. Offenſé par Crémutius Cordus, il le fait accuſer, 438. Il exhorte Tibere à ſe retirer de Rome, 449. 522. Il l'accompagne à Caprée, 465. Il étoit gêné par Livie, 489. Origine & fortune de Séjan, 492. Ses projets ambitieux, 493. Son caractere, 495. Il fait périr par le poiſon Druſus fils de Tibere, *ibid.* Séjan entreprend de ruiner la maiſon de Germanicus, 508. Il demande à Tibere la permiſſion d'épouſer la veuve de Druſus, 517. Tibere le refuſe, mais avec beaucoup de douceur, 519. Noir artifice employé par Séjan contre Agrippine, 528. Avanture, qui augmente le crédit de Séjan auprès de Tibere, 529. Séjan s'attache à détruire Néron, fils ainé de Germanicus, 530. Tibere & Séjan, flattés par le Sénat, permettent qu'on leur faſſe la cour, 544. Puiſſance énorme de Séjan, 553. Tibere inſtruit des projets de Séjan, uſe d'artifices pour le perdre, 554-556. Séjan, Conſul, eſt reçu à Rome avec des reſpects infinis, 557. Suite des artifices de Tibere, 559-564. Lettre de Tibere au Sénat contre Séjan, 564. Séjan eſt arrêté & mené en priſon, 567. Il eſt mis à mort, & ſes enfans après lui, 570-572. Mort d'Apicata, autrefois femme de Séjan, 572. Haine du peuple contre lui, 573. Décret du Sénat contre ſa mémoire, 574. Tibere devient plus cruel depuis la mort de Séjan, 579. Bléſus & pluſieurs autres pourſuivis comme complices de Séjan, 580. 588. Généroſité d'un Chevalier Romain accuſé comme ami de Séjan, 595. *Voyez encore* 629. 630.

Seigneur & Maître, titre qui fut toujours en horreur à Auguſte, I. 125. Tibere le regardoit comme une injure, II. 33. 104. Il ne ſuffit pas à Domitien, qui y joint celui de Dieu, VII. 17. Trajan ſouffroit qu'on lui donnât le nom de Seigneur, 423. Alexandre Sévere en interdit l'uſage, X. 23.

SEIUS STRABON, pere de Séjan, Préfet des cohortes Prétoriennes, II. 10. 50. Il paſſe à la Préfecture d'Egypte, 492.

SELENE, *Voyez* Cléopatre.

SELEUCIE, ville de Syrie, II. 266. XI. 386.
SELEUCIE ſur le Tigre, ville puiſſante, & qui ſe gouvetnoit comme une petite République, II. 642. 643. *Voyez encore* III. 393. Cette ville eſt ptiſe pat les Romains, VII. 492. VIII. 240. IX. 185. XI. 231.
SELEUCIDES. Dernier terme de la puiſſance de cette maiſon, VI. 142.
SELEUCUS, Grammairien Grec, mis à mort par Tibere, II. 601.
SELEUCUS, Aſtrologue, conſulté par Veſpaſien, V. 326.
SELINONTE, ville de Cilicie, où Trajan eſt frappé d'apoplexie, & meurt, VII. 505.
Selles. L'uſage des Selles à cheval, ſouverainement mépriſé par les Germains, I. 233.
SEMNONS, peuple Getmain, II. 231.
SEMPRONIUS DENSUS, Capitaine des Gardes de Piſon, le défend juſqu'à la mort contre les meurtriers. V. 94.
SEMPRONIUS SENECIO, Chevaliet Romain, VII. 420.
SEMPRONIUS RUFUS, ſujet indigne, mis à la rête des affaires pat Caracalla, IX. 308.
Sénat. Octavien en fait la revue & le purge d'un grand nombre de ſujets indignes, I. 12-16 Défenſe à tout Sénateur de ſortit de l'Italie ſans congé, 17. Exceptions à ce téglement, *ibid.* & III. 380. La ſouveraineté, même du tems des Empereurs, a toujours réſidé radicalement dans le Sénat & dans le peuple, I. 40. Anciens droits conſervés au Sénat par Auguſte, 47. Les élections des Magiſtrats attribuées pat Tibere au Sénat, 56. Egards d'Auguſte pour le Sénat, 109. Nouvelle revue du Sénat, qui eſt téduit à ſix cens, 158. Réglement ſut la quantité de biens que devoient poſſéder les Sénateuts, 163. Amendes contte les Sénateurs abſens, 177. Nouvelle revue du Sénat. Auguſte y retient pluſieurs ſujets qui s'en éloignoient, 200. Réglemens par tapport à la diſcipline du Sénat, 308-311. Nouvelle revue du Sénat, 388. La décence & la ſplendeur rendues par Auguſte à l'ordre du Sénat, 497. Le droit d'élection, & tout le pouvoit du peuple, tranſportés au Sénat, II. 35. 36. Egards de Tibere pout le Sénat, 105. 106. Droit des Sénateurs, de propoſet ce qu'ils jugeoient avantageux pour le bien de l'Etat, 197. Conteſtation ſur les vacations du Sénat, 201.

Trait de la déférence de Tibere pour le Sénat, 203. Traits de baſſeſſe du Sénat, 584. Le Sénat, après la mort de Caligula, veut rétablir l'ancien Gouvernement, III. 174. Fils d'affranchi nommé Sénateur par Claude, 259. Tableau du Sénat dreſſé par Claude, 300. Les Gaulois admis dans le Sénat, 335. Ménagemens de Claude pour les Sénateurs rayés du Tableau, 345. Relief donné au Sénat par Néron, IV. 173. Haine de Néron contre le Sénat, 465. Le Sénat déclare Néron ennemi public, & le condamne au ſupplice, 511. Eloge du Sénat par Othon, V. 127. 128. Serment prêté par les Légions de la haute Germanie au nom du Sénat & du peuple Romain, 148. Titres de la ſouveraine puiſſance déférés à Veſpaſien par le Sénat & par le Peuple, VI. 8. Le Sénat venge un de ſes membres, inſulté par les Siennois, 39. Veſpaſien rend au Sénat ſon ancien luſtre, 154. Les Sénateurs demandent à Domitien de ne pouvoir être jugés que par la compagnie, & ils ſont refuſés, VII. 33. Triſte ſituation du Sénat ſous Domitien, 165. Néron jure qu'il ne fera mourir aucun Sénateur, 319. & pareillement Trajan, 345. Le Sénat ratifie la paix accordée par Trajan à Décébale, 404. Le Sénat confirme l'élection d'Adrien faite par les ſoldats, VIII. 14. 15. Adrien fait le même ſerment que Nerva & Trajan par rapport aux Sénateurs, 28. Conſidération d'Adrien pour le Sénat, 31. Serment d'Antonin pareil à celui d'Adrien, 177. Prééminence recouvrée par le Sénat ſur les gens de guerre, 230. Déférence de Marc-Aurele pour le Sénat, 253. 255. Réglement par rapport aux biens des Sénateurs, 270. Le ſang des Sénateurs reſpecté par Marc-Aurele, 344. 345. Affoibliſſement du pouvoir du Sénat, 413. Haine de Commode contre le Sénat, 432. 433. Pertinax élu par le Sénat, après avoir été proclamé par les ſoldats, IX. 9. Il ne veut pas qu'un Sénateur, même coupable, ſoit mis à mort, 27. Les titres de la puiſſance Impériale déférés à Didius, 45. Sévere s'engage à n'ôter la vie à aucun Sénateur : mais nul Empereur n'en a fait mourir un plus grand nombre, 102. 103. Emportemens & rigueurs de Sévere contre le Sénat,

172-177. Caracalla s'attache à ruiner les Sénateurs, 302. Macrin, choisi par les soldats, demande au Sénat la confirmation de son élection, 371. Héliogabale s'attribue sans Décret du Sénat tous les titres de la puissance Impériale, 418. Il fait sortir de Rome tous les Sénateurs, 460. Alexandre Sévere reçoit du Sénat tous les titres de la puissance Impériale, X. 11. Egards & déférence de ce Prince pour le Sénat, 19. Il rend compte au Sénat de ses exploits en Orient, 102. Maximin est reconnu par le Sénat, 138. Les Gordiens reconnus par le Sénat, & les Maximins déclarés ennemis de la patrie, 175. Maxime & Balbin élus Empereurs par le Sénat, 184. La milice interdite par Gallien aux Sénateurs, 434. Claude II. reconnu par le Sénat, XI. 9. L'armée & le Sénat se renvoyent mutuellement le choix d'un Empereur, & enfin Tacite est élu par le Sénat, 128-138. Le Sénat sous Tacite reprend son ancien éclat, 142-144. Les Sénateurs manquent l'occasion de faire révoquer l'Ordonnance de Gallien qui leur interdisoit la milice, 144. Lettre soumise de Probus au Sénat, à qui il demandoit sa confirmation, 168. 169. Ce Prince maintient & amplifie les droits du Sénat, 171. Carus notifie son élection au Sénat, 226. Constantin montre un zele vif pour l'honneur du Sénat, XII. 111. Le Sénat lui assigne le premier rang entre les Augustes, 115. Les Sénateurs n'étoient justiciables que du Préfet de la ville. Exception mise par Constantin à ce privilege, 208.

SENATUSCONSULTES substitués dans le Droit, aux Loix, que le peuple ne portoit plus, I. 56.

SÉNECION, jeune débauché, compagnon des plaisirs de Néron, IV. 21. Il paroît être le même que Tullius Sénecion, qui conspira contre ce Prince, & mourut avec plus de courage qu'on n'avoit lieu de l'attendre d'un homme de plaisirs, 333. 345. 370.

SÉNECION (Hérennius). *Voyez* Hérennius.

SÉNEQUE. Son style, défini par Caligula un ciment sans chaux, III. 69. Exil de Séneque, 212. Exposé de sa vie. Sa famille, *ibid.* Son goût pour la Philosophie stoïque. Sévérité de ses mœurs, 214. Caractere de son éloquence, 217. Ses ouvrages de Poësie, 220. Sa passion

pour l'étude, *ibid.* Délicateſſe de ſa ſanté, 221. Il avoit été Queſteur lorſqu'il fut exilé, 222. Il ſoutient d'abord ſa diſgrace avec fermeté, *ibid.* Sa fierté ſe dément, 223. Il eſt rappellé d'exil, & donné par Agrippine pour précepteur à ſon fils, 376. Ce fut lui qui compoſa l'Oraiſon funebre de Claude que prononça Néron, IV. 7. Son Ἀποκολοκύντωσις. *ibid.* Burrhus & Séneque s'oppoſent à Agrippine. Leur puiſſance & leur union, 11-15. On doit attribuer aux conſeils de Séneque & de Burrhus tout ce que Néron a fait de bon, 19. 20. Burrhus & Séneque favoriſent l'amour de Néron pour Acté, 22. Ils ſont blâmés d'avoir reçu des libéralités du Prince dans le tems de la mort de Britannicus, 34. Séneque ſauve Burrhus d'une diſgrace, 38. Suilius accuſé & condamné, non ſans quelque breche à la réputation de Séneque, 58. On ne doit point croire que Burrhus & Séneque aient été inſtruits du deſſein formé par Néron de tuer ſa mere, 130. Séneque eſt blâmé d'avoir compoſé la lettre que Néron envoya au Sénat après la mort d'Agrippine, 138. Condeſcendance de Burrhus & de Séneque pour Néron, 148. Ils détournent Néron de la penſée de faire tuer Rubellius, 169. 170. Vexation exercée, au rapport de Dion, par Séneque ſur les Bretons, 179. Le crédit de Séneque s'affoiblit, 214. Il demande à ſe retirer en remettant tous ſes biens à l'Empereur, 215. Réponſe de Néron, 219. Séneque ſe retire des affaires, 222. Sa retraite eſt le plus bel endroit de ſa vie, & la meilleure apologie par rapport à ſes énormes richeſſes, 223-227. Il veut ſe retirer entiérement de la Cour, 325. Il eſt nommé comme complice de la conjuration contre Néron, 345. Sa mort. 352-361. Il n'eſt pas certain que Séneque fut innocent de la conjuration, 361. Sa confiance préſomptueuſe en ſa vertu, 362.

SÉNEQUE le pere, III. 212. 213.

SENTIUS SATURNINUS (C.) Conſul, fait preuve de fermeté, I. 148-150. Lieutenant de Tibere en Germanie, il mérite les ornemens du triomphe, 419-421. 425.

SENTIUS SATURNINUS (Cn.) prend le commandement de la Syrie après la mort de Germanicus, II. 275. Il repouſſe Piſon, qui vouloit rentrer

en Syrie, 280.
SENTIUS SATURNIUS (Cn.) étant Conſul à la mort de Caligula, tenta de rétablir le Gouvernement Républicain, III. 174. 175.
SEPHORIS, Capitale de la Galilée, tient le parti des Romains, VI. 255.
SEPTEMBRE. Projets de changer le nom de ce mois, VII. 16. VIII. 168.
SEPTICIUS CLARUS, Préfet du Prétoire d'Adrien, eſt diſgracié, VIII. 81-83.
SEPTIMIUS, Centurion, tué par les ſoldats ſéditieux, II. 64.
SEPTIMIUS GETA (M.), pere de l'Empereur Sévere, IX. 78.
SEPTIMIUS GETA, frere de Sévere, IX. 181. En mourant, il démaſque Plautien aux yeux de Sévere, 214.
SEPTIMIUS SEVERUS, oncle paternel de l'Empereur Sévere, IX. 78.
SEPTIMIUS ARABINUS, Sénateur coupable de concuſſion. Indignation d'Alexandre Sévere contre lui, X. 31.
SEPTIMIUS, tyran ſous Aurélien, tué par les ſoldats, XI. 67.
SEPTIZONE, édifice bâti par Sévere, IX. 235.
SEPULCRE (S.) découvert par l'Impératrice Hélene, XII. 236. 238.
SEQUANOIS, peuple Gaulois, II. 65. Ils entrent dans la ligue des Eduens contre la domination Romaine, 351. *Voyez encore* V. 140. Ils vainquent en bataille rangée le rebelle Sabinus, VI. 91.
SERAPIS, Divinité d'Egypte, VI. 55. XII. 271.
SERENE, plaine entre Andrinople & Héraclée, où Maximin eſt défait par Licinius, XII. 139.
SERENUS SAMMONICUS, Ecrivain mis à mort par Caracalla. Sa Bibliothéque, IX. 295. 296. *Voyez encore* X. 58. 164.
SERENUS SAMMONICUS, fils du précédent, Précepteur de Gordien le jeune, X. 164.
SERIPHE, iſle, où mourut en exil Caſſius Séverus, II. 425.
Serment renouvellé aux Princes annuellement, II. 31. III. 32. 231. 293. IV. 18. 415. Le nom de Tibere omis dans ce ſerment ſous Caligula, III. 32. Serment prêté par Caligula en prenant poſſeſſion du Conſulat, & en le quittant, 53. par Claude, 232. par Trajan, VII. 384.
SERTORIUS SEVERUS, VII. 432.
SERVEUS (Q.) ami de Germanicus, II. 259. Il accuſe Piſon, 304. & eſt récompenſé par un

Sacerdoce, 315. Accuſé lui-même, & condamné, il ſauve ſa vie en ſe déclarant accuſateur d'un autre, 595.

SERVIEN, beau-frere d'Adrien, le traverſe, VII. 397. 502. Trajan jugeoit Servien digne de l'Empire, 504. Adrien eut la penſée de le faire ſon ſucceſſeur, VIII. 115. Servien eſt mis à mort par Adrien avec Fuſcus ſon petit-fils, 119. 120.

SERVILIE, fille de Baréa Soranus, eſt accuſée & condamnée à mort avec ſon pere, IV. 428-433.

SERVILIENS (Jardins), appartenans à Néron, IV. 343-504.

SERVILIUS NONIANUS (M.), perſonnage illuſtre par ſon éloquence, par ſa probité, & par ſon talent pour écrire l'Hiſtoire, IV. 161. 162. Il peut être le même que M. Servilius, dont il eſt fait mention, II. 226.

SESITHACUS, neveu de Ségeſte, eſt reçu en grace par Germanicus, II. 153.

SESTIUS, ancien & fidele ami de Brutus, eſt fait Conſul par Auguſte, I. 107.

SÉVERE, L. Septimius Severus, Empereur. Ses commencemens, IX. 78. Il ſe fait proclamer Empereur par les Légions d'Illyrie, qu'il commandoit, 52. 82. *Voyez les Sommaires de ſon regne*, IX. 469-475. Prétention de ſes troupes à leur entrée dans Rome, 118. Il ne ſe trouva en aucune des trois actions contre Niger, 131. Il n'étoit rien moins que généreux, 135. Sa bravoure dans la bataille de Lyon, 164. Il ſe diſoit frere de Commode & fils de Marc-Aurele, 173. Sa curioſité, 199. Il ne ſouffre pas que le Sénat donne des éloges à Evode ſon affranchi, 218. Ses efforts inutiles pour calmer la haine entre ſes deux fils, 223. Il étoit cruel par caractere, 225. Mur de Sévere, 244. & VII. 102. Action & mot remarquables de Sévere, IX. 245. Ses dernieres paroles, 249. 250. Après ſa mort il fut mis au rang des Dieux. Ses obſeques, 274. Inſtabilité des grandeurs humaines prouvée par les malheurs de la famille de Sévere, 354. Il fut le premier auteur de la fortune de Maximin, X. 111. Il étoit habile dans le Droit, 125. *Voyez encore* 128.

SÉVERE, neveu de l'Empereur de même nom, mis à mort par Caracalla ſon couſin-germain, IX. 293.

SÉVERE, propoſé par Céſar à Dioclétien par Ga-

lérius, XI. 399. 402. Il eſt nommé Céſar, 402. *Voyez encore* 416. Il eſt fait Auguſte par Galérius, XII. 29. Il marche contre Maxence, 32. Abandonné & trahi, il ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines, 34.

SÉVERIEN, fils du précédent, XII. 35. Après la mort de Galérius, il ſe retire auprès de Maximin Daza, 126. Il eſt mis à mort par Licinius, 142.

SÉVERIEN, Général de Marc-Aurele, eſt vaincu par les Parthes, & périt avec ſon armée, VIII. 234. 235.

SÉVERIEN, beau-pere de l'Empereur Philippe, X. 267.

SEVERUS, Architecte hardi, IV. 314.

SEVERUS HOSTILIANUS, placé par Zonare au nombre des Empereurs, X. 264. 265.

SEVILLE, Colonie, V. 116.

SEXTIA, épouſe de Scaurus, l'encourage à ſe donner la mort, & meurt elle-même avec lui, II. 602.

SEXTIA, belle-mere d'Antiſtius Vétus, ſe fait ouvrir les veines avec lui & avec Antiſtia ſa petite-fille, IV. 396-399.

SEXTILIA, mere de l'Empereur Vitellius, V. 197. Il lui donne le nom d'*Auguſta*, 288. Elle meurt peu de jours avant la ruine totale de ſon fils, 456.

Sextilis, ancien nom du mois d'Août, I. 67.

SEXTILIUS HENA, récite ſur la mort de Cicéron un Poëme, dont le premier vers offenſe Pollion, I. 408.

SÉXTILIUS FELIX eſt chargé de garder la riviere d'Inn, V. 363.

SEXTILIUS PACONIANUS, complice de Séjan, eſt mis à mort, II. 588.

SEXTIUS AFRICANUS, IV. 36. 205.

SEXTUS de Chéronée, Stoïcien, neveu de Plutarque, fait des leçons à Marc-Aurele, VIII. 232.

SEXTUS EMPIRICUS, Pyrrhonien, VIII. 378.

Sibyllins (*livres*). Attention d'Auguſte ſur cet objet, I. 208. Nouveaux vers Sibyllins préſentés au Sénat, & ſoumis à l'examen par ordre de Tibere, II. 607. Aurélien ordonne que l'on conſulte les livres Sibyllins, XI. 52.

SICAMBRES (les), peuple Germain, remportent une victoire ſur Lollius, I. 278. Vaincus par Tibere, ils ſont tranſportés en deçà du Rhin, 299. Leur nom ſemble comme éteint pendant un long tems, 300. 265. Cohorte de Sicambres

auxiliaire dans l'armée de Poppéus Sabinus, II. 458.
SICCA, ville d'Afrique, X. 399.
SICHEM, ancien nom de la ville de Naplouſe, IX. 137.
SICILA, bourg près de Mayence, où Alexandre Sévere fut aſſaſſiné, X. 120.
SICILE, I. 17. III. 380. Révoltes d'eſclaves dans cette iſle, X. 366.
SICORIUS PROBUS, envoyé en Ambaſſade par Dioclétien à Narsès pour régler les conditions de la paix, XI. 358.
SIDO, Roi des Sueves, allié & ami des Romains, III. 434. V. 362. 388.
SIDONIENS (les) ſont privés de la liberté par Auguſte, I. 135. *Voyez encore* III. 129.
SIENNOIS (les) ſont punis par le Sénat pour une inſulte faite dans leur ville à un Sénateur, VI. 39.
SICERIUS, Chambellan de Domitien, entre dans la conſpiration contre ſon maître, VII. 187.
SILANUS CRETICUS, Gouverneur de Syrie, ſe rend maître de la perſonne de Vonone, II. 217. Il eſt rappellé, 221. Sa fille devoit épouſer Néron, fils ainé de Germanicus, *ibid.*
SILANUS (D.), l'un des corrupteurs de Julie, petite-fille d'Auguſte, obtient de Tibere la permiſſion de revenir à Rome, II. 323.
SILANUS (M.) frere du précédent, II. 324. Trait de flatterie de ſa part, 379. Il fut beau-pere de Caligula, II. 659. qui le traite indignement, & enfin le fit mourir, III. 24. 26.
SILANUS (C.) Proconſul d'Aſie eſt accuſé & condamné, II. 387. 391.
SILANUS (Ap.) accuſé de prétendu crime de leſe-majeſté, & déchargé de l'accuſation, II. 601. Il périt ſous Claude par les intrigues de Meſſaline, dont il avoit épouſé la mere, III. 241.
SILANUS (L.) fils du précédent, eſt choiſi pour gendre par Claude, III. 205. 241. *Voyez encore* 286. 287. Il eſt diſgracié, 369. 371. Il ſe tue, le jour même du mariage d'Octavie avec Néron, 375.
SILANUS (M.) frere du précédent, petit-fils d'une petite-fille d'Auguſte, & né du vivant de ce Prince, eſt Conſul, III. 296. Agrippine le fait empoiſonner, IV. 9.
SILANUS (L.) étoit regardé comme pouvant aſpirer à tout, IV. 338. Il eſt exilé, & enſuite mis à mort par Néron, 390-394. Statue érigée à

Silanus ſous Trajan, 394.
SILIA, femme d'un Sénateur, eſt envoyée en exil, IV. 412.
SILIUS, Lieutenant de Germanicus, II. 62. Il eſt honoré des ornemens du triomphe, 153. *Voyez encore* 176. Il arrête la rebellion de pluſieurs peuples Gaulois, & les réduit par une victoire, 347. 348. 350. Il eſt accuſé avec ſa femme, & prévient ſa condamnation par une mort volontaire, 511. 515.
SILIUS, fils du précédent, Conſul déſigné, demande que l'on remette en vigueur la loi Cincia, III. 312. Amour forcené de Meſſaline pour Silius, 319. Mariage de Meſſaline avec lui, 348. Il eſt mis à mort, 360.
SILIUS ITALICUS, Orateur, Poëte, Conſul la derniere année de Néron, IV. 474. Il eſt, avec Cluvius Rufus, témoin & garant de l'accord entre Vitellius & Flavius Sabinus, V. 454. *Voyez encore* VII. 72. Mort de Silius Italicus. Traits de ſon caractere & de ſa conduite, 440-442.
SILIUS MESSALA, Conſul, IX. 95. Mis à mort par Héliogabale, 422.
SILVAIN, Gouverneur du fils de Gallien, eſt mis à mort avec le Prince ſon éleve par Poſtume, X. 414. 415.
SILVINUS, Rhéteur, donnant des leçons à Alexandre Sévere, eſt mis à mort par Héliogabale, IX. 455.
SILURES, peuple Breton, ſur les bords de la Saverne, III. 273. Ils ſont défaits par Oſtorius, 437-439. Ils ſe relevent, & conſervent la poſſeſſion de leur liberté, 443-445. Ils ſont ſubjugués par Frontin, VII. 91.
SIMEON (S.) de Jéruſalem, martyriſé ſous Trajan, VII. 431.
SIMILIS, Préfet du Prétoitoire ſous Adrien. Sa retraite. Son épitaphe, VIII. 80. 81.
SIMON, Phariſien, laiſſe adoucir ſon zele par le Roi Agrippa, III. 421.
SIMON, fils de Gioras, ſe diſtingue dans le combat contre Ceſtius, VI. 238. L'un des trois tyrans de Jéruſalem, 337. 339-348. 356. 363. Il partage la défenſe de la ville contre les Romains avec Jean de Giſcale, 366. Il brûle les machines des aſſiégeans, 384. Cruautés exercées par Simon, 392. Il arrête & punit un Officier qui le trahiſſoit, 394. Il eſt forcé de ſe livrer aux Romains, 444. Il eſt mené en triomphe, & étranglé dans la priſon, 452.
Singe, aimé follement par Néron, IV. 322.
SINGART, ville de Méſo-

potamie, prise par Trajan, VII. 474. 477.
SINNACÉS, Seigneur Parthe, a grande part aux révolutions qui arrivent dans l'Empire où il tenoit un haut rang, II. 633. 635. 639. 641.
SINOPE, ville du Pont, I. 198.
SION, colline de Jérusalem, VI. 327. Pont qui joignoit le Temple à Sion, 334. 335. Cette colline ne fut point comprise dans la nouvelle ville d'Elia, & elle est restée inhabitée, VIII. 111. 112.
SIRMICH, ou SIRMIUM, ville de Pannonie, I. 428. Maximin y fait un séjour assez long, X. 151. 177. 206. Claude II. meurt à Sirmium, XI. 25. Probus est tué près de Sirmium, 213.
SIRPICUS, Centurion, II. 49.
SISENE, Sénateur, pique Auguste, qui retient sa colere, I. 204.
SISENNA, Centurion, V. 242.
SIXTE (S.), Pape & Martyr sous Valérien, X. 345.
SMYRNE. Temple dans cette ville avec droit d'asyle, II. 384. Temple construit à Smyrne en l'honneur de Tibere, de Livie, & du Sénat, 415. Libéralité de Marc-Aurele envers cette ville, maltraitée par un tremblement de terre, VIII. 259. 363.
SOÆMIS (Julia) fille de Mæsa, & mere d'Héliogabale, IX. 391. Elle est déclarée ennemie par le Sénat, avec son fils, 402. Elle signale son courage dans le combat, 404. Elle est appellée *Augusta*, 419. *Voyez encore* 424. Elle entre au Sénat, 429. Elle étoit la présidente du Sénat de femmes, établi par son fils, *ibid.* Elle périt avec lui, 462. 463.
SOÆMUS est fait par Néron Roi de la Sophéne, IV. 78. Il se déclare pour Vespasien, V. 331. Il prend part à la guerre contre les Juifs, VI. 238. 254. 349.
SOÆMUS, ou SOÆME, Roi d'Arménie sous la protection des Romains, VIII. 234 Il est détrôné par les Parthes, & vient à Rome, où il devient Sénateur & Consul, 235. Il est rétabli dans son Royaume, 241.
SOCRATE. Mot sur Socrate, appliqué à Tite Antonin, VIII. 209.
SOIE. Habits de Soie interdits aux hommes, II. 197. Héliogabale fut le premier des Romains qui porta des habits d'étoffe de soie pleine, IX. 426. La soie s'achetoit au poids de l'or, XI. 97. Etoffes toutes de soie interdites aux hom-

mes, 149.
Soldats, ou gens de guerre. Leur licence étoit le foible de la Monarchie des Céſars, qu'ils avoient faits, I. 34. Les récompenſes des gens de guerre augmentées, 399-401. *Voyez encore* II. 39. 40. 72. 73. 127. Caligula réduit à ſix mille ſeſterces la récompenſe des vétérans, III. 95. La diviſion entre les ſoldats & le Sénat éclate pour la premiere fois après la mort de Caligula, 179. Claude eſt le premier des Céſars, qui fit une largeſſe aux ſoldats pour acheter en quelque façon leurs ſuffrages, 183. Néron ſuivit cet exemple, IV. 5. Nymphidius au nom de Galba, la porta à l'excès, 507. Réflexions ſur la licence que prennent les ſoldats de diſpoſer de l'Empire, V. 3-5. Galba périt pour avoir voulu réformer leur inſolence, 35. Les ſoldats Romains ne s'armoient de toutes pieces que pour le combat, 88. Droit d'exemption payé aux Centurions par les ſoldats. Othon établit l'uſage de le payer du Tréſor Impérial, 115. 153. Précautions priſes par Domitien pour prévenir les révoltes parmi les troupes, VII. 184. Commode accrut la licence des gens de guerre, VIII. 413. 491. Leur inſolence eſt pouſſée à ſon comble après la mort de Pertinax, IX. 38. 65. Sévere flatte les ſoldats, 180. 238. Caracalla fut prodigue à leur égard, 303. Il les employoit comme eſpions, 308. Il les préféroit aux Sénateurs, 310. Il mettoit en eux toute ſa confiance, 314. Inconvéniens d'un gouvernement militaire, prouvés par l'élection d'Héliogabale, 415. Les ſoldats ne ſe laiſſoient gagner que par l'or, X. 46. Ils tiroient un tribut de chaque mutation d'Empereur, 118. Maximin n'eut d'égards que pour les ſoldats, 153. Ils ſouffrent avec peine des Empereurs choiſis par le Sénat, 221. 225. Les ſoldats ordonnent que Philippe ſoit aſſocié à Gordien, 250. Combien les Empereurs Romains dépendoient des ſoldats, XI. 54. Après la mort d'Aurélien, l'armée & le Sénat, ſe renvoyent mutuellement le choix d'un Empereur, 127. Les ſoldats ſe remettent en poſſeſſion d'élire l'Empereur, 163. Probus ne laiſſa jamais le ſoldat oiſif, & au défaut des guerres, il occupoit les troupes à des travaux publics, 178.

178. Pouvoir des gens de guerre dans le Gouvernement Romain, XII. 55. Loix de Conſtantin par rapport aux gens de guerre, 224-226.

Soleil (le), adoré à Emeſe ſous le nom d'Héliogabale, ou Elagabal, IX. 391. 392. Son ſimulacre étoit une pierre de figure conique, 392. XI. 77. Le Soleil fut la divinité favorite d'Aurélien, XI. 40. 77. 117.

SOLIN. *Voyez* Julius Solo.

SOLON imité par Auguſte, I. 182.

Songe. Deux freres Chevaliers Romains, accuſés & condamnés pour un ſonge que l'un d'eux avoit eu, III. 310.

SOPATRE, Philoſophe, mis à mort par Conſtantin, XII. 303.

SOPHENE, région, IV. 78. V. 331.

SOPRONIE, femme chrétienne, ſe tue elle-même pour ſe dérober à la violence de Maxence, XII. 80.

SORENTO, ville de Campanie, I. 386.

SOSIA GALLA, accuſée avec Silius ſon mari, & condamnée à l'exil, II. 512. 515.

SOSIBIUS, Précepteur de Britannicus, eſt employé par Meſſaline pour perdre Valérius Aſiaticus, III. 305. & récompenſé, 311. Il eſt mis à mort par Agrippine, 387.

SOSIUS FALCO, Conſul, VIII. 484. IX. 11. Il veut ſoulever les eſprits contre Pertinax, 12. Son intrigue pour s'élever à l'Empire. Pertinax le ſauve de la condamnation, 27. 28.

SOSSIUS SENECION, ami de Trajan. Plutarque lui a adreſſé pluſieurs de ſes traités moraux, VII. 364.

SOTION, Philoſophe, exhortoit ſes diſciples à s'abſtenir de tout ce qui avoit eu vie. Séneque ſe conforma à ſes avis pendant un an entier, III. 216.

SPALATRO, ville de la Dalmatie, où ſubſiſtent encore preſque entiers les murs du Palais de Dioclétien, XI. 406.

SPARTACUS, II. 360.

Spectacles chez les Germains, I. 262. Prodigalité & manie de Caligula pour les ſpectacles, III. 19-21. Les jeux & les ſpectacles étoient une grande affaire chez les Romains, 317. 334. VIII. 37. 183. Jeux & ſpectacles donnés par Sévere, IX. 201-203. Folies de Caracalla en ce genre, 304. Douze ſpectacles donnés au peuple par Gordien l'ancien dans l'année de ſon Edilité, X. 159. *Voyez* Jeux.

Speluncæ, nom d'une maiſon de campagne pet

éloignée de Gaëte & de Fondi, II. 529.
SPERAT (S.), Martyr, IX. 198.
SPOLETE, ville, X. 307.
SPORADES, iſles, II. 412.
SPORUS, infame jouet des débauches de Néron, IV. 302. 461. Il accompagne Néron dans ſa fuite, 509. 514. Il paſſe à Nymphidius, V. 14. Sporus étoit une protection auprès d'Othon, 113. Il ſe tue lui-même, 347.
STACE, Poëte, VI. 173. VII. 32.
STAIUS, Tribun des ſoldats, II. 423.
STATILIA MESSALINA, mariée à Veſtinus, & enſuite à Néron, IV. 367. 447. Othon avoir deſſein de l'épouſer, V. 238.
STATILIUS (Q.) forcé par Octavien de renoncer à la charge de Tribun du peuple, I. 15.
STATILIUS TAURUS, Préfet de la ville ſous Auguſte, I. 47. 183.
STATILIUS TAURUS, accuſé par un effet des intrigues ſecretes d'Agrippine, ſe tue lui-même, III. 463.
STATIUS ANNEUS, médecin & ami de Séneque, IV. 360.
STATIUS PRISCUS fait la guerre contre les Parthes ſous les ordres de l'Empereur Vérus, VIII. 238. 240. 241.
Statues érigées à des particuliers, II. 415. 416. 432. 438. 498. VII. 133. Statues des hommes illuſtres, raſſemblées par Auguſte dans le champ de Mars, & renverſées par Caligula, III. 73. Claude arrête la licence que prenoient les particuliers de s'ériger des ſtatues à leur volonté, 293. Statues des anciens Héros de Rome dans le Capitole, V. 465. Nombre immenſe des ſtatues de Domitien, VII. 15. Statue d'or du Roi des Parthes, préſentée à Apollonius pour l'adorer, 228. Statues des Empereurs diviniſés & des illuſtres Capitaines Romains, raſſemblées par Alexandre Sévere dans la place de Trajan, X. 54.
STEPHANION, Comédien, joue aux jeux ſéculaires d'Auguſte & à ceux de Claude, III. 317.
STERTINIUS, Lieutenant de Germanicus, II. 137. 173.
STŒCHADES, iſles près de Marſeille, V. 423.
Struthium, herbe, VIII. 388.
SUBRIUS FLAVIUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, conſpire contre Néron, IV. 331. 334. Il voulut tuer Néron, pendant qu'on faiſoit les informations

contre les conjurés découverts, 349. On a dit qu'il avoit eu la penſée de porter Séneque à l'Empire, 361. Il eſt décélé, & ſouffre la mort avec conſtance, 364. 365.

SUCCESSIANUS défend Pityonte contre les Scythes Borans, X. 328. Valérien le fait Préfet du Prétoire, 329.

SUEDIUS CLEMENS, Centurion, V. 181.

SUETONE, Secretaire d'Adrien, eſt diſgracié par ce Prince, VIII. 81-83. Ses écrits, & le peu que l'on ſait de ſa vie, 153. 158.

SUETONIUS LENIS, pere de Suétone, VIII. 158.

SUETONIUS PAULINUS, fait la guerre contre les Maures, & le premier des Généraux Romains il paſſe le mont Atlas, III. 227. Il commande dans la Grande-Bretagne, illuſtre guerrier, & rival de Corbulon, IV. 179. 180. VII. 78-80. Il s'empare de l'iſle de Mona, IV. 180-183. Grande victoire remportée par Suétonius ſur les Bretons, 186. Il eſt traverſé, & enfin révoqué, 192-195. Il eſt choiſi par Othon pour l'un de ſes Généraux, V. 172. Avantage remporté par lui & par MatiusCelſus ſur les troupes de Vitellius, 196-199. Il eſt d'avis de temporiſer, 208. Raiſon ſecrete qu'il pouvoit avoir de propoſer ce parti, 212-214. Il demeure ſans autorité, 217. S'étant ſauvé du combat, il obtient ſa grace de Vitellius par une voie baſſe, 225. 261.

SUETONIUS PAULINUS (C.), probablement fils du précédent, Conſul, IV. 402.

SUEVES (les), peuple Germain, ne ſouffroient point, du tems de Céſar, que l'on apportât du vin dans leur pays, I. 249. Ils rempliſoient tout le cœur de la Germanie, 271. Traits qui les concernent, 271-273. *Voyez encore* 276. 300. II. 87. 230.

SUILIUS (P.) autrefois Queſteur de Germanicus, ame vénale. Tibere veut qu'il ſoit enfermé dans une iſle, II. 433. Il accuſe Aſiaticus & Poppéa, & pluſieurs autres, III. 305. 306. 310. 311. Son infidélité à l'égard d'un client, 312. Il s'oppoſe à l'avis propoſé dans le Sénat d'interdire tout ſalaire des Avocats, 313. 314. Il eſt accuſé ſous Néron, & condamné, non ſans quelque breche à la réputation de Séneque, IV. 58-63.

SUILIUS CESONINUS, infame débauché, III. 362.

SULPICIA, Dame Romaine. Sa Satyre en vers, VII. 171.
SULPICIUS (Ser.) fameux Juriſconſulte, I. 370.
SULPICIUS CAMERINUS, accuſé & abſous, IV. 72.
SULPICIUS CAMERINUS, pere & fils, ſont mis à mort ſur un frivole prétexte, IV. 460.
SULPICIUS ASPER, Centurion, conſpire contre Néron, IV. 331. Il ſouffre la mort avec courage, 366.
SULPICIUS ARRENIANUS, inſigne délateur, puni par le Sénat, IX. 382.
SUNICIENS, peuple voiſin des Bataves, VI. 89.
Supplications, ou actions de graces aux Dieux pour des avantages remportés en guerre : honneur décerné à Adrien, VIII. 92.
Supplices. Réglement qui differe l'exécution des condamnés juſqu'à dix jours après le jugement, II. 342. 672. III. 85.
SURDONIUS GALLUS eſt fait Sénateur par Claude en quelque façon malgré lui, III. 301.
Surena, la ſeconde perſonne du Royaume chez les Parthes, II. 602.
Surintendant des mœurs, titre ſubſtitué à celui de Cenſeur, & exercé par Auguſte & par ſes ſucceſſeurs, I. 14. 37. 152. Surintendance des vivres déférée à Auguſte, 112. Surintendance des eaux, aqueducs, fontaines, donnée par Auguſte à Meſſala, 316. par Nerva à Frontin, VII. 407.
SUSE, ville dans les Alpes, III. 291. 292. forcée par Conſtantin, XII. 96. 97.
SUSE, ancienne Capitale de l'Empire des Perſes célebre par ſes Mages, priſe par Trajan, VII. 225. 487.
SYENE, ville ſur le Nil, préciſément ſous le Tropique du Cancer, I. 93. II. 265.
SYLLA. Exemples contraires de Sylla & de Céſar, I. 7.
SYLLA (L.). Diſpute entre lui & Corbulon, II. 330.
SYLLA (Fauſtus), gendre de Claude, Conſul, III. 448. Pallas & Burrhus accuſés d'avoir voulu le faire Empereur, IV. 43. Il eſt relégué à Marſeille ſur une calomnie groſſiere, 65. Il eſt mis à mort, 227.
SYLLEUS, Arabe. Sa perfidie, I. 92.
SYMMAQUE, accuſé par Thaumaſe, qui avoit été élevé dans ſa maiſon. Dioclétien défend de recevoir cette accuſation, XI. 408. 409.
Synagogues des Juifs, III. not. ſur la p. 121. VI. 210.

SYRACUSE reçoit d'Auguſte le droit de colonie Romaine, I. 133. *Voyez encore* IV. 68. Cette ville eſt pillée par une poignée de Francs, XI. 199.

SYRIACUS, ami d'Aſinius Gallus, & mis à mort pour ce ſeul crime, II. 552.

SYRIE (la), pillée par Varus, I. 442. ſurchargée d'impôts, II. 213. 220. remplie de carnage par les combats entre les Juifs & les Syriens, VI. 236. Syriens, mauvaiſes troupes, IX. 192.

SYRTE (petite), II. 355.

T.

TACFARINAS, Numide de Nation, excite une guerre en Afrique contre les Romains, II. 354. Il eſt battu par Furius Camillus, 355. Il défait une cohorte Romaine, 356. Il eſt rechaſſé dans les déſerts, 358. Bléſus remporte de grands avantages ſur lui, mais ne termine point la guerre, 360. La guerre de Tacfarinas eſt terminée par Dolabella, 416. Tacfarinas ſe fait tuer dans le combat, 420. 421.

TACITE, aſſez peu religieux, paroît d'un autre côté avoir cru aux ſonges, II. 163. Nul hiſtorien n'a mieux développé tous les replis du cœur humain, & par cette raiſon la lecture de ſes écrits eſt très-utile, 436. Il eſt crédule à l'Aſtrologie & à la Divination, 466. 516. 661. Traits de Tacite contre la Providence, IV. 141. 432. Il étoit Préteur, lorſque Domitien célébra les jeux ſéculaires, VII. 29. Sentimens nobles & tendres de Tacite au ſujet de la mort d'Agricola ſon beau-pere, 142. Conſul, il fit l'Oraiſon funebre de Virginius, 324. Il plaide avec Pline contre Marius Priſcus, 392. Amitié de Tacite & de Pline, 435. Ordre dans lequel Tacite a écrit ſes ouvrages, 438. Ce que l'on ſait de ſa naiſſance & de ſa vie, 440. L'Empereur Tacite prétendoit deſcendre de lui, XI. 132. Zele de ce Prince pour conſerver les ouvrages de Tacite, 152.

TACITUS (Cornélius), Chevalier Romain, & Intendant de la Belgique, peut être le pere de Tacite l'Hiſtorien, VII. 439.

TACITUS (M. Claudius), premier opinant dans le Sénat, XI. 129. Il eſt élu Empereur, 131-138. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, XI. p. 435. Sa poſtérité, 167. Son

eſtime pour Probus, 180. Ses meurtriers punis, 181.

TAÏFALES, peuple barbare, XI. 306.

TALIUS GEMINUS, accuſateur de Veiento, IV. 312.

TAMISE, riviere, III. 284. 285.

TANAÏS, fleuve, X. 332.

TANFANA, Divinité révérée chez les Germains, II. 95.

TAPROBANE, iſle, XI. 168.

TARANTAS, Gladiateur, dont on appliquoit le nom à Caracalla, IX. 360.

TARENTE, colonie, ſe dépeuploit, IV. 171.

TARICHÉE, ville de Galilée, priſe par les Romains, VI. 275-280. Exécution violente & ſanglante contre quarante mille brigands, trouvés dans cette ville, 281.

TARPEIEN (roc), du haut duquel on précipitoit les grands criminels, II. 428. 616. III. 252.

TARQUITIUS PRISCUS, accuſateur de Statilius Taurus, eſt chaſſé du Sénat, III. 463. Etant rentré dans le Sénat, il ſe rend coupable de concuſſion en Bithynie, & eſt condamné, IV. 204.

TARQUITIUS CRESCENS, Centurion, IV. 270.

TARRAGONE, ville d'Eſpagne, qui donnoit ſon nom à la Province Tarragonoiſe, I. 26. 79. 82. Autel en l'honneur d'Auguſte à Tarragone. Plaiſanterie d'Auguſte à ce ſujet, 126. *Voyez encore* V. 26. Temple d'Auguſte à Tarragone, VIII. 92. Tarragone priſe par les Francs, X. 417.

TARRUNTIUS PATERNUS remporte une victoire ſur les Germains, VIII. 366. Il étoit Préfet du Prétoire, 429. Il entre dans la conjuration de Lucille contre Commode, 431. Il fait tuer Saotérus, 433. Il eſt accuſé d'une nouvelle conſpiration, & périt, 434. 435.

TARSA, l'un des chefs des Thraces, ſe tue lui-même, II. 461.

TARSE, ville de plaiſirs, VII. 211. Requête de ceux de Tarſe à Tite, appuyée par Apollonius, 276. Cette ville eſt priſe par Sapor, X. 368. *Voyez encore* XI. 166. Maximin Daza meurt à Tarſe, XII. 140.

TARTARO, riviere d'Italie, V. 367. 379.

TATIANUS (Cœlius) Chevalier Romain, tuteur d'Adrien avec Trajan, VII. 397. Il trame avec Plotine l'intrigue de l'adoption d'Adrien, 505. *Voyez encore* VIII. 17. Préfet du Prétoire, il

donne des conſeils violens à Adrien, 26. 29. Il eſt diſgracié & proſcrit, 77.

TAURANTES, peuple d'Aſie, IV. 99.

TAURIN prend la pourpre ſous Alexandre Sévere, X. 81.

TAURUS (mont), III. 414. IV. 269. Le paſſage du mont Taurus fortifié par Niger, arrête d'abord les troupes de Sévere, IX. 124. Un orage affreux en renverſe les fortifications, 125.

TAUS, la Twede, riviere d'Ecoſſe, VII. 100. 101.

TEISSE (la), riviere de Hongrie, VII. 56.

TELESINUS. *Voyez* Pontius.

Temples. Les Germains n'en bâtiſſoient point, I. 235. Courte deſcription du Temple de Jéruſalem, VI. 332. Aſſaut livré au Temple par les Romains maîtres d'une partie de la ville, 414. Tite ſe prépare à attaquer le Temple par les machines, 415. Les Juifs commencent les premiers à mettre le feu aux galleries du Temple, & ſont imités par les Romains, 418. Tite fait prendre dans le Conſeil la réſolution d'épargner le Temple, 424. Le Temple eſt brûlé malgré les ordres & les efforts de Tite, 426-430. *Voyez encore* 434. Les principales dépouilles du Temple portées en triomphe par Tite, 452. Sacrifice fondé par Auguſte dans le Temple de Jéruſalem, pour y être offert tous les jours, III. 138. VI. 228.

TENCTERES, peuple Germain. Leur excellente cavalerie, I. 265. Ils ont part à la défaite de Lollius, 278. *Voyez encore* IV. 110

TERENTIA, femme de Mécene, qui avoit un grand foible pour elle, I. 128. 333. On a dit qu'Auguſte aimoit cette Dame, 182. 333.

TERENTIA, veuve de Cicéron, vécut juſqu'à cent trois ans, II. 196.

TERENTIUS (M.) accuſé comme ami de Séjan, ſe défend avec beaucoup de générosité, & eſt abſous, II. 595-598.

TERENTIUS LENTINUS entre dans une intrigue de ſuppoſition de teſtament, IV. 195.

TERENTIUS RUFUS met aux fers Simon, fils de Gioras, VI. 445.

TERENTIUS MAXIMUS, faux Néron, VI. 538.

Terme, prétendu Dieu. Oracle, qui avoit prédit que le Dieu Terme ne reculoit jamais, convaincu de faux, VIII. 19. XI. 119. Fête du Dieu Terme choiſie par Dioclétien pour le jour de la deſtruction de l'Egliſe de Nicomédie, 372.

TERMESTINS, peuple d'Eſpagne, II. 454.

TERRACINE, occupée par des troupes qui tenoient pour Veſpaſien, V. 439. forcée & ſaccagée par L. Vitellius, 473. *Voyez encore* VI. 7.

Terre (la), honorée comme Déeſſe par quelques peuples Suéves. Artifice cruel des Prêtres de cette prétendue Divinité, I. 272. 273.

TERTULLA, grand-mere de Veſpaſien, V. 302.

TERTULLIEN. Son Apologétique, IX. 198.

Teſtament. C'étoit faire ſa cour à Auguſte, que de lui laiſſer quelque choſe par teſtament, I. 156. Uſage plus commun encore chez les Romains que parmi nous de faire quelque legs teſtamentaire aux perſonnes que l'on conſidéroit, 520. *Voyez* Formules.

TETRICUS eſt fait Empereur dans les Gaules par Victoria, X. 425. Après ſix ans de regne, il ſe remet lui-même entre les mains d'Aurélien, XI. 93. Il eſt mené en triomphe, 100. 103. Du reſte il fut traité humainement par le vainqueur, 106-108. On peut douter s'il a reçu les honneurs divins après ſa mort, 108.

TETRICUS, fils du précédent, eſt fait Céſar par ſon pere, X. 425. Son ſort ſuivit en tout celui de ſon pere. *Voyez l'article précédent.*

TETRINIUS GALLUS, Sénateur, voulant ſe laiſſer mourir de faim, en eſt détourné par Auguſte, I. 319.

Teutoburgienſis ſaltus, lieu de la défaite de Varus, I. 450.

THADMOR, la même ville que Palmyre, XI. 79.

THALA, ville d'Afrique, II. 358.

THAMNA, ville de Judée, VI. 319.

THAUMASE. *Voyez* Symmaque.

THEAGENE, diſciple & Panégyriſte de Pérégrin, VIII. 280.

Théatre de Marcellus dédié, I. 327. Théatre de Pompée, conſumé par le feu, & reconſtruit par Tibere, II. 398. Dans les villes Grecques, le Théatre étoit le lieu de l'aſſemblée du peuple, V. 329.

THEBES aux cent portes, pillée & détruite par Gallus, I. 72. Thébaïde, contrée, 93.

THEOCLÉE, ſœur d'Alexandre Sévere, X. 132. 139.

THEOCRITE, danſeur & eſclave eſt élevé par Caracalla à la charge de Préfet du Prétoire, IX. 309. Il eſt battu par les Arméniens, 337.

THEODORA, belle-fille

de Maximien Hercule, épouſe de Conſtance Chlore, XI. 313. Ses enfans, 427.

THEODOSE étend la loi qui différoit les ſupplices des condamnés, II. 343.

THEODOTE Egyptien défait le tyran Emilien, le prend, & l'envoye à Rome, X. 393. 395.

THEOPHANE, ami du grand Pompée, II. 614. confondu mal-à-propos avec Balbus, X. 190.

Thériaque, préparée par Gallien pour Marc-Aurele, qui en faiſoit grand uſage, VIII. 381. Amas de thériaque faits par Sévere, IX. 236.

Thermes. Voyez Bains. Thermes Antoniniennes, bâties par Caracalla, IX. 360. Thermes de Dioclétien, XI. 319. Thermes conſtruites par Maximien à Carthage, 362.

THESPESION, chef des Philoſophes Ethiopiens au tems d'Apollonius, VII. 273.

THESSALIQUE, ſurnom pris par le tyran Piſon, X. 380.

THESSALONIQUE, aſſiégée inutilement par les Goths, X. 402. XI. 16-18. *Voyez encore* XII. 158. 167.

THEUDAS, impoſteur en Judée, pris & mis à mort, III. 424.

THRACE (la), troublée par des diviſions entre ſes Rois, & ramenée au calme par l'éloignement de Rhescuporis, II. 240-245. Mouvemens en Thrace appaiſés par Velleius, 343. Poppéus Sabinus fait la guerre aux Thraces, & en remporte les ornemens du triomphe, 456. 462. La Thrace devient Province Romaine, III. 298. Thraces, ſortes de gladiateurs, VII. 44.

THRASEA, gendre d'Arria, veut la détourner de ſe donner la mort, III. 248. Trait de Thraſéa, IV. 68. Il ſort du Sénat, après la lecture de la lettre de Néron ſur la mort d'Agrippine, 140. Généreuſe liberté de Thraſéa, 207-210. Il propoſe de ſupprimer les éloges que les Provinces donnoient à leurs Gouverneurs, 245. Marque de diſgrace donnée par Néron à Thraſéa, 252. Condamnation & mort de Thraſéa, 412-436. Deux apophthegmes de Thraſéa, 436. *Voyez encore* V. 291. VI. 13. Son éloge compoſé par Arulénus Ruſticus, VII. 162.

THRASEA PRISCUS, mis à mort par Caracalla, IX. 295.

THRASYLLUS, Aſtrologue, mis à l'épreuve par Tibere, qui lui donna toute ſa confiance, I.

378. *Voyez encore* II. 610. 664. III. 88.

THRASYLLE, fils du précédent, & Aſtrologue comme lui, prédit, au rapport de Tacite, l'Empire à Néron, II. 610.

THUBUSQUE, ville d'Afrique, II. 418.

THUSNELDA, fille de Ségeſte, épouſe d'Arminius, II. 211.

THYLÉ, reconnue par la flotte d'Agricola. C'étoient apparemment les iſles de Schetland, VII. 130.

TIBERE, beau-fils d'Auguſte, mari de Vipſania, fille d'Agrippa & d'Attica, I. 19. 87. 213. Ce fut lui qui étant Empereur transféra les élections du peuple au Sénat, 56. Prérogatives accordées à Tibere, 89. Il exhorta Auguſte à ſe venger des diſcours injurieux tenus contre lui, 122. *Voyez encore* 126. 128. Tibere reçut de l'Ambaſſadeur du Roi des Parthes les drapeaux Romains conquis ſur Craſſus, 136. Il commence à s'élever, 141. 151. 182. Joint à Druſus il ſubjugue les Rhétiens & les Vindéliciens, 190. Il eſt Conſul, 199. Il devient gendre d'Auguſte, 213. Il réduit les Pannoniens, 215. 286. 292. *Voyez encore* 277. Devoirs extérieurs de piété rendus par lui à Druſus ſon frere, 292. 293. 403. Ovarion de Tibere, 297. Il eſt envoyé en Germanie, & y rétablit la paix, 298. Conſul pour la ſeconde fois, il triomphe, 342. Il reçoit la puiſſance Tribunicienne, & ſur le champ il ſe retire à Rhodes, 346. Sa conduite envers Julie, 357. 359. 360. Son ſéjour à Rhodes, 374. Il y eſt bas & tremblant, 376. Il obtient ſon rappel à grande peine, 377. Sa confiance en l'Aſtrologue Thraſyllus, 378. Il vit à Rome en ſimple particulier, 380. Il eſt adopté par Auguſte, 381, & il adopte lui-même Germanicus, 385. Il reçoit de nouveau la puiſſance Tribunicienne, 387. Envoyé contre les Germains, il remporte ſur eux de grands avantages, 419. Il pouſſe ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe, & force les Germains à demander la paix, 420. 421. Il ſe prépare à attaquer Maroboduus, 422. 424. La révolte des Pannoniens & des Dalmates l'en empêche, 425. Tibere prend la conduite de la guerre contre les Pannoniens, & l'adminiſtre avec beaucoup de prudence, 428. Il la termine glorieuſement, 432-436. Eloges & récompenſes qu'il y mérita,

437-441. Il va s'oppoſer aux Germains après le déſaſtre de Varus, & il arrête leurs progrès, 455-458. Eſtime & tendreſſe d'Auguſte pour lui, 459-461. Auguſte lui donne un pouvoir égal au ſien, 461. Triomphe de Tibere, 462. Auguſte le traite ſur le pied de ſon ſucceſſeur déſigné, 475. Craintes que l'on avoit de lui dans le public, 477. Il part pour l'Illyrie, 481. Sur la nouvelle de la maladie d'Auguſte, il revient en diligence, 484. *Voyez le Sommaire de ſon regne à la fin du T.* II. Son précepteur l'avoit défini une boue panrie avec du ſang, II. 103. Vers injurieux contre lui, 112. Il diſoit ſouvent, *Qu'ils me haiſſent, pourvu qu'ils m'eſtiment*, 338. Il avilit les récompenſes d'honneur, en les proſtituant aux délateurs, 432. Difformité de ſa perſonne, 463. Il étoit très-lettré, mais plein de travers en ce genre comme dans tout le reſte, 466. Sa timidité extrême dans l'affaire de Séjan, 564. 567. 575. Sa diſſimulation portée juſqu'à ſes derniers momens, 668. Son teſtament fut caſſé par le Sénat, III. 7. Nuls honneurs décernés à ſa mémoire, 8. Il avoit laiſſé ſans exécution le teſtament de ſa mere, 15. Son nom omis dans le ſerment du 1. Janvier, 32. Il avoit négligé par hauteur l'uſage des étrennes, 110. Conduite de Tibere à l'égard de Claude, 195. Mémoires de Tibere, lus & étudiés par Domitien, qui lui reſſembloit beaucoup, VII. 201. 202. Palais de Tibere, VIII. 194. Caracalla louoit & imitoit Tibere, IX. 299.

TIBERE ALEXANDRE. *Voyez* Alexandre.

TIBÉRIADE, ville fondée par Hérode Antipas, III. 134. *Voyez encore* VI. 257. 275.

Tibérinus, ſurnom donné par inſulte à Héliogabale, IX. 464.

TIBERIUS GEMELLUS, petit-fils de Tibere. Sa naiſſance, II. 286. Son aïeul ne peut ſe déterminer à le choiſir pour ſucceſſeur, 658. Mot de Tibere au ſujet de ſes deux petits-fils, 661. Par le teſtament de Tibere, Gémellus étoit inſtitué ſon héritier avec Caligula, III. 6. Caligula affecte de montrer de l'amitié pour Gémellus, 13. & peu après il le fait mourir, 23. *Voyez encore* 118.

TIBRE. Inſpecteurs du lit du Tibre, établis par Auguſte, I. 504. Débordement du Tibre. Projet

de détourner les rivieres qui s'y jettent, II. 119. 120. *Voyez encore* V. 131. 295. VIII. 233. XI. 116.

TIBUR. Maiſon de campagne d'Adrien à Tibur, VIII. 48.

Ticinum, ancien nom de la ville de Pavie, V. 186.

TIGELLIN, Sofonius Tigellinus, exilé comme coupable d'adultere avec Agrippine, III. 104. *Voyez encore* IV. 207. 408. Il eſt nommé par Néron Préfet des cohortes Prétoriennes, 213. Il perſuade à Néron de faire tuer Sylla & Plautus, 227. Repas donné par Tigellin à Néron, 301. C'eſt dans les jardins de Tigellin que prit naiſſance l'incendie qui conſuma une grande partie de Rome, 306. Confiance que Néron avoit en lui, 354. On lui décerne les ornemens du triomphe & une ſtatue, 374. 375. *Voyez encore* 471. Il abandonne Néron, 507. Nymphidius lui ordonne de quitter l'épée de Préfet du Prétoire, V. 11. Il eſt épargné par Galba, 30-33. Othon le fait mourir, 112. *Voyez encore* VII. 255.

TIGRANE eſt établi par Auguſte Roi d'Arménie, I. 140.

TIGRANE eſt choiſi par les Arméniens pour Roi, & maintenu par les Parthes, I. 364. Il eſt détrôné par Caius Céſar, 370. 371.

TIGRANE, petit-fils d'Hérode, mis à mort par Tibere, II. 656.

TIGRANE, iſſu d'Hérode, eſt fait Roi d'Arménie par Néron, IV. 102. Il entre à main armée dans l'Adiabéne, 257. Il eſt obligé de vuider l'Arménie, 263.

TIGRANOCERTE, ville d'Arménie, III. 414. Corbulon s'en rend maître, IV. 97-101. Les Parthes l'aſſiegent ſans ſuccès, 261. *Voyez encore* 263. 266.

Tigre, animal, vu pour la premiere fois à Rome ſous Auguſte, I. 143.

TIGRE, fleuve, III. 403. Trajan jette un pont de batteaux ſur le Tigre, VII. 482. *Voyez encore* 486. Le Tigre, borne des deux Empires des Romains & des Perſes, XI. 358.

TIMAGINE, Rhéteur médiſant, diſgracié par Auguſte, recueilli par Pollion, I. 404-406.

TIMAGENE, Egyptien, ſert Zénobie pour la conquête de l'Egypte, XI. 64. 65.

TIMARCHUS (Claudius), Crétois, fier & arrogant envers les Magiſtrats Romains, IV. 245.

TIMOLAÜS, d'un des fils

de

de Zénobie, XI. 60. 86.
TINGIS, aujourd'hui Tanger, ville de la Mauritanie, III. 228.
TINNIUS RUFUS, Commandant pour les Romains en Judée, VIII. 106.
TIRIDATE, concurrent de Phraate Roi des Parthes, I. 109. 110.
TIRIDATE, ſuſcité par Tibere pour rival à Artabane, jouit pendant peu de tems du trône des Parthes, & en eſt bientôt dépoſſédé, II. 635-648.
TIRIDATE, frere de Vologéſe, eſt mis par lui en poſſeſſion de l'Arménie, III. 414. Guerre continuelle entre lui & Rhadamiſte, 416. Il reſte maître de l'Arménie, IV. 75. Il ſoutient la guerre contre Corbulon avec beaucoup de déſavantage, & eſt enfin dépoſſédé, 85-101. Vologéſe entreprend de le rétablir, 256-260. Négociations & mouvemens de guerre, qui ſe terminent à un accord par lequel Tiridate convient de venir à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 282-295. Voyage de Tiridate à Rome, 293. 418. 419. Arrivée de Tiridate à Rome. Cérémonie de ſon couronnement. Fêtes magnifiques à cette occaſion, 417. Mot de Tiridate à Néron au ſujet de Corbulon, 442. Néron auroit bien voulu apprendre de lui la Magie, 444.
TIRIDATE, Satrape, excite des troubles en Arménie, eſt fait priſonnier par les Romains, & relégué par Marc-Aurele dans la Grande-Bretagne, VIII. 241. 262.
TIRIDATE, fils de Vologéſe Roi d'Arménie, & rétabli par Macrin ſur le trône de ſon pere, IX. 335. 386.
TIRIDATE, Roi d'Arménie, détrôné par les Perſes & par ſes propres fils, X. 335.
TITE, fils de Veſpaſien, eſt envoyé par ſon pere pour rendre hommage à Galba, V. 11. 304. 308. Son caractere & ſes belles qualités, 308. Il apprend en chemin la mort de Galba, & retourne vers ſon pere, 309. Son attachement pour Bérénice ne le détourna jamais des affaires, 310. 311. *Voyez* Bérénice. Il conſulte l'oracle de Paphos, 311. Il fut le lien de l'union entre Veſpaſien & Mucien, 314. 324. Il eſt chargé par ſon pere de pouſſer la guerre de Judée, 334. Il eſt nommé Conſul avec ſon pere, VI. 9. Bon cœur de Tite à l'égard de Domitien ſon

frere, 52. Union parfaite qui régnât toujours entre le pere & le fils, 160. 161. Il ſert ſous ſon pere dans la guerre contre les Juifs, 254. 263. Il protége Joſéphe, 271. 272. Ses exploits ſous les ordres de ſon pere, 273. 277. 283-287. Il eſt chargé par ſon pere d'aſſiéger Jéruſalem, 322. 323. Il fait ſes approches, & s'expoſe en allant lui-même reconnoître la ville, 348-356. Traits de ſa douceur, 367. 392. 423. 437. 450. Il reconnoît qu'il n'a été que l'inſtrument de la vengeance divine, 438. 439. *Sur le reſte de ce qui concerne le ſiege & la priſe de Jéruſalem par Tite, voyez le Sommaire* II. *du l.* XVI. *à la fin du T.* VI. Devenu Empereur, Tite uſe d'une douceur perſévérante à l'égard de Domitien ſon frere, 485. Mot célebre de ce Prince, 488. Après un grand incendie dans Rome, il déclare que toutes les pertes ſont ſur ſon compte, 528. Il croyoit à la Divination & à l'Aſtrologie, 532. Prêt à mourir, il ſe reproche une faute unique, 533. Il fut mis au rang des Dieux, 537. *Sur le reſte de ce qui appartient à ſon regne, conſultez-en le Sommaire, à la fin du T.* VI. Il profite d'une remontrance qui lui eſt faite par Apollonius, VII. 276. 277. Calomnie d'Adrien contre ſa mémoire, VII. 77.

TITE-LIVE combloit Pompée d'éloges dans ſon Hiſtoire, I. 124. II. 439. Mort de Tite-Live, II. 229. Caligula voulut ôter ſes ouvrages de toutes les Bibliothéques, III. 72. Par le conſeil de Tite-Live, Claude écrivit l'Hiſtoire de ſon tems, 192.

TITIDIUS LABEO, mari trop indulgent, II. 246.

TITINIUS CAPITO, ami fidele du dernier des Silanus, IV. 394.

TITIUS SABINUS, ami fidele de la maiſon de Germanicus, périt par une inſigne trahiſon, II. 536.

Toge (la) habillement propre des Romains. Auguſte y étoit fort attaché, I. 501. 502. C'étoit l'habit de paix. Marc-Aurele & Alexandre Sévere porterent toujours la Toge à Rome & dans l'Italie, VIII. 356. X. 44.

TOGODUMNUS, fils de Cynobellinus, III. 284.

TOGONIUS GALLUS ſe rend ridicule par une flatterie, qui eſt mal reçue de Tibere, II. 585.

TOLBIAC, aujourd'hui Zulpick dans le Duché de Juliers, VI. 127.

Tombeau d'Adrien, aujourd'hui le Château S. Ange, VIII. 46.

TONGRES. TONGRIENS, V. 511. VI. 67. 89. 118. Cohortes de Tongres dans l'armée d'Agricola, VII. 124. Ce fut un Tongrien qui porta le premier coup à Pertinax, IX. 31.

Tonnerre regardé de tout tems par les Romains comme un mauvais préſage dans les élections, V. 57.

TORANIUS (C.) Tribun du peuple, donne un bel exemple de piété filiale, I. 88.

TORPIA, village près de Monaco, I. 81.

TORQUATA, Veſtale, II. 394.

TORQUATUS, ſurnom ancien chez les Manlius, & pris par Nonius Aſprénas, I. 175. Jalouſie de Caligula contre ce ſurnom, III. 73.

TORQUATUS JUNIUS SILANUS eſt accuſé ſous Néron, & ſe donne la mort, IV. 297. *Voyez encore* 392.

TOUR DE STRATON, ancien nom de Céſarée de Paleſtine, VI. 209.

TOURAINE (la), révoltée contre les Romains, & bientôt pacifiée, II. 345.

Tourbes, reſſource des Cauques pour avoir du feu, I. 269.

TRACHALUS (M. Galétius) Conſul, Orateur célebre, IV. 474. 475. Il paſſa pour préter ſa plume à Othon, V. 178. Il fut protégé par Galéria, épouſe de Vitellius, contre les délateurs, 262.

Traditeurs, nom donné parmi les Chrétiens à ceux qui livroient les livres ſaints, XI. 382.

TRAJAN, pere de l'Empereur de même nom, eſt fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. Il commandoit la dixieme Légion dans l'armée de Veſpaſien faiſant la guerre aux Juifs, 272. 278. Il parvint au Conſulat, VII. 328.

TRAJAN, fils du précédent. Ses commencemens: ſon adoption par Nerva, VII. 327-330. Son nom ſeul calme la ſédition qui s'étoit excitée contre Nerva, 330. 331. *Voyez les Sommaires de ſon regne*, VII. 524-530. Sa modeſtie dans la maniere dont il reçut le Conſulat, & l'exerça, 383-391. Il n'étoit rien moins que réglé dans ſa conduite perſonnelle, 406. Sa délicateſſe par rapport à la réputation d'équité, 420. 421. Dignité, équité, bon ſens des réponſes de Trajan aux Lettres de Pline, 424. L'hiſtoire de ſes guerres eſt peu connue. 475. Honneurs qui ſont

décernés à ſa cendre, VIII. 16. Toutes ſes conquêtes, abandonnées par Adrien, 17. Jalouſie d'Adrien contre la gloire de Trajan, 19-20. Temple bâti par Adrien à Trajan, 46. Mot de Trajan ſur quatre premieres années de Néron, expliqué, IV. 20.

TRAJANOPLE, nom donné à la ville de Sélinonte, où Trajan mourut, VII. 507.

Traités, ſcellés par une cérémonie ſinguliere entre les Rois voiſins de la mer Caſpienne, III. 410.

TRAULUS MONTANUS. Triſte avanture de ce jeune Chevalier Romain, III. 361.

TREBELLIANUS, tyran en Iſaurie, eſt vaincu & tué, X. 399. XI. 189.

TREBELLIENUS RUFUS, ancien Préteur, eſt établi tuteur des enfans de Cotys, & Régent de leur Royaume, II. 245.

TREBELLIUS MAXIMUS, Commiſſaire député pour faire le cens dans les Gaules, IV. 205. Commandant l'armée Romaine de la Grande Bretagne, il ſe fait mépriſer & haïr, & eſt chaſſé par ſes ſoldats, V. 155. 271. *Voyez encore* VII. 89.

TREBIZONDE, priſe par le rebelle Anicet, V. 501. Surpriſe par les Scythes Borans, X. 330.

TREBONIUS GARUCIANUS, Intendant de l'Empereur, tue Claudius Macer par ordre de Galba, V. 10.

TREBONIUS RUFINUS, premier Magiſtrat de Vienne en Gaule, ſupprime les combats Gymniques, VII. 372.

Tréſor public. L'adminiſtration en eſt donnée à d'anciens Préteurs, I. 20. On le diſtinguoit du Fiſc, 54. Gratifications ſur le Tréſor public ordonnée par le Sénat, II. 576. *Voyez encore* IV. 51.

Tréſor militaire, établi par Auguſte, I. 401.

Tréſors. Loi d'Adrien touchant les tréſors trouvés en terre, confirmée par Alexandre Sévere, VIII. 55. X. 38. Tréſors de Décébale, cachés ſous le fleuve Sargétia, VII. 462.

TREVES. Ceux de Treves, originaire de Germanie, I. 274. Leur rebellion contre Tibere, II. 344. Ils prennent parti contre Galba, V. 39. 146. 152. Ils furent d'abord fideles aux Romains dans la révolte de Civilis, 516. 534. Ils prirent enſuite part à la rebellion, VI. 66-69. 82. 84. 96. 98. Vaincus par Cérialis, ils ſe ſoumettent, 101. Diſcours de Cérialis à ceux de Treves & à ceux de Langres,

105. Maximien prend poſſeſſion du Conſulat à Trèves, XI. 293. Barbares tranſplantés ſur le territoire de Tréves, 298. Tréves, la plus ordinaire réſidence de Conſtance Chlore, XII. 84.

TREVIA, nom moderne de l'*eau Vierge*, amenée par Agrippine dans Rome, I. 176.

TREVOUX. La bataille entre Sévere & Albin ſe donna dans la plaine entre Lyon & Trévoux, IX. 163.

TRIARIA, épouſe de L. Vitellius, femme impétueuſe & violente, eut grande part à la mort de Dolabella, V. 268-270. *Voyez encore*, 475.

TRIARIUS MATERNUS LASCIVIUS. Les ſoldats veulent élever ce Sénateur à l'Empire. Il s'enfuit, IX. 14.

TRIBOCQUES (les), peuple Germain d'origine, dont la Capitale eſt Straſbourg, I. 274.

Tribunal de gazon, II. 42.

Tribunat du peuple, dédaigné ſous Auguſte, I. 90. 307. Le pouvoir en eſt reſtraint par un réglement du Sénat, IV. 50. Le Tribunat avoit peu de fonctions ſous les Empereurs, XII. 82.

Tribunicienne (puiſſance), reçue par Auguſte, & poſſédée par tous ſes ſucceſſeurs. Avantages & importance de ce titre, I. 35-37. 108. Auguſte la fait donner à Agrippa, 157. & enſuite à Tibere, 346. 387. II. 7. Tibere demande la puiſſance Tribunicienne au Sénat pour Druſus ſon fils, à qui elle eſt accordée, II. 378. *Voyez encore* 379. & XI. 170. 171. Il n'eſt point fait mention de la puiſſance Tribunicienne dans l'inſcription de l'arc de triomphe de Conſtantin, XII. 117.

Tricennales, ou fêtes de la trentieme année, célébrées par Conſtantin, XII. 299.

TRIESTE, ville, I. 427.

TRIMETE, iſle où eſt reléguée Julie petite-fille d'Auguſte, I. 386. II. 481.

TRINOBANTES, peuple de la Grande-Bretagne, III. 438. IV. 179.

Triomphe (le) refuſé par Agrippa, I. 153. 198. Le triomphe réſervé aux Empereurs & à leurs enfans, 198.

TRIPOLITAINE (région), VI. 49. IX. 236.

TROADE, ville d'Aſie, VIII. 223.

TROIS TAVERNES, lieu ſur le chemin d'Appius, XII. 35.

Trône d'or des Rois Parthes, conquis par Trajan, VII. 487. *Voyez encore* VIII. 100. 189.

Trophées & Arc de trium-

phe érigés à Auguſte ſur un ſommet des Alpes, I. 80. Trophées en Germanie, II. 168. 172.

TROYE (jeu de), agréable à Auguſte, & néanmoins abandonné à cauſe des accidens, I. 174. renouvellé par Claude, III. 318.

TROYES en Champagne, XI. 331.

TRUTULE (pont de), nom inconnu aux Géographes, VII. 130.

TUBANTES (les), peuple Germain, II. 96.

TUBERON (Seius), Lieutenant de Germanicus, II. 170.

TUBERON (Seius), ami de Tibere, accuſé témérairement & ſans effet, II. 428.

TUBERONS (les), nom cité comme odieux pour une ſévérité outrée, VI. 417.

TUCCA, chargé par Auguſte avec Varius de la réviſion de l'Enéide, I. 156.

TULLIUS FLAVIANUS, V. 480.

TULLIUS VALENTINUS, de Tréves, grand harangueur, guerrier négligent, VI. 96. 98. 99. Il eſt fait priſonnier par les Romains, 101. & mis à mort par Mucien, 119.

TULLIUS CRISPINUS, Préfet du Prétoire ſous Didius, IX. 44. 94.

TURESIS, l'un des chefs des Thraces Son courage déſeſpéré, II. 461. 462.

TURIN, ville, V. 273. Victoire remportée par Conſtantin près de Turin, XII. 96. 97.

TURINUS (Vétronius) vendeur de fumée, puni par la fumée, X. 35.

TURRANIUS (C.), Surintendant des vivres, II. 10. *Voyez encore* III. 354.

Tuteles, département propre & particulier de l'un des Préteurs, par inſtitution de Marc-Aurele, VIII. 269.

TYANE, ville de Cappadoce, priſe par Aurélien, & épargnée, en vertu, dit-on, d'une apparition d'Apollonius, XI. 68-70.

TYR, ville, privée de la liberté par Auguſte, I. 135. établie par Sévere la Métropole du Gouvernement de la Paleſtine, IX. 135. 136.

Tyrans. L'Evangile ſeul a condamné le meurtre des tyrans, IX. 12. Qui ſont ceux que l'on entend par le nom de tyrans dans l'Hiſtoire des Empereurs, X. 262. Les Tyrans qui s'éleverent ſous Gallien, furent preſque tous gens de mérite, 439.

TYRAS, fleuve, aujourd'hui le Nieſter, XI. 15.

TYSDRUS, ville d'Afrique, où les Gordiens ſont proclamés

Empereurs, X. 166-169.

V.

VABALLATH, fils de Zénobie, XI. 60. 86. 106.

VADA, poſte important dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

VAHAL, fleuve, VI. 129.

Vaiſſeaux de différentes formes, II. 155.

Vaiſſelle d'Alexandre Sévere, ſimple, & d'un poids mediocre, X. 43.

VALENS, tyran de peu de jours, X. 290. autre tyran de même nom, 379.

VALENS, nommé Céſar par Licinius, & enſuite dépouillé & tué, XII. 148.

VALERIANUS, autrefois confrere de Pertinax dans la profeſſion des Lettres, & traité honorablement par le même Pertinax devenu Empereur, IX. 19.

VALERIE, fille de Dioclétien, épouſe de Galérius, XI. 313. Elle fut Chrétienne, mais ſon pere le contraignit de ſacrifier aux idoles, 366. 377. *Voyez encore* XII. 70. Malheureux ſort de cette Princeſſe qui enfin périt par la main du bourreau, 125. 142.

VALERIEN eſt député à Rome par les Gordiens, X. 171. Il eſt nommé Cenſeur par le Sénat, 293. 314-318. Il eſt envoyé ſur le Rhin par l'Empereur Gallus, 303. Il eſt proclamé Empereur par le troupes, & enſuite reconnu unanimement dans tout l'Empire, 306. 307. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, X. 454. Efforts inutiles d'Odénat pour délivrer Valérien des mains de Sapor, 373. *Voyez encore* 369. & XI. 174.

VALERIEN le jeune, fils du précédent, X. 322. nommé Céſar par ſon pere, 361. Il conſeille à Gallien ſon frere de créer Odénat Auguſte, 388. Il fut Auguſte lui-même, 322. 430. Il périt avec ſon frere, 430. 431.

VALERIEN, fils ainé de Gallien, X. 323. nommé Céſar, *ibid.* & 361. Laiſſé dans les Gaules par ſon pere, il y périt, 413-415.

VALERIUS ASIATICUS. *Voyez* Aſiaticus.

VALERIUS LARGUS, délateur & accuſateur de Gallus, I. 72. 74.

VALERIUS LIGUR, III. 290.

VALERIUS MESSALA, arriere-petit-fils de l'Orateur Meſſala, & Conſul avec Néron, reçoit une libéralité de ce Prince, IV. 57. 58.

VALERIUS CAPITO, rappellé d'exil par Né-

ron, IV. 142.
VALERIUS FABIANUS ſuppoſe un teſtament, IV. 195.
VALERIUS PONTICUS eſt d'intelligence avec ceux qu'il accuſoit, IV. 197.
VALERIUS FESTUS, Commandant en Afrique, tient une conduite flottante entre Vitellius & Veſpaſien, V. 346. Il fait tuer le Proconſul L. Piſon, VI. 47.
VALERIUS PAULINUS, Intendant de la Narbonnoiſe, V. 422.
VALERIUS FLACCUS, Poëte, VI. 273.
VALERIUS LICINIANUS, accuſé, & condamné ſur un aveu extorqué par la crainte, eſt exilé, & de Sénateur il devient Profeſſeur, VII. 47-49.
VALERIUS PUDENS, âgé de treize ans, remporte le prix de la Poëſie aux jeux Capitolins, VII. 451.
VALERIUS, Général de Sévere, IX. 129.
VALERIUS FLACCUS, parent de l'Empereur Valérien, X. 326. XI. 174.
VALGIUS (C.) Poëte illuſtre, Conſul, I. 226.
VANDALES, peuple Germain, I. 275. VIII. 423. IX. 312. Leurs courſes en Italie, réprimées par Aurélien, XI. 47. 51. Négociation de ce Prince avec eux, 54. 55. Ils entrent en Gaule, & en ſont chaſſés par Probus, 182. *Voyez encore* 186. 198.
VANDELSBOURG, lieu voiſin de Cambridge, XI. 187.
VANGIO, Roi des Sueves, ami des Romains, III. 434.
VANGIONS, peuple dont la Capitale eſt Vorms, I. 274.
VANNIUS, établi Roi ſur une portion des Sueves par Druſus, fils de Tibere, II. 237. eſt détrôné, III. 433-434.
VARARANE, Roi des Perſes, XI. 121.
VARARANE II. Roi des Perſes, demande & obtient la paix de Probus, XI. 194. 197. *Voyez encore* 230. 231. 281. Dioclétien le force par la terreur de ſon nom à lui demander la paix, 299. 300.
VARARANE III. fils & ſucceſſeur du précédent, XI. 352. 353.
VARDANE, fils de Vologeſe, ſe révolte contre ſon pere, IV. 78.
VARIUS, chargé avec Tucca par Auguſte de la réviſion de l'Enéide, I. 256.
VARIUS LIGUR. gagne par argent ſes accuſateurs, II. 628.
VARIUS MARCELLUS, mari de Soæmis, IX. 391.
VARIUS MACRINUS, X. 63.

VARRONILLE, Veſtale, condamnée par Domitien, VII. 21.

VARUS (P. Quintilius), Conſul avec Tibere, I. 199. Il devient Gouverneur de la Germanie. Son caractere & ſa conduite, 441. Arminius le fait tomber dans le piege, & l'extermine avec ſes trois Légions, 444-452.

VASACÉS négocie au nom de Vologeſe avec le Général Romain Pétus, IV. 275.

VATICAN (vallée du), IV. 148. V. 294.

VATINIUS, Sénateur, étoit inſtruit de la conjuration qui fit périr Caligula, III. 161.

VATINIUS, bas & miſérable flatteur de Néron, IV. 296.

UBIENS, peuple Germain, à qui Agrippa permit de s'établir en deçà du Rhin, I. 274. 276. II. 62. Autel des Ubiens, II. 73. 76. *Voyez encore* 154. Agrippine, mere de Néron, établit une Colonie dans leur ville. Cologne, III. 384. Incendie cauſé par des feux ſortis de terre dans le pays des Ubiens, IV. 113. Les Ubiens, fideles aux Romains, V. 516. 534. Quelques Ubiens entrent dans la conſpiration de pluſieurs peuples Gaulois contre les Romains, VI. 67. Le gros de la nation demeure fidele, & ſe tire d'un grand danger par un adroit tempérament, 84-89.

UCUBIS, ou SUCCUBIS, ville de la Bétique, d'où Marc-Aurele tiroit ſon origine, VIII. 133.

VECTIUS VALENS, inſigne débauché, III. 355.

VECTIUS BOLANUS, Commandant de Légion dans l'armée de Corbulon, IV. 260. Il eſt fait Général de l'armée de la Grande-Bretagne. Son caractere, V. 272. *Voyez encore*, 345. VII. 85. 90.

VECTIUS SABINUS, ouvre l'avis de nommer Empereurs Maxime & Balbin, X. 191. 197.

VEDIUS POLLION, affranchi, monſtrueuſement inhumain envers ſes eſclaves, I. 187. En mourant il inſtitue Auguſte ſon héritier, 188.

VEDIUS AQUILA, Commandant de Légion, eſt attaqué par les ſoldats mutins, V. 225.

VEIANUS NIGER, Tribun, exécute à mort Subrius Flavius, IV. 365.

VEÏENTO, l'un des principaux délateurs ſous Domitien, VII. 173. *Voyez encore*, 315. 316.

VELEDA, ou VELLEDA, prétendue Prophéteſſe

chez les Germains, I. 239. VI. 81. 89. 133. Cérialis ſe ſert d'elle pour ramener les Germains à des penſées de paix, 135. *Voyez encore* VII. 55.

VELLEIUS, Ecrivain adulateur, II. 74. 343. 580. Mouvemens en Thrace, appaiſés par un Velleius, qui peut être cet Hiſtorien, 343. On peut croire qu'il périt dans l'affaire de Séjan, 580.

VELLEIUS BLESUS, riche Conſulaire, trompe les avides eſpérances de Régulus, VII. 447.

VELLOCATUS, Ecuyer de Cartiſmandua, Reine des Brigantes, & épouſé par elle, III. 446.

VENTIDIUS CUMANUS, Intendant de la Judée. Troubles ſous ſon Gouvernement, III. 425. Sa condamnation, 428. 429.

VENUS. Temple de Vénus Erycine rétabli, II. 454. III. 264. Elle étoit honorée à Paphos ſous la figure d'un cône de marbre blanc, V. 311. La Vénus Céleſte de Carthage eſt mariée par Héliogabale à ſon Dieu, IX. 433. *Voyez encore* X. 398. XII. 268. Temples de Vénus à Héliopolis & à Aphaque, détruits par Conſtantin, XII. 267. 268.

VENUSIUS, Roi des Brigantes, III. 446.

VERANIA, épouſe de Piſon adopté par Galba, V. 97. Elle eſt dupée par Régulus, VII. 446.

VERANIUS, ami de Germanicus, II. 259. accuſateur de Piſon, 275. 298. 315.

VERANIUS, Commandant de la Grande-Bretagne, IV. 160.

VERCEIL, ville, V. 167.

VERCUNDARIDUBIUS (C. Julius), Eduen, Prêtre du Temple d'Auguſte à Lyon, I. 281.

VERICUS, chaſſé de la Grande-Bretagne, a recours aux Romains, & donne lieu à leurs premieres conquêtes dans l'iſle, III. 582.

VERISSIMUS, ſurnom donné par Adrien au jeune Marc-Aurele, VIII. 135.

VERONE, Colonie puiſſante, V. 363. X. 277. XI. 249. aſſiégée par Conſtantin, XII. 99.

Verre rendu, dit-on, malléable, II. 675.

VERRITUS, Collegue de Malorix. *Voyez* Malorix.

VERRIUS FLACCUS, célebre Profeſſeur de Grammaire, inſtruit dans ſes leçons publiques les petits-fils d'Auguſte, I. 372.

VERULAMIUM, ville de la Grande-Bretagne, IV. 186.

VERULANA GRACILIA, femme guerriere, V. 452.

VERULANUS SEVERUS,

Commandant de Légion, IV. 260.

VERUS, adopté par Adrien, VIII. 115. Naiſſance & caractere de Vérus, 116. Il eſt fait Préteur, & deux fois Conſul, 120. Il languit quelque tems, & meurt, 121.

VERUS, fils du précédent, adopté par Antonin, 132. 142. Antonin l'eſtimoit peu, & il ne l'éleva pas en honneur, 179. 199. Marc-Aurele, ſon frere adoptif, l'aſſocie à l'Empire, 226. Vérus étoit mauvais Orateur, 230. 231. Il ſe tranſporte en Orient, 235-238. Il ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ſes plaiſirs, 242. Il épouſe Lucille, fille de Marc-Aurele, 263. Il revient à Rome, & triomphe avec Marc-Aurele, 245. Ses vices ſe portent à l'excès, 247-252. Marc-Aurele le mene avec lui à la guerre contre les Marcomans, 294. 295. Il meurt. Soupçons à ce ſujet contre Marc-Aurele, 296. Apothéoſe de Vérus, 298. *Voyez encore* 300. 324.

VESCULARIUS (Flaccus Atticus) employé par Tibere pour préparer les voies à la ruine de Libon, II. 184. Mis à mort par le même Tibere, 599.

VESER, fleuve d'Allemagne, I. 282. 289. 419. II. 157. 159. L'ancienne patrie des Francs étoit au delà du Véſer, XI. 347.

VESPASIA POLLA, mere de Veſpaſien, V. 301. 302.

VESPASIEN réforma par ſon exemple le luxe des tables, II. 376. Etant Edile, il eſt couvert de boue par ordre de Caligula, III. 52. Il ſe diſtingua ſous Claude dans la guerre contre les Bretons, 289. Danger qu'il court, pour s'être aſſoupi pendant que Néron chantoit, IV. 388. Il eſt chargé de la guerre contre les Juifs, 446. 456. Il envoye Tite ſon fils à Galba, V. 11. 44. 308. Il eſt regardé par quelques-uns comme pouvant aſpirer à l'Empire, 110. Il prête ſerment à Vitellius, 259. Sa naiſſance, & ſes premiers emplois, 301-308. Les prophéties du Meſſie appliquées à Veſpaſien, 312. Négociations entre Veſpaſien & Mucien, 313. Il eſt élevé à l'Empire, 315-334. Son foible pour la Divination, 325. Toutes les Légions de l'Illyrie ſe déclarent pour lui, 337. *Voyez* Primus, Mucien. Veſpaſien, Prince digne d'eſtime, VI. 3. Les titres de la puiſſance ſouveraine ſont déférés

à Veſpaſien par le Sénat & par le peuple, 8. Il avoit été ami de Thraſéa & de Soranus, 17. Il traitoit Mucien preſque comme ſon égal, 23. Il abolit l'action de léſe-majeſté, 38. Mot de lui ſur ſon triomphe, 158. Ses exploits contre les Juifs, 253. *& ſuiv. Sur le reſte de ce qui le concerne voyez le Sommaire de ſon regne à la fin du T.* VI.

VESPASIEN, fils de Flavius Clémens, & adopté par Domitien, VII. 180.

VESTA. Temple de Veſta, brûlé, VIII. 479. Le feu éternel de Veſta, tranſporté par Héliogabale dans le temple de ſon Dieu, IX. 431.

Veſtales. Leur Sacerdoce tombe en diſcrédit, & les filles d'affranchis y ſont admiſes, I. 397. Elles préſentent au Sénat le teſtament d'Auguſte, dont elles étoient dépoſitaires, II. 12. Election d'une Veſtale, 249. Les Veſtales honorées, 416. employées comme médiatrices, III. 357. V. 482. Veſtales condamnées, VII. 21. 47. IX. 310. 311. Héliogabale épouſe une Veſtale, 435.

VESTILIUS (Sex.) ancien ami de Tibere, eſt forcé par lui de ſe donner la mort, II. 598.

VESTINUS, Conſul. Craintes de Piſon à ſon ſujet, IV. 338. Néron le fait mourir, quoique ce Conſul n'eût point de part à la conjuration, 366.

VESTINUS (L.), Chevalier Romain, eſt chargé par Veſpaſien de l'Intendance ſur la reconſtruction du Capitole, VI. 58.

VESTRICIUS SPURINNA, l'un des Généraux d'Othon, V. 179. Son adreſſe pour parvenir à ſe faire obéir des Prétoriens 186-188. Il défend Plaiſance contre Cécina, 189-193.

VESUVE (Mont), IV. 250. Embraſement du mont Véſuve ſous Tite, VI. 496. Eruption du Véſuve, IX. 260.

Vêtemens. Inconvéniens de diſtinguer les conditions par la qualité des vêtemens, X. 53. Habit Conſulaire, 161.

Vétéra, nom d'un camp Romain, aujourd'hui *Santen* dans le Duché de Cléves, II. 91. Siege de ce camp par Civilis, V. 515. 522. levé, & recommencé preſque ſur le champ, 544. 545. Civilis devient maître du camp, 70. 78. *Voyez encore* 122.

VETURIUS, ſoldat, entreprend de faire Othon Empereur, V. 67.

Veuves. Loix de Conſtantin en leur faveur, XII. 218.

VEZINAS, homme illuſtre entre les Daces, VII. 61.
VIBIDIA, Veſtale, III. 357.
VIBIUS SERENUS (C.), l'un des accuſateurs de Libon, II. 187. 429. condamné pour actes de cruauté & de violence, & enfermé dans l'iſle d'Amorgus, 411. accuſé par ſon fils, & renvoyé à ſon premier jugement, 426-430.
VIBIUS SERENUS, fils du précédent, accuſateur de ſon pere, II. 426-428.
VIBIUS RUFUS, dernier mari de Terentia, veuve de Cicéron. Sa ſotte vanité, II. 196.
VIBIUS FRONTO, Commandant de Cavalerie, II. 263.
VIBIUS MARSUS, échappe à la cruauté de Tibere, en tirant ſon affaire en longueur, II. 663. 664. Il eſt Gouverneur de Syrie, III. 395.
VIBIUS CRISPUS, célebre Orateur, obtient pour ſon frere une condamnation moins rigoureuſe, IV. 173. Il faut condamner l'accuſateur de ſon frere, V. 244-246. Bon mot de Vibius ſur l'excès de la bonne chere, 265. Il avoit fait le métier de délateur, V. 246. VI. 32. 35. 37. Mot de Vibius Criſpus ſur Domitien, VII. 12. Son caractere tracé par Juvenal, 49. 50.
VIBIUS SECUNDUS, fiere du précédent. *Voyez ſon article.*
VIBIUS PASSIENUS, Proconſul d'Afrique, X. 398.
VIBULENUS, ſoldat ſéditieux, II. 45. Il eſt tué par ordre de Druſus, fils de Tibere, 56.
VIBULENUS AGRIPPA, Chevalier Romain, étant accuſé, prend du poiſon dans le Sénat même, II. 655.
VIBULLIUS Préteur, IV. 50.
Vicaires des Préfets du Prétoire, XI. 316.
VICENCE, ville, V. 365.
Vicennales, ou Fêtes de la vingtieme année de Dioclétien, XI. 388. Galérius fait les apprêts de la Fête de ſes Vicennales, XII. 64. 65. Vicennales de Conſtantin, 178.
Victimes humaines chez les Germains, I. 236. Claude les interdit aux Druides, mais ſans pouvoir en abolir l'uſage, III. 263. L'uſage en étoit pratiqué dans l'iſle de Mona, IV. 182. Ordonnance d'Adrien contre cette cruelle impiété, VIII. 54. qui étoit encore pratiquée dans Rome ſous Aurélien, XI. 53.
VICTOIRE (ſtatue de la),

portée aux obſeques d'Auguſte, II. 18.
VITORIA fait nommer Empereurs en Gaule Marius & enſuite Tétricus, X. 423. 425. Sa mort, 426. Zénobie voulut ſe liguer avec elle, XI. 66.
VICTORIN, fils de Victoria, X. 423. Lieutenant de Poſtume, 419. Il ſe fait Empereur, & eſt tué, 422. 423. En mourant il nomme ſon fils Céſar, qui eſt tué ſur le champ, 423.
VICTORINUS, ami de Marc-Aurele, échappe à la cruauté de Commode, VIII. 466. Traits de ſa vigueur dans le commandement, 467.
VICTORINUS, défait Probus d'un rebelle, XI. 209.
VICTOVALES, nation Germanique, VIII. 291.
VIENNE en Autriche, II. 408.
VIENNE en Dauphiné, lieu de l'exil & de la mort de Pilate, III. 31. Patrie de Valérius Aſiaticus, 306. Rivalité de Vienne contre Lyon, IV. 485. V. 162. Les Viennois ſe rachetent du pillage, dont ils étoient menacés par Valens, V. 163. Combats Gymniques ſupprimés à Vienne, 372.
Viginтivirat, premier degré des honneurs, II. 326.
Vignes, arrachées par ordre de Domitien, VII. 22. 191. Probus permet d'en planter dans les Gaules, en Eſpagne, & en Pannonie, XI. 212.
VIMINACIUM, ville de la Mœſie ſur le Danube, VII. 458. IX. 158. XI. 249.
Vin. Foible des Germains pour le vin, I. 248. 249.
Vinaigre mêlé avec de l'eau, boiſſon du ſoldat Romain, IX. 69.
VINCENT (S.), illuſtre Martyr, XI. 378.
VINCIUS RUFINUS prend part à une ſuppoſition de teſtament, IV. 195.
VINDELICIENS, ſubjugués par Tibere joint à Druſus, I. 190. Autélien chaſſe les Barbares de la Vindélicie, XI. 118.
VINDEX (C. Julius) ſe révolte contre Néron, IV. 476. Il écrit à Galba, 477. Il aſſemble de grandes forces, 484. Il eſt vaincu par Virginius, & ſe tue, 498.
VINDEX, Préfet du Prétoire ſous Marc-Aurele, eſt vaincu par les Marcomans, VIII. 302.
VINDOBONA, ancien nom de Vienne en Autriche, VIII. 367.
VINDONISSA, aujourd'hui Windiſch en Suiſſe, VI. 82. lieu célebre par deux victoires de Conſtance Chlore ſur les

Barbares, XI. 310. 349.
Vingtieme, impoſé ſur les ſucceſſions collatérales, pour entretenir le tréſor militaire, I. 402. Modérations appoſées à cet impôt par Nerva & par Trajan, VII. 310. 349. Il eſt converti en dixieme par Caracalla, IX. 302. & rappellé à ſon inſtitution primitive par Macrin, 370.
VINICIUS (M.) remporte de légers avantages ſur quelques peuples Germains, I. 80. 376. 418.
VINICIUS, petit-fils du précédent, épouſe Julie fille de Germanicus, II. 610. *Voyez encore* 657. III. 163. Il eſt Conſul pour la ſeconde fois 293. Il meurt empoiſonné par Meſſaline, 297.
VINICIUS conſpire contre Néron, IV. 466.
VINIUS (T.) détermine Galba à ſe déclarer publiquement contre Néron, IX. 486. Son pouvoir ſur l'eſprit de Galba, V. 14. 20. Hiſtoire de ſa fortune, 21. Il vendoit tout, 29. Il ſauve Tigellin, 30. Il vouloit faire adopter Othon par Galba, 46. 47. *Voyez encore* 78. 80. Mort de Vinius, 92. Son teſtament demeure ſans effet à cauſe de ſes exceſſives richeſſes, 98.
VIPSANIA, fille d'Agrippa & d'Attica, mariée à Tibere, mere de Druſus, I. 213. Tibere, qui l'aimoit, la répudie pour épouſer Julie, fille d'Auguſte, 214. 215. Elle ſe remarie à Aſinius Gallus, 409. Elle eſt la ſeule des enfans d'Agrippa qui ait fini doucement la carriere de ſa vie, II. 318.
VIPSANIUS GALLUS, meurt Préteur, II. 223.
VIRDIUS GEMINUS, termine les troubles excités dans le Pont, V. 502.
VIRGILE conſulté par Auguſte, dit-on, avec peu de probabilité, ſur le parti de garder ou d'abdiquer la ſouveraine puiſſance, I. 11. Il étoit ami de Gallus, 74. Vers de Virgile ſur Marcellus, 102. Caton loué par Virgile, 124. Mort de Virgile, 155. 156. Caligula fut ennemi de la gloire de Virgile, III. 72. Vénération de Silius Italicus pour Virgile, VII. 442. Alexandre Sévere l'appelloit le Platon des Poëtes, X. 55. Vers de Virgile cités dans des occaſions remarquables, I. 502. IX. 111. 195. XI. 240.
VIRGINIUS RUFUS, Commandant des Légions du haut Rhin, ſans vouloir ſoutenir Néron, marche cependant contre Vindex, IV. 497. L'armée de Virginius lui offre l'Empire, qu'il refuſe 500. Il refuſe auſſi de ſe

déclarer pour Galba, *ibid.* Motifs de ſa conduite, 501. Il refuſe encore une fois l'Empire, & fait reconnoître Galba par ſes Légions, V. 7. Il ſe rend auprès de Galba, qui lui avoit nommé un ſucceſſeur, & il en eſt reçu froidement, 8. Les Légions de Germanie ſont piquées contre lui, 40. Othon le nomme Conſul pour la ſeconde fois, 114. Il étoit fils d'un ſimple Chevalier, 144. Il refuſe une troiſieme fois l'offre de l'Empire, 250. Mouvement ſéditieux des troupes contre lui, 276. Troiſieme Conſulat de Virginius, & ſa mort, VII. 321-325.

VISELLIUS VARRO, Commandant de l'armée du bas Rhin dans le tems de la révolte de Sacrovir, II. 345. 347. 348.

VISELLIUS VARRO (L.), Conſul, accuſe Silius, II. 512. Loi Viſellia, appellée du nom de ce Conſul, I. 56.

VISTILIA, femme de condition, qui ſe fait inſcrire ſur le rôle des Courtiſanes, II. 246.

VITALIEN, Préfet du Prétoire, eſt tué, X. 171. 172.

VITELLIA. Diſcrétion de cette Dame, II. 339.

VITELLIUS (P.) Intendant d'Auguſte, V. 133.

VITELLIUS (P.) fils du précédent, Lieutenant de Germanicus, II. 150. l'un des accuſateurs de Piſon, 275. 298. 304. 315. Il eſt accuſé comme complice de Séjan, & périt, 580. 581. *Voyez encore* V. 133.

VITELLIUS (L.) frere du précédent, V. 133. Il eſt fait par Tibere, Gouverneur de Syrie, II. 636. Il s'y conduit bien. *ibid.* & 639-641. Il conclut un Traité avec Artabane, Roi des Parthes, III. 27. Pilate eſt deſtitué par lui, 31. Sa baſſe adulation envers Caligula, 77. Il eſt Conſul pour la ſeconde fois avec Claude, 252. 285. pour la troiſieme fois, 299. Cenſeur avec Claude, *ibid.* Sa baſſe flatterie, *ibid.* Son horrible perfidie cauſe la mort de Valérius Aſiaticus, 307. 308. Sa diſſimulation artificieuſe dans l'affaire de Meſſaline, 358. Il ſe lie avec Agrippine, & perd Silanus, 370. Il leve les ſcrupules de Claude ſur ſon mariage avec ſa niece, 372. Vitellius eſt accuſé, 388. Dernier trait de ſon tableau, 389.

VITELLIUS (A.) fils du précédent, eſt Conſul, III. 334. Sa conduite lâche dans le Sénat, IV. 209. Galba, parce qu'il le mépriſoit, lui donne

le commandement de l'armée du bas Rhin, V. 41. Othon & Vitellius, rivaux entre leſquels il étoit difficile de trouver le pire, 108. 109. 206. Origine de Vitellius, 133. Son caractere : ſes vices : traits de ſa vie, 134-138. Mouvement qui le porte à l'Empire, 138-158. Othon & Vitellius ſe ſondent mutuellement & ſe tendent des embûches, 167. Familles d'Othon & de Vitellius conſervées, 169. *Voyez le Sommaire de ſon regne*, V. 554-560. Mot horrible de Vitellius viſitant le champ de bataille de Bédriac, 280. Son fils à qui il avoit donné le nom de Germanicus, eſt mis à mort par Mucien, 260. 496. Sa fille fut mariée par Veſpaſien, 456. VI. 164.

VITELLIUS (L.) frere du précédent, III. 334. V. 134. 174. 253. Repas donné par L. Vitellius à l'Empereur ſon frere, 266. Mauvais conſeils qu'il lui donnoit, 267. 416. Terracine priſe & ſaccagée par L. Vitellius, 439. 473-476. Il avoit de l'activité, 476. Il eſt mis à mort par les vainqueurs de ſon frere, 494. 495.

VITIA, mere de Fuſius Géminus, miſe à mort pour avoir pleuré ſon fils, II. 603.

VIVIANUS ANNIUS, gendre de Corbulon, IV. 289. 293. 462.

VLIE (le), ancienne embouchure du Rhin à l'Orient, I. 283.

ULPIA TRAJANA, nom ſubſtitué par Trajan à celui de Zarmiſegethuſa ancienne Capitale des Daces, VII. 363.

ULPIEN, diſciple de Papinien, IX. 290. Il eſt enlevé par Héliogabale à Alexandre Sévere, & envoyé en exil, 455. Il eſt rappellé par Alexandre Sévere, & choiſi pour Préfet du Prétoire, X. 16. Confiance qu'avoit ce Prince en lui, 37. Détails ſur ce qui le regarde, 68. 69. Il eſt maſſacré par les Prétoriens, 70. Il fut ennemi des Chrétiens, *ibid. Voyez encore* 125.

ULPIUS. *Voyez* Trajan.

ULPIUS MARCELLUS commande les Légions dans la Grande Bretagne. Son caractere ferme & même dur, VIII. 446. 447.

ULPIUS JULIANUS, nommé Préfet du Prétoire par Macrin, VIII. 378. Il eſt défait & tué par les rebelles, & ſa tête apportée à Macrin, 396. 400.

ULPIUS CRINITUS, riche Conſulaire, adopte Aurélien, X. 343. *Voyez encore* XI. 44.

UMBONIUS SILO brave la vengeance des affranchis de Claude, III. 292.
UNSINGIS, riviere, aujourd'hui l'Hunnéſe, II. 252.
VOCONTIENS, peuple Gaulois, V. 164.
VOCULA (Dillius), Commandant de Légion, marche au ſecours du camp de *Vétéra* aſſiégé par les Bataves, & fait preuve d'intrépidité contre les ſéditions toujours renaiſſantes parmi les troupes Romaines, V. 526-533. Il étoit décidé pour Veſpaſien, 538. Combat contre les Bataves, où Vocula reſte vainqueur, 540. 542. Seconde victoire de Vocula, 542. Il en perd le fruit, 544. Sédition, dans laquelle peu s'en faut qu'il ne périſſe, 545-547. Il reprend l'autorité, & délivre Mayence, 547. 548. Les Gaulois rebelles corrompent la fidélité des Légions que commandoit Vocula, VI. 69-72. Diſcours de Vocula à ſes ſoldats infideles, 72. Claſſicus le fait tuer, 76.
Vœux qui ſe renouvelloient tous les ans le trois Janvier pour la proſpérité des Empereurs, III. 110. IV. 415. Clauſe remarquable ajoutée à ces vœux par Trajan, VII. 385. *Voyez encore* IX. 24. 326.
Voitures fabriquées avec un art ſingulier, IX. 15.
VOLAGINIUS, ſimple ſoldat, tue Scribonianus Camillus, & en eſt récompenſé par Claude, III. 245. V. 319.
VOLANDUM, place d'Arménie, emportée d'aſſaut par Corbulon, IV. 91-92.
VOLESUS MESSALA, Proconſul d'Aſie, condamné ſous Auguſte pour ſes cruautés, II. 390.
VOLOGESE, fils de Vonone, Roi des Parthes, fait Tiridate ſon frere Roi d'Arménie, III. 406. 414. IV. 75. Il retire ſes troupes de l'Arménie, & donne des otages aux Romains, IV. 78. 80. Il renouvelle la guerre, 85. Evénemens de cette guerre, qui ſe termine à l'avantage des Romains, 85-102. Vologéſe renouvelle encore une fois la guerre, 256. Négociations entre Vologéſe & Corbulon, 262-264. La guerre recommence, 265. Céſennius Pétus, ſe trouvant dans un extrême danger, fait un traité honteux avec Vologéſe, 267-278. Trait de modération de la part de Vologéſe, 277. Accord entre Corbulon & Vologéſe, 280. Ambaſſadeurs de Vologéſe à Rome, 281. Renouvellement de la guerre.

Corbulon en eſt chargé, 282. Vologéſe ſouhaite la paix, 286. 288. & il l'obtient ſous la condition que Tiridate ira à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 290. Vologéſe refuſe de venir à Rome, 445. Il offre un ſecours à Veſpaſien, qui ne l'accepte point, VI. 52. Il en demande réciproquement à Veſpaſien, qui ne veut point ſe mêler des affaires d'autrui, 142. Il félicite par ſes Ambaſſadeurs Tite vainqueur des Juifs, 450.

VOLOGESE, probablement Roi d'Arménie ſous Adrien, VIII. 101.

VOLOGESE, Roi des Parthes, fait la guerre aux Romains, & eſt forcé de conclure une paix déſavantageuſe, VIII. 201. 233-242.

VOLOGESE, Roi des Parthes ſoutient la guerre contre Sévere, IX. 185. Sa mort, 336.

VOLOGESE Roi d'Arménie, Prince ſage & modéré, IX. 288.

VOLTERRE en Toſcane, patrie de Perſe, IV. 249.

VOLUSIEN, fils de l'Empereur Gallus, Conſul & Auguſte avec ſon pere, & tué avec lui, X. 298. 299. 301. 303.

VOLUSIUS (L.) riche Sénateur, meurt âgé de quatre-vingt-treize ans, IV. 52.

VOLUSIUS (Q.), 205.

VOLUSIUS PROCULUS, l'un des Miniſtres du meurtre d'Agrippine, dénonciateur d'Epicharis, IV. 335-337.

VOLUSIUS (C.), ſoldat, entre le premier dans le camp ennemi, V. 400.

VONONE, aîné de la famille de Phraate, donné pour Roi par Auguſte aux Parthes qui le demandoient, eſt bientôt détrôné, choiſi pour Roi par les Arméniens, & enfin obligé de ſe retirer en Syrie, II. 214-217. Transféré par Germanicus à Pompeiopolis en Cilicie, il périt l'année ſuivante, 261-263.

VONONE, Roi des Parthes, pere de Vologeſe, III. 405. 406.

VOTIENUS MOTAUNUS, Narbonnois de naiſſance, l'Ovide des Orateurs, eſt relégué dans les iſles Baléares, & y meurt peu après, II. 449.

Voyer (grand). Cette charge eſt donnée par le Sénat à Auguſte, I. 147.

URANE prend la pourpre ſous Alexandre Sévere, X. 81.

URGULANIA, favorite de Livie. Fierté de cette Dame, II. 200. 201. Elle envoye un poignard à ſon petit-fils, accuſé & coupable du meurtre de ſa femme, 425.

USIPIENS, peuple Ger-

main, I. 265. Ils ont part à la défaite de Lollius, 278. *Voyez encore* II. 96. V. 548. Avanture mémorable d'une cohorte d'Uſipiens, VII. 130.

Uſure. Loi de Claude contre les prêts uſuraires aux fils de famille, III. 320. L'uſure permiſe par les Loix Romaines, VIII. 128. modérée par Conſtantin, XII. 216.

VULCATIUS MOSCHUS, exilé de Rome, & devenu citoyen de Marſeille, II. 454.

VULCATIUS TERTULLITUS, accuſé, évite la condamnation, VI. 392. 393.

VULCATIUS TERTULLINUS, Tribun du peuple, VI. 14. 15.

W.

WAAG (le) riviere. III. 433.

WIGTH, iſle, III. 289. XI. 342.

WINDISCH, nom moderne de Vindoniſſa, VI. 82. XI. 310. 349.

X.

XANTHICUS, nom de mois, VI. 399.

XENOPHON, médecin perfide de Claude, III. 466. 473.

XERXÈS, imité par Caligula, III. 87.

Y.

Yeux & oreilles du Prince, nom donné chez les Rois Parthes à leurs Miniſtres, VII. 229.

YORCK, ville de la Grande-Bretagne, où mourut Sévere, IX. 251. & enſuite Conſtance Chlore, XI. 426.

YVRÉES, ville d'Italie, I. 80. V. 167.

Z.

ZABDAS, Général de Zénobie, remporte une grande victoire ſur les Egyptiens, XI. 64. Il eſt vaincu en Syrie par Aurélien, 71. Ruſe qu'il employe pour être reçu dans Antioche, d'où il s'enfuit avec Zénobie, 72. 73.

ZABDYENE, Province ſur le Tigre, cédée par les Perſes aux Romains, XI. 359.

ZACHARIE, fils de Baruch, déclaré innocent par les Juges, eſt mis à mort par les Zélateurs, VI. 309-311.

ZAÏTHE, lieu de la mort de Gordien troiſieme du nom, & du tombeau qui lui eſt dreſſé par les ſoldats, X. 252.

ZAMOLXIS, Légiſlateur des Daces, honoré par eux comme un Dieu, VII. 56.

ZARMENOCHEGAS, Philoſophe Indien, ſe brûle

en la préſence d'Auguſte, I. 144.

ZARMISEGETHUSA, Capitale des Daces, devient colonie Romaine ſous le nom d'Ulpia Trajana, VII. 402. 404. 463.

ZÉLATEURS, nom que ſe donnoient les factieux de Jéruſalem. Ils s'emparent du Temple, VI. 290. Vaincus dans un combat par le peuple, ils ſe renferment dans la ſeconde enceinte du Temple, 295. 296. Ils appellent à leur ſecours les Iduméens, 298. Cruautés exercées par eux & par les Iduméens, 308-312 Simon fils de Gioras leur enleve la poſſeſſion de la ville, 341-344.

ZENAS, envoyé par Maxence en Afrique contre le tyran Alexandre, remporte ſur lui la victoire, XII. 76.

ZÉNOBIE, épouſe de Rhadamiſte, III. 408. Sa fuite avec cet époux barbare, 414.

ZÉNOBIE, épouſe d'Odenat, 389. Elle paroît avoir eu part au meurtre d'Odenat, 410. 412. Héraclien, Général de Gallien, eſt vaincu par Zénobie, 413. Aurélien entreprend la guerre contre elle. Hiſtoire de cette Reine, XI. 58-66. Elle vient à Antioche. Sa cavalerie eſt défaite par Aurélien 71. Elle s'enfuit d'Antioche à Emeſe, 72. Vaincue près de cette ville, elle va s'enfermer dans Palmyre, 74. Aurélien l'aſſiege dans Palmyre, 78. Lettre de cet Empereur à Zénobie. Réponſe fiere de Zénobie, 80. 81. Zénobie voulant s'enfuir chez les Parthes, eſt priſe, 83. Aurélien lui accorde la vie, 85. Elle eſt menée en triomphe, 103. Du reſte elle eſt traitée humainement, 105. S. Athanaſe a cru qu'elle étoit Juive de Religion, *ibid.*

ZENODORE, petit Prince, ennemi d'Hérode, à qui ſes Etats ſont donnés par Auguſte, I. 139.

ZENODORE, Statuaire, fit le coloſſe de Néron, IV. 310.

ZENON, établi Roi d'Arménie par Germanicus. *Voyez* Artaxias.

ZENON, homme de lettres, relégué par Tibere pour un mot dont ce Prince ſe tint offenſé, II. 601.

ZEUGMA ſur l'Euphrate, III. 401. VI. 450. VII. 226.

ZOSIME, Ecrivain plein de venin contre le Chriſtianiſme, X. 247. 248. Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la con-

verſion de Conſtantin, XII. 181. Une des calomnies de Zoſime contre Conſtantin détruite, 213.

ZOTICUS AURELIUS, rival d'Hiérocles dans la faveur auprès d'Héliogabale, IX. 438.

ZUERIN, ville de la baſſe Hongrie, non loin du lieu où Trajan bâtit ſon pont ſur le Danube, VII. 458. 459.

ZUIDERZÉE, I. 282. II. 136.

Fin de la Table des Matieres.

FASTES CONSULAIRES.

AVIS.

LES Faſtes Conſulaires que nous donnons ici, ne comprennent que les Conſuls ordinaires, c'eſt-à-dire, ceux qui commençoient l'année, & par les noms deſquels on datoit. Les Conſuls ſubſtitués, qui venoient à la ſuite durant le cours de l'année, ſont preſque tous inconnus, & ils figurent peu dans l'Hiſtoire. Mais ils n'en avoient pas moins le titre & le rang de Conſulaires après leur Magiſtrature finie. Delà il arrive premiérement que l'on trouve dans le corps de cet ouvrage pluſieurs perſonnages qualifiés Conſulaires dont les noms ne paroiſſent point dans nos Faſtes, parce qu'ils n'ont été que Conſuls ſubſtitués: & en ſecond lieu, que l'on rencontrera dans ces mêmes Faſtes des Conſuls pour la ſeconde ou troiſieme fois, dont les Conſulats précédens ne ſont point marqués, par la même raiſon que ce n'avoient été que des Conſulats ſubſtitués, & non pas ordinaires.

C. Julius Cæſar Octavianus V. — *Sex. Apuleius.* — AN. R. 723. AV. J. C. 29.

An. R. 724. Av. J. C. 28.	*C. Julius Cæſar Octavianus VI.*	*M. Agrippa II.*
An. R. 725. Av. J. C. 27.	*C. Julius Cæſar Octavianus VII.*	*M. Agrippa III.*

Auguste Empereur.

An. R. 726. Av. J. C. 26.	*Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus VIII.*	*T. Statilius Taurus II.*
An. R. 727. Av. J. C. 25.	*Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus IX.*	*M. Junius Silanus.*
An. R. 728. Av. J. C. 24.	*Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus X.*	*C. Norbanus Flaccus.*
An. R. 729. Av. J. C. 23.	*Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus XI.*	*A. Terentius Varro.*

Et après l'abdication ou la mort de celui-ci

Cn. Calpurnius Piſo.

An. R. 730. Av. J. C. 22.	*M. Claudius Marcellus Æſerninus.*	*L. Arruntius.*
An. R. 731.	*M. Lollius.*	*Q. Æmilius Lepidus.*
Av. J. C. 21. An. R. 732.	*M. Apuleius.*	*P. Silius Nerva.*
Av. J. C. 20. An. R. 733.	*C. Sentius Saturninus.*	*Q. Lucretius.*
Av. J. C. 19. An. R. 734.	*P. Cornelius Lentulus.*	*Cn. Cornelius Lentulus.*
Av. J. C 18.		*C. Junius Silanus.*
An. R. 735. Av. J. C 17.	*C. Furnius.*	*P. Cornelius Scipio.*
An. R. 736. Av. J. C. 16.	*L. Domitius Ahenobarbus.*	*L. Calpurnius Piſo.*
An. R. 737. Av. J. C. 15.	*M. Livius Druſus Libo.*	

M.

M. Licinius Craſſus.	*Cn. Cornelius Lentulus Augur.*	An. R. 738. Av. J. C. 14.
Ti. Claudius Nero.	*P. Quintilius Varus.*	An. R. 739. Av. J. C. 13.
M. Valerius Meſſala Barbatus.	*P. Sulpicius Quirinius.*	An. R. 740. Av. J. C. 12.
Q. Ælius Tubero.	*Paulus Fabius Maximus.*	An. R. 741. Av. J. C. 11.
Julus Antonius.	*Q. Fabius Maximus.*	An. R. 742. Av. J. C. 10.
Nero Claudius Druſus.	*T. Quintius Criſpinus.*	An. R. 743. Av. J. C. 9.
C. Aſinius Gallus.	*C. Marcius Cenſorinus.*	An. R. 744. Av. J. C. 8.
Ti. Claudius Nero II.	*Cn. Calpurnius Piſo.*	An. R. 745. Av. J. C. 7.
D. Lælius Balbus.	*C. Antiſtius Vetus.*	An. R. 746. Av. J. C. 6.
Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus XII.	*L. Cornelius Sulla.*	An. R. 747. Av. J. C. 5.
C. Calviſius Sabinus.	*L. Paſſienus Rufus.*	An. R. 748. Av. J. C. 4.
L. Cornelius Lentulus.	*M. Valerius Meſſalinus.*	An. R. 749. Av. J. C. 3.
Imp. C. Julius Cæſar Octavianus Auguſtus XIII.	*C. Caninius Gallus.*	An. R. 750. Av. J. C. 2.
Coſſus Cornelius Lentulus.	*L. Calpurnius Piſo.*	An. R. 751. Av. J. C. 1.
C. Julius Cæſar.	*L. Æmilius Paulus.*	An. R. 752. De J. C. 1.
P. Vinicius.	*P. Alfenus Varus.*	An. R. 753. De J. C. 2.
L. Ælius Lamia.	*M. Servilius.*	An. R. 754. De J. C. 3.

An. R. 755. De J. C. 4.	*Sex. Ælius Catus.*	*C. Sentius Saturninus.*
An. R. 756. De J. C. 5.	*Cn. Cornelius Cinna Magnus.*	*L. Valerius Meſſala Voluſus.*
An. R. 757. De J. C. 6.	*M. Æmilius Lepidus.*	*L. Arruntius.*
An. R. 758. De J. C. 7.	*Q. Cæcilius Metellus Creticus.*	*A. Licinius Nerva Silianus.*
An. R. 759. De J. C. 8.	*M. Furius Camillus.*	*Sex. Nonius Quintilianus.*
An. R. 760. De J. C. 9.	*Q. Sulpicius Camerinus.*	*C. Poppæus Sabinus.*
An. R. 761. De J. C. 10.	*P. Cornelius Dolabella.*	*C. Junius Silanus.*
An. R. 762. De J. C 11.	*M. Æmilius Lepidus.*	*T. Statilius Taurus.*
An. R. 763. De J. C. 12.	*Germanicus Cæſar.*	*C. Fonteius Capito.*
An. R. 764. De J. C. 13.	*L. Munatius Plancus.*	*C. Silius.*
An. R. 765. De J. C. 14.	*Sex. Pompeius.*	*Sex. Apuleius.*

TIBERE EMPEREUR.

An. R. 766. De J. C. 15.	*Druſus Cæſar.*	*C. Norbanus Flaccus.*
An. R. 767. De J. C. 16.	*T. Statilius Siſenna Taurus.*	*L. Scribonius Libo.*
An. R. 768. De J. C. 17.	*C. Cælius Rufus.*	*L. Pomponius Flaccus.*
An. R. 769. De J. C. 18.	*Tiberius Cæſar Auguſtus III.*	*Germanicus Cæſar II.*
An. R. 770. De J. C. 19.	*M. Junius Silanus.*	*L. Norbanus Balbus Flaccus.*

M. Valerius Meſſala.	*M. Aurelius Cotta.*	An. R. 771. De J. C. 20.
Tiberius Cæſar Auguſtus IV.	*Druſus Cæſar II.*	An. R. 772. De J. C. 21.
C. Sulpicius Galba.	*D. Haterius Agrippa.*	An. R. 773. De. J. C. 22.
C. Aſinius.	*C. Antiſtius.*	An. R. 774. De. J. C. 23.
Ser. Cornelius Cethegus.	*L. Viſellius Varro.*	An. R. 775. De. J. C. 24.
Coſſus Cornelius Lentulus.	*M. Aſinius Agrippa.*	An. R. 776. De. J. C. 25.
Cn. Lentulus Gætulicus.	*C. Calviſius.*	An. R. 777. De. J. C. 26.
M. Licinius Craſſus.	*L. Calpurnius Piſo.*	An. R. 778. De. J. C. 27.
Ap. Junius Silanus.	*P. Silius Nerva.*	An. R. 779. De. J. C. 28.
C. Rubellius Geminus.	*C. Fuſius Geminus.*	An. R. 780. De. J. C. 29.
M. Vinicius.	*L. Caſſius Longinus.*	An. R. 781. De. J. C. 30.
Tiberius Cæſar Auguſtus V.	*L. Ælius Sejanus.*	An. R. 782. De. J. C. 31.
Cn. Domitius Ahenobarbus.	*M. Furius Camillus Scribonianus.*	An. R. 783. De. J. C. 32.
Ser. Sulpicius Galba.	*L. Cornelius Sulla.*	An. R. 784. De. J. C. 33.
Paulus Fabius Perſicus.	*L. Vitellius.*	An. R. 785. De. J. C. 34.
C. Ceſtius Gallus.	*M. Servilius Rufus.*	An. R. 786. De. J. C. 35.
Q. Plautius.	*Sex. Papinius.*	An. R. 787. De. J. C. 36.

An. R. 788. De J. C. 37.	*Cn. Acerronius Proculus.*	*C. Pontius Nigrinus.*

Caligula Empereur.

An. R. 789. De J. C. 38.	*M. Aquilius Julianus.*	*P. Nonius Asprenas.*
An. R. 790. De J. C. 39.	*Caius Augustus II.*	*L. Apronius Cæsianus.*
An. R. 791. De J. C. 40.	*Caius Augustus III.*	
An. R. 792. De J. C. 41.	*Caius Augustus IV.*	*Cn. Sentius Saturninus.*

Claude Empereur.

An. R. 793. De J. C. 42.	*Ti. Claudius Cæsar Augustus Germanicus II.*	*Cacina Largus.*
An. R. 794 De J. C. 43.	*Ti. Claudius Cæsar Augustus Germanicus III.*	*L. Vitellius II.*
An. R. 795. De J. C. 44.	*L. Quintius Crispinus II.*	*M. Statilius Taurus.*
An R. 796. De J. C. 45.	*M. Vinicius II.*	*T. Statilius Taurus Corvinus.*
An. R. 797. De J. C. 46.	*Valerius Asiaticus II.*	*M. Junius Silanus.*
An. R. 798. De J. C. 47.	*Ti. Claudius Cæsar Augustus Germanicus IV.*	*L. Vitellius III.*
An. R. 799. De J. C. 48.	*A. Vitellius.*	*L. Vipstanus.*
An. R. 800. De J. C. 49.	*C. Pompeius Longinus Gallus.*	*Q. Veranius.*
An. R. 801. De J. C. 50.	*C. Antistius Vetus.*	*M. Suilius Rufus.*

Ti. Claudius Cæſar Auguſtus Germanicus V.	*Ser. Cornelius Orfitus.*	An. R. 802 De J. C. 51
Fauſtus Cornelius Sulla.	*L. Salvius Otho Titianus.*	An. R. 803. De J. C. 52
D. Junius Silanus.	*Q. Haterius.*	An. R. 804 De J. C. 53
M. Aſinius Marcellus.	*M. Acilius Aviola.*	An. R. 805 De J. C. 54

Neron Empereur.

Nero Claudius Cæſar Auguſtus.	*L. Antiſtius Verus.*	An. R. 806 De J. C. 55
Q. Voluſius Saturninus.	*P. Cornelius Scipio.*	An. R. 807 De J. C. 56
Nero Claudius Cæſar Auguſtus II.	*L. Calpurnius Piſo.*	An. R. 808 De J. C. 57
Nero Claudius Cæſar Auguſtus III.	*Valerius Meſſala.*	An. R. 809 De J. C. 58
C. Vipſtanus Apronianus.	*C. Fonteius Capito.*	An. R. 810 De J. C. 59
Nero Claudius Cæſar Auguſtus IV.	*Coſſus Cornelius Lentulus.*	An. R. 811 De J. C. 60
C. Caſonius Patus.	*P. Petronius Turpilianus.*	An. R. 812 De J. C. 61.
P. Marius.	*L. Aſinius Gallus.*	An. R. 813 De J. C. 62
C. Memmius Regulus.	*L. Virginius Rufus.*	An. R. 814. De J. C. 63
C. Lecanius Baſſus.	*M. Licinius Craſſus Frugi.*	An. R. 815 De J. C. 64.
P. Silius Nerva.	*M. Veſtinus Atticus.*	An. R. 816 De J. C. 65.

An. R. 817. De J. C. 66.	C. Suetonius Paulinus.	C. Telesinus.
An. R. 818. De J. C. 67.	L. Fonteius Capito.	C. Julius Rufus.
An. R. 819 De J. C. 68.	C. Silius Italicus.	M. Galerius Trachalus.

GALBA EMPEREUR.

An. R. 820 De J. C. 69.	Ser. Sulpicius Galba Cæsar Augustus II.	T. Vinius Rufus.

OTHON EMPEREUR.

VITELLIUS EMPEREUR.

VESPASIEN EMPEREUR.

An. R. 821. De J. C. 70.	Vespasianus Augustus II.	Titus Cæsar.
An. R. 822. De J. C. 71.	Vespasianus Augustus III.	M. Cocceius Nerva.
An. R. 823. De J. C. 72.	Vespasianus Augustus IV.	Titus Cæsar II.
An. R. 824. De J. C. 73.	Domitianus Cæsar II.	Valerius Messalinus.
An. R. 825. De J. C. 74.	Vespasianus Augustus V.	Titus Cæsar III.
An. R. 826. De J. C. 75.	Vespasianus Augustus VI.	Titus Cæsar IV.
An. R. 827. De J. C. 76.	Vespasianus Augustus VII.	Titus Cæsar V.
An. R. 828. De J. C. 77.	Vespasianus Augustus VIII.	Titus Cæsar VI.
An. R. 829. De J. C. 78.	L. Ceionius Commodus.	D. Novius Priscus.

Vespasianus Augustus IX.	*Titus Cæsar VII.*	An. R. 830. De J. C. 79.

TITE EMPEREUR.

Titus Augustus VIII.	*Domitianus Cæsar VII.*	An. R. 831. De J. C. 80.
Sex. Flavius Silvanus.	*T. Annius Verus Pollio.*	An. R. 832. De J. C. 81.

DOMITIEN EMPEREUR.

Domitianus Augustus VIII.	*T. Flavius Sabinus.*	An. R. 833. De J. C. 82.
Domitianus Augustus IX.	*Q. Petillius Rufus.*	An. R. 834. De J. C. 83.
Domitianus Augustus X.	*..... Sabinus.*	An. R. 835. De J. C. 84.
Domitianus Augustus XI.	*..... Fulvius.*	An. R. 836. De J. C. 85.
Domitianus Augustus XII.	*Ser. Cornelius Dolabella.*	An. R. 837. De J. C. 86.
Domitianus Augustus XIII.	*..... Saturninus.*	An. R. 838. De J. C. 87.
Domitianus Augustus XIV.	*L. Minucius Rufus.*	An. R. 839. De J. C. 88.
..... Fulvius II.	*..... Atratinus.*	An. R. 840. De J. C. 89.
Domitianus Augustus XV.	*M. Cocceius Nerva II.*	An. R. 841. De J. C. 90.
M. Ulpius Trajanus.	*.. Acilius Glabrio.*	An. R. 842. De J. C. 91.
Domitianus Augustus XVI.	*A. Volusius Saturninus.*	An. R. 843. De J. C. 92.
.... Pompeius Collega.	*..... Priscus.*	An. R. 844. De J. C. 93.

An. R. 845. De J. C. 94.	..... *Asprenas.*	..... *Lateranus.*
An. R. 846. De J. C. 95.	*Domitianus Augustus XVII.*	... *Flavius Clemens.*
An. R. 847. De J. C. 96.	*C. Fulvius Valens.*	*C. Antius Vetus.*

Nerva Empereur.

An. R. 848. De J. C. 97.	*Nerva Augustus III.*	*L. Virginius Rufus III.*
An. R. 849. De J. C. 98.	*Nerva Augustus IV.*	*Trajanus Cæsar II.*

Trajan Empereur.

An. R. 850. De J. C. 99.	*A. Cornelius Palma.*	*C. Sosius Senecio.*
An. R. 851. De J. C. 100.	*Trajanus Augustus III.*	*M. Julius Fronto.*
An. R. 852. De J. C. 101.	*Trajanus Augustus IV.*	*Sex. Articuleius Paetus.*
An. R. 853. De J. C. 102.	..... *Suranus.*	*L. Licinius Sura.*
An. R. 854. De J. C. 103.	*Trajanus Augustus V.*	*L. Maximus.*
An. R. 855. De J. C. 104.	*L. Licinius Sura II.*	..... *Marcellus*
An. R. 856. De J. C. 105.	*Ti. Julius Candidus II.*	*A. Julius Quadratus.*
An. R. 857. De J. C. 106.	..... *Commodus.*	..... *Cerealis.*
An. R. 858. De J. C. 107.	*L. Licinius Sura III.*	*C. Sosius Senecio.*
An. R. 859. De J. C. 108.	*Ap. Annius Trebonianus Gallus.*	*M. Acilius Metellus Bradua.*
An. R. 860. De J. C. 109.	*A. Cornelius Palma II.*	..... *Tullus.*
An. R. 861. De J. C. 110.	*Priscianus ou Crispinus.*	..... *Orfitus.*

C. Calpurnius Piſo.	*M. Vettius Bolanus.*	An. R. 862. De J.C.111.
Trajanus Auguſtus VI.	*T. Sextius Africanus.*	An. R. 863. De J.C.112.
L. Publilius Celſus II.	*C. Clodius Criſpinus.*	An. R. 864. De J.C.113.
Q. Ninnius Haſta.	*P. Manlius Vopiſcus.*	An. R. 865. De J.C.114.
L. Vipſtanus Meſſala.	*M. Vergilianus Pedo.*	An. R. 866. De J.C.115.
L. Ælius Lamia.	*... Ælianus Veter.*	An. R. 867. De J.C.116.
.... Quintius Niger.	*C. Vipſtanus Apronianus.*	An. R. 868. De J.C.117.

Adrien Empereur.

Imp. Adrianus Auguſtus II.	*Fuſcus Salinator.*	An. R. 869. De J.C 118.
Imp. Adrianus Auguſtus III.	*..... Ruſticus.*	An. R. 870. De J.C.119.
L. Catilius Severus II.	*T. Aurelius Fuſcus.*	An. R. 871. De J.C.120.
M. Annius Verus II.	*..... Augur.*	An. R. 872. De J.C.121.
.... Acilius Aviola.	*.... Corellius Panſa.*	An. R. 873. De J.C.122.
Q. Arrius Patinus.	*C. Ventidius Apronianus.*	An. R. 874. De J.C 123.
Man. Acilius Glabrio.	*C. Bellicius Torquatus.*	An. R. 875. De J.C.124.
P. Cornelius Scipio Aſiaticus II.	*..... Vettius Aquilinus.*	An. R. 876. De J.C. 125.
M. Annius Verus III.	*L. Varius Ambibulus.*	An. R. 877. De J.C.126.
..... Titianus ou peut-être *Tatianus.*	*.... Gallicanus.*	An. R. 878. De J.C.127.

An. R. 879. De J. C. 128.	.... *Torquatus Asprenas.*	.... *Annius Libo.*
An. R. 880. De J. C. 129.	*P. Juvencius Celſus II.*	*Q. Julius Balbus.*
An. R. 881. De J. C. 130.	*Q. Fabius Catullinus.*	*M. Flavius Aper.*
An. R. 882. De J. C. 131.	*Ser. Octavius Lanas Pontianus.*	*M. Antonius Ruſinus.*
An. R. 883. De J. C. 132.	..... *Augurinus.*	..... *Sergianus.*
An. R. 884. De J. C. 133.	..... *Hiberus.*	..... *Siſenna.*
An. R. 885. De J. C. 134.	*C. Julius Servianus III.*	*C. Vibius Varus.*
An. R. 886. De J. C. 135.	..... *Pontianus.*	..... *Atilianus.*
An. R. 887. De J. C. 136.	*Ceionius Commodus.*	*Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.*
An. R. 888. De J. C. 137.	*L. Ælius Verus Caſar II.*	*P. Calius Balbinus.*
An. R. 889. De J. C. 138.	..... *Camerinus.*	..... *Niger.*

TITE ANTONIN EMPEREUR.

An. R. 890. De J. C. 139.	*T. Antoninus Auguſtus II.*	*C. Bruttius Præſens II.*
An. R. 891. De J. C. 140.	*T. Antoninus Auguſtus III.*	*M. Aurelius Caſar.*
An. R. 892. De J. C. 141.	*M. Peducæus Syloga Priſcinus.*	*T. Hoenius Severus.*
An. R. 893. De J. C. 142.	*L. Cuſpius Ruſinus.*	*L. Statius Quadratus.*
An. R. 894. De J. C. 143.	*C. Bellicius Torquatus.*	*Ti. Claudius Herodes Atticus.*

..... *Avitus.*	..... *Maximus.*	AN. R. 895. DE J.C. 144.
T. Antoninus Auguſtus IV.	*M. Aurelius Cæſar II.*	AN. R. 896. DE J. C. 145.
Sex. Erucius Clerus II.	*Cn. Claudius Severus.*	AN. R. 897. DE J. C. 146.
..... *Largus.*	..... *Meſſalinus.*	AN. R. 898. DE J. C. 147.
..... *Torquatus.*	..... *Julianus.*	AN. R. 899. DE J. C. 148.
Ser. Scipio Orfitus.	*Q. Nonius Priſcus.*	AN. R. 900. DE J. C. 149.
... *Glabrio Gallicanus.*	..... *Vetus.*	AN. R. 901. DE J. C. 150.
... *Quintilius Condianus.*	... *Quintilius Maximus.*	AN. R. 902. DE J. C. 151.
Sex. Junius Glabrio.	*C. Omolus Verianus.*	AN. R. 903. DE J. C. 152.
C. Bruttius Præſens.	*A. Junius Rufinus.*	AN. R. 904. DE J. C. 153.
L. Aurelius Commodus.	*T. Sextius Lateranus.*	AN. R. 905. DE J. C. 154.
C. Julius Severus.	*M. Rufinus Sabianus.*	AN. R. 906. DE J. C. 155.
M. Ceionius Silvanus.	*C. Serius Auguri-nus.*	AN. R. 907. DE J. C. 156.
..... *Barbarus.*	..... *Regulus.*	AN. R. 908. DE J. C. 157.
..... *Tertullus.*	..... *Sacerdos.*	AN. R 909. DE J. C. 158.
..... *Plautius Quintillus.*	*M. Statius Priſcus.*	AN. R. 910. DE J. C. 159.
Appius Annius Bradua.	*T. Vibius Barus.*	AN. R. 911. DE J. C. 160.
M. Aurelius Cæſar III.	*L. Aurelius Commodus II.*	AN. R. 912. DE J. C. 161.

Marc-Aurele Empereur.

An. R. 913. De J. C. 162.	*Q. Junius Ruſticus.*	*C. Vettius Aquilinus.*
An. R. 914.	..... *Lalianus.*	..... *Paſtor.*
De J. C. 163. An. R. 915. De J. C. 164.	*M. Nonius Marcellus.*	..... *Celſus.*
An. R. 916. De J. C. 165.	*M. Gavius Orſitus.*	*L. Arrius Pudens.*
An. R. 917. De J. C 166.	... *Servilius Pudens.*	*L. Fuſidius Pollio.*
An. R. 918. De J. C. 167.	*L. Aurelius Verus Auguſtus III.*	..... *Quadratus.*
An. R. 919. De J. C. 168.	..... *Apronianus II.*	..... *Paulus II.*
An. R. 920. De J. C. 169.	*Q. Soſius Priſcus.*	*P. Celius Apollinaris.*
An. R. 921. De J. C. 170.	*M. Cornelius Cethegus.*	*C. Erucius Clarus.*
An. R. 922. De J. C. 171.	*L. Septimius Severus II.*	*L. Alfidius Herennianus.*
An. R. 923.	..... *Maximus.*	..... *Orſitus.*
De J. C. 172. An. R. 924. De J. C. 173.	*M. Aurelius Severus II.*	*T. Claudius Pompeianus.*
An. R. 925.	..... *Gallus.*	..... *Flaccus.*
De J. C. 174.	..... *Piſo.*	..... *Julianus.*
An. R. 926. De J. C. 175.	*T. Vitraſius Pollio*	*M. Flavius Aper II.*
An. R. 927. De J. C. 176.	*II.*	
An. R. 928. De J. C. 177.	*L. Aurelius Commodus Cæſar.*	..... *Quintillus.*
An. R. 929. De J. C. 178.	... *Gavius Orſitus.*	..... *Julianus Rufus.*

Commodus

Commodus Auguſtus II.	*T. Annius Aurelius Verus II.*	AN. R. 930. DE J.C. 179.
L. Fulvius Bruttius Præſens II.	*Sex. Quintillus Condianus.*	AN. R. 931. DE J.C. 180.

COMMODE EMPEREUR.

Commodus Auguſtus III.	..... *Burrus.*	AN. R. 932. DE J.C 181.
..... *Mamertinus.*	..... *Rufus.*	AN. R. 933. DE J.C 182.
Commodus Auguſtus IV.	*M. Auſidius Victorinus II.*	AN. R. 934. DE J.C. 183.
M. Eggius Marullus.	*Cn. Papirius Ælianus.*	AN. R. 935. DE J.C. 184.
..... *Maternus.*	..... *Bradua.*	AN. R. 936. DE J.C. 185.
Commodus Auguſtus V.	*M. Acilius Glabrio II.*	AN. R. 937. DE J.C. 186.
..... *Criſpinus.*	..... *Ælianus.*	AN. R. 938. DE J.C. 187.
C. Allius Fuſcianus II.	... *Bullius Silanus.*	AN. R. 939. DE J.C. 188.
Duo Silani.		AN. R. 940.
Commodus Auguſtus VI.	*Petronius Septimianus.*	DE J.C. 189. AN. R. 941. DE J.C. 190.
.. *Caſſius Abronianus.*	... *Mauricius Bradua.*	AN. R. 942. DE J.C. 191.
Commodus Auguſtus VII.	*P. Helvius Pertinax II.*	AN. R. 943. DE J.C. 192.

PERTINAX EMPEREUR.

Q. Soſius Falco.	*C. Julius Erucius Clarus.*	AN. R. 944. DE J.C. 193.

DIDIUS JULIANUS EMPEREUR.

SEVERE EMPEREUR.

An. R. 945 De J.C 194.	*L. Septimius Severus Augustus II.*	*D. Clodius Albinus Cæsar II.*
An. R. 946. De J.C.195.	*... Scapula Tertullus.*	*... Tineius Clemens.*
An. R. 947. De J.C.196.	*Cn. Domitius Dexter II.*	*L. Valerius Messala Thrasea Priscus.*
An. R. 948. De J.C.197.	*..... Lateranus.*	*..... Rufinus.*
An. R. 949. De J.C.198.	*Ti. Saturninus.*	*C. Gallus.*
An. R. 950. De J.C.199.	*P. Cornelius Anullinus II.*	*M. Ausidius Fronto.*
An. R. 951. De J.C.200.	*Ti. Claudius Severus II.*	*C. Ausidius Victorinus.*
An. R. 952. De J.C.201.	*L. Annius Fabianus.*	*M. Nonius Mucianus.*
An. R. 953. De J.C.202.	*L. Septimius Severus.* *M. Aurelius Antoninus.* } *Augg.*	
An. R. 954. De J.C.203.	*... Septimius Geta.*	*.... Fulvius Plautianus.*
An. R. 955. De J.C.204.	*L. Fabius Septimius Cilo II.*	*..... Libo.*
An. R. 956. De J.C.205.	*M. Antoninus Augustus II.*	*P. Septimius Geta Cæsar.*
An. R. 957. De J.C.206.	*... Nummius Albinus.*	*... Fulvius Æmilianus.*
An. R. 958. De J.C.207.	*..... Aper.*	*..... Maximus.*
An. R. 959. De J.C.208.	*M. Antoninus Augustus III.*	*P. Septimius Geta Cæsar II.*
An. R. 960. De J.C.209.	*..... Pompeianus.*	*..... Avitus.*
An. R. 961. De J.C.210.	*Man. Acilius Faustinus.*	*... Triarius Rufinus.*

..... *Gentianus.*	..... *Baſſus.*	AN. R. 962. DE J.C.211.

CARACALLA EMPEREUR.

C. Julius Aſper.	... *Julius Aſper.*	AN. R. 963. DE J.C.212.
M. Aurelius Antoninus Auguſtus IV.	*D. Calius Balbinus II.*	AN. R. 964. DE J.C.213.
..... *Meſſala.*	..... *Sabinus.*	AN. R. 965. DE J.C.214.
..... *Latus II.*	..... *Cerealis.*	AN. R. 966. DE J.C.215.
C. Atius Sabinus II.	... *Cornelius Anullinus.*	AN. R. 967. DE J.C.216.
C. Bruttius Præſens.	*T. Meſſius Extricatus.*	AN. R. 968. DE J C.217.

MACRIN EMPEREUR.

M. Opelius Macrinus Auguſtus II.	..... *Adventus.*	AN. R. 969. DE J.C.218.

HELIOGABALE EMPEREUR.

M. Aurelius Antoninus II.	..... *Sacerdos.*	AN. R. 970. DE J C.219.
M. Aurelius Antoninus III.	*Eutychianus Comazon.*	AN. R. 971. DE J.C.220.
Gratus Sabinianus.	*Seleucus.*	AN. R. 972. DE J.C.221.
M. Aurelius Antoninus Auguſtus IV.	*M. Aurelius Alexander Cæſar.*	AN. R. 973. DE J.C.222.

ALEXANDRE SEVERE EMPEREUR.

L. Marius Maximus II.	*L. Roſcius Ælianus.*	AN. R. 974. DE J.C.223.
..... *Julianus II.*	..... *Criſpinus.*	AN. R. 975. DE J. C 224.
.... *Fuſcus II.*	.... *Dexter.*	AN. R. 976. DE J.C.225.

An. R. 977. De J.C.226.	*M. Aurelius Alexander Auguſtus II.*	..... *Marcellus.*
An. R. 978 De J.C.227.	*M. Nummius Albinus.*	..... *Maximus.*
An. R. 979. De J.C.228.	*Ti. Manilius Modeſtus.*	*Ser. Calpurnius Probus.*
An. R. 980. De J.C.229.	*M. Aurelius Alexander Auguſtus III.*	*Caſſius Cocceianus Dio II.*
An. R. 981. De J.C.230.	*L. Virius Agricola.*	*Ex. Catius Clementinus.*
An. R. 982 De J.C 231.	..... *Pompeianus.*	..... *Pelignianus.*
An. R. 983. De J.C.232.	..... *Lupus.*	.... *Maximus.*
An. R. 984. De J.C.233.	.... *Maximus.*	.... *Paternus.*
An. R. 985. De J.C.234.	.... *Maximus.*	.... *Urbanus.*
An. R. 986 De J.C.235.	.... *Severus.*	.... *Quintianus.*

MAXIMIN EMPEREUR.

An. R. 987 De J.C.236.	*C. Julius Verus Maximinus Auguſtus.*	.... *Africanus.*
An. R. 988 De J.C.237.	.... *Perpetuus.*	.... *Cornelianus.*

Les deux *GORDIENS EMPEREURS.*

MAXIME & BALBIN EMPEREURS.

An R. 989. De J.C 238	*Annius Pius*, ou *Ulpius.*	.... *Pontianus.*

GORDIEN III. EMPEREUR.

An. R. 990. De J.C.239.	*M. Antoninus Gordianus Auguſtus.*	.... *Aviola.*
An. R. 991. De J.C.240.	..... *Sabinus.*	.... *Venuſtus.*

M. Antonius Gordianus Auguſtus II.	.... *Pompeianus.*	AN. R. 992. DE J.C. 241.
C. Vettius Auſidius Atticus.	*C. Aſinius Pratextatus.*	AN. R. 993. DE J.C. 242.
.... *Arrianus.*	.... *Papus.*	AN. R. 994.
.... *Peregrinus.*	.... *Æmilianus.*	DE J.C. 243. AN. R. 995. DE J.C. 244.

PHILIPPE EMPEREUR.

M Julius Philippus Auguſtus.	.... *Titianus.*	AN. R. 996. DE J C. 245.
..... *Præſens.*	..... *Albinus.*	AN. R. 997. DE J.C. 246.
M. Julius Philippus Auguſtus II.	*M. Julius Severus Philippus Cæſar.*	AN. R. 998. DE J. C 247.
Philippus III. } *Philippus II.* } *Augg.*		AN. R. 999. DE J.C. 248.
M. Æmilianus II.	*Junius Aquilinus.*	AN. R. 1000. DE J. C 249.

DECE EMPEREUR.

C. Meſſius Quintus Trajanus Decius Auguſtus II.	..... *Gratus.*	AN. R. 1001. DE J.C. 250.
Decius Auguſtus III.	*Q. Herennius Etruſcus Meſſius Decius Cæſar.*	AN. R. 1002. DE J.C. 251.

GALLUS EMPEREUR.

C. Vibius Trebonianus Gallus Auguſtus. III.	*C. Voluſianus Cæſar.*	AN. R. 1003. DE J.C. 252.
C. Voluſianus Auguſtus II.	..... *Maximus.*	AN. R. 1004. DE J.C. 253.

EMILIEN EMPEREUR.

Valerien Empereur.

An. R. 1005. *P. Licinius Valerianus II.* } *Augg.*
De J. C. 254. *P. Licinius Gallienus I.* }

An. R. 1006. *P. Licinius Valerianus III.* } *Augg.*
De J. C. 255. *P. Licinius Gallienus II.* }

An. R. 1007 ..... *Maximus.* ..... *Glabrio.*
De J. C. 256.

An. R. 1008. *P. Licinius Valerianus IV.* } *Augg.*
De J. C. 257. *P. Licinius Gallienus III.* }

An. R. 1009. *Memmius Tuscus.* ..... *Bassus.*
De J. C. 258.

An. R. 1010. ..... *Æmilianus.* ..... *Bassus.*
De J. C. 259.

An. R. 1011. ..... *Secularis.* ..... *Donatus.*
De J. C. 260.

Gallien Empereur.

An. R. 1012. *Gallienus Augustus* ..... *Volusianus.*
De J. C. 261. *IV.*

An. R. 1013. *Gallienus Augustus* ..... *Faustianus.*
De J. C. 262. *V.*

An. R. 1014 ..... *Albinus.* ..... *Dexter.*
De J. C. 263.

An. R. 1015 *Gallienus Augustus* ..... *Saturninus.*
De J. C. 264 *VI.*

An. R. 1016 *Valerianus II.* *Lucillus.*
De J. C. 265.

An. R. 1017. *Gallienus Augustus* ..... *Sabinillus.*
De J. C. 266. *VII.*

An. R. 1018 .... *Paternus.* .... *Arcesilaus.*
De J. C. 267.

An. R. 1019. .... *Paternus II.* ..... *Marinianus.*
De J. C. 268.

Claude II. Empereur.

M. Aurelius Claudius Auguſtus II.	..... *Paternus.*	AN. R. 1020. DE J.C. 269.
..... *Antiochianus.*	..... *Orſitus.*	AN. R. 1021. DE J.C. 270.

AURELIEN EMPEREUR.

L. Domitius Aurelianus Auguſtus II.	*M.* ou *Num. Ceionius Vibius Baſſus.*	AN. R. 1022. DE J.C. 271.
..... *Quietus.*	.....*Voldumianus.*	AN. R. 1023. DE J C 272.
..... *Tacitus.*	..... *Placidianus.*	AN. R. 1024. DE J.C. 273.
Aurelianus Auguſtus III.	*C. Julius Capitolinus.*	AN. R. 1025. DE J.C. 274.
Aurelianus Auguſtus IV.	..... *Marcellinus.*	AN. R. 1026. DE J.C. 275.

INTERREGNE de ſix mois.

TACITE EMPEREUR.

M. Claudius Tacitus Auguſtus II.	..... *Æmilianus.*	AN. R. 1027. DE J.C 276.

PROBUS EMPEREUR.

M. Aurelius Probus Auguſtus.	*M. Aurelius Paulinus.*	AN. R. 1028. DE J.C. 277.
Probus Auguſtus II.	..... *Lupus.*	AN. R. 1029. DE J.C. 278.
Probus Auguſtus III.	..... *Paternus.*	AN. R. 1030. DE J.C. 279.
..... *Meſſala.*	..... *Gratus.*	AN. R. 1031. DE J.C. 280.
Probus Auguſtus IV.	..... *Tiberianus.*	AN. R. 1032. DE J.C. 281.
Probus Auguſtus V.	..... *Victorinus.*	AN. R. 1033. DE J.C. 282.

CARUS EMPEREUR.

M. Aurelius Carus Auguſtus II.	*M. Aurelius Carinus Cæſar.*	AN. R. 1034. DE J.C. 283.

Carin & Numerien Empereurs.

An. R. 1035. *M. Aurelius Carinus,*
De J.C. 284. *M. Aurelius Numerianus,* } *Augg.*

Carin & Diocletien Empereurs.

An. R. 1036 *C. Valerius Diocle-* ..... *Ariſtobulus.*
De J.C. 285. *tianus Auguſtus II.*

Diocletien ſeul *Empereur.*

An. R. 1037. *M. Junius Maximus* ... *Vettius Aquili-*
De J.C. 286. *II.* *nus.*

Diocletien & Maximien Empereurs.

An. R. 1038 *C. Valerius Diocletianus III.*
De J.C. 287. *M. Aurelius Valerius Maximianus,* } *Augg.*

An. R. 1039 *Maximianus Auguſ-* ..... *Januarius.*
De J.C. 288. *tus II.*

An. R. 1040. ..... *Baſſus.* ..... *Quintianus.*
De J.C. 289.
An. R. 1041. *Diocletianus IV.*
De J.C. 290. *Maximianus III.* } *Augg.*

An R. 1042. ..... *Tiberianus.* ..... *Dio.*
De J.C. 291.
An. R. 1043. ..... *Annibalianus.* ..... *Aſclepiodotus.*
De J.C. 292. *Diocletianus V.*
An R. 1044 *Maximianus IV.* } *Augg.*
De J.C. 293.

An. R. 1045. *Flavius Valerius Conſtantius,*
De J.C. 294. *Galerius Valerius Maximianus,* } *Caſſ.*

An. R. 1046. .... *Fuſcus.* .... *Anulinus.*
De J.C. 295.
An. R. 1047 *Diocletianus Auguſ-* *Conſtantius Cæſar II.*
De J.C. 296. *tus VI.*

Maximianus Auguſtus V.	*Galerius Cæſar II.*	An. R. 1048. De J.C. 297.
Anicius Fauſtus II.	*Severus Gallus.*	An. R. 1049. De J.C. 298.
Diocletianus VII. } *Augg.* *Maximianus VI.* }		An. R. 1050. De J.C. 299.
Conſtantius III. } *Caſſ.* *Galerius III.* }		An. R. 1051. De J.C. 300.
.... *Titianus II.*	.... *Nepotianus.*	An. R. 1052. De J.C. 301.
Conſtantius IV. } *Caſſ.* *Galerius IV.* }		An. R. 1053. De J.C. 302.
Diocletianus VIII. } *Augg.* *Maximianus VII.* }		An. R. 1054. De J.C. 303.
Diocletianus IX. } *Augg.* *Maximianus VIII.* }		An. R. 1055. De J.C. 304.
Conſtantius V. } *Caſſ.* *Galerius V.* }		An. R. 1056. De J.C. 305.

CONSTANCE CHLORE EMPEREUR.

Conſtantius VI. } *Augg.* *Galerius VI.* }		An. R. 1057. De J.C. 306.

CONSTANTIN EMPEREUR.

M. Aurelius Severus Auguſtus.	*Maximinus Cæſar.*	An. R. 1058. De J.C. 307.

A Rome où régnoit Maxence.

Maximianus Herculius Auguſtus IX.	*Maximinus Cæſar.*	
Maximianus Herculius X. } *Augg.* *Galerius VII.* }		An. R. 1059. De J.C. 308.

A Rome,
Point de Consuls jusqu'au 20 Avril. De ce jour

Maxentius Augustus — *Romulus Cæsar.*

AN. R. 1060. DE J. C. 309. *Licinius Augustus.*

A Rome,

Maxentius Augustus II. — *Romulus Cæsar II.*

AN. R. 1061. DE J. C. 310. *Andronicus.* — *Probus.*

A Rome,

Maxentius Augustus III.

AN. R. 1062. *Galerius VIII.* } *Augg.*
DE J. C. 311. *Maximinus II.* }

A Rome, depuis le mois de Septembre seulement.

Rufinus. — *Eusebius.*

AN. R. 1063. *Constantinus II.* } *Augg.*
DE J. C. 312. *Licinius II.* }

A Rome,

Maxentius Augustus IV.

AN. R. 1064. *Constantinus III.* } *Augg.*
DE J. C. 313. *Licinius III.* }

AN. R. 1065. *Volusianus II.* — *Annianus.*
DE J. C. 314.

AN. R. 1066. *Constantinus IV.* } *Augg.*
DE J. C. 315. *Licinius IV.* }

Sabinus.	*Rufinus.*	An. R. 1067. De J. C. 316.
Gallicanus.	*Baſſus.*	An. R. 1068. De J. C. 317.
Licinius Auguſtus V.	*Criſpus Cæſar.*	An. R. 1069. De J. C. 318.
Conſtantinus Auguſtus V.	*Licinius Cæſar.*	An. R. 1070. De J. C. 319.
Conſtantinus Auguſtus VI.	*Conſtantinus Cæſar.*	An. R. 1071. De J. C. 320.
Criſpus II. *Conſtantinus II.* }	*Caſſ.*	An. R. 1072. De J. C. 321.
Petronius Probianus.	*Anicius Julianus.*	An. R. 1073. De J. C. 322.
Severus.	*Rufinus.*	An. R. 1074. De J. C. 323.
Criſpus III. *Conſtantinus III.* }	*Caſſ.*	An. R. 1075. De J. C. 324.
Paulinus.	*Julianus.*	An. R. 1076. De J. C. 325.
Conſtantinus Auguſtus VII.	*Conſtantius Cæſar.*	An. R. 1077. De J. C. 326.
Conſtantius.	*Maximus.*	An. R. 1078. De J. C. 327.
Januarius.	*Juſtus.*	An. R. 1079. De J. C 328.
Conſtantinus Auguſtus VIII.	*Conſtantinus Cæſar IV.*	An. R. 1080. De J. C. 329.
Gallicanus.	*Symmachus.*	An. R. 1081. De J. C. 330.
Baſſus.	*Ablavius.*	An. R. 1082. De J. C. 331.
Pacatianus.	*Hilarianus.*	An. R. 1083. De J. C. 332.
Dalmatius.	*Xenophilus.*	An. R. 1084. De J. C. 333.

An. R. 1085. De J. C. 334.	*Optatus.*	*Anicius Paulinus.*
An. R. 1086. De J. C. 335.	*Flavius Julius Constantius.*	*Rufius Albinus.*
An. R. 1087. De J. C. 336.	*Nepotianus.*	*Facundus.*
An. R. 1088. De J. C. 337.	*Felicianus.*	*Titianus.*

FIN.
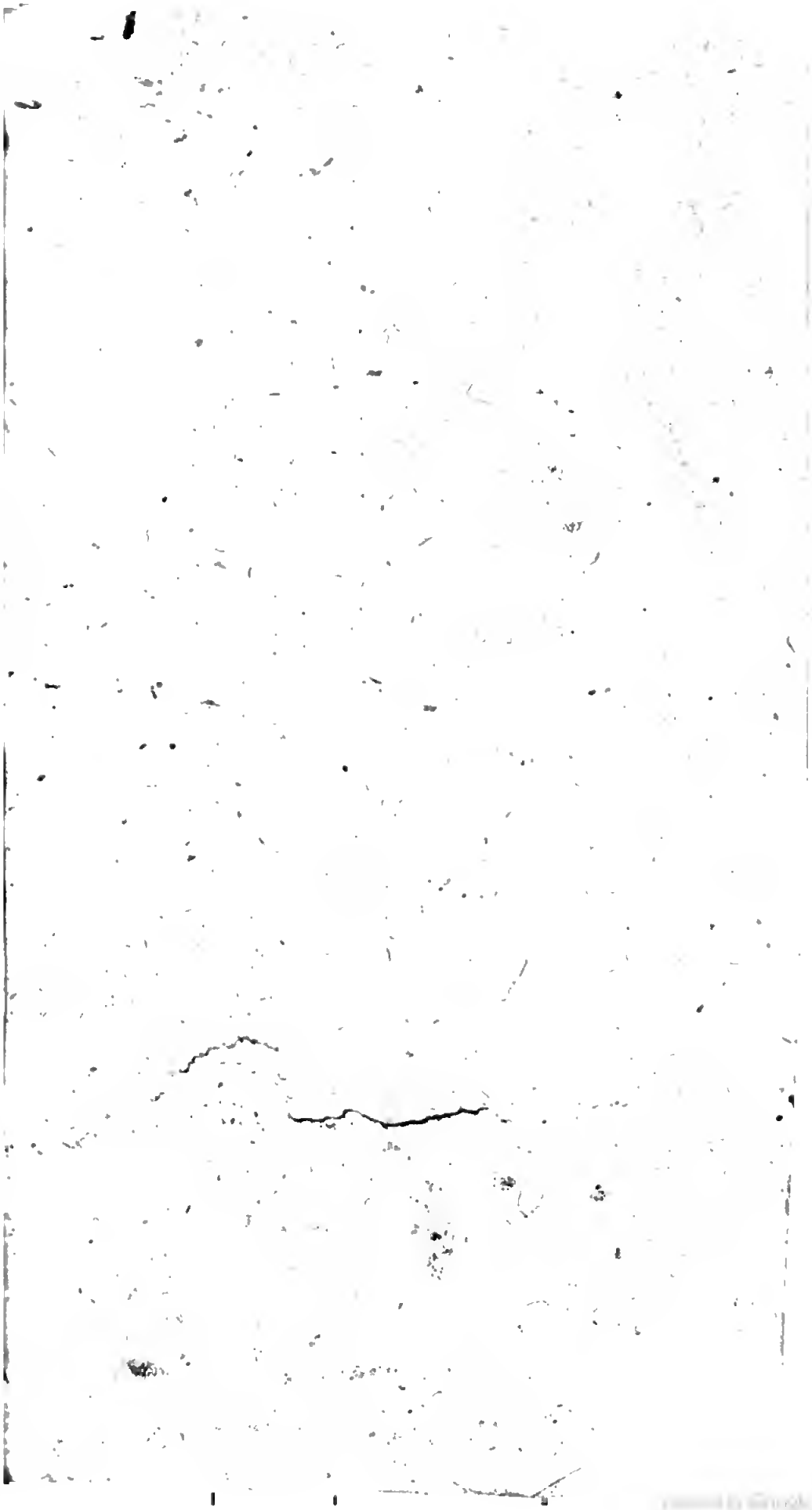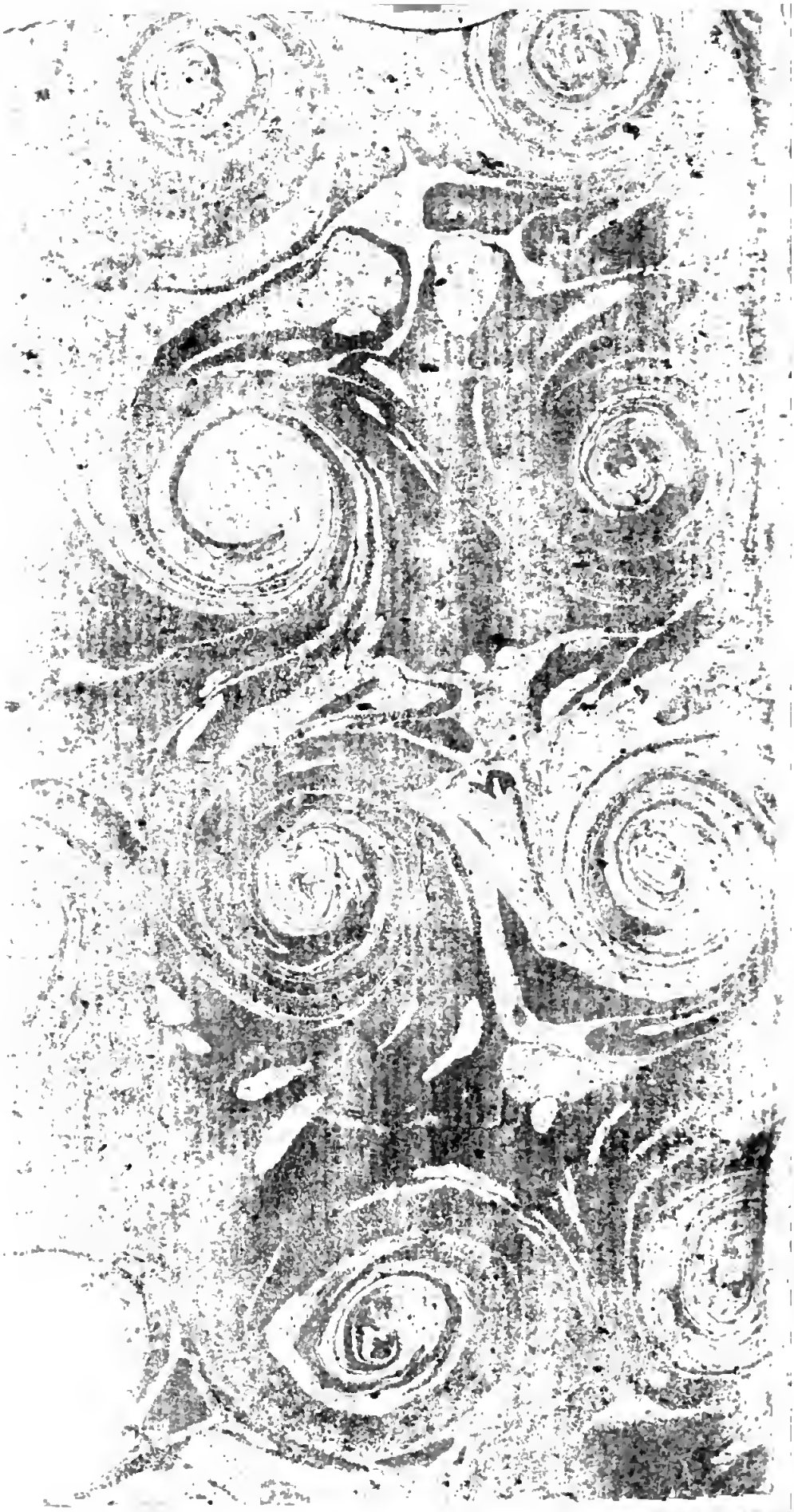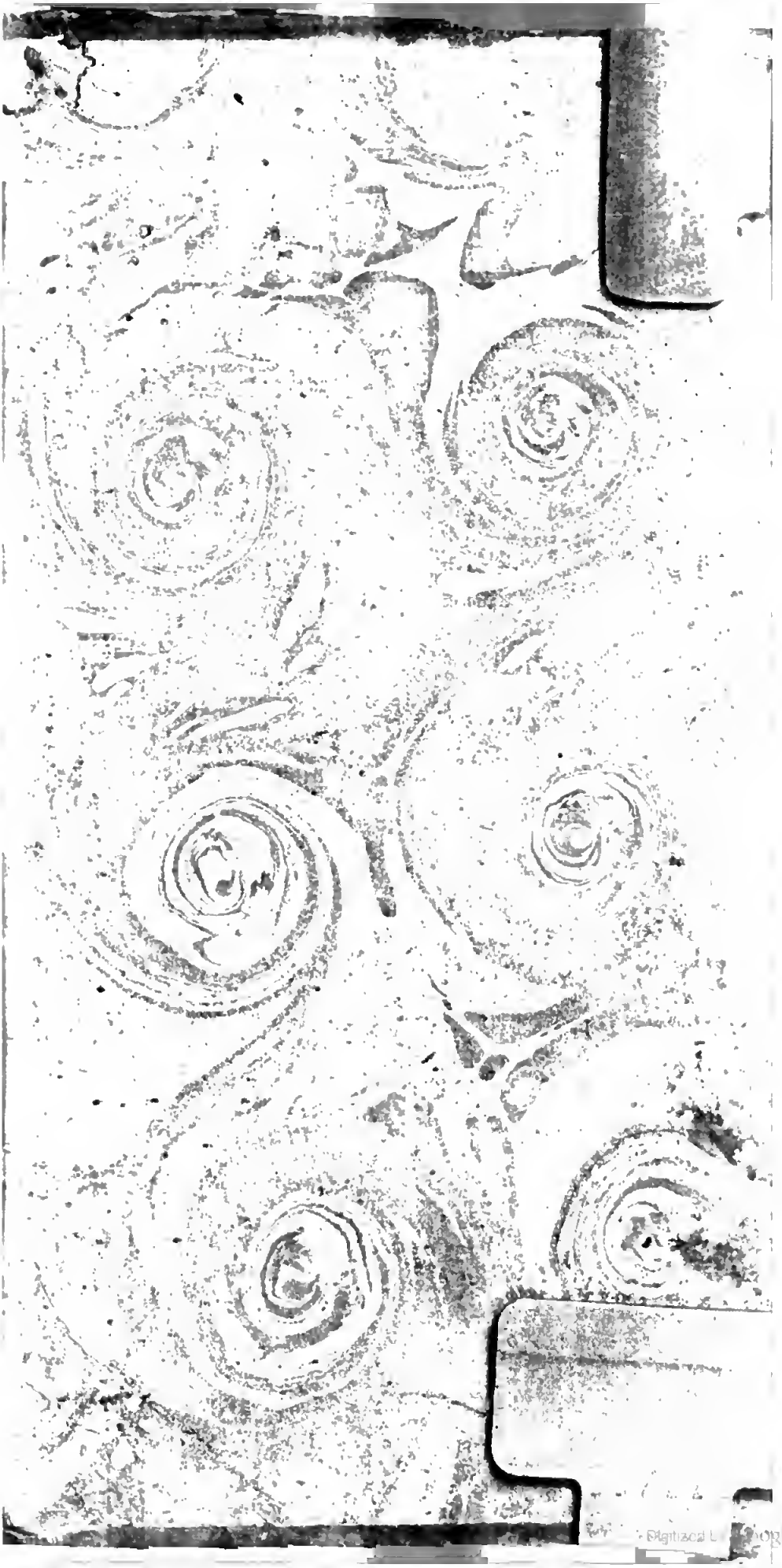
627623